Rappel de votre demande:

Format de téléchargement: : **Texte**

Vues **1** à **651** sur **651**

Nombre de pages: **651**

Notice complète:

**Titre :** La Comédie-française : histoire de la Maison de Molière de 1658 à 1907... / Frédéric Loliée ; préface de Paul Hervieu,...

**Auteur :** Loliée, Frédéric (1856-1915). Auteur du texte

**Éditeur :** L. Laveur (Paris)

**Date d'édition :** 1907

**Contributeur :** Hervieu, Paul (1857-1915). Préfacier

**Sujet :** Comédie-Française (Paris)

**Type :** monographie imprimée

**Langue :** Français

**Langue :** language.label.français

**Format :** VII-519 p. : portr., fig., pl. et pl. gravée ; in-4

**Format :** application/pdf

**Format :** Nombre total de vues : 651

**Droits :** domaine public

**Identifiant :** [ark:/12148/bpt6k9692536q](http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9692536q)

**Source :** Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, 4-YF-236

**Relation :** <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb308289268>

**Provenance :** Bibliothèque nationale de France

**Date de mise en ligne :** 19/06/2016

Le texte affiché peut comporter un certain nombre d'erreurs. En effet, le mode texte de ce document a été généré de façon automatique par un programme de reconnaissance optique de caractères (OCR). Le taux de reconnaissance estimé pour ce document est de 99 %.  
[En savoir plus sur l'OCR](http://gallica.bnf.fr/html/und/consulter-les-documents)

o

FRÉDÉRIC LOUÉE

LA

COMÉDIE FRANÇAISE !> 1658-1907

PRÉFACE DE PAUL HERVIEU De l'Académie Française

100 COMPOSITIONS DE GEORGES SCOTT

Lucien LAVEUR,Éditeur 13, Rue des Saints-Pères

PARIS -- \*9°7

LA

COMÉDIE-FRANÇAISE

IL A ÉTÉ TIRÉ

Douze exemplaires numérotés à la presse sur papier des Manufactures impériales du Japon

"^i-, :.o A LA o ;vi K r : K FRAÏ-: .. AA:K

FRÉDÉRIC LOLIÉE

LA

COMME-FRANÇAISE

'

! \* f/l^ltolRÉ DE LA MAISON DE MOLIÈRE

DE 1658 A 1907

l , , lU :.,....r

34 PLANtTFfiSS SUR CUIVRE ET 200 GRAVURES SUR BOIS

Dont 100 Compositions de GEORGES SCOTT

PRÉFACE

DE

PAUL HERVIEUde l'Académie Française

PARIS

LUCIEN LAVEUR, LIBRAIRE-ÉDITEUR 13, RUE DES SAINTS-PÈRES, l3

1 907

Tous Droits réservés.

A ADOLPHE BRISSON

En hommage de haute amitié.

[texte\_manquant]

Il convenait à M., Frédéric Loliée, qui excelle à choisir ses sujels, de. nous donner une histoire neuve et curieusement détaillée de la Comédie-Française. Les lecteurs savent combien l'auteur des Femmes du Second Empire possède lci manière attachante et comment son Histoire des Littératures comparées ténwigne< de l'aptitude à mettre heureusement en valeur les signes caractéristiques et les traits généraux. S'étant inspiré, celte fois, de nombreux textes inédits, il s'est appliqué, pourtant, à enchaîner les anecdotes, de sorte que la documentation s'éclairât toujours d'un sourire. La conscience artistique de l'éditeur l'a des mieux secondé, ainsi que le talent du dessinateur, M. Georges Scott, qui a dignement continué la série des illustrations prises chez les maîtres auxquels l'obsédante Comédie-Française inspira, dans les siècles passés, tant d'exquises composilions : Coypel, Watteau, Lancret, Moreau le Jeune, Gravelot et combien d'autres!

Dans son ample étude, qui va de 1658 à 1907, M. Frédéric Loliée nous fait entendre, d'après son goût et selon ses méthodes critiques, de multiples jugements sur les faits el les personnes; et, - lorsque notre façon de voir et d'apprécier en divers points ne concorde pas avec la

sienne, nous n'avons ici ni la place ni l'intention d'en discuter, mais seulement celles d'exprimer telle el telle impression d'ensemble que son livre nous aura suggérées.

Ce qui d'abord nous devait rester scintillant dans l'esprit, ce sont les séances historiques, les superbes dates où dramaturges et interprètes cheminèrent ensemble dans la lutte et vers la gloire. Soas le rayonnement de ce beau passé, on s'étonnerait, à juste titre, que le premier mouvement de celui qui écrit ces lignes ne fût pas de modestie, de reconnaissante admiration envers la compagnie d'artistes perpétuant pour leur part l'éclat de la Maison, ni de confraternelle gratitude envers l'éminent Administrateur général dont l'exercice marquera, dans leurs annales, un long sillage de difficultés aplanies et de limpide prospérité.

Cela dit, et prenant ce que le très intéressant ouvrage de M. Frédéric Loliée précise dès le début, nous sommes conviés m réfléchir sur les tribulations de la troupe de Molière, lorsqu'il semble

qu'elle ne découvrira pas une paroisse où son établissement sera toléré. Nous apercevons plus loin comment la volonté royale et l'exigence populaire faisaient jeter en prison comédiens et comédiennes parce qu'ils osaient prétendre au scrupule de ne point monter sur la scène avec un fripon, qui s'était fait démasquer dans leurs rangs. Par ailleurs, nous savons qu'à la fin de l'année 1789 il fallut une orageuse délibération de l'Assemblée avant de consentir à écouter une supplique des sociétaires du Théâtre-Français et pour admettre, en conséquence, que les comédiens auraient, dorénavant, la jouissance des droits civiques. Et, jusque de nos jours, si l'on examine le décret dont relève le Comédie-Française, on y distingue l'idée que la tutelle gouvernementale est nécessaire sur les biens de l'artiste dramatique, et qu'on ne saurait lui attribuer d'en avoir la disposition pour plus de moitié tant qu'il exerce sa profession.

D'après tout cela, l'histoire de la Comédie-Française semble êlre

un peu r histoire d'une petite nation tenue longtemps en servitude par les mœurs du peuple qui l'entoure, par l'autorité du souverain, par le Pharaon, — si l'on peut ainsi dire pour. se faire mieux comprendre, — qui l'emploie aux édifices de son plaisir et de son orgueil. La vive malveillance contre le comédien, venue de la Rome ancienne dans notre race latine et maintenue par la Rome papale, pèse, à chaque siècle, sur la troupe officielle elle-même ; et le jour où Molière aurait déjeuné, disait-on, avec Louis XIV ne serait pas un démenti à la comparaison ci-dessus : ce serait une apparence accidentelle sur un fond dur de préjugés; ce serait une capricieuse aventure, analogue à celle de Joseph se voyant préposé au ministère d'Egypte.

Celle condition de l'existence avec des entraves, la mise en dehors du droit commun qu'on imposait, sous certains rapports, à une race spécialement douée, émotive par fonction' et vibrante par habitude, seraient de quoi légitimer, pour une large part, les revendications réitérées des comédiens et leurs révoltes si fréquentes contre le pouvoir.

Au surplus, ces éternels démêlés, que M. Frédéric Loliée nous a retracés d'une plume malicieuse, .aussi bien que les querelles intestines de ses personnages, ne sont-ce pas la pratique commune à toutes les corporations? Et peut-on approfondir l'histoire 'd'un groupement humain sans que la lutte incessante s'y montre, comme la conséquence même et l'inévitable forme -de la vie ?

Toutefois les incidents de la Comédie-Française paraissent bien avoir, à chaque époque, soulevé dans le public des curiosités, des controverses, des agitations, dont ne bénéficient pas toujours d'autres causes qui, par leur importance, mériteraient peut-être d'occuper autant.

En pareilles occurrences l'opinion se passionne-t-elle exclusivement pour la défense ou les progrès de l'art ? Si la sociologie veut jamais rechercher pourquoi les débats du monde théâtral éveillent plus d'ardeur que, parfois, les crises politiques ou religieuses, j'imagine qu'elle devra tenir compte d'une observation empruntée au problème du mandarin de

J.-J. Roasseaa : Il n'est pas efficace de demander à la plupart des hommes qu'ils interviennent, ni qu'ils soient éprouvés, pour ce qui advient à ceux de leurs semblables qu'ils n'ont jamais vus. Ils ne se représentent guère la valeur ou le mal fondé des plaintes, — ils n'entrevoient le motif ou le résultat des coups portés. — que sur des visages qui ne leur sont pas étrangers, dont l'évocation s'offre à eux. Or, les traits du comédien et de- la comédienne sont populaires, plus populaires que ceux d'un chef d'Élat, ou d'aucune autre célébrité. Toutes les classes de la société, réparties de l'orchestre au paradis, ont vu ces traits se profiler, s'exposer de face, s'animer, vivre inlensément. De là, chacun garde sur l'acteur ou l'actrice un aperçu, qui incite à participer dans les discussions qui les concernenl. Pour juger le cas, tout premier venu a ce sentiment précis, cet avertissement décisif : le nez a plu, ou déplu.

Quand il s'agit de la troupe de la Comédie-Française, on peut ajouter que, grâce à son illustration, et par les péripéties de sa destinée, elle retient l'attention avec des ressorls pareils à ceux de tant de pièces qu'elle-même a conduites au succès. Elle est apparue, jadis, en héroïne avenante et laborieuse, pauvre et enjouée. Des faveurs inespérées l'accueillirent; des persécutions ont fait militer pour elle. Quand la misère l'accable, de bonnes chances stirgissent. Un entraînement la met-elle en péril ? Elle a le secret charmant des ris et des larmes qui feraient tout pardonner et lui assurent toujours le dénouement favorable, l'arrangement souhaité.

Enfin, si, —entre les créations du roi- qui a bâti Versailles, — l'on venait à chercher laquelle demeure \encore vivante et alerte parmi ses traditions, et peuplée d'expressives physionomies, et ne discontinuant pas de bruire dans un fourmillement d'émois et d'intérêts, d'hommages et de rivalités, — trouverait-on autre chose que la Comédie-Française^ Elle s'est présentée au monde en y portant la lourde perruque dit dix-septième siècle ; et, après avoir su se poudrer comme pas une sous

Louis XV, elle a réussi à garder sa tête durant la Terreur. L'incendie de Moscou, qui allait gagner toute la construction de l'empire napoléonien, n a été pour la (Comédie-Française que les flambeaux sous lesquels se renouvelait son pacte fondamental et durable. Bref, après tant de révolutions ou de réformes qui ont substitué les principes égalitaires à presque toutes les institutions de l'ancien régime, elle continue de dresser sa figure triomphante, comme un symbole de la protection pr ivilégiée que l esprit français, enfin de compte, accorde aux beauxarts et aux belles-lettres.

PAU L HERVIEU.

CHAPITRE PREMIER

En l'assemblée de l'hôtel de Bourgogne. — Émoi des grands comédiens, à l'arrivée de la troupe rivale de Molière. — Un bref historique de l' « Illustre théâtre. » — Sous les yeux du roi : au Petit-Bourbon. — Déménagement forcé. — On s'établit au Palais-Royal. — Grandissement du nom de Molière. — Ses représentations; la vogue de ses pièces et les inimitiés qu'elles provoquent. — En manière de comparaison : un feuilleton dramatique au XVIIe siècle. — Amis, adversaires, compagnons. — Madeleine Béjart. — MUe de Brie. — Les Duparc. — La femme de Molière. — Le jeune premier de la troupe : Charles Varlet de la Grange. — Une autre physionomie : le sieur de Brécourt. — Mlle de Beauval et les soubrettes de Molière. — Comment il conduisait ses acteurs et administrait son théâtre. — Le sort de la troupe après la disparition de son chef. — Émigration à l'hôtel de Guénégaud. — Une date mémorable : 1680; fondation officielle de la Comédie-Française.

Dans les jours d'automne de l'an i658, une nouvelle assez désobligeante était parvenue aux oreilles des grands comédiens du roi, réunis en leur hôtel de Bourgogne. Tandis qu'ils paraissaient s'assoupir sous l'amas des lauriers et que, glorieusement las d'avoir réduit a néant tant d'assauts livrés à leur privilège, ils se croyaient sûrs du présent comme de l'avenir, on leur avait fait savoir que des rivaux inattendus se tenaient prêts à entrer en lice avec eux, les fondateurs et les maîtres de la scène française.

A force de procès poussés jusqu'à la dernière rigueur, a

force d'amendes et d'évictions obtenues pour le dommage de vingt corporations adverses, ils avaient pu maintenir sains et saufs les droits, que leur léguèrent les confrères de la Passion, jadis si prompts (et combien jaloux!) à revendiquer, au moindre éveil de concurrence, leur monopole dramatique.

A peine avaient-ils eu à s'inquiéter, malgré la vogue d'un Mondory, de l'émulation des comédiens du Marais, qui s'essayaient à les suivre, en leur payant tribut. Mais voici qu'à présent s'annonçait, sous le couvert de hauts patronages, une entreprise d'importance. On attendait à ses preuves une troupe fraÎchement débarquée de province et mise en état aussitôt de se produire de la manière la plus avantageuse.

En présence de Leurs Majestés et de toute la cour, sur un théâtre que le roi avait fait dresser dans la salle des gardes du vieux Louvre, elle allait représenter Nicomède, tragédie de « Monsieur de Corneille l'aîné », qu'elle avait choisie pour matière d'un si beau début.

D'où venaient ces acteurs? Comment avait nom, quel homme était-leur chef? Des renseignements ramassés de côté et d'autre, un peu yagues encore, avaient servi de réponses à ces interrogations. On avait appris tout en gros qu'une quinzaine d'années auparavant de-jeunes compagnons, mus d'ambition dramatique, inconnus et pleins d'espoir, s'étàient groupés sous la fière devise de « l'Illustre Théàtre » ; qu'ils tâtèrent la chance, à Paris, sans la retenir; que, réduits à une grande détresse, ils s'en étaient allés, cherchant un sort meilleur, à travers les petites capitales de la province, jouant, récitant partout où l'on pouvait leur louer un jeu de paume, une grange, un hangar; qu'on les avait vus à Nantes, à Rouen, à Bordeaux, Lyon, Nîmes, Avignon, voire même à Pézénas; que, sur le chemin, ils rencontrèrent d'émirients protecteurs, un Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII; un duc d'Epernon, gouverneur de la Guyenne, un prince de Conti ; qu'il leur avait été permis de revenir en la grand'ville, pour y

donner spectacle sous les yeux du roi; qu'enfin leur inspirateur et leur guide- était un « garçon nommé Molière ».

Et rien, au fond, n'était plus véritable.

Enfant de Paris, souple et avisé, Jean-Baptiste Poquelin

— rebaptisé Molière par le plus fameux des sobriquets de

LES ACTEURS DE L'HOTEL DE BOURGOGNE, D'APRÈS A. BOSSE

théâtre — avait vu le jour, dans une maison sise à l'angle de la rue Saint-Honoré et de celle des Vieilles-Étuves1 ,et qu'on appelait le pavillon des Singes2; c'était à cause d'un poteau-enseigne, qui

T. Sa famille était originaire de Beauvais. V. E. Thoinan, Un bisaïeul de Molière, 1878 ; E. Reverend de Mesnil, la Famille de Molière; les aïeux de Molière, à Beauvais et -à Paris, 1879.

2. Lorsque la maison fut démolie, en 1802, le poteau fut transporté au Musée des Monuments français, qu'avait fondé Alexandre Lenoir. Des biographes de Molière ont remarqué que, par un singulier jeu du hasard, il devait habiter, un jour, place du Palais-Royal, une autre maison dite du Singe vert.

en faisait l'encoignure et où étaient taillés de ces jeunes primates secouant un'arbre pour en jeter bas les fruits, qu'un singe malicieux et vieux ramassait.

Ses années d'enfance s'y écoulèrent.

Par l'excellence de ses études au réputé collège de Clermont, il eût pu devenir un humaniste de première force, un logicien du plus clair génie et progresser doctoralement dans les voies de son maître Gassendi. Mais un penchant irrésistible le portait vers la comédie et ses oreilles se fermaient à tout autre appel. Ni les résistances de son père Jean Poquelin, valet de chambre tapissier du roi, et qui tenait par-dessus tout à lui assurer la survivance de sa charge, ni l'argent qui fut dépensé afin de l'établir sérieusement, ni la licence de droit obtenue — on pourrait dire achetée — pour lui, à Orléans, n'avaient pu l'en détourner. Il y avait du temps déjà qu'il avait promené ses loisirs d'écolier de tréteau en tréteau, trouvant digne d'étude n'importe quelle matière à spectacle, tragique, plaisante, burlesque, s'émerveillant aux grimaces de Scaramouche, en un mot faisant ses classes de comédie en attendant d'y passer maître. Étrange force de la vocation! N'avait-il pas, un jour, brigué le bas emploi de valet, chez deux charlatans du Pont-Neuf, l'Orviétan et Bary? Enfin, quand il se sentit fort de ses vingt et un ans, il n'avait plus balancé: mais, sans crainte de l'excommunication suspendue sur la tête des comédiens ni d'autre péril spirituel ou temporel, il avait résolument adopté la profession théâtrale, mis de son bord plusieurs « enfants de famille », et couru l'aventure, avec ceux-là.

Leur apprentissage avait commencé à la porte de Nesle1, dans le jeu de paume des Métayers, entre la rue de Seine et la rue Mazarine. L'année suivante, artistes et accessoires s'étaient transplantés dans une enceinte de pareille destination, dite de la Croix Noire, et située dans le quartier de l'Arsenal, rue des Barres, près du pont Saint-Paul. Cependant, leurs avances à un public, i. v. Auguste Vilu, le Jeu de paume des Meslayers, 1883,

qui n'entrait pas, ou, s'il entrait, ne payait pas, étaient aussi mal écoutées que possible. Quelqu'un de passage avait bien remarqué, certaine fois, qu'on tenait fort proprement en ces lieux le personnage féminin d'Epicharis, à qui Néron venait de « faire donner la question ». Mais y avait-il là de quoi vivre et durer?

Ces premiers tâtonnements n'avaient eu d'autres résultats que de noirs insuccès et de fâcheux démêlés avec les créanciers. Au mois d'août 16-45, sur les plaintes d'Antoine

Fausser, maître chandelier, de maître François Pommier,

usurier prêteur, et du sieur Dubourg, linger, Molière s'était vu dans la nécessité regrettable d'accepter un logis, à l'ombre du Grand-Châtelet. Bien k propos, un amateur de théâtre, Léonard Aubry, maître paveur du roi et poète tragique, a ses instants

MOLIÈRE ET SCARAMOUCHE

perdus, avait eu la bonne pensée de payer les dettes de sa troupe, montant a trois cent vingt livres. Les portes de l'humide maison se rouvrirent. La-dessus on quitta Paris et lors commença l'existence de comédiens nomades, abondante en déboires et en fatigues, pleine d'imprévus, joyeuse par éclaircies, tour a tour égayée de soleil et de contretemps assombrie.

Advinrent les jours prospères.

Avec son double talent d'acteur et d'auteur, avec ses farces de début et ses premières comédies1, Molière s'était acquis de la

I. L'Étourdi, Lyon, 1653; le Dépit amoureux, joué devant les États de Béziers, en i656,

réputation dans le Midi de la France. Suivre le conseil de ses amis, qui l'engageaient à se rapprocher de Paris, s'y ménager les voies du retour en faisant agréer ses services et ceux de ses camarades a Monsieur, frère de Louis XIV, il n'eut rien de mieux a résoudre que de s'employer à ces sages besognes. Et, par une belle matinée de l'an i658, il était descendu du chariot de Thespis pour loger théâtralement en palais de roi.

Il avait eu la chance de plaire, aussitôt qu'il parut. Des ordres furent donnés pour qu'il put s'établir a Paris, dès l issue de sa première représentation dans la salle des gardes du vieux Louvre. Il avait obtenu le privilège d'alterner ses spectacles avec ceux des Italiens, à l'hôtel du Petit-Bourbon, situé le long de la Seine, entre le Louvre et Saint-Germain 1 Auxerrois. On avait passé cet accord que Molière et ses camarades donneraient à la troupe italienne, en possession de la salle depuis longtemps et qui, Hl, jouait, aux jours ordinaires : le dimanche, le mardi et le vendredi, une somme de quinze cents livres pour y jouer, eux, aux jours extraordinaires : les lundi, mercredi, jeudi et samedi. C'était le premier établissement fixe de la future Comédie-Française.

En ces lieux renommés s'étaient, succédé bien des fêtes princieres. - Au temps Oil les ballets de la cour y déployaient leurs magnificences, la grande salle de l'ancien hôtel du connétable de Bourbon passait pour la plus longue, la plus haute et la plus large de tout le royaume. Elle était presque une dépendance du Louvre auquel la rejoignaient des galeries intérieures. Mazarin y avait fait jouer le premier des opéras italiens qui se fussent révélés à Paris, puis Corneille, avec les machines et la musique de son Andromède, y avait vu naître le premier des opéras français : et maintenant Molière y posait les fondements de la plus illustre maison de la comédie, de la tragédie et du drame.

Au reste, il y procéda sans fracas, avec prudence et circonspection. Il avait compris judicieusement que le plus sage, au

début, serait d endormir des amours-propres chatouilleux et irritables. On put admirer de quelles précautions de discours, de quelles formes discrètes et respectueuses il sut entourer la présentation de sa troupe et de son programme, en cette mémorable

LES COMÉDIENS DE MOLIÈRE COMPTANT ET SE PARTAGEANT LA RECETTE

après-midi du 2ft octobre i658, dont l'annonce avait tant alarmé les comédiens de 1 Hôtel de Bourgogne.

Ce n'était pas sans crainte, avait-il commencé par dire, qu'il s était hasardé, avec ses humbles auxiliaires, et, pour la première fois, devant si noble compagnie. Ah ! que surtout on se gardât bien de croire qu'ils eussent la moindre ambition de rivaliser avec

ces illustres comédiens, tous présents dans la salle pour les connaître et les juger! Comment y prétendraient-ils? Molière et ses compagnons n'étaient que les très faibles copies, dont les originaux composaient, ailleurs, l'habituel plaisir de Sa Majesté. Humblement le confessaient-ils. Leur inexpérience et leurs manières de campagne rencontreraient encore trop d'indulgence, si l'on tenait pour agréable qu'ils donnassent, en guise d'intermède, l'un de ces petits divertissements, qui leur avaient acquis quelque réputation et dont ils régalaient les provinces. Tel fut, en effet, le prologue modeste et révérencieux, qui servit de passeport à la représentation de la farce, aujourd'hui. perdue, du Docteur amoureux.

Il eût été malavisé de s'y prendre d'une autre façon. Mais la tactique était bonne de s'insinuer, de se glisser adroitement et en douceur entre les deux théâtres munis de privilèges.

Donc, de si fameux rivaux n'avaient pas eu besoin de se faire prier beaucoup pour prendre au mot Molière sur l'infériorité de ses moyens et la faible étendue de ses ressources. Les grands comédiens permirent qu'il s'exerçât dans le bouffon, pendant qu'ils continueraient de triompher dans le tragique et la haute comédie. Ils lui consentirent d'exceller dans ces petits divertissements, proportionnés à la mesure de ses forces ; et, voulant se montrer généreux jusqu'au bout, ils daignèrent reconnaître que Molière était un acteur assez plaisant, bien qu'il eût le tort, selon Chapelain, de tomber un peu dans la scurrilité. La sérénité de l'Hôtel de Bourgogne n'avait été menacée que d'un léger nuage. Heureuse cette confiance provisoire, qui laissera le temps de battre en brèche une place si solidement établie et de l'emporter a force de chefs-d œuvre !

Molière et sa troupe comptaient poursuivre tranquillement leurs avantages. Ils avaient reçu du frère du roi le titre de « comédiens de Monsieur1 » et « l'honneur de sa protection », comme on disait alors de ce genre de patronage. Force applaudissements

i. Ce titre conférait en principe à chacun des acteurs une pension de trois cenLs livres. On oublia de la leur payer.

FARCEURS FRANÇAIS ET ITALIENS

avaient accueilli les Précieuses, après le Dépit et avant Sganarelle. Ils se préparaient a monter d'autres « spectacles », lorsqu'on vint fâcheusement les déranger.

Ce fut sans crier gare. Valait-il, en effet, qu'on prît la peine de se gêner avec des comédiens, eussent-ils à leur tête un Molière? M. de Ratabon, surintendant des bâtiments du roi, avait toutes coudées franches et le fit bien sentir. Pendant que les acteurs vaquaient a leurs exercices habituels, simplement il donna l'ordre de démolir le théâtre construit dans la salle du Petit-Bourbon. Aucun avis préalable, aucun avertissement en forme n'avait précédé cette expulsion hâtive. Les démolisseurs allèrent d'un si beau train que tout a coup nos gens, au moment de jouer, se trouvèrent sans théâtre. On réclama, on poussa des cris. Plainte fut portée contre les méchantes intentions du sieur de Ratabon. Il expliqua à Sa Majesté que l'emplacement était nécessaire à d'autres fins et qu'il n'avait pas cru qu'il fallût « entrer en considération de la comédie pour avancer le dessein du Louvre ». Toujours est-il que, dix-neuf jours après avoir commencé la besogne, plus rien ne restait du théâtre fait de bois, de pierre et de plâtre, où les Italiens et la troupe de Monsieur sériaient d'un bon accord leurs agréables divertissements.

Trois mois entiers, il leur fallut se désintéresser des représentations publiques. Par intervalles, Louis XIV faisait venir au Louvre Molière et ses camarades: il les manda jusqu'à six fois et leur dévolut une gratification de trois mille livres. A l'exemple du maître, la Cour lui prodiguait ses faveurs. On appela Molière chez Fouquet, on le voulut chez les maréchaux d'Aumont, de la Meilleraie, chez les ducs de Roquelaure, de Mercœur, et en d'autres maisons qualifiées. Cependant, la troupe dépossédée n'avait toujours point de local. Op..s'en gaussait d'allégresse à l'Hôtel de Bourgogne et au Marais. Molière continua ses démarches. Il fit valoir auprès de Monsieur, protecteur attitré, le tort qu'on faisait à ses comédiens ; et, comme il se savait en bonne position auprès

du roi. c'est à lui-même qu'il adressa sa demande d'obtenir, en échange de la salle qu'on leur avait enlevée, celle du Palais-Royal, la seule, à Paris, qui eût été construite primitivement pour un théâtre. On n'avait pas oublié les sommes énormes qu'y avait dépensées le cardinal de Richelieu, quand il y fit représenter, en des conditions extraordinaires de pompe et de magnificence, sa chère tragédie de Mirame.

S'y installer de suite, il n'y fallait point songer. Depuis le temps qu'elle ne servait plus, elle était délabrée terriblement la vaste salle, avec ses poutres et charpentes. mal étayées ou pourries, et la moitié de son pourtour découvert et en ruines. Le sieur de Ratabon reçut ordre exprès d'y pourvoir. Il allait moins vite à réparer qu'à démolir. Ces réparations, néanmoins, s'exécutèrent. L'essentiel de l'établissement faisait défaut. Les comédiens requirent l'autorisation d'y transporter leurs loges de Bourbon et autres utilités. Hélas! ils n'étaient pas au bout de leurs tracas. On mit du temps à leur répondre; et, dans le moment où ils s'attendaient à rentrer en. possession de leurs décors, le sieur de Vigarani, machiniste du roi, qui partageait, sans doute, le mauvais vouloir de Ratabon, porta à leur connaissance qu'il les avait réservés pour le service de la salle de spectacle des Tuileries. Ce qui n'empêcha point qu'il les fit brûler jusqu'au dernier, afin qu'il ne subsistât pas une parcelle des travaux de son prédécesseur Torelli, dont il désirait charitablement ensevelir la mémoire et les œuvres.

Ces contretemps n'étaient pas les seuls qu'on eût à supporter. On fut, par ailleurs, en péril. Il fallut parer à des tentatives insidieuses d'embauchage et de séduction. Elles étaient venues, les unes de l'Hôtel de Bourgogne, les autres du théâtre du Marais et s'accordaient au même but : jeter la division dans la troupe désemparée. Nul ne s'y laissa prendre. Tous ces acteurs aimaient leur chef. Ils l'assurèrent de leur fidélité persistante, et purent en témoigner. La nouvelle fut connue dans Paris \* que « la troupe

de Monsieur » allait s'établir au Palais-Royal, et qu'elle s 'appellerait, désormais, « la troupe du Roi ».

Une seconde fois, elle a pris logis dans une des dépendances de la couronne. L'emplacement est de premier choix. Le zèle est vif à en tirer parti. D'excellents auxiliaires font corps autour

SCÈNE DU THÉÂTRE DU PALAIS ROYAL

D'APRÈS LA GRAVURE ORIGINALE D'ABRAHAM BOSSE

du maître\*.- Lui-même ne demande qu'à rentrer dans la bataille. Il aura beaucoup à faire, beaucoup a se défendre contre les jalousies intéressées des auteurs et des comédiens d'a-côté, contre les malveillances et les critiques- des gens de toute sorte, dont il allait percer à jour l'orgueil ou les ridicules.

Les beaux esprits, qui passaient pour avoir le goût difficile, mirent dû temps à fixer leur opinion. Les amateurs de théâtre durent, pourtant, s'apercevoir qu'il y avait là du nouveau. Un Tallemant des Réaux en fit la remarque, l'un des premiers. Et

de quelle manière ! En quels termes condescendants et familiers ! Il avait été voir jouer l'Etourdi, dont le roi se montrait fort engoué, a moins que ce ne fût le Dépit amoureux, où les délicats eurent la primeur de ces charmantes querelles d'amants, tant de fois reprises, après celle-ci; et, certes, il ne s'y était pas déplu, en compagnie de sa femme et cousine Élisabeth de Rambouillet.

CORNEILLE, BUSTE P AH J.-J. CAFFIÉRI

De retour, il avait jeté cette impression, négligemment dans la marge de ses historiettes :

Un garçon nommé Mofière fait des pièces où il y a de l'esprit; ce n'est pas un merveilleux acteur, si ce n'est sur le ridicule. Il n'y a que sa troupe qui joue ses pièces; elles sont comiques.

Lorsqu'on jugeait ainsi « le Suétone des ruelles », ce n'était pas une chose bien

sûre que beaucoup de personnes à Paris connussent exactement le nom véritable et l'origine du poète acteur1, qui donnait à la cour de tels divertissements.

On y fut obligé, pourtant, et sans beaucoup attendre, Poquelin et son théâtre grandissaient en réputation, et si vite qu auteurs et acteurs s'alarmèrent, dans le voisinage.

« Ce diable de Molière entraîne tout chez lui2 », s 'écriait de

i. On pensait lui faire honneur si, parlant de l'auteur des Précieuses, on tombait dans une sorte de confusion de sa personne et de son nom avec ceux d'un Louis de Molières, chorégraphe à la mode.

2. Chevalier, les Amours de Calotin, i663.

maie rage l'un de ces aventuriers de l'art. Le nombre de ses adversaires grossissait, de jour en jour. On commençait, de toùtes parts, .à l'assaillir.

Molière, pour se consoler de tant d'attaques, aurait pu se dire qu'il n'était pas le seul a souffrir de la médisance et de la jalousie, et que tels de ses contemporains les plus glorieux : Cor-

neille et Racine, avaient à supporter comme lui cette espèce de tribulations inséparables du métier d'auteur en passe de célébrité.

Racine est l'illustration du répertoire tragique à l'Hôtel de Bourgogne, de même que l'auteur des Femmes savantes est l'âme de la comédie sur la scène du Palais-Royal. N'allez pas croire; cependant, que toutes.

RACINE, BUSTE PAR L.-S. BOIZOT

choses aillent au gré de ses. désirs et que ses chefs-d'œuvre règnent là d'un consentement unanime. Il comptait, lui aussi, beaucoup d'ennemis, en cet âge d'intelligences supérieures d'où n'étaient. pas exclues les mesquines rivalités et les étroites passions. On ne lui pardonnait pas facilement, à ce classique, que les révolutionnaires du romantisme devront trouver si pâle et si froid, la franchise et la nouveauté audacieuse de ses peintures.

Pour en juger, il suffirait de prendre sur le fait l'opinion d'alors. On n'aurait qu'à voir et à entendre, particulièrement, de quelle façon en tranchait, sur quel ton, un rimeur élégant et

facile, un homme débonnaire, un poète presque modeste, qui, par un accident bizarre, eut des coups de plume à échanger avec Molière, avec Racine, avec Boileau! Vous plairait-il de l'ouïr? Il vous dira d'abord qu'il se nomme Edme Boursault.

On est renseigné, dès le préambule; on sait, à l'instant, de quel bois il se chauffe. « Il était sept heures sonnées, constate l'auteur du Mercure galant, quand je sortis de l'Hôtel de Bourgogne, où l'on -venait de représenter, pour la première fois, le Britannicus de M. Racine, qui ne menaçait pas moins que de mort violente tous ceux qui se mêlent d'écrire pour le théâtre. » S'en étant occupé, jadis, trop téméraire -poète, Boursault ne laisse pas que d'appréhender comme les autres. Que va-t-il devenir, « humble myrmidon de la république des lettres, en face de ce soleil de gloire » ?

Il a pris courage, néanmoins :

Dans le dessein de mourir d'une plus honnête mort que ceux qui seraient obligés de s'aller pendre, je m'étais mis dans le parterre pour avoir l'honneur de me faire étouffer par la foule.

Mais bien lui en a pris que, ce jour-là, un marquis de Courboyer, qui voulait justifier publiquement qu'il était noble, avait attiré à son spectacle1 le public habituel de l'Hôtel de Bourgogne.

Je me trouvai si à mon aise que je m'étais résolu de prier M. Corneille, que j'aperçus tout seul dans une loge, d'avoir la bonté de se précipiter sur moi, au moment que l'envie de se désespérer viendrait à le prendre.

Il allait lui donner signe de ce désir, il se préparait à l'appeler. Tout à coup, Agrippine, ci-devant impératrice de Rome, qui, de peur de ne pas trouver Néron, l'attendait a sa porte, depuis cinq heures du matin, la cruelle Agrippine imposa silence a tous

1. Ce n'était pas un spectacle pour rire. A la même heure, on conduisait le marquis de Courboyer en place de Grève; étant noble, en effet, il avait le choix de son genre de mort : il ne fut pendu ni rompu vif, mais décapité.

ceux qui étaient là pour écouter et le força de remettre sa prière a une autre fois.

Edme Boursault se rassied, tend l'oreille, ne perd pas une parole de ce qui se dit a la scène ou se passe dans la salle, à portée de son regard, et guette de l'œil, en particulier, M. Des-

SCÈNE DE L'ÉCOLE DES FEMMES, D'APRÈS CHARLES COYPEL

préaux, qui s'agite, se démène fort, aux premiers rangs du parterre. Est-il ami d'auteur plus obligeant, au monde, que ce M. Boileau-Despréaux? Il n'a pas eu la patience d'attendre qu'on ait commencé pour se donner la joie d'applaudir. Aussitôt qu'il aperçoit, sous les traits de Brécourt, le candide Britannicus, qui a quitté la bavette depuis peu, il sourit d'aise et rit aux anges, quitte à pleurer d'abondance, au cinquième acte, quand viendra le récit de son infortune imméritée. Un jeune homme si bien élevé dans la crainte de Jupiter Capitolin !...

Et notre Boursault continue de la sorte, tournant en sa cervelle chaque mot en pointe d ironie et se réservant de n'en rien oublier, lorsqu'il serait de retour à la maison. En effet il n'y manqua point; il y ajouta plutôt. Les finesses de Boursault sont un peu grosses; mais ne donnent-elles pas un échantillon assez joli d' « éreintement » confraternel, au XVIIe siècle?

Le théâtre et -la satire réservaient à Molière des traits plus acérés. Les pièces du temps sont toutes barbelées d'épigrammes, à l'adresse

De ce daubeur de mœurs, qui, sans aucun scrupule,

Fait un portrait naïf de chaque ridicule.

L'École des femmes a déchaîné contre lui les colères des gens de lettres et des comédiens. 11 fait tête à l'assaut, on sait avec quelle vaillance et quelle sûreté dans la riposte. Les passions, un moment, feindront de s'apaiser, mais quel soudain réveil, que d'orages après Tartuffe! Un flot d'inimitiés se soulève et déborde. De bonnes âmes, enflées de haine par un faux amour de Dieu, vouent de toutes leurs forces le poète coupable aux doubles feux du bûcher et de l'enfer. Celles-là ne demandent rien moins que la mort violente de ce grand ennemi des hypocrites, — couvert, hélas! de la protection du roi.

A travers tant de querelles et de représailles, Molière vaquait d'un cœur résolu aux obligations de sa triple tâche d'auteur, d'acteur et de directeur. Il jouait, à Paris, dans chacune de ses pièces, défrayait avec ses seules productions, poussées d'une main hâtive, les besoins de son théâtre, surveillait les répétitions, adlninistrait, et trouvait le temps de satisfaire, en outre, aux volontés du demi-dieu qui gouvernait la monarchie, — en allant figurer a Versailles, à Saint-Germain, à Chambord, dans les ballets et les féeries.

Tout ce que pouvaient imaginer tant de gens armés contre son œuvre : poètes jaloux, critiques pédants, courtisans en peine

SCÈNE D E « TART l F F K 0 L L t M 1> <) S T F L U ))

d'une peinture trop exacte, précieuses ridicules, dévots en foule, afin de rabaisser ses mérites, travestir son caractère, calomnier sa vie intime1, — dont les dehors et de certains côtés, il faut le dire, prêtaient aux conjectures perfides, — tout cela n'avait aucune prise sur le zèle et l'empressement du public à venir goûter, au Palais-Royal, les finesses de son art et le talent de ses interprètes.

Segrais disait que la perfection de la troupe de Molière était une des particularités remarquables de son siècle. Dès ses premières représentations, à Paris, quand elle se composait de dix artistes comédiens et comédiennes, dix parts2, et d'un gagiste emplôyé à jouer de petits rôles 3, on avait été très satisfait, en particulier, du jeu et de l'agrément des femmes. — Du moins pour les figures de jeunesse; car, on n'avait pas encore entièrement rompu avec la convention, qui travestissait les rôles de femmes et faisait paraître sur la scène des comiques vêtus d'une robe4. —Ces princesses de la comédie, chez Molière, étaient Madeleine Béjart, la Duparc et la de Brie.

Les diverses aptitudes pour le sérieux et le comique s'harmonisaient chez Madeleine Béjart, l'amie dévouée de Molière, la compagne de ses aventureux débuts, l'héroïne comme femme, sœur ou mère, d'une énigmatique histoire, qu'on n'élucidera jamais pleinement. Elle put être Jocaste, en la Thébaïde, et jouer Dorine dans Tartuffe. Elle était à volonté reine ou soubrette, en attendant que Mllc Beau val vînt à briguer, en son lieu et place, l'un et l'autre emplois.

Très jolie, très courtisée, volage d'autant, la Duparc allait

i. Le comédien Montfleury osa remettre à Louis XIV une requête, dans laquelle il accusait Molière d'avoir épousé sa propre fille. Le roi avait répondu, en tenant sur les fonts du baptême, avec Madame, le 28 février 1664, le premier-né du ménage prétendument incestueux.

2. Béjart aîné, Béjart cadet, Duparc, Dufresne, de Brie, Brécourt, MUes Madeleine Béjart, Duparc, de Brie, Hervé.

3. Croisac.

q. Les hommes tenaient les rôles de duègnes et de soubrettes même. Béjart créa Mme Pernelle, de Tartuffe; Beauval amusa le regard et l'oreille sous les coi (Tes de Mme Jourdain, de Mme de Sottenville, de Philaminte.

aussi aisément de la tragédie à la comédie que d'un amour à l'autre. Femme légitime de Gros-René, elle n'avait pas que ce dernier pour partenaire, sur la scène et au dehors. Elle avait créé Ariane dans Alexandre. Charmé de son talent et ravi de sa figure, Racine l'entraîne à suivre dans un autre champ de gloire sa fortune littéraire : il enleva Mlle Duparc a la troupe de Molière pour la garder, avec soi, à l'Hôtel de Bourgogne. Elle se piquait d'être naturelle et sans minauderie. Molière le lui faisait dire en termes exprès, à la première scène de l'Impromptu de Versailles : « Je ne sais pourquoi vous m'avez donné ce rôle de façonnière; car, il n'y a personne, au monde, qui soit moins façonnière que moi. » Et le grand comique de répondre : « C'est vrai, et c'est en quoi vous faites mieux voir que vous êtes une excellente comédienne de bien représenter un personnage qui est si contraire à votre humeur. »

Mlle de Brie avait la partie belle. De la grâce, de la fraîcheur, une voix pure et séduisante, c'était assez pour que les ingénuités lui seyassent à souhait. Elle eut le privilège, telles Mars et Reichemberg en d'autres temps, de s'y maintenir, pendant de longues années, avec ce charme de jeunesse apparente qui garde, à la scène, tout l'éclat de la véritable. Elle aura cinquante ans, Milo de Brie, et elle sera encore l'Agnès de l'École des femmes, et l'on tournera ces jolis vers à sa louange :

Il faut qu'elle ait été charmante Puisqu'aujourd'hui, malgré ses ans,

, A peine des attraits naissants

Egalent sa beauté mourante.

Il y eut, en peu d'années, des changements notables dans cette compagnie, dont Mlles Duparc et de Brie furent l'ornement. Les uns, les unes disparurent ou s'en allèrent ailleurs ; d'autres vinrent, et la troupe se renouvela rapidement.

Dès l'année qui suivit l'installation de Molière, en la période de Pâques, d'où prenaient date les engagements, les contrats,

Dufresne annonçait sa retraite. Duparc et sa femme avaient émigré momentanément sur la scène de la rue Vieille-du-Temple. On regrettait la perte de Béjart, aîné 1, Jodelet, le farceur par excellence, avait apporté du Marais son masque et ses costumes bariolés, pour ne rester, malheureusement, au Petit-Bourbon, qu'une saison, car il mourut l'année suivante. Enfin; l'entrée de Du Crois y, de sa femme, de L'Espy et de La Grange avait porté à douze le nombre des artistes participant aux bénéfices2. En 1662, ce chiffre s'élevait à quinze par le mariage d'Armande Béjart avec Molière (Agnès et Arnolphe; elle avait dix-sept ans, et lui quarante) et l'accession, dans la troupe, de Brécourt et de La Thorillière. On eut d'autres mutations la retraite de L'Espy3, le départ de Brécourt coïncidant avec l'arrivée d'Hubert \ l'exclusion de Mlle Du Croisy et la mort de Duparc5. Un laps de temps assez long se passa dans cet état de choses, sans trouble 111 modification : le cadre était au complet, ou plutôt il su f usait aux nécessités du moment.

Ce fut l'heure prépondérante de l'ancienne Comédie-Française, avant la fusion de 1680. Un parfait accord de talents mettait en leur plus-grande valeur toutes les ressources dont chacun d eux disposait.

Molière avait tiré dès profondeurs de l'observation la plupart de ses types impérissables. Il était, désormais, porté à sa vraie place, entre les maîtres écrivains de sa nation. Quant à la manière dont il interprétait et vivifiait ses propres créations sous les yeux des spectateurs, qui d'entre nous n'a gard-é, dans la mémoire, l'impression tant de fois redite du jugement des contemporains sur Molière acteur! Les expressions mêmes dont ils se servirent se sont répétées, d'âge en âge, comme un écho -fidèle,

I. Mort le 21 mai 1659.

2. 1659-1660.

3. i663.

4. 1664,

5. iGG5.

inoubliable... Il était comédien depuis les pieds jusqu'à la tête... Il semblait qu'il eut plusieurs voix. - D'un pas. d'un sourire, d'un clin

MOLIÈRE, D'APRÈS MIGNARD

d'œil et d'un remlÎment de tête, il faisait plus concevoir de choses que le plus grtnd parleur n'aurait pu en dire en une heure. Le tragique était la partie faible de son jeu. Il s'y obstinait à tort. Et ses

ennemis l'en raillaient fort. Mais personne ne méconnaissait qu'il fût la perfection même dans le comique. Son extérieur y était façonné, comme son naturel.

Son extérieur, disons-nous, car, la question se pose aussitôt à l'esprit. Molière avait-il en partage, avec les dons supérieurs de l'intelligence, cette réunion d'avantages plus passagers, d'où résulte l'attraction physique? Sous son air habituel de méditation et de douceur triste, hors du théâtre, laissait-il voir une façon de visage, qui plût aux yeux, qui fit impression sur le cœur? Était-ce beauté, laideur, que décelaient ses traits? Le Molière de la postérité, tel que l'idéalisèrent peintres et sculpteurs, Mignard, Coypel, Houdon, fut-il bien le Molière de la réalité? Il y eut aussi des images moins apprêtées du grand homme, fort différentes, entre autres, de la belle transfiguration tragique, signée Pierre Mignard, de plus véridiques, en un mot, et partant moins flatteuses. De la comparaison de ces esquisses, que l'admiration du génie n'avait pas encore idéalisées, il ressort, en toute franchise et vérité, que Molière avait la taille médiocre, le buste trapu, la tête grosse, des traits accentués, les lèvres épaisses, barrées d'une noire moustache, et que, sauf l'expression caractéristique du regard, où s'avive le reflet lumineux de la pensée, il lui manquait cette noblesse de physionomie, cette élégance de formes, que réclament les grands rôles tragiques.

Armande Béjart devait ainsi l'envisager, exempte d'illusion étant sa femme. Mlle Molière elle-même, « la fameuse comédienne », ne nous a pas laissé d'image bien authentique f, pas une peinture digne d'elle; car, le portrait qu'en avait tracé Mignard, si frappant qu'on ne le regardait point sans surprise et sans admiration, n'est pas arrivé jusqu'à nous ; et c'est grand dommage, parce qu'on aurait bien voulu caresser de l'œil, et d'une manière sure, que dis-je? interroger à la loupe le minois de l'aînée des CélÍlnènes.

i. Trop douteux sont les divers portraits, que lui attribua la collection Solcirol et d'où Arsène Houssaye a tiré les sujets gravés dans son livre : Molière, sa femme et sa fille.

Ses amis n'avançaient point qu'elle fût en perfection et confessaient qu'il y avait en elle des parties défectueuses ; de moins indulgents prétendaient qu'elle était sans beauté. Mais le consentement était unanime sur ce qu'avait d'engageant l'ensemble de sa personne, sur- son adresse en l'art de plaire, sur la jolie manière qu'elle avait de se parer et de se coiffer et sur le cachet de fantaisie dont elle relevait ses moindres ajustements. De grandes dames se surprenaient à l'imiter, à recevoir de la comédienne les inspirations de la mode 1.

Très aimable, au goût de bien des gens, ayant la physionomie piquante et capable, à ce qu'en a dit Grandval le père, d'inspirer la passion, Armande Béjart attirait sur ses pas plus d'un courtisan empressé. Elle eut aussi plus d'un ennemi, de son vivant et après sa mort. Que de plumes se sont agitées sur le sujet des souffrances, justifiées ou non, qu'infligèrent à l'homme de génie, malheureux en ménage, ses étourderies, ses légèretés2 ! Vraiment, il fallait que Molière en eût l'âme très occupée, car, des traces en sont restées visibles dans toute son œuvre. La frivole Armande inspira en partie l'École des Maris. Il y a des détails de sa figure reconnaissables au portrait mi-galant, mi-fàché, que Cléorite fait de Lucile, dans le Bourgeois gentilhomme, L'Ééole des Femmes trahit des transes et des tourments auxquels n'aurait pas été étrangère la petite Béjart, que Molière commençait à aimer éper-

i. «Tous les manteaux de femmes, que l'on fail présentement, ne sontplus plissés ; ils sont tout unis sur le corps, de manière que la laille parait plus belle; ils ont été inventés par MILe Molière. » (Mercure galant, 1673.)

2. Deux fils naquirent de cette union troublée. Le premier eut pour parrain Louis XIV même, honneur insigne, qui n'emportait pas une garantie de longue vie ; car, aussi bien que son frère, il mourut jeune. Mais, au foyer du poète, une fille était restée, jolie, spirituelle, et dont les agréments trop remarqués alarmèrent de bonne heure la coquetterie maternelle. Elle avait grandi tôt; on la mit au couvent. Seulement elle ne se sentait point la vocation du ciel, et déclara que jamais elle ne serait béguine, sinon par force. Il fallut la reprendre au logis. Elle venait d'y rentrer, lorsque Chapelle, ancien ami de son père, lui posa cette question : « Quel Age as-tu? » et en reçut celte fine réponse : « Quinze ans bientôt, mais ne l'apprenez pas à ma mère ! J)

dument, alors qu'il versifiait cette comédie. Quant à dire qu'il y eût infiniment d'elle en Célimène, c'est relever un détail qui n'est plus ignoré de personne. Elle était par essence une beauté coquette. Elle avait l'humeur changeante et commandante ; et c'était sa fantaisie, a ce que nous assure l'auteur de la Fameuse comédienne, de vouloir être applaudie en tout, de n'être contredite en rien et de prétendre que les amants lui fussent soumis comme des esclaves.

A cette Armande Béjart, qui jouait au naturel, dans la vie, ce qu'elle représentait de si bon cœur, au théâtre, revenaient de droit les grandes coquettes et les amoureuses. Célimène fut son triomphe.

Charles Varlet de La Grange, entré chez Molière en 1659, lui donnait la réplique. C'était un jeune premier fort apprécié, sous les habits a rubans de Lélie et de Clitandre. Il avait la tournure élégante, les traits réguliers, le sourire fin, l'intelligence vive et souple, avec des apparences distinguées, une grâce sans fadeur, un jeu plein de ressources, qui lui permettait de parcourir. avec une égale sûreté toutes les nuances de ce personnage si transformable. Il ne s'y tenait pas exclusivement, mais abordait aussi, en acteur consommé, les rôles de haut comique. Que n'était-il point, d'ailleurs, que ne faisait-il pas, dans la maison, cet homme si scrupuleux, si actif, si complet! Il y remplissait, de surcroît, les fonctions de secrétaire, de trésorier et d'orateur; l'annonce, l'affiche, les affaires intérieures, les écritures comptables, sans grandes complications encore, tout relevait peu ou prou du coup d'œil sagace, de l'esprit d'ordre, de l'intelligence et de l'habileté de La Grange. Il excellait surtout en qualité d'orateur de la troupe1,

i. On suppose qu'il est question de La Grange (voy. Larroumct, la Comédie de Molière), dans le Ragolin de Cliampmeslé, où il est -parlé de cet acteur,

Si jeune, si bien fait, qui déclame si bien,1

\* Qu'on aime tant et qui, quand la pièce est finie,

Vient toujours saluer toute la compagnie

Et faire un compliment.

Pareillement s'étaient acquis une réputation d'éloquence, à l'Hôtel de Bour-

[texte\_manquant]

une fonction particulière au théâtre d'alors, et qui exigeait, en même temps qu'un réel talent de discours, de l'assurance et du sang-froid; et c'était un plaisir vrai de l'ouïr, nous apprend Chapuzeau, car il y mettait beaucoup de feu et de hardiesse.

Combien était différent du fidèle La Grange le sieur Marcoureau de Brécourt1, avec la fougue de son tempérament et la mobilité de son caractère, qui le faisait changer de compagnie aussi aisément qu'il aimait à changer de condition et de pays ! C'était, au demeurant, un homme fort incommode. Connu pour un de ces spadassins endiablés à qui l'épée ne tenait pas au fourreau, hanteur de cabarets et de brelans, la violence de son humeur l'avait poussé a l'aventure. En quel lieu, en quelles circonstances s était-il trouvé sur le chemin de Molière? On ne sait rien de précis à cet égard, sinon qu'il venait du Mans, lorsqu'il entra dans la troupe du Palais-Royal, le 10 juin 1662. Il ne s'y était tenu qu'environ deux années, au bout desquelles, éprouvant le besoin de voir d'autres visages, il était passé, en Pâques i664, à l'hôtel de Bourgogne pour revenir bientôt dans la troupe de Monsieur. A part la turbulence de son naturel et le décousu de ses mœurs, Marcoureau de Brécourt était une utile recrue : les rôles tragiques ne l'embarrassaient pas plus que les rôles à manteau et les paysans. Il avait joué d'original le personnage d'Alain, dans l'École des femmes, et d'une telle guise que, pour celui-ci ou pour un autre, le majestueux Louis XIV n'avait pu s'empêcher de dire : « Cet homme-là ferait rire des pierres ! » Brécourt ne se contentait point de briguer l'estime pour son talent de comédien ; il se mêlait d'y prétendre littérairement et de composer en vue du théâtre. S étant brouillé sur ce chapitre avec Molière, il alla porter ses pièces à l'Hôtel de Bourgogne. Mais, s'il avait la tête chaude,

gogne: Bellerose, Floridor et Hauteroche; au Marais: Mondory, Dorgemont et pardessus tout La Roque. Le dernier orateur en titre de la Comédie fut Le Comte, successeur de La Grange.

t. Né à Paris en 1638.

Brécourt avait le cœur bon; il devait oublier ses griefs, et après la. mort du maître de la comédie, il donna la preuve la moins douteuse de l'affection vivace qu'il gardait à sa mémoire, par la manière dont il en parla1.

Mais nous allions oublier Mlle Beau val, la sémillante Beauval.

Elle porte, à l'ordinaire, le cotillon court et la cornette dans le répertoire de la Troupe du Roi. Elle n'a pas été des plus mal partagées, à la distribution des emplois : les servantes font beaucoup de bruit sur le théâtre de Molière. Si la plupart de ses valets ne sont que d'arrière-plan, si les Crispin, les Scapin, les Scaralnouche, encore embarrassés de leur vieille livrée latine ou de leur défroque italienne, ont conservé, dans l'air de leur visage, • je ne sais quoi d'étranger, que les Dorine, les Martine, les Nicole sont bien à celui qui les créa! Il les a tirées des entrailles de la famillè française. Il leur a communiqué un feu, une personnalité, un accent dignes des plus heureux effets de son génie. Mlle Beauval avait à rendre ces physionomies pittoresques et réelles. A vrai dire, elle n'y avait pas réussi, du premier jour. Elle eut quelque peine à se faire accepter, qualités et défauts. A force de vouloir plaire, elle avait déplu particulièrement à Louis XIV.

Votre Mademoiselle Beauval, disait le grand roi au directeur de la troupe est insupportable; comme elle a de belles dents, elle veut les montrer, et elle rit à tout propos. Congédiez-la; je n'en veux plus.

Il n'y avait pas à contrarier ouvertement l'opinion du plus absolu des monarques. Molière s'était incliné sans répondre ; mais, en se retirant, il réfléchissait à la façon dont on aurait à s'y prendre pour le faire revenir sur cette sentence. Congédier Mlle Beauval, il n'en avait nullement l'envie. Or, à ce moment-là, Molière poussait devant soi la comédie du Bourgeois gentilhomme. Il avait affaire avec Nicole, et il s'était dit : « Le roi trouve qu'elle rit trop. Eh bien 1 je la ferai rire encore davantage, j'utiliserai son

i. V. L'ombre de Molière, jouée une seule fois, à l'Hôtel de Bourgogne, en 1674.

défaut de sorte qu'il paraisse une qualité, et la chose tournera a la satisfaction générale. » Alors, il inventa le rire de Nicole. Il jeta dans la pièce ce fameux hi ! hi ! dont les cascades sonores sont le triomphe des rieuses sur la scène. L'effet en fut irrésistible, à la représentation. Louis se ravisa et s'empressa de dire a son poète : « Votre actrice est excellente. Je la garde. »

Elle ne quittera plus la maison, ni son emploi, jusqu'au moment éloigné de le repasser à Mlle Desmares1. Elle sera Dorine, ou Martine, ou Toinette ; et après avoir joué toutes les servantes de Molière, elle sera soubrette, et quelle soubrette, chez Regnard !... Mais, à vingt années de distance, combien le ton et le genre, les façons de parler et d'agir, paraîtront avoir changé de Toinon à Lisette!

La plupart des acteurs de Molière jouaient leurs rôles du mieux qu'ils le pouvaient, sans viser plus haut ni plus loin. De certains, à l'instar de leur maître et de Baron, caressaient des ambitions d'auteurs. Quelques autres observaient et notaient les détails de cette vie théâtrale, dont leur attention était quotidiennement occupée. Pendant qu'Hubert et La Thorillière tenaient les livres de comptes officiels de la troupe, La Grange enregistrait jour par jour les pièces reçues, les recettes encaissées, les incidents survenus; et ces menues choses, il les griffonnait avec une naïve précision, comme des faits ou comme des impressions dont il voulait garder le souvenir, sans guère se douter qu'il assemblait, pour les curieux de l'avenir, des feuillets d'archives infiniment précieux.

Chacun, au surplus, faisait preuve de zèle et de bonne volonté, à la mesure de ses forces. Les domestiques des comédiens avaient aussi leurs bouts de rôles. Et c'est ainsi que la future Mlle La Grange, Marie Ragueneau, femme de chambre de Mlle de Brie, « si douce à servir », créa la Marotte des Précieuses V

1. Celle-ci devait en user plus librement encore que Mlle Beauval. Souvent, au milieu d'une scène, elle interrompait tout à coup l'action, pour céder à une folle envie de rire, qui la prenait. Mais le public l'aimait, la gâtait et l'applaudissait dans ses étourderies mêmes.

ridicules; et que le laquais de Molière t, un certain Du Périer, destiné à devenir un gros personnage, au théâtre et dans les affaires, trouva moyen de se loger en des deuxièmes et troisièmes emplois. Molière savait rendre efficaces les moindres concours, à plus juste raison utiliser les talents originaux et souples, dans une troupe aussi limitée que la sienne, où il fallait incarner un si grand nombre de rôles, passer indifféremment du plaisant au sériéux et n'être inférieur. dans aucun genre. Il avait le secret d'ajuster ses pièces à la portée de ses acteurs, de sorte que, suivant, l'expression de Gabriel Guéret, ils semblaient nés pour tous les personnages \_ qu'ils représentaient: .

Avec le sens profond qu'il possédait du naturel et du vrai, il ne poùvait .que se montrer, fort attentif, du moins autant que le permettaient-Jes modes du temps, aux signes de la vraisemblance extérieure. Le soir de la première-de Tartuffe, il était entré dans la loge de M"" Molière et, la trouvant vêtue d'une toilette magnifiqrie pour jouer le rôle d'une femme, qui est incommodée dans la pièce, il l'avait pressée vivement de changer de robe.

Surtout il ne croyait apporter jamais assez de sollicitude à surveiller l'exactitude du jeu et delà diction. Tout y était raisonné et calculé d'avance, les pas, les gestes, les œillades. Il avait imaginé, rapporte l'abbé Dubos, des notes pour marquer les tons qu'il devait prendre en récitant ses rôles, et qui convenaient à ses acteurs comme a lui-même. Enfin, chaque détail de la profession théâtrale lui tenait fortement à cœur; et il s'y dépensait avec un zèle, que ne ralentissaient ni la fatigue ni la maladie. Sa tâche était facilitée par l'esprit de concorde (exemple rare et notoire), qui régnait entre les artistes, groupés autour de lui. Les dissentiments ne duraient guère. Il y avait à compter quelquefois avec les récriminations des femmes. L'émoi se dissipait vite. Il y eut des fugues

i. Molière était l'homme du monde, au rapport de Grimarest, qui se faisait le plus servir : « Il fallait l'habiller comme un seigneur. » V. une curieuse brochure de Georges Monval, Le Laquais de Molière.

passagères; de désertions véritables, on ne connut que celle de Brécourt, qui s'en était allé mécontent, sur un refus de jouer sa - Noce de Village1, et celle de Mlle Duparc, qui s'était laissé séduire aux instances de Racine, plus jeune et mieux écouté d'elle que

ne l'avait été Corneille. En un mot, chacun travaillait pour Mo-

lière, et lui se prodiguait pour tous.

De même qu'il appliquait toutes les facultés de son génie créateur à les alimenter d'un répertoire sans

égal, il vouait -aux mille soins de la scène et des coulisses toutes les minutes libres d'une vie souffrante et tourmentée. Il y épuisa prématurément ses forces. Le 17 fé-

MORT DE MOLIÈRE

vrier 1673, il fut arraché brusquement à l'art et a la vie. La mort lui avait porté ses derniers coups au milieu des rires du théâtre.

Ce fut de l'effarement, parmi ceux qui tiraient toute leur substance de son esprit et de son souffle.

Le roi fut prêt à croire que, le grand homme n'étant plus là pour les soutenir, il ne restait rien de mieux à faire à ces comédiens,

J. La pièce ne parut qu'en 1666,

privés de leur chef, qu'à se fondre avec une autre troupe, disposant d'une organisation bien établie. Il allait en donner l'ordre. Mais un homme prévoyant et sage gagna de rapidité. C'était Varlet de la Grange, l'économe, le directeur presque attitré de la Compagnie. Il ne laissa pas s'affermir l'opinion qu'elle fût désorientée, anéantie. Sous son impulsion, après une semaine donnée au deuil, les comédiens rouvrirent, le 2k février, avec le Misanthrope, et continuèrent la série de leurs spectacles, comme à l'accoutumée. Sans trop de chocs on traversa la période du Carême et l'on atteignit le moment de la clôture annuelle de Pàques. L'honnête La Grange s'était séparé de ses camarades avec l'espoir de les retrouver tous, a la rentrée, fidèles à leurs souvenirs, à leurs engagements.

Du nouveau se passa pendant les vacances pascales. Les émissaires de l'Hôtel n'avaient pas manqué l'occasion d'intriguer, attirant à l'appât des promesses les meilleurs artistes, semant parmi les autres les ferments du doute et de l'inquiétude et comptant bien ruiner une concurrence dénuée de ressorts.

Quatre défections importantes avaient dénoncé le résultat de ces manœuvres. Baron, l'illustre Baron, qu'on surnommera le Roscius moderne, La Thorillière, Beauval et sa femme étaient passés, armes et bagages, dans le camp de l'Hôtel de Bourgogne. Qu'allaient devenir le reste des comédiens? Privés de direction, trop incertains du lendemain, dédaignés de leurs orgueilleux émules, seraient-ils réduits a briser leur association, puis à courir isolément les chances de l'exode en province ? La Grange et Armande Béjart, qui avaient reçu en héritage l'autorité de Molière, celui-là en vertu d'un esprit d'organisation plein de ressources, celle-ci pour le nom de son époux, sa situation personnelle et l'apport des fonds dont elle avait à régler l'emploi, tous deux auraient pu croire la situation désespérée. Car, dans le même moment, la troupe en désordre recevait un dernier choc. On lui avait signifié nettement qu'elle devait déloger, qu'elle n'était plus chez elle, qu'elle n'avait plus de théâtre.

Une première fois,-Louis XIV avait sacrifié, nous nous en souvenons, Molière à Lulli. Par de nouvelles intrigues, le surintendant de la musique était arrivé à obtenir que la salle du PalaisRoyal appartiendrait exclusivement aux pompes et magnificences

de l'opéra. Et, sans autre forme de procès, il en avait chassé les acteurs de comédie.

La Grange encore fit front au péril. Il réconforta les courages, resserra les liens de camaraderie, qui menaçaient de se rompre, et de telle manière gouverna la barque en danger qu'il la ramena au port, une seconde fois, saine et

SCÈNE DU MISANTHROPE, D'APRÈS MOREAU LE JEUNE

sauve. Par chance se trouvait, rue Guénégaud, une. belle salle de spectacle toute préparée et pourvue d'un matériel abondant. Il fallait se hâter; car, on savait de bonne source que les comédiens du Marais avaient eux-mêmes des vues sur ce théâtre, qu'avaient fait construire, en 1670, dans un jeu de paume loué par bail à un Maximilien de Laffemas, sieur de Soyecourt, deux

associés, gens habiles et entreprenants : Alexandre de Rieux, marquis de Sourdéac, et François Bersac de Fondant, écuyer, sieur de Champeron. On l'avait aménagé pour des - représentations tragiques et opéradiques. Mais l'éternel Lulli s'était encore jeté à la traverse ; et il avait évincé du privilège, en 1672. ceux auxquels on avait concédé l'exploitation 1. De sorte que ladite salle, l'orchestre et les machines, étaient restés grevés d'un lourd loyer bien inutilement, et que .Sourdéac et Champeron ne demandaient plus qu'une chose : rétrocéder leur bail.

Armande Béjart se souvint fort a propos d'une somme considérable prêtée, autrefois, par Molière à l'ingrat Florentin : elle exigea le remboursement des 11 ooo livres, dont Lulli était redevable a la succession de son mari; et, le 23 mai 1673, le lendemain même du jour où elle avait recouvré sa créance, elle entra en négociations, aidée des conseils de La Grange, avec les occupants de l'ancien jeu de paume. Ceux-ci en demandaient trente mille livres comptant; les comédiens en versèrent quatorze mille, et l'on convint que le reste serait transformé en une participation de Sourdéac et de Champeron aux bénéfices de l'entreprise nouvelle.

11 y avait un peu plus de deux mois que Molière était mort. Le 3 mai 1673, Varlet de La Grange, Hubert, La Roze de Rosimond, récemment sorti du Marais dont il était le meilleur comédien," Gassot du Croisy et M-es Molière, Marie Ragueneau de La Grange, Angélique Gassot du Croisy et Catherine Le Clerc, femme de Brie,, s'étaient entendus à passer un acte, en vertu duquel ils formaient une association pour continuer à représenter, sur un autre théâtre, le répertoire du fondateur de la troupe. Ils prirent possession de leur nouvel établissemene, et le public les y suivit.

I. Cambert et Perrin y donnèrent l'opéra, de mars 1671 à mai 1672 ; puis ce dernier, qu'éliminèrent ses associés, au commencement de 1672, avait été remplacé comme librettiste par Gilbert.

a. Veuve en 1677. Au contrat signa pareillemeht une Mil. Aubry.

3. Il était exactement situé dans l'ancienne rue des Fossés-de-Neslc plus tard rue Mazarini, puis Mazarine, en face de la rue Guénégaud.

Tout n'alla point sans 'encombre. Des contestations ne tardèrent pas à s'élever entre les sociétaires et leurs vendeurs devenus participants et qui, peu a peu,avaient grossi la voix, haussé

les prétentions, s'ingérant dans le choix des pièces, imposant des comédiens et des comédiennes, et voulant mettre la main — ce qui était le plus grave — sur le bureau de la recette.

On en vint à bout, avec le temps et l'assistance des tribunaux. Enfin dans l'intervalle, les successeurs de Molière s'étaient fortifiés d'une adjonction importante. Ceux du Marais, dont les affaires allaient de mal en pis s'en étaient allés frapper à leur porte.

SCÈNE D' « AN DROMAQ UE », D'APRÈS GRAVELOT

Le a 3 juin 1673, une ordonnance de Colbert les avait réunis d'office aux « Comédiens du roi1 ». -

1. Au moment de la fusion la troupe du Marais inscrivait sur sa liste : Regnault Petit-Jean, sieur de la Roque; Achille Varlet, sieur de Verneuil, frère de La Grange,

La troupe de l'hôtel Guénégaud eut une chambrée superbe, le dimanche 9 juillet, lorsqu'elle donna le Tartuffe, pour la réouverture de saison, avec l'élite de ses.artistes, anciens et nouveaux. Elle tenait constamment en vedette l'œuvre moliéresque. Elle n'y renfermait pas exclusivement son programme. La tragédie n'en était point bannie: Thomas Corneille, qui eut le travail poétique très fécond, fut de ses auteurs attitrés. Enfin les pièces à grand spectacle, autrefois le triomphe des comédiens du Marais, y eurent leur tour, montées avec un éclat qui paraissait alors surprenant.

Cependant, l'Hôtel de Bourgogne continuait de porter le titre de Troupe royale, de recevoir une pension annuelle de douze mille livres et de vivre sur le crédit de son ancienne gloire. La Grange fit un coup de maître. Il entraîna, rue Guénégaud, l'étoile de première grandeur qui brillait sur la scène de la rue Mauconseil, l'illustre Champmeslé, et avec elle fit passer d'une maison a Fautre le théâtre entier de Racine. Son mari, le sieur de Champmeslé l'avait suivie; Armande Béjart s'était effacée devant elle et avait pris le second rang parmi les femmes pour céder le premier à la reine de la tragédie, qui avait imprimé sa figure à Bérénice, a Iphigénie, à Roxane, à Phèdre. La troupe des grands comédiens ne s'était pas encore remise de cette cruelle atteinte, lorsque la disparition de La Thorillière1 et d'autres causes achevèrent de la désorganiser. Le roi dénoua la situation par un acte de son bon plaisir : il ordonna la jonction des deux Com-

Joseph du Landas, sieur du Pin, Nicolas Dorné, sieur d'Auvilliers, François Guérin, sieur d'Estriché; Mmes Catherine des Urlis, Marie Vallée, Marie Dumont, femme de Pierre Auzillon, guidon de la compagnie du Prévost de l'Isle de France, Louise Jacob de Montfleury, femme de Joseph du Pin, Françoise Victoire Poisson, femme de d'Auvilliers, et Judith de Nevers, dite Guyot. Après la réunion, les comédiens formèrent vingt et un sociétaires, ayant en tout dix-sept parts et demie. Le <6 avril 1674, Mlle Guyot perdit une demi-part et, du 19 octobre f6y4 au 11 février 1675, les Dauvillicrs et les Dupin ayant été expulsés par leurs camarades, et chacun de ces couples représentant la jouissance d'une part et demie, le nombre des parts tomba, momentanément, à quatorze. V. l'Histoire adrninistrative de la Comédie-Française, par Bonassies.

1. La Thorillière mourut, le 27 juillet 1680.

pagnies. De son camp de Charleville, a la date du 18 août 1680,

il avait fait expédier cet ordre, avec la liste toute dressée de comédiens de l'une et de l'autre troupes, qu'il entendait garder à son service1; et, quatre jours plus tard, Boileau-Puymorin, frère de

1. Dès le dimanche 25 août les deux compagnies réunies, conformément aux ordres reçus, jouèrent de conserve Phèdre et les Carrosses d'Orléans. Le 21 octobre fut signée la lettre de cachet prescrivant qu'il n'y aurait plus qu'un seul théâtre français, ainsi que la liste définitive des comédiens devant en faire partie, quinze acteurs et douze actrices ayant ensemble vingt et une parts et quart, plus la demi-part,

que se réservait le roi, soit au total, vingt et une parts trois quarts. Mais, voici le texte authentique des deux pièces :

DE PAR LE ROT,

Sa Majesté, ayant estimé à propos de réunir les deux troupes de comédiens establis à l'hostel de Bourgogne et dans la rue de Guenegaud, à Paris, pour n'en faire à l'avenir qu'une seule, afin de rendre les représentations plus parfaites par le moyen des acteurs et actrices auxquels elle a donné place dans ladite troupe, Sa Majesté a ordonné et ordonne qu'à l'avenir lesdites deux troupes de comédiens seront réunies pour ne faire qu'une seule et mesme troupe. Et sera composée des acteurs et actrices dont la liste sera arrêtée par sa dite Majesté ;

et, pour leur donner moyen de se perfectionner de plus en plus, Sa Majesté veut que ladite seule troupe puisse représenter les comédies dans Paris, faisant deffenses à tous autres comédiens français de s'establir dans ladite ville et fauxbourgs, sans ordre exprès de Sa Majesté. Enjoint Sa Majesté au Sr de la Reynie, lieutenant général de police, de tenir la main à l'exécution de la présente ordonnance.

. FAICT à Versailles, le xxi\* jour du mois d'octobre 1680.

LOUIS.

COLBERT.

LISTE DES ACTEURS ET ACTRICES, dont le Roy veut et ordonne que sa troupe de comédiens français soit composée premièrement : ..

ACTEURS

Charles Chevillet de Champmeslé (part). Michel Boiron [Baron] (part).

Raymond Poissod (part).

Charles Varlet de la Grange (part).

Jean Pitel de Beauval (quart de part). Nicolas Dorné Dauvilliers (part).

François Juvenon de la Thuillerie (part). Isaac François Guérin (part, en payant I 000 livres de pension).

Claude Rose de Rosimond (part, en payant 1 ooÕ livres de pension).

André Hubert (part, en payant 1000 livres). Philbert Gassol du Croisil (demi-part).

Jean Raisin (demi-part).

ACTRICES

Marie des Mares, femme de Champmeslé (part). Louise Le Noir, femme de Boiron (quart de part).

Marie Ragueneau, femme de la Grange (quart de part).

Jeanne Olivier Bourguignon, femme de Beauval (part).

Armande Gresinde Claire Elisabeth Béjart, femme de Guérin (part).

Françoise Cordon, dite la Le Comte (part). Catherine Le Clerc, dite la de Brie (part en payant 1 000 livres).

Françoise Jacob, dite d'Ennebaut (part, en payant 1 000 livres).

Despréàux et contrôleur de l'Argenterie, en signifiait la- teneur à ceux qu'elle visait et concernait. C'en était fait. Louis avait jugé, sans .qu'il fût permis à personne de penser autrement, que, désormais, un, seul théâtre suffirait, dans Paris, a la cour et à la ville.

La troupe de Molière l'emportait. On inscrivit au haut de l'affiche cette date mémorable : 21 octobre 1680. La Comédie-

Française était, non pas fondée, car elle existait depuis Molière, mais constituée officiellement et presque établie sur le pied d'une institution d'Etat. Des délégués de l'autorité royale en représentaient le contrôle, extérieurement : madame la Dauphine, l'intendant des Menus-Plaisirs et le premier gentilhomme de la Chambre. A l'intérieur, on comptait sur la sagesse éclairée de La Grange, et de son coadjuteur Le Comte, entré, peu de temps après la fusion, dans la troupe, sur le bon esprit de la maison et le talent de chacun.

ACTEURS

Jean Villiers (demi-part).

Achille Varlet de Verneuil (demi-part).

Noël le Breton d'Hauteroche (part, en payant 1 000 livres),

- ACTRICES

Louise Jacob, dite du Pin (part, en payant i ooo livres).

Judith Nevers Guyot (demi-part).

- Angélique Gassot du Croisil (demi-part).

Françoise Pitel, femme dudit Raisin (demipart) .

FAICT et arresté à Versailles, le xxi° jour du mois d'octobre 1680.

LOUIS.

COLBERT.

CHAPITRE II

Désagréable réveil. — Les « comédiens du roi » sont invités d'une façon pressante à s'enquérir d'un autre gîte. —Le choix rendu difficile. — Longues pérégrinations d'acteurs sur le pavé. — Enfin permission leur est acquise de bâtir et de s'établir rue des Fossés-Saint-Germain. — Un regard jeté dans l'intérieur du nouveau théâtre. — La salle. — Le public. — Solennité d'ouverture avec Baron et Mlle de Champmeslé. — Intervalles d'existence administrative ; arrêt, procèsverbaux d'assemblée ; règlements. — Sous l'œil et la surveillance de Leurs Seigneurs les gentilshommes de la Chambre. — Rapports entre les comédiens et ces patrons incommodes. —Contestations, procès, démêlés extérieurs. — Longue querelle avec les Italiens et les forains. — Pour le maintien d'un privilège.

Dégagés de toute préoccupation de concurrence, seuls a régner sur la scène; les acteurs de l'Hôtel Guénégaud se confiaient doucement en leur prospérité. Ils en jouissaient libres de crainte et le cœur allègre. Tout à coup fit explosion dans leur quiétude une funeste nouvelle; ils avaient à déménager au plus tôt et à se chercher un autre gîte. Ordre leur était venu, le 20 juin 1687, d'avoir à quitter l'immeuble et la rue, dans les trois mois.

Des embarras de voisinage étaient la cause de cette déconve-

nue. Clergie et Comédie ne furent jamais bien étroitement apparentées. Or, Messieurs de Sorbonne allaient ouvrir le collège des Quatre-Nations. Ce collège était à cent toises de distance de l'hôtel Guénégaud, dans la rue Mazarine. Les éducateurs de jeunesse estimèrent que les deux bâtiments étaient encore trop proches et protestèrent contre les inconvénients de la foule bruyante et profane, qu'amènerait aux alentours d'une institution aussi sérieuse que la leur tout le remue-ménage des comédiens. Tant ils sollicitèrent et insistèrent pour le déplacement du voisin que le roi leur donna satisfaction. Louis XIV avait vieilli ; le goût s'en était allé de son âme des divertissements qui lui furent si chers au printemps de son règne... Et les comédiens avaient été priés par le lieutenant de police La Reynie de faire place nette, — sans qu'on s'occupât le moins du monde des dépenses qu'ils avaient supportées à Guénégaud, non plus que de celles qu'il leur faudrait consentir pour remettre les lieux en état, selon la clause de leur bail t, ni des frais qui leur seraient imposés derechef pour s'installer- ailleurs. On les envoya dehors simplement.

Leur embarras fut extrême. Après avoir débattu, dans leur assemblée du 3o juin, les mesures à prendre pour en sortir, ils arrêtèrent d'un commun accord qu'on achèterait un fonds, dans l'endroit de Paris le mieux approprié a ce dessein, c'est-à-dire le plus accessible au public. Il fut décidé qu'on prélèverait des retenues journalières sur la recette, afin de subvenir aux frais de l'acquisition, et l'on se mit à chercher. Les comédiens eussent trouvé leur affaire en peu de temps. Mais il fallait en référer à la volonté du roi, solliciter le consentement du pouvoir, et les choses ne s'arrangèrent pas aisément, comme nous l'allons voir.

Ils avaient songé à un terrain situé rue de l' Arbre-Sec; réponse leur fut donnée qu'ils n'y pouvaient donner suite. Ils jetèrent les

i. Il leur en coûta 5 ooi livres 9 sous.

yeux sur l'hôtel de Sourdis, rue Neuve-des-Fossés-Saint-Germainl'Auxerrois. Un marché préalable avait été conclu avec le marquis d'Alluye et ses créanciers. Le plan du local avait été levé en due forme, présenté au roi, approuvé. Ils allaient passer le contrat, après bien des voyages à Versailles, a Saint-Cloud, a Meudon, où pérégrinaient le monarque et la cour. Vaines démarches. Le curé de Saint-Germain l'Auxerrois, qu'on n'attendait pas dans l'occurrence, avait fait obstacle à leur installation en l'hôtel de Sourdis, prétextant que de leur théàtre on aurait entendu à plein les orgues, et de l'église non moins clairement les violons. Là-dessus, on les avait engagés à tourner leurs pas autre part. Ils quêtaient et marchandaient la place un peu partout, et, par une malechance obstinée, rencontraient, chaque fois, sur leur chemin, une résistance ecclésiastique. Des maisons faisant partie de l'ancien hôtel de Nemours, avec issue sur le quai des GrandsAugustins et sur la rue de Savoie, leur vinrent en tentation. Et aussitôt de lever encore des plans, de les porter à Louvois et d'exprimer leur ferme espoir d'une prompte autorisation. En effet, Louis a donné son adhésion. De crainte d'un nouveau contre-temps, ils s'empressent a conclure le marché; ils vont passer les dernières signatures. A cet instant juste, ils apprennent que l'affaire a été remise en question. L'entrée de la Comédie par le quai des Augustins a été jugée inadmissible, mais on accepterait... peut-être qu'elle se fit sur la rue de Savoie. Résignés, ils modifient leurs premières dispositions, adressent une supplique à Louvois, en expédient le double à La Reynie, et attendent. Louvois a répondu qu'il s'était désintéressé de cette question, qu'il n'en avait plus cure. La Reynie les renvoie a M. de Seignelay. Et celui-ci déclare en fin de compte que le roi a retiré son approbation, et qu ils aient à se pourvoir ailleurs.

Ils tiendraient, disons-nous, à cet endroit qui leur parait bien sis, avantageux. Le curé de Saint-André-des-Arcs a èntrepris le voyage a Versailles, afin de représenter au roi qu'il n'y aurait

tantôt plus dans sa paroisse que des aubergistes et des coquetiers, .et que s'il venait encore des comédiens, pour-le coup- son église serait déserte. Les grands Augustins, à leur tour, ont exprimé de vives réclamations; lèurl provincial!en personne, le Père Lambrochons,' a porté la parole la-contre. Et les bourgeois s'en sont mêlés,; des gèns. du Palais, des habitants de là ruedLAnjou, trouvant fort étrange qu'on songeât à venir embarrasser leur rue, leur paisible quartier. L'avocat Billard avait crié plus fort, que personne autre 'et déclaré, pour que nul n'en ignorât, qu'il ne lui plaisait pas à lui de se divertir !

Les pauvres acteurs ne se décourageaient ni ne se plaignaient. On avait l'esprit fait à ces dépendances, dans l'heureux siècle de Louis XIV ; une humiliation de plus .où de moins ne comptait guère, quand il fallait continuellement baisser la tête. De tant de lieux rebutés, ils continuaient à tâter les terrains environnants avec une admirable persévérance. Ils avaient pensé. à un coin propice, rue de Montorgueil; mais, pendant qu'ils alignaient leur façade sur le papier, les exclamations du curé de Saint-Eustache avaient retenti si fort à leurs oreilles <ju'ils-s'étaient enfuis, sans attendre le reste. Dans ses récriminations, celui-ci se plaignait à tous les échos d'avoir déjà derrière, son église, à l'Hôtel de Bourgogne, les comédiens italiens, .et, devant; non loin de là, chez son voisin de Saint-Roch, aù Palais-Boy al, l'opéra de Lulli; sa lamentation était sans fin sur ce qu'on voulait porter tous les théâtres de Paris sur sa paroisse..

On leur a conseillé un emplacement, qui donne sur la rue de ! Arbre-Sec, proche la rue du Trahoir, et sur la rue Bailleul, une propriété appartenant au frère de Seignelay, qui ne demanderait qu 'à en réaliser la vente. Cette fois, on est à peu près sûr d aboutir. Il est certain qu'on n'aura pas -d'obstacles, du côté de ce puissant personnage. Pour en terminer, il ne resterait qu'à se rendre acquéreurs d'une petite maison de Chartreux, et qu \*ü importe de démolir, afin de rendre la place carrée. Mais le roi,

BARON

paraît-il, voit une difficulté a cette affaire. Et nos acteurs sont toujours sur le pavé.

De désespoir, ils présentent deux plans à la fois, l'un de l'hôtel de Sens, rue Saint-André-des-Arcs, l'autre de l'hôtel de Lussan, rue des Petits-Champs. Un des leurs, en ce moment, agit auprès du roi, a Fontainebleau. Raisin a été chargé de faire agréer de Sa Majesté ou celui-ci ou celui-là. On ne leur laisse pas l'embarras du choix : tous les deux sont repoussés. Les comédiens insistent, sous forme de très humbles remontrances, exposent qu'ils ont passé des engagements en règle et supplient qu'on les laisse enfin arrêter, en l'hôtel de Lussan, leur course vagabonde à travers Paris. Seignelay, intérieurement piqué de n'avoir pas vendu sa maison, réplique à leurs doléances par un ordre de s'établir à l'hôtel d'Auch, rue Montorgueil. Ils s'y ruineraient en peu d'années. La compensation n'est pas de leur goût. Ils demandent qu'on leur permette plutôt d'employer leur argent à bâtir, soit place des Victoires, où La Feuillade leur offre un local, soit rue des Petits-Champs, où ils ont découvert un immeuble disponible, soit rue Neuve-des-Fossés Saint-Gèrmaindes-Prés, qui leur réserverait le jeu de paume de l'Etoile.

Ils n'ont plus de requête à, formuler; mais ils ne sont pas au bout de leurs peines. Louis XIV n'a pas vu d'empêchement à ce qu'ils aillent loger rue des Fossés. Un arrêté du conseil, daté du Ier mars 1688, a régularisé leur situation et libellé leurs droits. Il leur en coûtera, au total, deux cent mille livres1, et, à ce prix, ils espèrent qu'on les laissera vaquer tranquillement a leurs affaires.

Ils 1' avaient bien gagné. Les curés, cependant, ne se tenaient point pour battus. Ils revinrent à la charge. Celui de SaintSulp ice se déchaînait furieusement contre les bâtisseurs; et il avait trouvé moyen d'éveiller de nouveaux scrupules dans l'âme

1. L'état général des dépenses, après construction, fut arrêté, le 16 janvier 1687, à la somme de 198 233 livres 16 sous 6 deniers.

vacillante du marquis de Seignelay. Ceux de Saint-Paul et de Saint-Germain-l'Auxerrois, transportés d une pieuse colère, parlaient d'excommunier le vendeur et les acheteurs. Quatre vicaires furent envoyés en délégation auprès de celui qui avait négocié le marché, lui promettant les grâces divines s'il manquait à la parole donnée, et l'assurant, au contraire, qu'il serait ruiné par

T 11 É ATRE DE LA RUE DES FOSSÉS — SAINT - (; Jo: H M A I N FAÇADE, D'APRÈS BLONDEL

un juste chÙtiment du ciel et maudit s'il n'aidait pas à empêcher la réussite de cette entreprise pro fane. Les curés des trois paroisses en furent pour leurs réclamations. On n'eut pas le courage en haut lieu © d'exproprier une fois de plus les comédiens, qui poursui vi ren t

leur construction en toute assurance. Deux maisons conflues furent achetées par eux en même temps. Ils les avaient fait abattre, et confié à un architecte de bon renom, François d Orbay, l'édification de leur salle de spectacle. Les travaux marchèrent rapidement.

C'est en 1669. La Comédie, au grand complet et pcrsonnifiant à elle seule tous les éléments dramatiques dont pouvaient se contenter le Paris et les Parisiens d'alors, s'est fixée dans son nouveau local.

Les sociétaires ont consenti de larges sacrifices. Du moins,

ils peuvent se tenir satisfaits de leur installation déjà fort bien comprise. La salle a la forme d'une demi-ellipse, dont le diamètre en largeur est de treize pieds et demi. La scène aurait pu rece-

voir des proportions plus amples, pour l'usage et la commodité des artistes, si les banquettes , qu' on a dû ranger sur la droite et sur la gauche, pour la satisfaction d'une catégorie privilégiée d'assistants, n'en réduisaient la largeur à onze pieds dans le fond et a quinze sur le devant. Trois étages de loges se superposent. Chacun d'eux a dix-neuf loges et chaque loge a huit places. Au premier étage se font visà-vis celles du roi et de la reine, bombées et dominant

SCÈNE DES PLAIDEURS, D'APRÈS GRAVELOT

l'orchestre comme nos avant-scènes actuelles. Au-dessus d'elles se remarquent, en outre, à chaque étage, deux loges de balcon, soit douze en totalité.

Au rez-de-chaussée sont l'orchestre, étroit et garni de bancs,

et le parterre, où se masse le public debout. Un escalier distinct de l'escalier d'honneur a été pratiqué pour desservir ledit parterre, dans lequel on entre en confusion, et où la station droite est de rigueur, avec la faculté d aller se chauffer, quand le permet l'aisance de la circulation, aux deux grands poêles se faisant face a gauche et a droite. Enfin, au fond, est disposé l'amphithéâtre, qui va s'exhaussant jusqu'au rebord des premières loges. Je laisse de côté le détail des foyers, de la coulisse et des couloirs de communication ou de dégagement', qui complètent l'aspect intérieur du théàtre, et ne ferai que glisser sur les agréments, pourtant bien appréciables, du buffet2, où la distributrice des douces liqueurs garde, aux spectateurs pourvus de belle monnaie blanche, les eaux de framboise, de groseille, de cerise, toutes les succulences qui délectent et rafraîchissent, en été, et les rissolis, les spiritueux, les bons vins d'Espagne, qui réchauffent et ragaillardissent l'estomac, en hiver.

Tout serait pour le mieux imaginable si le tiers de la scène n'était pas encombré de banquettes et, sur ces banquettes, de spectateurs trop voyants, trop remuants, pour ne pas offusquer le décor et l'action. Mais, n'étaient-ce pas les places attitrées des gens du bel air? Il faudra bien du temps et des combats pour les en déloger.

Quand la Comédie-Française, à ses humbles débuts, dut chercher asile en des jeux de paume et donner la ses premiers spectacles, quand les gens s'y poussaient pêle-mêle, au fur et à mesure qu'ils arrivaient, il avait fallu réserver des chaises pour les femmes, qui n'avaient pas trouvé moyen de se caser dans la

i. On notait celle particularité : le petit couloir, du fond de la salle aux premières loges, qui servait d'entrée à l'amphithéâtre, avait trop de largeur, en proportion, et laissait échapper la voix, de sorte que si l'on ouvrait les fenêtres de la façade voisine, on entendait jusqu'au fond du café Procope l'organe sonore des tragédiennes. En 173 '1, le couloir en question fut rétréci et de la place qu'on y gagna furent faites deux petites loges.

2. Il y en avait deux, ù l'hôtel Guénégaud.

salle, ou pour les gentilshommes, qu'eût offensés le coude à coude avec le commun des spectateurs. Et l'usage s'en était maintenu; en faveur de ceux-là spécialement, jusqu'à devenir une espèce de droit acquis, dont ils n'avaient plus voulu se dessaisir, lorsque fut advenu le temps où l'on possédait un véritable théâtre, contenant loges et balcons, où ils eussent pu, cependant,

se carrer à leur aise.

Si l'on eût écouté Molière, on eût prié ces marquis et petits-maîtres d'aller faire montre ailleurs de leur précieuse personne. Il en avait marqué son opinion, haut et clair, par la bouche d Eraste, dans les Fâ-

THÉATRE DE LA RUE DES FOSSÉS-SAINT-GERMAIN LA SCÈNE, D'APRÈS BLONDEL

cheux, et, derechef, par la voix d'Acaste, dans le Misanthrope. Du moins il n'y avait pas tout à fait perdu sa peine et ses paroles ; il avait obtenu que les chaises, qu'on heurtait, déplaçait, tiraillait sur le plancher, à tout instant de la représentation1, fussent remplacées par des bancs immobiles.

L'ouverture du théâtre de la rue des Fossés-Saint-Germain a été faite en solennité, le 18 avril. Sur l'annonce sont accolés Racine et Molière, Phèdre et le Médecin malgré lui. On est accouru

I • ...Mais l'homme, pour s'asseoir, a fait. nouveau fracas Ét, traversant encor le théâtre à grands pas,

Bien que, dans les côtés, il pût être à son aise,

Au milieu du devant il a planté sa chaise,

Et de son large dos narguant les spectateurs,

Aux trois quarts du parterre a caché les acteurs.

Les Fâcheux, I, i.

en grande affluence. Mesdemoiselles les contrôleuses et les ouvreuses sont a leur poste, ponctuelles et vigilantes, et, qui plus est, tenues à ne réclamer aucune gratification aux spectateurs1. Il n'y a pas une place inoccupée dans les loges. Les gardes du corps, les chevau-légers, les bourgeois et les clercs ont versé de bon cœur leurs quinze sols2 pour s'entasser au parterre. Les trois rangs de banquettes, disposées de chaque côté de la scène, sont garnies d'une foule d'officiers, de jeunes magistrats, de financiers opulents, de courtisans chamarrés, par hasard curieux et attentifs. C'est la chambrée complète; la recette atteindra le maximum de quatre mille livres.

A vrai dire, les regards ne seront pas éblouis par le faste de la mise en scène. La rampe, garnie de chandelles, projette comme d'habitude son vacillant éclairage. A chaque entr'acte reviennent les garçons en titre d'office, qui sont experts à en régulariser le tremblotement d'un geste prompt et entendu. La décoration s'est contentée a peu de frais. Mais, de même que chez les anciens, le génie du théâtre se suffit là presque seul pour produire les divers mouvements de l'àme, et d'excellents interprètes rivalisent à en faire partager les illusions.

La Champmeslé emporte l'admiration de la salle entière dans la Phèdre racinienne, depuis dix années remise en bonne place et vengée des victoires de Pradon. Racine, lorsqu'il voulut créer un rôle de femme où toutes les passions fussent exprimées, n'avait-il pas conçu pour elle-même cette figure de douleur et de vérité? On l'a vue touchante et harmonieusé dans les parties de

i. Par un arrêt spécial du 17 janvier 1684, l'assemblée des comédiens avait décidé que les ouvreuses seraient astreintes à donner des chaufferettes aux spectateurs, sans exiger de rétribution.

2. Jusqu en 1699, date de la première ordonnance sur le droit des pauvres, les prix restèrent les mêmes qu'au Palais-Royal, où le parterre coûtait quinze sols, les loges de troisième rang une livre, les secondes loges appelées loges hautes une livre dix sols, l'amphithéâtre trois livres. Seules les places de premières loges et du théâtre (sur la scène), étaient descendues de cinq livres dix sols à trois livres.

douceur, de tendresse, de pitié, avec ce mélange d'artifice dans les parties de vigueur et d'éclat, qu'on prenait pour le suprême de l'art, quand une mélopée chantante enveloppait encore toute la déclamation dramatique. On n'a jamais tant applaudi la Champmeslé.

Ils étaient donc enfin chez eux, relevant, il est vrai, comme toutes les institutions monarchiques, de la tutelle du roi ou de ses mandataires, mais en recueillant ainsi les avantages positifs : pension annuelle de douze mille livres, rétablie depuis 1682, après avoir été momentanément suspendue, dons en argent, indemnités prélevées sur la cassette et autres satisfactions bénéficielles. C'eût été pour le mieux si les gentilshommes de la Chambre, dont ils dépendaient spécialement, ne leur avaient si souvent rappelé qu'on réclamait d'eux, en échange, obéissance pleine et entière aux volontés supérieures.

Dès les premiers jours qu'elle eut à mettre en ordre les détails de son établissement, en sa nouvelle maison, la Comédie avait senti le besoin d'arrêter des règlements durables fixant tous les points essentiels de son organisation présente et future, les droits et les charges de chacun des siens, la répartition équitable des dépenses et des recettes, les intérêts enfin de son privilège. Les acteurs associés n'étaient plus les hôtes du roi. Ils avaient derrière eux un passif lourd, provenant de leurs frais récents d'acquisition et de construction. Une comptabilité régulière et prudente était, désormais, indispensable au bon fonctionnement de l'institution. Les rouages de la machine s'étaient compliqués. On n'en était plus au temps de simplicité héroïque, où, à l'issue de chaque représentation, les compagnons de Molière totalisaient les espèces reçues du public et, les frais décomptés, partageaient entre eux le bénéfice de la journée. La nécessité faisait loi de ces exposés budgétaires, où les réalités bonnes ou mauvaises de toute exploitation se traduisent en chiffres. De ces nouvelles questions les membres du comité s'occupaient en conscience, lorsqu'ils se

réunissaient, tous les huit jours, dans la salle de l'hôtel, et dans leurs assemblées générales. Et ne l'eussent-ils pas fait que les gentilshommes de la Chambre se seraient entendus à y mettre ordre, puisqu'ils en avaient la charge en même temps que l'autorité.

En effet, leur intervention était devenue de plus en plus fréquente et directe. Ainsi que, de nos jours, les ministres sont en continuelle tentation de diriger personnellement la ComédieFrançaise, par-dessus la tête du chef de service qu'ils placèrent là pour les décharger de cette besogne, de même ces gentilshommes avaient la rage de s'immiscer dans les afl'aires de la Compagnie, principalement quand il s'agissait des finances et des femmes. Ils gouvernaient le théâtre en maîtres absolus. Ils subordonnaient a leur ingérence jusqu'aux manuscrits des poètes. En 1719, les ducs de Tresmes, d'Aumont, de Mortemart et de la Trémoille imposèrent un règlement, dont l'observation fut intermittente et où il était stipulé que les auteurs devaient présenter leurs pièces au premier gentilhomme de la Chambre. Il n'était point de si petit détail, où ils ne missent du leur, soit qu'ils y veillassent de leurs propres yeux, soit qu'ils s'en déchargeassent sur messieurs les intendants des Menus, — roitelets, d'une espèce particulière encore ceux-ci, étendant leur indiscret pouvoir sur les domaines capricieux du rire, du chant et de la danse. Que de traits à recueillir, que d'anecdotes a faire revivre, si l'on voulait conter, sur le sujet de l'intendance des menus plaisirs de Sa Majesté et de ses relations de service avec les comédiens et surtout avec les comédiennes ! Mettre en mouvement les artistes désignés pour le répertoire de Paris, de Versailles, de Compiègne, de Fontainebleau, faire le choix entre les favoris du talent ou de l'intrigue, G distribuer aux élus les rôles de marque aimés et disputés : ils en avaient la charge, les difficultés et le plaisir. L'objet de leur sollicitude spéciale était de régler les déplacements des artistes, appelés a réjouir les yeux et les oreilles de la cour, et d où les

-flM.r. r;; TT CI., O 3

comédiennes rapportaient, avec d'aimables souvenirs, de riches présents, des bijoux et des amis. L'un d'eux, le duc de la Ferté,

à qui son état d'intendant valut plus d'agréments que de soucis, en consigna des détails piquants dans son Journal. Les comédiens se

rassemblaient dans l'enceinte des « fermiers des voitures de la Cour». Crocheteurs et valets recevaient leurs bagages. Chaque actrice du Français avait le droit d'emmener avec elle une femme de chambre ; elle désignait sa chaise. Le Kain et ses camarades montaient en trie. Desessarts avait droit à deux places : c'est un égard exceptionnel dont bénéficiait son majestueux embonpoint. Noël, le guide

LES COMÉDIENS EN ROUTE POUR VERSAILLES

de la Comédie, enfourchait sa mazette et donnait le signal aux cochers : les chevaux galopaient, les équipages volaient, la Maison de Molière courait la poste1.

L'autorité des gentilshommes s'exerçait personnellement dans les questions administratives. Elle ne s 'y confinait point, mais s'étendait à tout, aux débuts, aux réceptions des acteurs, aux

i. V. Henri de Chennevières, Les Menus plaisirs du roi.

avis et décisions du comité, a la fixation du chiffre des gratifications ou des pensions et se faisait sentir de préférence dans la distribution des rôles. Les quatre personnages, à qui la volonté du roi avait confié la haute direction du théâtre, envoyaient, à chaque occasion, des ordres, des avertissements ou des remontrances à l'assemblée des comédiens. De temps a autre, ils prenaient le loisir de rédiger des règlements. Le premier de ceux-ci date de l'an 1712. Il enjoignait aux acteurs, sous peine d'amende, de privation de leur part sociale ou de plus griève punition, le cas échéant, d'avoir à se trouver ponctuellement aux répétitions, d'accepter sans résistance les rôles qui leur étaient adjugés par les auteurs, ou leur défendait, en toute espèce de réunion, de perdre les moments à se quereller, à s'entre-dire des choses piquantes et souvent outrageantes, enfin de traiter aucune affaire autre que celle qui avait motivé leur convocation. Le i5 novembre 1719, les mêmes ducs de Tresmes, d'Aumont, de la Rochebaron, de la Trémoille, prince de Tarente, et de Mortemart, confirmaient plus au long leurs instructions du mois d octobre 1712; ils livrèrent aux méditations des comédiens, comme une sorte de code professionnel, les Règlements de Nos Seigneurs les Premiers Gentilshommes de la Chambre. On craignit par la suite que les sociétaires n'en eussent point gardé la mémoire pleine et entière. En mars 1735, ils recevront de la Supériorité l ordre de tenir assemblée pour approuver derechef les termes des anciens règlements, sans exception d aucun arrêt édicté ni d aucune prescription particulière. Le temps aura marché. Des changements seront survenus dans les idées et les habitudes. La troupe essaiera de faire entendre de « très humbles remontrances à Monseigneur le duc de Gesvres », alors en titre, sur ce qu'avaient d'absolu tels articles li, 5 et II, devenus d une observance trop difficile. Ce duc de Gesvres n'écoutera rien, ne changera rien, mais ordonnera l'exécution pure et stricte.

Ainsi, les hommes de cour exerçaient leur ingérence despotique dans les affaires de la Comédie, au grand détriment de l'art et de l'indépendance des talents. Elle eut a endurer de ce côté des tracasseries de toute espèce. Les auteurs en eurent leur part. De 1702 datait officiellement l'institution de la censure. Ce fut a l'occasion d'une pièce de Boindin : le Bal d'Auteuil, où deux filles travesties en hommes, trompées l'une et l'autre par leur dégui-

sement et se croyant de sexe différent, se faisaient des avances réciproques et des agaceries, qui semblèrent suspectes et équivoques à la Palatine. Il avait été décrété qu'à l'avenir les pièces ne seraient jouées qu'après avoir été soumises à l'examen d'un censeur.

Si les brillants comédiens de la rue des Fossés avaient à suppor-

BARON ET DOMINIQUE DEVAIS T LE ROI 1-11

ter d'en haut des vexations et des ennuis passagers, non plus n'en ménageaient-ils l'expérience fâcheuse aux rivaux, qu'une condition subalterne tenait dans leur dépendance.

Entre temps, ils plaidoyaient sans grâce ni merci contre tous ceux qui faisaient mine d'empiéter, ne fût-ce que d'une semelle, sur leur terrain. Il ne faisait pas bon oublier, en ces temps de privilèges, que le Théâtre-Français avait seul le droit reconnu, consacré, de parler français sur les planches. On en avait eu signification nette et précise, presque aussitôt qu'il exista \

1. Les premières inquiétudes des comédiens français dataient du 12 mars 1681, lorsqu'ils jugèrent expédient d'adresser au lieutenant de police une plainte contre

Après avoir vécu en bonne intelligence avec les comédiens italiens, en vertu d'intérêts alternés, de baux et de location de salle en commun, les choses s'étaient gâtées de part et d'autre assez vite. Les gens de la Commedia delV arte s'étant risqués à intercaler des lambeaux de dialogues français entre deux ariettes, les comédiens de Sa Majesté n'avaient pas tergiversé sur la résolution à prendre, mais leur avaient détaché tout aussitôt un exploit en due forme. Le roi, qui se trouvait en bonne disposition de sagesse salomonienne, voulut juger l'affaire en personne. Il avait mandé par devers lui Baron et Dominique. Ainsi qu'il convenait, l'illustre Baron parla le premier, puis ce-fut le tour du facétieux Arlequin.

Sire, avak demandé celui-ci, comment parlerai-je? — Parle comme tu voudras, répondit le roi. — Il ne m'en faut pas davantage, avait reparti prestement Dominique, j'ai gagné mon procès.

N'était-ce point le fond du litige? Louis XIV avait souri. Il avait fallu laisser tomber la procédure. Ce n'était que partie remise. Il y eut maintes occasions de reprendre les hostilités, devant le Châtelet. Lorsque le Théâtre-Italien eut été fermé, en 1697,. pour avoir annoncé La Fausse Prude, sous le règne de Mme de Maintenon, le motif n'en avait pas avec eux disparu. Les théàtres de la Foire s'étaient mis à vivre sur leur répertoire. Les succes-

Joulliani Scotto, dit « le Romain, ou « le grand Scot romain », qui s'était établi avec sa « Troupe royale italienne », rue Mazarine, près la Comédie, et jouait les mêmes pièces qu'à l'Hôtel de Bourgogne, tout en les affichant, sous le titre de farces, dans les carrefours de Paris. Sept années plus tard, ils firent fermer le théâtre d'enfants, dit « les Petits Comédiens-Français », sans considération aucune de la situation particulière de la fondatrice : Mlle de Villiers, femme de Villiers et sœur des frères Raisin, — trois d'entre eux. Douze mois ne s'étaient pas écoulés qu'ils repartaient en campagne contre un Alexandre Bertrand, ancien fabricant de marionnettes, qui s'était permis d'ajouter à ses pantins des acteurs en chair et en os, pour interpréter Le Docteur de verre, à la foire Saint-Laurent. Et les contestations n'arrètèrent plus, comme nous le racontons ci-dessus, avec les entrepreneurs de spectacles forains.

seurs de Molière, qui se réjouissaient déjà d'avoir le champ complètement libre, s'étaient retournés contre ceux-ci; et les exempts avaient marché. Arrêt fut prononcé, interdisant aux forains de jouer des comédies en dialogues. Rendus ingénieux par la proscription, ces derniers pensèrent tourner la diffi-

DÉPART DES COMÉDIENS ITALIENS, D'APRÈS WATTEAU

culté en renonçant aux comédies et en ne jouant plus que des scènes.

On ne l'entendit pas encore de cette oreille. Nouvelle plainte portée, nouvel arrêt rendu. C'était en 1707. Il fallut abandonner aussi les dialogues. Les forains espérèrent qu'on n'aurait plus rien à leur dire, s'ils se retranchaient dans les monologues. Il est vrai que l'acteur parlant était entouré d'acteurs muets, qui lui renvoyaient la réplique en pantomime. De cela justement s'étaient

offusqués les comédiens français, qui leur en donnèrent avis par sentence de Parlement. Décidément, il n'y avait pas à s'entendre avec ces messsieurs de la Comédie-Française; mais, puisqu'ils avaient seuls le droit de parler en français, sur la scène, les forains s'avisèrent de chanter; et grâce a cet expédient la foire et les théâtres revécurent. Ils se croyaient sains et saufs. On ne leur permit pas de garder longtemps cette dernière illusion. Les procès étaient revenus a fond de train. Le Théâtre-Français, qui était Turc achevé sur ce chapitre et n'abandonnait que ce qu'on lui arrachait de vive force, avait ramené dans le débat les hautes juridictions. Le Parlement, sur ses instances, ordonna qu'on ne chanterait plus. Le grand Conseil, saisi du recours des forains, ' avait répliqué qu'on chanterait et ballerait, par-dessus le marché.

Il y avait conflit, dans cette risible aventure, entre les deux cours souveraines. Le Parlement, pour affirmer sa supériorité, avait appelé à son aide les moyens expéditifs, c'est-à-dire envoyé des archers, des huissiers et le menuisier du Théâtre-Français en personne, qu on avait chargé d'abattre la charpente des forains récalcitrants. Seulement, ce qu'on avait abattu, le matin, se trouvait reconstruit, le soir; et plainte était introduite contre les comédiens français pour avoir excédé leurs droits, lesquels comédiens, en effet, furent condamnés a six mille livres de dommages rD et intérêts.

Les forains avaient échappé, pour un moment, aux revendications de leurs infatigables adversaires. Ils n'en étaient pas quittes. Leurs tribulations recommencèrent, en 1713, a l'occasion d une pièce en trois actes de Le Sage : Arlequin, roi de Serendib. Ils avaient dû adopter le procédé des « écriteaux à chanter ». L acteur muet était sur le théâtre, faisant des gestes, puisqu'on lui défendait de s exprimer a haute et intelligible voix: 1 orchestre jouait les mesures de l 'air, dont le texte descendait du cintre, lisiblement écrit sur une pancarte soutenue par deux enfants habillés en amours; et la foule, munie de livrets, qu'on lui

distribuait à la porte, répétait en chœur les couplets, pendant que les personnages en scène se livraient à une pantomime animée.

L'intolérance des illustres comédiens était excessive, on doit le dire; aussi la querelle ne prit fin que lorsque les troupes foraines eurent obtenu la permission d'exploiter l'opéra-comique et le vaudeville, entre les années 1720 et 1756, sous cette réserve encore d'avoir a subir le contrôle des grands théâtres 1, auxquels demeurait le droit de s'approprier tout ouvrage paraissant leur convenir.

Dans les intervalles de leurs démêlés avec ceux du dehors, de leurs répétitions et représentations habituelles, de leurs relations d'affaires ou d'intrigues avec les gentilshommes de la Chambre, dont l'inquisition tracassière gênait terriblement leur autonomie, les comédien^ français continuaient à édicter des règlements et parachevaient les détails de leur administration. En octobre 1729, ils rédigèrent l'une des pièces les plus instructives, qui eussent éclairé jusqu'alors l'état intérieur de la Comédie, le rôle dévolu aux acteurs, actrices, gagistes et autres gens du personnel; ils y ajoutèrent, pour l'édification des contrôleurs, des contrôleuses et des ouvreuses de loges, la liste, la très longue liste des spectateurs favorisés du droit d'entrée gratuit et permanent2.

Par ces soins diligents, les sociétaires enrichissaient les archives de la Maison, lui constituaient un ensemble de pres-

1. Préville et Molé furent de ceux qui exercèrent les fonctions de censeurs de spectacles forains.

2. On y avait inséré (article 19) une restriction à l'exercice de ce droit : « Toutes les personnes dont les noms sont sur la liste ci-après, à la réserve de MM. les auteurs et officiers des mousquetaires, seront priées de vouloir bien se dispenser de venir aux pièces nouvelles qu'à la cinquième représentation, à laquelle prière la Compagnie espère qu'ils auront égard. » En 1768, le nombre des personnes, qui jouiront de leur entrée à la Comédie, et qui seront relevées nommément par Le Kain, atteindra le chiffre de 416. Leurs places étaient à l'amphithéâtre et au parterre.

criptions utiles pour le présent et l'avenir, et en affermissaient les bases. Moins commode était leur tache pour maintenir l'autorité d'un répertoire, dont c'était presque la loi de marier dans un accord unique la qualité des œuvres et l'art des interprètes.

CHAPITRE III

Sur la fin du grand siècle et dans les premières années du XVIIIe. — Les coryphées d'alors. — Signes du déclin littéraire et financier de la Compagnie. — Une revue satirique des acteurs en vedette, aux alentours de 1715. — Années de langueur. — Voltaire va rendre le mouvement à la scène française. — Il étend son action sur tous les points de la vie théâtrale. — On s'attache à tout réformer : la déclamation, la mise en scène, le costume. — Influence exercée par des artistes supérieurs : Adrienne Lecouvreur, La Clairon, Le Kain. — Quelques traits curieux des changements apportés dans la mise en scène. — L'enlèvement des banquettes. — Les habits -de théâtre, à la Comédie-Française, et leur lente transformation. "

La tendre Champmeslé continuait de bercer ses fidèles aux sons de sa déclamation chantée. Baron vieilli ne quittait la scène, où il était demeuré sans rival, qu'avec l'espérance, s'il y remontait une dernière fois, d'y voir reverdir ses anciens lauriers. MIle Raisin, si attrayante à regarder en l'épanouissement de ses charmes, usait au service littéraire de Campistron les dernières heures de liberté que lui laissait encore le grand dauphin et sa protection obsédante. Mlle Desmares, au printemps de sa renommée, montrera bientôt qu'elle n'a rien perdu des leçons de sa tante, l'interprète

consacrée des héroïnes de Racine. Marie-Anne de Châteauneuf, la célèbre Duclos, l'Ariane plantureuse dont le pinceau de Largillière nous légua l'image peu tragique, va relever à son tour la tradition du débit cadencé des alexandrins, dont une conception mal entendue du solennel et du pompeux fit triompher l'usage. Elle avait débuté le 27 octobre 1693. Les rangs de la Compagnie, où régnait encore la Champmeslé, s'ouvrirent pour lui faire place. Avec de beaux éclats, un ton majestueux et imposant, qui suppléait, en elle, à ce qui lui manquait du côté de l'intelligence et de l'émotion, elle dominera, superbe, acclamée, triomphante, jusqu'à r avènement d'Adrienne Lecouvreur.

Les artistes de race se suivaient de près. Les œuvres ne se renouvelaient point autant qu'il eût été souhaitable pour soutenir leur élan et réchauffer leur zèle. Le déclin était sensible. Il s'accusait d'année en année. Le public commençait à déserter le théâtre de Racine et dè Molière pour revenir aux turlupinades des comédiens italiens ; car, les portes de la France s'étaient rouvertes à leurs gaietés voyagé uses, (17,16) ; et ils étaient revenus aussi alertes et dispos que jadis, comme ces hirondelles que n'ont point changées leurs migrations d 'outre-mer. Les bals masqués de l'Opéra offraient des attirances, que n avaient point le Thésée de La Fosse ou l' Ai-taxare de l abbé Pellegrin1. En dépit de son monopole, la Compagnie éprouvait un amoindrissement de recettes, que n'aidaient guère a relever ses charges nouvelles, l'exagération relative du droit des pauvres, l'impôt des hôpitaux, qui l'avait obligée d augmenter du quart ses tarifs2, les mauvaises conditions matérielles de l 'époque, les désordres financiers de la Régence.

I. La première de ces tragédies datait déjà de 1700; .on eut YArtaxare en 1718.

es oraonnances relatives au droit des pauvres amenèrent des augmentations successives du tarif des places. En 1699, ces prix furent élevés d'un cinquième, et, en 1716, d 'un dixième, c 'est-à-dire, au total; d'un tiers. Les premières loges, le théàtre (c 'est-à-dire les banquettes sur la scène), les balcons ou avant-scènes, l'orchestre, I amphithéâtre furent portés à 4 livres, les deuxièmes loges à 2 livres, les troisièmes à 1 livre 10 sols, ce qui, pour ces places portées de 1 livre à trente sols,

Il avait suffi que trois hommes supérieurs se rencontrassent, au tournant d'un même âge littéraire, pour que l'art du théâtre eût été porté à son comble. Mais la perfection en toutes choses est un point auquel on ne s'arrête pas longtemps, s'il arrive que

LES COMÉDIENS F H A K Ç A I S , D'APRÈS YVATTEAU

merveilleusement une élite y parvienne. On avait dû redescendre de ces hauteurs.

faisait une augmentation de moitié; et le parterre à i livre. En 1752, ces chiffres s'étaient maintenus, sous la réserve de tiercer, en cas de représentations exceptionnelles ou de débuts importants. Vers le milieu du XVIIIe siècle s'introduira la coutume de louer les troisièmes loges à l'année, sous le nom de petites loges. Celles-ci occuperont souvent la chronique; les grandes dames, qui les auront arrêtées, prendront l'habitude de s'y rendre en négligé, portant un éventail percé d'un trou pour voir sans être vues, et amenant avec soi toute sorte d'accessoires : coussins,- chaufferettes, et même leurs petits chiens. L'abonnement de ces petites loges sera de cinq cents livres par an.

La tragédie, le plus sublime ou le plus artificiel des genres, végétait. La vie s'en était retirée; et les formules de situations, de caractères, de passions, que maniaient et combinaient en leur savoirfaire Campistron, La Grange-Chancel et même le sombre Crébillon, n'avaient pas remplacé l'intérêt de cet élément essentiel et durable.

D'une veine plus heureuse, le spirituel et plaisant Regnar d,

HEGNAHD

D'APRÈS LE BUSTE DE FOUCOU

l'original et subtil Du Fresny, le réaliste Dancourt, le sage et sensé Destouches apportaient le tribut de leurs inspirations du jour à l'évolution du second genre de composition dramatique, ami du rire, et qui fonde son intérêt sur l'imitation enjouée ou comique de la vie humaine. Encore n'auraiton pu dire que l'un de ceux-là, le dernier de la liste, l'auteur du Glorieux, en inventant la comédie

didactique et pédagogique, écrite dans un style d'épnre morale, eût fait une trouvaille bien merveilleuse pour l'amusement des spectateurs.

Là non plus les dialogueurs en prose ou en vers n'épuisaient leur imagination pour le renouvellement des sujets et des personnages. Si fécond que fût un Dancourt, par exemple, la plupart de ses pièces, comme celles de ses émules (Marivaux n'avait pas encore amené de la Comédie italienne à la Comédie française ses Araminte, ses Silvia, ses Lisette, si exquises à détailler dans les menus conflits de l'esprit et du cœur), ne sortaient guère de deux ou trois données typiques : l'éternelle histoire des

amoureux contrariés par un père, une mère, un tuteur, et qui en viennent, malgré tout, à leurs fins, ou celle d'amants brouillés ' et réconciliés, ou de trompeurs trompés, de galants démasqués et bafoués, d'escrocs pris à leur piège. Mais si le champ n'avait pas une grande diversité, les détails en étaient agréables et piquants. Les acteurs se tenaient récompensés de leur peine, quand

SCÈNE DU « GLORIEUX )> DE DESTOUCHES, D'APRÈS LANCRET

ils avaient, sous la main, quelque nouveauté où se trouvait encore un peu répandu de sel comique. Ils s'y poussaient de préférence. L'art sérieux se comportait de mal en pis : à bon droit s'efforçaient-ils de varier leur plaisir en s'écartant de ces bords stériles et froids, autant qu'il leur était loisible. Les gentilshommes de la Chambre le constataient d'un œil marri. Toujours prêts à intervenir, ils estimèrent de leur devoir de les en semoncer expressément.

Sa Majesté, prononçaient ces seigneurs et maitres, dans leur règlement du 1 j novembre 1719, Sa Majesté étant informée que les comédiens jouent le

moins possible de tragédies, ce qui est contraire à l'usage et au plaisir du public, ordre leur est donné de jouer alternativement une pièce sérieuse et une pièce comique, à peine de 3oo livres d'amende payables par la Troupe en général, à moins que nous n'en ordonnions autrement.

Et c était la du bon, vraiment, pour leur tenir lieu des pièces méritoires et pathétiques, dont ils avaient à regretter la disette!

On parle souvent de décadence. Il en était question plus fréquemment que jamais, en ces années de langueur. La critique, glacée d'ennui, en gardait de l'humeur contre les méchants ouvrages qui lui venaient de toutes mains, et s'en prenait aux interprètes par ricochet!

Il n'y avait plus de poètes dramatiques, il n'y avait plus d'artistes véritables! C'était la plainte du jour. On l 'exagérait, a faire croire que la troupe du Théâtre-Français n était plus composée que de Béotiens si filés en province, au ton faux, aux gestes désordonnés. Il aurait fallu par exemple, entendre là-dessus, les discours d'un certain versificateur d'alors', faible par le talent, difficile par le goût, et qui avait rempli tout un long poème de ses doléances, sur le mauvais état du premier théâtre du monde. Auteurs, acteurs, nul n échappe aux éclats de sa verve mal disante. Mais, pourquoi, n'en pas juger nous-mêmes? La revue en sera curieuse autant qu'instructive.

Beaubour est nommé le premier. Hier même, il interprétait Joad. Hélas! Quels crispements ! Quelles démonstrations outrées! Quelle confusion des idées, des paroles, et du geste à travers cette pantomime spasmodique ! On en sort abasourdi. Ponteuil affiche des prétentions à grandir les héros et à noircir les traîtres. Un teint blême, un regard torve, un air bas et farouche l'y serviraient peutêtre, si la faiblesse de son organe, un filet de voix sortant d'un corps replet, n affectait ses ambitions de ridicule. Dancourt a des mérites. Il faut bien concéder quelque chose à ce Téniers de

1. Walef ou WalefT.

la comédie, qui restera trente-trois ans au Théâtre-Français1, écrivant, le matin, les pièces qu'il jouait, le soir, et qui lui donnera de sa plume soixante-dix ouvrages ; mais comme il se tromperait à croire qu'un visage de glace, un air pédant, un jeu terne et compassé soient d'un régal si parfait pour la joie du parterre et des loges ! Du morne Fontenay mieux vaudrait ne point parler. Jamais chez celui-ci, un ton ne se baisse, ni ne se hausse. Il assoupit.

Que dis-je! Il endort. Mais l'emphatique Du Boccage forcera bien les gens à se réveiller : dans sa bouche chaque mot éclate avec un bruit de tonnerre. C'est l'ennemi déclaré du simple : Je viens, je pars, il dit tout solennellement. Encore est-ce une douceur presque de l'entendre après Le Grand, qui fait trembler l'air de ses mugissements. Cet komme gros et lourd joue les rois et les paysans. Il souffle, en vain, pour inspirer la terreur ou l'émotion; on le regarde : son corps trapu, son genre de physionomie burlesque ne permettent

DANGEVILLE LE PÈRE D'APRÈS GILLOT

pas un grain d'illusion; on rit de cet Hercule, de ce Thésée qui porte, au naturel, le masque de Turlupin. Paul Poisson a ses appréciateurs : c'est un vieux comédien d'expérience, à qui les rôles de Scarron n'ont plus rien a apprendre, et cela depuis longtemps. Philippe, son fils, serait goûté davantage, s'il avait plus de goût personnel, plus de jugement et de choix. Dangeville a le tort de mêler les genres : il excelle dans le comique ; il perd son temps à délaisser la rieuse Thalie pour courtiser Melpomène. La Thorillière presque seul échapperait à la censure, grâce à la justesse et à la diversité de son dire. Si ce n'étaient les Quinault,

i. Dancourt et sa femme, Mlle de La Thorillière, qu'on appellera les Philémon et Baucis de la Comédie-Française.

on passerait droit comme barre sur tout le reste1. Les autres valent-ils seulement qu'on les nomme? Un Lavoy, par exemple, qu'est-ce? Il n'est rien.

Cependant, voici l'escadron volant des actrices. Seront-elles mieux traitées? Guère. Peu d'entre elles obtiendront grâce auprès d'une critique acerbe et rechigneuse.

M"' Desmares est de ces privilégiées; mais aussi, nièce de Champmeslé, elle en est la vivante image; elle fait tout avec grâce; elle sera Pénélope, Jocaste, Arténice, Polyxène, dans le sérieux, Frosine et Cléanthis, dans le comique, et. chaque fois, elle plaira. Sur M"e Duclos, que les avis sont partagés! Tels la portent au premier rang pour le son enchanteur de sa voix, pour son noble maintien et la volupté de ses traits ; mais ils sont fort en peine de l'y soutenir, parce qu'elle manque d'àme et de vérité. Cette autre est M de La T horillière ; elle jouera les amoureuses et portera jusqu'à sa mort le nom de la belle Dancourt. On se plaît à l 'envisager; on est moins charmé de ses accents ; il y manque la chaleur, qui touche et pénètre l'aine. Quant à Mlle Dangeville, on tressa, pour elle, bien des couronnes; mais sa jeunesse et sa beauté ne sont plus, et son talent menace de s 'eii aller avec elles . Comme par grâce on effeuille quelques roses en l'honneur de Mimi Dancourt'. L'opinion est aimable et ne saurait ne point l'être envers Mlle Quinault, dont les beaux yeux pétillent d'esprit: novice encore, elle deviendra parfaite, quand

1. La liste des acteurs, à cette date, est à peu près épuisée. Guérin, frappé de paralysie, le 29 juillet 1717, venait de se retirer, à 81 ans; et Du Mirail, qui reparaîtra en 1724, avait été congédié, le 17 juin 1707.

2. Il s agit ici de Marie-llortcnsc de Grandval, veuve Dangeville, dont la médiocrité dans les rôles de Phèdre et d'Iphigénie attrista les oreilles les plus complaisantes. Elle était sur le point de se retirer (! 712). Sa fille Anne Botot, aussi appelée .1 Dangeville, devait obtenir une grande réputation. Dès le premier jour, la métamorphose apparaîtra éblouissante. On dira d'elle qu'elle est la Comédie elle-même.

ci. Celle-ci assaisonna de bien des souris malins les hardis propos des amoureuses comiques et des soubrettes. Sa fille, M'I" Deshayes. s'appela M- de la Popelinière, lorsqu elle eut quitté l'incertain du théâtre pour l'opulence d'un fermier général.

elle commandera mieux à ses mouvements t. Les fleurs sont distribuées. Il ne reste plus que des épines pour les rides et la figure affligeante de MIle Sallé; pour la mine léthargique, les bras de blanchisseuse, le sourire grimaçant et la voix traînante de Mlle Fonpré; pour les disgrâces irréparables de Mlle de Champ-

valon2 et celles non moins désastreuses de Mlle Beaubour, fille des Beauval et femme du sociétaire si maltraité tout à l'heure. Le dur censeur désespérerait des destinées de la Comédie-Française, s'il n'avait vu se lever comme une aurore l'image radieuse de celle qui va régner, trop brièvement, hélas 1 sur la scène française : Adrienne Lecouvreur.

Les semainiers harcelés d'un continuel

MIla DANGEVILLE, D'APRÈS ViGÉE LE PÈRE

aiguillon par les rappels des Supérieurs réclamant du nouveau et se plaignant de n'en point trouver, n'avaient pas le métier commode, entre 1715 et 1725. Ils avaient beau mêler, couper les

1 • Ses bras placés comme deux avirons

Qui frappent l'air, l'onde des environs, Accoutumés au cercle qu'ils décrivent Dans leur contour également se suivent.

Thémire, Chant VI, dans les OEuvres de Blaise Henri de Corte, baron de Walef, t. iv, Liège, Everard Kirils, 1 3i.-

2. Peu galamment, Walef l'appelle «une orgue ambulante, pièce excellente pour la foire ».

cartes, c'étaient les mêmes toujours qui sortaient du jeu, une douzaine de vieux chefs-d 'œuvre ; et la froideur du public n 'en • était plus réchauffée. Les « premiers rôles », eux aussi, en étaient las - et les repassaient aux doubles. La flamme manquait pour animer tout cela; et les artistes, récemment engagés, qui brÚlaient de se signaler par des avantages exceptionnels, ne les tiraient d'eux-mêmes qu'à force de souplesse ou d'aTtifice. Sauf des lueurs de gaîté apparaissant et s'évaporant comme des feux follets dans les verts sentiers de la comédie, le champ de la production n'enfantait que de mornes soirées et de maigres profits. Cruellement le constatait un rédacteur de gazette, à la date du 17 juillet 1717 :

Les comédiens-français commencent à mourir de faim, depuis ceux qui sont venus d'Italie; et, sans le savoir-faire de leurs femmes1, ils seraient déjà enterrés.

Il y eut une embellie, il est vrai, six mois plus tard. On avait refusé un grand nombre -de personnes, au moins six cents, disait-on, au Bourgeois gentilhomme. Mais ces alternatives étaient fort irrégulières; car, dans la même année 1718, ils s étaient vus obligés d'adresser une longue requête au Régent, clamant leur infortune2; et les meilleurs comédiens du jour n'avaient pas trop de toutes les ressources du talent le plus varié pour entretenir la réputation et soutenir l'autorité du Théâtre-Français.

Cependant, un homme va venir qui, par ses qualités comme par ses défauts, sa verve, sa mobilité, ses entraînements et son ardeur communicative, débordante, universelle, rendra au théâtre, sinon l'éclat des œuvres immortelles, du moins le nerf et le mouvement. On n'a pas eu besoin de le nommer pour qu'on

I. Comment l'en tendait-il?

2. « Autrefois, exposaient-ils, les parts dépassaient 6 ooo livres; il y a trois ans, elles n'allaient plus qu'à 3671 livres; cette année, elles n'auront pas atteint 1 5oo livres. »

ait reconnu toùt aussitôt Voltaire. Comédie, tragédie, drame bourgeois, opéra, il voudra tout essayer. Il tentera d'ouvrir des voies dans tous les genres. S'il lui manque le génie propre de la création dramatique, qui lui serait nécessaire pour enflammer ses conceptions de la vie, de l'histoire, de la société, il possédera

GRANDVAL, D'APRÈS LANCRET

l'effet dramatique, et, par élans, atteindra l'émotion, l'accent humain.

Au xvii" siècle, on avait eu la troupe de Molière ; ses héritiers s'appelleront, au xvm6, pendant soixante années de production féconde et d'interprétation vaillante, la troupe de Voltaire. A ceux qui, tout a l'heure, se détachaient d'un relief original sur l'ensemble de cette association artistique, s'ajouteront le délicieux Grandval, la parfaite Dangeville, la divine Gaussin, qui, mieux que pas une, avec sa voix touchante et la grâce irrésistible de ses mou-

vements, exprimera toutes les nuances passionnées1, et Le Kain, et la Clairon et tant d'autres. Des séries de mariages entre eux contractés ont resserré par des liens plus intimes leur attachement à la maison commune. Des dynasties singulières, des dynasties de théâtre2 y ont pris racine faisant comme un apanage de l'hérédité des talents et des emplois. L'influence de Voltaire s'étendra, excitatrice d'efforts, aux mille et mille détails de l'existence théâtrale, au choix, à la découverte même et au développement de la personnalité des acteurs, au perfectionnement de la diction, aux progrès du décor et de la mise en scène. Elle hâtera et soutiendra la nécessaire transformation, qui se préparait, au théâtre, dans la manière de comprendre l'émotion tragique et d'en rendre les accents.

De la Champmeslé à la frénétique Beaubour, de Mlk Desmares a M"c Duclos, l'illusion n'avait fait que croître et s'amplifier des beautés du genre artificiel et redondant. L'art dramatique trébuchait dans les errements de l'ancien hôtel de Bourgogne. Baron, o D ' le vieux Baron avait dû remonter sur la scène, en 1720, après trente ans d'absence, pour y ramener les sentiments du simple et du vrai. Mais l admirable Lecouvreur avait reçu ses leçons, ses conseils. Le nom d 'Adrienne Lecouvreur, célèbre par ses passions et sa mort mystérieuse autant que par son grand jeu de tragédienne, ouvre la génération d'artistes qui contribuèrent à réaliser cette réforme capitale, dont les conséquences furent l abandon d une fausse déclamation prosodique, trop longtemps en faveur, et la recherche sincère du pathétique.

1. M1U Clairon n'en convenait point et lui reprochait de n'avoir, sous toutes ses gràces, qu 'un sentiment vague de l'art dramatique. Mais son jugement est suspect de partialité; car, Mlle Gaussin ne bornait pas ses ambitions aux bagatelles de la comédie; elle fut Zaïre et Hodogune. Elle eut des destinées éblouissantes. On l'adora pour sa beauté. Elle passa dans un vcrtige.de luxe, traînée par quatre chevaux à son carrosse. Mais, comme beaucoup de princesses de théâtre, elle dut finir dans l'abandon, sans avoir pu laisser de tous ces biens le moindre feuillet de testament.

2. Les Poisson, les Dcsmares, les Quinault, les Dangeville.

Avertie d'instinct que toute grandeur et toute noblesse doivent rester simples, elle avait eu la compréhension immédiate qu'il faut avant tout réciter comme l'on parle, et, malgré les oppositions de ses rivales, les mille tracasseries que lui infligèrent ses camarades, hommes et femmes i, Quinault, Mlle de Seyne2, ou Mlle Gautier',

SCÈNE DU PHILOSOPHE MARIÉ DE DESTOUCHES, D'APRÈS LANCRET

elle eut bientôt gagné la faveur du public. En peu de temps, elle était l'actrice à la mode; on disait d'elle qu'elle était une fille de roi parmi les comédiens.

i. Une note extraite des Archives de la Comédie-Française : « Le i"' mai 1725, ordre est donné aux semainiers de retirér cent livres de Mlle de Seyne (elle avait débuté le 5 janvier de cette année, el joua sans succès Salomé, de l'Hérode de Voltaire) et de porter ladite somme à l'Hôpital des Enfants-Trouvés, pour inconvenance envers Mlle Lecouvreur, avec menace d'être renvoyée de la troupe en cas de récidive. »

2. Cette mademoiselle de Seyne avait épousé le glorieux Quinault-Dufresne.

3. M"" Gautier! Que singulière avait été l'existence de celle-ci, au début comme à la fin ! Des oppositions de caractère et de facultés des plus imprévues, des aptitudes

Elle avait les traits nobles et d'une mobilité expressive, la taille svelte, le port et le maintien pleins de dignité'. La flamme brillait dans ses yeux. Les inflexions les plus variées passaient en sa voix, dont le timbre légèrement voilé s'échauffait aux effluves de la passion. Elle aborda souvent des rôles de comédie. Ils convenaient moins à l'interprète née des héroïnes dramatiques. Marivaux ne la goûtait que peu, dans la Seconde surprise de l'amour, et lui faisait un reproche d'avoir joué en souveraine le personnage aimable et capricieux de Silvia. Mais là n'était pas l'originalité, la force de celle qui faisait parler aux reines un langage si aisé, si humain, ou dont tout l'être se pénétrait avec tant de spontanéité, de véhémence et de chaleur des sentiments, dont palpitait le cœur de Phèdre, d'Hermione, de Pauline, parce qu 'elle-mème éprouvait jusqu au fond des moelles les impressions qu'elle transmettait au dehors, parce que, dans une époque de relâchement et de scepticisme, elle-même crut à l'amour, à la générosité, au dévouement, au sacrifice. Aucune actrice ne fut moins affectée que cette femme supérieure. Elle avait accompli la révolution du naturel, au théàtre, bien avant que le XVIIIe siècle, avec Diderot et Jean-Jacques, eût mis la nature à la mode.

Une autre grande tragédienne compléta cette révolution commencée par Adrienne Lecouvreur. Ce fut Clairon, dont la vie est intimement liée à l'histoire du théâtre même.

Claire Ilippolyte Léris de La Tude, originaire du Hainaut,

d'homme et des qualités de femme combinées justement pour en faire l'une des créatures les plus étranges qu'on pût voir, l'avaient distinguée entre toutes. Elle chantait avec grâce, dessinait avec talent, maniait l'épée avec force, rompait entre ses mains féminines une assiette de métal comme une oublie, bataillait d'occasion, comme une héroïne, et cependant avait l'âme douce, le cœur faible et tendre. On sait comment elle quitta soudainement le théâtre et les amours frivoles pour s'enfermer dans un couvent de carmélites. Après avoir vécu dans l'opulence, parmi des enivrements de toute espèce, elle avait trouvé des douceurs infinies aux plus austères pénitences, du charme aux occupations les plus vulgaires, comme celle de tresser, pendant quatre ans, des souliers de cordes ; elle était bien morte pour le monde.

1. Par exemple, quand elle était l'Elisabeth de la tragédie du Comte d'Rsse:r.

avait eu une enfance pauvre et tourmentée. La scène l'émancipa de très bonne heure. A douze ans, les connaisseurs appréciaient déjà sa grâce, à la fois étudiée et naïve, au Théâtre-Italien, où elle

ADRIENNE LECOUVREUR, D'APRÈS COYPEL

ne fit que passer. On l'engagea dans la troupe de Rouen pour jouer tous les rôles de son âge, chanter, mimer, danser. Avec ses dons et sa figure, elle eut la double satisfaction de plaire au

public et de s'assurer des protecteurs. Elle n'avait pas attendu longtemps, n'ayant encore que quinze ans. Dans cet âge si voisin de l'enfance elle se. connut aussi des ennemis. Un détestable libelle fut lancé par un de ceux-là, qui se répandit en tous lieux avec cette aisance et cette vélocité de contagion, dont s'accompagne, d'ordinaire, la propagation des mauvais livres ; et de la plus fâcheuse manière débuta la renommée de Mlle Clairon1.

Les perfides histoires imaginées contre elle ne l'avaient pas empêchée de croître en mérite, sinon en sagesse et en vertu. Deux années durant, elle prodigua les marques de son jeune talent, au Havre, à Lille, à Gand; puis, elle s'était séparée de sa) troupe pour se rendre à Dunkerque. C'est en cette dernière ville qu'un ordre du roi vint la trouver, l'appelant à l'Opéra de Paris. Une étendue de voix merveilleuse et ses agréments naturels lui valurent d'y réussir dans les rôles où elle avait a doubler Mlle Le Maure. Comme elle avait les goûts changeants et qu'elle avait à supporter là maintes choses qui la fâchaient, telles que l'obligation de suivre en esclave les modulations du musicien, la nécessité de briller avec des appointements médiocres, l'incommodité d'avoir à subir et à partager le mauvais ton des coulisses, elle n'y demeura que quatre mois, au bout desquels elle fit signifier son congé.

On lui permit de passer à la Comédie-Française, sous la condition d'y doubler Mlle Dangeville. Elle y semblait désignée. Son emploi principal, en province (qui l'aurait pensé de l'impérieuse Didon?) avait été celui des soubrettes. Ce n'avait été que par foi tune si trois ou quatre rôles tragiques lui étaient advenus dans la troupe de Rouen, entre autres celui d'Eripllilc, où il lui fut prédit qu elle serait un jour la ressource du théâtre. Mais ses ambitions ne tardèrent pas à se prononcer sur le vrai sens de ses aptitudes. De caractère véhément et fier, elle fit entendre qu'elle ne languirait pas volontiers au second plan. On fut sur-

i . Ilistoire de M C. (Cleron), dite Pretillon, actrice de la comédie de Rouen, écrite par elle-même. Cette rapsodie grossière eut une dizaine d'éditions,

- ~:\_; 'WAiiion

pris qu'elle s'annonçât de la sorte, quand elle n'était pas encore sor-tie des épreuves du début. D'un air froid et dédaigneux, les doyens de l'assemblée essayèrent de ramener la néophyte a un sentiment plus mesuré de ses forces. Elle insista pour obtenir d'emblée la grande, consécration dramatique. On lui proposait Constance dans Inès, Aricie dans Phèdre. Elle répondit a ces offres que c'était trop peu de chose, qu'elle serait Phèdre même, qu'elle la jouerait ou ne jouerait rien. Quelle audace! Quelle présomption ! Elle prétendait entrer de plain-pied, cette inconnue, dans un des rôles triomphants de MIle Dumesnil. Ce furent des exclamations et des rires. La colère dévorait l'impétueuse Clairon. Elle se contint et, aussi majestueusement qu'il lui était possible, déclara sa résolution inébranlable. On lui céda, avec la secrète espérance que le public donnerait à une pareille témérité la leçon qui lui était due. Elle débuta par Phèdre et fut célèbre aussitôt.

Mlle Clairon était entrée au théâtre, six ans après Mllc Dumesnil. Aussitôt qu'elles furent en présence, leur complet désaccord éclata. Elles n'avaient rien de commun, ni l'air du visage, ni la portée du mouvement et du geste, ni l'idéal dramatique, ni la conception des moyens à mettre en œuvre pour l'atteindre. Leur rivalité fut instantanée, de fait et dans l'esprit des spectateurs. C'était le parallèle, qui s'imposait, de gré ou de force, à l'opinion de chacun entre l'une toute de tempérament et de hasard inspiré1 et l'autre toute de réflexion et d'art 2. Rien, disons-nous, n'était plus différent que le génie de ces deux reines de théâtre. Sort étrange! Diversement prônées, exaltées, tour à tour, aux meilleures heures du succès,. toutes deux devaient avoir une fin également misérable et mourir, la même année3, dans un pareil dénûment.

Mlle Clairon n'avait pas eu la perception immédiate de la supériorité qu'aurait une déclamation simple, graduée, éner-

1. Dumesnil.

2. Clairon.

3. En i8o3.

gique, sans emphase, sur l'expression de tragédie continuellement tendue et forcée. Du premier élan elle s était livrée toute à ses impulsions, — hors de l'idée qu'elle eût à modérer sa fougue parce qu'elle tenait de l'emportement plus que de la sensibilité, et à maîtriser, assouplir l'ardeur de son tempérament. L'un de ses auteurs et son conseiller, Marmontel, avait pris la peine de l'en instruire. Avec instance il l avait engagée a se tenir en garde contre l'appât des succès faciles, des succès bruyants dont on la comblait, et de mériter de plus justes louanges, des applaudissements de meilleur aloi. Souriante elle l'avait laissé raisonner. Ne~tenait-elle pas des effets sûrs, éprouvés? Il lui en coûtait trop d'en risquer le sacrifice. Elle s'obstinait, résistait.

Tout a. coup Marmontel eut cette surprise. Elle venait de jouer Roxane, au petit théâtre de Versailles, animée d intentions bien différentes de celles qu'elle avait manifestées jusqu'alors. Elle s'était juré d'être vraie doublement par le costume et la diction... On la vit s'avancer. Pour la première fois se révélait une actrice,habillée véritablement du costume oriental, sans paniers, les bras demi-nus, en sultane. On l'entendit réciter. Ce ton, ces accents jetaient le public dans l'étonnement. Il n'avait rien entendu de pareil. Il demeurait charmé, ravi. Huit jours plus tard, c'était l' Electre de Crébillon. Cfomme on avait cru voir Roxane ellemême, on eut l'illusion complète de la vérité par la transposition de l'antique au moderne.

Elle se surpassa dans l'Électre 1 de Voltaire. Le bruit des applaudissements retentit jusqu'à Ferney. Elle s'y rendit à l'appel de l'illustre écrivain; et, pour lui seul, vécut le personnage de sa pièce. Sublime, attendrie, languissante, passionnée, elle nuançait avec une vérité surprenante tous les traits des divers sentiments qui la pénétraient. Transporté d'admiration, le visage

i. Or este.

baigné de larmes, il s'écriait par moments : « Mais, ce n'est pas moi qui ai fait cela, c'est elle... Elle a créé son rôle ! »

L'enthousiasme du poète tragique ira grandissant; et lorsqu'il l'aura vue, dans Tancrède, porter l'art à une perfection que Le Kain seul égalera, il ne croira pas en exagérer l'expression -en disant :

« Mllo Clairon est devenue, sans contredit, le plus grand

peintre de la nation. »

Paris et Versailles donnaient raison a ces louanges superlatives. Presque seul Grimm s'en défendait et jugeait que la tragédien n e, accablée d'applaudissements, manquait de naturel dans sa seconde manière aussi bien que dans la première. Le spirituel épistolier y mettait évidemment du parti pris. Ou peut-être subissait-il la prévention, qu'inspirait à certains le caractère difficile et peu maniable de l'artiste.

MARIVAUX,

D'APRÈS LE BUSTE DE J.-A. FAUGINET

Comme il avait eu la bonne fortune de" trouver M"' Clairon pour jouer ses héroïnes, Voltaire eut la chance non moins rare de rencontrer, pour jouer ses héros, Le Kain, qui devait introduire les mêmes changements dans la déclamation que l'auteur de Zaïre dans la tragédie. Il avait deviné son véritable génie. Il l'aida de ses conseils, de son influence, même de sa bourse, a vaincre les premières difficultés de la carrière, encore accrues pour lui par des désavantages physiques, et à asseoir enfin sa célébrité. Mais comme il en fut payé! quel interprète il eut ensuite pour Tancrède, Orosmane, Mahomet, Zamore ou Gengis-Khan !

Tout n'était pas faveur de la nature, avons-nous dit, dans la personne de Le Kain. Il accusait, extérieurement, des imperfections très marquées. Comment pouvait-on avoir du talent avec une figure comme celle-là? Ce fut la première réflexion de ceux qui le virent affronter les périls de la rampe. Un visage maigre, rouge et ianné, des joues creuses, des lèvres trop fortes, une bouche trop large, des narines trop dilatées, était-ce pour ravir, au premier aspect? Les détails de sa structure n'avaient pas moins 11 souffrir de l'observation critique. Les gens du bel air affectaient, tl le voir, des ricanements dédaigneux. Les femmes faisaient la moue et rêvaient, lui présent, de Dufresne, de Grand val ou de Bellecour.

Pourtant, il jouait. Ses yeux, qui, par bonheur, étaient fort beaux et expressifs, traduisaient toute l'énergie, qui vibrait dans son âme et dans son caractère. Sa ,voix, qu'on savait naturellement aigre et dure, parvenait à se rendre flexible et moelleuse ;

les sons qu'elle portait allaient jusqu'au fond des cœurs. Il se taisait : son action silencieuse se rendait aussi vivante que son action parlée. Il avançait, dans la progression de son rôle et de son personnage : sa démarche grave, lente et majestueuse, était l 'expressi,on. même de la tragédie. D'où lui venaient son secret et sa force ? Il n avait pas un mouvement, qui ne fût un geste sûr; une harmonie. Et par quel prestige encore une physionomie d apparence aussi ingrate, devenue le clair miroir des pensées et des - émotions - qu ']»l éprouvait, pouvait-elle fixer l'attention avec un' intérêt invincible ?

La- partie sincère; du public n'y fut pas trompée. Elle applaudit aux rares facultés, que lui découvrait Le Kain pour un art qu elle chérissait. Cependant, la cabale était en force et refusait de se laisser convaincre. Elle couvrait ces applaudissements par des huées. Les femmes continuaient a se dépiter contre une laideur, qui 'n 'empêchait pas de grandir et de s'imposer tant de mérites ; obtenus au moyen d une énergie incompréhensible. Et des rivaux,

M ' 1 E CL:\IIl():\ DANS I. E HO I.E DE M É D É E , D 'APRÈS (:ARI.E VAN LOO

pleins de mauvais vouloir, s'entretenaient dans un esprit d'hostilité, qui devait, a la longue, espéraient-ils, décourager la constance du protégé de Voltaire.

Un instant Le Kain avait failli contenter l'envie de ses détracteurs. Las des persécutions, qui s'étaient acharnées contre sa personne, durant les quatorze mois que durèrent ses débuts, il s'était vu sur le point d'accepter les offres de Frédéric II, qui désirait l'attacher au théâtre de Berlin. On ne le laissa point consommer ce sacrifice. De puissantes influences intervinrent et raffermirent son courage. L'amitié de Voltaire et de la princesse de Robecq avait eu raison des derniers efforts de l'intrigue. Et le parterre enfin prononçait son admiration de manière qu'il n'y avait plus à s'y méprendre. A la fin de chaque représentation, de grands cris partaient des profondeurs de la salle, appelant Le Kai n, exigeant que ce fût lui, et pas un autre, qui annonçât le prochain spectacle. C'était l'usage : on avait, pour cela, deux formules. L'acteur en titre dans la maison disait au public : « Demain nous aurons l'honneur de vous donner tel spectacle », tandis que l'artiste encore dans l'expectative de son admission pouvait seulement se permettre cette façon de parler : « Demain, on aura l honneur de vous présenter... » Le Kain n'avait pas le choix; car, il appartenait au second rang. Mais, chaque fois qu'il commençait à dire : « On aura », le parterre l'interrompait d'un grand éclat de voix et ne se lassait pas de répéter : « Nous aurons », avertissant ainsi de leur injustice ceux qui la commettaient.

L autorité royale consacra le jugement du public. Après avoir été reçu à l'essai, puis congédié, puis essayé de nouveau et congédié encore, il entra définitivement dans la place et pour y régner, désormais, sans aucune contestation possible. La représentation du i5 avril 1751 en décida. Il fut reçu aux appointements. Le 2 novembre suivant, on lui donna demi-part. Au i avril 1756, il n'avait encore que trois quarts de part. Le reste enfin lui fut abandonné.

Les femmes, à leur tour, qu'avait mal impressionnées, de prime abord, une physionomie dénuée d'agréments, lui revenaient avec cette chaleur extrême qu'elles apportent en tous leurs goûts et tous leurs revirements. Il avait pu les charmer,

grâce à la délicatesse sans afféterie avec laquelle il s'entendait mieux que personne à leur parler sur la scène. L'une d'elles n'avait-elle pas dit (c'était Mme d'Hunin) qu'elle ne connaissait que deux hommes sachant parler aux femmes : « Le Kain et M. de Vaudrcuil... » !

Le Kain avait limité son horizon, volontairement. Le théâtre de Voltaire suffisait à sa gloire.

MADEMOISELLE DU MES NIL

Il en remplissait le cadre a la perfection, mais il ne tenta rien en dehors, et ce fut le faible de son génie d'acteur. Il s'était inféodé a cette personnalité unique, d'une façon jalouse et absolue, au point qu'on lui reprochait de desservir toute forme de tragédie, qui ne venait pas en droite ligne de Ferney. Il n'en rendit pas moins des services, qui ne pouvaient plus être

oubliés, en prouvant par l'exemple que les obligations essentielles de l'artiste sont de montrer le personnage, l'objet, la passion dans la vie et de tendre au sublime par le seul chemin de la vérité.

En même temps que s'améliorait et se perfectionnait l'art de la diction théâtrale, progressait depuis quelques années le soin

DU CHEMIN LE PÈRE D'APRÈS GILLOT

de la mise en scène. Les détails en étaient demeurés jusque-là bien en souffrance. Si les acteurs du Marais, au précédent siècle, s'étaient distingués de leurs rivaux par le goût qu'ils apportaient aux « pièces a machines », ceux- de la Troupe du Roi, à l'Hôtel de Bourgogne, n'en avaient eu qu'un faible souci. Molière, au Palais-Royal, ne s'était préoccupé guère de la mise en scène que pour développer la partie musicale de ses comédies; encore ne les jouait-on ainsi, avec le luxe que comportaient des comédiesballets, qu'à la cour. Il se produisit quelques tentatives isolées, comme pour la féerie

mythologique de Psyché, dont Joachim Pizzoli fut le décorateur habile, pour Circé, pour l'lnconnu1, qui mirent en frais considérablement les sociétaires de l'Hôtel Guénégaud. Puis, ces retours de magnificence s'étaient rendus de plus en plus rares. Les franchises de la Comédie avaient eu maille à partir, sur ce terrain. avec le monopole de l'Opéra. On avait abandonné peu à peu les pièces à spectacle et réduit au strict nécessaire les embellis-

•

i. Psyché avait. coûté 435g livres i sol; pour Circé, la Compagnie alla jusqu'à la somme de 10842 livres 17 sols; quant à l'Inconnu, des mêmes auteurs que les précédents, c 'est-à-dire de Thomas Corneille, Donneau de Visé et Charpentier (1675), ce fut la pièce la plus théâtrale et la plus luxueuse du lépertoire de la Comédie. Ou la réservait pour les représentations de gala. -

sements du cadre où se jouait le répertoire de Molière et de ses successeurs. En l'année 1767, le théâtre se suffisait avec une quinzaine de décors; et si l'on. en croyait une pièce contentieuse de cette date, il n'en aurait eu que quatre ou cinq, vingt ans auparavant. C'eût été trop peu de chose, en vérité. Enfin, avec l'amour grandissant de faction théâtrale, pendant la seconde moitié

du xvme siècle, nécessairement devait s'accroître le besoin d'associer les plaisirs du regard à ceux de l'imagination. Dans la décoration s'introduisit un appareil plus divers, plus imposant.' Certes, il ne faudrait pas, sur ce seul mot, s'imaginer qu'y éclatassent déjà des merveilles de machinerie ni des prodiges d'illumination intérieure. Les douze à quatorze lustres1 de la salle des Fossés et son cordon de chandelles ne remplaçaient pas le soleil. L'industrie des hommes n'avait pas encore fait jaillir de la houille inerte ces jets incandescents, qui, soudain, éblouissent l'obscurité. Elle n'avait pas le soupçon de l'étincelle magique, qui devait, dans un

MONTMENIL

- D'APRÈS GILLOT

autre siècle, mettre partout son signe de feu, sa mystérieuse empreinte. La scène restait éclairée par des lampions ou biscuits, composés de chandelles en temps ordinaire, de bougies, suprême

I. Il yen avait dix, à Guénégaud. En 1709, à l'occasion de la venue du roi d'Angleterre (18 octobre) en l'hôtel de la rue des Fossés, on ajouta quatre lustres, qui éclairaient le parterre, de sorte qu'il y en avait en tout dix-huit, dont six garnis de bougies. (Cf. au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, les Pièces et rapports de police.) Après 1760, Néelle, qui succéda à Baron comme caissier du théâtre, fit substituer les bougies aux chandelles et aux lampes, qui infectaient la salle. Ce qui augmenta les dépenses de quatre mille livres par an, — un excédent bien modeste, quand on le compare aux frais énormes d'éclairage, consignés dans les relevés actuels, aux prodigalités de gaz d'abord, puis de lumière électrique, qui font l'objet de la plainte périodique des administrateurs généraux (en particulier de M. Jules Claretie, dans ses rapports annuels). A partir de 1782, la rampe se composa de lampes à réflecteurs, appelées quinquets, du nom de leur inventeur.

luxe, lorsque venait le roi. Dans ce dernier cas, et comme pour surveiller ce gala de lumière, on plaçait un garde française à chaque bout de la rampe !... Mais, de jour en jour, la représentation théâtrale gagnait en ampleur, en éclat, en vérité. Les comédiens s'appliquaient de plus en plus à perfectionner la machinerie théâtrale, le grandissement extérieur de l'action. Si leur zèle se ralentissait, si les décorations redevenaient, pendant

LA THORlLÚÈRE LE PÈRE D'APRÈS GXLLOT

une période d'abandon, ternes et négligées, on y songeait pour eux : la munificence royale, par des dons prélevés sur la cassette, venait à leur secours. Ils embellissaient leur propre maison, leurs foyers, leur salle de réunion ; Le Kain avait eu, le premier, l'idée de décorer l'intérieur du théâtre, en y exposant des marbres sculptés à la ressemblance des maîtres de l'art dramatique, et il ne tint pas a lui, à ses efforts, que le projet ne se réalisât sans attendre \

Une dernière difficulté gênait et retardait ces heureux progrès. Une fàcheuse limitation d'espace resserrait le premier plan des coulisses. La scène n'était pas libre. En un mot, les éternelles banquettes n'avaient point bougé de place. Elles demeuraient là, clouées comme un permanent défi a la vérité dramatique. C'était toujours la même ruche bourdonnante « d'habits brodés » " s'agitant, babillant, attirant le regard et. obstruant la vue, qui s'obstinait à offrir aux trois quarts de l'assistance un surcr#ît de comédie.

On en décriait les abus, d'ancienne date. Vaines critiques, inu-

i. On dut attendre pourtant jusqu'aux dons spontanés du sculpteur Caffieri,qui furent le noyau des collections actuelles.

DÉCOR DE PSYCHÉ, PAR JOACHIM PIZZOLI

tiles réclamations. Les nobles habitués se bouchaient les oreilles. é Enclavés, à. droite et à gauche, au dedans de leur balustrade jj dorée, ils s'y pavanaient en maîtres, sûrs de ce droit, ainsi que | d'un privilège inaliénable. Ils avaient payé leur place plus cher q qu'au parterre; donc, ils étaient chez eux et le faisaient bien

• ^ voir..j Les comédiens, si embarrassés qu'ils fussent de leur incom- j mode voisinage, avaient à tenir compte de cette considération. Sans doute, par leur affluence ils entravaient les jeux de la scène, nuisaient a la chaleur de l'action et rendaient impossibles ; les tableaux frappants, les spectacles pompeux, quand ce n'étaient pas quelquefois même les développements des situations les moins compliquées. Telle Sémiramis, où fut poussé le cri, le fameux cri : Place à l'Ombre ! (c'est-à-dire à l'ombre de Ninus) ; telle encore une tragédie de Childéric, qui avait failli tomber à plat, par un effet analogue du même usage ridicule. On en était à l'endroit le plus pathétique de cette pièce mérovingienne. Un messager devait

apporter un ordre écrit au personnage en scène. Il s'y efforçait, comme c'était son devoir, agitait son papier d'une façon désespérée, mais n'arrivait pas à fendre la foule. Place au facteur ! :\* s'était écrié un plaisant du parterre; et un éclat de rire général avait salué ces paroles, au moment où peut-être il aurait fallu pleurer. On se rappelait qu'à la représentation d'une pièce de Favart/, il n'y avait eu de place, un moment, que pour un seul acteur, et qu'à celle d'Athalie, le 16 décembre 1739, il n'avait pas été possible d aller jusqu'au bout de la tragédie racinienne,

à cause de la cohue des hanteurs de banquettes. Du parterre et des loges on n'était pas toujours certain, lorsque passait un jeune' seigneur allant prendre possession de sa place, que celui-là ne fût point l'amoureux ou le confident de la pièce, venant de jouer son rôle et regagnant la coulisse. Des confusions se

I. Acajou.

produisaient aussi déplaisantes pour les interprètes que pour les spectateurs :

On attendait Pyrrhus, on vit paraître un fat.

Il en résultait mille inconvénients. Mais il y avait, disonsnous, compensation. Les recettes de la compagnie y trouvaient

LES SPECTATEURS SUR LA SCÈNE

avantage. En administrateurs soucieux de leurs intérêts, les comédiens hésitaient à se priver d'un abus qui leur valait d'appréciables profits. Ils supputaient les revenus d'une location extraordinaire, et finalement laissaient a leurs places tous ces blanc-poudrés.

Les vrais amis du théâtre continuaient à gémir. Leurs doléances se perdaient dans le vague. Les auteurs et les gens de goût protestaient ; les comédiens èalculaient. Voltaire était le plus ardent à mener l'assaut contre ce triple rempart de banquettes, Il y émoussait la pointe de ses traits. Le Kain, à plusieurs

reprises, s'était fait son porte-parole auprès du comité pour le J convaincre de la nécessité du changement. Il n'avait pu vaincre j les résistances obstinées des anciens, la vétérance, comme il les

CATHERINE DE SEINE, ÉPOUSE DE DUFRESNE

appelait avec une j nuance de dédain. g La question d'ar- ^ gent primait la !j| question d'art. De sages esprits ohjectaient que les res- | sources du théâtre auraient à en souffrir sensiblement et qu'en outre on devrait ? entreprendre des travaux coûteux pour adapter la scène aux effets et suites de la transformation. Et la réforme, chaque jour, était remise au lendemain.

Voltaire en frémissait d impatience, mais ne se

rebutait point. Il bataillait à force contre l'aveuglement -des gens de théâtre. Le comte de Lauraguais vint à propos lui apporter le nerf de la guerre. Cet amant généreux des Muses dramatiques avait en main le talisman. Disposant d'une fortune considérable, il offrit au Théâtre-Français de subvenir aux dépenses d une amélioration si désirable. On n'avait plus a discuter. Les comé-

1

diens résolurent d'accueillir la proposition du comte de Lauraguais. On profiterait, déçida-t-on, des vacances annuelles, qui avaieni lieu de la Passion a la Quasimodo, pour la réaliser. Autant avait duré l'hésitation à s'y mettre, autant on y porta de

hâte, quand ce fut chose bien arrêtée. Les portes s'étaient à peine fermées pour le public qu'elles se rouvrirent pour les ouvriers. Ils travaillèrent jour et nuit.

Quelle impression produirait une telle métamorphose, tant de fois réclamée et si longtemps retardée? On l'attendait avec une certaine appréhen. sion, au moment de la réouverture

PRÉVILLE, D'APRÈS CARLE VAN LOO

avec les Troyennes de Châteaubrun, le lundi de la Quasimodo. Du reste, la pièce convenait à souhait pour cette première expérience. Elle exigeait la présence en scène d'un grand nombre de personnes et par là même justifiait ex plana l'utilité de la mesure qu'on avait prise. Néanmoins, les acteurs, inhabitués à ce déploiement de leur action sur un espace libre, appréhendaient un peu que le théâtre ne parût vide, lorsqu'ils seraient seuls à y concentrer l'attention générale. Ils purent se rassurer, dès le lever du rideau. La satis-

faction du public n'était pas douteuse. On avait commencé par une spirituelle comédie de Marivaux, dont le mouvement ne tenait qu'à la vivacité du dialogue. La charmante Dangevilje et son excellent partenaire l'irréprochable comédien Préville n'avaient eu besoin que d'eux-mêmes pour contenter entièrement la vue et l'esprit des speètateurs. On entendait infiniment mieux la voix des acteurs; l'illusion théâtrale était beaucoup plus complète. Chacun s'en retourna, souhaitant qu'une si juste réforme ne fût pas, à son tour, réformée1.

C'en est fait. Plus de bancs. Personne sur le théâtre, que les personnages appelés par la fantaisie du poète. On ne verra plus l'ennui de ces jeunes muguets sourire nonchalamment à l'héroïne en pleurs.

Zaïre sans témoins entretient Orosmane2,

Et César, apparàissant du fond de la scène, ne risquera pas, en arrivant sur le devant du théâtre, de dépoudrer un fat assis au premier rang.

L'innovation avait reçu le meilleur accueil du Tout-Paris de 1759. Voltaire riait aux anges. Il en écrivait de jubilation à tous ses amis. Collé exultait dans son journal. Saint-Foix ne pouvait contenir son enthousiasme. Enfin, le théâtre était purgé des petits-maîtres 1 Ces derniers étaient les seuls à se montrer mécontents. Ils firent grand bruit,. le premier soir, chez Procope. On dit même qu'ils mirent l'épée à la main et se vengèrent sur les glaces et les lustres du café de l'affront qu'on avait osé leur faire! Cette algarade n'eut pas d'autres suites.

Mais l'art dramatique venait d'emporter un grand avantage. On n'avait plus à reprocher a la scène française de manquer

1. A vrai dire, elle ne fut pas absolue, définitive. Aux deux Comédies française et italienne, ainsi qu'à l'Opéra, on conserva l'usage de rétablir les banquettes sur la scène pour les représentations de gala dites de capitation. L

- 2. Dorat.

d'action et d'appareil, par la faute de cette portion brillante du public, qui en faisait l'ornement et l'embarras.

La décoration accomplissait des progrès rapides et importants. Des transformations, sur ce point encore lentes, encore timides, donnaient a présager une réforme à fond des costumes, si nécessaire a la vraisemblance théâtrale. Des détails ingénieux étaient mis en valeur, qui rendaient le jeu des artistes, en même temps que plus personnel et plus varié, plus précis et plus exact. Ainsi l'acteur-poète La Noue, connu par sa laideur autant que par ses vers tragiques, venait de faire sentir tout l'intérêt qu'il y avait, pour une représentation bien ordonnée, a marquer d'avance la place des acteurs sur le théâtre. De telles indications furent jugées utiles, avant lui; mais nul n'avait encore songé à les consigner sur les livrets.

Une autre partie importante de la mise en scène réclamait des modifications profondes et des perfectionnements nécessaires. Tout se tient, au théâtre : la vérité des caractères, la vérité de la diction et la vérité du costume. Celle-ci fut la plus lente a s'établir.

Pendant le cours du XVIIe siècle, le vêtement tragique avait eu des côtés de bizarrerie et des exagérations de contre-sens, qui nous sembleraient, maintenant, le dernier mot du burlesque. Tout au début du théâtre français, la confusion n'avait pas de bornes. Les rois, les princes, les princesses, les seigneurs des temps passés et des temps modernes étaient empanachés et attifés de façon extraordinaire. Paris ni l'Hôtel de Bourgogne n'en avaient le privilège unique; car, l Espagnol Lope de Vega raillait de la belle manière la singularité de la rencontre, qui lui faisait voir, sur les scènes de sa patrie, les Romains en hauts-de-chausses et les Turcs en collerettes. Le cardinal Mazarin, en apportant d Italie un goût plus éclairé de l'antique, avait inspiré une vague tendance de réforme, mais si vague en effet! Louis le Quatorzième venait d'adopter, pour ses carrousels, l'habit à la romaine

copié, quant à l'essentiel, sur des statues d'empereurs romains. Les héros de Racine s'en revêtirent, mais pour lui donner tout le relief possible, grâce aux transformations qu'il avait eues a subir en passant de l'original à cette fantaisiste copie. Il n'était que de comparer. C'était bien une forme de cuirasse ; seulement on 1 avait accommodée en corps de brocart. Les cnémides remplissaient leur office, sous l'aspect de brodequins de soie brodée s'adaptant sur des souliers à talon rouge. Un tonnelet côtelé, court et renflé, se relevait a la partie inférieure de l'habit. On n'avait pas oublié par-dessus tout cela la cravate de satin et la perruque majestueuse, que surmontait, à défaut du casque de carrousel, le chapeau de cour orné de plumes. Nul ne s'étonnait que César apparût dans le forum avec ladite perruque, des gants à franges et des bas de soie blancs.

D'une extrémité à l'autre du XVIIe siècle s'était perpétué ce caractère solennel et faux. Durant la première moitié du XVIIIe, il n'y fut guère changé. Un pêle-mêle indicible s'étalait dans l'attirail des acteurs et des actrices, qui faisaient ostentation de broderies et d'ajustements, sans distinction d'emplois, poussaient le luxe des habits aussi loin que le permettaient leurs ressources personnelles ou l'importance des présents qu'ils recevaient, ou les occasions qui leur étaient offertes de les porter en montre, et, au surplus, n'avaient pas le moindre souci de l'exactitude historique ou typique. A volonté, les guerriers grecs, romains, dalmates, syriens ou turcs défilaient avec des tuniques, des cuirasses chargées de rubans, des casques à plumets reposant sur de vastes perruques poudrées à blanc. Le roi Priam se trouvait bon air en marchand arménien, et Pluton avait plaisir extrême d'être équipé nouvellement à la française.

Le spectateur conservait une indulgence infinie pour ces caprices mythologiques, pour ces accommodements ultra-libres de la coupe du vêtement a l'identité des personnages. Ou plutôt, 1 expérience lui ayant manqué jusqu'alors d'éprouver l'intérêt

qu'était susceptible d'offrir la figuration matérielle et sensible, exactement rendue, il lui suffisait de suivre en imagination, de voir avec les yeux de la pensée, et volontiers faisait-il abstraction du reste.

Pourtant, commençaient à se dessiner des velléités de transformation originale. Des initiatives isolées avaient donné

à pressentir un mouvement plus complet. Quand Mlle de Maupin osa paraître sur la scène lyrique, les mains vides, sans la baguette traditionnelle , les habitués de l'Opéra frémirent de ce trait d'audace. Lorsque Mimi Dancourt hasarda, dans Y Andrienne, une sorte de robe longue et ouverte, qui convenait à son rôle, spectateurs et spectatrices

MARIE-ANNE BOTOT DANGEVILLE D'APRÈS LE BUSTE DE LE MOYNE ...

s'interrogèrent des. yeux, visiblement offusqués. La première, au Théâtre italien, Mme Favart avait donné l'exemple d'un juste esprit d'observation. Au loin, les falbalas des soubrettes et des paysannes de convention! Elle àvait- voulu n'être que Bastienne, rien autre que Bastienne, comme elle porter un habit de laine, une simple croix d'or, avec les bras nus et des sabots. -On s'en était étonné, au parterre; un instant, la critique murmura; mais un homme d'esprit (Voisenon) avait dit : « Messieurs, ces sabots-là donneront des souliers aux comédiennes. » Vers le même temps, comme on représentait Les Trois Sultanes, on vit se déployer, au lieu

d'attifets ridicules, des habits authentiques de dames turques, fabriqués a Constantinople, avec les étoffes du pays. Le goût se façonnait au prestige de l'illusion théàtrale.

Aller plus loin, oser davantage, c'était assumer de difficiles combats contre les habitudes enracinées du public, contre

LÉASDUE, OCTAVE, SCAPIN

l'inertie des comédiens ; c'était s'exposer témérairement à froisser la coquetterie des comédiennes. Les choses continuèrent de suivre, à quelques exceptions près, leur train accoutumé. Les actrices avaient adopté, pour toutes les pièces, des vêtements identiques à ceux des dames de la cour. Les héroïnes tragi-

ques étalaient de grands paniers. Les belles de la comédie, fussent-elles paysannes ou suivantes, ne se résignaient point à quitter le velours ou la soie.

Eussent-elles voulu, par l'effort d'un beau courage, sacrifier un brin de cette coquetterie à la couleur du sujet, appareiller la simplicité des atours à la condition des personnes, elles auraient cru, ce faisant, manquer à ce qu'elles devaient au public. Il fallait se sentir une dose particulière d'énergie pour rompre aussi ouvertement avec la convention, et une autorité spéciale. L'entreprenante Clairon eut cette énergie et jouissait de cette autorité.

Une curiosité d'étude intelligente et raisonnée l'avait induite à rechercher dans les monuments historiques l ame et la signification de ses rôles. Elle devait, une fois ou l'autre, secouer le joug d'une école artificielle. Ce fut dans le rôle de Roxane, entièrement restitué, que se révéla sous des aspects tout nouveaux la grande tragédienne. Une semaine après, elle incarnait l' Électre de Crébillon. Au lieu des oripeaux fastueux, chers au grand

siècle, elle avait revêtu l'humble tunique d'une esclave1. Elle était apparue échevelée, les bras chargés de longues chaînes ; elle fut sublime, ce soir-là, comme elle le fut peu de temps après dans le même rôle, tracé de la main rivale de Voltaire. Milo Clairon poussait le désir de l'exactitude aussi avant qu'il était possible, jusqu'à l'exagérer, d'aventure, ainsi qu'il lui arriva en des circonstances singulières, lorsque, au cinquième acte de la Didon2, voulant marquer à tous les yeux quel désordre portait dans son sein le songe, qui l'avait tirée de sa couche, elle se fit voir dans le simple appareil

D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil, c'est-à-dire, pour l'exprimer prosaïquement, en chemise. Cette hardiesse eut moins de succès que les autres : elle s'en tint à

une épreuve unique.

Le Kain seconda d'une poussée vigoureuse les efforts de Mlle Clairon aux prises avec les résistances ou la passivité de la routine. Personnifiant Oreste, il étonna les yeux sous les plis du vêtement 'dessiné par lui d'après un calque de l'antique. Il ne s'en tint pas là. Le Kain

POMPÉE, PERPENNA

s'était affranchi résolument des formes mesurées et pompeuses de la tragédie de Louis XIV, lorsqu'il joua Ninias en vrai héros

i. Une remarque. Malgré ses retours à la simplicité, la garde-robe de Mlle Clairon, au total, était des plus riches. On l'évaluait à 120000 livres, et celle de Le Kain à 80000.

2. A vingt-cinq ans, le poète Le Franc de Pompignan avait donné au ThéâtreFrançais cette tragédie de Didon, « qui fut de Métastase », a dit méchamment Voltaire. C'est l'occasion de rappeler en passant qu'une artiste de l'Opéra, la SaintHuberty, fut la première à porter le costume historique de la reine de CaTthage, la tunique de lin, le manteau de pourpre, la robe attachée par une ceinture au-dessous de la gorge, les brodequins lacés sur le pied nu.

de drame moderne, les manches retroussées, les bras teints de sang, les yeux hagards.

Toute réforme essentielle demande qu'on s'y reprenne à plus d'une fois pour la rendre effective. Larive et Dugazon s'y employèrent encore avec zèle, ayec intelligence. Il y restait grandement .à faire. Il faudra attendre jusqu'à Talma pour assister à la rénovation profonde, sinon complète1 du costume théâtral.

i. Talma laissera beaucoup à faire à des artistes d'une période avancée du xixc siècle, ayant le sens de la couleur- locale et l'amour de la vérité historique. Ce sera, par exemple, Beauvallet, qui, le premier, paraîtra en Tancrède avec une cotte de mailles et une épée de chevalier, et, le premier aussi qui costumera historiquement Rodrigue, Cinna, Polyeucte et Pyrrhus, — Pyrrhus auquel il rendra, comme l'a remarqué Banville, non pas seulement son habit mais jusqu'à ses cheveux roux.

?

CHAPITRE IV

Au dedans et au dehors. - Quelques formules administratives. — Circonstances imprévues. — Les préludes d'une grosse agitation; querelle d'artiste et de poètes. — Saint-Foix, Mlle Clairon et Fréron. — En 1765; les gentilshommes de la Chambre du roi en lutte avec les sociétaires. —- L'affaire Dubois et « la journée de Calais ». — Une véritable levée d'armes au Théâtre-Français.- — Décret d'emprisonnement des principaux comédiens. — Mlle Clairon et ses camarades à For-Lévêque. — La fin de cette aventure. — Mœurs théâtrales du jour. — Intrigues et cabales. — État de la production dramatique, au plein du siècle de Voltaire. — Des années de disette. — Les comédiens du roi en profitent pour voyager. — Changement de séjour. — Du théâtre -de la rue des Fossés, après quatre-vingts années d'exercice, on passe aux Tuileries. — Quelques représentations éclatantes dans cette aile du palais. — Irène et le couronnement de Voltaire. — Autre changement, autre résidence. — La nouvelle salle de l'Odéon et le -parterre assis.

Pendant qu'on s'occupait au dehors avec plus d'intérêt que jamais des auteurs, des acteurs, surtout des actrices de la Compagnie, et. des nouveautés apportées chez elle dans l'art de dire, de jouer, de s'habiller théâtralement, quelques faits avaient pris date, en son administration intérieure. C'étaient des actes de

société, confirmant des contrats antérieurs dont les intéressés pouvaient n'être plus suffisamment instruits, vérifiant d'anciens articles, proposant des modifications rendues nécessaires, fixant les résultats d'importantes délibérations, ou résolvant telle ou telle question délicate, qui avait longtemps préoccupé la troupe, comme la saisie des bénéfices des comédiens par leurs créanciers1. Ce fut principalement, en 1707, l'arrêt du Conseil donnant une sanction légale à la constitution de la Comédie-Française, directement placée sous l'autorité du roi.

De temps en temps réapparaissaient, a l'horizon, de ces querelles inévitables des acteurs avec les écrivains dramatiques, dont les détails étaient colportés avidement, au même titre que les indiscrétions de coulisses, par les mémoires et les journaux, ou quelques-uns encore de ces démêlés, dont est pleine 1 histoire de la Compagnie pour des atteintes légères portées au monopole, qu'elle défendit toujours si àprement.

D'occasion, surgissaient des circonstances mouvementées, des incidents imprévus, dont s'effarait aussitôt l'opinion publique. Avec la curiosité qu'inspira toujours la personne des comédiens en renom, on s'y intéressait au vif. Des commentaires ardents en grossissaient les moindres particularités. Plusieurs jours durant, on ne parlait, on n écrivait que de cela.

C'est ce qui arriva, au commencement de l'année 17G5, à la suite d 'un incident, dont se passionna d'une étrange manière 1 attention parisienne.

On a pu se rendre compte, et assez souvent, jusqu'à quel point le roi et les gentilshommes de la Chambre, —ces Messieurs de la Supériorité, comme on les appelait, — aimaient a se mêler des affaires de la Comédie. Un esprit de liberté commençait à se communiquer du parterre aux coulisses, qui rendait de plus en plus difficile à supporter cette ingérence perpétuelle. L'occasion se

1. Dès 1693, le Parlement en fut occupé, et rendit plusieurs arrêts de principe, touchant les saisies sur les comédiens.

.~

AU USE U 1 L D UNE LOGE : ADIEUX, D AI>IIES MOBEAl' LE JEUNE

présenta d'en manifester par un peu de mouvement et de tapage.

Un ancien mousquetaire passé dans la littérature et qui devait sa réputation à ses duels autant qu'à ses écrits, Poullain de SaintFoix, venait d'obtenir qu'on jouerait sa pièce des Grâces, à Versailles, et qu'elle y paraîtrait le même jour que la tragédie d'Olympie. Le sujet et le tour de cette comédie mythologique répondaient bien à7 la manière de Fauteur, de qui l'on disait que son encrier rejetait dè l'eau de rose. Si affecté que pût être son talent, Saint-Foix était des mieux en cour. Le roi avait marqué la bonne intention d'entendre et d'admirer de ses yeux ces Grâces, à condition que le spectacle en fût- terminé à neuf heures, pour n'être point empêché de se rendre ensuite au Conseil. Or, les actrices, qui avaient à y figurer, notamment la belle Dolligny, devaient faire partie du cortège d'Olympie. Afin qu'elles eussent le temps de s'habiller et que la petite pièce eût son tour, à heure dite, l'intendant des Menus (c'était le duc de La Ferté) décida que les pensionnaires de la Comédie seraient remplacées, ce jourlà, dans le cortège, par les choristes de l'Opéra, La Melpomène moderne, la fière Clairon, qui triomphait en Olympie, et qu'on avait prévenue du changement, refusa de s'y plier. Elle déclara formellement qu'elle n'achèverait pas son rôle, si Mlle Dolligny quittait la scène avant le dernier vers de la tragédie.

On ne pouvait pas remplacer, au pied levé, une tragédienne comme la Clairon. Il fallut en passer par sa volonté. L'entr'acte fut long; et" ce que Saint-Foix avait pu craindre se produisit : le roi s'en alla avant l'apparition des Grâces. L'ambition suprême du poète était tombée à l'eau. Furieux, il prit le public à témoin du tort qu'on lui avait fait. Sa protestation fut insérée dans l'Année littéraire, sous la forme d'une lettre à Fréron. L'épitre se terminait par ces mots :

J'aime mieux la franchise du vice que la morgue orgueilleuse de la dignité.

A force de jouer les héroïnes, Clairon en avait gardé 1 humeur hautaine et prompte. Elle n'aimait déjà pas Saint-Foix avant l'outrage; elle le détesta ensuite. Ne pouvant, telle une autre Médée, le déchirer de ses mains, elle se vengea sur son image : elle fit ramasser toutes les estampes d'un portrait de l'écrivain, qu'on venait de graver; elle enleva la figure, la remplaça par une tête d'hyène et rendit le tout à la circulation. Le commerce et Paris en furent inondés. Saint-Foix, qui tournait galamment le madrigal, n'était pas maladroit non plus à aiguiser et lancer la flèche de l'épigramme. Il répondit par ces vers d'une terrible méchanceté :

On a frappé, dit-on, un médaillon;

Mais, à quelque prix qu'on le donne,

FtÎt-ce pour douze sols, fut-ce pour un,

Il ne sera jamais aussi commun

Que le fut jadis sa personne.

La riposte était dure. Clairon suffoquait d'indignation, lorsqu'un tiers se jeta dans la querelle et la porta au degré le plus aigu. C'était Fréron, qui venait à l'appui de Saint-Foix et rouvrit les hostilités. Il n'eut pas besoin de nommer celle que visaient ces traits acérés; chacun l'avait reconnue, le lendemain, à ses insinuations cruelles et légèrement perfides. Clairon ne s'attendait pas à cette attaque; elle implora les dieux contre le profanateur, et comme les foudres olympiennes ne tonnaient pas assez vite, la tragédienne implora la justice du roi. Elle avait mis des influences en action. On obtint que Fréron serait décrété d'emprisonnement à For-Lévéque. Mais, juste à point, quand un exempt allait l'y conduire, un accès de goutte vint frapper l'écrivain, qui le mettait dans l'impossibilité de s'y rendre. Fréron ne laissa pas perdre les quelques jours de répit, que lui valait cet heureux accident. Avec une activité surprenante de la part d'un malade, il rassemblait les arguments pour sa défense, dépêchait lettre sur lettre au maréchal de Richelieu et lançait ses amis à la

rescousse. Le duc de Duras avait posé pour condition que la grâce ne serait accordée que s il l'obtenait de Mlle Clairon elle-même. « Aux carrières plutôt! » s'était-il écrié. Et il avait poursuivi ses démarches ailleurs. Il se remua tant que la reine Marie Leczinska intervint en sa faveur et que la lettre de cachet fut rapportée.

Dans le camp des philosophes, où l'acuité de ses nombreuses . polémiques lui avait attiré de cruels ennemis, le bruit que Fréron

A G A M E M NOS, A C H I L L E

allait être gracié irrita contre lui bien des gens.

Il est honteux, écrivait d'Alembert, qu'un pareil coquin trouve des protections respectables.

Quant à Mlle Clairon, son indignation est au comble. Est-ce ainsi qu'on respecte les droits d'une reine offensée? Son ennemi lui échapperait ! Ce grimaud de lettres, ce vil pamphlétaire! Mais

L 1\_

non, l opinion se rit d 'elle; elle n'a plus qu'à disparaître. Du ton le plus pathétique elle s'en exprime aux gentilshommes de la Chambre : puisque ses talents ne sont plus agréables au roi, puisqu on permet qu'elle soit avilie impunément, elle demande qu 'oii la laisse quitter le théâtre en lui accordant sa retraite. On tarde à lui répondre : elle va droit au premier ministre, se plaint à lui, duc de Choiseul, d'une injustice si éclatante, et l'instruit en détail de ces événements de coulisses, aussi graves, à ses yeux, qu une question d Etat. Choiseul est un homme d'esprit. Su\* un ton de persiflage, il lui démontre que lui aussi tient la place d'un acteur sur un différent théâtre, qu'il n'a pas non plus la satisfaction de réunir tous les suffrages et que, pourtant, il ne donne point sa démission.

Immolons, vous et moi, finissait-il, nos ressentiments à la patrie, et servons-la de notre mieux, chacun dans notre genre.

La rancune est tenace au fond d'un amour-propre de femme et d'artiste. Clairon vole au théâtre. Le lendemain, se réunissent, chez elle, tous ses camarades, sous la présidence du duc de Duras; -et sérieusement on examine l'alternative ou d'obtenir raison ou de déserter en masse une carrière trop méprisée. Le duc de Duras s'est chargé de porter lui-même cet ultimatum a M. de Saint-Florentin.

L ébullition des esprits dut s'apaiser, cependant. On

expliqua, on démontra a Mlle Clairon qu'elle eût eu mauvaise grâce à résister au désir de la reine. Elle céda, la rage dans le cœur. Le lendemain, on lui apprenait que la bonne nouvelle avait guéri Fréron et que son der-

PIIARNACE, MITIIRIDATE, XIPHARÈS

nier accès de goutte avait disparu comme par enchantement.

En dépit de sa gloire consacrée, Clairon savait trop bien que les acteurs et les actrices n'étaient pas encore affranchis, dans ce siècle philosophique, d'un long préjugé d'abaissement. Elle rongea son frein; mais le ressentiment demeurait en elle, n'attendant qu'une occasion pour éclater de nouveau. Car, à sa vindicte personnelle se joignait un mobile plus généreux : l'idée de lutte en faveur de l'émancipation morale des comédiens. Il se trouve facilement un prétexte a qui le cherche. Un futile incident provoqua cette levée d'armes, qu'elle souhaitait.

Un des acteurs de la Comédie, appelé Dubois, se trouvait compromis dans une affaire peu honorable. Ayant reçu des soins d'un chirurgien, qui lui en réclamait paiement, en justice, il avait affirmé sur serment que sa dette avait été réglée; et l'un de ses camarades, avait eu la complaisance, à défaut de bonne foi, de le

jurer aussi. Cependant, le disciple d'Esculape ne s'était pas tenu pour battu. Fort de sa raison plutôt que de la bonté de ses arguments, il avait fait imprimer un mémoire dans lequel il soutenait que le serment des deux acteurs était faux et que, d'autre part, fût-il vrai, il n'était pas recevable en justice, attendu qu'il venait de gens exerçant un métier dit infàme. La loi romaine, en effet, aux termes de laquelle le témoignage des histrions était nul, cette loi n'avait pas disparu de la législation française, au xvme siècle!

Il en aurait fallu moins pour échauffer la discussion. Dubois et Blainville s'indignent avec toute la chaleur de deux consciences honnêtes injustement soupçonnées; la Comédie entière leur prête assistance, et par cette belle démonstration d'esprit de corps relève l'insulte publique faite a la profession. La cause était juste, au général; par malheur le cas de Dubois et de Blainville était mauvais, au particulier. Lorsqu'on eut examiné de plus près leur affaire, il fut prouvé que le chirurgien n'avait pas été défrayé, et que nos acteurs étaient des fripons.

La déconvenue dut sembler amère aux interprètes de l'art dramatique, à leur retour de cette fière campagne entreprise pour l'honneur de la,maison. Ils s'entendirent à désintéresser l'homme de l'art; puis, d'une même unanimité, ils prononcèrent l'expulsion des deux camarades indignes. Or, à ce moment, triomphait sur la scène le Siège de Calais, la tragédie nationale, tant prônée, tant exaltée. Dubois y jouait le rôle de Mauny; et cet emploi, qu'on voulait passer a Bellecour, il s'obstinait à le garder. Interrompre les représentations de la pièce, quand elle était encore dans toute sa nouveauté et provoquait l'empressement extraordinaire du public : il n'y avait pas à y songer. Et Dubois refusait toujours de céder aux injonctions du reste de la troupe. Et sa fille elle -même, pensionnaire de la Comédie-Française, sa fille, qui avait pour elle les armes irrésistibles de la beauté, le soutenait de ses larmes, de ses sollicitations pressantes auprès des

gentilshommes de la Chambre. L'un de ceux-là, le duc de Fronsac, n'admettant pas (lue le dévouement filial d'une si jolie personne demeurât stérile, se chargea d'en appuyer les desseins auprès de son père, le maréchal de Richelieu.

On venait d'afficher le Siège de Calais, pour le soir, avec Bellecour. A midi, arriva un ordre du roi, transmis par le premier gentilhomme enjoignant de mentionner le nom de Dubois. sur le programme et de lui restituer le personnage de Mauny. Ce fut une grosse émotion parmi les comédiens. A la fois consternés et indignés, ils s'écrièrent qu'ils ne pouvaient supporter une pareille contrainte. On en eut la preuve a la représentation.

Il se faisait quatre heures et demie. Le Kain arrive le premier au théàtre. Sans autre préambule, il demande aux semainiers : « Qui jouera le rôle de Mauny? — C est Dubois, lui est-il répondu: nous en avons reçu l ordre formel du roi. —En ce cas, voici mon rôle. » Il n'en dit pas davantage et s'en va. Puis, c'est Mole, ce sont ensuite Brizard et Dauberval. Même question, même réponse, et départs successifs. Il ne restait plus que Mlle Clairon. On l'attendait. Elle se montre enfin, sortant de son ht, à l'en croire, et bien incommodée, bien souffrante, mais sachant trop ce quelle devait au public pour faillir a son devoir. Certes, elle mourrait sur le théâtre plutôt que d'y manquer. Au moins, on pouvait compter sur celle-ci. Alors, négligemment, d'un ton de voix indifférent et lointain :

Qui donc remplira le rôle de Mauny?

— Mais, c'est Dubois.

A ce nom abhorré, Clairon se trouve lllal; elle n'en peut souffrir davantage et retourne se mettre au lit.

Voilà nos semainiers fort perplexes. L'heure du spectacle approchait. Il fallait fermer les portes ou prendre une détermination immédiate. Puisque le Siège de Calais se dérobait aux

désirs du public, on se décida à donner le Joueur de Regnard. Il était à prévoir que les choses ne se passeraient-point -en douceur. Beaucoup de ceux qui venaient au spectacle, ce soir-la, étaient dûment avertis. Mlle Dubois avait db nombreux amis stylés d'avance, impatients de faire éclater leur opinion. La salle était comble déjà. La jeune actrice, les yeux rougis de larmes et les cheveux épars, courait de loge en loge pour exciter l'ardeur de ses partisans. Elle n'aura pas à douler d'eux. La toile se lève. L' «orateur » va parler. C'est Bouvet. Il avance, ses gants blancs .à la main :

Messieurs, commença-t-il, nous sommes au désespoir d'être empêchés de donner le Siège...

On ne lui laisse pas dire un mot de plus. De tous les points de la salle gronde un tumulte épouvantable :

Point de désespoir... Il ne s'agit pas d'e regrets, ni d'empêchements. Nous voulons le Siège de Calais et Dubois.

Ces cris, ces exclamations échauffent le reste de l'assistance. L irritation gagne de proche en proche. Chacun s'imagine avoir à se plaindre, comme d'une insulte personnelle, de l 'impertinence des comédiens. Cela n est point tolérable. L'air retentit des injures qu -on leur lance à bout portant. Tous sont des marauds, des gueux! Un officier de cavalerie, qui voudrait livrer bataille, s écrie à très haute voix dans le foyer : « Oh ! que n 'ai-je ici mon régiment!) Le tumulte et la confusion sont indescriptibles. Sans la prudence de leur chef, défendant aux soldats d 'intervenir, la garde risquerait d'augmenter encore le désordre, en usant de violence. Cependant on continue de crier, de hurler plutôt : « La Clairon à l'hôpital ! A l'hôpital la Clairon! »

La salle est déchaînée. « Les comédiens sont des insolents. Au cachot les insolents 1 Au cachot tous ces coquins! » En vain,

K AI 1'1

Préville et Mme Bellecour, qu'on a poussés en scène, essayent-ils de se faire écouter. Cris et sifflets redoublent: Ils n'ont qu'à rentrer dans la coulisse, au plus tôt.

On ne sait trop comment tout cela aurait fini, si, vers sept heures, n'était apparu un sergent pour haranguer le parterre et lui annoncer qu'on va rendre l'argent. Cette promesse a calmé l'effervescence de la foule; son frémissement expire dans un dernier murmure, et le théâtre est évacué.

Le lendemain, les conversations étaient des plus agitées, dans Paris, sur les incidents qui venaient de se produire. On avait baptisé cette extraordinaire journée théâtrale : « la journée de Calais ». Quelques-uns approuvaient la conduite généreuse et la ferme assurance des comédiens. C'était le- petit nombre. La grande majorité leur était hostile, et les plus violents réclamaient qu'il leur fût infligé un châtiment exemplaire. On y songeait pour eux, chez le lieutenant de police. Les gentilshommes de la Chambre poussaient M. de Sartines à faire respecter l'autorité royale. Ordre fut donné d'envoyer cette compagnie récalcitrante à ForLévêque. Brizard et Dauberval reçurent, les premiers, la visite des exempts. On les incarcéra sans attendre. Molé et Le Kain avaient quitté Paris en déclarant que l'honneur ne leur permettait pas de jouer avec un fripon. Mais, aussitôt qu'ils eurent connaissance de l'emprisonnement de leurs camarades, ils quittèrent leur retraite et allèrent les rejoindre a For-Lévêque.

Mlle Clairon attendait son tour bellement, salons ouverts et recevant en triomphatrice la cour et la ville. On faisait cercle autour de la chaise longue où, dans une pose languissante, était étendue l'auguste Melpomène. Ses admirateurs justement la félicitaient d'avoir séparé la cause des vrais interprètes de l'art de celle des fripons, lorsque survint l'exempt, qui devait la mener en prison. Elle protesta contre l'indiscrète visite, objecta son état de faiblesse. L'officier de police n'eut cure de ces raisons fallacieuses. Elle dut se lever et le suivre. Mmc de Sauvigny, l'intendante de

Paris, qui se trouvait auprès de M"" Clairon, en cette minute critique, sollicita comme un honneur de la conduire dans sa voiture à For-Lévêque. L'envoyé de M. de Sartines y condescendit. Tous trois montèrent dans le vis-à-vis de madame l'intendante, l'exempt prenant place sur le devant et M-" de Sauvigny dans le fond, avec l'artiste sur ses genoux. On traversa tout Paris dans

UN GARDE

cet équipage, dont s'égayèrent maints passants.

La tragédienne est arrivée où l'attendent les porte-clefs. Pour une prisonnière, son sort sera supportable. Le meilleur logement de For-Lévêque est prêt à la recevoir. Des amies s'empressent; les duchesses de Villeroi et de Duras, Mme de Sauvigny y font transporter des meubles somptueux. Il fut des captivités plus pénibles. Les verrous glissaient complaisamment, du matin au soir, pour laisser passer une foule de visiteurs, les invités de Mlle Clairon. Car elle donnait des sou-

pers quotidiens et divins. En être, venir a For-Lévêque à grand fracas, fut pendant quelques jours du meilleur ton. Tout le long du quai s'alignaient les carrosses. En dépit de la douceur de cette vie, Mlle Clairon préférait respirer l'air de la liberté. Son chirurgien représenta que sa santé courrait un véritable danger, si on lui imposait d'habiter plus longtemps en prison. Après une semaine de détention assez joyeuse, comme on l'a pu voir, elle fut autorisée à rentrer- chez elle, sous la condition qu'elle n'en sortirait pas sans permission et qu'elle n'y recevrait pas -plus de six personnes à la fois. On avait pris le soin de les citer nommément. La fidèle Mme de Sauvigny en faisait partie d'office. M. de Valbelle, ami préféré de MUe Clairon, en était aussi, et spécialement encore

un Russe, qu'on avait surnommé, nous ne savons pourquoi, Pot-au-feu.

La troupe était morcelée. Le Théàtre-Français, cependant, n'avait pas arrêté ses représentations. Il ne les avait suspendues

MADEMOISELLE CLAIRON CONDUITE A FOR-LÉVÈQUE

qu'un seul jour, le lendemain de la mémorable bagarre. Les portes furent rouvertes, non sans avoir pris des mesures de police. En crainte de nouvelles scènes tumultueuses, on avait garni la salle a moitié d'exempts et de sergents des gardes. Cependant, les comédiens durent faire réparation au public. Leur état, hélas! n'était pas encore profession d'hommes libres. On pouvait les soumettre a d'étranges dépendances. Par ordre supérieur il fallut que Bellecour, au lever du rideau, vînt, au nom de la Compagnie, faire

amende honorable et très humblement prononcer ce compliment, un chef-d œuvre, dit Grimm, de bassesse et de platitude :

Messieurs, c'est avec la plus vive douleur que nous nous présentons devant vous. Nous ressentons avec la plus grande amertume le malheur de vous avoir manqué. Il n'est aucune satisfaction que l'on ne vous doive. Nous attendons avec soumission les peines qu'on voudra bien nous imposer, et qui ont été déjà imposées à plusieurs de nos camarades.

Pauvres artistes qui devaient, avec tout leur talent, courber si bas la tête et publiquement prononcer qu'ils attendaient, résignés, les peines auxquelles on voudrait bien les condamner ! Et Bellecour continuait sur le même ton de résipiscence honteuse et humiliée :

Notre repentir est sincère, et ce qui ajoute à nos regrets, c'est d'être obligés de renfermer au fond de nos cœurs les sentiments de zèle, d'attachement et de respect, que nous vous devons et qui doivent vous paraître suspects, en ce moment-ci. Le temps seul en peut prouver la réalité. C'est par nos soins et les efforts que nous ferons pour contribuer à vos amusements que nous espérons vous ôter jusqu'au moindre souvenir de notre faute; et c'est des bontés et de l'indulgence dont vous nous avez tant de fois honorés que nous attendons la grâce que nous vous demandons, et que nous vous supplions de nous accorder.

Le public agréa ces pauvres excuses en bon prince et daigna applaudir la péroraison. Le Siège de Calais connut encore quelques brillantes soirées. Pourtant, tous nuages n'avaient pas disparu. C'étaient encore des tiraillements, des difficultés. On était obligé d'aller chercher, sous escorte, les comédiens emprisonnés et de les reconduire de même, après la représentation, à For-Lévêque. Puis, la maladie vraie ou feinte de Clairon, la désunion forcée de la troupe, le fàcheux état d'esprit, où ces événements avaient plongé acteurs et actrices, empêchaient que les séances fussent régulières et suivies. Le poète de Belloy, qui avait l'àme conciliante et qui désirait être agréable à l'illustre tragédienne, pensa de lui-même à écarter la cause du conflit : il retira le Siège de Calais. De ce fait on n'avait plus à imposer la présence de Dubois, le rôle de Mauny n'existant plus. Et cet acteur, dont les menées

avaient causé tant de tapage et d'embarras, consentit à se retirer — avec les honneurs de la guerre. On lui accordait quinze cents livres de pension, et, de surcroît, cinquante livres de pension extraordinaire pour avoir formé une élève méritoire telle qu'était

sa fille. Il n'avait pas payé le chirurgien; on liquidait sa retraite avant l'heure ; il s'en allait à son aise, au petit pas, comme il lui convenait. Ce Dubois avait plus de chance qu'un honnête homme.

Donc, on remit en liberté Brizard, Dauberval, Molé, Le Kain. Les choses reprirent leur cours normal.

Dubois avait quitté la maison. L'ordre du spectacle était modifié. Ces artistes purent bercer

LA UOB^DE CÉSAR, DANS LE (( BRUTUS )) DE VOLTAIRE, D'APRÈS MOREAU LE JEUNE

leur amour-propre d'une illusion satisfaisante et s'imaginer, un instant, qu'ils avaient remporté la victoire finalement.

Quand tout fut rentré dans l'ordre, Mlle Clairon annonça que son temps était fini, a la Comédie-Française, et qu'elle ne se résignerait point à y demeurer davantage. Les vingt-deux années, qu'elle donna aux pompes du théâtre, avaient été traversées d'une

longue agitation. Que de fois, avec une humeur si difficile a gouverner, avait-elle manifesté ses impatiences au sujet des cabales et des tracasseries dont on embarrassait ses efforts!

Hors Mmc Drouin, a-t-elle écrit dans une page de ses mémoires, hors celle-là, que l'esprit et l'honnêteté guidaient toujours bien et qui m'offrit de me seconder, je ne vis dans toute la troupe que l'aveuglement de la sottise et de la jalousie.

Avec quel ferme courage cette artiste, qui avait une trop haute opinion de son art pour n'être point révoltée de la flétrissure qu'y attachait un préjugé inique et ridicule, s'était-elle lancée dans la campagne entreprise contre l'excommunication des spectacles ! Que d'indignations par elle ressenties et exprimées contre le mauvais ton qui régnait dans les assemblées ou au foyer! Et avec quelle indépendance d'esprit on l'entendit juger les licences autorisées, consacrées, de ces messieurs les gentilshommes de la Chambre, payant leurs plaisirs par les emplois et les parts de la Comédie !

Il avait fallu l'affaire, la scandaleuse affaire Dubois, pour mettre le comble a ses dégoûts. Elle s'était retirée du théâtre, dans un âge où elle pouvait être sûre que bien des regrets suivraient sa retraite1.

Tous ces incidents de la vie théàtrale échauffaient extrêmement l'esprit public. Il faisait beau se plaindre de l'abaissement de l'art, ou, comme Voltaire, qualifier le Théâtre-Français de « tripot de la décadence » ! Le goût de la comédie n'en avait pas moins de chaleur communicative ; il avait gagné la société entière ; il se rendait si général que de graves magistrats ne se bornaient pas a en goûter les plaisirs comme spectateurs, mais voulaient être acteurs, a leur tour; on les voyait chausser le cothurne, pendant que des gens de cour plus disposés à s'égayer se laissaient dire qu ils jouaient les Crispins à la perfection, qu'ils avaient des dons particuliers pour la farce et les arlequinades, ou qu'une

l. Elle n'avait que quarante-deux ans.

1

légion de grandes dames, non contentes de se donner à ellesmêmes et chez elles l'illusion de la scène, se procuraient souvent, elles et leurs partenaires, le plaisir de jouer pour un petit nombre d'admirateurs dans une salle louée, où l'on montait un théâtre. On aimait les spectacles à la fureur. On brûlait de s'y rendre, de s'y montrer, tout au moins; car, c'était une mauvaise habitude

du jour : on écoutait fort mal les pièces. Sans doute, quand le hasard tenait assemblés les habitués d'un cercle, d'un salon, où l'on avait arrêté qu'il y aurait représentation , ce jour-là, les convenances astreignaient à un maintien calme et déférent. D'un air d'attention satisfaite, on écoutait tout au long l'acte tragique ou comique. Mais, a la Comédie, où l'on payait sa place, les manières se faisaient

CRÉBILLON,

D'APRÈS AUG. DE SAINT-AUBIN

autrement libres. Pour peu que le plaisir parût insuffisant a la scène, le spectacle se transportait de celle-ci dans la salle, dans le coup d œil sur les loges, où papotaient caillettes et petitsmaîtres, dans les entrées et les sorties des seigneurs de marque. Ceux -ci moins encore se souciaient de l'auteur et de sa pièce: c était une de leurs façons de demander, au cinquième acte, ce que venaient de jouer ces gens en costumes, qui s'agitaient sur des planches en face d eux. Ainsi des artistes du meilleur talent devaient surmonter cette double difficulté : faire valoir des poètes médiocres et gagner l'intérêt de spectateurs dissipés et turbulents.

Le public, en général, devenait houleux, cabaleur, aux premières représentations. Aussitôt qu'on donnait une nouveauté d'importance, des applaudisseurs étaient répandus dans tous les coins, hâtant, pressant, excitant les battements de mains, multipliant les démonstrations de leur zèle indiscret. De certaines pièces furent attendues comme des événements et provoquèrent autour d'elles, jusqu'au choc décisif, une période d'agitation longuement entretenue.

Était-il question, à l'avance, d'une œuvre notoire, d'une rivalité d'influences qualifiée, les amateurs de brigues théâtrales voyaient venir les choses de loin; ils s'y préparaient fermement, comme pour une chaude affaire, et fourbissaient leurs armes. Les sympathies et les oppositions respectives se' groupaient, faisaient masse. Jusqu'à l'heure prévue de la rencontre, les esprits avaient le temps de s'échauffer, de se monter au ton voulu pour ou contre. C'était un jeu de tirer des pronostics sur les chances réciproques des partis en présence. On mena de vraies campagnes autour des deux Sémiramis et des deux Catilina de Voltaire et de

Crébillon le Tragique. Pour la première de ces tragédies, qui devait mettre aux prises avec ses partisans déterminés « les soldats de Corbulon », comme on appelait les défenseurs de Crébillon, l'opinion assista aux préliminaires et aux péripéties d'une véritable bataille. Chacun avait arrêté ses dispositions, les uns pour exalter dans la lumière l'œuvre en espérance, les autres pour la couler à fond.

Les cabaleùrs avaient leurs chefs actifs, qu'on voyait partout dans la manœuvre, faisant feu des quatre pieds.

Le plus tapageur et le plus redouté de ceux-là avait nom Charles-Auguste de la Roquette, marquis de la Morlière. Aventurier d'une espèce à part, intrigant sans scrupule, après s'être fait chasser des mousquetaires, il s'était créé cette industrie bizarre, qui consistait à soutenir ou à jeter bas par des cabales payées les pièces de théâtre. Lui-même se piquait de littérature ;

il publia des romans, essaya de la comédie sans succès; -et, faute de mieux, pendant une suite d'années, jusqu'à sa propre déconfiture (car il échoua dans une profonde misère) il s'était acquis la réputation d'un connaisseur dramatique, avec lequel il était nécessaire de compter. Je dis compter dans le double sens du mot : il ne se trouvait guère d'auteur, quel que fût son mérite, qu il n'eût mis à contribution.

On le craignait, non sans raison. Toute œuvre condamnée par lui se relevait difficilement de cette sentence. Si étrange que cela nous paraisse, il n'était de succès que ceux qu'il permettait. Dès qu'il se montrait dans la salle, avec son air de bataille ou son maintien imperturbable et sa fière assurance, il en imposait à chacun. Un cercle se formait autour de lui; heureux alors ceux auxquels il daignait adresser la parole et découvrir un lambeau de ses impressions! L'éclàir du commandement brillait dans ses yeux. Il n'avait qu'un signe à faire pour décider de l'issue de la partie engagée entre les acteurs et le public.

D'habitude, ce condottiere ralliait sa troupe au café Procope. puis, se rendait de bonne heure avec elle au parterre, la menant comme à une prochaine prise d'assaut. Il payait les uns, attirait les autres ; mercenaires ou volontaires, il traînait a sa suite, parfois, jusqu'à cent cinquante conspirateurs. On s'apercevait aussitôt de sa présence,-au bruit qu'il provoquait lui-même, parlant haut, citant des vers, contant des anecdotes malintentionnées ou scandaleuses, et préparant l'opinion. Il grossissait ses partisans des auditeurs bénévoles d'alentour, qu'il savait prévenir par des remarques obligeantes sur leur évidente perspicacité et sur leur finesse de jugement, ou qu'il intimidait, s'il les sentait hésitants et faibles, par des railleries et des sarcasmes.

Protégeait-il la pièce, il s'empressait à dire, d'avance, que certainement l'oeuvre allait être la proie dés jaloux et des pédants, mais qu elfe plairait, sans aucun doute, aux véritables gens de goût et qu'on saurait bien distinguer ceux-ci de ceux-là. Or, comme

il avait touché le point faible des amours-propres environnants, l'effet de sa tactique était sûr : les applaudissements éclataient avec un ensemble, qu'eût envié la claque la mieux organisée dans l'art d'échauffer l'enthousiasme du public, et, au besoin, de le remplacer.

Était-il, au contraire, l'adversaire déclaré de l'auteur, aussitôt il glissait de proche en proche, colportait la nouvelle que, ce jour-là précisément, — il en avait recueilli l'information toute chaude, — les clercs de la basoche en foule avaient déserté leurs études et qu'on les avait soudoyés pour battre des mains et faire chorus.

Il avait encore trouvé un moyen capable de rendre nuls les plus beaux effets de la déclamation tragique et d'inspirer l'envie de dormir, aux meilleurs endroits de la pièce : c'était une manière à lui de bâiller, à grand bruit de- décrochement de mâchoires, et si éclatante, si prolongée qu'on en subissait de toutes parts la contagion. Ce La Morlière était un terrible bâilleur, qu'on expulserait, aujourd'hui, de nos salles de spectacles. Un soir, la sentinelle l'avait averti qu'il eût à se tenir tranquille.

Comment, mon ami, lui répondait-il, vous qui paraissez un homme de sens et qui avez l'habitude du théâtre, est-ce que vous trouvez ça beau?

— Je ne dis pas cela, reprenait l'homme d'armes, flatté et radouci-, mais ayez donc la bonté, monsieur le chevalier, de bâiller plus bas.

Voltaire, qui ne dédaignait aucune espèce de prôneurs, pourvu qu'ils travaillassent en bon ordre et chaudement à la confusion de ses rivaux, ne dédaigna point de bâtir des plans de campagne sur le zèle payé d'un La Morlière, quand il ne mettait pas en mouvement, à son défaut, le chevalier de Mouhy, « pauvre à faire pitié, laid a faire peur », mais qui ne s'entendait pas mal non plus à ce genre de métier.

On cabalait à force.\* Les menées de l'intrigue, les dépréciations jalouses, les manœuvres systématiques employées pour assurer le triomphe de jugements plus ou moins entachés de

précipitation ou de parti pris, trouvaient des aliments inépuisables dans les coteries du grand monde et du foyer. Ces brigues avaient à compter avec l'opinion libre du parterre. Celle-ci non plus, n'était exempte d'engouement -et de partialité ; mais elle comportait des éléments de franchise, de spontanéité, d'exactitude dans les impressions ressenties qu'on aurait vainement cherchés à

AU CAFÉ PROCOPE

travers les appréciations des gens frivoles, très influencées par toute

sorte de raisons étrangères au mérite. Ce parterre avait son homogénéité spéciale, son caractère tranché sur le reste de l'assistance. Il se. composait en partie des habitués du café Procope, un cénacle fameux, le quartier général des auteurs de pièces et des artistes, où se donnait aussi rendez-vous l'élite des amateurs. On y professait le sens du beau; et plus d'un y revendiquait, comme une qualité du lieu, la justesse, la pureté du goût. Des conversations animées s'y engageaient, à chaque moment, qui

avaient pour texte ou prétexte la. pièce du jour, un début à la Comédie, un parallèle entre deux rivaux ou deux rivales, un incident de la veille. Là-dessus on faisait bruit; chacun donnait de la voix et du geste.

Tout ce tapage entretenait la flamme et gardait de s'affaiblir l'amour qu'on avait du théâtre, mais ne rendait pas. meilleures les conceptions du jour.

Il y eut, en vérité, de piètres moments.pqur la production théâtrale, au plein milieu du grand siècle philosophique.

« Vous n'avez, au Théâtre-Français, écrivait Voltaire a d'Argental, en avril 1760, que des marionnettes et dans Paris que des cabales. »

S'il en voulait de ce mal aux servants des Muses et à leurs interprètes, le grand homme n'en était pas moins courroucé contre le public infidèle, qui s'était pris tout à coup de vive passion pour l'opéra-comique et n'avait plus que froideur pour l'alexandrin solennel. Sa correspondance, aux environs des années 1768 et 1769, exhale une continuelle lamentation sur ce genre de spectacles, d'un degré au-dessous de la Comédie-Italienne et d'un degré au-dessus de Polichinelle. Ce n'était rien de plus, selon lui, que la foire renforcée. Mais il avait beau malmener la tragédie lyrique, dont la vogue dégradante empêchait la foule de se ruer à ses propres chefs-d œuvre : la mode était la plus forte. On devait lui céder le pas, bon gré mal gré. La ComédieFrançaise, pour faire passer les pièces classiques, fut obligée d'y mêler les agréments de l'Opéra, c'est-à-dire de donner une place aux danses et aux ballets. Sans trop enfreindre les ordonnances qui réservaient l'intégrité du privilège de l'Opéra, sans s'exposer à trop de réclamations ni de procès t, du côté de l'Académie de

1. Elle n'y échappa pas toujours. Le 20 juin 1-716-, un arrêt du Conseil, 011 faveur de l'Opéra contre les Comédiens-Français, portait condamnation de ces derniers à 5oo livres d'amende au profit de l'Hôpital général, pour une contravention de la sorte, parce qu'ils s'étaient servis d'un plus grand nombre de vois et d'instruments qu'il n'était licite.

Musique, il lui fallut demander aide au genre subalterne des vaudevilles chantés. Et si bien qu'à partir de 1766 elle jugea nécessaire d'inscrire dans les règlements, pour les comédiens ou les comédiennes, qui auraient de la voix ou d'autres talents propres à faire valoir les pièces d'agrément, l'obligation formelle de les employer, lorsqu'ils en seraient requis, à la meilleure satisfaction des auteurs et du public.

La Muse tragique, dénuée de ces parures, faisait peine à voir, tant elle avait le teint blême et la mine défaillante. La Veuve da" Malabar, de Lemierre, et la Florinde, d'un certain Lefèvre, étaient ce qu'on possédait de mieux, en l'an mil sept cent soixantedix, — un lustre s'étant écoulé depuis la chute accablante du Timoléon de La Harpe. Nos comédiens, et Molé tout le premier, pouvaient interroger Paris et fouiller la province, ils ne découvraient rien de plus palpitant. En dehors de ces mornes chefsd'œuvre, on ne rencontrait guère que les tragédies en calembours du marquis de Bièvre, la Comtesse Tation, ou bien encore Vercingétorix, œuvre posthume du « sieur de Bois-Flotté, étudiant en droit--fil », qui se terminait par ce distique :

X

Je vais me retirer dans ma tanle — ou ma nièce,

Et j'attendrai ma mort de la faim — de la pièce.

Aussi disetteuse l'année 1771 se leva sur le Fabricant de Londres, de Fenouillot de Falbaire. Ajoutez à cela Gaston et Bayard de M. de Belloy, cette tragédie ronflante d'un patriotisme d'antichambre, et vous aurez a peu près tout dit, tout nommé, hormis certains essais de drame bourgeois appelés comédies, quelques incursions agréables dans le domaine de Thalie et les adaptations shakespeariennes de Duels, aux alentours de cette date, entre 1769 et 1772.

En de pareilles conditions, il n'était pas surprenant -que le zèle des meilleurs comédiens se relâchât, faute de stimulant capable de l'entretenir. La troupe se maintenait, mais se renou-

velait malaisément. Le Kain était allé chercher des acteurs en province, et avait eu grand' peine à en découvrir, qui fussent dignes de l'entourage. Il ne s'en trouvait que pour l'OpéraComique, devenu le théàtre favori de la nation. Et, de plus, la fièvre des voyages commençait à sévir fortement dans le sein de l'illustre Compagnie. L'habitude se prenait" chez les artistes en renom d'aller ' promener en divers lieux un répertoire, cfu ils trouvaient usé a- Paris. Ils s'en déchargeaient à l'envi sur les comédiens en espérance de-la Maison, pendant qu'entre eux les chefs - d'emploi s'accordaient des congés multipliés. Le Kain avait, à chaque moment, quelque prétexte de maladie pour se dérober aux -admirations de la capitale et pour courir les champs. Les artistes, qui devaient exercer la plus légitime et la plus vive attraction, faisaient défaut à qui mieux mieux. Et non pas isolément, mais en bande, parfois, en tournée, comme on dit aujourd'hui. En 1777, Dubois, Le Kain, Brizard, Molé,- Dauberval, MU?S Clairon et Raucourt s'étaient mis d'accord, à l'effet\* d'exploiter leurs talents en province1. « Tout le monde court après Mlle Raucourt », disait Collé dans son Journal. Elle s'y entendait mieux que personne, la -belle tragédienne; car, elle se rendait par là plus chère et plus précieuse, non seule-

. 1. Telle encore,,en 1788, la tournée de Le Kain, Molé, Brizard.

La critique s'en donnait à cœur joie sur ces allées et venues continuelles des sociétaires en congé. Des railleurs simulaient la question et la réponse :

— Comment va le Théâtre-Français? Attirez-vous la foule? Faites-vous beaucoup d'argent?

— Oui, beaucoup... En province.

- Quelques années plus tard, dans un vaudeville qui fit fureur, Préville et Taconnet, on chantait :

Le Kain, mon cher, est à Lyon;

Madame Belcourt est à Lille ;

Molé va partir pour Mâcon,

Ma femme part pour Abbeville.

A Rouen, Bouret a des succès,

Et Brizard récolte en Provence :

C'est bien le Théâtre-Français,

Car il est dans toute la France.

ment à tous ceux qui goûtaient ses mérites, son verbe pathétique, sa diction passionnée, mais aux généreux seigneurs, qui recherchaient aussi, argent comptant, si j'ose dire, les grâces de sa personne1.

Pourtant, à un moment donné, tous les membres de la

troupe, du] premier au dernier emploi, durent se retrouver ensemble, et en bon ordre, pour vaquer à un changement de domicile, qui était projeté depuis la fin de 1769. Les chanteurs de l'Opéra, auxquels on avait reconstruit leur salle du Palais-Royal, étaient sur le point d'abandonner les Tuileries, et les comédiens avaient autorisation de les y remplacer.

ANGÉLIQUE DUVAL-DESROZIERS

D'APRÈS LE TABLEAU ATTRIBUÉ A VESTIER

De 1689 à 1770, pendant les quatre-vingts années d'exercice du théâtre, sis en la rue des Fossés, les dispositions de l'hôtel n'avaient subi que peu de changements. Les détails en furent

I. « Chacun se met en frais, ajoute Collé, pour Mlie Raucourt; le marquis de B. lui a offert cent mille francs d'argent comptant et quinze mille livres de rente. On assure que le duc de... est porté sur les rangs des soupirants. Le prince de... serat-il aussi du nombre des donnants? On dit qu'ils ne sont pas magnifiques, à l'égard des comédiennes en vogue. »

relevés et consignés minutieusement aux Archives de la Comédie. C'est ainsi que, le 20 janvier 1698, il fut jugé nécessaire de prolonger la balustrade (les balcons), afin d'éviter la fréquente confusion des comédiens et des spectateurs agglomérés sur la scène; que, à la date du 12 juin 1711, une ordonnance des trésoriers de France avait été rendue, permettant de supprimer le bureau en saillie et d'apposer des bancs isolés, extérieurement, en la rue des Fossés; qu'un arrêt, postérieur de vingt-trois années, autorisa le remplacement des consoles en fer; -et qqe, le 28 novembre 1715, l'assemblée avait décidé, entre autres points mentionnés au registre des délibérations, qu'on ouvrirait l'amphithéâtre, a la septième loge, de chaque coté, et qu'on ferait un plancher sur l'ancien escalier, pour y placer des bancs sans, toutefois, supprimer cet escalier. "

En 1751 ou 1755 (Collé et le chevalier de Mouhy ne sont pas d'accord sur la date) une modification, qui n'avait pas eu la chance d'être approuvée, eut des suites singulières. Les comédiens de Sa Majesté avaient-pris sous leur bonnet d'ajouter une rangée de petites loges -de chaque côté du théâtre, à la suite des balcons, dans l'enfoncement de la première ^coulisse. Ils s'étaient trop hâtés. On leur notifia d'avoir à détruire ce qu'ils avaient construit de leur chef, à leurs frais, dans un hôtel .qui était le leur, évidemment, mais sans en avoir demandé la permission à MM. les Supérieurs. Le 25 avril, à trois heures du matin, et, comme s'il eût voulu enlever la place d'assaut, le vainqueur de Mahon était arrivé précipitamment pour intimer l'ordre aux gens de céans de faire disparaître cette installation de places supplémentaires. Ils en furent pour leurs dépens et ne purent tirer qu'une vengeance. bien anodine du préjudice qu'on leur avait causé, en affublant le duc de Richelieu du sobriquet de Jacques Desloges.

En 1753, ils avaient eu a s'occuper de la réparation des bâtiments, à laquelle ils affectèrent une indemnité de vingt mille

• livres, tirée de la cassette royale. Ils songèrent ensuite, par la nécessité de s'agrandir 1 et pour contenter, en même temps que leurs intérêts propres, les désirs du public, soit à reconstruire leur salle, soit à la transférer sur l'emplacement du jardin de l'hôtel de Conti, à l'angle ouest de la rue de Guénégaud et du quai. Enfin, ils avaient jugé meilleur, à la clôture de Pâques, en 1770, d'arrêter les frais, c'est-à-dire de ne pas réitérer sur une plus large échelle ces travaux de réfection. On n'avait pas encore pris l'habitude d'élever des monuments aux Muses -du théâtre.

Ils quittèrent leur hôtel du faubourg Saint-Germain pour se transporter, eux et leurs décors, en la salle des Tuileriès, édifiée en 1662 par Vigarani dans le corps de bâtiment contigu au pavillon de Marsan. Ils n'avaient pas, de fait, abandonné absolument leur ancienne salle; car, ils l'utilisèrent en deux ou trois circonstances, pour ,des préparatifs de fêtes ou des répétitions extraordinaires. Dès le mois d'avril, quand les murs étaient encore chauds de leur présence, une élite de comédiens s'y réunirent, pour la représentation de gala, qui devait être donnée, à Versailles, en l'honneur du mariage du Dauphin avec la jeune archiduchesse Marie-Antoinette. Le choix s'était porté ^ sur Athalie; et Mlle Clairon, qu'on n'avait plus vue depuis l'affaire du Siège de Calais, était sortie de sa retraite, afin de venir répéter sur la scène de ses anciens triomphes. Elle y fut plus belle, plus pathétique que jamais, et parut donner raison à la duchesse de Villeroi, qui lui avait fait obtenir le rôle, de préférence à Mlle Dumesnil, protégée par Mme du Barry.

Le dessein de transplanter la scène française de la rue des Fossés-Saint-Germain, où elle avait moissonné ses titres de gloire, aux Tuileries, devant un public partagé dans ses goûts entre la comédie, le chant et la danse, ne s'était point réalisé sans quelques protestations de la part des intéressés. Le Kain s'en plaignit avec

1. Le 3 janvier 1758, les comédiens, qui se trouvaient à l'étroit, avaient dû louer un appartement, rue des Mauvais-Garçons, près de la maison qu'ils y possédaient.

une sorte d'amertume. Suivant lui, c'était livrer au hasard, à la confusion, l'amour sans alliage, qu'une assistance fidèle avait gardé jusqu'alors aux beautés de la Muse classique. C'était égarer un art si délicat que de l'exposer au voisinage compromettant des scènes d'ordre subalterne : Feydeau, les Bouffons, qui, entourant le Théâtre-Français de leurs bâtisses, prétendraient traiter avec lui d'égal o à égal.,

Les premières expériences du changement de quartier semblèrent justifier ces appréhensions. Des critiques acerbes furent servies comme entrée de jeu. On venait d interdire la représentation, de L'Homme dangereux, comédie en trois actes en vers de Palissot. « Si les comédiens français, remarquait ironiquement le rédacteur de la Correspondance littéraire 1, ont assigné leurs revenus de Pété sur la rareté de cette belle œuvre, il faudra qu'ils cherchent d'autres ressources. » Et le feuilletoniste profitait d'e l'occasion pour leur dire en face qu'ils avaient eu bien tort de quitter leur vieille maison, si ce n'était que pour exposer ailleurs leurs défauts dan's un plus grand jour. Le voyage ne leur avait pas réussi. Leur voix ne portait pas; on les entendait mal dans la nouvelle enceinte. Ils y trahissaient une quantité d'imperfections, qui passaient inaperçues, à force d'habitude — rue des Fossés. Pour un peu on aurait juré la décadence totale et sans remède de la célèbre Compagnie. C'est ainsi que, cent trente années plus tard, de fâcheux censeurs pronostiqueront la ruine du Théâtre-Français, lorsque, à la suite d'un exil forcé à l'Odéon, puis au Nouveau-Théâtre de la rue Blanche, on le croira perdu, parce qu'il aura quitté passagèrement les lieux consacrés.

Acteurs, spectateurs et critiques arrivèrent à se mettre d'accord. Tragédiens et comédiens s'accoutumèrent au changement de cadre en y appropriant leur diction et leur jeu. Il n'en alla pas plus mal qu'auparavant, et le contraiie eût étonné des esprits impar-

i. Juin 1770.

tiaux, quand les comédiens se nommàient Préville, Brizard, Mole, Larive", Desessarts, Dazincourt, Fleury, Saint-Prix, Dugazon; et Mmcs Bellecourt, Doligny, Vestris, Sairival," Raucourt et Louise Contât.

. Sur cette scène., qui fut, douze années durant, l'établissement

COURONNEMENT DU BUSTE DE VOLTAIRE

provisoire de la Comédie, il y eut des représentations mémorables. C'est là que Voltaire fut publiquement couronné, dans la soirée fameuse du 3o mars 1778; et, par un contraste qui a frappé toutes les intelligences philosophiques, un si éclatant triomphe avait eu lieu dans le palais d'une monarchie dont il sapa les fondements, à deux pas d'un trône dont il avait; de si loin et sans prévoir la. portée de ses coups, préparé l'ébranlement et la chute.

Les historiens littéraires ne se lasseront jamais de baigner leur

imagination dans le souvenir de ces suprêmes applaudissements et d'en reprendre une à une les circonstances extraordinaires.

Voltaire avait achevé son cycle dramatique par la tragédie d Irène. Il songeait d'une autre encore, d'un Agalhocle, qu'il n'eut pas le temps d'achever. Avant de fermer les yeux, il ne souhaitait plus que de voir sur la scène, qu'il avait remplie de ses œuvres, depuis soixante années, respirer et vivre la dernière production de sa veine affaiblie. Et il s'était arraché à sa retraite de Ferney, réclamé, appelé par toutes les voix de la capitale française. Il était revenu à Paris pour en être l'idole, y triompher et mourir dans la plus enivrante apothéose. Une foule d'hommes, de femmes de tous les rangs, de toutes les conditions, demandaient à contempler les traits de celui qu'ils admiraient, dont ils avaient lu les vers, applaudi les ouvrages au théâtre.

La première soirée d'Irène fut le prélude éclatant de l'inoubliable solennité. C'était un lundi, le 16 mars. Le bulletin de celte soirée théâtrale fut rédigé, pour ainsi dire, heure par heure, comme celui des grandes batailles. Dès le second acte, un messager était député du théàtre auprès de Voltaire pour lui annoncer la faveur que prenait Irène. Après le quatrième, une seconde estafette partait de la Comédie, avec la mission d'entretenir la douceur du rêve chez l'illustre vieillard, malgré le froid presque général, qui avait accueilli cet acte et le précédent. Au cinquième, un troisième messager, Dupuy, le mari de Mlle Corneille, s'élança vers la demeure où il était descendu \*, pour être le premier a lui apprendre le succès complet d'Irène.

Les jours suivants, plus de trente Cordons bleus étaient venus pour le féliciter ; 1 illusion n'avait fait que s'accroître dans l'àme du grand homme; et, le jeudi 19, une députation de l'Académie française portait au comble sa joie. Alors, il avait promis d'assister, quoique malade, a la sixième représentation. La pièce n'était pas

1. A -oltaire s'était rendu chez le marquis de A -illette, dont l'hôtel occupait le coin de la rue de Beaune.

un chef-d'œuvre, loin de là; mais Voltaire seul attirait, les regards. « Jamais, remarquait Grimm, pièce ne fut plus mal jouée, plus applaudie et moins écoutée. » Les esprits n'étaient pas au spectacle. Les yeux ne voulaient voir que les traits de l'auteur d'Irène, qui se levait et répétait : « Vous voulez donc me faire

mourir de plaisir ! » L'ovation ne cessait pas. Au dénouement, son buste fut couronné, au milieu du délire des acclamations, des flambées d'enthousiasme, des cris de joie et d'attendrissement.

Quelques mois plus tard, lorsque à la suite d'Œdipe chez Admèie, où, en délaissant Shakespeare pour Sophocle et Euripide, Ducis s'était élevé, sur les pas de ces maîtres, jusqu'à une grandeur sublime, l'Académie française l'avait appelé au fauteuil de Voltaire, Ducis prononçait ces paroles, qui furent cou-

STATUE DE VOLTAIRE, PAR HOUDON

vertes d'applaudissements : « Il y a des hommes à qui l'on succède et qu'on ne remplace jamais. »

De tragédie en comédie, de mois en mois, d'année en année, on était arrivé sur la lisière de 1782. Il y avait un bon laps de temps que Peyre et de Wailly, architectes du roi, unissaient leurs efforts à ériger, sur le terrain de l'ancien hôtel de Condé, l'Odéon actuel, une salle monumentale, la première de cette importance et de ce caractère qu'on eût construite pour y donner des spectacles.

Les comédiens apprirent qu'elle était prête à les recevoir. Par l'un des articles de l'arrêt du Conseil d'État du 6. février, qui en décrétait la destination en leur faveur, il était mentionné que Sa Majesté se réservait à perpétuité, à elle et à ses successeurs, « la propriété - de ladite salle, quaiit au sol et aux édifices principaux et accessoires, pour être surveillée sous l'autorité et par les

L'ODÉON, D'APRÈS UN DESSIN DE LALLEMAND, GRAVÉ PAR NÉE

soins des directeurs et administrateurs généraux, comme édifice royal ) .

Ils en firent l'inauguration, le 29 avril, avec l'Iphigénie de Racine, précédée d'un prologue versifié d'Imbert. Ils n'avaient encore possédé de maison aussi relevée, d'enceinte^aussi spacieuse ; et ils avaient sous les yeux, au complet, un parterre assis.

On n'était pas arrivé à ce dernier résultat sans tiraillements et sans peine. Il en avait été question, dès longtemps, rue des Fossés. Mais les ennemis du changement, les bons serviteurs

de l'immutabilité des usages, avaient clamé si fort qu'on y avait renoncé. Comment, disaient ceux-ci, aux environs de 1780, quand on y voulut procéder,' aux Tuileries, comment, on allait

avoir un parterre assis, au lieu d'un parterre debout ! Mais cette noui veauté-là, dont était menacé le Théâtre -Français, n'allait-elle pas entraîner les pires inconvénients ? Des esprits ingénus et timorés déjà confondaient leurs larmes sur là perte de la Comédie. Vraiment on bouleversait les vieilles habitudes avec trop d'imprudence ! Les intérêts des loges se-

UNE LOGE D'ARTISTE

raient compromis, à coup sûr; les recettes en témoigneraient bientôt : c'était la ruine a bref délai1. Une brochure fut publiée,

1. En réponse à ces fâcheux pronostics, les comédiens augmentèrent encore une fois le prix des places. Vingt-deux années auparavant, Néelle, le caissier du théâtre, avait eu l'idée d'un tarif nouveau, qui avait accru d'un cinquième, puis d'un sixième le produit des loges à l'année. On a calculé qu'elles rapportaient annuellement, rue des Fossés, une soixantaine de milliers de livres et que le chiffre s'en haussa aux Tuileries et à l'Hôtel de Condé, jusqu'à deux cent mille livres. Dans ce dernier local, l'orchestre, les premières loges, le balcon coûtèrent 6 livres, l'amphithéâtre 3o sols et le parterre — parce qu'il était maintenant assis — 48 sols.

qui prônait à grand renfort. d'arguments spécieux la nécessité d'avoir un second Théâtre-Français, non pour affermir et soutenir le premier, mais pour obvier à sa: disparition, tant on l'envisageait prochaine. Etrange obstination que cette insistance à défendre de vieux us, dont on s'était débarrassé dans toute l'Europe, à Rome, à Naples, à Venise, à Gênes, a Londres, qui obligeait les spectateurs de bonne volonté a demeurer sur pied, deux ou trois heures durant, pressés, étouffés presque, au point que la peine, quelquefois, passait de beaucoup le plaisir!

CHAPITRE V

La période de l'hôtel de Condé. — Les œuvres, les artistes, les événements. — Une représentation sensationnelle, en 1784 : la Folle Journée de Beaumarchais. — Cinq années plus tard. — Marie-Joseph Chénier inaugure la Révolution, au théâtre. — Après la comédie politique, la tragédie nationale. — Émotion extraordinaire, que provoquèrent les incidents de la représentation de l'École des Rois. — Révélation du génie de Talma. — Une digression d'histoire théâtrale. — Après Charles IX, l'Ami des Lois. — Après l' Ami des Lois,- les préludes de Paméla et les suites tragiques d'une pièce inoffensive. — Scission de la troupe du Théâtre-Français, appelé le Théâtre de la Nation. — Lutte ouverte des comédiens restés fidèles à la maison de Molière avec la Société des Jacobins. — La Commune de Paris ordonne la fermeture du « Théâtre de la Nation » et l'emprisonnement des artistes. — Sous le régime de la Terreur: sombres perspectives. — Charles de La Bussière, au Comité de Salut public. — Comment il sauva les comédiens d'une mort certaine. — Leur libération, après Thermidor. — Ils remontent sur le théâtre.

Les affaires de la Compagnie prospéraient artistiquement et financièrement. On pouvait dire de quelques-uns des siens, haussés sur le pavois, — tel Molé, que ses succès de théâtre et le nombre de ses bonnes fortunes poussaient à un véritable délire de fatuité, — qu'ils étaient vraiment les enfants gâtés du public. Cessaient-

ils, un moment, de jouer, apprenait-on qu'un dérangement s'était produit dans leur précieuse santé, il semblait que la vie parisienne eût, à l'instant, perdu l'un de ses ressorts essentiels.

On les étourdissait de bouquets et d'encens. Et des

MADEMOISELLE D'OLIGNY, D'APRÈS VAN LOO

satisfactions plus positives accompagnaient ces douceurs. Les sociétaires en titre avaient encore le contentement de voir leurs bénéfices sociaux i s'élever d'année en année. Bien oubliés étaient les longs mois de disette, pendant la guerre de la Succession etsous la Régence. Depuis qu'ils avaient créé les petites loges, depuis qu'ils s'étaient transportés en des salles

agrandies, leurs parts, qui s'étaient maintenues longtemps entre huit et douze mille livres, étaient montées de dix-huit mille à vingt

i. Les parts actuelles varient de vingt à trente mille ; comme nous le verrons plus loin, on atteignit à quarante mille en 1885, sous l administration de Pciiin. Proportionnellement, les Comédiens français des derniers temps de la monarchie vivaient sur le pied d'un partage des bénéfices sociaux, équivalant pour chacun d'eux à soixante ou soixante-dix mille francs d aujourd 'hui. Cf. Bonnassies, Histoire adminislratiue de la Comédie-Française.

mille. Elles ne s'arrêteront pas en si beau chemin ; encore un peu, et elles toucheront a trente mille, un résultat superbe, si l'on pense que la valeur de l'argent était double alors de celle d'aujourd'hui, et qu'ainsi se tenaient-ils sur le pied d'une véritable opulence.

La Comédie-Française n'eut à jouir de cet état de choses, à

1 hôtel de Condé, que pendant un court espace de temps, de 1782 à 1793. Les années furent en petit nombre. Elles comptèrent double et triple par l'importance des événements. Nulle période de son histoire ne fut plus remplie ni plus agitée.

Elle s'était attaché des talents nouveaux, qui devaient entretenir et surhausser son prestige. A sa liste brillante elle ajouta, dans cet intervalle, les noms de

BRIZARD, DANS « LE ROI LEAR ))

Talma, de Saint-Phal, de Naudet, d'Émilie Contat, de Mmes Desgarcins, Devienne, Vanhove, — la future Mmo Talma, — Lange, Julie Candeille, Fleury et Mézeray. Et ceux dont la réputation n'avait pas à grandir ne lui permettaient pas non plus de déchoir. C'est là, nous a-t-on dit et redit, que Le Kain, dans les transports de sa puissance tragique, pétrifiait les spectateurs au point que la pièce finissait parfois dans un morne silence; on emportait des gens évanouis; d'autres n'avaient pas la force d'applaudir. C'est la encore que la Dumesnil atteignait, dans

Rodogune, à un degré d'énergie poignante, que les mots se déclaraient impuissants à exprimer.

Des œuvres de caractères variés s'y entremêlèrent, dont quelques-unes eurent un retentissement prolongé. Sous l'imperfection de tentatives, incertaines encore de leur objet, elles accusaient des transformations intéressantes dans les idées théâtrales. Il n'y avait pas longtemps que Diderot, s'emparant d'une nouveauté mise à la mode par La Chaussée : la comédie baignée de larmes,

BEAUMARCHAIS

faisait le procès à la convention, aux mots d'auteur, aux tirades, et demandait qu'on portât en évidence non pas des coups de théâtre, mais des tableaux, mais une mise en scène plus semblable à la vie. Et tandis que Sedaine orientait sa marche vers le drame bourgeois et populaire, Ducis, après Voltaire et Crébillon, s'acheminait vers le mélo-

drame historique, dont le romantisme, au siècle suivant, fera une consommation si large. En 1783, après une diversion dans l'antiquité grecque, pour s'en approprier les beautés, Ducis s'était replongé dans l'étude féconde de Shakespeare; il avait ramené de ces profondeurs le Roi Lear, — le Roi Lear, de JeanFrançois Ducis, l'œuvre la plus hardie et la plus romanesque, qu'on eût encore tentée sur la scène française. Si, par des faiblesses de style ou par des inégalités d'inspiration, il était resté loin de son modèle, il avait eu le mérite de le révéler, sous des dehors vivants, échauffés. de son souffle. Le Roi Lear obtint un succès d'enthousiasme et de larmes, et le titre de Poète des pères fut confirmé a Ducis. L'année suivante, il évoqua Macbeth. Il y

fut moins heureux. Les esprits, restés froids, se détournèrent de cette tragédie sombre et fausse.

Une attraction plus forte, un courant plus vif, allaient les porter vers des spectacles très différents, des spectacles de lumière

et de gaîté. La comédie satirique et politique était prête a monter sur. le théâtre. On a vu venir l'auteur de Figaro, le personnage de lettres et d'affaires remuant, ambitieux, curieux de s'ouvrir tous les chemins de la renommée, bons ou mauvais, le rusé faiseur, le fastueux financier, et l'éternel plaideur, dont la vie et les œuvres provoqueront tant de polémiques en sens contraires,

SCÈNE DU « BARBIER )), D'APRÈS MOREAU LE JEUNE

« le roi des moqueurs », Pierre Caron de Beaumarchais.

Le 27 avril 1784, se déroula la représentation extraordinaire de la Folle journée dans la nouvelle salle. Elle eut un succès énorme de talent, d'impertinence et de scandale. Ce fut une pleine revanche sur le demi-échec du Barbier cle Séville, lorsque Figaro s'était présenté, pour la première fois, devant ses juges rassemblés, le 23 février 1775. Le retentissement des Mémoires contre le

conseiller Goezman était encore, a cette date, dans toute sa force. Une affluence inouïe de spectateurs s'était poussée au théâtre, mais pour n'en rapporter qu'une impression incertaine et déçue, Beaumarchais avait trop compté d'abord sur sa popularité. Mais combien furent dépassées, a la seconde épreuve, les espé-

L'AFFLUENCE AUX PORTES DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

rances les plus ambitieuses qu'il eût pu concevoir d'un intérêt surexcité par une longue attente! Les qualités et les défauts restaient les mêmes ; on pouvàit objecter, aussi bien pour le Mariage que pour le Barbier, que l'auteur avait abusé de sa verve, encombré sa pièce de hors-d'œuvre et de longueurs; n'importe, les circonstances avaient, en peu de temps, bien changé, et le goût-des spectateurs avec elles.

Pour obtenir l'autorisation de rigueur, il avait fallu remuer

ciel et terre. Le roi, les magistrats, le lieutenant de police n'en voulaient point. On avait dû mettre en mouvement mille machines et faire donner là-contre la curiosité excitée des femmes de la cour, la reine en tête, furieusement impatiente de connaître une pièce

LE FOYER EN 1784

dont on disait tant de bien et tant de mal. Six censeurs y épuisèrent leur veto 1.

Enfin elle éclata comme une explosion.

Jamais foule pareille ne s'était pressée aux abords d'un théâtre.

i. Le comte d'Artois arracha l'autorisation pour le contentement de son amie Louise Contât,

Les bureaux ouverts, envahis dès huit heures du matin, on se battait, on entrait de vive force, jetant l'argent aux portiers. Beaumarchais, « ce diantre de Beaumarchais », si amateur de bruit, pouvait se frotter les mains de délectation. Voir se traîner à sa suite non seulement les clients ordinaires, mais toute la cour et les princes du sang, recevoir quarante lettres, en une heure, de gens inconnus de lui, s'offrant à lui servir de « battoirs » en échange de billets: être informé qu'une duchesse de Bourbon avait envoyé, dès onze heures, ses valets de pied attendre la distribution des places indiquée pour quatre heures : quelles satisfactions d'auteur, et un auteur comme celui-là!

Des Cordons bleus, confondus dans la foule, se coudoient avec des savoyards. De belles marquises envieusement quêtent une place dans les loges des actrices. Elles y sont venues, de bon matin, . se mettre sous leur protection. Plus d'une duchesse s'estime heureuse, et sourit d'un air de triomphe, parce qu'elle a pu recevoir, dans les balcons où les femmes de qualité ne vont guère, un petit tabouret à côté de la Caroline ou de la Duthé. Quant à la foule, son irruption est d'une violence sans pareille. La garde dispersée, des portes enfoncées, des grilles de fer rendues impuissantes et brisées sous les efforts des assaillants : voilà les effets de son impatience.

La pièce enfin a commencé. Dès les premiers mots on est prévenu qu'une interprétation exceptionnelle, avec le séduisant Molé sous le manteau du grand seigneur espagnol, Dazincourt en Figaro, Préville, l'admirable Préville en Bartholo, la fine diseuse Louise Contât, portant le tablier de Suzanne, et la charmante Ollivier sous le travesti de Chérubin1, secondera merveil-

I. Mlle Ollivier, une Anglaise d'origine, qu'on avait saluée à ses débuts, comme une autre Gaussin, pour sa beauté expressive, pour son charme pénétrant, avait créé cette figure si neuye. Jamais ne parut-elle aussi jolie. Elle semblait promise aux succès les plus prolongés, dont on puisse jouir au théâtre. Elle passa comme une ombre et mourut jeune.

PRÉVILLE

leusement les intentions de l'auteur et soulignera tous ses mots. Quel succès de rire, de scandale aussi! On attaque tout le monde et toutes choses dans cette singulière comédie : les grands, leurs mœurs, leurs éclatants dehors et leur bassesse de conscience, les ministres, la Bastille, les censeurs, la police. Et chacun s'en donne de plaisir. Ne se reconnaissant pas eux-mêmes, les plus atteints rient le plus fort. Les princes du sang et leur cortège de courtisans écoutent avec avidité des paroles, qui sonnent le glas de la monarchie et préparent la Révolution.

Le roi a paru moins satisfait. Il en augurait d'autre sorte, lorsque, une heure avant le lever du rideau, s'adressant a M. de Montesquiou : « Eh bien, avait-il dit, qu'entrevoyez-vous, pour ce soir? — Sire, j'espère que la pièce tombera. — Je l'espère aussi. »

Toutefois, elle fut jouée et applaudie avec transport. Vers la soixante et onzième représentation, on s'avisa d'emprisonner Beaumarchais à Saint-Lazare. La réparation fut prompte à venir. A la soixante-douzième, on remarqua que les ministres étaient là, rétractant par leur présence un acte de rigueur, qui sembla moins odieux que ridicule.

Tout servait Beaumarchais : le blâme autant que l'éloge. On critiqua la pièce en pleine Académie. Il n'y allait pas de main morte, M. Suard : ce n'était, à son avis, qu'un ravaudage d'intrigues menues et bouffonnes, des peintures de mœurs basses et corrompues, n'ayant pas même le mérite d'être vraies. D'autres méchants propos, des épigrammes circulèrent, contre l'auteur et contre l'ouvrage. Beaumarchais releva d'une plume soigneuse critiques et épigrammës, les joignit a sa pièce, les souligna de son ironie, tailla là dedans comme un auteur d'à présent en pleine réclame, et encore une fois les rieurs se rangèrent de son côté.

Le Mariage de Figaro avait soulevé une émotion inouïe. Moralement et scéniquement très critiquable, l'œuvre étincelait de gaies saillies, de traits spirituels et satiriques. Elle avait, en outre,

une portée immense. L'habileté périlleuse des comédiens à mettre en valeur ces mots coupants, ces épigrammes terriblement claires et directes contre les privilèges et les privilégiés, avait encore accentué la signification politique de la pièce, et, sans le vouloir, accéléré le déchaînement d'une bourrasque, dont ces comédiens eux-mêmes devaient être les victimes.

Les voies étaient ouvertes. Toutes les idées d'examen, de contrôle, de discussion et de critique, mises en branle par les doctrines des encyclopédistes, s'y précipitèrent. Les tendances agressives s'emparèrent du théâtre, où le public apportait une sensibilité de plus en plus fiévreuse et excitable. Un à-propos satirique d'Imbert avait eu jusqu'à la cour une répercussion fâcheuse. Le terrain se-faisait mouvant et agité. Le monologue de Figaro n'avait précédé que de cinq années les cahiers de 1789. Déjà Marie-Joseph Chénier, dans l'attente des futures batailles, se préparait à l'offensive et taillait ses crayons tragiques.

Jamais les passions d'une époque, les luttes de partis, les heurts des opinions discordantes n'impressionnèrent si puissamment les échos du théâtre que pendant les années révolutionnaires.

On en eut des avertissements significatifs, au courant de 1789, avec des ésquisses d'oeuvres sans beaucoup de caractère, mais auxquelles des allusions de circonstances tout accidentelles prêtaient un sens et une valeur d'exception dans l'esprit des auditeurs. Ainsi, lorsque Molé et Louise Contat se plurent à figurer, en leurs personnes, le ministre et sa femme de Y Ambitieux et l'Indiscrète de Destouches1, ces deux artistes se trouvèrent incarner, pour l'assistance, Necker et la grande dame, qui partagea son nom et sa célébrité. On ne faisait que s'essayer à ces à-propos, qui mariaient à des sujets anciens les préoccupations du jour. Cette tendance s'accusa: avec une force imprévue dans la soirée histo-

I. Représentation du 3o juillet 1789.

rique dU: 4 novembre 1789, dont les suites devaient avoir de telles conséquences sur le sort du Théâtre-Français.

La. représentation mouvementée de Charles IX, l'état d'excitation des groupes en présence, et les orages, les tumultueux

conflits, les coups de tempête, qui résultèrent de leur choc, puis les rivalités ardentes entre les comédiens, les discussions intestines et les brusques séparations, qui en furent le prétexte : que de souvenirs se rattachant à la même date!

La tragédie de Charles IX ou l'École des rois, de Marie-Joseph Chénier, inaugura véritablement la Révolution, au théâtre. Les feuilles publiques s'en étaient emparées avant qu'elle eût pris corps sur la scène. Les hésitations

MADEMOISELLE CONTAT

DANS LE ROLE DE SUZANNE

des sociétaires à la représenter, l'autorisation demandée à la municipalité et la réponse négative de Bailly, maire de: Paris, l'intervention de l'Assemblée, la notoriété faite au rapport des trois commissaires, qu'elle avait nommés pour examiner l'ouvrage, avaient d'avance allumé les curiosités et préparé le feu.

Ébauchée dès l'été de 1788, quand se gonflaient de menaces les premières fermentations du levain démocratique, la pièce de Chénier arrivait à son heure. C'était une pièce de combat, usant

de toute liberté pour la satire, l'interprétation forcée de l'histoire, la diatribe et même l'imprécation. A cette évocation marchant et respirant sur la scène du roi de la Saint-Barthélemy, assassin de son peuple', les spectateurs enveloppèrent dans un même murmure de réprobation la tyrannie et le fanatisme. En plein parterre, une voix avait crié, la voix de Camille Desmoulins : « Cette pièce avancera mieux nos affaires que les journées d'août. » Lorsque, à la fin du quatrième acte, une cloche lugubre annonçait l'instant suprême du massacre, on voyait le peuple se recueillir dans une concentration farouche, comme s'il eût craint que les sons de cette cloche n'eussent point retenti assez profondément dans son cœur.

Chénier avait dédié Charles IX à « une nation devenue libre » et dont la scène, pensait-il, devait se transformer comme le reste. Son œuvre fut proclamée la première tragédie nationale. On s'y portait en foule. Brusquement, elle disparut de l'affiche. L'émotion fut grande. On s'expliquait mal une suppression évidemment contraire aux intérêts du théâtre. Des influences hostiles s'étaient entremises pour l'imposer. Une députation d'évêques avait obtenu de la cour bien tardivement la suppression d'une pièce, que tout le monde connaissait, qu'on avait jouée trentedeux fois de suite devant une affluence extraordinaire et dont l'interdiction ne pouvait qu'accroître la vogue en passionnant les esprits. A l'intérieur de la Comédie des dissentiments prononcés, où les jalousies personnelles s'aggravaient encore du divorce des opinions politiques, s'étaient rendus complices de cette mesure rien moins qu'opportune, et qui allait, au contraire, raviver la querelle.

Car, ni l'auteur, ni les amis, ni les défenseurs des idées nouvelles n'avaient accepté l'exclusion de la tragédie tant acclamée. On demanda qu'elle fût reprise, aussitôt après la clôture ordinaire de Pàques. A la veille des fêtes de la Fédération, Danton, parlant au nom du district des Cordeliers, Mirabeau au nom des délégués

de la Provence, insistaient afin qu'on rendît Charles IX à l'enseignement populaire. Mirabeau était venu lui-même, entouré de

ses fidèles, au théâtre, pendant que les sociétaires se trouvaient en séance, et, dans les termes les plus pressants, il avait informé les comédiens de l'impatience qu'en témoignait le public 1. Mirabeau avait, dans la Compagnie, de chauds admirateurs . Molé, Molé surtout, débordait d'enthousiasme pour ce grand artiste de la parole. On se

PORTRAIT PRÉSUMÉ DE TALMA, ATTRIBUÉ A BOILLY

confondit en remercîments pour l'honneur qu'on recevait de sa .visite; mais, par des réponses évasives, le noyau de la troupe

i. Le comte de Mirabeau avait encore fortifié sa démarche de la lettre suivante, datée du 17 juillet 1790 :

J'ai réuni chez moi, messieurs, les députés des gardes nationales de Provence. Ils m'ont parlé du vif désir qu'ils auraient de voir, avant leur départ, la tragédie de Charles IX. D'après tous les sentiments que vous avez bien voulu me témoigner, j'ai pris sur filoi, messieurs, de leur faire espérer la représentation de cette tragédie pour lundi. Je désire beaucoup ne m'ètre pas trop avancé et que, vous aussi, vous fassiez quelque chose pour mes bons Provençaux.

J'ai l'honneur, etc.

MIRABEAU ainé.

espérait bien éluder l'obligation de jouer a contre-cœur un factum , révolutionnaire.

La Comédie se tenait ferme en son dessein de ne point obéir aux injonctions du dehors. On s'était mis en règle avec la pièce de circonstance. Les semainiers avaient arrêté qu'on donnerait, en ces jours de. fraternité et de réconciliation, une pièce édulcorée, pacifique et qui ne gênât personne. Ce devait être le Journaliste des Ombres, ou Momus aux Champs-Elysées, du jeune Aude, ou le Réveil d'Epiménide. En effet, le 21 juillet 1790, le rideau' se leva sur l'annonce d'Épiménide, une composition innocemment mélangée de réminiscences antiques et d'aspirations modernes, par Carbon de Flins.

Talma et MUo Lange étaient en scène. Dans l'assistance incroyablement pressée les amis de Chénier faisaient corps : on savait que, par trois fois, le poète avait pris pour quatre-vingt-seize livres de billets, au parterre. Les fédérés provençaux étaient h leur poste ; la gauche entière de la Constituante tenait les premières loges, présidée par Mirabeau et guettant au passage tous les vers soulignés d'une intention démocratique pour donner le signal des approbations enthousiastes. Tout l'indiquait : la séance devait être chaude. En effet, la toile n'était pas a dix pieds audessus des planches, les acteurs n'avaient pas eu -le temps d'articuler une phrase ou deux d'Epiménide, qu'on s'écriait de plusieurs points : Silence ! Silence ! On avait vu se lever, un rouleau à la main, un député, membre de la Fédération : il avait à lire une requête sollicitant — du ton dont on exige — la représentation de Charles IX. Avec quelle chaleur fut appuyée la motion, je vous le laisse a penser. L'acteur Naudet avait essayé . de fournir au public de respectueuses explications, protestant du bon vouloir de la Comédie, mais annonçant que deux des artistes ayant leurs rôles dans Charles IX étaient malades et que leur indisposition rendait impossible la représentation désirée.

Personne n'y voulait croire. Les cris redoublèrent. Accepterait-

on d'être les dupes du subterfuge des comédiens ? Le tumulte a pris des proportions inquiétantes. Alors Talma, qu'une inspiration soudaine pousse en avant, sort de la coulisse ; et, sans s'être mis d'accord sur ce qu'il va dire avec ses camarades, il fait signe

qu'il veut parler. On se tait ; il prononce ces mots d'une voix ferme :

Messieurs, Mme Vestris est réellement souffrante, mais je puis vous assurerqu'elle voudra bien donner la preuve de sa déférence et de son zèle, en venant jouer. On lira le rôle du cardinal, que M. Saint-Prix est empêché de tenir'; et vous aurez Charles IX.

Talma est applaudi avec fureur. Enfin, le tumulte s'a-

TUMULTE DE « CHARLES IX))

paise. On consent à attendre la représentation et à écouter, en guise d'intermède, l'Epiménide de M. Carbon de Flins.

Satisfaction était donnée au désir impérieux de la foule ; mais les comédiens, auxquels l'un des leurs avait forcé la main d'une manière si imprévue, bouillonnaient d'indignation contre l'auteur de l'incartade. Derrière le rideau, ce fut une autre scène. Un groupe irrité avait entouré Talma, l'assaillant de questions et

de reproches et lui demandant compte de sa défection. Le jeune sociétaire, pour se défendre, invoquait ses sentiments patriotiques et la volonté populaire. La discussion s'était échauffée; elle alla jusqu'aux voies de fait. Naudet, qui avait le tempérament vif, venait de lever la main sur son contradicteur. Un duel et des polémiques acerbes résultèrent de cet incident.

Il fallut, cependant, afficher la pièce litigieuse.. La représentation eut lieu, le 2LJ juillet, très orageuse encore, avec du tapage dans la salle, des interruptions et des expulsions. La force armée dut intervenir contre des spectateurs, qui s'étaient obstinés à rester la tête couverte, contrairement à l'usage : l'un de ces réfractaires était Danton, qui fut arrêté et conduit à l'Hôtel de Ville. La reprise avait eu, quand même, un succès d'enthousiasme. Mme Vestris, sœur de Dugazon, s'était surpassée dans son empressement à faire oublier sa langueur. Grammont avait lu avec intelligence le rôle du cardinal de Lorraine; et Talma, qui-personnifiait Charles IX, fut rappelé, après la pièce, et salué par une triple salve d'applaudissements.

La tragédie de Marie-Joseph Chénier avait eu pour effet général de surexciter intensément la fièvre révolutionnaire. Elle eut cette autre conséquence de révéler le génie d'un grand artiste. Et le fait présente assez d'intérêt pour nous ramener de quelques pas en arrière, sur le sujet des commencements de Talma.

Très jeune il avait dénoncé une rare sensibilité nerveuse dans la manifestation extérieure de ses émotions, de ses désirs, ou simplement des idées, que remuaient en lui des circonstances Imprévues. Sur ses traits mobiles, les marques de ses sentiments apparaissaient avec une force, une soudaineté qui les rendaient visibles. Et les affections étrangères, comme les siennes propres, aussitôt qu'il s'en était pénétré, s'y peignaient d'une façon aussi prompte et aussi saisissante. Il était bien celui que tout émeut, tout intéresse, et qui, de retour, saura communiquer autour de

— VESTF.! S

soi ce qu'il ressent par le jeu muet de la physionomie ou par l'expression verbale.

Son éducation n'avait pas servi à l'incliner vers le théâtre, mais l'instinct de la vocation, que les événements dérangent ou retardent, et qui doit a son heure, quand même, s'affirmer et invinciblement tendre au but. Le père de Talma, praticien émérite dans une des branches de l'art chirurgical, l'avait initié à tous les détails et procédés de l'odontologie. Autrement dit, chirurgien-dentiste du roi, il avait remis entre les mains de son fils les tenailles et les daviers, qui soulagent de gré ou de force tant de mâchoires humaines douloureuses. Il espérait lui léguer la survivance de sa charge. Cependant, l'activité du jeune Talma s'exerçait a imaginer et à revivre en soi les grandes figures de l'art dramatique. Durant un séjour de ses jeunes années, a Londres, d'où le fit partir brusquement une étrange et romanesque aventure, il avait pu s'instruire de la langue et des mœurs anglaises, étendre les ressources de son intelligence et développer son champ d'études. Comme il avait été fidèle a suivre les représentations de Drury-Lane, en la cité londonienne, il se montra, aussitôt qu il fut de retour à Paris, fervent admirateur et spectateur assidu aux chambrées du Théâtre-Français.

Bien des fois, dans le seul a seul de sa pensée avec le génie d'un poète aimé, ou se trouvant avec des amis qu'il entraînait à partager ses goûts, il s'était surpris imitant les attitudes de Bellecour, les gestes énergiques de Le Kain et le grasseyement de Grand val. Il se décida à suivre l'Ecole de déclamation, qui précéda de vingt années l'institution du Conservatoire1 ; Fleury, Dugazon, Molé furent ses professeurs. Disciple attentif, il brûlait de s'élancer sur leurs traces, en cédant aux chaudes aspirations d'un talent encore novice. Enfin, après quelques tentatives juvéniles au théâtre de la Boule-Rouge, lieu de rendez-vous d'un

i. 27 décembre 1787.

certain nombre d'amateurs, et où n'avaient pas dédaigné de se rendre, un soir, en même temps, les deux rivales fameuses : la Dumesnil et la Clairon; après un long stage d'essais traversés d'inquiétude et d'irrésolution, Talma avait-franchi résolument le seuil de la carrière théâtrale. C'était à la fin de l'année 1787.

Ses débuts, préparés dans la crainte et l'agitation, passèrent sans beaucoup de bruit avec les incidents du jour. Un rédacteur du Journal de Paris daigna reconnaître que « ce jeune homme annonçait d'heureuses dispositions ». On trouva, au surplus, que le nouveau sujet avait le visage agréable, le ton de la voix pénétrant et sensible, la- prononciation pure et distincte. Il n'avait pas d'emblée touché la cime.

Du reste, les vétérans s'étaient bien gardés de lui en fournir des moyens trop rapides. La transcendance de ses aptitudes devait, suivant l'usage, se courber sous le joug de l'attente dans — 1 -A

les-rangs subalternes. Etre Pylade, quand on voudrait sentir et souffrir comme Orèste, remplir des utilités, se confiner pendant des mois et' des années peut-être dans l'obscur emploi des confidents, consumer là son énergie, sa fougue impatiente, ses ambitions 1 Il avait dû s'y résoudre. Mais jusque dans ses premiers tâtonnements il sut imprimer sa marque; et ce fut par un acte d'initiative originale, qui aida puissamment a la réforme du costume au théâtre.

Talma avait fait de la recherche du caractère l'objet persévérant de son étude. Avec la passion ardente et réfléchie de son art, qui l'animait déjà, il avait demandé au crayon de David, comme pour s'en faire des éléments d'inspiration, des dessins de costumes antiques restitués dans leur exactitude. Lui-même en avait réuni un assez grand nombre afin de compléter les leçons, qu'il tirait de ses lectures. La première occasion qu'il put saisir lui parut bonne et pressante d'entamer cette campagne, qu'il devait pousser si loin en faveur de la vraisemblance historique, dans les figurations du théâtre. Depuis les transfornjations dues

aux efforts partiels de Mlle Clairon, de Larive, de Dugazon, la coupe des vêtements s'était simplifiée, pour les rôles tragiques, mais non les étoffes mêmes. On ne se résignait pas aisément, dans ce monde costumé, à faire abnégation, fût-ce pour habiller de très simples personnages, des brillants tissus et de l'apparat décoratif.

Qu'était-ce, à plus forte raison, lorsque la sévérité du costume antique prescrivait de dépouiller de leurs oripeaux fastueux des héros de premier plan ! Vanhove s'insurgea véritablement, le jour où il avait dû dépouiller les lambrequins et la culotte de soie cramoisie d'Agamemnon. « Le beau progrès ! s'était-il écrié. Ils ne font pas seulement une

LARIVE, PORTRAIT ATTRIBUÉ A L. DAVID

poche sur le côte de la cuisse pour mettre la clef de sa loge l » Talma, qui connaissait ces dispositions réfractaires, ne s'en laissa pas influencer.

-

Dans la distribution du Brutus de Voltaire, on ne lui avait assigné que la moindre part : la courte apparition du tribun Proculus. Il n'avait pas quinze vers à dire. N'importe, il s'en servit d'une telle manière par la restitution frappante et imprévue de l'habit romain que nul, autant que cette figure accessoire, n'attira

les regards et l'attention. On fut étonné. Le public, d'abord hésitant, avait fini par applaudir avec vigueur. Du premier coup, cette simple innovation avait tiré Talma hors du rang. Ses camarades essayèrent d'en amoindrir l'effet par leurs sarcasmes. Au foyer, quelqu'un lui demanda s'il n'avait pas mis des draps mouillés sur ses épaules. Les femmes affectèrent des mines scandalisées. «Voyez donc Talma, disait en pinçant. les lèvres Louise Contat, qu'il est laid! Il a l'air d'une statue antique! » En pleine représentation, alors que n'ayant rien a dire, pendant que Brutus lui débitait sa tirade, elle examinait des pieds à la tête cet impudent Proculus, eHe n'avait pu se tenir de murmurer a voix basse des paroles indignées sur le nu de ses bras et l'indigence des dessous de sa toge. On prétend même qu'elle le traita de malpropre ou d'un synonyme pire encore. Mais il fallut bien que les yeux s'y accoutumassent et que la vérité l'emportât finalement sur la convention1.

L'avènement de Charles de Valois sur la scène classique donna au génie de Talma le ressort qu'il attendait d'une création vigoureuse et décida de sa renommée. (

La peine et la gloire lui en avaient été confiées, mais à la suite de combien d'alternatives et d'hésitations, dans le sénat tragique ! Une secrète jalousie, mélangée d'un grain de défiance, aurait bien voulu lui enlever un rôle qu'on jugeait trop considérable, et qui, renfermant en soi tant de diversité, tant de nuances et de contrastes, ou devait le montrer inférieur à sa tàche ou, s'il en surmontait, au contraire, les difficultés, l'élever aussitôt à un degré d'estime publique et de réputation trop enviable. Cependant, nul ne s'était empressé à le lui ravir. Saint-Phal, auquel on l'avait offert, s'était

i. La réforme était acquise. Mais il se, passa du temps jusqu'à ce qu'elle fùt définitive. Vers les débuts du xixc siècle, Andrieux devait encore remarquer, dans là représentation d'une pièce exotique, un jeune sauvage dont les cheveux poudrés à blanc couvraient ses farouches compagnons d'un nuage épais, chaque fois qu'il agitait sa massue. (Voir ce que nous avons dit plus haut, sur le même sujet, 'des réformes de détails, dues au tragédien Beauvallct, par exemple.)

désintéressé du fils de Catherine de Médicis en faveur du jeune roi de Navarre, dont les formes aimables répondaient mieux à ses goûts, pour ne pas dire à ses moyens. Larive avait écarté de lui comme affreusement antipathique le caractère du roi-bourreau, « Ne le voulez-vous pas? » avait-on demandé à quelque autre. « Non certes; il n'est pas si désirable d'être honni, sifflé peut-être d'une salle entière! » De chute en chute, le rôle était arrivé jusqu'à Talma, qui le releva dans un triomphal succès.

Avec Charles IX il avait conquis, du jour au lendemain, unè autorité considérable. En revanche il s'était aliéné terriblement les dispositions delà majeure partie de ses camarades. Il n'y avait pas longtemps que l'un d'eux, Fleury, l'élégant et spirituel Fleury, avait signifié au parterre, comme un défi, que la Société était décidée à n'avoir plus aucun rapport avec l'idole du jour. Sentant peser sur lui la responsabilité de l'esclandre provoqué à la représentation du 21 juillet, Talma s'efforça de mettre la raison et le bon droit de son côté. De sa meilleure plume il écrivit a Mirabeau une lettre, que les journaux publièrent, et dans laquelle il le pressait d'attester que c'était bien lui-même, Mirabeau, qui avait, au nom de ses compatriotes, réclamé la reprise de Charles IX, à lui Talma tant reprochée. La réponse ne tarda pas à venir, rendue publique également; et Mirabeau avait profité de l'occasion pour exprimer toute sa pensée sur le tort qu'avaient eu les comédiens de soulever incidemment des questions tout à fait étrangères à l'art dramatique. Sans prévoir qu'il dénonçait d'avance aux représailles jacobines l'esprit de réaction de la Compagnie, il ne ménageait point les termes de la leçon, qu'il avait jugé opportun de lui faire tenir :

La. sorte de répugnance, disait-il, que Messieurs les comédiens ont montrée à cet égard, au moins s'il fallait en croire les bruits, était si désobligeante pour le public et même fondée sur des prétendus motifs si opposés à leur compétence naturelle, ils sont si peu appelés à discuter si un ouvrage légalement représenté est ou n'est pas incendiaire, l'importance qu'ils don-

naient à la demande et au refus était si extraordinaire et si impôlitique, enfin ils m'avaient si précisément dit à moi-même qu'ils ne voulaient céder qu'au vœu prononcé de la part du public, que j'ai dû répandre leur réponse.

Il s'en fallait de beaucoup que de telles explications fussent propres à calmer les nerfs de ces artistes effervescents. Elles ne firent qu'envenimer le débat. Plus que jamais la discorde était au camp d'Agramant. Il était à prévoir que la fatalité d'une scission s'imposerait à bref délai. Dugazon et Talma, le maître et l'élève, Grandmesnil, Mmes Vestris, Desgarcins et Lange — toute la fraction démocratique de la troupe — préparait son exode. On était entré dans les plus mauvais jours qu'ait eus à traverser la Comédie-Française. Elle avait vu s'ouvrir, sous de noirs auspices, la période constitutionnelle de son histoire, période de liberté absolue, fréquemment anarchique, jusqu'à la crise suprême, qui provoquera sa dissolution.

Les heures de belle quiétude, .que leur assurait, naguère, la certitude d'une autorité sans conteste et sans partage, étaient bien passées- pour « les Comédiens du roi ». Un coup mortel avait atteint leur. monopole dramatique. La loi du 3 janvier 1791 ne laissait aucune équivoque sur ce point. Elle accordait à quiconque en manifestait l'envie le droit d'ouvrir une salle de spectacle sans autre formalité qu'une simple déclaration. Et d'un- trait de plume les législateurs avaient fait disparaître la limitation du nombre de cès entreprises, les privilèges des grands théâtres, la démarcation arbitraire des genres et la censure des manuscrits. Ils avaient même songé à poser en principe la garantie du droit des auteurs. C'était la liberté complète et sans frein, c'était l'écluse ouverte à grande eau.

Immédiatement, le Théâtre de la Liberté révéla son existence, en s'attaquant haut la main au répertoire. Celui-ci avait annoncé trop d'ambition en naissant. 'Il mourut en bas âge. On le vit s'enfoncer, presque aussitôt qu'ouvert, dans les troisièmes dessous de

la banqueroute. Plusieurs s'empressèrent a lui succéder, et, en particulier, le Théâtre Molière, que conduisait une volonté active et persévérante.

On saccageait de tous côtés le classique. Il n'était pas de petite scène, fût-ce les Délassements, qui ne se piquât d interpréter la tragédie philosophique et patriotique ou de faire alterner

le drame national avec la comédie à ariettes, le simple vaudeville et les tours de physique.

Des théâtres de société 1, qui, avant la promulgation du décret émancipateur, bornaient leurs visées a de simples divertissements entre soi, peu a peu sentaient grandir leur prétention et ne résistaient point à l'envie d'avoir, eux aussi, un public payant. Chaque jour surgissait une scène, une affiche nou-

DU GAZOK, D'APRÈS DUPLESSI-DEKTAIX

velle. Dans le cours de la première année, on en comptait déjà trente-cinq, ce qui faisait dire a un homme d'esprit que, pour peu que cela continuât2, on aurait un théâtre par rue, un acteur par maison, un auteur par cave et un musicien par grenier.

Qu'arriva-t-il? La conséquence forcée de cet affranchissement

i. Telles la salle Mareux, rue Saint-Antoine, celle de la rue du Rcnard-SaintMerri, le théâtre Doyen, rue Notre-Dame-de-Nazareth, devenu le théâtre d'Émulation, et, peu de temps après, le théâtre de Montpensier.

2. Il est bon de se rappeler, par comparaison, que la population sédentaire de Paris ne dépassait guère le chiffre flottant de six cent mille personnes.

général, pour la Comédie-Française, fut son propre démembrement. - . -

Les hostilités de tendances, d'opinions, de partis, envenimées des jalousies personnelles, divisaient plus que jamais ses sociétaires. Ceùx de la iroupè, qui pensaient avoir le plus à se plaindre de l'intolérance de leurs camarades du groupe traditionnel et royaliste, n'étaient pas sans savoir que, sur l'autre rive de la Seine, florissait un théâtre, premièrement appelé les « Variétés amusantes » et qui, à travers ses changements de séjour, aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent, puis eh la rue de Bondy, près de la porte Saint-Martin, et enfin, depuis janvier 1784, au Palais-Royal, n'avait cessé d'élever le niveau de son répertoire, et qu'il jouissait maintenant de l'estime des meilleurs juges. A leurs oreilles arrivaient de par. la des invila\* tions séduisantes. Monvel, qui avait obtenu des succès égaux dans les deux genres, aux côtés de Molé et de Lé- Kain, y était en vedette, avec ses tendances libérales très affichées. Les défections commencèrent. Dugazon l'alla rejoindre. On attendait, d'un moment a l'autre, l'entrée de Talma et de ses amis. lis y vinrent, en effet.

On avait préparé ce coup de surprise adroitement. Tandis que le théâtre de la Nation tardait a rouvrir ses portes, dans l'intervalle des vacances de Pâques, le 27 avril 1791, le second Théâtre-Français avait sa troupe en ligne et au complet pour la représentation d'Henri VIII, tragédie de Marie-Joseph Chénier. - Talma, Grandmesnil, Mmos Vestris, Lange, Desgarcins, s'étaient mis en route pour rejoindre, en belle hâte, Monvel, Dugazon, Saint-Clair, Mmcs Saint-Clair et Julie Candeille.

Cette désertion collective portait une rude atteinte aux intérêts de la Compagnie. Le groupe fidèle — Fleury, Molé, Dazincourl, les sœurs Contât, Mllc Raucourt — se répandait en plaintes contre l'injustice des temps. Ils n'en suspendaient point les rigueurs, et si. par une ironie singulière des circonstances, ils n'avaient pas

[texte\_manquant]

eu, dans le moment, pour combler le vide de leur caisse, la vogue extraordinaire d'une pièce dont ils réprouvaient l'esprit et que justement avait signée Monvel, ils n'eussent pu éviter l'inévitable, c'est-à-dire une saisie prochaine.

Par aventure, ils tenaient la veine, comme disent les courriéristes d'à présent, avec les Victimes cloîtrées, qui attiraient une foule énorme et transportaient d'enthousiasme et de colère, tour à tour, les ennemis de la superstition. Car la mode était là : il semblait qu'on eût voulu porter sur la scène, et non pour les bénir, tous les couvents de France. La chasuble et le capuce étaient les accessoires obligés d'une garde-robe un peu complète, au théâtre. L'autel nourrissait à ses dépens quantité d'auteurs et d'acteurs.

Sauf les Victimes cloîtrées, dans le présent, et quelques espérances en réserve pour un avenir fort incertain, les affaires des Comédiens français se comportaient assez mal. Ils avaient beau étaler en grosses lettres au-dessus de leurs programmes ce titre de Théâtre de la Nation qu'ils n'avaient pas demandé, mais dont l'étiquette n'était pas à dédaigner impunément en de pareils jours, la façade ne sauvait pas le fond, aux yeux de leurs adversaires.

La scission, que nous annoncions tout à l'heure, était accomplie, sans retour. Talma, sur la scène rivale, faisait triompher le verbe démocratique de Marie-Joseph Chénier. Le poète et le tragédien, étroitement liés, avaient confondu leurs sentiments et leurs intérêts dans un commun succès. Pendant qu'à l'OpéraComique, la charmante actrice, qui portait un nom doublement réputé, au théâtre, Mme Dugazon, manifestait des sympathies tout opposées et découvrait nettement ses attaches royalistes, son époux tranchait du jacobin à outrance en la salle Richelieu, de manière à soulever les bravos et les acclamations des purs, maîtres du jour. La majeure partie du public parisien avait pris fait et cause en faveur des dissidents. C'est en vain qu'errla représentation d'ouverture du nouveau Théâtre-Français sept ou huit

cabales, intéressées à sa disgrâce, s'étaient acharnées de tous les points de la salle à étouffer la voix des acteurs sous le tumulte des huées, des cris -violents, des coups de siffleà; l'ancienne Comédie n'avait pu que retarder d'un jour peut-être des progrès assurés et rapides.

La plupart des auteurs viraient du même bord. Ils s'étaient séparés d'une compagnie, glorieuse sans doute, mais autoritaire, dont ils avaient eu à subir trop de fois les conditions intransigeantes, et qui s'était crue jusqu'alors indépendante de ses fournisseurs les écrivains dramatiques1.

Dans ces extrémités, la Comédie-Française fit appel a l'énergie de ses derniers soutiens. Au moins, elle n'abandonnait pas les rames. Vaillamment elle allait contre vent et marée. Il lui restait, pour soutenir des ouvrages dont elle pensait bien que le succès tiendrait par-dessus tout à la façon supérieure dont ils seraient interprétés, des 'artistes comme Fleur y, Larive, Saint-Prix, SaintPhal, Bellecour, .Vanhove, Raucourt et Contat étaiènt rentrées dans ses rangs. La spirituelle Devienne, la sensible Petit, la piquante Joly ne s'étaient pas laissé séduire aux offres et tentations du dehors. M"" Mezeray venait d'annoncer ses talents en fleur. On avait trouvé Dupont plein de verve et d'éclat, dès sa première « apparition. Et, pour renforcer ce bel ensemble, Fleury, détaché en négociateur, était -allé chercher dans leur retraite Préville et sa femme, Préville, qui fut pendant trentequatre années l'ornement de la maison de Molière et que Garrick avait surnommé, pour ses perfections, l'enfant gâté de la nature.

On était sur le pied de guerre avec la république des lettres; tous les auteurs, pourtant, n'avaient pas abandonné le champ de leurs premières réussites. Collin d'Harleville faisait montre d'une belle et inébranlable fidélité. Andrieux n'aurait eu garde de por-

i. « Eh quoi! n'y aurait-il pas moyen, de se passer de ces coquins d'auteurs? » s'écriait en plein foyer Mlle de Luzy ; ces bélîtres d'auteurs, en effet, qui osaient porter leurs prétentions en ligne de compte sur la feuille d'émargement.

M A O EMOIS E LL E SAIN VA L L'AINÉE, D'APRÈS CARMONTELLE

ter ailleurs ses ingénieux essais. On répétait en grande ferveur le Marius à Minturnes du jeune Arnault. Et Laya tendait a ses futurs interprètes le manuscrit de l' Ami des Lois.

Cependant, ils avaient beau s'entraîner a la course, dont le certificat de civisme était le prix, fomenter l'esprit républicain par la reprise de Brutus, accepter bien à contre-cœur des diatribes démagogiques de Sylvain Maréchal, l'ancien « berger Sylvain », servir comme plat du jour des à-propos patriotiques ou des satires dialoguées, farcies d'épices divers, contre les prêtres et les nonnes, ils ne faisaient illusion à pas un sur la sincérité de leur renoncement au titre de « Comédiens du-roi ».

L intime satisfaction, qu'ils avaient toujours ressentie, de frayer avec la cour, les- convenances appropriées de leurs rôles à pourpoints et à dentelles, les habitudes d'esprit, qui leur en étaient restées à la longue, les avaient trop façonnés aux goûts d'aristocratie, pour qu'ils pussent s'en défaire si aisément. Ils s'y étaient enfoncés de plus en plus par 1 illusion d être eux-mêmes formés sur le modèle de ces gens du bel air, dont ils copiaient le langage et les manières. Enfin leur attachement bien compréhensible à d'anciens privilèges, qu'allait leur enlever la libre concurrence théâtrale, issue du nouvel état de choses, fortifiait encore leur persistance à se maintenir dans les errements du passé. Leur tort, leur imprudence grave, fut d'en témoigner trop ouvertement. Les àpres contestations des comédiens royaux avec la Commune et les jacobins furent un des épisodes les plus caractéristiques de la tourmente révolutionnaire-

Tandis que le théâtre de la rue de Richelieu était chaudement soutenu et adopté par ceux qui commandaient à l'opinion populaire, l'ancienne institution ne s'était pas départie de sa roideur et de ses tendances rétrogrades. Elle mettait une sorte de bravade à défier les sifflets de ses ennemis. Le « Théàtre de la Nation » s'estimait assez national lorsqu'il environnait de tout leur lustre des pièces vaguement populaires, comme la Partie de chasse

de Henri IJl, du chansonnier Collé, et déployait le plus pur de son zèle a recueillir, dans une salle à moitié vide, les applaudissements royalistes. C'était jouer avec le feu bien témérairement.

On ne s'en aperçut que lorsqu'il fut trop tard pour éteindre

l'incendie. Et les premiers jets de la flamme, qui devait consùmer là Comédie-Française, jaillirent aux représentations de l'Ami des Lois. Ce fut un tapage extraordinaire, une effervescence inouïe.

Au théàtre du faubourg SaintGermain, les plaintes étaient fréquentes sur le mauvais éLat des affaires. La révolution avait ruiné les spectacles. L'Opéra menaçait de fermer et les Italiens étaient à

MONVEL, D'APRÈS GEFFROY

la veille de faire banqueroute. Quant a la Comédie-Française, ses fidèles du temps passé n'y revenaient que par élans. Il fallait, de toute évidence, un coup d'éclat, pour relever le prestige et' les finances de l'illustre Compagnie. On avait donc espéré que le factum en cinq actes et en vers de Jean-Louis Laya serait cet

événement. Il provoqua, en effet, une émotion énorme, mais qui.acheva de déchaîner les haines du parti ultra-révolutionnaire.

C'était en pleine dictature robespierriste, au moment décisif de la lutte entre la Gironde et la Montagne, entre -le parti de l'ordre et de la légalité et le parti de la révolution à outrance. Au mois de janvier 1793, pendant que le procès de Louis XVI avait lieu a la Convention, déroulant ses tragiques plaidoyers, Laya et ses interprètes osèrent lancer sur la scène cette courageuse protestation contre Marat et les fanatiques de la Commune.

Que de bruit aussitôt! Les annales du théâtre, où se sont répercutés-les échos de tant de luttes ardentes, d'animosités jalouses et de cabales, n'offrent guère d'exemples d'une pareille mêlée d'enthousiasmes et de colères, s'entre-choquant au signal d'un brûlot dramatique.

L'opinion en était agitée, depuis plusieurs jours. Pendant les répétitions, des avis menaçants étaient parvenus au théâtre. Les batteries ennemies se tenaient prêtes à faire feu contre l'auteur, les acteurs et la pièce. D'autre part, toutes les nuances monarchiques s'étaient liguées "pour le triomphe de cette énergique défense du droit contre les hommes de violence et de sang.

On pouvait s'attendre à un spectacle peu ordinaire.

Avant trois heures du soir, toutes les rues voisines de la Comédie étaient encombrées de spectateurs, impatients d'écouter, de voir, et de traduire avec force leurs impressions.

La pièce avait commencé. Un auditoire frémissant remplissait la salle. L'enthousiasme croissait, à chaque scène. Quelques-uns de ces démocrates, aux gestes brutaux et impératifs, qu'on appelait, dans les réunions publiques, du nom de tape-dur, essayèrent de protester. Ils furent réduits au silence, matés, expulsés. Les « Nomophages » et les « Duricranes » avaient dû baisser leur front impudent. Les tragédiens baignaient dans la joie de leur succès. On ne faisait qu'appeler et rappeler l'auteur, pour le couvrir d'acclamations. Tout le monde voulait considérer les traits du ci-

toyen vertueux, du poète sensible, de l'honnête homme, qui demandait, sans trembler pour lui-même, la consécration de la liberté par les lois.

Chaque nouvelle apparition de la pièce de Léon Laya surex-

citait le bo uillonnement des esprits. Une foule impatiente continuait à s'y porter; et c'étaient les mêmes manifestations qui s'y donnaient cours, échauffant, par contre, la fureur et les rancunes du parti démagogique . Les jacobinières se mirent en mouvement. Le 12 janyier, après la quatrième représentation, un arrêté de la Commune suspendait Y Ami des Lois. Et, déplus, ordre était donné aux comédiens d'avoir à sou-

M AD EMOI SELLE RAUCOURT, D'APRÈS S. F RE UDEBERG

mettre à son visa, tous les huit jours, le répertoire de la semaine, afin qu'il pût être sanctionné ou réformé. De sorte que la censure, qu'on avait supprimée comme un instrument d'oppression monarchique, renaissait sous un autre aspect pour le bon plaisir des sans-culottes.

On s'attendait, néanmoins, a une cinquième représentation. Des flots de spectateurs avaient envahi les hautes et les basses places. A cette foule nerveuse et impatiente il a été donné lecture de l'arrêté de la Commune. « C'est une tyrannie! » s'écrie-t-on de toutes parts. Et ce cri mille fois répété : L'Ami des Lois ! L'Ami des Lois! ne permet point qu'on entende d'autres paroles. Des opposants essaient d'interrompre l'explosion du désir général; on les. serre, on les étouffe, on les enlève, on les jette hors de l'enceinte. Les cris redoublent : La pièce! La pièce! quand se montre, redoutable ou s'imaginant l'être, le général Santerre en uniforme et suivi d'un état-major digne de lui. Le théâtre est entouré de troupes. Deux pièces de canon sont braquées, au carrefour. Ce déploiement guerrier n'intimide pas l'assistance, non plus que les menaces de l'ancien brasseur. « A la porte ! Silence! A bas le général mousseux! »

Transporté de rage, Santerre court dénoncer la situation au Conseil général. Parmi les spectateurs, il a reconnu, prétend-il, de nombreux émigrés. Qu'attendait-on pour en faire justice?

A son tour, Chambon, maire de Paris, est entré dans la salle ; il s'efforce de rétablir le calme. Il tâche de placer quelques mots d'apaisement à travers ce désordre et ce vacarme. Esprit indécis, girondin honteux, il ne sait comment se tirer de la bagarre. On l'oblige a saisir la Convention de l'abus d'autorité dont s'est rendue responsable la Commune de Paris, au mépris de la liberté publique. L'assemblée souveraine est en permanence, sous la présidence de Ver-,niaud : on attendra sa décision. Cette décision est promptement rapportée au théâtre. L'arrêté de la Commune a été cassé par les législateurs de la nation. Les spectateurs, qui sont demeurés obstinément à leurs places, en reçoivent la nouvelle avec des trépidations d'enthousiasme. Il n'y a plus qu'à jouer la pièce. Elle commence à dérouler ses tirades et les poursuit jusqu'à la fin, au bruit des applaudissements unanimes.

Victoire passagère. La Commune n'avait pas désarmé. Elle

remua de nouveau des soldats et des canons sur la place de la Comédie, prononça des édits, des prescriptions, des avertissements comminatoires et finit par briser toute résistance. L'Ami des Lois disparut de l'affiche, pour n'être repris qu'au lendemain

SANTERRE FAIT BRAQUER DES CANONS DEVANT LA COMÉDIE-FRANÇAISE

du 9 thermidor, devant un auditoire redevenu paisible et indifférent.

Avec l'Ami des Lois, le parti modéré venait de tenter un suprême effort. Peu de temps auparavant, Sylvain Maréchal était venu lire au Comité une pièce intitulée le Jugement dernier des rois. Un membre de la Convention assistait à la réunion, comme ami de l'auteur. Quand on eut achevé d'en prendre connaissance, Grandmesnil murmura à l'oreille d'un de ses camarades : « Si nous recevons la pièce et que les autres (les rois) reviennent, nous serons pendus.

— Aimeriez-vous mieux, lui dit le conventionnel en lui frappant sur l'épaule, être guillotinés pour ne l'avoir pas reçue? »

Et de peur le Jugement des rois fut accepté à l'unanimité, mais il ne sauva point ses interprètes du jugement des Jacobins.

La Comédie-Française avait amassé contre elle, dans ces funestes débats, des inimitiés qui ne pardonneraient point. Sa perte était résolue. On en trouva facilement le prétexte. Une aventure dramatique toute simple, de donnée fort innocente, comme son titre : Paméla ou la vertu récompensée, fut ce prétexte, parce qu'on ne voulut pas en attendre un autre.

Les yeux des tyrans, de quelque nom qu'on les appelle, autocrates ou démagogues, savent trouver des allusions partout; on s'avisa d'en découvrir là, comme ailleurs, et de les souligner avec violence. Le personnage dirigeant de'la pièce, qui, cependant, abjurait les préjugés du rang pour épouser la jeune Paméla, sans fortune et d'une naissance obscure, parut entaché d'aristocratisme, et l'œuvre entière par contre-coup, Les Feuillants détestés ne s'y donnaient-ils pas rendez-voùs en foule? N'en applaudissaient-ils pas à force les passages suspects?

L'éclat en fut assez flagrant, à la huitième représentation, en dépit de quelques changements opérés par ordre. Une rumeur enthousiaste avait salué les deux alexandrins :

Ah ! les persécuteurs sont les seuls condamnables Et les plus tolérants sont les plus raisonnables,

qui valaient mieux par l'esprit que par la lettre. Pendant que se prolongeait ce bruit flatteur, un patriote en uniforme s'était levé du balcon et, d'une voix indignée, avait lancé dans la salle :

Pas de tolérance politique, c'est un crime !

Et quand, au quatrième acte, ce fut l'à-propos d'une tirade sur la tolérance religieuse, lorsque tombèrent ces hémistiches, trop purs d'intention pour n'être pas coupables :

Eh! qu'importe qu'on soit protestant ou papiste 1

Ce n'est pas dans les mots que la vertu consiste...

le même forcené, au visage apoplectique, aux yeux injectés de sang, avait recommencé ses protestations furibondes. De la scène, Fleury, dont la tendresse d'âme ne fut jamais très vive à l'égard des sans-culottes, a répondu à l'interrupteur. Les bravos redoublent. L'enragé clubiste veut leur tenir tête. On le rappelle énergiquement au silence. Il gesticule et vocifère. On l'expulse. Il est sorti en criant qu'on aurait bientôt de ses nouvelles. Et, en effet, il a donné suite immédiatement à sa menace. Il n'a rien eu de plus pressé que de courir a la Société des Jacobins et de lui signaler le prétendu « Théâtre de la Nation » comme un foyer contre-révolutionnaire.

La dénonciation a eu son prompt effet. On n'attendait qu'une occasion pour. frapper. Lè 2 septembre 1793, un décret du Comité de Salut public, « considérant que, pendant la représentation de Paméla, les patriotes avaient été insultés; que, d'ailleurs, les acteurs et actrices de ce théâtre avaient donné des preuves soutenues d'incivisme caractérisé », ordonna l'arrestation des comédiens, en y ajoutant celle de l'auteur de la Vertu récompensée, le citoyen François (de Neufchâteau).

Le lendemain, 3 septembre, à dix heures du matin, comédiens et comédiennes étaient arrêtés en leurs domiciles respectifs, et conduits, les hommes aux Madelonnettes, les femmes a Sainte-Pélagie1. Ce soir-là, les affiches portaient : «Relâche jusqu'à nouvel ordre. »

Mme Roland attendait la mort dans sa prison ; tandis qu'elle ajoutait une page, la dernière peut-être, au manuscrit de ses Mémoires, elle entendit dans les couloirs un grand bruit de rires

1. Sur les trente-trois artistes, dont se composait, à la date du 3 septembre 1793, la Comédie-Française, trente furent emprisonnés, trois échappèrent à cette mesure (Molé, Desessarts et Naudet), un autre, Champville, fut délivré presque aussitôt, et une quinzaine ensuite, huit hommes et sept femmes, recouvrèrent leur liberté, entre le i" janvier et le ro mai 1794. Quatorze, les plus compromis, restèrent sous les verrous jusqu'en thermidor : Dazincourt, Bellemont, Florence, Marsy, Gérard, Alexandre Duval, Jules Fleury, Mmes Raucourt, Louise et Émilie Contat, PerrinThénard, Mézeray, Montgautier, Ribou. Leur nombre fut porté à quinze, par le fait de l'arrestation ultérieure de Larive.

et de chants. C'étaient les comédiens du Théâtre-Français annonçant leur arrivée. Ils prenaient leur peine bravement et gaîment. Pourtant ils n'avaient guère lieu de se réjouir. On ne les avait pas enfermés là par jeu. Leurs têtes étaient marquées d'avance.

Les Jacobins se frottèrent les mains d'aise. Ils tenaient leurs victimes. Le lendemain, un des leurs, le venimeux Alexandre Roncelin, rédacteur de la Feuille du Salut public, annonçait avec forcè gambades et gaietés de style l'enterrement de Paméla et l'arrestation des muscadins et muscadines, ci-devant pensiohnaires du ci-devant Veto.

On comptait les jours, qui leur restaient à vivre. Mais un homme se trouva là fort à propos pour dérober -cette nouvelle proie aux appétits sanguinaires de Fouquier-Tinville et, de ses molosses. Il se nommait Charles de Labussière. Moitié artiste et moitié dilettante, ayant eu l'occasion plusieurs feis de divertir les spectateurs du théâtre Mareux, il s'était mis en vue, par la suite, dans le mouvement des clubs et des réunions publiques, entre les coureurs d'assemblées populaires. Pour se divertir aux dépens des naïfs beaucoup plus que pour contenter son zèle républicain, il y faisait tapage, parlant, discourant, motionnant à tort et a travers. C'est alors qu'on avait proposé à ce motionnaire exubérant et facétieux d occuper un poste de confiance auprès du Comité de Salut public. Installé d'abord au bureau de la correspondance, où parvenaient toutes les dénonciations des départements, il était 'passé au bureau des pièces accusatrices. Sa charge était celle-ci : il devait, jour par jour, fournir l'analyse des pièces classées dans les registres confiés à ses soins, et qu'il appelait les registres mortuaires. Il avait le cœur bon, l'âme généreuse. Profondément indigné de la barbarie des terroristes, il se jura de travailler, désormais, dans cette place même, à soustraire autant d'innocents qu'il lui serait possible à la vengeance des dénonciateurs et des comités. Il le fit comme il se l'était promis. Quotidiennement, il enlevait du greffe et anéantissait un certain nombre de pièces nécessaires à la mise en accusation.

Sincère admirateur des artistes du Théâtre-Français, en qui sesressouvenirs lui faisaient voir des confrères et des modèles, il avait résolu de sauver surtout ceux-là. Très périlleusement pour lui-

même, il escamotait des dossiers ce qui était a la charge des comédiens détenus. Or, dans le classement des papiers, il opéra si bien que toute sorte d'omissions ou de confusions ralentissaient leur mise en jugement., Heureux, gaillard et discret, Labussière un peu chaque jour mystifiait la guillotine.

Cependant, les pourvoyeurs de la place de Grève s'impatientaient. Le farouche Collot-d'Herbois, qui, en sa qualité d'ancien et médiocre acteur, nourrissait une rancune d'autant plus âcre contre les ci-devant Comédiens-français, avait adressé un avertisse-

LABU S SIÈRE

ment gros de menaces à l'accusateur public sur les lenteurs, les inexplicables retards apportés à l'action de la vengeance nationale. « Depuis deux mois il y a un désordre total dans les pièces du comité», ripostait de son côté Fouquier-Tinville; et il en demandait la raison, et il manifestait sa surprise de ne voir jamais rien

venir de l'affaire relative aux complices de François de Neufchâteau.

L'état de choses, en se prolongeant, se rendait au dernier point dangereux pour les victimes \* et pour celui qui s'efforçait à les tirer des mains de leurs ennemis acharnés. La condamnation des comédiens était attendue d'un instant à l'autre. On avait presque annoncé la date de l'exécution. Un matin, le bruit ayant couru qu'ils étaient montés sur la fatale charrette, le pont et les

quais s'étaient remplis d'une population avide de contempler leur exécution; une multitude cruelle et jamais rassasiée de ce genre de spectacle s'était rassemblée de toutes parts pour les voir marcher au supplice. Forcément l'heure approchait où l'on aurait fini par remettre de l'ordre dans les papiers de l'accusateur public. Des yeux d'Argus s'ouvraient de toutes parts pour y fouiller. Labussière serait compromis, menacé...

Mais brusquement Robespierre et ses séides avaient été réduits à l'impuissance-. La journée du 9 thermidor ouvrit aux comédiens, comme à tant d'autres condamnés, les portes de leur prison. L'échafaud ne fonctionnait plus que pour les assassins.

Lorsque, après onze mois de captivité, les acteurs du Théâtre de la Nation, devenu le Théâtre de l'Egalité, reprirent possession de la scène, leur première représentation fut des plus impressionnantes. MIlo Contat, étonnée de vivre et de jouer, faillit s'évanouir. Fleury pleurait de joie, d'émotion; et, à la fin du spectacle, qui avait duré, dit-on, huit heures, le public fit relever plusieurs fois le rideau.

CHAPITRE VI

Le Théâtre de la République. — Désunion persistante. — François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, se propose de reconstituer l'ancienne Comédie sur des bases nouvelles. — Un homme de bien ramènera l'apaisement entre les sociétaires ennemis et séparés. — Retour des belles années artistiques. — Sous le Directoire et le Consulat. — Une élite de comédiens : Molé, Fleury, Louise Contât, MUe Lange, MUe Mars\_. — Dans le sénat tragique, Mlle Duchesnois. Mlle George et Talma. — Ce qui manque à tant de gloire. — Disette d'oeuvres ; absence de liberté. - Napoléon et « sa » Comédie-Française. — Le surintendant des théâtres. — Suppléance féminine; une administratrice officieuse; curieux détails sur l'ingérence de Mme de Rémusat, entre 18o5 et 1807. — Aux ordres de Sa Majesté l'Empereur et Roi. — Déplacements des comédiens. — Les libéralités du maître et les rigueurs de la cerisure impériale. — Asservissement des lettres. — Des exemples inouïs de la contrainte exercée sur toutes les formes de la pensée. dramatique. — La Restauration va rendre aux arts une liberté relative. — En avril 1814. — Retour à l'ancien état de choses. — Les gentilshommes de la Chambre, redevenus seigneurs et maîtres. — Quelques événements de cette période théàtrale. — La tumultueuse soirée de Germanicus. — Une fondation importante. — L'Odéon et la situation nouvelle qui lui est faite, à l'égard du Théâtre-Français. — Les symptômes d'une prochaine révolution dramatique.

La Terreur avait été brisée. L'affreux cauchemar n'oppressait plus les consciences. Le Directoire avait saisi les rênes du gouver-

nement. François de Neufchâteau, hier emprisonné, maintenant était ministre; et la première idée de ce poète homme d'Etat avait été de reconstituer le Théàtre-Français, dont il avait bien involontairement précipité la chute.

La Comédie s'était fragmentée, comme nous l'avons dit, en trois entreprises rivales. Aucunè d'elles n'avait le vent en poupe, et encore moins la fraction des artistes restés fidèles à l'enseigne de la Maison. Dès avant la crise suprême, on avait obligé les sociétaires, par jugement1, a vendre leurs propriétés des rues Neuve-des-Fossés et des Mauvais-Garçons. Et leurs combinaisons, afin de purger les dettes de la Compagnie et de rétablir son crédit sur de nouvelles bases, s'étaient heurtées a des échecs successifs. Les faillites des directions se suivaient de près: mais, quelle qu'en fût l'expérience, les troupes isolées se sentaient disjointes par trop de passions et de-sentiments contraires pour éprouver le désir de se. rapprocher et de faire cause commune. Ces membres détachés d'un même organisme souffraient de leur séparation et, néanmoins, ils ne voulaient plus être réunis. D'un camp a l'autre royalistes et démocrates se dévisageaient sans amour :

J'aimerais mieux être guillotinée de la tête aux pieds que de paraître en scène avec ce jacobin de Dugazon.

Ainsi s'exprimait la charmante Contat, qui avait des raisons de cœur pour aidlar la monarchie. Les luttes aiguës des amourspropres avivant l'hostilité des opinions rendaient encore plus difficile la fusion souhaitable. Il ne convenait guère à maints acteurs, à maintes actrices, qui s'étaient créé sur des scènes secondaires une situation libre et de premier plan, de se plier aux hasards d'une nouvelle hiérarchie et d'y rentrer en sous-ordre pour y doubler des rôles, peut-être, quand on était, ailleurs, des

1. i4 thermidor an III.

[texte\_manquant]

chefs d'emploi. Comment mettre d'accord tant de prétentions ennemies? Rien n'était moins commode, réellement.

En cette extrémité, François de Neufchâteau fit appel au dévouement d'un homme de bien, réunissant les qualités nécessaires de tact scrupuleux et de diligence. Il s'appelait Mahérault1. Le ministre lui remit de pleins pouvoirs, se déchargea sur son zèle, en toute confiance, du soin de conduire à leur terme ces négociations épineuses. La tâche était ingrate. Elle eût découragé la plus habile diplomatie.

Vous entreprenez l'impossible, disait à Mahérault l'acteur Saint-Prix. Vous ne connaissez pas les comédiens : ils vous feront mourir à coups d'épingle.

— C'est moi qui les ferai revivre, avait répondu cet homme de bien. J'entends que le Théâtre-Français soit une œuvre nationale. Je veux que les artistes soient chez eux et que la maison s'appelle la maison de Molière, de Corneille et de Racine.

Ses démarches furent laborieuses. Je passe sur toutes les difficultés qu'il y rencontra. Enfin le succès couronna ses efforts : le 11 prairial an VII, c'est-à-dire le 3o mai 1799, les passants eurent la surprise agréable de lire cette affiche sur les murs de Paris : Réouverture du Théâtre-Français, le Cid et l'École des

Maris. C'était dans la nouvelle- et magnifique salle construite sur les plans de l'architecte Louis.

L'entreprise qu'on lui disait impossible était achevée; ses

1. Extrait des registres des Délibérations du Directoire exécutif : '

Paris, le 19 pluviôse, l'an sept de la République une et indivisible,

Le Directoire exécutif nomme le citoyen Mahérault commissaire du gouvernement près ~ le théâtre de la République. Son traitement est fixé à la somme de six mille francs par an, laquelle sera prélevée, mois par mois, sur les recettes du théâtre.

Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrèté, qui ne sera pas imprimé.

Pour expédition conforme,

Le Président du Directoire exécutif,

RÉ VEILLIÈRE-LÉPEAUX .

vœux étaient remplis. Gomment en fut-il récompensé? Il fut permis à Mahérault de rester quinze ans commissaire du gouvernement auprès du Théâtre-Français, un titre qui lui était infiniment cher et qu'il considérait comme la plus flatteuse des distinctions. L'histoire put sanctionner l'œuvre de sauvetage accomplie par ce serviteur modeste, persévérant et désintéressé. Impartiale et complète, elle aurait eu à dire, en outre, qu'il eût mérité davantage. Car il ne reçut pas toujours les émoluments attachés à une mission absorbante; et, sur la fin de sa carrière, il devait solliciter du gouvernement impérial. de lui conserver ses fonctions1, en invoquant pour cela, avec une sorte de candeur ingénue, non plus les services qu'il avait rendus, mais ses talents ignorés de

i. A titre documentaire, nous citerons ce placet, dont l'original est -sous nos yeux, du commissaire Mahérault à l'empereur-Napoléon.

Sire,

Sans protection auprès de Votre Majesté, j'ose réclamer avec confiance votre justice et votre humanité; elles sont mon seul recours èomme elles ont toujours été mon seul appui, notamment dans ces dernières années, que (sic) vous avez bien voulu me conserver la place de commissaire impérial près votre Théâtre-Français

Je m'occupais des moyens de vous en témoigner publiquement ma reconnaissance, lorsque i'ai appris, par la voix des journaux, que vous m'avez nommé un successeur.

Je ne réclame point contre le' décret de Votre Majesté, je la. supplie seulement de ne me point congédier comme un fonctionnaire qui aurait mérité sa disgrâce, je la supplie de vouloir bien, au terme de son décret du i5 octobre 1812, m'accorder une pension de retraite, dont elle déterminera la quotité, dans sa justice, en daignant me permettre d'y joindre le titre de commissaire honoraire près son Théâtre-Français. Je né paraîtrai point, aux yeux du public, ignominieusement renvoyé d'une place que j'occupe depuis quinze ans et dans laquelle j'ose croire n'avoir pas démérité. Alors, je pourrai me livrer avec toute l'ardeur et la tranquillité nécessaires à l'achèvement d'un poème, qui prouvera peut-être que je n'étais pas indigne de vos bienfaits.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, les sentiments de la plus vive reconnaissance de toutes vos bontés et la confiance la plus entière dans leur continuation,

De Votre Majesté, Sire,

Le très humble et très dévoué sujet,

MAHÉRAULT.

Un long rapport accompagnait la lettre de Mahérault; il y dressait l'état de ses services, et, par une digression naïve autant qu'inopportune, s'y appesantissait, le digne fonctionnaire, .sur le caractère et les données de son poème national. L 'empereur n'en eut pas connaissance. La main d'un secrétaire obscur inscrivit en marge ces mots que nous y avons lus : le ministre renvoie le rapport sans rien statuer.

poète, le zèle admiratif et la chaleur d'âme avec lesquels il employait ses . loisirs à célébrer en vers les gloires nationales. On n'attendit point sa retraite volontaire, et la nouvelle de son rem placèment pur et simple lui fut infligée, comme une destitution...

Mahérault... qui se souvenait encore de Mahérault ?

Cependant, la vie théâtrale avait repris son cours accoutumé.

LE THÉATRE DE LA RUE RICHELIEU

Tout -en favorisait la marche : l'émulation des comédiens à raviver le souvenir de leurs anciens succès, les curiosités réveillées de la foule et l'ardeur avec laquelle la société parisienne se rejetait aux goûts du plaisir. Chacun oubliait ses malheurs et ses pertes pour recommencer à vivre, à sentir, à se distraire.

Et comment la Comédie-Française n'eût-elle pas exercé une attraction souveraine, quand elle avait à mettre en ligne de tels artistes ?

Molé et Fleury étaient restés les protagonistes de toute comédie, avec leurs dons précieux et dissemblables. Le premier

avait reçu de la nature des avantages plus séduisants, plus de souplesse et de fougue; le second devait davantage à l'art. Molé avait plus de brillant, de grâce et de noblesse; les connaisseurs ne savaient assez fleurir d'éloges son esprit cultivé, ses manières pleines de distinction, son débit impeccable. Fleury avait plus de simplicité, de vérité, de profondeur; au témoignage de Geoffroy, il excellait dans les caractères sérieux et prononcés, dans l'expression d'une sensibilité douce et concentrée, dans l'ironie et la raillerie. En l'espace d'une seule année, l'an X du calendrier républicain, on eut des occasions fréquentes de les apprécier ensemble ou tour à tour. Des reprises heureusement choisies : les Fausses infidélités de Barthe, jadis si prônées en leur nouveauté, le Turcaret de Le Sage, le Philosophe sans le savoir de Sedainc, le Chevalier à la mode de Dancourt, le Séducteur du marquis de Bièvre, le Vieux Célibataire et les Mœurs du jour de Collin d Ilarleville, le Jaloux sans umour de Rochon de Chabanncs les avaient montrés aussi complets, aussi -sûrs qu'autrefois, en la possession de toutes leurs qualités. Molé n'avait pas d'égal, au gré de ses fidèles, quand il jouait le Jaloux sans amour, une comédie sans beaucoup d'éclat, mais a laquelle il donna, dès son apparition, une valeur imprévue. Il y rendait tous les transports d'un amour furieux avec une maîtrise de la situation, qui remuait profondément les spectateurs.

A côté de ces habiles partenaires, Louise Contat demeurait, en ses rôles de coquette, la charmeuse et la dominatrice. Que d'intelligence en ses gestes savants, que d'adresse en ses càlineries pour séduire! Comme elle sait distiller les finesses du marivaudage! Quel accord délicieux entre la voix, la physionomie et le jeu ! On n'exagérait pas l'éloge en proclamant Mlle Contat la reine des élégances. Elle usait des derniers beaux soirs qui lui étaient réservés. Elle devait quitter, en 1809, la scène où elle joua pendant vingt-trois ans, étincelante d'esprit et de verve, les jeunes premières et les grandes coquettes. Mais la Célimène

accomplie, qu'avait instruite, en sa jeunesse, Pré ville lui-même, avait formé une élève, qui la surpasserait. Ainsi qu'on avait pu se consoler du départ récent de Dugazon et de Dazincourt, lorsque Monrose eut rendu à la grande casaque l'éclat qu'elle avait perdu, ainsi l'éloignement de Louise Contat fut moins cruellement ressenti, lorsque Mlle Mars s'annonça pour la rem-

LA SALLE DU THÉATRE DE LA RUE RICHELIEU.

placer. Avec ses-yeux admirables et ses dents ravissantes, Mars était entrée toute jeune dans ses rôles d'éternelle jeunesse. Une adorable ingénue avait pris l'avance sur la fille de Monvel, mais pour s'effacer assez tôt : c'était MIIe Lange, dont la voix était une symphonie, et dont on a dit qu'elle jouait les amoureuses avec la grâce fondante et la volupté intime des déesses de Prud'hon. Ce fut plutôt une apparition fugitive, tandis que M"0 Mars avait devant elle un demi-siècle de triomphe à parcourir.

La fille de Monvel ignora les longues attentes. Malgré quel-

admirés, comme Larive1, Monvel et Milo Raucourt, trahissaient les signes d'un, déclin irrémédiable et faisaient souhaiter leur retraite prochaine, mais de jeunes espoirs s'étaient levés avec un éclat inattendu. Il n'y avait pas longtemps de cela, on s'était fort occupé des débuts d'une jeune actrice, élève de Legouvé, et qui se nommait Duchesnois. Elle s'était annoncée dans le rôle de Phèdre, qui est l'attraction irrésistible des tempéraments de tragédiennes. La beauté manquait a son visage; et, cependant, elle avait, dès le premier soir, conquis les regards et touché les cœurs. Par les traits qui s'élançaient de son âme et volaient sur ses lèvres elle avait atteint et fait tressaillir les fibres les plus insénsibles. Sa physionomie mobile impressionnait tous ceux qui en suivaient les expressions changeantes ; on ne pouvait la regarder, on ne pouvait entendre sa voix expressive, sans ressentir les effets de l'émotion profonde, qui forçait les pleurs à couler de ses yeux... Une série de soirées retentissantes s'étaient succédé. Et l'on avait vu venir la radieuse, la triomphante Melpomène, la grande G eorge, qui semblait être descendue directement de l'Olympe pour mettre le pied sur la scène. Dès son apparition, le 19 novembre 1802, on avait reconnu la déesse. Dès qu'elle s'avança sur le podium, portant la robe a longs plis de Clytemnestre, les spectateurs furent tellement saisis à son aspect, qu'ils parurent comme ravis dans une muette extase. C'est le témoignage d'un journal de l'époque... A peine osait-on murmurer : Qu'elle est belle ! tant il semblait que la nature eût épuisé ses moyens à créer en elle une reine pour la Comédie-Française. Cependant, elle récita les premiers vers de son rôle, en exprimant avec une telle énergie les sentiments les plus élevés, que l'admiration, contenue jusque-là, éclata en un tonnerre d'applaudissements, partis de tous les points de la salle, et se prolongeant durant plusieurs

1. Larive, élève de la fameuse Clairon, finit mal une carrière parcourue avec tant d'éclat ; il n'eut pas l'esprit de se retirer à temps: C'était chose triste de voir, en ce spectacle (Andromaque), Larive sifflé sans pitié. (Voy. Mém. de JP'e George.)

TAL M A

minutes. La rencontre de Mlle Duchesnois et de Mlle George fut une date inoubliable; car, elle alluma l'une des querelles artistiques les plus véhémentes, qui se fussent produites au théâtre. Mlle Duchesnois n'avait, pour elle, dans la lutte, que son talent

enflammé. On raillait sa mise modeste, ses apparences ingrates. Les partisans. de Raucourt et de George brocardaient sa personne sans pitié. Des auteurs dédiaient au parterre, à l'orchestre, aux galeries, à l'amphithéâtre et même au paradis du Théâtre-Français, ce qu ils appelaient la conspiration de Mlle Duchesnois contre Mlle George pour lui ravir la

MADEMOISELLE GEORGE

D'APRÈS LE PORTRAIT DE GÉRARD

couronne. En revanche, ses amis relevaient avec enthousiasme la naturelle générosité et l'élan du génie, qui la portaient au sublime. Des Aristarques au cœur ferme, dont le jugement se défendait de subir les préventions auxquelles dispose le pouvoir de la beauté physique, reprochaient a Mlle George de trop calquer sa manière sur celle de la fameuse Raucourt, qui l'avait formée, de précipiter ses gestes, son discours, de n'avoir de dignité véritable que par intermittences, de ne savoir point écouter en scène

ni modérer l'action de ses yeux, ni gouverner sa physionomie. Ils ne refusaient pas d'admettre qu'elle fût noble, imposante, mais ils lui déniaient l'inspiration. Le parterre et la société mondaine s'étaient partagés en deux camps, pour soutenir, affirmer, imposer, s'il était possible, la supériorité de Tune ou de Fautne^ et cette rivalité d'actrices avait revêtu presque les proportions d'un conflit politique1 jusqu'au jour où le départ inattendu de Mlle George pour la Russie laissa le champ libre à l'élève de J.-B. Legouvé.

Sur la même scène, Talma continuait à provoquer l'enthousiasme par les dons multiples et sans cesse renouvelés de son immense talent, par l'ampleur et le naturel de ses gestes, par la mobilité surprenante de sa physionomie, en un mot par une sorte de fascination magique, qui se dégageait de toute sa personne. Il ne s'était pas imposé 'à ses contemporains sans difficultés ni combats. Il eut ses négateurs, ses ennemis. L'héritier de la férule de Fréron, l'atrabilaire Geoffroy, éprouva durement, avec ses sarcasmes et l'amertume de ses critiques, la patience de Talma. Une cabale obstinée essaya de lui opposer Lafon et de détourner au profit de ce rival estimable le courant capricieux de la vogue. On y travailla vainement. Talma n'avait pas d'égal, comme il n'avait point de défaut lorsqu'il touchait à l'apogée de son art. Avec sa beauté classique, avec la puissance de son jeu, il dominait complètement la foule, qui le contemplait et l'écoutait.

La Comédie-Française, possédant à son service une élite merveilleuse comme celle-là, eût atteint une autorité, un prestige incomparable, si l'on n'avait pas eu à regretter pour elle, à la même époque, la disette des œuvres et l'absence de la liberté.

i. Dans cette guerre, dite la guerre des Géorgiens et des Carcassiens, avaient pris fait et cause pour Mlls George, sans compter Bonaparte et Joséphine, le Journal des Débats et ses critiques influents, les Petites Affiches, Mlles Raucourt et Volnais, Dazincourt. A Mlle Duchesnois étaient allés l'Observateur, le Courrier des spectateurs, la majorité de la troupe et des auteurs.

Après Thermidor on avait eu le 18 brumaire. Du Consulat on était passé sous l'Empire.

L'empereur et. roi donna des règles aux comédiens, leur consentit un code, une apparence d'autonomie intérieure, et audessus d'eux institua une surveillance directe, les rattachant à

son autorité.

Depuis i8o5, le premier chambellan, parmi ses attributions, était investi du contrôle supérieur de la Comédie-Française. L'empe reur étendit son privilège en l'appelant, deux années après, à la surintendance des grands théâtres i . C'était d'un coup lui donner beaucoup à voir et à surveiller. Il ne s'en plaignait point, car la charge était surtout honorifique, mais constatait qu'il en était un peu souvent dérangé

LAFON, D'APRÈS BELLIER

par la nécessité d'accompagner l'empereur dans ses déplacements militaires. Par bonheur il avait une aide précieuse, non loin de lui. Dès qu'il s'éloignait, sa femme, la première chambellane, la spirituelle comtesse de Rémusat,' prenait, en son lieu et place, o£ficieusement, le gouvernement de la Comédie, et le tenait informé de ce qui s'y faisait par une correspondance assidue. De

1. Comédie-Française, Académie impériale de musique, Opéra-Comique et Théâtre de l'Impératrice.

i8o5 à 1807, elle fut, pour ainsi dire, sous le manteau, l'administratrice générale de la maison de Molière et de Racine. Et c'est un fait généralement ignoré de l'histoire intérieure du ThéâtreFrançais.

Maints embarras surgirent, en .cette courte période d'interrègne. Elle eut terriblement à s'agiter, avant d'y prendre goût. Au début, Mme de Rémusat avait trouvé oc le tripot » fort ennuyeux. Sous le prétexte de se rendre au chevet de son père mourant, Mlle George venait de partir en province, jouant un peu partout et ne se décidant plus à revenir. Des difficultés budgétaires se présentaient, qui mettaient beaucoup en peine notre surintendante, ou des circonstances délicates la prenaient au dépourvu. Un ordre de Napoléon était arrivé d'Allemagne, réclamant un lot de tragédies et de tragédiens. On avait expédié à Mayence le nécessaire; mais, voilà qu'au moment de préparer une représentation du Cid, là-bas, on avait été contraint de s'apercevoir que la chose était impossible, parce qu'on manquait de pères nobles. Il avait fallu d'urgence mettre en route Horace au lieu du Cid.

Ceci était pour l'extérieur. A l'intérieur les affaires s'étaient gâtées. Les acteurs restés à Paris se plaignaient de l'abandon où l'empereur laissait la Comédie-Française. Ils ne parlaient de rien moins que de fermer le théâtre. Avec quelle énergie s'y était opposée la surintendante! Ils durent se résigner à jouer devant les banquettes. Et de ce vide, de cette solitude, Mme de Rémusat rendait responsables les comédiens, parce qu'ils jouaient toujours les mêmes pièces, parce qu'ils se dérobaient à l'effort où se retrempe le talent, parce qu'ils manquaient d'initiative et d'énergie pour se renouveler dans leurs rôles. Et de fâcheux incidents, des défections se produisaient, comme celle de Mlle George, qui commençait à faire les doux yeux à la Russie1.

I. MIle George, en 1808, suivit Duport en Russie, lorsque ce danseur, un rival de Vestris, — homme d'esprit, d'ailleurs, et d'une instruction variée, — séduit, alléché par de brillantes conditions d'engagement, passa la frontière en chaise de

LA LOGE DE MADEMOISELLE GEORGE

Elle n'avait pas que des plaintes à transmettre au surintendant, son époux. En i8o5, la directrice improvisée débordait d'enthousiasme pour le succès des Templiers de Raynouard. On lui opposait des doutes sur la valeur réelle d& cette tragédie historique; elle répondait aussitôt :

Cela fait beaucoup d'effet. Tout. est loué pour la sixième représentation. On se bat à la porte. Tout le monde- pleure.

Elle y avait mené son fils, et sa mère, Mme de Vergennes, une femme de grand esprit. Elle ne tarissait point d'éloges sur un spectacle aussi attendrissant. Cette admiration momentanée ne la remplissait pas tout entière. Elle se donnait à bien d'autres détails. Elle était accablée de lectures, disàit-elle. Legouvé, Alexandre Duval et même l'intransigeant Lemercier venaient lui soumettre comédies et tragédies, charmés de s'entendre avec elfe, de recueillir ses appréciations affinées.

Puis, revenaient les inévitables soucis. Est-ce que Talma n'était pas tombé malade, quand on avait le plus besoin de sa présence! Il prenait bien son temps! C'était chose impossible, maintenant, de jouer les Templiers. Qu'allait-on faire? Où se tourner? La foule se dérobait aux mâles enseignements de la tragédie. Les petits théâtres se remplissaient, chaque soir, au détriment des scènes sérieuses. Racine et Corneille étaient abandonnés pour les farces grossières des boulevards. Hélas ! Et par surcroît, la confusion était au pire dans le tripot, — un mot qu'elle répétait volontiers, à l'instar de Voltaire. Talma s'obstinait à rester au lit. George

poste et déguisé en femme. Elle eut à répondre de cette incartade devant le Comité qui en délibéra de la manière suivante : « Considérant qu'il résulte des faits que la demoiselle George, sous un prétexte qu'il ne peut vérifier, prive la société de ses services; instruit, du reste, qu'elle a annoncé verbalement à M. Arnault fils, que son intention était de ne plus paraître au Théâtre-Français; reconnaissant que ce qui reste à faire, en cette occasion, excède sa compétence, arrête qu'il en sera référé à l'autorité supérieure. » Le i3 mai suivant, elle était condamnée à une amende de 3 ooo francs. Le 3o, sa part sociale fut mise sous séquestre, et, le 17 juin, l'actrice transfuge était rayée du tableau des sociétaires, en perdant ses droits à la pension.

se prétendait malade. Mlle Raucourt, se trouvant bien à la campagne, persistait a y demeurer aussi longtemps qu'elle le pouvait. Les chefs d'emploi désertaient leurs postes, abandonnant aux doubles des rôles, qui rapportaient moins de profit que d'honneur; car,

les recettes étaient nulles. Un soir -de la première quinzaine . d'octobre i8o5, on jouait Tancrède avec MlleFleury, qui avait le double désavantage d'être vteille et laide. « Personne n'y était, dit Mœe de Rémusat, excepté moi. )> Au surplus la discipline se relâchait extrêmement. Il fallait rétablir la règle au plus tôt, en adressant aux comédiens une bonne lettre salée; et le texte de cette mercuriale, elle le rédigeait en même

REPRÉSENTATION DE LA COMÉDIE FRANÇAISE A ERFURTH, DEVANT UNE ASSEMBLÉE DE PRINCES ET DE ROIS

temps qu'elle donnait le conseil de l'écrire, et l'envoyait au comte de Rémusat, qui la signait, afin qu'on la fît" tenir à qui de droit.

Mais la crise, ne dura pas. Les comédiens s'assagirent; aussi le nombre des spectateurs s'améliora; les recettes reprirent un aspect honorable. On n'attendait plus que l'empereur, qui courait de victoire en victoire et venait de gagner la bataille d'Austerlitz \

i. Pour célébrer ce triomphe, Mme de Rémusat commanda, au poète ÉcouchardLebrun, une ode, qui fut récitée sur la scène de la Comédie-Française.

Pendant les courts délais de trêves et d'armistices, où la guerre faisait relâche, un jour, pour se rallumer, le lendemain, avec plus de fureur, Napoléon se plaisait aux intermèdes du théâtre. C'était sa volonté qu'on ne l'ignorât point. Il avait exigé que tout haut fonctionnaire eût et payât, comme lui-même, sa loge a l'année, au Théâtre-Français. Dans le mouvement de ses campagnes il n'oubliait ces fictions de l'art et se préoccupait du sort de leurs interprètes. L'année où il prenait Vienne, il constituait a la Maison de Molière et de Racine cent mille livres de rente1. Il en réglementa les privilèges et les droits jusque sous l'incendie du Kremlin, quand ce vaste bûcher engloutissait dans ses flammes les insignes de sa puissance.

Tandis qu'il poussait des bataillons sur le continent, il réservait à ceux qui lui rappelaient, sur la scène tragique, les exploits des grands ambitieux de sa lignée, des attentions, des prévenances particulières.

D'aventure il les appelait a faire aussi, en quelque sorte, leur expédition dramatique. Lorsqu'il partit pour l'Egypte, n'avait-il pas eu l'idée d'embarquer avec lui une troupe d'acteurs et d'actrices, dans tous les genres, qui l'eussent changé de son cortège de généraux, d'administrateurs et de savants? Du fond de l'Allemagne, quand lui-même, sans s'en douter, touchait au dénouement de sa prodigieuse épopée, ne lui vint-il pas en tète de convoquer, en grande hâte, une compagnie de gens qui lui manquaient, des gens habiles à déclamer des vers?

En 18 13, lors de sa campagne de Saxe, pressé de recommencer la guerre et de courir a sa perte, il avait commandé l'une de ces magnifiques parades militaires, où s'enivrait son orgueil

i. Art. 43 du Décret de Moscou :

« Le caissier est autorise a toucher tous les six mois à la caisse d amortissement .. :, les arrérages de cent mille francs de rente accordés par le Gouvernement, ainsi que de toutes autres rentes et sommes, qui pourront être accordées par le Gouvernement à la société, à tel titre que ce soit. » -

[texte\_manquant]

de maître. Des drapeaux, des panaches, des défilés sans fin, des uniformes chamarrés, des armes étincelantes, cent mille soldats marchant comme un seul homme, et les fanfares sonnant ces marches guerrières, qui font bondir le cœur et passer dans les veines le vertige des glorieuses tueries, où s'exaltent les chants de victoire : toute cette mise en scène s'était déployée superbement sur les rives de l'Elbe. On avait avancé de cinq jours la fête annuelle de Napoléon. Le 10 août 1813, les meilleurs artistes dé Paris s'étaient trouvés là juste à point pour en parachever le programme. César fit savoir à sa Comédie qu'il était content d'elle. « Ma Comédie s'est bien conduite, » dit-il en donnant ses ordres pour les gratifications et les récompenses 1.

Ç'avait été un grand remue-ménage au Théâtre-Français, lorsque tomba, en pleine répétition, la lettre du surintendant des Beaux-Arts, le comte de Rémusat, intimant a ces princes et princesses de prendre la poste et de partir pour Dresde. Tous n'étaient pas appelés. Les élus ne cachaient pas leur joie. Ils rayonnaient de contentement et d'orgueil. Les exclus enrageaient de manquer a la fête. La Tragédie tout entière avait failli rester dans la coulisse. Par quel fatal oubli! Par quel injuste sort! Enfin, elle put avoir sa feuille de route, emporter dans ses bagages sa coupe et son poignard et rejoindre tout entière la Comédie, qui ne l'avait pas attendue pour brûler le chemin en grande hâte. Les voitures de M-- Mars, Émilie Contat, Thénard, Mézeray, Bourgoin, rivalisaient de vitesse avec les équipages de MM. Fleury, Thénard, Michelot, Desprez, Barbier. Les uns et les autres semblaient se disputer le prix de la course a qui serait le premier au service de César.

Tant de sollicitude apparente de Napoléon pour la Comédie pouvait contenter l'amour-propre et satisfaire les intérêts de quelques artistes. Elle ne rendait point à la littérature elle-même

i. Talma, George, Mars, Fleury et quelques autres reçurent, chacun, six mille francs.

le sang qu'elle avait perdu dans les luttes révolutionnaires. Les encouragements officiels sont un faible stimulant au libre essor des imaginations. Nuls chants héroïques n'éclataient en cet âge de héros. La tragédie et 1 ode n'étaient que des formes sans vie. La comédie, à de rares exceptions près 1, se traînait dans la vulgarité: on ne lui reconnaissait plus le droit de peindre au vrai les mœurs et les hommes. Toujours la censure était là, veillant et contre les lettres travaillant, cette censure vexatoire et puérilement méticuleuse, qui ne se contentait point de supprimer les journaux, ou de les travestir, en leur soufflant des sujets d'articles (et quels articles!) mais qui, voyant des allusions partout, mutilait presque autant les livres anciens que les livres nouveaux, corrigeait Racine, amputait Corneille et mettait Molière en interdit2.

Par un acte paradoxal et contradictoire Napoléon avait accordé à une association d'artistes, s'administrant elle-même sous la protection du gouvernement, des apparences de constitution républicaine. Pénétrés d'une douce illusion, ils crurent, un instant, qu'en vertu de cette charte ils étaient en droit de régler, à leur goût et suivant leurs convenances, le choix, l'opportunité ou les conditions de représentation des pièces. On leur fit entendre, à plusieurs fois, que, malgré leur situation privilégiée entre les comédiens, ils n'étaient pas libres plus que le commun des sujets de Sa Majesté impériale et royale de décider et d'agir sans autorisation préalable.

Quant aux auteurs, nous l'avons dit et le redisons, ils n'eurent aucune illusion à se faire sur l'élasticité de la chaîne, qui leur était imposée. Sous la monarchie divinisée du RoiSoleil, la main qui tenait les rênes ne bridait que d'une contrainte légère la fantaisie des poètes. Sous la maîtrise étouffante de ce fils de la Révolution ce fut l étranglement pur et simple.

i. Les pièces de Picard, par exemple, qui sont le journal en action des menus ridicules du jour.

a. Cf. Frédéric Loliée. Histoire des littératures comparées, p. 298.

Il serait injuste d'alléguer que la censure théâtrale ait été bien rigoureuse, au temps de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI. On a remarqué que les mots durs, les traits satiriques, les railleries non déguisées avaient alors toute leur franchise a l'égard de conditions sociales, dont la censure, à une époque moins éloignée de la nôtre, protégea les droits au respect par des suppressions copieuses dans les pièces assez hardies pour y porter atteinte. La liberté d'écrire, en général, n'eut que partiellement

LES COMÉDIENS AUX ARMÉES

à souffrir des sévérités du pouvoir, au xviii6 siècle, le siècle de raison, qui s'ouvrit avec les Leltres persanes et finit avec le Contrat de J.-J. Rousseau. Au commencement du XIXe, la réaction de 1 absolutisme fut telle qu'un homme rêva de penser lui tout seul pour quatre-vingt millions de ses semblables. Une étrange inquiétude tourmentait ce dominateur. Le ministre de la police, qu'il s'appelàt Fouché ou Savary, n'avait jamais assez de mémoires ni de dénonciations à lui fournir contre ceux-là qui s'avisaient de faire entendre d'une voix trop haute ou d'exprimer d'une plume trop sincère leur opinion. Jamais les éplucheurs de manuscrits n'eurent tant de besogne.

Marie-Joseph Chômer osa, en plein régime impérial, faire éclater dans son Tibère:

Ces tons maîtres de l'âme et ces mots pénétrants Qui, jusque sous le dais, font pâlir les tyrans.

Talma eut le courage, a son tour, de lire à Napoléon, en son château de Saint-Cloud, la tragédie de Chénier, espérant, à force d'art, sans doute, dissimuler les côtés dangereux de la pièce et enlever par surprise l'autorisation de remplir ce rôle de Tibère, qui lui tenait fortement à cœur. Quand vint la grande scène entre Cnéius et Pompée, Napoléon s'était levé et, marchant à grands pas furieux : « Non! non! jurait-il, cette pièce ne saurait être jouée ! » L'autocrate moderne avait pris ombrage jusque des réprobations soulevées par le tableau des crimes de Tibère.

Il y eut des exemples inouïs du scrupule apeuré et de la méticulosité tyrannique des censeurs. Napoléon, certain jour, avait bien qualifié l'un de ces reviseurs trop empressés à lui complaire de maladroit et de sot, parce qu'il lui proposait d'interdire Tartuffe en raison du Concordat, et Tancrède parce que ce chevalier moyenâgeux lui paraissait une espèce de proscrit, qui rentrait dans sa patrie sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation du gouvernement. Mais lui-même n'était-il pas entré dans une vÍo:" lente irritation parce qu'on avait laissé passer des pièces du répertoire, Athaliei ou Mérope, dans une heure inopportune, alors que les événements inclinaient à y saisir des allusions pas-

i. La bibliothèque de la Comédie-Française possède un exemplaire d'Athalie, contenant les coupures et les remaniements exécutés par Lemontey, l'un des membres de la censure napoléonienne. Au premier acte, à la première scène, le grand prêtre Joad dit à Abner, au nom du Dieu des Juifs :

Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices?

Ai-je besoin du sang des boucs et des génisses?

Le sang de nos rois crie et n'est point écouté,

Rompez, rompez tout pacte avec l'impiété.

Le censeur a biffé ces quatre vers, parce qu'ils lui semblaient suggérer une allusion possible à la mort de 'Louis XVI. Il supprimait aussi, à la même scène, les

sagères? N'avait-il point déclaré : « Si Tartuffe eût été composé de mon temps, je n'en aurais pas autorisé la représentation? »

En 1802, les royalistes couraient en foule pour applaudir, au Théâtre-Français, le drame de l'acteur-poète Alexandre Duval : Édouard en Écosse ou la Nuit d'un proscrit, et souligner de leurs applaudissements les paroles du prince Edouard répondant au

NAPOLÉON ET TALMA

colonel Cope, qui voulait lui faire porter un toast à la mort des Stuarts : « Non ! je ne bois à la mort de personne ! » Le ministre

vers suivants, qui, dans sa pensée, devaient s'appliquer trop clairement aux membres survivants de la race des Bourbons :

ABNEH.

Athalie étouffa l'enfant même au berceau. Les morts, après huit ans, sortent-ils du tombeau ? Ah ! si dans sa fureur elle s'était trompée ; Si du sang de nos rois quelque goutte échappée...

JO AD.

Eh bien, que feriez-vous?

ABNER.

O jour heureux pour moi !

De quelle ardeur j'irais reconnaître mon roi !

de la police Fouché, constatant l'effçt de ces mots sur les auditeurs, en avait exigé la suppression; puis, au bout d'un faible nombre de soirées, l'œuvre fut interdite et Alexandre Duval obligé de quitter la France.

Un jour, Napoléon apprenait qu'il était question d'une pièce nouvelle sur Henri IV. Aussitôt il faisait passer une note ainsi conçue au bureau de la censure : « Cette époque n'est pas assez éloignée pour ne point réveiller des passions. » Les Étals de Blois, de Raynouard, lui semblaient aussi un sujet beaucoup trop moderne ! Il préférait qu'on puisât des motifs de drames aux sources de l'histoire de France, par exemple dans le passage de la première race de ses rois à la seconde. Les poètes étaient subordonnés à des exigences incroyables, et il y fallait une élasticité de caractère, une souplesse à toute épreuve. C est à la requête de la censure napoléonienne que Brifaut, ayant commis une tragédie espagnole, qui tombait mal à cause des relations tendues avec l'Espagne, avait dû la transporter dans les lointains de l'antiquité assyrienne et de Philippe II faire Ninus II. En de telles conditions pouvait-il y avoir une littérature, un théâtre'?

Napoléon n'aimait d'un grand amour aucune espèce de liberté. Il supprima, avec les. autres, celle des théâtres, qui avait eu ses inconvénients, entre les années 1796 et 1800, par la surabondance des fondations éphémères, qu'en provoqua l'exercice illimité, mais qui avait eu ce précieux avantage de former, sur plusieurs points, simultanément, de grands acteurs. Il jugea bon de répéter Louis XIV et d'abolir les scènes secondaires pour ne garder qu'une troupe de qualité absolument supérieure. Sur ses ordres, on avait pu rallier aisément les artistes de choix, que l'excitation de la concurrence libre avait contribué à tirer de

1. (( Tout s'inclinait devant Napoléon, tout, excepté six poètes, six penseurs restés seuls debout dans l'univers agenouillé : Ducis, Delille, Mme de Staël, Benjamin Constant, Chateaubriand, Lemercier. » (Victor Hugo, Dise. de récept. à l'Académie française.) Et encore Benjamin Constant?

l'ombre. Ceux-là suffisaient aux besoins présents du soldat couronné ; il ne se demanda point si la création du monopole permettrait aussi facilement de les remplacer dans l'avenir, au fur et à mesure qu'ils s'en iraient.

Napoléon avait voulu qu'on restaurât dignement et brillamment la Comédie-Française. C'était un ornement nécessaire à l'éclat de son trône, conquis à la pointe de l'épée. Mais il entendait bien y avoir l'œil et la main, l.a discipliner et la conduire, comme il menait ses serviteurs galonnés.

Jusque sous les règnes les plus absolus les sociétaires de cette grande institution dramatique se découvrirent des velléités d'indépendance. Les pièces, qu'on leur imposait, mornes et froides, distillaient l'ennui ligne par ligne, mot par mot. Ils osèrent, en 1801, pour divertir un peu l'assistance, lui offrir le régal inaccoutumé d'un vaudeville. Le lendemain, un avertissement du ministre de l'intérieur, Chaptal, leur notifiait qu'on goûtait mal.en haut lieu ce genre de fantaisie, qu'ils n'avaient pas le choix de leur plaisir ni de celui du public, et qu'ils étaient astreints a ne représenter que des tragédies ou des comédies classiques. Ils essayèrent de discuter. En leur qualité d'entrepreneurs, disaient-ils, ils pouvaient mettre en scène tout ce qui produit des recettes. La réponse ne se fit pas attendre, dure et catégorique, exprimant en des termes fort clairs que la protection des statuts surannés, qu'ils invoquaient, leur serait d'un bien faible secours dans le risque où les mettrait eux-mêmes une résistance opiniâtre aux vœux du gouvernement. Que faire, sinon plier et attendre?

Il restait à la Comédie-Française, pour remplir cette période d'attente, rendue supportable par les libéralités du maître, un répertoire, une tradition et des artistes de premier ordre.

Le régime napoléonien, né de la force, jpérit par la force. Le joug doré et pesant de l'Empire gisait à terre. L'avènement de la Restauration rendit aux beaux-arts une liberté relative, — dont le théâtre, à vrai dire, fut le plus lent à recueillir les fruits.

Le gouvernement constitué de l'empire n'existait plus et celui de la royauté n'existait pas encore, lorsque, le 29 mars 181 la Comédie-Française invita ceux qui pouvaient s'intéresser à ces choses, en des heures aussi profondément troublées, a venir voir, chez elle 7 Gabrielle de Vergy accompagnée de l'École des Maris. Dans cette- tragédie sentimentale Talma-personnifiait l'infortuné sirè de Fayel, ét Mlle-Duchesnois 'disait le tourment dé la touchante Gabrielle. Lé chiffre de la recette s'inscrivit exactement à trois. cent quarante-cinq francs quatre-vingt-quatre centimes. La rente était descendue a quarante-cinq francs: La Bourse était restée fermée. Le Ier avril, la Comédie - donna l' Homme du jour ou les Dehors trompeurs et les Suites d'un bal niâsqué. Fleury et M"" Mars y. étàient en vedette. La recette fut meilleurè..Elle accusa, cette fois, une somme de mille six cent trente-neuf francs soixantequatre centimes. Les espérances fécondes de la paix commençaient a faire sentir leur - influence -et : les institutions, les services publics, les théâtres, allaient reprendre une existence normale.

Avec le rétour Me l'Ancien régime, tempéré par la Charte, avait revécu le vieil état de choses dans l'administration intérieure de la Compagnie. ' Les comédiens retrouvèrent au-dessus d'eux les gentilshommes de la Chambre; 'chargés, comme autrefois, de la haute direction du Théâtre-Français. De temps én temps, pour que ne s'en perdît point l'habitude, s'élevaient des contestations entre les acteurs et les pouvoirs qualifiés. Ceux-ci avaient le rôle facile, en prétendant user d'énergie. En janvier 1815, le duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre du roi, arrêta des mesures sévères contre les comédiens, qui n'assistaient point aux séances du comité d'administration, aux assemblées du répertoire ou aux répétitions. Les sociétaires d'alors ne devaient pas entretenir avec ce noble personnage un commerce des plus aisés, si l'on en juge encore par une lettre qu'il leur adressait, le 8 décembre de la même année, leur reprochant de monter peu de pièces nouvelles, de mécontenter les auteurs, les abonnés et le public.

DERNIERS MOMENTS DE TALMA

Ces admonestations, ces mercuriales peut-être justifiées, ne forçaient pas a mûrir plus tôt les moissons du talent. Il y avait, en effet, pénurie de nouveautés fortes et durables. La production languissait. Les genres étaient hésitants. Malgré les secours que lui prodiguaient Luce de Lancival, Legouvé, Népomucène Lemer-

cier, la tragédie semblait bien près d'exhaler son dernier souffle. \* Le drame, dont le génie de Diderotavait vivifié la théorie, à défaut du modèle, se transformait, prenait des forces, mais restait encore loin du but où tendaient ses promesses. Les événements littéraires étaient rares. Il y en eut quelflues apparences, cependant. Dans le

LE TUMULTE DE « GERMANICUS ))

calme des soirs pacifiques éclatèrent quelques représentations mouvementées. Les passion s politiques réveillées subitement fomentaient autour de certains noms, de certaines -œuvres, un bruit, une agitation, qui rompaient la monotonie de cette période théâtrale.

Ce fut, par exemple, un tapage extraordinaire, le 22 mars 1817, à la première du Germanicus d'Antoine-Vincent Arnault.

Ce poète à l'âme changeante, après avoir orienté du côté des Bourbons en exil les premières espérances de sa Muse, s'était tourné vers l'astre impérial et s'était signalé par un attachement

très manifeste a l'étoile de Napoléon. On en avait gardé bonne mémoire, aux Tuileries; quand le bruit de la chute eut succédé aux fanfares victorieuses de l'Empire, Arnault s'était vu comprendre dans le nombre des bannis du 24 juillet 1815. Il avait été également rayé par ordonnance royale de la liste des membres de l'Institut. Une vague auréole de persécution ceignait sa tête. Ses amis particuliers et les adversaires du gouvernement légitimiste n'aspiraient qu'à en tirer parti, l'occasion venue. Cette occasion fut toute trouvée dans l'annonce de sa pièce, au Théàtre-Français.

La tragédie d'Arnault avait été mise en répétition. Chaque soir reparaissaitr-au bas de l'affiche annonçant le spectacle du jour, cette formule excitatrice de curiosité : En attendant Germanicus. Un mois d'avance on s'agita, dans les cénacles, autour du fait littéraire en espérance pour lui donner le retentissement d'une manifestation politique. Opposants libéraux et bonapartistes déclarés en eurent la joie, dès le premier soir, et rarement salle de spectacle fut l'arène d'une aussi furieuse bagarre.

La distribution des rôles promettait merveilles. Talma interprétait la noble figure de Germanicus. A Saint-Prix appartenait le personnage de Pison, à Michelot celui de Marcus, son fils, à Firmin la sincère physionomie de Veranius, tandis que Desmousseaux se reconnaissait sous les traits du cruel Séjan. Mlle Duchesnois était Agrippine, et Mlle George était Plancine, la femme de Pison.

On avait travaillé l'opinion avec trop de chaleur, depuis qu'il était question de Germanicus, pour qu'on ne s'y portât pas en foule. Tant de gens affluèrent aux abords de la rue de Richelieu, avant l'ouverture du théâtre, que la voie en fut obstruée et la circulation des voitures rendue presque impossible. Un incident, le bruit provoqué autour de l'équipage de. l'actrice Leverd, dont le cocher prétendait rompre de force la masse vivante, qui 1 empêchait d'avancer, avait encore bien augmenté le désordre et la confusion. Six heures venaient de sonner. Les portes s'ouvrirent.

On se pousse, on se bouscule ; le flot se déverse dans la salle, et les premiers entrés ont le désenchantement de voir que les meilleures places ont leurs possesseurs déjà : des privilégiés de l'administration, sans doute.

Germanicus déroule ses tirades ; de beaux vers se heurtent à des aspérités de style, que sauvent la diction impeccable des interprètes et la complaisance d'oreille des auditeurs. Quelques traits énergiques sont couverts d'applaudissements. La dernière scène est le prélude d'une ovation. On a réclamé le nom "de l'auteur, avec les sursauts d'enthousiasme ordinaires à ces victoires préparées. Talma se présente; il va prononcer le nom, que tout le monde connaît et redemande. A cette minute même, des sons aigus traversent « le tonnerre des voix amies ». Ces sifflets importuns ont prouvé qu'il y avait deux publics dans l'enceinte. La collision éclate entre les applaudisseurs et les siffleurs. Les cannes et les bâtons n'étaient pas encore prohibés au parterre, ou, s'ils l'avaient été, ils y étaient revenus. On ne s'en aperçut que trop, ce soir-là, où les rotins se démenèrent enragément. La garde intervient. Deux militaires ont mis le sabre à la main. Aussitôt saisis, renversés sur les banquettes, ils sont réduits à l'impossibilité de nuire. C'est une bataille en règle. Le tumulte est indicible. Dans les loges les femmes poussent des cris d'effroi, pendant qu'au rez-de-chaussée les champions se gourment de plus belle, pour la gloire de Germanicus. Des spectateurs de l'orchestre, peu soucieux des coups à recevoir dans la mêlée, escaladent le théâtre et se réfugient sur la scène. Talma cède à l'orage et se retire. Enfin, la force armée parvient à séparer les combattants. Talma est revenu en habit de ville, pour annoncer que l'auteur de la tragédie désirait garder l'anonyme !

L'échauffourée eut son épilogue imprévu. On jouait L'Epreuve nouvelle, de Marivaux, en fin de spectacle. La séduisante Bourgoin incarnait Angélique. Elle allait faire apprécier le charme de sa voix, quand de nouveaux coups de sifflet, lancés du parterre,

brusquement en arrêtèrent la douce modulation. Mlle Bourgoin avait eu l'imprudence de piquer sur son corsage le' lys bourbonien, comme une réplique aux violettes bonapartistes de sa rivale Mlle Mars ; elle avait arboré, sous le symbole des- fleurs, la cocarde blanche, comme celle-ci la cocarde bleue. Il n'en avait pas failli davantage pour émouvoir la faction ennemie. Le grain parut n'être qu'une courte averse. Le calme s'était rétabli. Mlle Bourgoin rassérénée poursuivait son rôle, lorsque, a la scène onzième entre Lisette et Frontin, pendant qu'elle marivaudait de la meilleure grâce, recommencèrent les manifestations hostiles, sans pitié pour les beaux yeux d'Angélique.- Des protestations, des invectives, des menaces ripostèrent du bord opposé. Au milieu du vacarme, la charmante artiste, avait perdu la tête, confondant les parties du dialogue, envoyant à Frontin ce qu'elle devait dire a Lisette; enfin, n'y tènant plus, elle s'était sauvée dans la coulisse, pour en revenir plus émue encore, les larmes aux yeux, et si touchante en sa beauté qu'elle n'eut plus un seul ennemi dans la salle. Mille applaudissements lui rendirent le sourire, qui convenait aux lèvres d'Angélique. Et la pièce s'acheva sans nouvel incident. « Il y en avait eu- bien assez, remarque Théodore Muret, pour une soirée. »

C'est à la suite du désordre qu'avait produit, dans la mêlée des coteries, l'intervention des rotins, baptisés le lendemain du nom de germanicus, qu'une ordonnance de police fut décrétée, interdisant d'entrer désormais au parterre avec cannes ou armes quelconques. La tragédie d'Arnault dut disparaître de l'affiche. La seconde représentation ne put avoir lieu que sept ans et neuf mois après la première, c'est-à-dire le 20 décembre 1824; et, comme il arrive toujours, pour ces émotions de circonstance, elle fut écoutée alors dans le plus grand calme.

Les chefs-d'œuvre manquaient, mais non les poètes, non les aspirants aux lauriers dramatiques, et ceux-ci se" lamentaient de ce qu'un seul accès étant ouvert aux tentatives d art supérieur, ils n'eussent que trop peu de chances d'y pénétrer, à leur tour et

de parvenir au grand public. Leurs doléances furent écoutées, leur désir satisfait. L'Odéon, relevé de son désastre de l'année précédente, rouvrit ses portes, le 3o septembre 18 19 ; il se trouvait « assimilé à la Comédie-Française », ce qui lui créait une situation nouvelle. Depuis que l'art dramatique s'était affaibli dans les pro-

vinces, qu& les théâtres en général étaient tombés dans un état de langueur trop apparent, des craintes s'étaient fait . jour sur la difficulté du recrutement pour la, troupe du Théâtre-Français, qui allait elle-même en s'affaiblissant de jour en jour. On avait compris la nécessité -de réveiller le salutaire effort de la concurrence et d'assurer en même temps la stabilité mise en péril d'une institution nationale. L'existence de l'Odéon répondait à ces

MADEMOISELLE BOURGOIN

fins. Il n'y avait plus eu d'exclusion de genre dans le domaine dramatique, qui lui avait été concédé. Des privilèges étendus l'avaient assimilé, quant à la jouissance du répertoire, au caractère et à la destination de la Comédien-Française, mais en le maintenant au second rang, et pour servir de pépinière à- l'illustre Compagnie, son aînée.

Le théâtre odéonien entrait en exercice avec un personnel d'artistes remarquables. Joanny, qu'on avait surnommé le Talma des provinces, en souvenir de triomphes remportés à Rouen, à Bor-

deaux, tenait haut la main l'emploi de la tragédie. Mlle George, par l'une des vicissitudes dont fut semée sa carrière turbulente, était sur le point de quitter le Théàtre-Français, pour l'y rejoindre, en attendant d'émigrer aux scènes romantiques. Sous la grande livrée, un jeune Frontin fraîchement arrivé de Rouen, Salnson, révélait les prémices d'un talent destiné a servir de modèle, pendant qu'un autre comédien d'avenir, Provost, cherchait à fixer ses aptitudes.

Une jeunesse sincère, enthousiaste, avait pris une part fervente a la solennité d'inauguration, dédiée aux mânes de Molière et de Rotrou1. En guise de prologue, un discours en vers avait fait sonner lyriquement les espérances et les promesses d'un ample programme. Peu de jours après, le 23 du même mois, le poète, qui avait eu les honneurs indirects de cette présentation, signalait ses débuts dramatiques sur la même scène par un coup de maître. Il se nommait Casimir Delavigne, et sa pièce avait pour titre Les Vêpres siciliennes. Les sociétaires de la rue de Richelieu en avaient dédaigné la primeur. Regrettant leur méprise, ils n'eurent rien de plus pressé que d'opposer a la pièce en vogue une autre nouveauté tragique. Le 5 novembre 1819, ils représentaient avec pompe Le Louis IX d'Ancelot, qui gagna les faveurs du pouvoir sans trouver le chemin des amitiés du public. Sa seconde tragédie, Le Maire du Palais, où les qualités d'un style pur ne suppléaient point à l'absence de l'effet théâtral, ne fut pas encore la revanche espérée. Mais que faisait un double échec à ceux qui le subirent et en profitèrent? L'Odéon semait pour le Théâtre-Français.

Le retentissement des œuvres de Voltaire durait encore. A la puissance de ses accents, Talma réveillait les ombres romaines. Les derniers héritiers de la muse cornélienne continuaient à chercher des inspirations et des élans de génie dans l'histoire et la légende antiques. Ces efforts, hélas! s'épuisaient en la sécheresse générale. Froid ft déclamatoire, le théâtre se traînait languissam-

1. L'École des Maris, Venceslas.

ment sur les traces effacées des maîtres, avec des intermèdes- de comédie moyenne, plaisante, aimable, mais dénuée de nerf et d'imagination.

En vérité, la vie n'était plus là. Grecs et Romains avaient cessé d'entretenir le feu sacré. Des symptômes évidents dénonçaient une révolution prochaine et complète dans le domaine de l'art. Quelques années se passèrent, voilées d'ombre, indécises entre le passé et l'avenir1. Tout à coup, comme sous une poussée

i. L'une de celles-là, l'année 1826, fut traversée par un grand deuil, la mort de Talma.

Ses funérailles attirèrent un concours immense de peuple. Nous en trouvons la description détaillée dans l'Annuaire historique de Lesur, année 1826. Elle vaut d'être citée parce qu'elle montre quelle place avait prise cet artiste incomparable dans l'amour du public :

« Dès le matin, une multitude innombrable, surtout en jeunes gens, était rassemblée, aux environs de la maison (c'était au n° 9 de la rue de la Tour-des-Dames) que le grand acteur habitait dans le quartier dit la Nouvelle Athènes, dans les rues et sur les boulevards, que le cortège funèbre devait suivre. Il est parti, à neuf heures dans l'ordre suivant :

1° Le char funèbre, traîné par quatre chevaux, entouré de la famille, des amis intimes de Talma et de toute la Comédie-Française, ensuite les gens de lettres, qui se proposaient de prononcer un discours sur la tombe, et M. le Commissaire royal de ce théâtre ;

2° M. l'exécuteur testamentaire (Davillicrs) ;

3° MM. les notaires, gens d'affaires, etc. ;

4° Médecins et chirurgiens;

5° Les artistes principaux des théâtres royaux ;

6° Les amis particuliers ;

7° Les artistes des théâtres secondaires ;

8° Les peintres, sculpteurs et compositeurs;

9° Les personnes invitées par billets ou involontairement oubliées ;

10° Voitures de suite pour les personnes invitées, à qui leur âge ne permet point de suivre à pied au champ de repos.

On a évalué à trente mille personnes le nombre de ceux qui composaient le cortège... Après une heure et demie de marche, au milieu de la multitude rassemblée sur son passage, le convoi est arrivé aux portes du cimetière du Père-Lachaise, où attendait une foule nouvelle. L'empressement est devenu si général pour approcher du char, qu'il a fallu plus d'une heure pour transporter le corps du défunt dans la fosse où il repose. Les Comédiens français voulaient se charger de ce soin pieux ; mais ils en ont cédé l'honneur aux élèves de l'école royale de déclamation.

Au moment de cette éternelle séparation, Lafon, camarade de l'acteur illustre,

violente, apparut le drame romantique, se dressant jeune et plein d'audace en face de la tragédie vieillie, donnant aux passions un développement inouï, cherchant l'émotion dans tous les sujets, sous toutes les formes. Alexandre Dumas, Vigny, Hugo, s'en étaient fait les champions, au théâtre. Henri III, Arilony, Olhello, Hernani! Quelles représentations enfiévrées furent celles-là! Les chroniqueurs et les poètes d'alors en retracèrent les impressions, les souvenirs, d'une plume ardente et d'une âme enivrée.

Les novateurs ne furent pas accueillis sans de rudes batailles dans le temple classique, dont les gardiens intransigeants, pour garder intact le culte de ses autels, faillirent écarter de ses voies, pendant quelques années, les auteurs et le public.

Arnault, auteur de Marius et Jouy, auteur de Sylla, ont prononcé tour à tour des discours, plusieurs fois interrompus par des pleurs et des sanglots.

Malgré le" prodigieux concours de citoyens de toutes conditions, qui ont assisté aux funérailles de Talma, et en l'absence de toute espèce de force armée, l'ordre le plus parfait a constamment régné dans cette importante et douloureuse cérémonie.

Les cendres de Talma sont déposées sur les hauteurs du cimetière, non loin de Molière et de La Fontaine, et près du général Foy, qui fut son ami et l'admirateur de son talent. ))

CHAPITRE VII

L'état des esprits dans le monde dramatique de i83o. — Entre les écoles ennemies, classique et romantique, entre Racine et Victor Hugo, la Comédie-Française hésite à prendre parti. —Dernières résistances. — Irruption d'Hernani. —Après la victoire, double défection des auteurs romantiques et du public. — Les années maigres. — Désarroi dans les finances et l'administration intérieure de la Compagnie. — Difficultés de 'outes sortes, procès, divisions intestines. — Un directeur est chargé, en haut lieu, d'entreprendre l'œuvre de sauvetage. — Jouslin de la Salle. — Heureux commencements. — De belles soirées. — Angelo, Chaiterion. — Révélations artistiques. — Les débuts de Mlle Plessy, entrant dès le premier jour en rivalité avec Mlle Mars. — Relèvement des finances. Une ombre au tableau. — Les revendications des sociétaires contre leur directeur. — Circonstances qui provoquèrent la disgrâce de Jouslin de la Salle et son remplacement par le caissier Vedel.

Nous avons franchi le seuil de l'année historique : i83o. Le Théâtre-Français, sous la loi mal assurée de ses sociétaires, subissait les embarras d'une existence fort cahotée. Il avait à prévoir une longue série de heurts et de difficultés. La faute n'en était pas imputable à la pénurie des éléments artistiques. Au contraire, les talents abondaient. Il suffisait de nommer Mlle Mars, Gran-,

ville, Lafon, Monrose, Joanny, Geffroy, Rose Dupuis, MUos Mante et Leverd, hier encore Baptiste aîné\ tout à l'heure Ligier et Beauvallet, pour en être pleinement assurés. Pendant que MlIe Duchesnois, chargée d'honneurs... et de lustres, offrait a l'élite de la société anglaise les derniers -éclats de sa belle ardeur tragique, la diversité de ces mérites, réunis plutôt qu'associés, ne laissait point regretter son absence.

Il y manquait un esprit de direction bien défini et cette force, que donnent à une troupe de théâtre le sentiment d'une confraternelle assistance, l'émulation réciproque et l'impression nécessaire qu'on marche d'accord avec les sympathies du public.

Ces sympathies elles-mêmes étaient trop inconsistantes, trop divisées pour se résoudre dans une approbation ferme et dominante. La divergence des opinions éclatait partout, en politique, en art, en littérature. Groupés sans méthode, au hasard de leurs inclinations plus, ou -moins sincères, les partis opposés avaient trop de peine a -fixer leur propre jugement entre une admiration impartiale des beautés de l'ancien régime poétique de la France et le besoin qu'avait créé-la conception d'un idéal nouveau, — le besoin d'étendre à. l'infini, sous toutes les formes et sous tous les aspects, le cercle des. émotions humaines. Ce fut, en vérité, une période de grande confusion.

Exposés au plus fort de ces souffles contraires, ceux qui menaient, dans le bruit et l'orage, les destinées du Théâtre-Français étaient bien embarrassés sur la direction à prendre. Ils avaient moins d'hésitation, ces hommes prudents, à naviguer vers

i. Il se relira en i8a8. Son frère Baptiste cadet, dont on prisait le jeu naturel, fin et piquant, avait quitté le Théâtre-Français, en 1822. Il y eut, à une certaine heure, toute une famille de ce nom à la Comédie, de sorte qu'on l'accusait d'accaparer la maison. Cela dit en passant, pour ne point perdre l'anecdote suivante. Un étranger, au cours d'une représentation; rue de Richelieu, demande à son voisin : « Qui joue le premier rôle? — Baptiste l'aîné. — L'amoureuse? — M"" Baptiste! — La duègne? — MmB Baptiste. — Mais c'est donc une pièce de batiste qu'on nous donne là? »

les rives souriantes de -la comédie. Mais l'inquiétude était peinte sur leur front lorsqu'ils devaient aller à la recherche des terres inconnues pour y découvrir la forme triomphante de la moderne tragédie : le drame en vers et en prose. On laissait a leurs réussites moyennes De La Ville, Empis, Casimir Bonjour et Mazères.

Quand la Valérie de Scribe, confiée aux grâces mÚrissantes de M"' Mars, amenait dans la caisse aux trois quarts vide des recettes, qui paraissaient, en ces années stériles , des gains inespérés , fabuleux, on accordait sans trop de peine les franchises du succès aux habiletés d'un genre secondaire mieux a sa place sur la scène du Gymnase. Il semblait beau-

GRANDVILLE, D'APRÈS RIESENER

coup moins commode et beaucoup moins sûr d'adopter une orientation décisive à travers les flots agités, où bataillaient les classiques irréductibles et les corsaires du romantisme.

La société épuisait ses moyens en les divisant et n arrivait pas a prendre parti. Le divorce absolu s était accompli d ores et déjà dans l'esprit du public entre une inspiration plusieurs fois séculaire et des goûts complètement renouvelés, qu'elle s interro-

geait encore. Il n'y avait pas longtemps que le fougueux Lemercier avait poussé son cri d'indignation :

Avec impunité les Hugo font des vers 1

lorsque de complaisantes mains tirèrent des . cartons un Clovis, qui dormait là, depuis 18 15. Mais, tandis que Joanny et Mmo Valmonzey s'efforçaient en vain de faire refleurir les lauriers d'Agamemnon sur le front du poète de la vieille école, tandis que le Gustave-Adolphe d'Arnault naissait et s'éteignait en peu d'instants, sous les clartés flambantes de la rampe, l'impétueux Hernani, a la tête de sa bande romantique, frappait dehors, à coups redoublés. On tardait à lui ouvrir. Il entra résolument, renversant les banquettes sur son passage ou bien les jetant à la tête de ses adversaires. Les champions des deux camps s'étaient trouvés face à face : Gautier, le Chevelu, flamboyant sous son gilet pourpre, avait reçu de Victor Hugo, par la main -de Gérard de Nerval, son service de six places, les coupons timbrés de la fière devise : hierro! Du fer! Nul de la troupe bruyante n'avait manqué a l'appel. Hernani triompha tumultueusement, dans la salle Oll l'avait précédé l'irruption d'Henri III. Ce fut, le 25 janvier 183o, date inoubliable comme celle d'une victoire signalée. Michelot, Joanny, Firmin, Mlle Mars, — Mars elle-même, qui avait eu, au cours des répétitions, des démêlés si fréquents et si vifs avec Victor Hugo, — y donnèrent vaillamment, d'un bel et énergique ensemble, à peine troublé par les sifflets envieux et opiniâtres. Mais quelle soirée ! Que de cris ! quels ouragans de bravos !

Il semblait, du train dont on était parti, à la Comédie-Française, qu'on allait y voler de victoire en victoire... Seulement les ardeurs romantiques se dépensaient ailleurs. Le bagage dramatique de i83o, après Hernani, fut des plus pauvres. Il s'y vit des choses étonnantes, comme Le Nègre, drame en vers libres d 'Ozanneaux, dont la chute fut complète et méritée; et des reprises sans profit comme celle du Charles IX de Marie-Joseph

Chénier, l'orageuse tragédie, qui avait perdu le secret de remuer les âmes populaires.

Cependant, les préoccupations croissaient de jour en jour, au sein du Comité. L'état des finances se rendait inquiétant. Le baron Taylor, commissaire du roi, fatigué de son rôle et de

l'insoumission de ses administrés, vaquait à d'autres exercices qu'à la surveillance des intérêts du théâtre. C 'est en 1823 que, successeur de Chéron, il avait reçu la mission ultra-difficultueuse d'assurer l'ordre à la Comédie - Française. Ce baron Taylor avait l'âme tolérante et débonnaire. Par une étrange ironie, on voulut le faire passer pour un despote. Un acteur médiocre et intraitable

ALEXANDRE DUMAS, D'APRÈS DEVÉRIA

(Pierre Victor était son nom) lançait, en 1828, une véritable diatribe contre le commissaire royal, avec ces mots pour exorde :

Je dévoile la gestion despotique et les trames perfides d'un homme, qui, sous des dehors protecteurs, entraîne le premier théâtre de la nation vers la ruine.

t

Chargé de garder des règlements qu'on violait en sa présence, Taylor fermait les yeux et oubliait de sévir. Les attaques s'en trouvaient d'autant plus à l'aise contre cet administrateur pacifique. Il avait eu le pressentiment des victoires du romantisme. Les

esprits chagrins de la troupe lui reprochèrent amèrement de sacrifier la tragédie au drame ; et de ses préventions littéraires se reportant à ses ambitions supposées, on l'accusait de faire du Théâtre-Français une monarchie vague, énervée, dont il visait à devenir le maire du Palais tout-puissant. Par une lettre collective, soussignée Desmousseaux, Monrose, Menjaud et Mlle Denain, ils exprimaient leurs doléances au roi afin qu'il les délivrât d'une ingérence abusive quand elle croyait avoir à s'exercer, inutile quand elle n'était qu'une charge sans emploi. Et voici quel-était le formulaire de cette requête, demeurée jusqu'à ce jour inédite dans les cartons de la Direction des Beaux-Arts :

Paris, le 8 août 183o.

AU ROI,

Sire,

Les décret et ordonnance constitutifs de la société du Théâtre-Française notamment l'article 2 du décret de Moscou, ont établi près de ce théâtre un commissaire, sans le concours duquel aucun des actes du Comité d'administration de la Comédie ne peut recevoir d'exécution. Les comédiens français exposent à Votre Majesté que le commissaire titulaire, M. Taylor, est absent, et certainement en Egypte, que l'intérimaire lui-même a cessé ses fonctions depuis un mois, et que, par suite de l'absence de l'une et de l'autre de ces autorités, les actes de leur administration sont méconnus, étant, en effet, frappés d'illégalité. Ils supplient Votre Majesté de vouloir bien mettre un terme à cet état d'anarchie en nommant soit un commissaire titulaire, soit un intérimaire pour présider et valider leur délibération.

Ils sont avec un profond respect,

Sire,

De Votre Majesté,

Les très humbles et très soumis sujets :

DENAIN, DESMOUSSEAUX, MONROSE, MENJAUD.

On nomma provisoirement au même titre, c'est-à-dire aux mêmes apparences de fonction, Édouard Mazères, qui prit sa place et ne le remplaça point1.

1. Il y resta six mois et six jours, du a3 septembre 183o au 6 avril 1831, en qualité de commissaire royal provisoire près le Théâtre-Français.

Les pièces éphémères se succédaient avec une désespérante uniformité. La veine avait paru revenir avec les espérances fondées sur Antony. En effet, le drame à grand fracas d'Alexandre Dumas avait été reçu, appris, répété. Les yeux voyaient déjà Firmin tenant le poignard de l'amant fatal et Mlle Mars sous les traits victimes d'Adèle Hervey. Tout était prêt ; les journaux avaient

annoncé le programme et la distribution définitive... Hélas ! des différends étaient survenus, et l'auteur avait retiré sa pièce toute chaude encore du feu des répétitions pour la porter dans un autre théâtre'.

Et les recettes baissaient toujours. Elles descendaient à un minimum incroyable. Un soir, Molière et Marivaux, Tartuffe et le Legs furent détaillés avec un

FIRMIN DANS LE RÔLE D'HERNANI2

art parfait : il en revint aux habiles comédiens soixante-huit francs, additionnés de quelques pauvres centimes. Une autre fois, Casimir Delavigne et Eugène Scribe, l' École des Vieillards et Valérie, avaient associé, dans un espoir meilleur, les chances de leurs succès encore très récents : ce fut pour obtenir un produit net de deux cent vingt-six francs quinze centimes. On

1. Il fut question, 75 années plus tard, c'est-à-dire en 1906, de reprendre Antony, avec Mlle Sisos dans le rôle d'Adèle. Ce projet ne reçut pas d'exécution.

2. On remarquera que ce costume est de pure fantaisie. Il fut restitue dans toute sa vérité par le tragédien Beauvallet.

renouvela l'expérience. Le résultat ne fut pas de beaucoup rehaussé. L'année clôtura sur un total de trois cent mille francs, en chiffres ronds — maigre total si on le compare aux bilans actuels, enflés de près de deux millions de recettes en moyenne. En réalité, la désaffection du public pour la Comédie tournait en habitude.

Il était urgent d'y remédier.

On s'avisa d'expédients ingénieux, tels que les représentations a bénéfice. Il y eut, entre autres, un admirable spectacle, tant par la composition du programme que par l'excellence des artistes, en faveur de Rose Dupuis. La chose avait plu dans sa nouveauté. On en répéta 1 usage un peu souvent. Elle perdit de son intérêt. Il fallut découvrir d'autres ressources, afin de pallier, au moins, la situation désastreuse de la Société.

Très a propos le Louis XI, de Casimir Delavigne, vint ranimer les cœurs, au commencement de l'année i832. Composé d'abord pour Talma, puis destiné à Ligier, qui avait déserté passagèrement le Théâtre-Français, il s'en était fallu de peu que la Porte-Saint-Martin n'en eût l'aubaine. Par bonheur, Ligier voulut bien rentrer au bercail, et Louis XI l'y suivit. Heureux Casimir Delavigne! Que ce fût une tragédie en vers, un drame en prose ou une comédie, chaque première représentation se tournait, pour lui, en triomphe'. Pur disciple de Racine, à ses débuts, il s'était plié peu a peu et avec une rare habileté a faire une part d'abord restreinte et plus tard assez large aux innovations du romantisme. Louis XI produisit une grosse émotion. On n avait pas encore aussi bas chaussé le cothurne. Des contrastes violents de personnages et de détails éclataient là, qui eussent paru, quelques années plus tôt, incompatibles avec les formes reçues et la sévérité de l'ancien genre.

Les comédiens en étaient passionnés à l'extrême. C était

I. Une seule de ses pièces eut un succès contesté : La Princesse Aurélie.

une frénésie d'enthousiasme, aux lectures de cette tragédie costumée à la moderne. Chacun voulait en être. On s'en disputait les moindres bouts de rôles. N'en recevoir pas un lambeau sem-

blait une humiliation véritable.

Ligier fut applaudi à outrance dans ce personnage de Louis XI, qui devait procurer, vingt ans après, des ovations semblables à Beauvallet.

Pendant -qu'il s'agissait de Louis XI etdePlessis-lèsTours, Mlle Mars, qui s'ennuyait à périr dans sa retraite, manifesta 1 intention de reparaître sur le théâtre où elle avait tant cueilli de fleurs et de sourires. Les négociations n'allèrent point sans

MADEMOISELLE DE NAIN, D'APRÈS E. GEFFROY

difficultés. L'amour de l'art ne rendait pas l'illustre comédienne indifférente au souci de ses intérêts passés et futurs : elle réclamait avec une certaine âpreté un arriéré de comptes important. Les sociétaires objectaient a ses exigences que son âge lui faisait

plutôt du repos un devoir et un besoin et qu'elle mettait a trop haut prix des services qui n'avaient pas la fraîcheur des roses d'antan. Les débats s'animèrent. La presse partit en campagne, et la majorité des suffrages s'étant ralliée à cette opinion que M"° Mars avait toujours en scène l'âge d'Araminte et de Silvia, on consentit enfin a s'y ranger, en lui donnant satisfaction. Mlle Mars opéra sa rentrée, a raison de soixante-dix mille francs l'an, — chiffre bien lourd, pour l'époque, si l'on songe que les sociétaires, ses camarades, depuis deux exercices entiers, avaient dû se contenter d'une part proportionnelle des plus modiques. Il est vrai que le soir même de la réapparition de Mlle Mars, la recette monta à quatre mille cinq cents francs.

Les belles saisons allaient-elles refleurir? On l'eût pu croire aux apparences... De fait, l'atmosphère restait pesante et troublée. Le désordre administratif était au comble. Et, pour mettre les choses au pis, s'était glissé dans les rangs un fàcheux esprit de dispute et de contention. Jamais la Comédie-Française n'eut autant de procès sur les bras. Elle n'était presque jamais chez elle, mais constamment au Palais de Justice. Démêlés avec M. de Custine, l'auteur de Béatrice Cenci, discussions judiciaires avec les auteurs de Caïus Gracchus et du Cardinal Voltaire, dont les pièces avaient été reçues et répétées, et qui, presque à la veille de la première, quand la rampe allait allumer ses feux en leur faveur, avaient été renfoncées dans la nuit par décision ministérielle; querelles intestines, complications de toute espèce, et la défiance partout. C'était la physionomie du moment. Les cartes étaient terriblement brouillées. D'une entente à peu près unanime, les fournisseurs de matière dramatique avaient jeté une espèce d'interdit sur la maison de Molière, en arrêtant qu'à l'avenir aucun ouvrage nouveau ne serait lu, au Théâtre-Français, et qu'à l'égard des pièces déjà reçues, on exigerait, pour chacune d'elles, des conventions spéciales. Il ne restait qu'à fermer les portes, si l'on ne voulait point se renfermer exclusivement dans le cercle glorieux, mais circonscrit, du répertoire.

En telle occurrence, il y avait fort à craindre que l'harmonie des rapports ne s'en ressentît à l'intérieur. Les mésententes personnelles étaient à prévoir, elles étaient inévitables, au milieu de cette anarchie bouillonnante. Devant le buffet dégarni les appétits discordants, au lieu de se résigner à danser, se fàchèrent. La fureur de dispute s'étendait à. tout. Les acteurs étaient en guerre contre eux-mêmes, se rendant responsables mutuellement des conséquences d'une administration malchanceuse. Ceux qui n'étaient pas admis aux délibérations du conseil se plaignirent des dommages que leur avaient causés ses imprudences ou ses erreurs. Le comité se retranchait sur les ordres ou les inhibitions du ministère. On contestait. On chicanait. Tout le temps y passait.

Cette température d'orage n'encourageait guère les nouveautés à s'y hasarder. D'autant plus remarqua-t-on Le Mari de la Veuve, une jolie comédie d'Alexandre Dumas, mise en scène a l'occasion du bénéfice de la sémillante MUe- Dupont, qui rendait son tablier de soubrette, après vingt années de service révolues; et surtout la fameuse Clotilde, de Frédéric Soulié, qui fut le grand succès de 1832. MUe Mars avait remporté, dans ce drame romantique, l'un de ses derniers et plus complets triomphes.

Les sociétaires venaient de reprendre haleine, un moment. Ils ne s'étaient pas dégagés de l'ornière étroite où les avait embourbés un mauvais sort. L'ère des difficultés n'était pas close, pour eux, fort au contraire. Ils avaient vu passer, sans pouvoir le retenir plus d'un soir, le drame hugotique du Roi s'amuse. Des reprises sans éclat, une chute piteuse (je veux parler d'une certaine Henrietie et Rémond), des débuts insignifiants..., ils n'enregistraient guère que des résultats négatifs. Une malencontreuse idée du ministre d'Argout, qui les contraignit à exploiter en partie double et par économie le théàtre de l'Odéon, fut loin de les en dédommager. Ils y vaquaient sans complaisance et sans succès. On les en débarrassa bientôt.

Ces tâtonnements, ces essais infructueux, n'étaient pas pour

calmer. l'humeur en ébullition des artistes de la Comédie. Les colères, les luttes bruyantes s'y ranimaient tôt et souvent; une étincelle suffisait à les enflammer. On en eut la démonstration par le tapage, qui suivit l'engagement sensationnel de Bocage. Le grand artiste « shakespearien » était arrivé à la phase de l'épanouissement complet de ses facultés. Il rivalisait de talent et d'ardeur avec le génie de Frédérick Lemaître, la passion de Mme Dorval, la majesté épique de Mlle. George. Une grande popularité s'attachait à son nom et aux rôles, qu'il avait marqués d'une empreinte ineffaçable. Mais, au regard des traditionnistes obstinés, il était l'homme du romantisme et des maladives passions de i83o. Hautement quelques-uns protestèrent contre la décision du comité, leur annonçant que Bocage aurait à interpréter avec eux le répertoire classique.

Ni -la ferme résolution, ni les sages conseils ne faisaient défaut à l'élite des comédiens du Théâtre-Français, qui tenaient tête aux difficultés de l'heure présente. Ils déployaient une réelle énergie à surmonter tant d'obstacles, que leur opposaient, au jour le jour, la désharmonie dès vues du comité avec celles du bureau des Beaux-Arts, puis la rareté des bons ouvrages, le peujde complaisance des auteurs en vogue a leur en offrir, la mauvaise situation financière de la société, qu'empiraient les procès au dehors, les désaccords a l'intérieur et les embarras d'un passif, s'élevant, en i832, à deux millions et demi de dettes arriérées; et l 'ori devait ajouter à tout cela la défaveur des tendances nouvelles, qui portaient ailleurs les goûts d'un public pire qu \*hostile, — indifférent. Ils bataillaient, se débattaient en vain. Ils durent se confesser vaincus, et reconnaître qu'un remède héroïque s imposait indispensablement : la reconstitution de la Comédie-Française.

On en avait arrêté le projet, depuis longtemps, dans les bureaux. Il importait de se hâter pendant qu'on pouvait encore conjurer sa ruine.

Détachés par la force des choses de l'intime satisfaction que

chacun éprouve à se sentir maître chez soi, les sociétaires demandèrent. d'eux-mêmes, sur l'initiative de l'un des leurs, Desmousseaux, qu'on les déchar-geât d'un pouvoir trop partagé.

Lors commença l'entreprise de sauvetage. Il ne s'agissait de rien moins que de ramener, au Théâtre-Français : de l'argent, des auteurs, des acteurs et un public. L'argent se trouva dans les coffres de l'Etat, qui nomma un directeur, chargé du contrôle

financier. Un eut plus de peine à réveiller la ferveur des Parisiens, à l'égard de leur première scène classique. Les concurrences étaient âpres, aux alentours, et augmentaient encore les difficultés.

Deux années s'étaienl a peine écoulées depuis la Révolution de i83o, et déjà plus de cinquante théâtres étaient établis dans le département de la Seine, en vertu du droit

BOCAGE, D'APRÈS LÉON NOËL

à la liberté, dont-les événements de Juillet avaient affirmé la conquête..

Il en était résulté une phase de croissance des plus pénibles dans 1 organisation de ces spectacles trop brusquement sortis du sol, et qui ne furent point sans exercer une très mauvaise influence sur la littérature dramatique en général. La pénurie des théâtres secondaires exigeant des efforts multipliés, il avait fallu suppléer à la qualité des ouvrages par la quantité; les représentations s'allongeaient démesurément ; on les voyait se composer de neuf, dix et quelquefois onze actes dans une soirée, outrepasser les

limites de temps ordinaires et, d'aventure, se prolonger jusqu'à une heure et deux du matin.

En ces conditions d'instabilité, les artistes du théâtre qui nous occupe perdaient un peu plus, chaque jour, de leur belle vaillance. Le comité directeur laissait flotter, dans une demiindifférence, les rênes de la discipline. On se sentait trop peu récompensé de sa peine et des talents qu'on avait a déployer. N'ayant à se partager que le pain sec de la subvention, les comédiens ne donnaient en échange que le minimum de leurs efforts1. Entre leurs droits et leurs devoirs la marge était si conlplaisante! Ils connaissaient les uns, dans le plus petit détail, mais, comme aisément s'oubliaient, quant aux autres, les obligations fâcheuses de se soumettre a des règlements, d'assister aux réunions, de jouer toutes les fois qu'on en était requis!

Les habitudes prises d une chère indépendance, à la suite des changements apportés par la Révolution de Juillet, avaient brouillé toutes ces distinctions. Il fut un moment Oll les artistes les plus renommés de la Comédie n'y brillaient que par leur absence. Mlle Mars plaidait en dissolution de société. M"1 Leverd, a Belleville, occupait au whist et au boston les loisirs qu'elle s'était généreusement accordés. Cartigny se passionnait d'agriculture. Grandidier préférait herboriser et trouvait a cette occupation des charmes qu'il refusait d'accorder a l étude du répertoire. Michelot faisait de la stratégie dans l'artillerie de la garde nationale. Ligier condescendait à jouer, mais ce n'était plus au Français, c'était, maintenant, à l'Odéon, Samson avait émigré au Palais-Koyal. Quant à Firmin, il se délassait en voyageant à petites journées. Et, d une façon générale, ceux qui avaient à combler les vides. s appuyaient du règlement même pour s emparer a leur guise. en dépit du choix directorial, et chacun de son côté, du rôle qui leur paraissait être de leur domaine a eux, de leur emploi.

1. Los sociétaires les mieux rétribués recevaient 5,000 francs: d'autres 2,500 ; et il en était, dans la troupe, qui devaient se contenter d'un traitement de i,5oo francs.

Telle était l'assiette de cette administration dramatique, lorsque Thiers eut chargé Jouslin de la Salle d'en assumer le gouvernement.

C'était un ancien semainier de la maison, passé directeur à la Porte-Saint-Martin, et vaudevilliste par intérim. Aussitôt qu'ar-

rivé dans la place, il fit expérience que le pouvoir, dont il avait reçu la délégation officielle, n'avait rien d'absolu. Dès le premier jour, il se -heurta à un contretemps, qui ressemblait bien à un échec.

Outre la subvention , portée à deux cent mille francs, un supplément de quatrevingt mille avait été mis à la disposition de la Comé-

SCÈNE D' « OTIIELLO » (ALFRED DE VIGNY) D'APRÈS CHASSÉRIAU

die pour des embellissements intérieurs qu'on jugeait désirables. Jeune, à cettè époque, et déjà très apprécié pour ses mérites de décoration artistique, Chenavard devait en diriger les travaux. Il avait apporté des croquis qu'on avait trouvés fort remarquables. Il était prêt à se mettre à l'œuvre, d'accord avec le ministre et son représentant, rue de Richelieu. On avait pris jour pour cela. Tout était réglé, convenu, lorsque, la veille, Jouslin. entrant dans la salle, eut la surprise de la voir entièrement démolie. Le sieur

de Ratabon et ses aides n'allèrent pas plus vite en besogne, quand ils déménagèrent de force, en 1660, l'installation théâtrale des compagnons de Molière, au Petit-Bourbon. Fontaine, architecte du roi, avait accusé les signes de son passage. Prévenu des intentions administratives, et croyant y reconnaître un empiétement sur ses droits, il était accouru en toute hâte du château d'Eu, où l'occupaient des devis de réparations depuis plusieurs semaines, s'était mis à la tête de ses maçons et charpentiers et, sans crier gare, avait jeté bas loges, banquettes, galeries, couloirs. Etonné, Jouslin demande des explications. Il va plus loin et réclame de l'autorité supérieure qu'elle fasse cesser des travaux notoirement opposés aux plans sur lesquels on était tombé d'accord, les semaines précédentes :

Je m'en garderai bien, lui répondit Adolphe Thiers. Fontaine est sur son terrain. Prenez-y garde. C'est un homme plus puissant que vous et moi. Nous n'y pouvons rien, sinon passer condamnation là-dessus et dédommager Chenavard.

Il fallut bien s'y résoudre. Fontaine, malgré ses soixantedix années, menait les choses alertement. En quinze jours, tout fut sur pied. Et l'on rouvrit le théâtre.

Jouslin de la Salle entamait une grosse partie. Mais il avait, dans son jeu, des éléments pour la gagner, et d'abord une série d artistes vraiment en état, s'il leur plaisait, de soutenir et porter haut l'honneur de la vieille Comédie.

Joanny, tout d'abord, n'avait plus à faire connaître son intelligence élevée, ni ses qualités de compréhension énergique et profonde du drame. Il zézayait; il n'avait pu vaincre ce défaut de diction; et, cependant, a ceux qui l'écoutaient il laissait l'impression d'un des artistes les plus remplis de pathétique et de poésie qu'ils eussent entendus.

Firmin, avec l'impertinence de qualité, qu'il savait si bien prendre, avec sa voix, son regard, ses déclarations d'amour, ses

LA BATAILLE 'D'HERNANI

\* agenouillements pleins de grâce et de feu, était le Molé du jour, le parfait talon-rouge. A côté de lui Menjaud, le modèle d'une diction fine et pure, avec l'élégance de son geste et de sa démarche prolongeait du mieux qu'il fût souhaitable la tradition des gentilshommes de théâtre, pendant que Monrose, si mordant, si souple, par sa verve et son diable-au-corps attestait qu'il était vraiment le successeur des Préville et des Dugazon.

Dans les demi-teintes gardaient une bonne place Perrier et Grandville, l'un continuant les modèles de la haute comédie de genre, l'autre de l'emploi des financiers et des manteaux.

Geffroy commençait 1 à fixer l'attention par ses qualités originales de créateur de rôles, s'unissant à un goût parfait du répertoire. Et Regnier, à ses débuts, annonçait les dons, qui lui furent propres, de conscience, de méthode et de vérité. C'étaient enfin le vieux Duparrai, qu'on eût pris, disait-on, pour un personnage de Molière, et le jeune Beauvallet, réduit à tenir des personnages de farces, des rôles de niais, parce qu'on ne soupçonnait pas encore la puissance dramatique qu'il enfermait dans sa poitrine.

Du côté des femmes, pas une jeune actrice, dans un rôle de grâce, de fraîcheur et d'esprit, n'égalait les soixante ans de MUe Mars.

Au-dessous d'elle, Émilie Leverd, tantôt grande dame et tantôt bourgeoise ambitieuse, un jour Célimène, une autre fois madame Evrard ou madame Patin, avait su se faire une jolie part dans la faveur du public. Il était un peu regrettable qu'elle eût un grasseyement singulier, qui lui faisait prononcer des r comme des g, de sorte qu'elle appelait sa voiture son cagosse2. Mais, pour

1. Chatterton fut sa première création importante.

2. Cueillons une anecdote, sur le chemin. Certain soir, Émilie Leverd était en grande querelle avec Mlle Bourgoin. Pour fermer la discussion, Mllc Bourgoin, qui était au fond la meilleure fille du monde, s'était avisée d'une malice. Saisissant le bras nu de MUe Leverd, elle feignit d'y imprimer les dents. Aussitôt, celle-ci de s'écrier :

« Ah! elle m'a mordue ; je suis engagée; faites-moi cautéguiser. » On dut tellement rire que la dispute se trouva terminée du coup.

racheter cette imperfection, n'avait-elle pas le jeu, le visage, le sourire ?

Et l'on nommait : Rose Dupuis, reflet appâli de Mlle Contat, d'ailleurs belle, modeste et d'un grand sens 1; M"" Dupont, l'excellente soubrette ' de Molière et de Regnard ; Mm? Desmousseaux, qui relevait l'emploi des duègnes d'une distinction particulière; Mlle Mante, qui eut l'honneur d'inquiéter la gloire de MUo Mars2, l'espiègle et spirituelle Anaïs Aubert ; enfin Mmc Menjaud, qui faisait passer dans les mots la grâce d'une exquise sensibilité.

Ainsi se composait l'équipage de la Comédie-Française, aux jours agités où Jouslin de la Salle prit la barre du gouvernail. La passe était difficile à franchir. Il s'y engagea résolument.

L'idée seule du changement d'orientation et la curiosité des résultats qui pourraient en advenir prédisposaient l'opinion à l'y suivre avec intérêt. Il 'sut en profiter. Par d'heureuses et persévérantes démarches, il- rallia les auteurs en débandade; puis, il accomplit de -prudentes réformes , remonta les recettes de la compagnie, tombées aux environs de ;zéro, ramena le calme dans ses rangs et mit la main sur d'excellents ouvrages.

Quelques écrivains de la meilleure réputation avaient été sollicités dont la bonne volonté demeurait hésitante. Les conditions

i. Rose Dupuis donna sa représentation de retraite en i836, l'année qui suivit -la mort de Mlle Duchesnois.

2. Les jours troublés des Carcassiens et des Georgiens, où deux factions bataillaient pour la gloire adverse de la Duchesnois et de George, semblèrent revivre en 1822, lorsque Mlle Mante provoqua les colères jalouses de Mlle Mars. Il fut connu que la fameuse comédienne avait usé de tous ses moyens pour entraver le succès de l'aimable débutante, en qui elle avait craint de rencontrer une rivale. Les Mantistes (car elle eut ses fidèles) faisaient alors circuler ce quatrain en faveur de la jeune actrice qu'on disait persécutée :

Elle est Vénus, elle est charmante,

On l'applaudit de toutes parts,

Pourtant elle n'est pas l'amante

De Mars.

Un chroniqueur annonçait, dans son journal, que M"6 Mars songeait à se défaire de sa garde-robe et surtout d'une mante, qui lui -déplaisait beaucoup.

financières du théâtre les disposaient peu à livrer autre chose que des promesses. Jouslin eut à leur offrir des garanties ; pour s'assurer leur collaboration efficace, il fit jouer le ressort attirant des primes.

Le premier, Casimir Delavignelui vint en aide, en lui apportant un succès : les Enfants d'Edouard, tragédie en trois actes, dont le tableau de son ami Paul Delaroche. lui avait inspiré l'idée et

qu'avait soutenue dans ses développements le souffla de- Shakespeare \

A son tour, oublieux des coups de sifflet, qui avaient mis à mal sur la scène classique son Mariaged'argent, en 1827, Scribe en avait repris le chemin pour y tenter l'aventure avec la comédie politique de Bertrand et Raton, entée sur les malheurs histori-

SCRIBE

ques de Struensée, inspirateurs de tant de romans et de dranies 2. La pièce, où Samson se montrait d'un naturel exquis sous la figure de Bertrand de Rantzau, fut très courue, à cause de la nouveauté du genre et de la vérité piquante des détails.

1. Les Enfants d'Édouard de Casimir Delavigne ne sont, en effet, que le développement heureux d'un des innombrables épisodes dont se compose le Richard III du grand dramaturge anglais.

2. L'œuvre dernière, tirée de cette source abondante, est le drame en vers de 1 aul Mcurice, monté à la Comédie-Française sous la direction de Jules Claretic.

L'élan était donné. On ne s'arrêta pas en si beau chemin. Une affluence énorme débouchait rue de Richelieu, à l'heure du spectacle, le 28 avril 1835. Les équipages de luxe, les voitures bourgeoises et les simples piétons se rejoignaient au même but. On allait entendre -la première d'A ngelo.

C'était à l'apogée du romantisme. L'imagination était regardée comme la première des. lois de l'art. La nouvelle et flamboyante école s'était affranchie de toute règle absolue, qui pût en restreindre la liberté. Il fallait y être ainsi préparé pour frémir aux noirceurs d'Angelo, pour s'exalter à des tirades grandiloquentes, qui ne feraient plus illusion, aujourd'hui, sur l'invraisemblance d'une fable imaginée presque uniquement en vue des coups de théàtre et pour des effets d'antithèse. Alors, ce fut un triomphe ! L'admiration s'était manifestée sans réticence pour les qualités reconnues du drame, pour la succession rapide et forte des scènes, la fusion des éléments de pathétique et d'ingénuité, de- tendresse et d'énergie, et tout l'imprévu des détails.

Puis, quels acteurs! quels interprètes!

Mlle Mars et Mme Dorval étaient en présence dans ce duel de passion : l'une si touchante et si parfaite, l'autre si poignante. Provost modelait avec une fermeté sculpturale l'énigmatique figure d'Homodeï. Plein -de nerf et de chaleur Geffroy détachait en relief le Rodolfo mélancolique et fatal, passionné, jaloux et violent. Beauvallet enfin s'était surpassé dans la manière puissante dont il avait posé le personnage d'Angelo, le podestat craint et envié, dont l'autorité s'étend sur toute la ville, soupçonneuse et pesante.

Mlle Mars avait signalé là, comme à l'accoutumée, son admirable talent et son humeur difficile. Elle n'était guère plus jeune que devait l'être, en février 1905, Sarah Bernhardt, lorsque celleci, contentant la même fantaisie artistique, voulut ajouter à ses mille incarnations cette figure de séduction, de tendresse, de

volupté, d'émotion : la courtisane vénitienne1. Elle avait adopté le rôle de Tisbé, parce qu'il était l'incarnation essentielle de

l'œuvre ; elle n'en était pas, au fond, très éprise. Des détails l'avaient attirée dans la composition du personnage. Elle joua avec sa finesse extrême la scène de la clef. En revanche, elle supportait à contre-cœur qu'on lui préférât pour le dramatique, une rivale plus vibrante et de moins d'années chargée, telle que Mme Dorval2. Victor Hugo avait dû la lui imposer, dans le rôle adverse de Catarina. Les répétitions n'étaient pas allées sans orages.

ALFRED DE VIGNY, D'APRÈS LAFOSSE

En cette même année, les sociétaires eurent à lancer un autre brûlot romantique..L'auteur de Chatterton, Alfred de Vigny, ce

1. On en fit l'épreuve, quand Sarah Bernhardt, par fidélité d'admiration pour le poète d'Hernani ou par une secrète envie d'éclipser, en l'histoire du théâtre, les illustres artistes qui la précédèrent dans le rôle de Tisbé : Mars et Rachel, décida de reporter sur la scène, chez elle-même, avec beaucoup d'éclat, le drame en prose de Victor Hugo. Plus surpris qu'impressionnés, les spectateurs de igo5 revirent sans frisson les traîtres sortant de l'épaisseur des murailles et les clefs mystérieuses, les stylets affilés. La tranquillité d'âme avec laquelle on laissa, dans l 'auditoire, se dérouler les péripéties de cette affabulation ultra-romantique, d'où surgirent tant de débats passionnés, put inspirer de justes réflexions sur le néant des formules littéraires et artistiques.

2. C'était l'appréciation directe de Victor Hugo.

gentilhomme de lettres, armé tout à la fois des puissances du génie, de la noblesse et de la fortune, venait 'de' proclamer en plein théâtre, sans scrupule aucun des étonnements académiques ou des stupéfactions bourgeoises, la supériorité du rêve sur l'action, de la pensée indigente sur le luxe orgueilleux, du bohême sur le traitant. Un bruit énorme avait éclaté autour des premières représentations. Le dénouement par un suicide avait fait scandale, et l'écho des protestations était remonté du journalisme jusque dans l'enceinte parlementaire. Mais le pathétique des situations, la poésie du style, le génie évocateur de Mmc Dorval avaient eu partie gagnée. Et l'on était passé ensuite à des impressions moins fiévreuses. Scribe ne se trouvait-il pas là juste à propos pour amender la morale financière d'un art trop idéaliste? La souveraineté du bien-être matériel prit sa revanche, au théâtre comme dans la vie.

Aux environs de i835, il était des critiques pour se plaindre qu'il n'y avait plus en France de vraie conception dramatique ni de bonne comédie. La rénovation tentée par Hugo, Dumas, Vigny, avait jeté "de la confusion dans l'esthétique du jour. Les pièces se suivaient et s'entremêlaient, du classicisme le plus étroit, ou de caractère mixte, ou du lyrisme le plus outré, toutes s'en remettant à la grâce des classifications de l'avenir. D'une part, les novateurs, qui avaient affecté, dans les premières ardeurs d'un romantisme exubérant, une attitude défiante à l'égard du personnel de la Comédie-Française, parce qu'ils taxaient de froideur ces acteurs élégants, corrects, posés, et regrettaient hautement de n'y pas voir des amants passionnés de l'art comme eux-mêmes et Mme Dorval, maintenant s'empressaient autour des interprètes, qu'ils avaient paru dédaigner. D'une autre part, les classiques, débusqués de leur dernière citadelle, s'agitaient encore pour en reprendre possession. L'éclat des soirées du Roi s'amuse, de Chatlerlon, d'Angelo, des Enfants d'Édouard, puis l'annonce tapageuse d'un Caligula d'Alexandre Dumas et les polémiques surgies

à propos de l'engagement de Mmo Dorval' et de Bocage, avaient ravivé des ambitions, bien refroidies depuis leurs dernières défaites.

Des revenants tragiques sortirent à la fois de l'empire des

ombres. La Comédie fut sérieusement menacée d'un Absalon, d'un Alexandre, d'un Cosroès. Jouslin de la Salle, malgré les lenteurs calculées et les artifices de sa diplomatie, ne put se soustraire à l'obligation de mettre en scène une Léonide ànciennement acceptée de l'auteur d'Arlaxerce, Delrieu2. Ces tièdes élucubrations s'évaporèrent en quelques semaines- On put se - reprendre fermement aux pièces de résistance.

La Comédie-Française avait

VICTOR HUGO,

D'APRÈS LE MÉDAILLON DE PUJ5CII

retrouvé ses belles soirées. Les effets heureux en rejaillirent sur le répertoire, au point qu'un petit acte moliéresque, la Critique de

1. Elle s était annoncée tout d'abord, au Théâtre-Français, dans un drame grisâtre : Une liaison, de Mazères et d'Empis.

2. Jouslin de la Salle a raconté, dans ses Souvenirs, un joli trait de réclame personnelle imaginée par Delrieu, lors des représentations d'Artaxerce. Voguant avec sa femme, à travers les voies les plus fréquentées, elle et lui s'arrêtaient partout où étaient placardées les affiches de théàtre, et, quand assez de monde se trouvait ramassé autour d'eux :

« Que donne-t-on, ce soir, à la Comédie-Française? demandait d'un air détaché Mmo Delrieu.

— A rtaxerce.

— Artaxerce ?

Oui, cette belle tragédie, qui attire la foule au théâtre.

— Oh ! mon ami, courons vite.

Je crains bien que nous ne trouvions pas de place », répondait-il en pressant le pas. Et, à chaque affiche se répétait cette petite scène de comédie.

l'Ecole des Femmes suffisait presque pour remplir la salle et soutenir les applaudissements. Trente ouvrages classiques furent remontés dans un délai très court; et l'on eut à signaler ce fait merveilleux que, pendant les chaleurs du mois d'août, un public abondant et payant entrait au théâtre pour y voir Turcaret rajeuni par Guiaud, Mmes Mante et Dupont et par Monrose ou Samson, alternativement. D'intervalle, les soins de la direction vaquaient au recrutement de la troupe.

Jouslin de la Salle fut un des inventeurs de Rachel, conjointement avec le trio : Choron, Saint-Aulaire et Vedel. Il découvrit Bressant, favorisa les débuts d'une aimable transfuge du Vaudeville, la rieuse Augustine Brohan1, mit en valeur le concours de Mmo Volnys, la délicieuse Léontine Fay, sortie du Gymnase en même temps que son mari du Vaudeville, pour entrer de "compagnie, rue de "Richelieu, et, avec sa beauté, sa grâce attendrie, sa diction excellente, jeter des clartés fugitives2 dans la comédie de genre; enfin tout d'un coup, révéla au grand public une ingénuité de quinze ans, qu'il avait été chercher sur un petit théâtre de la rue de Lancry, un talent frais et pur, qui faisait l'adoration de tout le faubourg Saint-Martin, et qu'il offrait a la Maison de

i. « La rieuse Brohan », disons-nous, la soubrette si gaie, si spirituelle, dont les mots ne pouvaient se compter pas plus que les étoiles du ciel. On assure, pourtant, qu'à certains moments de sa vie, de sa jeunesse, elle se montra romanesque. Oubliant sa qualité de servante de Molière, disait finement Théodore de Banville, elle jouait Nicole et Martine enveloppée de voiles de gaze et avec des pâleurs funéraires. En ce temps-là elle écrivait à un de ses amis des lettres d'affaires qu'elle signait Ophélia.

2. En i835, où elle débuta dans Don Juan d'Autriche, par le rôle de Florinde. Cette année vit mourir Saint-Plial, retiré en 1824, décédé à 82 ans, et Baptiste aine. retiré depuis 1828 et qui jouissait d'une pension de retraite de-7 800 francs.

N'ayant pas trouvé, par la suite, à la Comédie-Française, une situation eii rapport avec ses espérances, Mmc Volnys retourna, en i 84o, au théâtre du boulevard, où elle avait, très jeune, recueilli tant de faveur et de succès, qu'en son honneur, Scribe voulut rimer ce quatrain :

Vous qui rêvez une actrice parfaite,

Accourez voir Léontine,.. et soudain Vous reverrez Contat et Saint-Aubin

En retournant votre lorgnette..

LE ROI S'AMUSE

Molière. La salle était remplie jusqu'aux combles, en la soirée du i3 mars 1834, qui la vit paraître, sous le nom de M"' Plessy, en même temps que MIle Mars, dans Une passion secrète de Scribe.

Quelle rencontre ! Quelle opposition aussi entre l'artiste consommée, dont le talent, après une souveraineté si longue, semblait grandir encore, à chaque création nouvelle, et la douce inconnue, dans son éclat d'aurore, qui n'avait eu qu'à se montrer pour subjuguer aussitôt les yeux et les cœurs !

PLESSY, MARS ET SAMSON

Ce fut un événement artistique, aussitôt grossi d'importance par les incidents qu'il suscita. La pièce venait de finir. Longuement les spectateurs eussent désiré qu'on les tînt sous le charme de la voix- caressante et veloutée, dont les accents s'étaient tus. La toile baissée, on entendait retentir les cris : Mars ! Plessy ! Les uns, moins spontanés que les autres, venaient du parterre, se confondant avec les applaudissements payés de la claque ; les seconds partaient de l'orchestre et du balcon. Impatiente de jouir de son triomphe, la nouvelle pensionnaire avait pris par la main le maître comédien, dont elle était l'élève favorite :

« On me demande, monsieur Samson. On me demande !

— Tout à l'heure, » répondait-il, songeant à gagner du temps et à ménager les susceptibilités si ombrageuses de Mlle Mars.

Et il l'avait fait chercher dans sa loge. Elle arriva, la célèbre Mars, muette et boudeuse, avec, sur son visage, un air de dépit, que ne parvenait point à effacer complètement le sourire de convention préparé pour le public. Samson lui prit la main et, tenant de l'autre côté celle de l'héroïne de la soirée, il fit relever le rideau \ -, ^

et ramena les deux artistes en scène. Les bravos éclatèrent, Mars ne se trompa point sur leur véritable destination. Elle salua et, d'un pas rapide, regagna les coulisses et sa loge. Hélas J la grande comédienne n'était pas exempte de jalouse vanité ; elle en ressentait plus vivement qu'aucune autre les pointes douloureuses. On sut, le lendemain, qu'elle s'était rendue dans le cabinet du directeur, pleine d'irritation, et l'avait accusé de vouloir se servir de Mlle Plessy pour la chasser de la Comédie !

Vingt fois, au cours de la même année, elle se fit admirer, cette héritière directe et unique de Mlle Mars, dans vingt rôles différents, et avec un sentiment si délicat des situations, tant de flexibilité, tant d'intelligence et de charme que déjà, le 4 novembre ï834, Jeanrie-Sylvanie Plessyl recevait la bonne nouvelle qu'on l'avait nommée sociétaire à l'unanimité, pour le Ier avril 1836.

La vedette artistique était brillante. A l'intérieur l'état financier de la maison s'était beaucoup amélioré, bien qu'après une série d'exercices, dont les résultats avaient servi surtout à amortir un lourd déficit, les sociétaires fussent encore réduits à vivre presque uniquement sur les fonds de la subvention gouvernementale2. Au surplus, il avait fallu se dégager de quelques anciens procès, liquider des engagements contractés à la légère et

-i, « Elle se nomme Sylvanie, écrivait un de ses admirateurs, un poète. Je trouve que ce nom dit tout d'elle : le talent, la beauté exquise, l'élégance absolue. »

2. Pour l'année théâtrale i835-36, l'excédent à répartir entre tous les sociétaires ne dépassait point la somme de 21000 francs, ce qui réduisait à un millier de francs environ la part individuelle.

reprendre sa liberté d'action. On en était sorti sans trop de peine

Plus de dettes en arrière, un horizon limpide devant les yeux, de larges espoirs en perspective : il y avait lieu de se féliciter de la besogne accomplie. Une excellente comédie en prose de Casimir Delavigne., Don Juan d'Aulriche, que soutenaient a la fois l'intérêt de l'action, l'agrément et la verve des détails, s'était ajoutée

nouvellement à la série des pièces heureuses. Le répertoire rajeuni marchait avec éclat. De vaillantes recrues étaient venues en aide aux talents vieillis. Le ciel était serein. Les vents étaient au calme. Mais on sentit le besoin de jeter du bruit, du mouvement, de l'inquiétude, dans cette tranquillité. A l'abri de ce calme, les intrigues recommencèrent à s'agiter.

Par sa lettre du

MADAME ARNOULD-PLESSY D'APRÈS TOUDOUZE

18 juin i833, la société s'était démunie de ses pouvoirs administratifs pour s'en décharger sur un directeur. Les temps lui paraissaient si sombres, si lourds de périls et de menaces ! Mais, a chaque

I. La Comédie avait plaidé naguère contre l auteur d 'Antony. Elle eut affaire avec Vanderburch, pour son Jacques II, dont elle prévoyait la plate issue et qu elle aurait bien voulu laisser dehors, et avec Alexandre Duval, pour deux comédies . Oarika et Le Testament, qu'elle avait reçues depuis longtemps. Il y eut, du côté de la première, cet empêchement majeur qu'aucune actrice ne consentit à se barbouiller la figure pour jouer Ourika. Quant au Testament, un codicille en trois actes ajouté aux Héritiers, toute marrie qu'en fût la Compagnie, elle ne put se dispenser de tenir parole.

éclaircie de fortune, lui revenaient des regrets à l'âme sur son abdication. Et c'était le motif de ces tiraillements incessants, pour reprendre ce qu'elle avait abandonné, pour remettre la main sur ce qu'elle avait cédé, en des heures troubles, à contre-cœur.

Jouslin de la Salle fournit de lui-même imprudemment un prétexte à ces revendications.

Il gouvernait l'esquif avec adresse et clairvoyance, lorsqu'un

LE RÉPERTOIRE ROMANTIQUE.

SCÈNE DE « RUY BLAS 1)

fâcheux incident vint en bouleverser l'équilibre et jeter le pilote à la mer. Il avait rendu des services considérables. On s'empressa de les oublier, à la première occasion qu'il fit naître de défiance ou ile blâme. Des irrégularités administratives furent signalées , qui parvinrent à la connaissance de sociétaires chatouilleux. Des dé-

tails de transactions équivoques s'ébruitèrent. Il y eut une histoire de trafic de billets, qui tourna mal pour Jouslin. Ses honoraires de directeur étaient médiocres. Il avait cru qu'il lui serait loisible d'en arrondir le chiffre au moyen de places 'qu'il céderait à des amis... pour de l'argent, ou qu'il offrirait à des créanciers, en guise de monnaie courante. On le sut. On en fit grand esclandre. Avec une indignation outrée dans les termes, les membres du comité adressèrent une plainte collective au ministre

sur des agissements aussi répréhensibles. Le préfet de police se préparait à en faire instruire. Des poursuites allaient être lancées. Les comédiens se réunirent en assemblée extraordinaire. Le directeur de leur choix avait perdu leur confiance. Ils le révoquèrent, comme ils l'avaient élu, d'une seule voix. Jouslin de la Salle se réclama du droit à la défense et demanda à s'expliquer. Il fournit des raisons, qui furent trouvées insuffisantes et vagues, protesta d'intentions excellentes et ne convainquit personne. On avait posé les scellés sur les portes de son cabinet de travail. Il exprima le désir qu'on voulût: bien les lever, pour la nécessité de ses affaires personnelles. Enfin, il se retira par la porte basse de cette maison, où il commandait én maître, peu de jours auparavant. Ce fut une véritable destitution, aggravée par les considérants d'un décret ministériel1... Tout ce tapage et ses suites avaient eu pour origine quelques billets -de spectacle vendus à un joaillier !

Deux sociétaires, Geffroy et Mônrose, le remplacèrent provisoirement. Leur administration fut courte. Le commissaire royal Taylor étant absent de Paris, —la chose plaisait souvent à ses goûts voyageurs, — on avait songé à faire remplir 1 intérim par Gavé, directeur du service des théâtres. Mais celui-ci, très dévoué aux intérêts des comédiens, avait eu la bonne pensée de

Ministère de l'Intérieur, 3 ( juillet 1837.

Nous, Pair de France, ministre secrétaire d'État, au département de l intérieur,

Vu le procès-verbel de l'assemblée générale des Sociétaires du Théâtre-Français, en date du 28 janvier courant;

Vu la délibération insérée audit procès-verbal, de laquelle il résulte que la Société révoque le mandat, qu'elle avait confié à M. Jouslin de la Salle,

Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

ARTICLE IER. — La décision ministérielle par laquelle M. Jouslin de la Salle avait été agréé, sur la proposition des Sociétaires, comme directeur-gérant du Théâtre-Français, est annulée. En conséquence, M. Jouslin de la Salle cesse, à partir de ce jour, ses fonctions de directeur-gérant de la Comédie-Française.

Signé : GASPARIN.

Le dernier fait saillant de l'administration de Jouslin de la Salle fut la brillante réussite de La Camaraderie de Scribe, précédée d'un petit acte de Merville : Le Maréchal de l'Empire.

les prévenir qu'en raison de la gravité des circonstances il était a craindre que le Théâtre-Français, sujet de tant d'alarmes et de crises, ne fût bientôt placé dans les. conditions communes appliquées à l'Académie royale de musique et a l'Opéra-Comique, c'est-à-dire confié aux chances d'une exploitation ordinaire. Officieusement, il leur avait fait sentir qu'il y avait urgence à présenter un candidat effectif, si l'on ne voulait pas que le projet eût le temps de recevoir un commencement d'exécution. C'était mettre le doigt sur le vif de l'éternel litige : l'Etat payant les dettes de la Comédie, assurant les pensions et se considérant par là comme le seul maître légal du Théâtre-Français; et, d'autre part, les comédiens, arguant de leur contrat de société pour décliner cette tutelle et se déclarer libres de choisir leur mode de direction ou d'administration, à l'exclusion de l'État. Inquiets d'une éventualité fâcheuse, où risquait de sombrer leur vieille autonomie, les sociétaires n'attendirent pas a prendre une décision. D'eux-mêmes ils firent élection d'un chef et présentèrent à l'agrément des pouvoirs publics leur caissier Vedel. Ils attestaient sa compétence. Il était, à leurs yeux, l'homme le plus capable d'aviser aux moyens nécess-aires pour la régénération de la Comédie-Française.

CHAPITRE VIII

Vedel est sur la brèche. — Sa gestion directoriale ne sera qu'un long combat. —

. Efforts méritoires couronnés par les résultats. — L'engagement de Rachel et la renaissance de la tragédie. — Une série de représentations à succès, dans l'ancien et le moderne. ■■—Le Comité.de la rue de Richelieu s'est chargé du privilège de l'Odéon ; échec de cette tentative d'exploitation parallèle. — Larges compensations. — Dans ce renouveau de conditions prospères, la Comédie recommence à s'agiter. — Double coalition contre Vedel. — Il se débat en vain, la place n'est plus tenable; il cède aux comédiens impatients de reprendre leur autonomie. — Conséquenèes de cette révolution administrative. — Buloz, nommé commissaire royal, ne ramènera pas l'abondance. — Lockroy lui succède. — Symptômes précurseurs d'orages. — Des rivalités aiguës : Rachel et ses camarades. — Réclamations, doléances. — Une entrevue mouvementée. — Destitution de Lockroy. — Dans l'intervalle : les pièces et les artistes. — Une période critique de 1847 à i85o.

Vedel, ainsi proclamé, eut un moment de douce illusion. Lorsqu'il prit possession du fauteuil directorial, il comptait s'y asseoir mollement. Il dut s'apercevoir bientôt qu'il n'aurait pas à jouer sur le velours. Le souvenir de ses. anciennes fonctions, aussi bien que le caractère ombrageux de ses administrés, devaient rendre instable et malaisé l'exercice de son autorité. Que dis-je ! Les difficultés commencèrent avec son avènement.

A. eux seuls et déjà les termes de l'arrêté officiel, qui décernait au caissier Vedel le titre- et les fonctions de directeur-gérant1, avaient soulevé des réclamations. On s'était fortement récrié làdessus. Directeur, sans doute, on acceptait cela jusqu'à nouvel ordre, mais gérant! Le secrétaire d'Etat avait-il songé aux conséquences de ce mot? Gérant! Une telle qualification, emportant avec soi la capacité de traiter, d'aliéner, d'engager indéfiniment la Compagnie, mettait en inquiétude trop d'intérêts.. La direction des Beaux-Arts fut sommée d'intervenir. Les graves inconvénients d'une expression aussi élastique furent exposés et retournés sous

I. 25 avril 1837.

ARRÊTÉ,

Nous, Pair de France, secrétaire d'Éta.t :

Vu notre arrêté en date du IER mars 1837, qui nomme M. Vedel directeur-gérant du Théâtre-Français ;

Considérant que les termes de cet arrêté ont donné lieu à des réclamations de la part des sociétaires de ce théâtre ;

Qu'en effet ils peuvent être interprétés dans un sens autre que celui que nous y avons attaché ;

Considérant qu'aux sociétaires du Théâtre-Français, profitant de tous les bénéfices de leur exploitation et responsables de leurs dettes appartient le droit de présenter à notre approbation un directeur de leur choix et que ce directeur doit seulement être agréé par nous ;

Considérant qu'il est du devoir de l'administration de ne pas s'immiscer dans les affaires de la Comédie-Française qu'autant que les intérêts de l'art et de l'ordre le réclament, mais toujours de manière à n'encourir aucune responsabilité financière ;

Vu la déclaration des sociétaires par laquelle ils ont présenté M. Vedel pour remplacer M. Jouslin de la Salle comme directeur-gérant;

Vu l'avis de la Commission spéciale des théâtres royaux, en date du 3o juin i838,

Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

ARTICLE Icr. — Notre arrêté en date du 1e1 mars i838 est annulé.

ARTICLE 2. — Sur la présentation des sociétaires de la Comédie-Française, M. Vedel est agréé comme directeur-gérant de la Comédie-Française.

ARTICLE 3. — Le traitement du directeur-gérant sera fixé par les sociétaires et soumis à notre approbation.

ARTICLE 4. — M. Vedel jouira, comme directeur-gérant, de tous les pouvoirs administratifs dont la Société s'est dessaisie par sa lettre du 18 juin i833 pour créer un directeur-gérant.

La Société ne pourra le révoquer ni restreindre ses pouvoirs sans notre autorisation. Notre agrément pourra lui être retiré, et, dans ce cas, son successeur nous sera présenté par les sociétaires.

ARTICLE 5. — Le directeur-gérant sera tenu. de donner à la Commission spéciale des théâtres royaux tous les renseignements nécessaires pour éclairer sa religion sur toutes les questions qui lui seront déférées par nous. etc.

Signé : GASPARIS.

M":" MARS

toutes les formes d'arguments. Il fallut changer le dispositif de l'arrêté, supprimer le mot périlleux et réduire à de moindres limites le rôle d'un directeur dont la mission devait se borner, en somme, à imprimer aux mouvements de l'administration intérieure plus de suite et plus de fermeté.

Et, cet incident clos, il ne se passa pas beaucoup de temps sans qu'il montât à la surface d'autres affaires, comme pour rappeler à Vedel, plus d'une fois dans l'année, qu'il n'était point la pour son plaisir. Procès onéreux, pièces sans succès, dépenses énormes en costumes et en décorations : c'était l'héritage qu'on lui avait légué et qui devait entraîner, au début, un préjudice inévitable. Désastreuse avait été l'année 1887. Il se lança a corps perdu dans cette mer de difficultés.

Son premier soin fut de renouveler l'engagement de Mlle Mars. Au plein de l'été, il eut a mettre sur pied la représentation extraordinaire de Versailles i, destinée à faire époque dans les annales du Théâtre-Français, où Le Misanthrope fut joué a miracle avec les costumes du temps, tout rehaussés de dentelles et de broderies d'or. En i838, il signala sa chance par un heureux coup de dés : l'engagement définitif de Mlle Rachel.

Qui ne sait la légende de Rachel? Très jeune fille elle s'était rendue, d'un cœur décidé, devant les arbitres du Conservatoire. « Mon enfant, allez vendre des fleurs, » lui avait répondu compatissamment le sociétaire Provost. Elle n'était pas de celles que décourage un faux jugement. Du temps se passa. L'un des premiers soirs qu'elle fut acclamée au Théâtre-Français et qu'on avait fait pleuvoir les bouquets sur la scène, elle avait choisi la plus belle gerbe : « Vous m'avez conseillé de vendre des fleurs, dit-elle à son camarade Provost, en voilà, je vous les offre. »

Le 12 juin i838, Rachel se révéla sur la scène classique,

t. Juin 1837.

prononçant les paroles d'amour et de colère de Camille1. Avec quel art elle sut animer et passionner la physionomie de la sœur d'Horace, comment elle s'y montrait irrésistible et touchante, . quel caractère inconnu de beauté tragique elle imprima tout a coup à cette figure de Corneille, on n'a plus a le récrire. L'année suivante, elle était célèbre. Son règne avait commencé. Des signes

RACHEL OFFRANT DES FLEURS A PROVOST

de son caractère dominateur indiquaient déjà qu'elle ne tarderait pas à s'imposer. Le triomphe de Rachel et les prochaines victoires de Ponsard, un esprit sobre et vigoureux qui rêvera, comme Chénier, d'avoir un sentiment nouveau de l'art antique, sans se séparer du moderne, allait marquer une revanche passagère de la tragédie sur le drame. A la

vérité, la curiosité parisienne ne fut pas immédiatement conquise par l'ascendant de Rachel. On eut à la solliciter, à la stimuler dans la presse, à plus d'une reprise; elle ne vint à la grande artiste que peu a peu, progressivement, pour l'adopter enfin d'enthousiasme.

i. On a fait cette remarque : Rachel était la dix-huitième des artistes du premier rang, qui s'illustrèrent dans les princesses de tragédie, depuis Corneille, et dont voici les noms précédant le sien :

La Beaucliàteau, Mmcs des Œillets, Duparc. Champmeslé, Raisin, Desmares, Duclos, Lecouvreur, Beaubourg, Dumesnil, Clairon, Vestris, Sainval l'ainée, Raucourt, Maillard, Duchesnois, George.

Après une trentàine de représentations1, Rachel put se convaincre qu'elle détenait une maîtrise incontestée. Avec la présence ou l'absence de son nom, au programme des soirs dramatiques, s'accusèrent des variations considérables dans le chiffre des recettes. L'expérience s'en répétait si probante qu'il n'y eut plus de doute à garder sur l'empire qu'elle exerçait. Le résultat de cette constatation, le résultat logique, fut d'accroître les exigences de l'artiste et -de l'amener par degrés a cette confiance en soi, qui ne va pas sans un peu de dédain à l'égard d'autrui. Bientôt s'aigrirent les rapports de chaque jour entre la superbe Hermione et ses compagnons de scène. Vedel eut beàucoup à faire pour tenir la balance égale entre les amours-propres rivaux.

Ajoutez a ces tracas que, par une idée plus généreuse a -concevoir que facile à réaliser, Vedel avait tenté d'ouvrir aux écrivains dramatiques une sphère élargie pour l'interprétation de leurs œuvres en exploitant parallèlement l'Odéon et le: ThéâtreFrançais, quand une seule de ces entreprises étàit déjà si malaisée a conduire!

Le privilège de l'Odéon avait été accordé, pour trois ans, au comité de la rue de Richelieu, avec une clôture facultative de

i. Il sémblera curieux de suivre, dans l'ordre des débuts de Rachel, cette progression d'influence, d'après le montant des recettes, de la première à la vingtseptième représentation :

En i838. francs. 1:3 juin. Camille (Horace) 75a 16 juin. Emilie (Cinna) 558 a3 j uin. Horace 3o3 9 juill. Hermione (Andromaque).. 373 il juill. Émilie (Cinna) 342 15 juill. Andromaque 740 9 août. Aménaïde (Tancrède) ... 620 12 août. Même rôle 422 16 août. Eriphile (Iphigénie) .... 715 18 août. Horace 594 22 août. Tancrède 800 26 août. Andromaque 1 225 3o août. Tancrède ........ 65o

En i838. francs. 4 sept. Andromaque......, 629 9 sept. Tancrède . 2 o48 i5 sept. Andromaque 1218 17 sept. Tancrède .. 1 118 23 sept. Andromaque 2129 27 sept. Cinna... • 3 i5o 29 sept. Même pièce 2 448 3 oct.. Andromaque 4281 5 oct.. Monime (Mithridate) ... 3 669 9 oct.. Même rôle 4 643 12 oct.. Andromaque 5 529 17 oct.. Horace 464o 19 oct.. Andromaque ....... 6i3i

quatre mois sur douze. Les meilleurs artistes de la Comédie devaient dédoubler leurs efforts afin d'augmenter d'autant leurs chances, de bénéfices. Les effets ne répondirent point aux espérances entrevues. Sept mois d'exercice suffirent à décourager les plus vaillants. Et les instancès de Vedel pour qu'ils repartissent en campagne restèrent vaines. On ne voulut plus entendre parler de la scène malheureuse, qui n'avait compté qu'une réussite1 contre vingt insuccès.

Vedèl manœuvrait avec une meilleure fortune sur son propre terrain. Son intervention n'avait pas été étrangère à l'acte généreux de Louis-Philip'pe, faisant remise, en 1838, aux sociétaires du Théâtre-Français d'un arriéré de loyers envers l'Etat montant a plus de trois cent mille francs'-, et leur prouvant de cette manière qu'ils n'avaient pas eu tort de- reprendre leur ancien titre de « Comédiens du Roi »3. Il travaillait par ailleurs non moins utilement au bien de la Compagnie. Il agissait de tout son zèle au dedans et au dehors. Il n'avait pas un moment de repos avec les gens de loi, les gens de lettres et les gens de théâtre. De tant de peine- et de mouvement il n'était que faiblement récompensé. Par une bizarre contradiction entre leurs paroles et leurs intérêts les plus directs, sinon les plus chers, les membres du comité lui reprochaient de faire de l'argent, beaucoup d'argent, et d'employer a ce résultat, d'une façon exclusive et partiale, le talent de Mlle Rachel. Au moment où la Comédie était le plus prospère de tous les théâtres parisiens, on accusait Vedel de se montrer au-

i. Le Bourgeois de Gand, d'Hippolyte Romand.

2. Exactement 324 000. Le" bail du théâtre fut renouvelé pour neuf ans, au prix réduit de 5oooo au lieu de 62 ooo par année. Ce ne fut qu'en I852, sous le ministère de Morny, que le Théâtre-Français fut exonéré du prix des loyers.

3. « Sur la demande que j'eus l'honneur d'adresser à M. le comte de Bond y, alors intendant général de la liste civile, Sa Majesté le Roi, dans sa royale munificence et chaude bienveillance pour la Comédie-Française, a fait remise pleine et entière de la dette contractée par les comédiens, pour leurs loyers arriérés. » (Vedel, Résumé général de ma gestion du Théâtre-Français, arrêté le Ier juin 1839. Pièce manuscrite.) -

RACHEL, D'APRKS ÉDOUAHD DUBUFE

dessous de sa tâche et de n'avoir aucune notion de l'art véritable. Une lettre fut rendue publique, signée par quatre sociétaires : Samson, Beauvallet, Regnier, Geffroy, qui donnait corps à ces griefs prétendus. A l'apparition du factum, il se fit un grand bruit. Ce fut encore un singulier remue-ménage dans -la maison. Vedel commença par annoncer qu'il "n'avait plus qu'à s'en aller. Le ministre refusa d'accepter sa démission. Le comité protesta. Une décision de l'autorité supérieure répondit en prononçant sa dissolution. Sur l'initiative conciliatrice du baron Taylor, il fut réorganisé presque aussitôt et recomposé de Monrose, Périer, Joanny, Guiraud.

Le répertoire suivait sa marche, pendant ces querelles. Des nouveautés intéressantes surgissaient, accompagnées de quelques chutes1.

Vedel avait du céder a des pressions, à des influences, que ses goûts d'homme positif eussent répudiées, prêter l'oreille à -des auditions tragiques surannées, accueillir à contre-gré les propositions de Viennet, l'intransigeant Viennet, encourager Arbogaste et s'exposer, en même temps que ce personnage légendaire, aux railleries de la petite presse. Il avait eu à soutenir des discussions-interminables avec Alexandre Dumas, au sujet de son Caligula, une pièce à machines, à déploiement de tableaux, à grands mouvements populaires et qui n'était guère à sa place sur les planches du Théâtre-Français. Les répétitions de Caligula s'étaient entrechoquées pleines d'orages, ce protagoniste du romantisme n'entendant faire aucune concession de mise en scène. Dumas avait donné des ordres afin qu'on introduisît des chevaux sur le théâtre et qu'on suivît à la lettre l'ordre des promenades triomphales, qu'il lui avait plu d'imaginer. Il fallut toute l'énergie du directeur Vedel pour faire rentrer dans le troisième dessous ce cortège équestre.

i. Par exemple Les Adieux au pouvoir de MM. d'Épagny et d'Aubigny qui succombèrent sous une bordée de sifflets.

C'étaient les inconvénients inséparables de la fonction. Heureux s'il n'eût pas connu de plus fâcheux ennuis ! Il se dépensait avec beaucoup d'entrain et d'activité. Les fructueuses chambrées, que procuraient à la Comédie les représentations admirables, où alternaient Rachel et Mars, et la brillante série où

s'inscrivaient tour a tour : la spirituelle Camaraderie de Scribe, l'audacieuse Mademo isclle de Belle-Isle, d'Alexandre Dumas, la touchante Louise de Lignerolles,deLegouvé, — l'un des derniers triomphes de Mllfi Mars, — prouvaient qu'il n'avait pas eu la main malheureuse dans le choix des pièces. Mais Vedel était le dernier à bénéficier, dans

SAMSON, D'APRÈS LE BUSTE DE GllAUK

l'esprit de quelques sociétaires, des services rendus a la prospérité du théâtre.

La première coalition qu'on avait formée contre le successeur de Jouslin de la Salle avait échoué platement. Il en était resté, chez les instigateurs de cette levée d'armes, un ressentiment qui n'attendait que l'occasion de se faire connaître à ses actes. Une affaire d'argent fut le prétexte cherché. En dépit des grandes recettes de Mlle Mars et de Rachel, il n'avait été possible de détacher, dans le partage des excédents, qu'une somme proportion-

nellement faible. On se plaignait- de l'infériorité du dividende comparé aux bordereaux d'encaissement. Vedel dut justifier de l'exactitude de ses comptes, s'expliquer en détail sur les mesures de répartition qu'il avait prises, et tout cela- sans convaincre ni satisfaire personne. La lutte s'éternisait. Las de tant d'agitations et de difficultés, le courage l'abandonna de se blesser davantage aux épines, a travers lesquelles il se mouvait depuis trois années. Il donna les derniers soins à la mise en scène de La Calomnie de Scribe, mit en ordre de menus détails demeurés en souffrance, et, le 5 mars 184o, il offrit sa démission au ministre, demandant, en retour, au comité qu'on lui assurât une pension de retraite de cinq mille francs, une indemnité pour les frais de mobiliér, qu'il avait pris à sa charge en entrant en fonctions, et le droit d'entrée permanent, pour lui-même et sa femme, aux spectacles de la Comédie-Française. Ces conditions furent trouvées légitimes et ratifiées, quoiqu'il s'en manquât de quatre années pour quil eût accompli les vingt ans de service exigibles. Son sort était honorablement réglé. Il n'y avait plus de directeur \

Les comédiens manifestèrent qu'ils tenaient à reprendre leur indépendance. On la leur rendit. Ils recommencèrent à s'administrer eux-mêmes sous la surveillance de François Buloz, qui, depuis i838, portait le titre de commissaire royal, à la place du baron Taylor. Ils en étaient revenus au mode de fonctionnement, qui était l'essence de leur institution. Par la faute des hommes ou des circonstances, l'expérience en fut malchanceuse. Une sorte de fatalité pesait sur le Théâtre-Français. Le répertoire était d'une monotonie désespérante. Réduite aux expédients, la Compagnie sera forcée bientôt, en l'absence des recettes qu'elle ne fait pas,

i. Lorsqu'on sut la démission de Yedel, il y eut affluence d'hommes fermes et courageux pour reprendre de ses mains la palme du martyre. Des candidatures surgirent de tous côtés, les unes de gens honorables et compétents, les autres qui n'étaient là, sans doute que pour faire nombre : MM. Mira, Singier, Sevestc, Planard, Y atou, Nestor Roqueplan, etc.

LES SOCI ETAIRES DE LA. C (-)M E-J-/> ]>FRAN ÇAISE EN 18 1-0

de contracter un emprunt de cinquante mille francs, à des conditions onéreuses1.

Le contrôle du commissaire était vague et lointain. On en rapprocha le champ d'exercice en le nommant administrateur, avec un traitement double2. Buloz se lassa vite de sa charge. Un an ne s'était pas écoulé que, devant l'opposition systématique de la troupe, et désespéré de ne voir se produire aucune amélioration pratique ou n'ayant pas assez de confiance en soi pour l'entreprendre, il retourna à ses chères études de La Revue des Deux Mondes. D'ailleurs, tout a fait étranger aux questions de théâtre, ignorant le répertoire et la classification des emplois, il n'avait été que prudent et juste en ne s'y obstinant pas davantage.

Lockroy pénétra dans la citadelle avec le titre de commissaire du Gouvernement. A force de mettre à l'essai les diverses formes d'autorité sans se contenter d'aucune, les artistes en étaient arrivés a cet état d'indécision chaotique d'où sortent les déterminations les plus imprévues. Par caprice, par curiosité du changement ou par sympathie de personne, ils demandèrent d'eux-mêmes, à l'exception de Brindeau, qui protesta, une augmentation des pouvoirs de leur nouveau chef. Tout alla bien, pendant les premières semaines. Il ne faisait que d'arriver. L'accueil qu'on lui avait ménagé fut de miel et de sucre. Il ne voyait que mains tendues et visages souriants. Était-ce donc là ce royaume ingouvernable, dont on lui dépeignit sous des couleurs si sombres l'esprit de révolte et de licence? Le Théâtre-Français lui semblait un véritable Eldorado.

Un orage grondant dans la coulisse le tira de son rêve. Rachel avait provoqué la bourrasque.

Les rivalités étaient aiguës entre les artistes, entre les anciens et les nouveaux, entre les arrivés et ceux qui demandaient à par-

i. Au mois de septembre 1842.

2. Ses honoraires de six mille francs furent portés à douze mille, à dater du Ier janvier 1847.

venir. Le. Conseil des Dix, comme on appelait les membres du Comité, représentait collectivement la prépondérance incontestable du talent, mais une prépondérance exclusive laissant soupçonner des impulsions jalouses et tracassières. Quant à Rachel, gâtée par les transports de ses admirateurs, éperdument glorifiée, et d'autant plus sensible aux morsures de la jalousie, elle s'était arrogé un empire exorbitant, et qu'on trouvait insoutenable dans la .maison commune. Tragédienne-par l'intelligence, la voix, les traits du visage, la démarche, comédienne jusqu'au fond de l'âme par ses inclinations moqueuses et le plaisir qu'elle éprouvait a déconcerter autrui, inconsistante par nature, par imagination, par impressionnabilité, aussi prompte à se désenchanter qu'à s'engouer d'une idée, d'un sujet, passionnée dans ses amitiés et dans ses haines, trop adulée pour n'être point capricieuse et tyrannique, Rachel avait des foùgues, des emportements, des exigences, qui la rendaient souvent fort incommode. Elle déterminait elle-même les jours où il lui agréerait de paraître èn scène, choisissait ses rôles, fixait d'autorité le nombre de loges et de billets gratuits dont il lui conviendrait d'user, se refusait à recevoir les ordres de service, mais les dictait à son gré, en un mot administrait, sous l'œil encourageant et bénin du fondé de pouvoirs. Hier, Buloz lui abandonnait en toute souveraineté le domaine tragique, comme il avait livré à Mme Allan et a Judith la sphère de la comédie. Maintenant elle prétendait tout asservir. C'était le motif quotidien de l'irritation et des colères du reste de la troupe. Essayait-on de faire échec a l'une de ses volontés, aussitôt éclatait, comme un tonnerre suspendu sur la tête des membres du Comité, sa menace de démission qui courbait toutes les résistances, parce qu'on avait lieu de craindre qu'avec elle ne s'en allassent aussi les spectateurs.

Les sociétaires en exprimaient leur mécontentement quotidien, et, comme ils n'étaient pas écoutés, ils rendirent responsable de cette évidente partialité le nouveau commissaire du gouvernement.

Rapports et plaintes affluèrent à la direction des théâtres.

On dut colliger toutes ces pièces et en faire l'objet d'une sorte de mémoire juridique, pour ne pas dire d'un véritable réquisitoire. Le ministre était-dûment informé que, par l'effet des complaisances sans bornes du commissaire Lockroy, sur qui elle avait su prendre un ascendant absolu, Mlle Rachel exerçait

une influence despotique dans la république des artistes ; qu'après avoir introduit a la Comédie-Française son frère Raphaël et ses soeurs Rebecca et Sarah, elle exigeait encore l'admission de ses deux autres sœurs Dinah et Lia — une synagogue enfin ; — que, pour arriver a ce but, elle menait une guerre sourde contre les personnes capables de gêner ses desseins, notamment contre Mlle Judith ; que M. Lockroy épousait en aveu-

ANAïs AUBERT, D'APRÈS HENRY SCHEFFER

gle les intérêts, les jalousies et les caprices de la tragédienne et n'était, en réalité, que l'instrument docile de ses ambitions. N'avait-il pas refusé, la veille encore, de renouveler l engagement de Judith1, et n'était-il pas notoire qu'il n'avait jamais consenti

i. Il faut le dire aussi, Mlle Judith n'avait pas la religion beaucoup plus scrupuleuse, en matière artistique. On en eut la preuve, lorsqu elle fit enlever à Augustine Brohan un rôle dont celle-ci était en pleine possession, ce qui provoqua de longues chicanes.

a la faire jouer dans les mêmes soirées que Racbel? Et les auteurs dramatiques venaient à la rescousse; ils maugréaient a haute voix contre les manières d'être et d'agir d'un administrateur dont les partis pris rendaient impossible l'interprétation des premiers rôles, qu'on n'aurait pas uniquement, exclusivement conçus a l'intention de Mlle Rachel?

Tant de griefs articulés à la fois sur un seul et même point émurent le secrétaire d'Etat. Il manifesta la volonté qu'on rendit justice aux talents de l'artiste sacrifiée et le désir qu'elle reprît un rôle, qu'elle avait déjà tenu avec beaucoup de charme, dans Le Jeu de l'amour et du hasard, la pièce de Marivaux annoncée. Il en fit prévenir Lockroy, qui ferma les oreilles et donna le personnage à Mlle Anaïs, alors en sa maison de Bougival où elle ne demandait qu'à demeurer tranquille et d'où elle avait dû revenir précipitamment.

Mal satisfait du procédé, Senart manda l'administrateur indocile. L'entrevue amena des explications dénuées de douceur.

D'un ton tout d'abord calme et mesuré, le ministre émettait des observations d'une nature générale ou d'une application détournée. Lockroy y répondait avec fièvre, avec emportement, et en se laissant aller à des personnalités rien moins qu'affables sur des artistes, dont le nom n'avait pas été prononcé.

Je ne vous parlais que des choses, avait répliqué Senart, et non point des personnes. Si je voulais une preuve saisissante de l'extrême partialité qu'on vous reproche, je la trouverais dans la violence même de votre langage et dans l'attitude passionnée que vous prenez ici. p

Et pour ne pas lui laisser d'incertitude sur la portée de son jugement, le haut fonctionnaire ajoutait, après des considérations motivées concernant le devoir qui lui incombait, à lui ministre, de surveiller l'emploi d'une subvention annuelle de deux cent mille francs :

Souvenez-vous, monsieur, que si vous me donnez votre démission, je l'accepterai, mais souvenez-vous aussi que je ne vous la demande pas.

Lockroy quitta, sur ces mots, le cabinet du ministre. En proie à une vive agitation, il avait hàte de saisir la plume et de libeller les raisons, qui l'obligeaient à demander un successeur. C'était une formule de dignité qu'imposaient les circonstances, mais dont il voulut en même temps retenir l'effet par un geste négatif. Il chargea les comédiens eux-mêmes de porter cette démission au ministre, — en le conjurant de ne pas la recevoir.

Il n y gagna qu'un court répit. Lockroy fut, peu de temps après, destitué et remplacé provisoirement par Seveste, sous le titre complexe et inusité de « régisseur général, agent de la Société du Théâtre-Français ». Seveste ne fut pas laissé tranquille a ses fonctions au delà du temps nécessaire pour y prendre goût. Il trouva bientôt en face de lui un concurrent redoutable.

Dans les intervalles de ces révolutions administratives s'étaient passés quelques événements littéraires : la demi-chute d'une adaptation shakespearienne de George Sand, qu'on avait attendue fiévreusement, et tout le fracas produit autour de l'arrivée des Bargraves 1 : le tapage énorme soulevé dans la salle et dans les journaux, le retentissement des plaintes de Mlle Maxime, qu on avait dépouillée de son rôle de Guanhulnara, pour en revêtir M"e Mélingue, et les indignations courroucées du poète contre l'aveuglement de la critique; puis, des incidents dramatiques de moindre portée, tels que la production sans beaucoup d éclat ni de durée. de quelques actes sérieux ou gais de Mmc de Girardin2, de Scribe:\, et de Léon Gozlan4. Il fallut attendre jusqu'à la passionnante évocation d'Adrienne Lecouvreur, par Rachel, pour retrouver, après Le Verre d'eau de Scribe, les belles et abondantes soirées, devenues trop rares chez Molière.

L'idée d'Adrienne Lecouvreur datait de quelques années. Com-

I. 1843.

2. Judith.

3. Les Fils de Cromwell.

Ii. Eve.

ment la pièce fut conçue, exécutée, retardée, jouée enfin, à quelles vicissitudes elle fut soumise par l'effet des inconstances habituelles a la célèbre artiste, l'histoire vaut d'être racontée ; elle nous servira de halte reposante sur la route cahoteuse où s'est engagée la Comédie-Française, en cette phase difficile et confuse de son existence.

L'un des futurs auteurs, Ernest Legouvé, un matin qu'il songeait des choses du théâtre, vint frapper à la porte de Scrihc. Il le trouva fort agité :

On m'a fait, dit-il, une proposition qui me tente et m'effraye. Le directeur du Théâtre-Français, M. Buloz, me demande d'écrire un rôle pour MUc Rachel.

— Qui vous arrête ?

— Corneille et Racine ! Comment voulez-vous que je mette mon humble prose dans cette bouche habituée à réciter les vers d'Andromaque et d'Horace?

— En êtes-vous effrayé ? La tentative est intéressante ; il vous suffirait de chercher pour trouver.

— Eh bien! cherchez un sujet et nous ferons la pièce ensemble.

Hùit jours ne s'étaient pas écoulés qu'Ernest Legouvé apportait a Scribe la conception d'Adrienne Lecouvreur. A peine l'a-t-il expliquée et a-t-il laissé pressentir la sympathie qu'inspirerait l'évocation seule de l'héroïne, la grande artiste, l'amoureuse tragique, cette Adrienne enfin autour de laquelle s'est créée une légende mélancolique et touchante... que Scribe aussitôt se lève, ou plutôt bondit de sa chaise et saute au cou de Legouvé en s'écriant : « Cent représentations a six mille francs ! — Vous croyez? hasarde celui-ci, qui ne demande qu'à se laisser convaincre. — J'en suis sûr ! C'est une trouvaille admirable. »

On se mit à l'œuvre. Rachel était enthousiasmée de l'idée. Elle avait hâte d'entrer dans le personnage. Elle pressait qu'on ne la fit point trop attendre. Mais, pendant que les scènes succédaient aux scènes sous la plume des auteurs, mobile par nature et par imagination comme elle Tétait, très influençable en outre,

Rachel s'était désenchantée d'Adrienne. Les donneurs de conseils lui avaient inspiré grande peur de cette incursion dans le drame. Le drame en prose, qui plus est ! Elle, Hermione et Phèdre, déchoir jusque-là ! Elle n'y pensait pas ! En effet, elle

ne voulut plus y penser.

Les sociétaires étaient avertis des dispositions de Rachel. Aussi, quand fut venu le moment de la lecture, quélle impression de glace ! Ils restèrent impassibles, ils furent de marbre comme elle et laissèrent Scribe terminer cette lecture sans l'encourager d'un sourire ni d'un mot d'approba-

LEGOUVÉ LISANT CHEZ RACllEL

tion. « Si complète était l'immobilité générale, rapporte Legouvé, que Scribe croyant voir un des juges du comité prêt à s'endormir, s'interrompit pour lui dire : «Ne vous gênez pas, mon cher « ami, je vous en prie. »

Le directeur se chargea d'apprendre aux collaborateurs que MUe Rachel ne se « voyait pas » dans ce rôle. Un écrivain dramatique de la valeur et de la réputation de Scribe n'avait pas à languir, en attendant que se présentât l'occasion de la revanche. On la lui offrit toute chaude.

L'auteur d'Une chaîne allait l'accepter. Il fut prié de laisser passer quelque temps encore.

Six mois s'écoulèrent. Legouvé, qui tenait a la ComédieFrançaise, qui tenait à Rachel, demanda un dernier délai de huit jours pour faire revenir la capricieuse artiste sur sa détermination. Il retourna près d'elle, la pria d'entendre une seconde lecture du drame, non pas au théâtre et devant ses camarades, mais chez elle, en présence de quelques-uns de ses amis, et d'en juger à nouveau. La réunion eut lieu.

Legouvé lisait à merveille. Il avait cet organe exercé, cette souplesse et cette justesse d'intonation, qui seules sont capables .de transmettre aux auditeurs tout l'esprit, toute la portée d'une œuvre. Presque au début des applaudissements éclatèrent. « Bravo! » s'écria Janin, au grand déplaisir de Rachel. Cependant, le courant électrique se communiquait de proche en proche. L'émotion gagnait les plus obstinés à s'en défendre. Dès le troisième acte, Rachel était reconquise. Elle applaùdissait, elle riait, en ajoutant de temps en temps : « Ai-je été assez bête 1 » Et, après le cinquième acte, elle se jeta au cou de Legouvé, l'embrassa et lui dit : « Comment n'avez-vous pas été comédien? » La Malibran lui avait déjà demandé : « Pourquoi n'êtes-vôus pas chanteur ~ »

Le succès d'Adrienne Lecouvreur fut énorme1.

A peu de temps de là, en la même année 1849, parvenait aux échos une fâcheuse nouvelle. Un peu lasse de sa gloire parisienne,

I. Ce rôle d'Adrienne Lecouvreur resta l'une des créations préférées de Rachat, destinée à mourir jeune comme elle, et après avoir, comme elle aussi, brûlé sa vie dans le cercle brûlant des passions. Lors de son voyage en Amérique, qui fut une des étapes de sa fin, elle devait inspirer à un journaliste de Cbarlestown ces lignes enthousiastes, voilées d'un pressentiment funèbre :

« Non ! ce n'est pas Adrienne Lecouvreur que nous avons vue, que nous avons entendue dans le dernier acte. C'est Rachel elle-même, disant adieu aux triomphes du théâtre, à l'amour, à la vie. C'est Rachel, qui ne reparaîtra plus jamais sur aucune scène, et dont la glorieuse carrière est terminée. La fiction n'a pas de ces accents; ils n'appartiennent qu'à l'implacable réalité, qui accablait la femme sous le rôle de l'actrice. »

EArHXL

Rachel annonça qu'elle se sentait l'envie de la promener un peu et qu'il lui conviendrait de faire des tournées en province. Sa mésentente avec l'ensemble des sociétaires ne s'était pas améliorée. Elle déclara qu'elle en avait assez de vivre avec les premiers comédiens du monde. Brusquement elle donna sa démission. Rachel partie, les recettes, dont elle était alors l'élément presque unique, menaçaient de déchoir au minimum. On la conjura de rester. Elle se laissa prier. Enfin elle daigna consentir, mais à des conditions telles qu'elles lui eussent conféré une domination absolue au Théâtre-Français. Elle n'était pas, en vain, issue du sang de Jacob. Elle exigeait maints et maints avantages pour elle d'abord, pour les siens ensuite, pour ses sœurs Rébecca, Sarah1, et pour son frère Raphaël. On éleva des objections contre ce pacte de famille. Elle quitta le théâtre avec la dignité d'une reine offensée.

A peine en fut-elle hors qu'elle s'agita de toutes ses forces pour y rentrer, victorieuse, à la suite d'un directeur de son choix, qu'elle espérait bien imposer à cette oligarchie désorganisée. C est alors que surgit, portée, soutenue par elle, la candidature d Arsène Houssaye. Elle ne cessa point de se démener et d agir jusqu a ce qu'elle l'eut vue ratifiée du paraphe ministériel.

Arsène Houssaye venait très à propos, quant aux conditions présentes de la littérature et de l'art. Toutes les gloires étaient réunies en cette phase médiale du xixe siècle; et, en aucun temps, la Comédie-Française n'avait possédé une meilleure troupe de comédiens. Il arrivait fort mal quant a l état des affaires.

Déjà, en 1840, il avait paru nécessaire d élire une commission

1. Sarah Félix avait commencé, comme Rachel, par le théàtre en plein vent, c'est-à-dire qu'elle s'en allait, avec elle, par les rues, battant le pavé, vivant de chant, de musique et des miettes de la charité. La première traînait une harpe, la seconde s'accompagnait de la guitare ou de la mandoline. Sarah fixa ces souvenirs d enfance dans ses mémoires sur Rachel.

Quant aux deux plus jeunes sœurs de l'illustre tragédienne, deux comédiennes encore, Arsène Houssaye disait de l'une qu elle était une contre-épreuve de Rachel, dont elle rappela les triomphes; et de l'autre qu'elle a joué Molière dans l'esprit du maître.

d'écrivains et d'hommes politiques, afin d'examiner les remèdes que comportait la crise. Ces gens éclairés tinrènt conseil et discutèrent, projetèrent, mais n'aboutirent qu'à formuler des vœux. Il en fut de même, six années ensuite, avec une commission nouvelle, dont faisaient partie Victor Hugo, Scribe, Barante, Vitet, et qui se sépara sans avoir rien conclu. Il importait moins de parler que d'agir, moins de théoriser que d'organiser. Financièrement, les choses allaient aussi mal que possible.

Mais reprenons les choses plus en détail et de plus haut.

CHAPITRE IX

Au plus bas de la recette. — Troubles et discordes. — L'anarchie organisée. — Intervention de gouvernement. — Rachel est appelée, chez le ministre, en consultation. — Elle ramène avec elle dans la place un directeur de son choix. — Les sociétaires s'insurgent contre la nomination d'Arsène Houssaye. — Protestation collective. — Un administrateur de résistance : Edmond Seveste. —Arsène Houssaye l'oblige à lui céder le pas. — Ses premiers actes. — Concours exceptionnel de talents et de circonstances. —La vedette artistique : Samson, Provost, Leroux, les Brohan. — Portrait d'Augustine Brohan. — Enrichissements du répertoire moderne. — Le théâtre de Musset et ses interprètes. — Embellissements apportés à la maison et dans les décors. —- Arsène Houssaye, recevant, administrant. — Les beaux soirs d'un directeur du Théâtre-Français, aux environs de i85o. — Tant de .bonheur ne dure. — Affaiblissement sensible de l'autorité d'Arsène Houssaye. — On l'invite à quitter le pouvoir. — Empis prend la suite de cette direction mouvementée. — Tendances classiques du nouvel arrivant. — Ses quatre années de gestion. — Comment elles furent interrompues. —Une double version.

Depuis sept années, les sociétaires n'émargeaient que sur la feuille des déficits. En 1847, les pouvoirs avaient accordé aux (( comédiens du roi )) la franchise postale1. L'attention était délicate, mais de faible ressource en un tel embarras. La tourmente révolutionnaire n'avait pas embelli la situation. L'émeute dans la rue, le désordre au théâtre, le vide dans la salle et dans la caisse,

1. Ministère des finances, secrétariat général, contrôle des régies et administrations françaises. Pièces manuscrites, exercice 1847.

il y avait de quoi pénétrer d'inquiétude les âmes les plus sereines. On faisait deux cents francs avec tel chef-d'œuvre, où donnaient de tout leur talent des artistes incomparables. Quotidiennement, Samson, Regnier, Augustine Brohan, Allan-Despréaux, dépensaient en pure perte leurs qualités d'étude et de verve. Et la courte apparition du citoyen Bazenerye1, une ombre, un fantôme, n'avait rien changé a cet état de choses.

Il y eut une série, comme celles-là, de soirées tout à faî t mornes. Les loges inoccupées apparaissaient de la scène comme de larges trous noirs. Une cinquantaine, au plus, de citoyens valeureux s-e comptaient au parterre, où les places ne coûtaient alors que quarante-quatre sous. Tout bonnement, à l'orchestre, se massait un groupe un peu compact, celui des « habitués », qui devaient là faire bonn-e :figure, quand même, et s'y maintenaient d'autant plus volontiers que beaucoup d'entre eux jouissaient de l'entrée gratuite.

Heure néfaste aux gens de lettres et aux artistes ! La préoccupation politique tenait lieu de toutes les idées. Le' public n'avait d'yeux et d'oreilles que pour les th-èses sociales. Les mouvements parlementaires ou les échos de la rue absorbaient exclusivement son attention. En un mot la misère était grande au camp des lettrés. La librairie se disait ruinée. Les théâtres chômaient. Et l'état général des affaires n'avait rien de consolant. En 1849, les conditions budgétaires étaient des plus inquiétantes. Le rapport du régisseur général, daté du 22 juin, constatait un déficit de cent trois mille francs, pour cette année, à joindre aux dettes antérieures, et faisait nettement entendre que si l'Assemblée

I. Paris, le ao octobre i848.

Au nom du Peuple français,

Le Ministre de l'Intérieur arrète :

Le citoyen Bazenerye, chef du bureau des ThéàLres, est chargé des fonctions de commissaire provisoire du Gouvernement près du Théâtre de la République.

Signé :. J. DUFAVRE.

nationale ne venait pas au secours des comédiens, la caisse ne : pourrait payer, à la fin du mois. La Comédie ne se soutenait que par l'élan acquis, par les ressorts d'une vie purement factice et qu'on s'attendait, d'un moment a l'autre, a voir s'arrêter comme

un cœur qui a cessé de battre.

Le ciel politique se rasséréna. Cependant le public ne reprenait que bien lentement, comme à contre-cœur, le chemin de la Comédie-Française. Il, courait aux spectacles nouveaux. On lui avait tant répété qu'on périssait d'ennui dans cette enceinte peuplée d'ombres illustres qu'il avait perdu l'appétit d'y revenir.

« Il avait si bien pris en haine les derniers copistes de Racine et de Corneille, dit Sarcey,

ARSÈNE HOUSSAYE

D'APRÈS EDMOND GEFFROY

qu il avait fini par se dégoûter des maîtres eux-mêmes. »

Les sociétaires criaient a la perversion du goût. Oubliant de s en prendre à eux-mêmes de ce qu'ils s'obstinaient à piétiner sur les sentiers battus, ils accusaient l'inclémence des temps et continuaient à militer, dans le murmure approbateur d'un petit clan de fidèles, pour l'amour de l'art. Ils se piquaient de sacrifier une vile question d'intérêt à la dignité de leur sacerdoce dramatique. Pleins de mérite et d indolence ils se drapaient dans les plis du manteau tragique auxquels les avait façonnés

- une longue habitude, mais craignaient jusqu'à l'idée d'un effort nécessaire afin de rafraîchir le genre et de renouveler les costumes.

Du moins, nul n'en prenait l'initiative.

Hostiles et défiants à l'égard des oeuvres vives de la jeune littérature, ils s'étonnaient de ne point faire salle comble avec des imitations languissantes.

Les recettes descendirent encore. On fit, une fois, cinquantetrois francs. C'était en été. Un peu plus tard, comme c'était en automne, on alla jusqu'à cent cinquante-trois francs.

Extrême était le désordre dans les chiffres. Il ne l'était pas moins dans les relations de personnes, à l'intérieur. L'anarchie organisée, disait-on.

Il était urgent d'y faire face et de replacer à la tête de cette administration en dérive un chef capable de lui rendre une assiette solide.

Louis-Napoléon, qui présidait à l'Elysée, et son ministre Ferdinand Barrot, qui gouvernementait, rue de Grenelle, y pensèrent avec Rachel. Car l'illustre tragédienne, auteur de bien des orages dans les séances du Comité, avait été appelée en consultation. Qui choisir, pour conjurer la crise, quel pilote assez sûr pour lui confier le gouvernail? On dénombra des hommes de lettres, une dizaine. M. -de Rémusat appuyait fort la candidature de M. Mazères, très pressant, très remuant, et si désireux d'emporter la place qu'il avait juré, si on l'y nommait, de ne plus écrire de pièces et de n'employer, désormais, la plume que pour signer les actes de la maison1. Rachel avait son candidat, avons-nous dit

i. Avec une certaine ingénuité, Mazères faisait valoir cette promesse de renoncement comme un titre supplémentaire :

4 septembre 1849.

Monsieur le Ministre,

La connaissance des hommes et des choses du théàtre, une pratique administrative cprou\ eu, des antécédents purs, mon renoncement absolu à toute nouvelle composition dramatique ; voilà Monsieur le Ministre, les titres que je vous présente. Mes amis pensent, ainsi que les plus

tout a l'heure; elle désigna Arsène Houssaye. Il était bouillant d'ardeur, très poussé d'ambition et très en goût d'autorité ; c'était, en outre, un homme d'esprit et de monde; on pourrait se fier à

lui. Rachel était bien en cour. On l'écouta, à l'Élysée.

Arsène Houssaye reçut avis de l'honneur et des périls qu'on lui réservait. Celui-ci n'était pas homme à laisser per- , dre une si belle occasion de s'élancer au premier rang et d'entraîner avec lui, dans le feu de la bataille, ses-amis du romantisme. Le décret n'avait pas encore été rendu public, qu'il se mettait en chemin pour le lieu du combat. Mais les comédiens n'avaient pas été moins diligents que lui-même. Ils

L'ORCHESTRE TURC

DU « BOURGEOIS GENTILHOMME ))

avaient, au contraire, pris l'avance. Indignés qu 'on touchât à

distingués de mes confrères, que ces titres me rendent propre a relever la situation, à soutenir la vieille gloire de la Comédie-Française. J'ai, comme eux, la confiance que je n'échouerai pas dans cette mission, dernière ambition de ma vie; et c est ce qui m enhardit à la solliciter de votre bienveillance. E. MAZÈRES,

Ancien préfet,

ancien commissaire royal provisoire.

l'arche sainte, qu'on prétendît leur imposer un mentor, les membres du Comité s'étaient portés en grande hâte au ministère de l'Intérieur. On les y avait reçus. Ils exposèrent leurs doléances, leurs protestations, et faillirent obtenir gain de cause. Ferdinand Barrot leur avait répondu qu'il défendrait leur autonomie devant le Président de la République; on leur rendrait, sans doute, la liberté d'action, qui leur était si chère. Quelques heures avaient renversé la situation.

Rachel remonta en voiture. Elle multipliait les démarches. Elle réclamait « un directeur ». L'ire des artistes se tourna contre la transfuge du principe de liberté. Ils la mirent à l'index. Les journaux eurent ample matière de chronique à raconter ces dissentiments quotidiens, que rehaussaient des faits divers, comme celui-ci, d'une saveur piquante. On avait refusé la porte du théâtre, de son théâtre, à Rachel. Pour faire pièce à ceux qui ne voulaient plus d'elle, même dans la salle, elle s'était décidée à louer une loge, tous les soirs. Enfin elle eut le dernier mot. Le ministre des Beaux-Arts signa la nomination d'Arsène .Houssaye. En la lui remettant Barrot, qui ne s'engageait-qu'à moitié, y avait joint cet avertissement :

Vous allez commencer la guerre; tirez-vous de là comme vous pourrez. Vous êtes directeur absolu jusqu'au jour où vous ferez une bêtise.

Les républicains du Comité n'avaient pas quitté leur position de combat contre l'intrusion de ce pouvoir monarchique. Ils s'entendirent à rendre la situation intenable au maître qu'on leur imposait. Ils avaient élu, de leur côté, un administrateur el mis en mouvement les avocats et les huissiers.

Au premier jour, comme il allait, après deux heures, prendre possession d'un poste si disputé, Arsène Houssaye fut prévenu, sur le seuil, des - dispositions qui l'attendaient à l'intérieur du monument. Le concierge lui avait remis une sommation en forme, 011 il lui était interdit, en termes exprès, d'avoir à s'initier dans les affaires

du Théâtre-Français. « C'est un accessoire, riposta Houssaye, qui voulait jouer l'impassible, vous porterez cela dans les coulisses, à l'heure de la représentation. »

Et il monta, d'un pas résolu, en homme de bonne volonté.

ARSÈNE HOUSSAYE ET SEVESTE

Dans le vestibule, trois huissiers affublés de ces noms de comédie : La Chaume, Beaubillet, La Brie, gardaient la porte du Comité. Charles Blanc, directeur des Beaux-Arts, accompagnait le nouveau fonctionnaire. Tous deux entrèrent sans attendre. Les sociétaires étaient au grand complet, sous les armes, convaincus sincèrement qu'ils défendaient leur droit strict de se gouverner

à leur guise, chez eux. L'accueil fut de glace, comme il était à prévoir. Charles Blanc, délégué du ministre, prononça l'allocution de circonstance, déclarant que le désir et la volonté du chef de l'Etat étaient que l'ordre et la paix fussent rétablis au Théâtre-Français. Arsène Houssaye, qui- a raconté longuement, avec beaucoup de complaisance et d'amour de soi, ses débuts malaisés à la Comédie, se contenta d'ajouter qu'on le connaîtrait à ses actes plus qu'à ses paroles, et qu'il espérait bien les rendre utiles. Les orateurs de la Compagnie répondirent : Samson, Provost, Ligier, Beauvallet. Ils parlèrent longuement. La malicieuse Augustine Brohan trouva même qu'on avait trop parlé.

Le décret qui vous nomme, disait en finissant Samson, est un abus de pouvoir : vous le déchirerez et vous donnerez une leçon de savoir-vivre à ceux qui prétendent nous gouverner.

Arsène Houssaye ne se laissa pas convaincre. Il se déroba aux douceurs de cette conversation et pénétra dans le cabinet directorial.

Quelqu'un y était installé. Edmond Seveste, l'administrateur de résistance nommé par le Comité, correctement et tranquillement écrivait le répertoire de la semaine suivante. On échange des explications, moins qu'amènes et cordiales. Deux autorités sont en lutte, l'une de fait, l'autre de principe. Houssaye tranche de haut, au nom du ministre de l'Intérieur, qui lui a donné, prononce-t-il, droit de cité dans ce royaume. Seveste invoque les droits supérieurs de l'art et des artistes. L'huissier de service, qu'on a sonné, hésite à qui entendre. A la fin les cachets de la lettre officielle triomphent de son indécision. Il a pris parti pour le nouveau maître. Seveste est obligé de quitter la place. Arsène Houssaye reprend la plume ; et, à son tour, il fait, ou plutôt il refait le répertoire, en commençant par changer, sur l'affiche, l'enseigne de la maison. Au provisoire « Théâtre de la République », il substitua le nom traditionnel, impérissable de

Comédie-Française1, Et ceux qui ne demandaient, en haut lieu, qu'à supprimer la République elle-même, ne furent pas les derniers à lui donner raison.

Le secrétaire général, Verteuil, lui a remis la liste des pièces reçues. Premier déboire : ses yeux de romantique ont pu lire à la file trois tragédies de Viennet, un proverbe, une comédie d'Empis, une autre de Samson, un drame de Beauvallet et quelque chose de Mazères.

Il s'est donné le plaisir, d'abord, de remplacer Wailly par Alfred de Musset. Il a renvoyé a des temps indéterminés une pièce de l'académicien Empis, tout impatienté de monter en scène. Heureux de sa jeune, autorité, il abroge et décrète.

L'orage a recommencé de plus. belle. Arsène Houssaye s'est assuré le concours de la grande tragédienne, qui le conduisit par la main dans cette maison glorieuse et turbulente. Il a mis de son bord la spirituelle Augustine Brohan, persuadé qu'en cette guerre de théàtre une femme valait deux hommes : le peplum et le tablier se sont alliés en sa faveur. Il a, d'un compliment adroit, gagné le cœur d'Anaïs, l'éternelle ingénue. Mais Provost, Samson, Regnier et les autres se déclarent décidés à lutter jusqu'à la fin. Ils parlent de donner leur démission collective, de s'enrôler ailleurs, en attendant que les poursuites engagées devant les tribunaux leur permettent de réintégrer les lieux en triomphateurs.

Nerveux, irritables, croyant reconnaître dans chaque velléité d'initiative directoriale un empiétement sur leurs droits de so-

1. Monsieur le Ministre,

Vous approuverez, je n'en doute pas, cette affiche où je restitue à la maison de Molière son vrai nom de Comédie-Française. A la dernière révolution, on l'avait rebaptisée Théâtre de la République. Pourquoi, faire de la politique sur une affiche de théâtre? La République des arts est de tous les gouvernements ; mais elle a le privilège de rester au-dessus des révolutions. En effet, la Comédie-Française en a déjà victorieusement traversé beaucoup sans avoir rien perdu de sa radieuse sérénité; c'est et. ce sera la Comédie-Française et non le théâtre de la République ou de la Royauté.

(Arsène Houssaye, Lettre à Ferdinand Barrot, 1849.)

ciétaires, ils prodiguaient les adresses, les requêtes au ministre, pour la cessation d'un état de choses abusif, et grossissaient quotidiennement le mémoire, où s'entassaient leurs sujets de plaintes. Des histoires de primes et de certaines avances consenties à des auteurs dramatiques, comme Alexandre Dumas, avant d'avoir reçu leur manuscrit, avaient servi de thème à l'une de leurs plus chaudes protestations. En consultant le registre de Lagrange sur un des rayons de leurs archives, ils eussent pu constater que le cas n'était pas nouveau, qu'il s'appuyait de précédents plausibles, que, tout le premier, Molière avait avancé huit cents livres a M. de La Calprenède « pour une pièce qu'il devait faire ». Mais, ne considérant que leur indépendance mise en péril, ils s'embarrassaient peu du choix des armes pour la sauvegarder. Aussi bien, n'avaient-ils pas qu'un seul grief; ils en articulaient maints autres. Et c'étaient : un prêt "de décors et de costumes pour le drame de Henri III; l'engagement irréfléchi de Mlle Jouvante; l'écartement systématique de la comédie des Deux Célibats1 ; un texte de lettre injurieux visant la république -des sociétaires et le Comité de lecture 2; une non moins injurieuse épître répondue a Mme Allan; une profanation commise à l'anniversaire de la naissance de Molière; et, par-dessus tout, l'omnipotence de M. Houssaye, qui se dispensait de soumettre le budget même à l'assemblée . générale :

Pourquoi, demandaient-ils dans ce mémorandum, resté jusqu'à l'heure actuelle inédit, pourquoi un tel système de provocation vis-à-vis de comédiens, qui ne combattent M. Houssaye que devant le Conseil d'État, et qui lui prêtent, au théâtre, le loyal concours de leur travail et de leur zèle?...

M. Arsène Houssaye parle et agit au nom d'une omnipotence, que ne lui

i. Par Jules de Wailly et Overnay.

2. Dans un rapport au ministre, daté du 26 avril i85o, et dont 1 autographe passe sous nos yeux, Arsène Houssaye combat cette assertion :

J'ai accepté, déclare-t-il, la succession du Comité de Lecture, qui n'a pas cessé d'exister et que je conserverai, si j'ai toujours l'honneur de le présider.

donnent pas les décrets du i5 novembre 18^9. S'il les avait lus attentivement, il se bornerait à l'exercice des fonctions administratives attribuées au Comité par l'article 32 et le titre 4 du décret du i5 octobre 1812, et se ferait un devoir de les remplir. Il n'aurait pas négligé de se conformer aux prescriptions des articles 38, 39 et 42 du décret impérial. Le budget de 185o eût été soumis à l'assemblée générale des sociétaires, ainsi que les comptes de 18^9, et la Société n'eût pas été dépouillée de son droit légal de vérification et de contrôle.

Et d'une griffe indignée chacun avait signé : Provost, Beauvallet, Ligier, Brindeau, Geffroy, Hegnier, Samson'.

Arsène Houssaye avait la plume assez déliée pour n'être pas embarrassé de la réponse. Le plaidoyer arriva en même temps que le réquisitoire dans les bureaux ministériels.

MM. les Comédiens, répliquait-il, qui m'accusent de dilapider les fonds de la Comédie, n'ont-ils pas jusqu'ici donné des primes à MM. Scribe, Hugo, Dumas? Ils ont avancé trois mille francs à Alphonse Karr pour une comédie qu'il doit faire, et ils ont donné une prime de cinq mille francs à M. Mazères, pour une comédie qu'il devrait bien ne pas faire.

Pendant que se prolongeaient ces débats, la Comédie-Française perdait de l'argent, tous les soirs. Puisqu'on menaçait de 1 abandonner, Arsène Houssaye jeta les yeux au dehors. Ces messieurs et ces dames allaient faire grève, disaient-ils ; alors il songea que Frédérick Lemaître ne serait pas une médiocre figure dans

1. A oici le texte de la déclaration du président de la section du Contentieux au Conseil d'État, portant à la connaissance du ministre de l'Intérieur le pourvoi des comédiens :

Monsieur le Ministre,

Les Sieurs Samson, Provost, Ligier et autres se sont pourvus devant le Conseil d'État contre deux décrets du Président de la République du 15 novembre 18^9, le premier qui a décidé que les fonctions administratives attribuées au Comité des Sociétaires par l'article 32 et le titre 4 du décret du i5 octobre 1812, seraient provisoirement confiées à un commissaire administrateur, le deuxième, qui a nommé commissaire administrateur de la République le sieur Arsène Houssave.

Le jugement de cette affaire étant vivement sollicité par les requérants, je vous prie de vouloir bien m'adresser votre réponse le plus tôt possible.

Le Président de la Section, CHARLES MAILLART.

Tartuffe et dans l' Avare, et qu'on pourrait s'entendre avec Bocage, le romantique, avec Rouvière, le shakespearien, avec Mélingue, le héros des drames de cape et d'épée. Le bruit ne fut pas longtemps à se répandre dans les coulisses qu'on pourrait

ALFRED DE MUSSET, PAR GAVARNI

improviser une nouvelle troupe. Les dissidents s"inquiétèrent à l'idée qu'ils n'étaient pas indispensables, malgré leurs excellentes qualités. On négocia. On patienta. La maison de Molière ne fut pas déplacée.

Cependant, stimulé par l'opposition même qu'il rencontrait, notre administrateur-directeur redoublait d'efforts. Il avait ramené victorieusement dans la

place son amie Rachel1, qui, pour la première fois\ abordait

i. « Mon premier acte a été le réengagement de Mlle Rachel, à des conditions tout à fait favorables, puisque ses 49, ooo francs d'appointements, il ne lui a fallu que les représentations d'un mois pour les couvrir. » (Arsène Houssaye, Lettre au ministre de l'Intérieur.)

2. Houssaye l'affirmait, du moins, — ce qui n'était pas tout à fait exact. Déjà on l'avait vue intéresser son talent au succès d'une petite pièce imitée de l'antique, pleine de fraicheur et de charme : Le Moineau. de Lesbie d'Armand Barthet (22 mars 1849) et triompher dans l'incarnation pathétique d'Adrienne Leeouvreur (14 avril 1849). Elle interpréta, le 25 avril i85o, Mlle de Belle-Isle, et, le 18 mai, Angelo.

les poètes contemporains : Victor Hugo et Alexandre Dumas. Il monta coup sur coup : Gabrielle, d Émile Augier; Charlotte Corday, de Ponsard ; Le Carrosse du Saint-Sacrement, de Mérimée: La Queue du chien d'Alcibiade, de Léon Gozlan; La Faute du Mari, de Mme Emile de Girardin, et Le Chandelier, de Musset. Les résistances des sociétaires faiblissaient. Le public était revenu. Les auteurs s'empressaient a la porte du Comité. On faisait recette. On gagnait de l'argent. Le succès était pour tous.

L'humeur générale s'était bien radoucie, lorsque, a la fin de l'année (suprême argument en pareille cause), la direction annonça, au foyer des comédiens, qu'il y aurait un partage de bénéfices. On était déshabitué de cela depuis un long temps. Ce fut l'occasion d'une réconciliation générale. Samson, le doyen, opina qu'on ne pouvait clore une si belle journée sans un banquet. On dansa après le dîner; il ne restait plus trace des inimitiés d'antan. Le 22 juin i85o, un procès-verbal des délibérations du Conseil d'État donnait acte que les comédiens s'étaient désistés de leur pourvoi et qu'il n'y avait plus lieu d'en instruire.

Tout l'avantage de la situation reconquise ne venait pas exclusivement de ce qu'Arsène Houssaye avait fait maison neuve, conduit les études avec une activité inconnue, déployé de l'initiative et de l'énergie, aidées d'une belle confiance juvénile. Les circonstances y étaient bien pour quelque chose. Le calme rétabli dans la situation politique, le ressort imprimé aux atraires travaillaient en sa faveur.

Avec une satisfaction glorieuse Arsène Houssaye devait narrer, plus tard, comment il put, sauveur providentiel, distribuer aux sociétaires, étourdis de cette nouveauté, des dividendes qu ils avaient perdu l'habitude de connaître, des parts de bénéfices qu ils n'avaient entrevues, depuis longtemps, que dans les vapeurs du rêve. Il se rendait justice. S'il n'avait pas sauvé la Comédie, il avait ramené chez elle le crédit et le sourire de la fortune. Toutefois, il était poète et romancier, et, comme tel, porté facile-

ment a grossir les résultats, a amplifier et métaphoriser les chiffres. Le désintéressement des artistes fut encore soumis h plus d'une épreuve, sous son principat. L'état financier du théâtre avait reçu des améliorations indiscutables ; on ne saurait dire qu il fut aussi prospère, aussi gonflé de recettes que lui-même l'a figuré, en ses ravissements d'imagination

J'ai gouverné le Théâtre Français, a-t-il déclaré, par. les1 temps les plus difficiles, acceptant un million de dettes; mais je' tenais Rachel par la main.

Les livres n'en accusaient que la moitié. Il écrivait d'inspiration : avait-il le temps de consulter les pièces comptables?

1. Aliii d'en justifier il nous a paru intéressant de relever, pour la première Ibis, dans toute sa précision, l'extrait des partages, pendant la période de 1849 à 1850.

Année ISlD, pas de partage.

Année i85o, Le bénéfice a été de. ' ',1 ()OÔ

Le partage fixé par part entière, ..... f à raison de 2 ioo fraiics. \* L'assemblée des sociétaires formant ii parts io/ia.... 35600

A l'administrateur 2 parts ... l\ 800

1/2 part en réserve, pour être convertie cil 3 p. 1O0.... 1 200 ',1 liuu Année 1851, le bénéfice a été de '48000 Le partage a été fixé à raison de

3 ooo francs par part entière. 4o 500

< A l'administrateur 2 parts ... II 000

1/2 'part en réserve pour ètre

. convertie en 3 p. 100. -... 1 5oo /48001) Année 1855, le bénéfice a été de ! 106^07,80 • Le partage a été fixé à raison de

.. ' 5 ooo francs par part entière.

A l'ensemble des sociétaires formant 18 parts j 21 .. ()i 'i 57,80

A l'administrateur 2 parts ... 10000,00

12 part eu réserve pour être convertie en 3 p. 100.... 5 000,00 IOC.'J;)7,8O

Année 1802, pas de partage. Année i853, pas de partage. Année 1854, pas de partage. Année 1856, pas de partage.

REGNIER

Il avait barré d'un large trait les auteurs et les genres de transition, signifié leur congé un peu rudement aux revenants tragiques d'une école disparue, tranché d'un coup net et décisif toute la queue des pleurards de l'ancienne comédie classique. Andrieux, Alexandre Duval, Collin d'Harleville, Viennet et leurs successeurs avaient eu d'agréables- jours diversement heureux. Mais leur temps était fini. On prit la peine d'en informer leurs pâles disciples.

Des représentants de la comédie moyenne, seul Eugène Scribe échappait à la proscription. Il eût été dangereux de l'y comprendre. Le succès était la. Il fallait compter avec la faveur du public et avec les ressources inépuisables de cet esprit inventif, qui était l'incarnation même du théàtre.

Au surplus, l'audace était aisée, quand on avait, pour remplacer les praticiens d'une formule démodée, des créateurs comme Hugo, Dumas, Musset, en attendant Emile Augier. En vérité, Houssayè avait les cartes belles, le jeu propice; il fit bruit de ses hardiesses; et, ce qui valait mieux, les bons écrivains et les dispositions du jour y aidant, il gagna la partie.

Toutes les passions littéraires étaient en lutte, les grands comédiens de la tradition étaient en scène : le public se reprit a communier de zèle avec les auteurs et les acteurs.

De loin en loin s'échelonnaient les solennités, qu'imposaient le retour des dates consacrées, les galas officiels, les représentations par ordre et les soirées à bénéfices. L'une de celles-là, des plus émouvantes, eut lieu le 17 décembre 1853, en l honneur et au profit de la grande tragédienne George. Elle avait soixantesix ans.

Des déplacements en groupe étaient prévus, à certaines dates de l'année. Quand revenaient, en novembre, « les Compiègn-es » et leurs séries d'invitations, on mandait officiellement au château, tous les huit ou dix jours, des artistes de la Comédie-Française, augmentés de quelques-uns du Gymnase. L organisateur des plaisirs impériaux, Baciocchi, suggérait le choix des pièces. On

alternait du moins mal, au programme, comédies et vaudevilles. L'empressement à s'y rendre était extraordinaire. Moindre était la ferveur de ce brillant auditoire a goûter le talent dépensé par les écrivains et les artistes. Des raisons étrangères au spectacle en primaient l'intérêt, dans l'esprit des invités. On n'écoutait que d'une oreille. L'attention n'était guère à la pièce; les regards vaguaient de côté et d'autre, s'ils ne se fixaient de préférence sur la loge impériale, où, sur plusieurs rangs, en arrière des souverains, resplendissaient les toilettes et les parures des femmes de la Cour. Le spectacle était moins sur la scène que dans la salle : on avait trop à s'occuper des personnages marquants, des favorites du jour, des toilettes, de mille choses, de mille détails, qui n'avaient rien à voir avec l'action théâtrale. Le jeu des artistes s'en ressentait. Ils n'avaient pas là, sur ce théâtre d'emprunt, toute leur aisance et tout leur feu. C'est avec soulagement, — les gratifications mises à part, — qu'ils prenaient le chemin du retour.

Des représentations à succès, des débuts remarqués, des propos de coulisses, alimentaient et renouvelaient, de jour en jour, la chronique du théâtre. Il s'y mêlait, de temps à autre, de menus faits, comme la nécessité où l'on fut, en juillet i858, d'émigrer pour quelques semaines en d'autres, parages. La salle de la rue de Richelieu demandait des réparations et des embellissements. On avait profité de la saison des chaleurs pour accomplir ces travaux. Les artistes s'étaient transportés, avec leurs costumes, à la salle Ventadour, et la nouveauté de la circonstance avait attiré beaucoup de monde, dès le premier soir, le 12 juillet, dans l'enceinte du théâtre impérial italien. On y donna, ce soir-là, Tartuffe et Le Malade imaginaire. L'exode fut court. Le 14 août i858 avait marqué la clôture de ces représentations intérimaires à la salle Ventadour.

La Comédie rentra dans ses meubles, radieuse de retrouver la maison si belle. On avait repeint et redoré la salle sur

toutes les coutures. Au-dessus des têtes resplendissait, dans toute sa fraîcheur, le plafond de Rubé et Nolau, évoquant Apollon et les Muses, en leur symbolique cortège. Le coup d'œil était magnifique. A leur tour, les artistes se mirent en frais, pour

UN SOUPER CHEZ RACHEL

la joie du public populaire, qui avait eu la bonne chance d'inaugurer cette sorte de première, grâce aux entrées gratuites du i5 août. Samson ne s'était jamais montré dans Le Bourgeois gentilhomme d'un comique plus parfait. C'est que réellement la Comédie-Française, en cette période de sa mouvante existence, disposait d'un groupement d'artistes merveilleux.

.Samson, "tout d'abord, par son talent supérieur et la sèience consommée qu'il portait en évidence; chaque soir, sous de nouveaux aspects, Samson exerçait une autorité prépondérante. La multiplicité de ses rôles l'avait fait surnommer L'infatigable, quand il servait encore les autels de la petite Thalie, comme on appelait le second Théâtre-Français. Ceux qui le virent ensuite, sur la première des scènes, personnifier le marquis de la Seiglière, dans la pièce de Sandeau, le pair de France dans La Camaraderie de Scribe, ou le grand seigneur du Fils de Giboyer, se déclaraient incapables d'en oublier jamais la vivante expression. On ne savait assez apprécier le nombre et la valeur de ses créations. Il y était profond, original-, incisif et mordant, toujours sûr et vrai. C'était un artiste hors ligne. Il passa le meilleur de ses dons à Regnier. Sur la même ligne, Provost poursuivait avec une maîtrise agrandie la seconde étape de sa laborieuse carrière théâtrale, où nul ne l'égalait dans l'emploi des manteaux et des financiers. Pas une critique n'affaiblissait la louange que lui valaient sa finesse naturelle, son habileté de composition poussée jusqu'aux moindres détails, la justesse de son débit, l'aisance parfaite de sa démarche et de son geste, toutes les qualités enfin d'un jeu ferme et magistral. Leroux, par l'élégance de bon ton et la légèreté spirituelle dont s'accompagnaient ses avantages extérieurs, à titre d'amoureux, ou par la souplesse et l'ampleur qu'il étendit ensuite aux premiers rôles de la comédie, s'était fait reconnaître comme le véritable successeur de Menjaud, — pour le rester jusqu'au jour où l'illustre Bressant viendrait lui ravir cet héritage. Maubant, plus estimé qu'admiré, prêtait son masque antique aux héros du répertoire. Ligier s'imposait par sa tenue incomparable dans les rôles de rois et de prêtres. Et Beauvallet, avec sa voix tonnante, donnait au verbe tragique une sonorité superbe.

Quand Rachel était là, nulle entre les femmes n'aurait osé lui disputer le premier rang. Pendant son absence, Augustine Brohan fut, un moment, la reine dans la maison. On n'était plus

qu'à la comédie. Le péplum d'Hermione avait cédé le pas au tablier de Suzanne. A la scène, on applaudissait sa diction juste, sa voix merveilleuse, ses intonations gouailleuses et comiques, son geste délibéré; au dehors, on vantait son humeur caustique et le bonheur

de ses reparties. On disait : l'esprit d'Augustine Brohan, comme on a dit la inalice de Sophie Arnould, la science de Préville, la .noblesse de Talma, l âme et le génie de Marie Dorval. « Augustine, écrit Sarcey, ce n'était pas seulement l'art de la comédienne poussé à son dernier point de perfection, c'était l'esprit parisien jaillissant à toute heure avec une verve et une abondance dont

AUGUSTINE BROHAN

D'APRÈS LE BUSTE DE G.-J. GARRAUD

rien ne peut donner idée à ceux qui ne l'ont pas entendue ellemême. C'était un éblouissement. » Ses saillies mordantes, piquantes et volontiers incontinentes, lui valaient même une si particulière renommée, qu'on lui prêtait, d'occasion, bien des mots qu'elle n'avait jamais dits, bien des traits qu'elle n'avait jamais lancés, qu'un Chamfort ou un Rivarol avaient forgés avant elle, ou dont une bonne part revenait à sa sœur Madeleine.

Elle était entrée au Théâtre-Français, dès sa sortie du Conser-

vatoire. Quand s'était éveillé, chez elle, le sentiment de la vocation, un ensemble de circonstances favorables aplanissait sa route. Le vent soufflait en poupe à ses désirs. Un homme d'esprit et de goût tenait les rênes administratives. Elle venait sur les traces d'une mère charmante et célèbre, qu'elle allait continuer autant par la physionomie du talent que par la ressemblance des traits. Favorisée d'un nom que la grâce d'une Suzanne Brohan avait fait chérir, elle apportait, pour sa part, outre les dispositions les plus sémillantes, cette humeur épigrammatique et maligne, qui semble annoncer le talent propre aux soubrettes.

Elle aborda donc, en pleine confiance, son rôle de début, la Dorine de Tartuffe, le type le plus complet d'un emploi, qui se trouvait alors presque sans titulaire. Jouer Dorine à seize ans, c'était engager une partie hasardeuse. Car, avec celle-ci,

Maîtresse mouche et servante finette,

Olr n'a pas seulement la soubrette coutumière, gentille à voir, espiègle, virant sur la scène, le nez au vent, vive et légère comme une fusée, mais la fille expérimentée et « déjà d'âge f », qui sait une infinité de choses et ne fait pas de façons pour les articuler tout crûment.

Elle s'en tira du mieux qu'il était possible, montrant de reste qu'en la famille on ne craignait point le vert dialogue, la rondeur du geste et l'air provocant, qui conviennent au sujet. Au siècle précédent, la Dancourt n'avait-elle pas anticipé de même avant d'avoir seize ans sur l'expérience supposée de la Dorine de Molière? Du premier abord, Augustine Brohan avait accusé supérieurement les qualités de l'emploi, où elle allait désormais briller : la finesse dans l'élocution, la volubilité, l'air malicieux, une aptitude remarquable à lancer le trait, un charme exquis, dit-on, à glisser le mot vif, un jeu naturel et les séductions d'un organe

1 - Sarcey.

net et vibrant. Chacune de ses nouvelles apparitions consacrait de mieux en mieux ses titres de comédienne née, de jolie fille, de femme spirituelle.

On n'est jamais complètement satisfait de la place qu'on occupe dans le monde ou dans l'opinion. Augustine aurait aimé

qu'on la reléguât un peu moins à ces rôles de l'antichambre j si mouvementés qu'ils fussent d'allure et de dialogue. Les falbalas et la poudre aristocratique flattaient son penchant. Elle se plaignait en secret de n'avoir pas à déployer plus souvent l'éventail de Célimène. La catégorie des grandes coquettes, où sa -sœur Madeleine recueillait de si

MANOEUVRE DU RIDEAU

justes éloges, L'attirait sensiblement. Depuis que Mlle Mars n'était plus, depuis que Plessy avait fui en Russie, n'y avait-il pas là une belle place à prendre? Elle s'y attaqua, à plusieurs reprises, comme dans Le Caprice; elle se porta, d'aventure, aux premiers rôles, tels que celui de la marquise de Prie, dans Mademoiselle. de Belle-Isle. Elle n'y fut, paraît-il, que suffisante, spirituelle, sans doute, comme toujours, soulignant les mots avec art, mais n'y marquant aucune empreinte nouvelle, et qui fût spécialement à

son signe. Elle était une excellente diseuse plutôt que l'interprète savante ou la profonde créatrice d'un caractère.

Rachel primait, comme toujours, dans le genre noble et pathétique, bien que des intervalles de disparitions et de congés, que rendaient de plus en plus longs ses exigences pécuniaires, eussent failli mettre en échec son prestige à. la ComédieFrançaise.

Ce fut un gros événement, en décembre 1851, que le retour de Rachel, après quatre mois d'abandon. Grande était l'attente de l'effet nouveau qu'elle pourrait produire. Les fidèles se tenaient tout prêts à ouvrir les outres de la métaphore et de l'hyperbole pour exalter en des termes égaux les transports inouïs et les éclats d'admiration passionnée, que ne manquerait pas de prodiguer, croyaient-ils, un parterre fidèle à son ingrate Hermione. Il n'en fut pas tout à fait comme ils l'avaient pronostiqué. Des appréciateurs plus calmes et des témoins plus véraces durent avouer qu'un souffle de froideur traversa la première entrevue. On s'était louablement échauffé, aux fauteuils, pour ranimer la température de la salle et la monter au degré de chaleur, que respire l'enthousiasme. Ce méritoire effort n'avait pas empêché de constater, en levant les yeux, qu'il y avait des trous alarmants dans les loges et que l'illustre tragédienne, après cette période d'existence nomade, n'avait pas ressaisi aussi complètement qu'elle l'avait espéré un public oublieux et volage. Entre son départ et son retour avait eu le temps de faiblir le goût, qu'elle réveilla, pour les beautés de l'alexandrin classique. Et, de plus, des connaisseurs délicats, des critiques éclairés comme Hippolyte Rolle, avaient constaté que, dans ses courses exotiques, pour plaire à des spectateurs de rencontre et de hasard, elle avait perdu de la justesse, du tact, du goût, de la mesure parfaite, qui étaient sa force et sa grâce; qu elle en était revenue avec des habitudes, qu'on ne lui connaissait point, d-e démonstration outrée, de pantomime violente et mélodramatique; qu'elle s'était laissé entraîner au delà des limites où cesse l'art

véritable pour tomber dans la déclamation. Rachel eut a reconquérir le plus pur de sa gloire.

Arsène Houssaye céda à quelques inspirations contestables, comme d'appeler les violons d'Offenbach à l'orchestre de la Comédie-Française. Encore avait-'Il lieu de revendiquer le souvenir

de Lulli et de sa collaboration avec Molière. Par intervalles, il laissa passer au contrôle quelques-uns de ces vaudevilles san s couplets, comme les aimait le -punlic, et qu'on appelait des comédies de genre, mais que les esprits difficiles ne voyaient pas sans regret s'acclimater sur notre première scène.

Il eut des complaisances. Nul n' y

SCÈNE DE « UN CAPRICE »

échappe. Il commit de légères erreurs, conscientes ou non. C'était inévitable. Mais de combien d'œuvres modernes, fortes et durables, lui fut-il donné d'enrichir le répertoire! Victor Hugo, Dumas, Musset, Augier, lui prêtèrent l'appui de leur gloire. Il joua Sandeau, Gozlan, Théodore Barrière, George Sand, Octave Feuillet, Mmo Émile de Girardin, Henry Murger. A son départ, il laissait inachevées deux comédies, l'une de Théophile Gautier, 1 autre d'Alphonse Karr, que son successeur ne pressa pas de faire finir.

On apprit à goûter, sous son heureuse direction, le parfum distinctif des grandes dames et des jeunes filles de Musset. Une spirituelle et fine comédienne, Mme Allan-Despréaux, y avait songé, pour le poète, et par deux fois, à Saint-Pétersbourg et à Paris, au Théâtre Michel, puis à la Comédie-Française. Et tout d'un coup, sans qu'il sût comment ils s'étaient échappés de sa.main pour entrer en scène, ces ravissants badinages, mélange unique des manières de Shakespeare, de Marivaux et de Molière, avaient pris existence sur le théâtre. On y avait introduit, l'une après l'autre, ces improvisations rapides tirées de sa seule mémoire ou d'un songe du moment. Il n'y avait, pourtant, la, ni intrigue, ni surprise, et si peu d'action, de péripéties, de mouvement! Même on en avait éprouvé une première impression de gêne et de doute. Le charme, ensuite, persista. Tout n'était pas également senti, apprécié. Fantasio eût emporté moins de suffrages, par exemple, si l'interprétation n'avait pas été ce qu'elle fut, en 1866, délicieuse, accomplie1. Lorsqu'on voyait entrer en scène Delaunay sous sa longue chevelure blonde et sous son costume d'étudiant bavarois, au premier acte, il semblait aux quelques amis de sa jeunesse, répandus dans la salle, qu'ils retrouvaient Musset lui-même, comme ils l'avaient connu alors, avec ses boucles dorées tombant sur le front, et que les paroles si bien redites par l'artiste étaient la voix et l'âme du poète.

Houssaye n'avait pas borné son action à ces marques d'initiative littéraire. Il avait commencé par imposer le décor de la scène, élargi et embelli. Il avait fait cela, malgré Samson, malgré Provost et d'autres vieux sociétaires, qui protestaient et objectaient que la couleur étouffe le dessin, qu'il fallait parler à l'esprit avant de parler aux yeux, et que les maîtres du classique dédaignaient plus ou moins les accessoires. Comme il avait réclamé ces enjolivements du décor dans les pièces, il les avait étendus à l'intérieur du théâtre et dans son cabinet. Non

1. Fantasio ne fut joué que sous la direction Thierry.

sans une certaine gloriole, il a raconté comment il révolutionna les habitudes bourgeoises de ces appartenances. Meubles et tentures, on avait dû changer tout cela. Au lieu d'une salle tendue de vert et meublée d'acajou, il en avait fait une pièce couverte de tapisseries des Gobelins, avec des portraits superbes, d'admirables bustes, une table de style et de prix; et la métamorphose accomplie fut jugée bonne, car elle dura.

- Claretie nous le disait, un jour, à nous-même : « Je n'aime point les visites. » Il parlait en homme, qui sent le prix du temps et tient à n'en dépenser que le moins possible en des occupations d'esprit impersonnelles. Arsène Houssaye voyait différemment ses attributions et la liberté qu'elles devaient lui laisser. Cet écrivain facile n'avait jamais cessé d'écrire. A son gré coulaient les vers ou la prose sous sa main. Mais s'il aimait a conter des histoires ou a rimer des sonnets, Avec cette aisance spirituelle, qui lui était familière, son meilleur plaisir était encore de causer, — causer du théâtre et des artistes. Il ne fut rien moins que l'homme du bureau. C'était sa devise bonne ou mauvaise qu'un directeur de la Comédie-Française ne doit jamais paperasser. Que ce fût avec le dessein d'étudier l'opinion, comme il le prétextait, ou pour concilier les goûts de l'homme du monde avec les nécessités de s'enquérir imposées à l'administrateur, il recherchait peu l'austère solitude du cabinet. On savait, aux alentours, cette disposition accueillante. Acteurs, actrices, hommes d'Etat, financiers, « célimènes et journalistes », il y en avait pour chacun. C'était, chez lui, un va-et-vient continuel, surtout aux heures avancées, soit dans l'entr'acte de la comédie, soit dans l'entr'acte des fêtes du monde. Des écrivains comme Victor Hugo, Musset, Augier, Méry, Théophile Gautier, Gozlan, Dumas, s'y rencontraient, au hasard de l'occasion, avec des artistes comme Diaz et Delacroix, avec des hommes politiques, et des dilettantes comme Persigny, d'Orsay, Morny, Nieuwerkerke. Les propos ne tarissaient point. La pièce nouvelle, un début intéressant ou manqué, une dernière révolu-

tion de coulisses, la question théâtrale à l'ordre du jour: n'étaitce pas assez pour y fournir? Les femmes n étaient pas exclues de la conversation, comme on pense; Rachel et sa sœur Rébecca, les trois Brohan, Mlles Favart et Judith, avaient beaucoup à dire, en la cause. George Sand passait là, quelquefois, Mme de Girardin plus souvent, Mme Roger de Beauvoir, a peu près tous les soirs... Que de réflexions piquantes, de traits malicieux, sans doute aussi d'insinuations jalouses ou perfides devaient circuler dans le salon toujours ouvert ! Arsène Iloussaye avait bien fait les choses pour recevoir son monde et recueillir, par échappées, l'opinion du parterre.

Jamais directeur de théâtre ne fut plus heureux de l'être, et ne soigna plus chèrement son personnage. Le directeur du ThéâtreFrançais ne perdait pas ses journées, aux alentours de i85o, s'il est vrai qu'elles se passaient exactement comme il les a décrites, heure par heure, et avec quelle joie, éclatant à chaque ligne, de vivre, d'agir, d'écrire, de se montrer, de gouverner ! Ce serait un feuillet à détacher de ses souvenirs ou confessions — une page véridiquc peut-être, parmi tant d autres sorties d'une imagination trop facile.

Cependant, son administration ne fut pas d'un bout à l'autre de plein repos, après les orages de la première heure. Des alertes assez chaudes s'étaient produites, avant la mésaventure finale.

Presque au début, alors qu'il se croyait maître absolu dans la place, qu'il se flattait d'avoir apaisé les conflits à l'intérieur, ramené la paix et l'abondance, et qu il suivait tranquillement le fil des jours, tout d'un coup il avait dû se rappeler que les destinées et les flots sont changeants.

Un beau jour, l'excellent comédien Regnier était entré dans son cabinet, la figure renversée sous le maquillage :

Je suis désespéré, s'était écrié celui-ci, parlant à l'adversaire de la veille. M. Mazères sort de ma loge, où il m'a montré l'ampliation du décret qui le nomme directeur de la Comédie-Française.

— « Voilà ce que nous n'endurerons point, » avait ajouté Rachel, qui était entrée précipitamment sur les pas de Regnier et avait trahi son émotion eh embrassant le directeur. Elle avait saisi la plume. C'était une lettre qu'elle allait envoyer au ministre.

« Il est trop tard pour écrire, avaient remarqué Regnier et

Beauvallet.

— Soit, mais non pour agir. »

Et elle était partie, comme une flèche, droit à l'Elysée.

Cependant, artistes,, amis, connaissances, avaient envahi le cabinet du fonctionnaire disgracié, prodiguant -leurs consolations, d'une sincérité plus ou moins suspecte. Et Mlle Fix était venue, en coup de vent, parmi tout ce monde :

« Voilà M. Mazères qui fait des siennes,

GEORGE SAND

s'était-elle écriée, pâle et frémissante de courroux. Il veut changer le répertoire de la semaine. Il donne mon rôle à Mlle Favart. Je lui ai dit : « Je vais voir le directeur. » Et il m a répondu : « Le directeur c'est moi. »

Hél3s 1 il ne le fut pas, quoique Baroche eût pris sur lui de le nommer, sans consulter le Président. Rachel avait sauvé la barque en péril d'Arsène Houssaye. Et l auteur des Grandes dames avait eu le répit nécessaire pour achever son septennat, « le temps des sept vaches grasses », que lui avait prédit son ami Roqueplan.

Mais, en 1856, ce fut tout de bon. Le ministre n'avait pas déchiré Ja lettre par laquelle .Arsène Houssaye avait fait le mouvement de démissionner. Sur ce ton vif et dégagé dont il savait si bien se servir pour exposer toutes choses en leur plus favorable jour, Arsène Houssaye avait préparé d'avance les feuillets de ses Confessions, où il aurait a dire de quelle manière, ayant ramené la paix en ces lieux troublés, converti la caisse vide du théâtre en un petit Pactole, relevé la confiance des acteurs et du public, enfin rendu a un répertoire décoloré la flamme de vie qui n'y circulait plus, il avait alors jugé que sa tâche était remplie; et, dignement, en homme sage et désintéressé, il s'était retiré d'un geste libre dans la sérénité de ses occupations littéraires. Au surplus, il ne l'oublia pas : un incident de coulisses s'était produit, qui avait mis en émoi sa conscience et précipité sa résolution.

Pouvait-on mieux comprendre ses devoirs? Non, sans doute. Seulement des révélations indiscrètes, que nous avons été découvrir au fond des casiers officiels, où elles dormaient obscurément, nous ont appris qu'en réalité sa démission ne fut pas si volontaire et qu'il y fut bien un peu poussé par des raisons indépendantes de sa volonté. Il en fut d'Arsène Houssaye comme de tous ceux qui le précédèrent ou qui lui succédèrent : nul des directeurs ou administrateurs du Théâtre-Français ne quitta de son plein gré de si intéressantes et lucratives fonctions.

Il y avait quelque temps déjà qu'on signalait au ministère l'affaiblissement de son autorité. En particulier, le directeur des théâtres, l'onctueux et dangereux Camille Doucet, dans ses rapports, dans ses notes secrètes, s'y employait avec une insistance très prononcée. Avait-il à se plaindre spécialement des choix d'ouvrages ou d'artistes arrêtés par l'administrateur en fonction? Axaiton fait, à la Comédie, qùelque tort à l'une de ses pièces? Les allures romantiques d'Arsène Houssaye heurtaient-elles avec trop de rudesse les goûts modérés de cet ingénieux continuateur des Andrieux et des Collin d'Harleville ? Pour ces raisons ou pour

d'autres, Doucet ne làchait pas prise et poussait ferme au remplacement d'Arsène Houssaye. En 1854, où la situation de l'ami de Rachel était fort menacée, il s'employait a l'en déloger; et, continuellement, il revint à la charge dans ses lettres au ministre, officieuses et restées inconnues. A plusieurs fois, grand distribu- teur de privilèges, au Ministère de la Maison de 1 Empereur et

des Beaux-Arts, il avait mis en avant des candidats expérimentés, des gens de théàtre, tels que Dormeuil, directeur du Palais-Royal, Montigny, directeur du Gymnase, et Empis, précédemment attaché à plusieurs services publics. Iloussaye ne put autrement faire que d'abandonner la place. Et, qui pis est, il dut passer la main, bien à contre-cœur, justement à Empis, qu'il n'aimait guère.

Cinq ou six années auparavant, Arsène Iloussaye avait reçu fort mal cet auteur dramatique, membre de 1 Académie française. Après une station d'antichambre, qui avait mis hors de soi le collaborateur habituel, en la maison, de Picard et de Mazères, il ne lui avait pas caché que leur idéal littéraire différait absolument.

A D M I NI S T n A T E U II PORTANT

UN FLAMBEAU

D'un ton froid et digne, qui voulait être ironique, il avait tenu ce langage à l'académicien surpris et Irrité : « Vous m'apportez une comédie; vous la destinez, dites-vous, au Théâtre-Français. Qui peut répondre de la destinée ? Vous ne la lirez ni demain, ni après-demain. Je ne veux pas être venu à la Comédie-Française pour jouer des pièces que je n aime pas. » Il avait continué la leçon sur ce ton de persiflage, d'un goût discutable, au point que le solennel Empis l'avait menacé de le jeter par la fenêtre.

Qui peut répondre de la destinée ! Personne, en effet. Ses retours sont étranges, et ce 11 était pas un de ses jeux les moins bizarres (lui faisait s asseoir, en sa place, maintenant, Empis lui-même.

La transmission des pouvoirs s'effectua avec aussi peu de cordialité que possible et finit sur une épigramme du partant à l'arrivant.

Monsieur, demanda Empis, un zélé monarchiste, encore un mot. Où sont les flambeaux?

— Quels flambeaux?

— Les flambeaux que vous portez pour aller au-devant de Sa Majesté; car, je sais que l'Empereur vient, ce soir.

— Eh bien, Monsieur, il n'y en a pas, de flambeaux; car, je n'ai jamais été porte --flambeaux.

En effet, l'auteur des Grandes dames, tout homme de cour qu'il lui plaisait d'être et de paraître, avait supprimé cet usage un peu servile qu'on avait de faire les honneurs du ThéâtreFrançais au souverain, chaque fois qu'il s'y rendait.

A cela près, son rôle était fini. En s'en allant, il pouvait, au moins, se dire qu'il avait tiré la porte sur une année superbement remplie, l'année i855, qui vit l'Exposition universelle, les dernières représentations de Rachel, l'apparition éclatante d'Adélaïde Ristori sur les planches, qu'avait foulées naguère la seule rivale que se connût en Europe la grande tragédienne italienne, et la rentrée sensationnelle de Mme Arnould-Plessy, la meilleure actrice de comédie, qui se fût révélée depuis Mlle Mars, et qui réunissait, comme la fille de Monvel, la beauté, l'art et l'esprit.

Arsène Houssaye, pendant sa direction mouvementée, avait poussé des pointes hardies du côté de l'avenir. Empis fit machine en arrière. C'était pour ramener au plus avant des feux de la rampe ses modèles préférés. Il tint à distance les. nouveaux venus et contenta, autant qu'il fut en son pouvoir, ses goûts classiques.

Tenace en ses admirations et constatant qu'à les suivre et à les appliquer l'état des recettes, loin d'en souffrir, accusait une progression sensible, comparées à celles de son prédécesseur, un romantique déterminé, Empis persistait à rappeler sur l'affiche les chefs-d'œuvre du temps passé. Il jouait couramment le réper-

LES ~SOC ]•' 'J A K 1 >K LA COMEDIE -FRANÇAISE EN 1864-

toire, ayant sous la main de cinquante à soixante pièces toujours montées et toujours prêtes1.

Si dévot qu'il fût aux au tels classiques, Empis ne dédaignait point les personnels avantages et les menus profits, qui pouvaient ressortir de quelques discrets hommages aux Muses modernes. Bien qu'il attirât peu les auteurs du jour, il avait imaginé un excellent moyen de se rapprocher d'eux, en principe, sans contracter, pour cela, d'engagements formels.

C'était un homme pratique. En arrivant, il avait commencé par régler les opérations de la comptabilité, de manière a en savoir la balance a toute heure. Ancien directeur de la liste civile, il avait le sens des affaires et le montra en ne s'oubliant pas lui-même.

Dès qu'il fut en place, il avait manifesté le désir que ses émoluments ne fussent exposés à aucune des sujétions ni des vicissitudes du partage dans les bénéfices réels ou entrevus. Ce point essentiel régularisé, il trouva qu'il ne serait pas mauvais d'obtenir une faveur spéciale autant que nouvelle. En sus de son traitement annuel de. vingt-cinq mille francs (celui d'Arsène Iloussaye était de quatorze mille, plus deux parts), il demanda qu'une somme de trois mille francs lui fût concédée, pour frais de représentation, — son projet étant de recevoir chez lui, disaitil, les auteurs dramatiques et de leur donner des diners, pour faire de son logis, en quelque sorte, le centre de la littérature et gagner a la maison de Molière tous les bons écrivains.

Le fit-il comme il l'avait annoncé? On n'en eut pas la preuve.

Je ne sais, insinuait le directeur de l'administration des théâtres, toujours Camille Doùcet, dans une lettre confidentielle au secrétaire d 'Etat, je ne sais si les réceptions dont parle M. Empis ont eu lieu, en effet; mais je sais

i. Les quatre années de la gestion d'Empis fournirent au tableau des recettes de la Comédie-Française, en i856 : 656 679; en 1857 : 826 4\*3; en 1858 : 824909; en 1859 : 820 3o8 francs. Le dernier exercice normal d'Arsène Houssaye (1 année d 'exposition universelle étant mise à part), celui de i854, s était arrêté à 634 38o francs.

qu'il se préoccupe, aujourd'hui, de recevoir les trois mille francs qu'il a eu, non l'assurance, mais l'espoir d'obtenir.

Il ne précisa oncques la qualité ni la quantité des convives, non plus que le nombre de ces agapes littéraires. Mais il est cer-

LE MAGASIN D'ARMES

tain que le crédit en question lui fut consenti.

Historiens ou publicistes ne rivali-sèrent, que je sache, d'excessive tendresse à l'égard de Simonis, dit Empis, soit qu'ils le considérassent comme auteur, soit qu'ils vissent en lu i l'homme d'administration.

Tous les esprits libres de prévention devaient faire l'aveu qu'il avait rendu des services de pre-

mier ordre en habituant les artistes sans exception aux études élevées et assidues, qui forment les grands comédiens. Mais la nécessité d'une direction intellectuelle plus éclectique ne leur paraissait pas moins évidente.

Inébranlable en sa doctrine, il continuait d'administrer, au nom de Molière, de Regnard et de Destouches, sans s'apercevoir que son autorité chancelait. La dernière année de son consulat

avait sonné, qu'il n'arrêtait pas d'allonger la liste des reprises. Qu'avait-on à redire a ce programme? N'était-il pas rempli d'une façon parfaite, tout irréprochable? Jamais, en effet, l'interprétation des œuvres consacrées ne réunit des éléments aussi

complets, aussi-achevés. Telle reprise du Mariage de Figaro, avec la participation -de l'Opéra pour le ballet, fut avantagée d'une distribution si exceptionnelle qu elle eut le piquant et l'attrait d'une première très attendue1. Bressant, dont les femmes disaient qu'il devait jouer à la ville aussi heureusement qu'à la scène le rôle aimable des jeunes premiers, Bressant auquel la beauté de sa personne, la délicatesse de son visage, la -grâce leste et charmante de son geste et le son pénétrant de sa voix communiquaient une fascination sans pareille, faisait un merveil-

BRESSANT

leux Almaviva. Et Madeleine Brohan, si naturellement a sa place lorsqu'elle se voyait grande dame et comtesse sur le théâtre, lui répondait de toute sa distinction fière et de tout son esprit.

i. Très remarquable fut également le spectacle, donné le 8 août i885, en repré- scnlation extraordinaire, au bénéfice de Mlle Demerson, sociétaire retirée.

Regnier, qui avait passé le tournant de la cinquantaine, restait le plus alerte des Figaros. Le mieux du monde seyait à Mlle Fix le travesti de Chérubin. „ Duègne déjà, Mllc Jouassain était des plus réjouissantes en Marceline, tandis que Samson, donnant de loin la réplique a Préville, dotait Brid'oison d'une expression épique de sottise boursouflée.

Tout doucement, de reprise en reprise, s'écoulaient les semaines et les mois de 1859. Sous forme, de nouveautés on n'avait eu guère plus que deux actes versifiés d'Auguste. Vacquerie : Souvent homme varie, où Delaunay, très à l'aise sous le costume brillant de Beppo, avec sa démarche élégante et cette incom.parable façon de dire, qui faisait étmceler.la .poésie, des mots, exerçait une extrême séduction ; une dernière .et faible, comédie de Scribe1, et-deux ou trois autres compositions dont le sort fut passager. La provision était maigre. Les représentations se succédaient plus fructueuses qu'originales. Les, pièces anciennes et particulièrement celles de Molière, revenaient, à chaque instant, sous des figures changeantes. Empis ne déviait pas d'une ligne de son principe de direction bien défini, suivant lequel (il le répétait souvent) le Théâtre-Français devait être avant tout un conservatoire de l'art dramatique national.

Il était impossible qu'avec ce système restrictif, si judicieusement observé qu'il fût, Empis n'indisposàt point les écrivains de talent, parce qu'il les contraignait à des attentes illimitées, et les artistes de tempérament, parce qu'il les sevrait des occasions de se produire et d'affirmer des qualités "créatrices. Des remontrances secrètes, des protestations détournées parvenaient a la haute administration. Nombreuses étaient les plaintes des amourspropres en souffrance..Un changement d'orientation s'imposait. La Direction des beaux-arts adopta avec empressement le premier prétexte, qui s'offrit à elle, d'appeler Empis à d'autres fonctions.

1. Rêve d'amour, en collaboration avec Biéville.

Arsène Houssaye avait été révoqué, à ce qu'il prétend dans ses Confessions avec plus d'esprit que d'exactitude, pour une question d'intrigue féminine. Par raison de cœur (pour le dire en termes polis) Fould protégeait une actrice, que recommandaient peut-être sa beauté et les grâces de sa conversation, mais

MOLIÈRE ET LES CARACTÈRES DE SES COMÉDIES, D APRÈS E. GEFFROY

beaucoup moins des raisons, qui eussent été meilleures, d étude et de talent. Il avait exigé qu'on l'improvisât sociétaire et qu 1on représentât sans délai une comédie d'About, où il y avait un beau rôle pour elle, un rôle taillé sur commande. Le ministre secrétaire d'État voulait avec âpreté. Le directeur refusait avec obstination. Et ce qui était à prévoir arriva.

Empis était arrivé au pouvoir par une femme, toujours selon la version fantaisiste de son prédécesseur . il en sortit a cause

d'une autre. La même comédie s'était répétée. Ce ministre encore, plus entendu dans les 'questions de finances qu'en natière d'art, avait nommé d'autorité une actrice fort peu comédienne. Empis regimba. Il fut destitué, pour cette raison-là, —jointe à celles, que- nous avons expliq-uées précédemment, et qui furent les véritables motifs.

Bien que la tradition eût eu la meilleure part en son amour des lettres, Empis, qu'on railla et malmena plus qu'à son tour, sur le fait de ses tendances conservatrices, n'avait pas, dans le caractère, la rigidité, la froide obstination, dont on lui imputait le grief. Comme auteur il avait entrevu, mis à l'essai^ la véritable forme de la comédie moderne reflétant, ainsi qu'un miroir trop exact et quelquefois cruel, les figures et les relations de mœurs nouvelles, — fût-ce même les relations que la société dissimule et les mœurs qu'elle repousse. Dans le commerce de la vie, c'était un esprit gai, ayant le mot, le geste plaisant, causant bien et contant bien : il n'avait pas été en pure perte l'élève et le pupille de Picard. Il s'en alla de la maison dp Molière avec un regret profond. Mêler encore sa vie à celle de cette institution sans pareille, l'animer de -sa pensée, communiquer à toutes les parties du travail son activité personnelle, infatigable, c'eût été, pour Empis, selon le mot de son successeur, recommencer sa vie. On ne lui en laissa point la douce satisfaction.

CHAPITRE X

Inauguration du consulat d'Édouard Thierry. — Avec le Duc Job a commencé la série des pièces à centaines. — Grand éclat littéraire et artistique du Théâtre-Français. — Des œuvres. — Quelques pièces à fracas. — La soirée d'Henriette Jfaréchal. — Le supplice d'une femme; collaboration étrangement mouvementée d'Émile de Girardin et de Dumas fils. — Au sortir de ces agitations. — Les détracteurs d'Édouard Thierry. — Ses démêlés avec Got. — .Réponse victorieuse à la critique. — Les deux répertoires. — Dans le plein de ces heures florissantes éclate une terrible nouvelle. — La déclaration de guerre à l'Allemagne. — Pendant le siège. — Agar et la Marseillaise. — Dévouement des artistes. — L'ambulance du Théâtre-Français. — Représentations patriotiques. — Sous la Commune. — Un singulier public. — Misère dans la caisse. — Le voyage de Got à Londres, pour le salut de la Compagnie.

Maintenant, c'était au tour d'Édouard Thierry de mener campagne, en tête de la Comédie. Quels titres signalés avaient appelé sur lui cette marque inattendue d'une haute confiance? Au lendemain de -sa nomination, jon en chercha les raisons bien loin. Elle tenait à des motifs plus simples et plus fondés aussi que ne le sont, ordinairement, les causes déterminantes de l'obtention des. places et des faveurs. Publiciste gratifié d'estime, critique théâtral et littéraire apprécié pour la finesse de son goût, en

même temps que pour l'évidente sincérité, qui se répandait de son âme dans ses jugements, on l'avait nommé, le 22 mars 1859, rapporteur d'une commission constituée dans le dessein de faire la lumière sur la situation générale du Théâtre-Français. Et il avait mis en avant des considérations si précises et si judicieuses qu'on l'avait engagé, peu de temps après, a joindre la pratique à la théorie en appliquant lui-même ses idées et ses I)rincipes.

Il joua de bonheur tout en arrivant. Moins de deux semaines après son installation, il voyait le Duc Job, de Léon Laya, qu'avait mis à l'étude son prédécesseur, inaugurer la série des pièces à centaines.

Depuis un laps de temps assez long, les grands succès de la comédie moderne n'étaient plus au Français. A d'autres scènes s'offraient les actes les plus brillants, les auteurs les plus en vogue. Ce fut un coup de surprise, lorsque la fortune parut se «

fixer, rue de Richelieu, avec une production dont le caractère s'adaptait mieux, semblait-il, au répertoire du Gymnase.

Le cas était nouveau. Des esprits clairvoyants s'inquiétèrent de l'habitude, qui commençait à s'introduire, au Théâtre-Français, de jouer quatre fois la semaine la pièce a succès. Sans prévoir toute l'étendue que prendrait le mal, dans un avenir prochain, ils signa-, lèrerit les inconvénients d'un système dont le premier effet serait de chasser le répertoire classique, et reprochaient à l'administrateur de n'avoir pas eu la main assez ferme pour résister a cet entraînement.

Quoi qu'il en fût de ces polémiques, où s'engagèrent à fond Sarcey, Augier, Thierry même, un charme sympathique et inéprouvé s'était dégagé, à l'audition du Duc Job 1, de ces conversa-

1. Créèrent les rôles du Duc Job : Provost (marquis de Rieux), Got (Jean, duc de Rieux), Monrose (David), Worms (Achille David), Barré (Valette), Tal10t (le notaire), Eugène Provost (le jardinier); Mmc8 Nathalie (Mme David), Emilie Dubois (Emma).

»

tions d honnêtes gens dans un milieu presque idéal. On en avait perdu l 'accoutumance. C était une halte agréable sur la pente, où s 'étaient lancés la comédie. sociale et le drame d'argent. Pour une fois, dans la figuration scénique des conflits de la vie, une force d'opposition morale, la pauvreté, avait le beau rôle. Le ton

n'avait pas beaucoup de force, ni d'éclat; mais les détails étaient intéressants et la donnée touchante. Le public avait prolongé ses applaudissements a cette aimable illusion dramatique, qui lui procurait le plaisir de voir humilier les millions. Puis, quand se fut épuisée sa veine de sensibilité , il retourna aux comédies de morale intime, dontleThéâtre de Madame avait l'avantageuse spécialité.

EDOUARD THIERRY, D'APRÈS MERWART

On en eut de suffisantes compensations, au Théâtre-Français, avec des pièces comme celles qui s'échelonnèrent, de 1860 à ib65 : Le Feu au couvent, de Théodore Barrière, un acte charmant, dans la nuance sentimentale, plein de délicatesse et d'esprit; — La Considération, de Camille Doucet, heureux continuateur des Demoustier, des. Andrieux, des Collin d'Harleville, des Alexandre Duval, de ces esprits honnêtes, fins, ingénieux, que le public aime du premier coup et comprend au premier vers ; — Les

Effrontés, d'Emile Augier, qui provoquèrent une telle excitation de curiosité qu'on se battait pour avoir une stalle, d'où l'on pût admirer Got, imprimant un relief extraordinaire à l'étrange figure de Giboyer; Regnier rivalisant avec Got de souplesse et de variété, dans un de ces types d'agioteurs modernes, créés de toutes pièces par Augier; ou Samson, soulignant de sa verve narquoise la physionomie sceptique du marquis d'Auberive, et Mme Plessy, d'une tenue souveraine, au dire de chacun, dans le rôle de la marquise ; — On ne badine pas avec l'amour, de Musset, où Mlle Favart atteignait a une réalisation merveilleuse, dans la personne de Camille, — la jeune fille moderne livrée au combat stérile de l'orgueil et de la passion, — où Delaunay transfigurait dans le charme attendri de la mélancolie et de l'amour, l'idéal Perdican ; — La Papillonne, de Sardou, dont le pétillement léger parut d'une gaîté un peu hasardeuse sur la scène classique ; — Le Fils de Giboyer, une deuxième incarnation, qui souleva des polémiques sans fin et des manifestations tapageuses en province comme à Paris; — et Jean Baudry, du romantique Vacquerie, Le Dernier Quartier, de Pailleron, enfin Le Gendre de M. Poirier.

Il n'était rien d'insignifiant, en ces années-là, dans les conceptions dramatiques, qui se présentaient a l'esprit et au regard des spectateurs, sur le Théâtre-Français. Des caractères s'y étaient installés, qu'on ne connaissait pas encore. Bien des idées sur l'éducation, les sentiments, les mœurs, avaient changé d'aspect. De toutes les questions de morale privée ou publique, préoccupant les théoriciens du jour : la réhabilitation plus ou moins chimérique de la courtisane, l'adultère, le divorce, les triomphes et les hontes de l'argent, il n'en était pas une qu'Émile Augier n'eût agitée dans sa langue souple et mâle, franche et saine, presque toujours trempée aux sources de la tradition classique. Son « aventurière » avait précédé d'une légère avance les dames aux camélias et les filles de marbre, dont la jupe vénale allait inonder les planches et les livres. Les parvenus, les faiseurs, les tripoteurs,

voire les hauts barons de la finance, enflaient de leurs exploits la tirade dramatique. De plus en plus, à la scène, on raisonnait, plaidait, moralisait. La jeune fille elle-même ne se trouvait pas oubliée, à travers ce grand mouvement de discussions sociales converties en pièces de théâtre, pour l'éducation des fidèles de la Comédie-Française ou du Gymnase. Un type assez général allait se préciser et se caractériser dans le répertoire moderne, fort

dissemblable de l'ingénue classique : celui de la jeune Parisienne, délibérée d'allures, active, remuante, décidée et ne craignant point de mettre en plein vent tout ce qu'il peut y avoir en elle, sous une forine inachevée, de promesses pour la vie.

Il y eut, vraiment, une période d'études théâtrales des plus in-

EMILE AUGIER, D'APRÈS COURBOIN

téressantes à suivre, pendant qu'Edouard Thierry avait 1 honneur de présider aux destinées de l'illustre maison.

Ce sage administrateur, cet homme prudent et avisé eut a connaître, aussi bien que des jours d abondance tranquille et de moissons sans peine, des temps d'orage peu ordinaires. Aux meilleurs instants de sa gestion, c'était en l année i865, se rattache le souvenir d'une première représentation aussi fameuse par les violences qu'elle déchaîna que celles du Roi s 'amuse, de Vautrin ou de Tragaldabas, sur différentes scènes. Avec la soirée d 'Henriette Maréchal on eut lé retour d'une de ces mêlées littéraires, dont la mode semblait perdue, depuis les grands pugilats du romantisme.

De- toutes sortes d'éléments bizarrement amalgamés s'était formée, dans la salle, une assistance extraordinaire. Opposants politiques, impatients d'infliger une leçon à des écrivains trop bien en cour dans les salons de la famille Impériale ; protestataires du goût classique, indignés de l'irruption du naturalisme dans le temple de la tragédie ; siffleurs et cabaleurs pour rire, tapageurs sans conviction accourus en hâte, sur la seule annonce qu'il y aurait du bruit : tous ceux-là n'avaient pas eu besoin de se donner le mot, pour se rejoindre avec un empressement merveilleux. Tels, parce qu'ils appartenaient à la jeunesse libérale, parce qu'ils n'aimaient pas la censure et encore moins les Bonapartes; d'autres parce qu'ils se disaient de purs amis de l'art et frémissaient de courroux à voir les autels de Melpomène profanés par l'invasion des masques de carnaval, et le reste, sans savoir pourquoi, avaient pris parti contre les Goncourt. Devant une si unanime opposition, ni les vers charmants de Théophile Gautier, adaptés à la pièce en forme de prologue, ni le débit sympathique et gai de Mme Poncin, ni le tableau vif et coloré d'un bal d'opéra et du fameux couloir des premières loges, ce couloir légendaire de l'ancienne salle incendiée, n'étaient parvenus à conjurer l'orage.

Aussi, quel renversement des choses consacrées ! Chicard s'était introduit sous la tente d'Achille ! Paméla et Mogador osaient frôler de leur jupe vénale la tunique d'Iphigénie et de Camille 1 Le tumulte éclata dès le premier acte. Des masques passaient et repassaient sur la scène, s'entrejetant des sobriquets et des gros mots. Les murmures avaient commencé aussitôt. Des ricanements, scandés de coups de sifflet, partaient des stalles et des galeries supérieures. Ce n'était encore que le prélude d'un sabbat formidable. C'est alors qu'apparut, sous la silhouette de Bressant, « le Monsieur en habit noir » accoudé sur le balcon dri fond, et de là, de cette tribune improvisée, gouailleur, impertinent, lançant sa bordée d'invectives. Des clameurs lui répondirent, et qui n'étaient

pas la riposte des héros en scène. Des sifflets de toutes formes et de tous calibres, aigus, perçants, à basse chiffrée, firent un vacarme tel qu'on n'en avait pas entendu de pareil, depuis la Gaëtana, l'inoubliable Gaëtana d'Edmond About, quatre années auparavant de l'autre côté de la Seine. La majorité des siffleurs semblaient

SCÈNE D' « HENRIETTE MARÉCHAL ))

obéir aux ordres d'un chef mystérieux, dont on sut le nom et le surnom1, le lendemain, dans tout Paris. Aux fauteuils d 'orchestre, un étudiant fort excité montrait a ses voisins une clef de belle dimension et leur criait : « Hoc signo vinces. » Et l 'on remarquait aussi, parmi les tapageurs, un homme d 'âge, qui exécutait, à l'aide d'une clef non moins énorme, un solo de sifflet

t i. Cavalier, dit Pipe-en-Bois.

dominant tous les autres, et qui n'interrompait sa stridente musique que pour s'exclamer d'indignation : « On déshonore Melpomène! La loile! -Le Cid! Jouez le Gidï »

Le tintamarre dura jusqu'à la fin. Il redoubla d'intensité, au coup de pistolet, qui terminait le drame d'une manière cruelle -et logique. Lorsque Got voulut nommer les auteurs, ce fut le comble de la fête. Pendant huit à dix minutes, faisant front à la tempête avec une énergie froide et résolue, il dut attendre une éclaircie de silence. Enfin, il put jeter le nom des Goncourt, qui se perdit, raconte un témoin, dans un inexprimable brouhaha.

Le lendemain, des critiques impartiaux ou des amis, Sarcey, Paul de Saint-Victor, Nesfor Roqueplan, Auguste Villemot, Feydeau, Jules Vallès, Albert Wolff, élevèrent la voix contre la brutalité de cette exécution. L'opinion publique, à laquelle ne s'offraient pas tant d'occasions de se passionner, depuis qu'on lui avait fermé l'arène des discussions poli tiques, fut trop heureuse de se • rejeter sur l'événement littéraire du jour. Chacun brûla de voir la pièce, qui traînait un si beau scandale. Les bureaux de location furent assiégés. « Paris est ainsi fait, remarquait un chroniqueur • du Temps : il ne s'assemble qu'autour de gens écrasés. » Pour les trompettes de la réclame, cette défaite à grand fracas valait mieux que bien des demi-victoires, si l'on eût laissé aux auteurs le loisir d'en recueillir les bénéfices. Alexandre Dumas fils, qui n'avait cessé d'applaudir, dans la salle, jugeait la situation d'un mot, lorsque quelqu'un lui demandant, au foyer, s'il croyait que la pièce des Goncourt serait jouée une douzaine de fois, il répondait :

On ne sait pas, cela peut aller loin. C'est une chuté très lancée!

Cependant, les cabaleurs n'avaient pas désarmé. Ils se retrouvèrent à la porte, le lendemain. A la troisième soirée, ce fut pis encore. Le courant était pris : on ne venait plus là pour assister à une intéressante nouveauté dramatique, mais pour siffler ou pour entendre siffler. L'attitude ne s'était guère modifiée à la

sixième et dernière représentation. La dignité du Théâtre-Français commandant plus haut que ses intérêts, le drame fut retiré de l'affiche, avec le maximum de recette1.

La pièce des Goncourt avait été condamnée avant d'avoir été

entendue. C'était la conséquence d'un de ces verdicts sans appel, comme en prononça de tout temps la cabale, violente et irréfléchie, cruelle, de ,parti pris, comparable a ces juges indignes de l'être, qui monteraient au tribunal ayant déjà leur arrêt tout libellé.

Mais eût-elle obtenu gain de cause d'une audition sérieuse et paisible? En réalité, ces écrivains, illustres en divers genres, n'avaient pas la main au théâtre. -Ils eurent beau protester du contraire, à

PROVOST

D'APRÈS LE BUSTE DE J.-J. FEUCHÈRE

grand renfort de lettres rendues publiques et de préfaces tapageuses, leur erreur fut de n'en avoir pas convenu. D'être les auteurs de quelques-uns des romans les plus considérables, les plus étonnamment fouillés, qu'on eût écrits depuis Balzac; de s être taillé une large place parmi les observateurs les plus pénétrants de leur siècle et d'avoir enfanté, progéniteurs intellec-

1. Six mille francs, chaque soir.

tuels, une légion nombreuse d'imitateurs et de disciples, cela ne ,leur avait pas suffi. Le suffrage. bruyant des foules, manquait à leur ambition et, pour l obtenir, ils n'avaient trouvé rien de mieux que de tirer d un roman supérieur un drame noir et bizarre, construit sans aucune notion des lois de la scène.

Cette « II enriette Mai échal », avec le hourvari que souleva son aventure, ne fut pas le seul incident tapageur de l'année. Avant qu'on n'eut entendu parler d elle, dans la maison, le drame d'une autre épouse coupable : Le Supplice d 'une femme, perpétré par Emile de Girardin et Dumas fils, avait donné bien de la tablature à l'administration comme aux acteurs.

Il se passa, aux alentours, quelques fans de théâtre signalabll's : la célébration du 243e anniversaire de Molière, relevé d un apparat exceptionnel; la prise de possession par Bressanl du rôle de « T ai tuIle » ; la représentation de retraite de Geffroy, qui, depuis le départ de Samson, était le doyen des sociétaires: l'affligeante nouvelle de la mort de Provost, ! dont la belle et pleine carrière inspira d'unanimes témoignages d'estime et de regret ; des apparitions littéraires aimables, comme L' Œillet" blanc d'Alphonse Daudet et de l 'Épine 1 ou l'idylle banvillesque de La Pomme; une reprise de La Métromanie, de tous points parfaite, qui rendit à la Comédie, sous la figure de Delaunav, le plus jeune et le plus charmant des Damis : enfin des circonstances diverses, dont s'occupèrent, à leur date, les journaux et l'opinion..

Mais tout cela mis ensemble n'approcha point du bruit qui lut mené autour du Supplice d'une femme, né de la collaboration boiteuse de deux écrivains célèbres.

Publiciste" agitateur pohtiqne, spécutateur. industriel, économiste, homme de presse, Emile de Girardin avait ambitionné

Sous le pseudonyme d'E. Manuel. Plus lard, afin d'éviter des confusions de paternité avec l'auteur du drame des Ouvriers : Eugène Manuel. M. Ernest l'Épine adopta le pseudonyme de (f Quatrelles ».

M A DE L EIN E P P, iHAN

d'être aussi un homme de théâtre. Dans une heure, où le laissaient en repos ses fièvres d'entreprises, une idée de pièce s'était levée au fond de son cerveau. En trois matinées il en avait construit la charpente et broché le texte. Dès au sortir de cette improvisation fougueuse, l'ébauche lui parut une œuvre. Sans attendre, il avait envoyé son manuscrit au Comité, qui déclara la chose injouable. Il refaçonna l'ouvrage. Plusieurs autres versions sortirent de sa main et reprirent le chemin de la Comédie, qui ne modifièrent point le premier verdict de ses juges. Il dut se rendre compte de ce fait que l'art du théâtre est un art spécial, exigeant des facultés bien individuelles. Convaincu qu'il ne parviendrait pas à s'en tirer seul, il appela a son aide un virtuose rompu à toutes les combinaisons scéniques. Alexandre Dumas fils accepta. Plongeant à fond dans le sujet, comme s'il eût été sien, Dumas se laissa entraîner peu à peu à récrire le drame entièrement, ainsi qu'il le voyait. Il avait sauvé l'idée originale, balayé le fatras et bâti une pièce à côté, qui n'avait presque plus de rapports avec le canevas dont il s'était servi, ni comme expressions, ni comme développements. Double lecture en fut donnée à Girardin d'abord, puis à la Comédie, qui reçut d'emblée la seconde création, où s'était fondue, perdue, l'esquisse primitive. « Cette fois-ci, je crois que nous tenons un succès, » avait mandé Thierry au premier auteur, mécontent, dépité, blessé au vif de son amour-propre, et qui bientôt ne voulut plus reconnaître la main du maître, sans doute parce qu'il n'y retrouvait plus rien de la sienne. Des revendications surgirent. La brouille arriva1. Et tout le monde en fut instruit.

Cependant, on poussait les répétitions avec une activité fébrile, malgré la mauvaise humeur très prononcée de Girardin, qui avait

i. Alexandre Dumas fils, qui traita de Turc à More ses collaborateurs, a écrit des réflexions piquantes sur la collaboration. De plus, il glissa dans la deuxième série de ses Entractes un spirituel et mordant récit intitulé : Histoire du « Supplice d'une femme ».

essayé, sans succès, de substituer une version nouvelle de sa façon combinée avec celle de Dumas, et qui s'en allait partout dénigrant l'ouvrage, affirmant à chacun, qu'il le trouvait détestable, s'acharnant à décourager les acteurs, enfin se retirant de la pièce, et disant, répétant qu'il ne permettrait pas qu'on portât son nom sur l'affiche.

La presse s'était emparée avidement de ces démêlés. La curiosité générale en fut accrue. Il y eut une affluence énorme, à la première représentation, où, dès la première scène, s'accusa le succès d'émotion, que produit toute œuvre de théâtre puisée aux sources de la vie réelle et se développant, progressant avec une verve logique. Et Mlle Favart déployait un art admirable. Et Regnier' produisait,. dans son rôle tragique, un effet extraordinaire par la-simplicité même de son jeu. Toutes les âmes étaient profondément r-emuées. Seul, Girardin restait froid et mécontent. Pendant que, - d'acte en acte, grandissait l'enthousiasme, Edouard Thierry lui dépêchait message sur message, le pressant, le conjurant presque de laisser proclamer son nom, à la chute du-rideau. Il demeurait inébranlable. De guerre lasse, il fallut que Regnier, répondant aux appels et aux cris des spectateurs, leur annonçât, en fin de soirée, que les auteurs désiraient garder L'anonyme. Ce furent de-longs débats, à travers les journaux, tandis que la pièce, objet de tant de disputes, poursuivait sa marche triomphàlement jusques au delà de la centième.

Le Supplice d'une femme, puis Henrielte Maréchal, dans la même année; c'était beaucoup, c'était trop. Par un légitime besoin de se reposer de tant de batailles entre les vivants, Ed. Thierry se retourna du côté des maîtres d'autrefois pour obtenir d'eux des succès plus pacifiques. On rejoua Mithridate, Les Plaideurs, Tartuffe. D'autres tragédies et comédies classiques furent remontées. Courte trêve, d'ailleurs; car, le cercle brûlant se rouvrit avec Le Lion amoureux de Ponsard, où ce ne furent plus des questions de personnes, mais des questions de principes qui

ralluiùèrent' les polémiques. Delaunay fit merveille dans le rôle étincelant du jeune vicomte de Vaugris. On trouva Coquelin fort original dans le personnage du farouche républicain Aristide. Barré en Épictète, Guichard en Barras, Prud'hon en Bonaparte, Eugène Provost en muscadin, eurent leur part de la satisfaction générale ; et l'on remarqua, entre les -applaudissements et les rappels prodigués à Bressant, le lion de la pièce, sous le costume du citoyen Humbert,

que MUe Édile Riquer avait rencontré, dans la figure de la belle Tallien, le meilleur rôle qu'eût eu à créer, au Théâtre-F rançais,

cette comédienne disante.

le chemin, lorsqu'un épisode peu au sein du Comité, vint dénoncer que le - feu des

Mlle FAVART, D APRES CHARTRAN -vieilles discordes couvait encore sous la cendre. Si prudent, si tempéré qu'il fût et pût être, Édouard Thierry n'échappait point aux inéluctables conséquences de son état dirigeant. En mars 1860, son cabinet avait été le théâtre d'une scène absolument dénuée de marivaudage entre l'impétueuse Judith et lui-même. Il fut question de régler d'office la pension de retraite de cette sociétaire trop excitable. La bienveillance personnelle de Thierry n'empêchait point qu'il eût ses détracteurs. Edmond About, qui aurait aimé voir en son lieu et place un ami de lettres : Albéric Second, l'avait surnommé

Thierry le Nuisible. Il eut ses adversaires, acharnés à le démolir. Des coups de vent soufflèrent, qui mirent en péril, avec son autorité, la stabilité même de l'institution. Dans l'une de ces extrémités, certains chefs d'emploi avaient parlé de liquider la maison.

Tous n'avaient pas l'humeur aisément gouvernable, Got principalement, Got, l'homme escarpé, comme l'appelait Victor Hugo. Déjà, en i863, il s'était retiré, non sans bruit, du comité; ce fut à la suite d'une élection qu'on avait imposée à la Comédie; celle de Lafontaine, au lieu de la nomination de Worms1, que ne soutenait pas la protection d'un ministre, -mais des titres plus justifiés. Les déclamations vives de Got et d'autres, qui s'y joignirent, ne furent pas étrangères à la détermination prise par le surintendant général des théâtres, et confirmée dans une lettre. du i3 octobre i863, de mander régulièrement à son cabinet l'administrateur du Théâtre-Français pour examiner ensemble; et en détail, un jour par semaine, les affaires de son gouvernement2.

Got n'aimait point Thierry. Il l'avait eu, jadis, pour maître d'études, alors que le futur comédien achevait ses humanités, de façon que, lorsqu'il recevait les bulletins du théâtre, il se rappelait trop les pensums d'autrefois. Aussi ne manquait-il aucune occasion de lui en rendre la monnaie, -soit par ades résistances indirectes, soit par des facéties, des plaisanteries aussi désagréables que possible, jusqu'à parodier, un soir, sur le théâtre

i. Gustave Worms avait débuté brillamment, le. i4 février i858, dans le rôle de Valère, du Tartusse. Il eut des soirées d'une extraordinaire faveur pour son jeu sobre, aimable, ou pathétique.

2. i3 octobre 1863, Monsieur l'administrateur général,

Désirant avoir avec vous des rapports réguliers qui me tiennent au courant des intérèts administratifs du Théâtre-Français, je vous prie de venir dorénavant travailler avec moi, au Ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, le vendredi de chaque semaine, de une beure à trois.

J'ajoute avec plaisir qu'en cas d'urgence vous me trouverez tous les jours et à toute heure, prêt à vous recevoir et à vous entendre, aux Tuileries ou au Ministère.

Recevez, etc.

Le surintendant général,

CAMILLE DOUCET.

la tête et les allures du malheureux administrateur dans le rôle d'un vieux juif brocanteur1, et si exactement que chacun s'était écrié : « Mais, c'est Thierry! » On l'obligea, le lendemain, à modifier l'aspect du personnage. N'importe, l'effet avait été produit.

Sur un terrain plus sérieux, il entreprit de battre en brèche l'organisation présentement en vigueur. Il rédigea tout un projet

LE JARDIN D'ESTHER, PAR JOSEPH THIERRY

de refonte des décrets, critiquant avec roideur la marche imprimée à certaines affaires du théâtre, expédiant rapports sur rapports au ministre; et, comme il n'était pas écouté, s insurgeant tout à fait et donnant sa démission. Il prétendait qu 'on lui reconnût le droit, en dépit des contrats intervenus, de secouer, quand il lui plairait, la poussière de ses chaussures sur le pas de la porte et de s 'en aller. Mais la Comédie refusa de le laisser partir. Il en appela aux tribunaux. Un avocat de grande éloquence, Léon Cléry,

i. On jouait Le Fils, d'Auguste Vacquerie.

plaida chaleureusement, en son nom, contre le Théâtre-Français. Got perdit le procès, dut rester sociétaire, malgré qu'il en eût, et ne le regretta point, dans la suite.

Virtuellement les conditions d'existence du Théâtre-Français étaient saines et prospères. Des soins judicieux présidaient à une sélection continue des pièces inscrites au tableau, comme des talents admis à les faire valoir.

C'était bien. Des personnes se rencontrèrent pour dire que c'eût été mieux si la production contemporaine y eût été traitée plus au large. Coïncidence curieuse 1 En 1867, l'administrateur de la Comédie avait été désigné pour établir le rapport demandé par le ministre de l'Instruction publique sur les progrès de la littérature dramatique. Avec beaucoup de finesse et de précision, Ed. Thierry avait illustré ces pages des portraits à la plume d'auteurs passés maîtres, tels que Dumas fils, Octave Feuillet, Th. Barrière. Or, les meilleurs de ces dramatistes, sauf Emile Augier, qui, depuis la mort de Ponsard, portait presque seul la fortune du théâtre, dans le moderne, passaient journellement à côté de la maison sans y entrer. Et l'on s'était demandé, en pure logique, comment il se faisait que, les tenant en si haute estime, il ne s'employât pas davantage à les avoir pour hôtes. Feuillet n y avait donné jusque-là qu'une de ses miettes, remarquait un chroniqueur : Le Cas de Conscience. De Théodore Barrière, qu'avait-on eu? Peu de chose, un petit acte : Le Feu au couvent, Le Lys dans la Vallée et une pièce en collaboration avec Beauplan, alors que les grandes comédies de mœurs, comme Les Parisiens et Les Faux bonshommes, étaient allées rejoindre au Vaudeville le répertoire presque entier de Sardou. L'Odéon s'était emparé de Madame de Montarey1 et du Marquis de Villemer. Le Demi-Monde avait instruit et diverti les spectateurs du Gymnase. Les Idées de Mme Aubray.

i Cette œuvre de L. Bouilhet fut très applaudie, en i856, à l'Odéon, et surtout La Conjuration d'Amboise, en 1866. Dans l'intervalle de ces drames en vers, d'un lyrisme exubérant, le Théâtre-Français avait accueilli et représenté Dolorès du même poète.

Dalila, Maître Favilla s'étaient envolés dans toutes ces directions opposées, au grand regret des vrais amis de la Comédie-Française. On se plaignait de l'apparente négligence qui tenait éloignés Dumas, George Sand, Octave Feuillet, d'un théâtre où leurs noms devaient s'inscrire à la suite des modèles du passé ; on comprenait mal la contradiction flagrante, qui portait Thierry, rap-

LE PALAIS DE L'AMOUR (PSYCHÉ), DÉCOR DE CAMBON

porteur, à louer avec une concision éloquente le talent de Félicien Mallefille et qui le poussait, comme administrateur, à n'accueillir point l'une de ses meilleures comédies.

Ces critiques ne furent point toutes des paroles perdues. Dans la même année, le Théâtre-Français se disposa à reprendre Le Mercadet de Balzac, avec Ed. Got dans la figure principale. On annonçait une pièce prochaine de Pailleron. George Sand devait bientôt renouveler la première tentative qu elle avait faite en ces lieux, sans beaucoup de succès, d ailleurs lorsqu elle y présenta

son imitation shakespearienne d de. Comme il vous plaira. Et Octave Feuillet n'était pas loin de se rendre le favori de la maison.

Au demeurant, homme de tact et de goût, Ed. Thierry aspirait sincèrement à tenir la balance égale entre la tradition, qu'il avait charge de maintenir, et les exigences de l'esprit moderne qu'il devait suivre et comprendre, afin d'assurer la continuité de l'effort dramatique. Ainsi que l'avait très bien jugé Sarcey, il n'était ni un novateur hardi et turbulent, comme Arsène Houssaye, ni un entêté Collin-d'Harlevillois, comme le fut Empis; c'était un de ces esprits moyens, qui sont dans le vrai tempérament français, ^ie-ces esprits tolérants et ouverts, qui savent accorder avec le respect profond du passé le goût qu'il est bon d'avoir pour les modes nouvelles. La question de recette, sans lui être indifférente, n'était pas, comme elle tendra à.le devenir peu à peu, sons les administrations futures, la raison maîtresse et commandante. i

Autant que le permettaient les incertitudes ou les revirements de l'opinion publique, il s'attachait avec une bonne volonté évidente a réaliser le difficile équilibre de l'autrefois et de l'actuel. Par inclination personnelle et par conscience il s'était constitué le .gardien vigilant du répertoire. Durant la période, qui s'écoula de i858 à 1870, il fut permis à ceux dont les yeux étaient ouverts et l'intelligence attentive de reconnaître que pas une pièce de Racine n'y fut omise, sauf Bérénice, qu'on y joua onze tragédies ou comédies, du vieux Corneille, qu'on rendit aux honneurs de la rampe La Mort de Pompée, où Beauvallct, soit dit en passant, avait une allure superbe, et Rodogune, Héraclius, Nicomède, sans parler des chefs-d'œuvre consacrés. On n'eut pas la satisfaction, entre lettrés, d'assister au retour de Don Sanche, qu avaient appelé les vœux d'un critique prépondérant : des artistes, par hasard, manquaient dont la présence eût été nécessaire pour cette reprise. En revanche, les fervents des beautés classiques eurent l enchantement de Psyché et les ris agréables de l' Illusion comique, où Got, a ce qu'on affirmait, parut admirable de verve

[texte\_manquant]

et d'ampleur dans le type du Capitan. Voltaire réapparaissait, d'intervalle; c'était avec Zaïre et, pour la dernière fois, avec Mérope. Quant à Molière et à Regnard, comment n'auraient-ils pas été les hôtes familiers du répertoire? C'était l'école toujours ouverte, où étaient tenus de faire leurs preuves, au pied levé, quand on les y appelait, les pensionnaires de la Comédie, encadrés, comme il convenait, entre les vétérans, leurs modèles et leurs maîtres.

Telle était la part proportionnelle des XVIIe et XVIIIe siècles, dans la distribution des spectacles, sous l'administration d'Édouard Thierry. Les contemporains se disaient négligés. Il y eut prodigalité de faveurs pour quelques-uns, pour Augicr, dont les trois grandes comédies : Les Effrontés, Le Fils de Giboyer, Maître Guérin, mirent en relief singulièrement les qualités bourgeoises d'Edmond Got; pour Alfred de Musset et ses proverbes, où Delaunay et Mlle Favart associèrent leurs talents avec une grâce, une perfection inoubliables, et pour d'autres que nous avons nommés.

Et cheminant ainsi, d'une allure calme et régulière, on était arrivé aux abords de 187o. Dans les années antérieures, à travers des œuvres d'importance : nouveautés pleines de force, telles que Paul Forestier\ en 1868, où Mlle Favart et Delaunay, furent estimés au-dessus de tout éloge, et la chute, éclatante comme un triomphe, de Lions et Renards, en 1869; à travers des reprises exceptionnelles, comme celle dJHernani, où la salle en rumeur, secouée de passions politiques, ressemblait à une place prise d'assaut, on avait relevé quelques faits artistiques dignes d'intérêt : l'originalité grandissante du premier des Coquelin2; les

1. Cette œuvre d'Augier, très vivante, très passionnée, fut jouée cinquantcquatre fois de suite avec une moyenne, pour les trente premières représentations, de 6 068 fr. 3o par soirée.

2. Élève de la classe de Regnier, au Conservatoire, ce célèbre artiste, qui était appelé à prendre une place si prépondérante dans le répertoire moderne, parut pour la première fois au Théâtre-Français le 7 décembre 1860, dans Le Dépit amoureux ; il n'était là que Gros-René répondant à Marinette.

progrès suivis et la vocation dramatique de plus en plus décidée de Coquelin II1; les, séduisants pronostics, dont on avait cru pouvoir gager l'avenir de Boucher, une doublure de DelaunaJ, qui ne devait réaliser que très imparfaitement les - espérances du

SOPHIE CROIZETTE

D'APRÈS LE BUSTE DE FRANCESCHI

début ; la particulière révélation de pittoresque élégant, qu'avait apportée avec lui, du Vaudeville, F rédéric F ebvre ; e t la gracieuse apparition de Mlle Reichenberg, prête a commencer son long et charmant règne « d'ingénue nationale », Reichenberg, « une fleur, un sourire, un printemps », disait Th. Gautier. Enfin, on commençait à s'apercevoir de l'existence de Sarah

Bernhardt. Elle avait senti s'éveiller sa vocation, dès le premier soir. qu'elle était venue au Théâtre-Français, spectatrice enfantine pleurant sur les malheurs de Britannicus. Le Conservatoire et ses concours, tout en n'accordant point leurs plus hautes faveurs aux impatiences ambitieuses qu'elle trahissait déjà, l'amenèrent

i. Débuta, le io juin 1868, dans le rôle de Petit-Jean, des Plaideurs, où son frère aîné jouait, à son côté, le personnage de: l'Intimé,

directement sur les voies de la Comédie-Française. Édouard Thierry l'avait reçue avec aménité, et lui avait fait part d'un premier engagement, qu'avaient préparé les recommandations chaleureuses du duc de Morny.

Les saisons étaient fécondes en belles éclosions d'art et d'artistes. Dans le plein de l'année 1870, on s'entretenait encore des récents débuts de la belle Sophie Croizette, de sa physionomie originale, de l'étonnante mobilité de son regard, du son de sa voix prenante et passionnée. La lirôspérité générale du ThéâtreFrançais, le bon état de la troupe, les espérances fondées sur les ceuvres attendues remplissaient de joie les fervents de l'illustre scène. Soudain éclatèrent de terribles nouvelles, faites pour rejeter au dernier plan de l'attention'publique ces questions de théâtre, d'acteurs et d'actrices. " - ■

Le 18 juillet 1870, on avait affiché Le Lion amoureux.Dans l'enceinte, bien des places étaient restées vides La foule se portait plutôt dans la rue, agitée, fiévreuse, sous l'émotion de la bourrasque, qui s'était abattue sur la France avec la soudaineté et le retentissement d'un coup de tonnerre. C'était le jour même de la déclaration de guerre. On ne suivait que d'une attention molle l'idylle passionnée du républicainv Humbert et de la belle Mmo de Maùpas, lorsque, soudain, un cri s'éleva et se répandit comme un mot d'ordre : La Marseillaise!... La pièce est oubliée. L'orchestre 2 entonne^ le patriotique refrain. Debout chante le

I. On fit 1 176 francs de recettes, résultat honorable pour un pareil moment. Mais voici quelques chiffres relevés par curiosité sur les bulletins de cette sombre période :

19 juillet, avec Maurice de Saxe 211 francs. aa » » 187 » 8 août, avec Le Duc Job .. 293 "

9 » avec Une Fête de Néron 913 »

16 » » ........ 168 »

Le 6 septembre, quand furent enlevées les affiches, sous le prétexte de relâche par indisposition, il y avait 7 francs de location. On en eut 3o le lendemain.

2. L'orchestre du Théâtre-Français fut supprimé, la même année, à la suite de

parterre; et les échos en sont renvoyés des balcons et des loges. Le surlendemain, le même spectacle fut de même interrompu. Le public a réclamé La Marseillaise... Mlle Agar s'avance, avec sa beauté statuaire, sa pâleur expressive. D'une voix profonde et" chaude elle déclame les strophes de Rouget de l'Isle ; c'est à la fois un chant et une récitation, dont F effet touche au suprême degré du pathétique. En dépit d'un certain mauvais vouloir administratif, malgré des ardeurs rivales, comme celles de Coquelin et de Bressant,- qui revendiquent pour eux l'honneur d'interpréter l'hymne vengeresse, malgré les résistances de l'autorité supérieure, =eUe devra faire entendre quarante-quatre fois de suite, jusqu'à la fermeture du théâtre,, ces accents belliqueux.

La volonté de l'assistance s'était exprimée assez haut pour qu'on l'entèndit. Le 3 août, on assistait à la reprise d'Une Fêle de Néron, d'Alexandre Soumet. Les yeux des spectateurs considéraient avec indifférence les tableaux évoqués de la Rome impériale. La situation maîtresse de cette tragédie, lorsque Néron vient d'em-brasser sa mère Agrippine, à la minute où elle monte sur le fatal ,vaisseau qui doit l'engloutir, s'est déroulée dans un silence inattentif. On n'écoute -ni Locuste, ni Poppée; mais encore une fois;retentissent les cris : Agar! Agar! Le régisseur! Des ordres .retiennent la tragédienne dans la coulisse. Elle est tout en larmes, parce qu'on l'accuse d'avoir monté une cabale. Les rappels redoublent de force. Elle essuie ses yeux, se montre, et déclame le chant de guerre, dans le décor à demi enlevé par les machinistes. L'enthousiasme est indescriptible. Il en était allé pareillement, le 21 juillet, pendant l'entr acte du quatrième au cinquième acte de L'Honneur et l'Argent. Le parterre n'avait cessé de réclamer Agar et La Marseillaise. Administrateur et régisseur avaient cru que le rideau levé couperait court au tumulte, il fallut le faire baisser une seconde fois. L'orchestre s'était remis

la mort de M. Ancessy, qui avait remplacé, le t01- octobre 1868, le chef d'orchestre Roques, lui-même successeur d'Offenbach (1855).

à jouer le chant national. Le rideau s'était encore relevé. Et le vacarme avait recommencé. MIles Dubois et Royer, qui étaient en scène, durent se retirer.

« Vous êtes le Théâtre-Français, vous devez jouer La Mar-

seillaise, » criait un groupe de spectatéurs, parmi lesquels s'agitait un homme de lettres, ÉdouardFournier. Le calme ne se rétablit que lorsque Got eut annoncé que MJle Agar n'était pas au théâtre.

L'état de la Comédie fut soumis a d'étranges fluctuations, pendant les dernières semaines de l'Empirejusqu'au 5 septembre , où ne s'ouvrirent point

L'AMBULANCE DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE D'APRÈS TISSOT

les portes. Au lendemain de la proclamation de la République, quelques errants s'étaient aventurés dans la salle déserte, où vaillamment les artistes soutenaient les derniers restes d ardeur du Lion amoureux. La Marseillaise et son interprète eurent les honneurs de la soirée. De même, après Les Ouvriers de Manuel, les spectateurs avaient redemandé, avec une égale insistance, le chant national. Derrière le rideau, les artistes qui, de tout leur talent, avaient rendu les fortes émotions de ce drame du peuple, pen-

sèrent qu'on les avait rappelés. Ils s'aperçurent de leur méprise et se sauvèrent en riant, pendant qu'on réclamait plus fort la femme au grand cœur, celle qui fut Hermione, Camille, Phèdre, Clytemnestre, et qui, maintenant, personnifiait, sous le frisson des trois couleurs, l'image de la patrie en danger.

Le torrent de l'armée allemande avait fait irruption dans les plaines de la Champagne. Avant trois jours les Prussiens seraient sous les murs de la capitale. Bientôt l'investissement sera complet. Paris restera seul face a face avec l'ennemi. Mais on entend déjà les volées sourdes des canons, qui se répondent. Le siège a commencé. Le 8 septembre, le Théâtre-Français- a été fermé par ordre1, et la Comédie transformée en ambulance pour les blessés , militaires.

Les artistes, restés a Paris, savaient qu'ils auraient une phase difficile à traverser. Dans les bureaux on avait fait le compte des ressources disponibles et des appointements qu'on aurait à servir. Ce mois encore, la caisse espérait s'ouvrir;-mais, la subvention une fois supprimée2, les pensionnaires devaient être prévenus qu'ils n'auraient rien à attendre, le mois suivant.

L'Opéra et l'Op éra-Comique, dès les premiers moments où l'horizon s'était chargé de nuages, avaient sollicité d'une manière pressante l'autorisation de fermer leurs portes. Qu'on cessât de chanter et de danser, la raison était plausible, en des jours aussi sombres. Mais le Théâtre-Français n'avait pas à s'abandonner aussi vite; il ne voudra qu'à la dernière extrémité

i. Ce fut deux jours auparavant, le 6 septembre 1870, que les théâtres dépendant jusqu'alors du ministère de l'Intérieur, les Beaux-Arts et les Musées furent rattachés par une importante décision du gouvernement au ministère de l'Instruction publique.

2. Le 6 octobre, cependant, la subvention gouvernementale fut payée au caissier Toussaint. Le 3o novembre seulement, Toussaint prévint le personnel, artistes, employés, habilleuses, qu'ils recevaient, ce jour, leur traitement pour la dernière fois jusqu'au rétablissement d'un meilleur état de choses.

A l'Opéra, Émile Perrin avait donné sa démission, dès le 5 septembre, aussitôt qu'il ne toucha plus les 100 000 francs octroyés par la Liste civile.

abdiquer le devoir, qui lui incombe, en tout temps, de soutenir les droits de la haute littérature.

A l'ambulance, dont Guillard avait eu la première idée, comme d'une sauvegarde humanitaire pour le bien de la maison elle-

LE FOYER nu PUBLIC PENDANT LE SIÈGE

même, le zèle des femmes s était manifesté spontanément. Elles avaient promis aussitôt d'y consacrer leur plus chère sollicitude; elles en seraient les dames patronnesses, au besoin les infirmières. Quelques actrices avaient quitté la grande ville aux abois, entre autres la tragédienne Devpyod. La plupart étaient restées a leurs foyers, et c'étaient Mmes Brohan, Favart, Jouassain, Reichenberg, Emilie Dubois, Édile Riquer, Victoria Lafontaine. Celles-ci n'hésiteront pas a soigner de leurs mains délicates les douloureuses

victimes de la guerre. En attendant, elles ont offert de l'argent, des lits, des provisions. Les soldatsTs'eront installés dans le grand '

foyer, les officiers 'dans la galerie des bustes',' où l'on a pris des mesures pour sauvegarder' des f chefs-d'œuvre de sculpture moderne, et surtout la merveilleuse statue de Voltaire. Neuf médecins et des sœurs ont été mis à la disposition de l'ambulance du Théâtre-Français. Il ne se passe pas de jour, où les quêteuses volontaires n'apportent le produit de leurs collectes. Hélas J on en aura besoin. Les premiers blessés furent amenés dans la nuit du i3 septembre; ils revenaient de Sedan. Bientôt, on en annonçait vingt autres, du cinquième secteur. On en reçut quotidiennement.

M'le Agar, grâce à ses auditions patriotiques, où la foule se pressait pour l'entendre, en tous lieux, était celle qui rapportait le plus d'argent du dehors. Le 7 octobre, on disait, à la Comédie, qu'elle avait, chez elle, cinq blessés, qu'elle était allée les chercher elle-même sur le champ de bataille, --et qu'elle passait la nuit a les soigner. Madeleine Brohan venait de lui envoyer des effets, du linge. Mmes Favart et Lafontaine veillaient auprès de deux malades amputés.

Les hommes, tantôt au rempart, tantôt a la Comédie, déployaient les efforts les plus désintéressés, au cours de cette triste période. On avait parlé de reprendre les représentations. Jules Simon exprimait, au nom du gouvernement, la crainte que Paris assiégé ne s'ennuyât.- On décida de rouvrir au peuple d'autres lieux de rendez-vous que les salles de réunions publiques. Des programmes de matinées littéraires et dramatiques furent élaborés, pour. recevoir une exécution prochaine, au profit des victimes de la guerre.

Le 26 ' octobre, une foule immense s'entassait aux abords du théâtre, refusant de laisser passer les porteurs de billets pris en location. La salle ne put la contenir toute. Legouvé avait commencé par une conférence énergique et vibrante. Coquelin cadet, dont l'activité fut merveilleuse pendant les deux sièges,

EDMOND GOT

s'était réservé des morceaux de diction classique. Horace et le Misanthrope, joués en habits de ville, n'avaient rien perdu de leur intérêt pour la nombreuse assistance. Les Cuirassiers de Reichshoffen (l'Émile Bergerat provoquèrent des transports frénétiques. Dans les entr'actes, circulaient à travers les fauteuils les actrices de la Comédie, faisant la quête.

L'élan était donné. Les représentations se multiplièrent, toujours sous les auspices du patriotisme et de la charité. A l'une de celles-là, le tarif des places, au bureau, était resté le même qu'avant le siège. On avait aligné des banquettes sur la scène, au prix de dix francs, pour chaque personne; et nul ne trouva ce chiffre trop élevé ; c'était pour les canons, pour Châteaudun. A la Porte-Saint-Martin, on eut les Châtiments de Victor Hugo avec une conférence de Jules Claretie, qui s'était fait attendre presque une heure, mais qui arrivait dù rempart, en tenue d'officier d'étatmajor. Victor Hugo était alors le grand maître; aux Français, a la Porte-Saint-Martin, partout sur l'affiche s'inscrivait son nom en lettres énormes. Édouard Thierry, qui avait gardé des attaches impérialistes, n'y prêtait la main qu'à contre-cœur; mais pouvait-il l'empêcher quand l'entraînement populaire l'exigeait? En novembre, il avait ordonné la reprise d 'Hernani et, à cette occasion, l'illustre poète avait félicité Maubant et décerné des éloges précieux à Mlie Favart, en lui disant que, dans le rôle de doua Sol, il la trouvait supérieure à Mlle Mars.

Le i5 janvier 1871 eut lieu, comme à l'accoutumée, 1 'anniversaire du fondateur de la Comédie-Française. MUe Croizette avait fait demander si elle pourrait assister au couronnement du buste de Molière en toilette de ville. Question bien féminine et qui n'avait pas perdu de son importance, aux yeux de la belle artiste, malgré les fureurs de la guerre. La réunion fut complète, de ceux et de celles qui n'avaient pas déserté leurs pénates parisiens1.

1. Il est intéressant de donner la liste des comédiens et des comédiennes, qui figurèrent dans la cérémonie. C'étaient : Lafontaine, Leroux, Got, Maubant, Talbot,

Gaîment on interpréta l'étourdissante comédie d'Amphitryon ; avec charme, avec esprit, on joua le Dépit amoureux. Ernest Coquelin provoqua bien des rires sous la souquenille de Gros-René, A l'endroit où le galant de Marinette faisait le geste dè rejeter loin de lui le morceau de fromage qu'il tenait d'elle 1, un incident comique

MAUBANT, D'APRÈS CHART-RAN

s'était produit : plusieurs spectateurs avaient porté les mains en avant, comme pour rattraper un comestible aussi rare, aussi précieux, en des jours de famine. Pendant ce tempslà, le canon tonnait avec violence.

Les jours s'assombrissaient terriblement. La farine manquait chez les boulangers. L'avant-Abeille, l'ambulance du ThéâtreFrançais avait dtné sans pain. Le 19, des brancardiers apportaient Didier Seveste, dont une balle

avait traversé la cuisse. Il avait la jambe brisée en quatre morceaux. Ses souffrances lui arrachaient des cris terribles. Mais il était de retour au milieu des siens, là, dans son théâtre; il se

Coquelin aîné et Coquelin cadet, Febvre, Barré, Garraud, Gibeau, Prud'hon, Kime, Thiron, Mazoudier, Charpentier, Mmcs Brohan, Favart, Dubois, Jouassain, Victoria Lafontaine, Édile Riquer, Ponsin, Fleury, Royer, Pauline Granger, Dinah Félix, Lloyd, Marquet, Dervintre, Reichcnbcrg, Tholer, Agar, Croizette.

\* - J'oubliais d'avant-hier ton morceau de fromage;

Tiens. Je voudrais pouvoir rejeter le pot«ige, Que tu me fis manger, pour n'avoir rien à toi.

.- (Dépit amoureux, IV, 4.)

croit sauvé1. La désolation de ses camarades, était au comble. Coquelin aîné protestait qu'il ne jouerait plus. Guillard pleurait en songeant que, dans le même instant peut-être, Ernest Coquelin était exposé-au feu de l'ennemi. Mlle Tholer, qui remplissait le rôle de Lucinde, dans le Médecin malgré lui, pensait à son frère engagé dans le combat et faillit s'évanouir. Le 3i janvier

Seveste-expira pendant que se préparait le spectacle du- soir.

Les soirées se suivaient froides et moroses, sans applaudissements. -Mais les artistes avaient à se maintenir plus fermement que jamais a leur poste, lorsque, après -les horreurs -du siège, se fut déchaînée l'orgie révolutionnaire de la Commune. Il importait de tenir tête au péril, de sauver à toùt prix le Théâtre-Français, -ses souvenirs, ses collections, son musée. Puis la Comédie avait dû rouvrir par ordre. Il lui était prescrit de jouer, et de jouer tous les soirs. Mais, quelles soirées! Et quel public !

DIDIER SEVESTE D'APRÈS L. FAGEL

On a raconté que les hommes arrivaient au théâtre, armés de leurs fusils ; à grand'peine parvenait-on à les leur faire laisser au vestiaire. « Vous allez effrayer ces dames, leur disait-on; elles n'oseront plus rester en scène. » Les vaillants champions du Comité central ne cédaient qu'a cette. raison : « Tout pour la beauté! » s'écriaient-ils. Ils entraient dans la salle, les mains libres, mais chamarrés de leurs rouges emblèmes, et le képi sur la tête. Les femmes apportaient leur ouvrage. Et les uns comme les autres, suivant le mot de Sarcey, bâillaient à bouche close, sans

i. Journal d'Édouard Thierry. La Comédie-Française pendant le Siège et la Commune.

oser témoigner que le Misanthrope et les Femmes savantes ne les récréaient que faiblement.

Le ciel était noir et la caisse était vide. Lorsque, en décembre mil huit cent soixante-dix, l'assemblée générale fut en séance pour interroger la situation, elle s'était trouvée en face d'une somme de huit mille francs, qui était la première réserve annuelle votée par la Comédie, pour la restauration décennale de sa salle de spectacle. Il ne s'y joignait rien de solide, rien de plus que les quatorze mille francs de cautionnement des ouvreuses. Devant cette misère, on n'avait entrevu d'autre mesure réalisable que de verser une cotisation de vingt-cinq francs dans un fonds commun, pour les étrennes de la maison!

Toute recette ayant disparu, Got, sur les instructions de Thierry, qui lui délégua une part de sa direction, avait adopté une résolution héroïque. Il obtint de la Commune, en la personne de son farouche représentant Raoul Rigault, un sauf-conduit pour lui-même et quelques-uns de ses camarades, et se rendit en Angleterre. Il allait donner des représentations à Lond L'es, ramasser un peu d'or, pour la Compagnie tout entière, et se dévouer au salut commun. Le reste de la troupe marquait le pas a Paris, gagnant du temps, faute d'argent, et préservant de périr la Comédie-Française, dans la capitale dévastée et incendiée.

CHAPITRE XI

Un nouvel ordre de choses. —Emile Perrin est appelé à en assurer la réalisation fructueuse. — Il pose les bases d'un état de fortune inconnu jusqu'alors pour la Comédie-Française et les sociétaires. — Caractère de la direction artistique d'Émile Perrin. — Les nouveautés mises à la scène. — Admirable composition de la troupe. — Années d'abondance, :— Quelques traverses. — Entre Sarah Bernhardt et Croizette. — Les répétitions tourmentées du Sphinx; un amusant épisode. — Difficultés grandissantes de l'administration,avec la inoins soumise de ses sociétaires. — A la reprise d'une pièce d'Augier. — L'incident de l'Aventurière et la démission de Sarah. — Peu de temps après. — Lu maladie et la mort d'Émile Perrin. — Trop de candidats à sa succession.

La sagesse de l'administrateur, le dévouement des sociétaires, le concours empressé de tous et l'aide des circonstances, qu il faut aussi compter pour quelque chose, avaient permis au ThéâtreFrançais de sortir sans amoindrissement des pires difficultés.

A travers tant d'obstacles pénibles, de nécessités douloureuses, de périls même, Ed; Thierry avait pu conserver intact le dépôt de gloire littéraire et artistique, confié à sa garde. Le gouvernement en perdit le souvenir un peu bien vite, en le priant presque aussitôt de le remettre à d'autres mains. On venait de lui désigner un successeur.

Ed. Thierry en ressentit une légitime amertume, et cette impres-

sion en fut sensible, dans la lettre qu'il écrivit au ministre, le 20 mars 1872. Sa gestion avait donné douze ans de prospérité dignement acquise. Il avait traversé les mauvais jours sans désespérer de la fortune et peut-être sauvé des flammes de la Commune un édifice national. Au moins, il pouvait se rendre le témoignage qu'il n'avait pas laissé s'éteindre, .dans Paris assiégé, la lumière des lettres, alors que la gloire des armes était passée aux ennemis de la France. S'il ne devait pas être réduit à douter de ses propres services, il demandait qu'il en fût.justifié par une mesure libérale. S'appuyant avec opportunité des articles 28 et 29 du décret du i5 octobre 1812 et du vote du Comité dans sa séance du 10 janvier, il revendiquait ses titres aune pension de retraite. Les droits furent contestés. Des objections s'élevèrent, dans les bureaux. On aligna des chiffres. On fit remarquer qu'il avait joui d'avantages tout à lait exceptionnels et privilégiés1. Cela dit, Jules Simon, ministre, ratifia Fobjet de sa demande2.

La question-était réglée. Éd. Thierry retourna plus tranquille, en sa bibliothèque de l'Arsenal. Il s'était ménagé dans la vieille maison cet abri paisible, laissant, comme disait Sainte-Beuve, sa calotte de velours rue de Sully.

Il eut occasion, des occasions répétées, de frayer de compa-

I. Vingt-cinq mille francs de traitement, plus une indemnité de 3 ooo francs pour frais de représentation, ainsi qu'à son devancier Empis, et la jouissance d'un logement à l'Arsenal.

2. « ... Considérant, toutefois, que M. Thierry, qui est resté en fonctions pendant douze années et consécutivement pouvait compter, comme son prédécesseur, sur une retraite, et qu'il serait rigoureux de donner un effet rétroactif à la décision, qui supprime, pour l'avenir, tout droit à une pension ;

Sur la proposition du directeur des Beaux-ArLs,

ARRÊTE :

ART. ier. — Une pension de 4 ooo francs par an est accordée à M. Ed. Thierry, comme administrateur de la Comédie-Française.

ART. 2. — Cette dépense est imputée sur le fonds de réserve delà Comédie-Française, JULES Sinon.

Versailles, le 3o mai 187a.

gnie avec le successeur qu'on lui avait imposé, chez Molière, avec Émile Perrin. C'était en la période des concours du Conservatoire, où l'un et l'autre faisaient partie du jury, n'étant presque jamais d'accord, -mais débattant de pied ferme leurs opinions

contradictoires, et, sous des formes de langage éminemment courtoises dévoilant un fond d'hostilité, qui n'échappait à personne. C'était plaisir pour la galerie à les admirer bataillant, au nom des principes. Alexandre Dumas fils s'égayait particulièrement de ces passes d'armes, où Thierry l'emportait par sa finesse d'esprit et son aisance d'élocution ; il laissait la querelle s'engager à fond; puis, il intervenait au moment critique, en

ÉMILE PERRIN, D'APRÈS GASTON THYS

conciliateur; telle Hersilie, disait-il, se jetant entre les Sabins- et les Romains.

Le décret donc avait été signé. L'ancien directeur de l Opéra s'installa sans bruit et commença de gouverner la Comédie, comme s'il l'eût toujours fait. Une troupe admirable lui avait été léguée, complète. Avec un légitime orgueil retrouvait-il sur sa liste ces noms tant de fois cités, proclamés : Regnier, Provost, Leroux, Bressant, Got, Delaunay, Coquelin, Febvre; et, parmi les femmes : Augustine et Madeleine Brohan, Nathalie, Favart,

Emilie Dubois, É. Guyon, Jouassain, Victoria Laiontaine, Céline Montaland.

De si beaux éléments ne demandaient qu'à s'employer. Et la population parisienne, qu'une abstinence de plusieurs mois avait sevrée de ses joies habituelles, n'aspirait qu'à se rejeter aux plaisirs du théâtre. Dès la fin de l'année 1872, les relevés des comptes de la société lui permirent d'entrevoir qu'il y avait du mieux, beaucoup de mieux dans l'état de ses affaires. Des résultats supérieurs à tout ce qui avait été obtenu s'étaient affirmés en l'espace de peu de mois. Tout danger avait disparu. Déjà les pertes étaient réparées. Mais l'alarme avait été vive et chaude. C'était une expérieuce, dont la Comédie-Française, qui risqua d'y sombrer, ne devait pas perdre la leçon.

Prudemment on songea à se mettre en défense contre le retour d'éventualités aussi graves. Jusqu'alors vivant sur le présent, mangeant le fonds avec le revenu, les sociétaires avaient négligé d'appliquer le principe des réserves établi par le décret de Moscou, confirmé par le décret du 27 avril i85o, dont l'objet fut d'assurer à la Compagnie une indépendance et une' solidité inébranlables. Il importait de prévoir longuement. Sur l'initiative de leur administrateur, les membres du Comité arrêtèrent et prononcèrent. que, désormais, à la fin de chaque exercice, il serait prélevé une réserve de cinquante mille francs, en vue de constituer progressivement un capital appartenant en propre à l'exploitation active du théâtre et capable de le mettre, en tout temps, à l'abri des crises de la politique ou des revers de la fortune. Il fallait, pour cela, se résoudre à des sacrifices personnels immédiats. Les sociétaires n'hésitèrent point à s'y soumettre, en faveur de leurs héritiers inconnus; et ce fut une preuve s'ajoutant à beaucoup d'autres de cet esprit de corps, qui n'a cessé de se transmettre fidèlement, dans les rangs de la ComédieFrançaise, à travers les phases les plus troublées de son histoire.

On avait adopté une excellente mesure. Les consciences et les

finances étaient en ordre. Chacun n'en ressentit que plus d'ardeur à se reprendre à la tâche.

Il n'y eut pas besoin de beaucoup attendre pour savoir à quoi s'en tenir sur la préoccupation dominante du successeur

d'Edouard Thierry, — un homme très ferré sur les questions d'équilibre budgétaire. Un changement notable s'était produit dans l'esprit dirigeant. De la teneur de l'affiche il ressortait de toute évidence que l'envie, ' la généreuse envie de découvrir, sous des tentatives juvéniles, les fières promesses d'une vocation n'y avait guère collaboré, mais bien le calcul du succès à coup sûr, succès de nom et d'argent. Les jeunes auteurs,

CÉLINE MONTALAND, D'APRÈS BOLDINI

comme les jeunes artistes, éveillaient médiocrement la sollicitude de Perrin. Attentif surtout à préjuger des chances d'une réussite prompte et durable, ses yeux ne se fatiguaient point à chercher les talents dans l'ombre'. Sa direction, en outre, s attestait plus

T. Tant que dura la gestion d'Émile Perrin, on vit se produire aux clartés de la rampe des œuvres d'Augier, de Dumas, de Jules Sandeau, de Pailleron, de Meilhac et Halévy, de Sardou. En dehors des signatures à grand parafe, très maigre

artistique que littéraire. On lui reprochait avec quelque raison de tenir a l'accessoire plus qu'au principal. Il est vrai qu'en revanche nul ne savait comme lui tirer avantage de toutes choses, dont il prenait la conduite. Dès qu'il commençait à s'occuper d'une adaptation scénique, on avait la certitude que pas un point n'en serait négligé, qui fût susceptible de se convertir en agrément pour les regards ou en leçon intéressante pour l'esprit des spectateurs. On admirait avec quelle habileté, avec quels soins entendus, où le tact et la mesure disciplinaient l'imagination

fut la part des talents inédits. Voici, du reste, la liste plutôt brève des nouveautés mises à la scène, entre les années 1872 et i885 :

1872

La Vraie Farce de maître

Palhelin E. FOURNIER.

L'Autre motif..... PAILLERO.X.

Nany MERLIIAC et HALÉVY.

La part du roi .... CATULLI> MEMlÈS. Marcel ........ SANDEAU et DECOORCELLES.

1873

Jean de Thommeray .. AUGIER et SANDEAU.

Le Testament de César

Girodot AD. BELOT et VILLETARD. L'Été de la Saint-Martin. MEILIIAC et L. HALÉ\ Y. L'Acrobate ...... OCT. FEUILLET.

Chez l'avocat ..... FERMER.

1874

La Belle Paule .... DENAYROUSE. Tabarin FERRIER.

Le Sphinx ...... O. FEUILLET.

1875

La Fille de Roland... H. DE BomuEB. Le Voyage de Scapin.. DELPIT.

Petite pluie ...... E. PAILLERON.

1876

Le Luthier de Crémone . FR. COPPÉE. L'Étrangère DUMAS fils.

L'Ami Fritz ERCKMANN-CHA.TRIAN. La Cigale chez les Fourmis ERN. LEGOUVÉ et LABIcnE. Rome vaincue AL. PARODI.

Le Mariage de T ' ictorine. GEORGE SAND.

1877

Jean Dacier CH. LOMON..

(Cette pièce fut acceptée pour produire Coquelin dans le genre héroïque.)

Le Marquis de Villemer... GEORGE SAKD.

(Précédemment joué à l'Odéon (i864).

- i878

Les Fourchambault E. AUGIER. Le Fils naturel DUMAS fils.

(Antérieurement représenté au Gymnase.)

i879

L'Étincelle E. PAILLERON. Anne de Kervilen ..... LEGOUVÉ.

1880

Garin PAUL DEL AiR. Daniel Rochat V. SARDOU.

1881

La Princesse de Bagdad... AL. DUMAS fils. Le Monde où l'on s'ennuie . . ED. PAILLERON.

1882

Les Corbeaux H. BECQUE.

Les Rantzau ERCKMANN-CHATRIAN. Barberine . A. M MUSSET.

Les Portraits de la Marquise. O. FEUILLET.

1883

Les Maucroix ALD. DET.PIT. Corneille et Richelieu ... MOREAU.

1884

Le Député de Bombignac... A. BISSON. La Duchesse Martin .... MEILHAC.

1885

Denise A. DUMAS fils. Antoinette Rigaud. .. , RAYMOND DESLANDES.

et la fantaisie, il excellait à remonter les pièces, surveillant les moindres détails, dessinant lui-même les costumes, aidant de ses conseils les artistes chargés de la décoration, sachant les stimuler et les apprécier, partageant enfin leur propre satisfaction, lorsque,

sur leurs toiles légères et d'impression si fugitive, ils étaient parvenus à saisir ce degré de réalité et d'illusion, qui semble défier la beauté de la nature et la vérité de l'histoire 1.

Mais, répétonsnous, il est malaisé de plaire a chacun. Dans la presse, Émile Perrin recueillait des louanges et des critiques entremêlées. Des maîtres journalistes avaient leur mot à dire, quant

ÉMILIE DUBOIS, D'APRÈS VIDAL

à la pureté de l'alliage des idées esthétiques et du point de vue financier, auquel obéissait la nouvelle administration. Ils objectaient que la question d'argent tenait trop de place dans les raisons et les considérations d'Émile Perrin, qu'elle tendait, de jour en jour davantage, à primer la question d'art, qu'on n'avait

i. Emile Perrin a lui-même écrit un excellent traité sur la mise en scène, où se développent ces idées, ces sentiments.

pas seulement confié à sa garde les intérêts d'un théâtre subventionné, mais aussi la tradition de la langue et du goût national, et qu'il avait à faire prospérer ceux-ci autant que ceux-là. Leur

plume revenait souvent sur ce procès jusqu'à infirmer les droits à la subvention même, servant à protéger, à favoriser un théàtre

DÉCOR DE « JEAN DE THOMMERAY )) , D'ÉMILE AUGIER, D'APRÈS RUBÉ ET CHAPERON

comme les autres, uniquement préoccupé de la pièce à succès et à recette.

Le gros du public, auquel on offrait quotidiennement des sujets plus neufs, une mise en scène plus brillante et plus variée, n en jugeait pas de pareille façon. Volontiers se fût-il écrié, comme un habitué de l'orchestre : « Ah! est-ce qu'on n'en aura pas bientôt fini, avec ce crampon de Molière! » Le public payant, disons-nous, donnait gain de cause à l'administration heureuse et prospère de. la Comédie-Française.

Quant à l'aréopage 'du sociétariat, dont les parts s'arrondissaient d'année en année, comment en eût-il voulu à l'habile homme qui procurait, à échéance fixe, ces surplus de dividendes? PouvaitK)n s'empêcher de comparer avec satisfaction le présent au passé, les années pleines aux années maigres où s'avéraient des budgets désastreux?

Les artistes ont les mouvements prompts et la main libérale. Ils ne s'en tinrent pas à des paroles. Dans la séance du 29 décembre 1876, tous sociétaires réunis votèrent une part complète de bénéfices, pendant la durée de son administration, au principal auteut de cet état de prospérité. Émile Perrin en fut touché, profondes ment touché. Les prunelles humides, il remercia ses chers collaborateurs, et déclara qu'il n'attendrait pas jusqu'aux premiers jours de l'année suivante pour en instruire l'autorité supérieure. Il estimait, en effèt, que la nouvelle était urgente. Craignant qu'une lettre ordinaire île touchât pas assez tôt à sa destination, il en avait informé le ministre par dépêché télégraphique1. Waddington y répondit plus posément dàns sa lettre du 5 février 187-7?. Les

i. La dépêche était ainsi conçue :

- 9 janvier 1877.

Monsieur le Ministre,

En vous adressant le procès-verbal du dernier Comité d'administration, je me permets d'appeler votre -attention bienveillante sur une mesure qui me concerne personnellement, et dont je suis d'autant plus touché et charmé qu'elle a été prise spontanément en ma faveur pendant que ma santé m'éloignait du théàtre.

Votre Excellence pourra ainsi, j'espère, apprécier quels sentiments animent les membres de la Comédie-Française, à l'égard de leur administrateur général.

Je suis avec respect,

Monsieur le Ministre,

de Votre Excellence

Le très obéissant et très dévoué serviteur.

ÉMILE PERRIN.

2. Lorsqu'en i854, disait le ministre, des appointements fixes de 25ooo francs, plus 3 ooo francs de frais extraordinaires, furent attribués à l administrateur général de la Comédie-Française, l'administration avait voulu que ce fonctionnaire fût dégagé de toute préoccupation de bénéfices ; elle avait voulu surtout assurer sa dignité et son indépendance en séparant, désormais, ses intérêts personnels de ceux des artistes dont il a mission de diriger les actes et d'administrer les affaires. La

lignes officielles étaient tempérées de beaucoup de réserve; elles comportaient à la fois une leçon de dignité pour l'administration et un avertissement pour la société. Il était bien, il était juste, sans doute, de travailler à accroître les ressources et les économies du théâtre national; mais il n'était ni raisonnable, ni prudent, faisait-il remarquer, d'attirer trop l'attention de la Commission du budget, éplucheuse de chiffres, sur des. conditions matérielles si florissantes qu'elles concluaient d'elles-mêmes à ce qu'on réduisit ou.supprimât la subvention. Il ajoutait, qu'elles pourraient bien, au, surplus, , rappeler à l'Etat qu'il était le propriétaire d'un immeuble considérable., où\_ logeait, sans bourse délier, une compagnie d'artistes assez à leur aise pour satisfaire, bon an mal an, aux. revendications de l'administration des domaines.

.. En république, bien instable est la destinée des puissances ministérielles. A, peu. de temps de la, le cabinet avait changé de titulaires. M. Bardoux, auquel échut le portefeuille de l'Instruction publique, ne. professait point des principes aussi austères que M. Waddington. Il en donna la preuve en considérant comme non avenu le précédent arrêté et en accordant toute satisfaction à l'harmonieuse entente du comité et de son chefi. On rendit à Élnile

mesure que vous me proposez, d'adopter, me semble contraire à ce principe, (Direction des Beaux-Arts. Bureau des théâtres, pièce manuscrite.)

1 • a mars 1878.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,

Considérant qu'il importe d'assurer à M. Perrin une situation digne des services exceptionnels qu'il a rendus et rend à la Comédie-Française, sans que, pourtant, ces avantages tout personnels puissent lier l'administration des Beaux-Arts, à l'égard'd'un autre administrateur;

Vti l'article 9 du décret du 27 avril 185o;

Vu la délibération prise par le Comité d'administration du Théâtre-Français, dans sa séance du 27 décembre 1876, délibération ratifiée à l'unanimité par les sociétaires réunis en assemblée générale, le lendemain, 3o décembre,

Arrète :

Est approuvée la délibération prise par l'assemblée générale des sociétaires de la ComédieFrançaise, le 3o décembre 1876, en faveur de M. Perrin, pendant la durée de son administration.

Il n est rien changé aux autres clauses et conditions régissant le Théâtre-Français.

BARDOUX.

Perrin la jouissance désirée, sans limitation de temps. Il endossa cette pièce comptable, et ce lui fut une douce revanche.

Cependant, on travaillait, on innovait, on accomplissait de bonne besogne à la Comédie. La création du mardi, puis du jeudi des abonnés est une des idées de ce temps-là, et l'une des plus fécondes dont on se fût avisé pour servir et grossir les intérêts

permanents du théâtre. La Comédie avait toujours été la plus littéraire des scènes françaises. Elle en devenait, pour les gens du monde, la plus parisienne, la, plus élégante, celle où l'on ne saurait plus manquer de faire acte de présence, une ou deux fois par semaine, sans pécher contre la mode et le bon ton. Elle était entrée d'une manière définitive, et désornlais, consacrée dans le courant de la vogue. Emile Perrin avait créé autour d'elle une atmo-

CH. THIRON, D'APRÈS F. S. SCHOMMER

sphère de modernité, où elle avait puisé les forces d'une nouvelle jeunesse. En divers points avaient été transformées des parties de l'ancien répertoire, grâce a des moyens d'interprétation plus neufs et d'un effet plus direct sur l'esprit. des spectateurs. Des déplacements collectifs étaient organisés dont l'expérimentation, en province, à l'étranger, portait les meilleurs fruits. Telle, la campagne soutenue a Londres, en 1879. Ce fut une suite ininterrompue de belles soirées, pendant lesquelles le public londonien se prodigua de toute sa complaisance, avec chaleur et gaîté.

En des circonstances d'exception, sous un ciel étranger, encore une fois s'attesta la force du naturel et du génie... A deux cent sept années de distance, on aurait eu lieu d'appréhender que des travers, d'époque; pomme étaient les. abus du bel-esprit chez les femmes savantes -du XVIIe siècle, en France, parussent bien indifférents a des Anglais .de l'an 1879. Il en advint tout le contraire. Les spectateurs riaient et s'égayaient d'aussi franc cœur qu'à une fantaisie comique du terroir et du moment. Leurs applaudissements réchauffaient la verve des artistes, qui d'abord, avaient hésité, conçu des doutes et, maintenant., rassurés, resplendissaient de bonne humeur et de talent. Got composait un Trissotm de premier choix. Coquelin entretenait une longue hilarité sous la perruque de Vadius. La querelle des deux pédants soulevait une explosion de fous rires. Mlle Favart se surpassait à mimer la jeune et pimbêche physionomie d'Armande, punie de- son orgueil par la jalousie. Madeleine Brohan accusait en Philàminte l'étrange ridicule de cette femme acariâtre, qui, pour devenir savante, ne sait ni ne veut être épouse ni mère. Quant au comique du caractère de Bélise, c'était affaire à M"" Jouassain de mettre en tout son jour cette prude romanesque, qui a appris la vie dans la Clélie de Mlle de Scudéry, et qui, sans jeunesse, sans agrément, sans charme, s'imagine voir tous les hommes amoureux d'elle.

Dans le moderne, on eut à courir, àu Théâtre-Français, deux ou trois aventures. La Princesse de Bagdad, ce drame de haute excentricité de Dumas fils, parut-une véritable attaque au public, qui siffla la' pièce et la fit tomber, le. premier soir. On accueillit très mal Daniel Roehati et ses thèses 'batailleuses. 'Garin, de Paul Delair, n'eut pas pour .soi la fortune. Il y: eut un véritable mécompte avec cette œuvre, pour laquelle on avait dû créer un

i Si l'œuvre de Sardou n'avait été jugée que comme il l'avait écrite et comme vous l'avez reçue, à un point de vue purement dramatique et littéraire, son succès aurait été plus grand et surtout plus durable. Elle a été représentée 58 Ibis et interrompue par l'été. (Émile Perrin, Rapport au Comité d'administration, 1882.)

ENTR'ACTE D'UNE PREMI È RE, A LA C OMEDIE - FRANÇAISE

matériel spécial de décors et de costumes, qui exigea plus de quarante mille francs de dépenses, trois mois de travail, des répétitions nombreuses et difficiles, et ne put être représentée que seize fois. Mais ces incertitudes du succès étaient rares et courtes. On mit la main sur des pièces, qui ne voulaient plus quitter l'affiche et rendaient impossibles les places de faveur. On eut, en trois années : Le Sphinx, La Fille de Roland et L'Ami Fritz.

Le Sphinx, d'Octave Feuillet, c'est-à-dire l'être indéchiffrable qu'on se plut tant de fois à représenter dans le roman et le drame de l'école sentimentale, la femme énigmatique, déconcertante, venue au monde avec des instincts bons et mauvais, capable de tous les élans et de toutes les chutes ! L'héroïne, Blanche de Chelles, fut un des grands rôles de Croizette. Pendant les deux premiers actes elle se révélait toute enveloppante, en des scènes délicieuses; puis, au troisième, acte, éclatait la passion avec une violence Imprévue; et, à la fin, l'empoisonnement de Blanche, sa mort tragique provoquait dans la salle une émotion indescriptible. Croizette avait poussé le réalisme de cette mort à un degré inouï. En comparaison, Émilie Broisat, dont les affres dernières étaient si saisissantes dans La Vie de Bohême, aurait eu l'air tout au plus d'avoir un sommeil agité. Les hommes en étaient épouvantés; les femmes jetaient des .cris de terreur. Chacun, dans Paris, voulait aller voir comment mourait Croizette .

Quelle opposition extrême avec le charme ingénu de Mlle Reichenbcrg sous le large ruban noir de Suzel, dans l 'idyfle alsacienne de L'Ami Fritz, qui rappela si longuement la beauté calme d'Hermann et Dorothée!

Quant à La Fille de Roland, n'avait-elle pas donné d 'un seul

T . Ainsi, plus tard, et sur d'autres scènes, on irait contempler Sarah Bernhardt dans la fin tragique de Fédora, M"' Massin, dans le dénouement réaliste de Nana, Gil Naza dans l'agonie de L'Assommoir, et l'artiste japonaise Sada Yacco dans les convulsions d'un délire affreux. Ces exemples sont restés typiques d 'un succès d 'horreur et d'effroi.

coup la gloire à son poète? N'eut-elle pas l'immense et excessif honneur d'être appelée un nouveau Cid?

Heureux théâtre! heureux Érnile Perrin! Il trouvait à volonté des œuvres et des noms, qui lui garantissaient salle comble. Avec Le Monde où l'on s'ennuie 1, grâce à la vogue interminable de la pièce satirique de Pailleron, la Comédie-Française traversa année 1881 sur un pont d'or.

Chaque chose se tournait en réussite du côté des auteurs, du public et des acteurs. Au- mois de juin 1875, Emile Perrin avait accueilli les charmants débuts de Blanche Barretta, qui s'était révélée à l'Odéon, en même temps- que Mlle Broisae. Il eut l'avantage et les risques de fixer, pour quelques années., l'humeur inconstante de Sarah Bernhardt.

Les allées et venues d'un talent, qui cherchait l'occasion de s'affirmer, l'avaient conduite de la Comédie-Française au Gymnase, puis à l'Odéon et la ramenaient, rue de Richelieu, après la guerre néfaste. Sa réputation avait grandi. Mais elle était loin de posséder 1 autorité considérable, qui devait s'attacher à son nom par la suite. On doutait d'elle, on résistait à l'accueillir. L'opinion de la critique se montrait hésitante. Perrin avait dû l'imposer.--Et comme il n'aimait point à faire languir le succès, il avait exigé qu'elle débutât par un coup d'éclat. En vain des conseils prudents lui furent-ils - suggérés de ne pas risquer du premier bond une

I. Les cent vingt représentations du Monde où l'on s'ennuie donnèrent un total de 708000 francs, soit une moyenne de 6 600. On revit fréquemment la comédie de Pailleron sur les programmes des années suivantes.

A la répartition de 1881, il y eut grande joie dans l'assemblée des sociétaires : la part individuelle des bénéfices atteignait au chiffre de quarante mille francs, un maximum qu'on n'a point dépassé.

2. Entre les pensionnaires se distinguaient, en même temps, ambitieux d'aborder les grands rôles et de gagner des grades : Coquelin cadet, Martel, Truffier, Baillât, Mmes Fayolle, Amel, d'autres encore. Il n'était pas un emploi, dit Adolphe Brisson, qui n'eût trois, quatre titulaires, pas une pièce courante, que l'on ne fût en état de jouer au pied levé, supérieurement. « Ces éléments constituaient la compagnie la plus complète, la plus harmonieusement fondue, qui se pût imaginer. »

épreuve trop forte, de ne pas lancer sa protégée sans crier gare dans le péril d'une trop grosse aventure, mais de l'essayer d'abord incognito, pour ainsi dire, à quelque figure traditionnelle du

répertoire. Le temps de prendre pied, de s'élever par échelons... Perrin avait fermé les oreilles aux exhortations sarceyennes. Il voulut qu'elle s'annonçàt dans un grand rôle et qu'il en retournât aussitôt du bruit pour elle, de l'argent pour le théâtre. Elle fut donc Mlle de Belle-Isle. Rarement une grande --artiste eut-elle de moins bons commencements. La soirée fut très

MLLE JOUASSAIN, D'APRÈS V. GIRAUD

(DANS LE ROLE DE BÉLISE DES M FEMMES SAVANTES »)

mauvaise. On ne prévoyait guère qu'elle dût, un jour, s emparer avec tant de maîtrise de ce personnage d'Alexandre Dumas. Perrin n'avait fait qu'anticiper sur l'opportunité de l'heure. Hernani et doua Sol livrèrent le public à Sarah Bernhardt. On ne parla plus, on n'écrivit plus que d'elle, de son talent, de son jeu, de sa voix, cette fameuse « voix d'or », de sa maigreur exception-

nelle, que, par un euphémisme des plus complaisants, elle appelle, en ses pseudo-Mémoires, une « sveltesse extrême », de ses fantaisies, de ses singularités; la réclame courante commençait à s'organiser autour d'elle.

Il n'est pas d'exemple, dans l'histoire de la Comédie-Française,

MOUNET-SULLY (ROLE DE GÉRALD DANS LA « FILLE DE ROLAND n) D'APRÈS A. DE NEUVILLE

d'une suite d'années un peu prolongée, qui se soit passée sans heurts ni trépidations. L'administrateur d'alors eût exigé du ciei un bonheur surhumain s il avait conçu l'espoir télnéraire de pouvoir vaquer à ses fonctions, toujours tranquille et n'ayant rien à débattre avec ses comédiens ou ses comédiennes.

Très au fait des tracasseries et des sourdes oppositions artistiques, dont sa direction de l'Opéra lui avait prodigué les exemples, il s'était mis en tête, dès en arrivant au Théâtre-Français, de s'imposer par une énergique attitude. Il avait réta-

bli la discipline, qui, sous le régime précédent, s'était un peu détendue, sinon relâchée. D'accord avec le Comité, il avait arrêté des prescriptions formelles limitant le nombre des congés et interdisant aux comédiens de s'absenter sans autorisation spéciale pour donner des représentations en province ou hors de France.

Amours-propres et caractères n'étaient pas, autour de lui, d'un maniement facile. On le sait de reste. De son côté toutes

choses ne se passaient point dans les termes d'une équité parfaite. Il avait le geste prompt à rayer du programme tout ce qui ne se convertissait point sur l'heure en résultats positifs. Lui apparaissait-il que telle artiste, à tel moment de sa carrière, n'était plus en mesure d'influer sur la recette, il cessait d'utiliser son concours; elle ne sortait- point d'une attente interminable et forcée. C'est

ainsi que furent légèrement précipités le départ et la démission de Mme Arnould-Plessy et de M"" Favart. Les jeunes talents, nous l'avons dit, avaient \ grand'peine à se produire sous son règne. Des pensionnaires, que consumait une ardeur inutile, se lamentaient de voir fuir sans cesse, comme une onde trompeuse, l'occasion de doubler leurs aînés, et de conquérir ce nom, qu'on leur reprochait de ne pas avoir.

Perrin ne témoignait pas seulement qu'il avait

FRÉDÉRIC FEBVRE, D'APRÈS CIIARTRAN

de la fermeté. Il montra, parfois, de la rudesse, et à 1 égard des moindres; autocrate de caractère ou devenu tel par habitude, il eut le sceptre pesant. Que, dans ces conditions, il inspirât des inimitiés tenaces, il n'y avait pas lieu d 'en être surpris. Les intrigues ne chômaient pas, derrière le rideau. On faisait sonner les griefs d'injustice et de favoritisme. La personne et la. fonction étaient enveloppées dans le même esprit d hostilité : du besoin de changer l'une on concluait à la nécessité de supprimer l 'autre.

Qu'avait-on besoin d'un administrateur, c'est-à-dire d'un maître?

Il revenait des échos de ces conspirations a Perrin, qui se taisait et passait, froid, indifférent. Il y eut un moment, néanmoins, où la direction des Beaux-Arts sembla prêter l'oreille aux plaintes dont on l'assaillait. Il avait été question de rendre la place à Édouard Thierry, qui s'était accommodé discrètement aux chances de la substitution. Un peu las de ces difficultés toujours renaissantes avec les comédiens. Perrin lui-même avait envisagé sans regret la perspective de retourner à ses chanteurs, des gens plus maniables en dépit d'un amour-propre non moins sensible, et de reprendre la—direction de l'Opéra. En effet, il y eut une heure d'indécision critique, pendant laquelle Camille Doucet se trouva désigné, que dis-je! officiellement nommé comme administrateur. Le doux académicien avait en main le décret ministériel. Il l 'avait montré à Perrin, en lui disant: « Restez. » Et le conseil fut suivi. Émile Perrin était resté, rue de Richelieu, pour le bon état de la maison, la satisfaction de Croizette, l'enragelnent de Got et de Sarah Bernhardt. Car il fut souvent en guerre avec celui-là et avec celle-ci. Ce n'était pas sans motif qu'il avait surnommé Rosine, dite Sarah, Mademoiselle La Révolte. Les rébellions de l'une répondaient à tous les-actes d'autorité de l'autre.

De nature fort peu soumise à n'importe quelle sorte de discipline, absolue autant qu'il était autoritaire, prime-sautière et personnelle encore davantage,, encline à dominer partout où elle se trouvait, adorant donner des conseils et détestant en recevoir, ellemême se targuant de cela, capricieuse et changeante en ses goûts autant que la chose est imaginable, mais persévérante, obstinée dans ses résolutions à n'en plus démordre, Sarah Bernhardt ne pouvait que lui causer infiniment de soucis. Elle exigeait, réclamait, s'emportait ; lui, tançait, admonestait, amendait, autant que faire se pouvait.

Sarah Bernhardt était avide de liberté, d initiative franche et ouverte. Perrin l'obligeait a sentir sa dépendance. Elle brûlait de

créer dans le mouvement, le bruit, les acclamations ; il en mesurait les occasions a son ardeur avec parcimonie. Son état de santé, que secouait trop une sorte de fébrilité nerveuse, ses fugues, ses dispersions artistiques dans les domaines, étrangers au théâtre, de la sculpture et de la peinture, l'en-dehors agité de

VUE DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

sa vie, les turbulences de son caractère étaient autant de prétextes a des remontrances mal. accueillies et nullement écoutées. Comment auraient-ils pu s'entendre? Il prétendait lui imposer sa volonté ; elle se refusait a la subir ; il condescendait a ses boutades, quand elles se tournaient contre d autres personnes, mais entrait en fureur, quand elles ne respectaient pas son autorité.

11 n'y avait pas à s'étonner que sa partialité fût grande en

faveur de Croizette, adroite, souple, docile en même temps qu'ambitieuse. Il l'admirait et la prisait hautement; elle l'entourait d'égards, de - prévenances flatteuses, -et, en-ayant l'air de faire tout ce que voulait Perrin, elle en obtenait toùt ce qu'il lui plaisait d'avoir. Sarah ne réussissait'pas à ce jeu, lorsqu'elle s'y contraignait, par hasard; le naturel reprenait vite le dessus, au premier choc de paroles blessant l'épiderme impressionnable de son amour-propre, et la querelle recommençait entre l'administrateur et son administrée. Perrin ne cachait pas sa mauvaise humeur; il la manifestait nettement dans les attributions de rôles à effet. On s'en aperçut, et d'une façon curieuse, dans une répétition-générale du Sphinx, où jouaient les deux comédiennes amies et rivales.

Sarah Bernhardt et Sophie Croizette : entre elles les suffrages se tenaient en suspens. Les amateurs de théàtre s'étaient divisés en deux factions : les uns militaient pour Sarah Bernhardt et les autres faisaient feu -pour les beaux yeux de- Croizette. Allait-on voir surgir des hésitations du succès l'une de ces inimitiés profondes, irrémédiables, que poussent au degré la plu s aigu la soif des applaudissements, les partis pris de la vogue, les flatteries exclusives des adulateurs, les mouvements de l'orgueil et les excitations mêmes de l'atmosphère, où s'échauffent les passions jalouses? Était-ce pour allonger la liste des grandes rivalités féminines, à la Comédie-Française, de celles qui opposèrent les noms de la Duclos et d'Adrienne Lecouvreur, de Mmes Vestris et Sainval l'aînée, de la Dûmesnil et de la Clairon, de la Duchesnois et de Mlle George, en des conflits mémorables?

Les répétitions du Sphinx ! On put s'en souvenir, à la maison. Octave Feuillet se désespérait d'avoir a tenir en bride des artistes nerveuses, impressionnables, jalouses de leur ombre et pas du tout soumises, telles que Sarah Bernhardt et Croizette. Émile Perrin ne savait par quel biais aborder l'humeur tempêtueuse de celle-là; Feuillet éprouvait une peine infinie à discipli-

Mmo SA RA II BERMIAHDT, D'APRÈS GEORGES CLAIRIX

ner par des conseils l'obstination de celle-ci. Lui-même de nature très émotive, il revenait au logis, le soir, avec la fièvre, soupirant après des solitudes lointaines, sans bruit, sans orage et sans actrices !

Les deux étoiles, après s'être comblées de tendresses, aux instants d'effusion, rentraient en lutter et des froissements surgissaient entre elles, qui n'aidaient pas le moins du monde à perfectionner l'interprétation du drame. On bataillait. On rendait les rôles. L'auteur du Sphinx prenait la porte et laissait à Perrin le soin de ramener le calme parmi ces amours-propres en conflagration.-Les choses s'arrangeaient, puis se rebrouillaient. Il en alla, comme cela, pendant deux mois.

Il y avait eu, surtout, l'inoubliable incident du « clair de lune )).

On répétait. Le troisième acte se passait, la nuit, dans une clairière de forêt. Au milieu du décor apparaissait un rocher, olt se trouvaient réunis Blanche et Savigny, c'est-à-dire Croizette et Delaunay. L'héroïne venait de donner à l'amant le baiser fatal: et l'épouse trahie devait arriver, à cette minute-là, par un petit pont jeté sur un cours d'eau. Le clair de lune bleu baignait tout l'horizon. Croizette avait joué sa scène, lorsque surgissait Sarah Bernhardt, le visage pâle et douloureusement bouleverse ; toute sa personne était enveloppée aussi par les clartés de l'astre nocturne. Elle avait produit une impression poignante; mais une voix, une voix fâcheuse, celle de Perrin, cria : « Un effet de lune suffit. Éteignez pour Mlle Bernhardt. » Quel émoi pour cette dernièrc 1 Elle bondit sur le devant de la scène.

« Vous n'avez pas Je droit de me retirer ma lune. Il y a sur le manuscrit : « Berthe s'avance, pâle, convulsée, sous le rayon de la lune ». Je suis pâle, je suis convulsée, je veux ma lune.

— C'est impossible, répliquait obstinément Perrin. Il faut que le « Tu m'aimes donc! » de Mlle Croizette et son baiser soient enveloppés de lune. Elle joue « le Sphinx » ; c'est le

personnage principal; il faut lui laisser les principaux effets.

— Eh bien ! monsieur, donnez une lune brillante à Croizette et une petite lune à moi-même ; ça m'est égal, mais j'en veux une. »

LA SCÈNE DU « SPHINX »

Ce fut un Éeau tapage i. On interrompit la^répétition. Octave Feuillet, légèrement ironique, mit fin au débat, en déclarant que

i. Voir les intéressants Souvenirs et Correspondance de Mme Octave Feuillet, 1896.

Mllo Croizette était fort belle sous son effet de lune y Mlle Bernhardt idéale dans son rayon lunaire et qu'elles en. restaient éclairées toutes les deux.

Cinq ans plus tard ce duel artistique recommençait, à pro-

BAILLET

DANS « RU Y BLAS ))

pos d'une pièce d'Augier, mais pour avoir des suites moins anodines.

Au printemps de 1880, on avait décidé de reprendre L'Aventurière, dont une seconde version, transformant. en comédie grave la fantaisie première et mêlant des traits dramatiques aux francs éclats de rir-e, avait fait comme une pièce nouvelle. On était hésitant sur le choix de l'artiste, qui aurait a déployer le grand jeu de Clorinde, après le brillant souvenir qu'en avait laissé MmeArnouldPlessy. Fidèle à ses sympathies, Perrin proposait Croizette. Émile Augier réclamait Sarah Bernhardt, dont il attendait plus de nerf, plus d'imprévu. A l'écrivain dra-

matique revenait, en la question, la voix prépondérante. Perrin fit donc savoir à Sarah qu'elle était désignée. La nouvelle sociétaire1, qui ne se sentait pas suffisamment prête, ne s'y portait qu à contre-cœur. Au moment oy fut annoncée la première repré-

1. Elle avait été nommée en 1875.

sentation, elle annonça brusquement qu'elle ne jouerait pas. Une explication des plus vives s'ensuivit,. où l'administrateur, monté de colère, déclara que s'il n'était point le maître d'arrêter les décisions qu'il jugeait convenables, il, préférait donner sa démission.

Sârah Bërnhardt, céda et. joua. L'épreuve fut douteuse. Des

critiques, à la sévérité ou à. la franchise desquelles une admiration coutumière né l'avait , pas préparée, furent exprimées sur ce qu'elle avait, compris le rôle en milady, en traîtresse de mélodrame et qu'elle avait manqué de puissance dans la grande scène rd'emportement du quatrième acte. Moins aimable encore, un feuilletoniste avança qu'elle avait joué Virginie de L'Assommoir et non pas dona Clorinde del!Aventurière. Elle en ressentit une vive irritation. Ce fut le comble lorsq u on lui apporta l'article de Vitu, dans Le Figa rien moins qu'adulateur. Sur-lechamp elle avait saisi la plume, et, dans une lettre à son direc-

JULIA B ART ET

teur, qui fit le tour des journaux avant de parvenir au destinataire, elle protesta qu'on ne lui avait pas donné le temps nécessaire, qu'on l'avait exposée sciemment à un insuccès, mais qu'elle prétendait bien ne plus courir le risque de subir un second échec, au Théâtre-Français; et, là-dessus, elle jetait sa démission à la tête de la Comédie. Était-ce sérieux? On n aurait voulu croire qu'à une fugue nouvelle et passagère. Cependant, on ne

vit pas revenir l irritable sociétaire: elle avait pris l'express pour le Havre et s'était réfugiée dans sa villa de Sainte-Adresse. Des lettres furent échangées entre l'administrateur et l'auteur, oiL chacun formulait le jugement, qu'ils tenaient tous deux il faire partager au public, sur cette incartade de Mlk Sarah Bernhardt. Elle avait objecté 1 insuffisance des répétitions. Perrin rappelait quelle s'était excusée de manquer a l'une des dernières, en ajoutant : «N'avez, du reste, aucune inquiétude, je serai absolu-

DE FÉRAUDY, D'APRÉS AIMÉ MO HOT

ment en mesure. » Et, de son côté, Emile Augier, écrivait avec une nuance de dédain, 011 perçait du dépit personnel :

A mon avis, elle était aussi prête qu'elle pouvait l'être, et je maintiens encore qu'elle a joué aussi bien qu'à son ordinaire, avec les mêmes défauts et les mêmes qualités, où l'art n'a rien à voir!

En réalité, l incident de L Aventurière n a\ait

été qu une feinte, Uil prétexte, Il y avait du temps déjà que Sarah Bernhardt méditait d aller à la rencontre des offres alléchantes qui lui menaient de l étranger et d 'imiter Hache!, — estimant sa situation insuffisante à la Comédie-Française. Elle était pertinemment sure quelle n obtiendrait pas l'autorisation de faire le voyage a Londres, pour une saison, dont elle avait escompté tous les brillants résultats. On sut même que la presse anglaise s était mise en devoir, précédemment, et d'après elle, d'annoncer la date de son apparition, au Gaiety Thealer, dans le personnage de I'ioufrou. Elle 11 avait pas eu la franchise entière de ses inten-

tions, mais s'était emparée de la première occasion qui lui tomba sous la main de reprendre sa liberté.

En ce moment-là, Sophie Croizette s'endormait un peu dans les douceurs d'une existence intime et opulente1. Elle en sortit,

COQUELIN DANS SA LOGE

pour recueillir, pendant un court laps de mois, sa part de la succession de Sarah Bernhardt, dont une autre part, et non la moindre, allait passer a Mlle Bartet. Le 8 mai, elle réapparut, superbement costumée, dans L'Aventurière.

T. Elle avait épousé le banquier Stern. Sa dernière création fut le rôle de Lionnette, en 1881, dans La Princesse de Bagdad.

La démission de Sarah Bernhardt avait causé un bruit énorme. Les journaux et les tribunaux en furent saisis, à la fois. On entama des poursuites en règle contre celle qui avait rompu si cavalièrenIent le contrat l, par lequel elle s'était liée avec la première scène du monde. Il y en eut pour plusieurs semaines à en causer et discuter.

A la suite de cette aventure avait couru la nouvelle fausse du départ d Emile Perrin. Nommé, en 1871, pour dix ans, tout naturellement ses fonctions expiraient en 1881. Il avait fait rendre a la Comédie-Française tout ce qu'elle pouvait produire utilement. Il ne ferait jamais mieux ni jamais davantage. Et, suivant les déductions logiques de la commune ingratitude, on concluait qu'il était temps de le remplacer. Des noms étaient portés en avant, comme celui de Francisque Sarcey, qui n'en pouvait mais, et se défendait avec la dernière énergie de vouloir être autre chose qu 'uii journaliste. Tandis qu'on débattait les chances des candidats à sa succession, réels ou supposés, Émile Perrin continuait d'administrer et de monter des ouvrages nouveaux, sans se relâcher aucunement de ses habituels scrupules d'artiste véritable et de metteur en scène de premier ordre. Ces incidences et ces traverses n'avaient pas arrêté la marche progressive du théâtre, sous son intelligente impulsion. Il y eut alors, pour la Comédie-Française, une phase de splendeur sans pareille. On jouait Le Monde oh Ion s'ennuie, avec la fleur de la troupe et Madeleine Brohan : chaque représentation se tournait en triomphe et devenait, pour les abonnés du mardi, un événement mondain.

Emile Perrin put se tromper en quelques-uns de ses choix. Il accorda trop aux intérêts présents. Encore était-ce un fait indéniable qu 'il plaçait au-dessus de tous autres les intérêts de

1. Les termes du décret du i5 octobre 1812, article 25, ne laissaient pas de doute sur les conséquences de cette rupture : « Tout sociétaire, qui quittera le Théâtre1 i-ançais, sans en avoir la permission du surintendant, perdra la somme pour laquelle il aura contribué au fonds de retenue et n'aura droit i. aucune pension, »

[texte\_manquant]

la Maison. De la dignité de celle-ci, de son honneur, de ses avantages impersonnels, il ne concédait ni n'abandonnait rien. Ce fut le beau côté moral d'une administration, d'ailleurs diligente, active, et qui porta. le Théâtre-Français au plus haut degré de sa prospérité matérielle1.

Au milieu de ces travaux succédant à d'anciennes fatigues, la santé d'Émile Perrin s'affaiblissait rapidement. En i885, il avait senti la nécessité de demander des forces au repos et à la nature, s'il en était temps encore. Un congé de plusieurs mois lui fut accordé. L'intérimat de M. Kaempren, directeur des Beaux-Arts, -devait cesser, dès qu'il pourrait reprendre ses fonctions. On l'espérait alors.

Il fallut proroger les fonctions provisoires de Kaempfen2. Émile Perrin ne se rétablissait point. On apprit, à la fin de la même année, que la maladie avait été la plus forte et que la place de cet homme supérieur restait vide, dans le mouvement des affaires humaines. Pendant que le directeur des Beaux-Arts assurait de sa présence le service d'interrègne, les candidatures autour de la succession se levaient en abondance. Il s'en leva de bien étranges, de bien inattendues, montrant jusqu'à quel point d 'heureuse confiance en soi les hommes les moins désignés pour rem-

i. De la caisse vide des 'années de la guerre et de la Commune Émile Perrin avait pu faire, grâce à son habileté personnelle et à la collaboration fructueuse du public, une épargne de cinq cent quatre-vingt-six mille huit cent quatre-vingtdeux francs, épargne qui ne cesserait plus de grossir et de monter pour devenir, après lui, au 31 décembre 1898, une fortune de plus d'un million, en attendant de doubler le beau chiffre millionnaire. Comme on était loin des vingt-deux mille francs du 31 décembre 1870!

2. Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

Sur la proposition du Sous-Secrétaire d'Etat,

Vu le décès de M. Émile Perrin, administrateur général de la Comédie-Française, ARRÊTE :

M. Kaempfen (Albert), directeur des Beaux-Arts, est nommé administrateur provisoire de la Comédie-Française.

RENÉ GOBLET.

Fait à Paris, le 8 octobre 1885.

plir de certains postes délicats et difficiles pouvaient s'estimer dignes et capables d'y hausser leurs prétentions. De bizarres postulats furent hasardés, dont les dossiers ministériels gardèrent le secret. Telle demande en forme avait pour signataire un M. Léopold Hervieux, estimant en son for intérieur avoir des titres suffisants à diriger la première scène française, parce qu'il avait traduit en vers les fables de Phèdre ; telle autre se réclamait d'un M. Paul Vibert, prétextant du même désir, sur ce qu'il avait le grand honneur, à ce qu'il disait, d'être le fils du plus grand historien du siècle... Celle encore... Mais à quoi bon les tirer de L'ombre épaisse?

Des noms d'une autorité toute différente furent mis en ligne.

Le choix de l'autorité supérieure pensa se décider en faveur de Gustave Larroumet, naguère directeur des Beaux-Arts, et qui devait recueillir plus tard l'héritage de Sarcey, à la critique théâtrale du Temps, puis flotta encore, à la dernière minute, entre des compétitions d'égale valeur, enfin se fixa sur Jules Claretie.

CHAPITRE XII

Un prudent conseil d'Alexandre Dumas fils à l'héritier d'Émile Perrin. — Les deux premières décisions de Jules Claretie. — La liquidation du procès intenté à Sarah Bernhardt. — Autre incident. — Suite d'années calmes et prospères. — Des vides regrettables se produisent coup sur coup, dans la Compagnie. — Départ de Madelèine Brohan, de Thiron, de La Roche, de Delaunay. — Des pertes encore. — Constant Coquelin s'éloigne de la Comédie-Française. — Amoindrissement notable des ressources artistiques. — On n'en travaille que davantage. — Les variations du programme. — Faveur du public. — Satisfactions budgétaires. — Une catastrophe bouleverse ces heureuses conditions. — Incendie du ThéâtreFrançais. — Tableau de l'existence errante des comédiens, du 8 mars au 29 décembre 1900.

En effet, une ambiance de sympathies propices soutenait le nom et la fortune de M. Jules Claretie. Il fut nominé Des raisons de compétence militaient pour la justification de ce choix. Les lettrés connaissaient de sa plume agile un certain volume : Molière, sa vie et ses œuvres, que Paul de Saint- Victor- appelait le « Manuel des Moliéristes ». 11 avait mené, dans plusieurs journaux du matin ou du soir, des campagnes dramatiques alertes et prolongées. Enfin, de même qu'il s'était fait suivre avec laveur dans l'histoire et le roman, il s'était fait applaudir au théâtre.

Comme il allait prendre possession de son poste, heureux, confiant, d'un pas allègre, Alexandre Dumas fils, dont l'influence, alors, était prépondérante en ces lieux, l'arrêta sur le pas de la porte et lui tint ce discours, en guise d'avertissement :

« Dites-vous, mon cher, que tout y est d'étoupes avec des amours-propres susceptibles de prendre feu comme des décors de théâtre non ignifugés. Dites-vous que ce qui vous paraît, au loin, être un petit nuage rose peut devenir tout à coup un grain d'orage. Dites-vous encore ceci : vous croyez vous appuyer sur une colonnette -de marbre, vous y posez la main : c'est du carton ou du sable. Et maintenant, allez! Got vous répétera sans doute, son mot : oc J'ai été administrateur, à Londres; je me faisais l'effet d'un diable dans un bénitier de pétrole. »

Il n'eut pas à 's'én "apercevoir, d'abord. Son aménité naturelle, ses façons conciliantes, son désir réfléchi de ne désobliger inutilement personne l'en préservèrent durant une assez longue lune de miel. - ~ -

Avant même qu'il- fût officiellement en place, les manuscrits et les lettres affluèrent à son cabinet. Dans ces lettres on ne chantait pas les louanges de son prédécesseur. De ses manuscrits on disait tout le bien imaginable. Pour commencer, il voulut se donner à lui-même une satisfaction douce, celle d'user d'un pouvoir tout neuf au gré de ses sympathies personnelles justifiées par les rencontres du talent. Il eut la mémoire prompte, au sujet d'un poète, qui jadis avait écrit le premier article sur le premier de ses livres. Il se souvint, non moins à propos, d'un compatriote fort spirituel, venu de Limoges, comme lui jadis, pour tenter la fortune littéraire à Paris. Ce poète était Théodore de Banville. Cet homme de théâtre était Gondinet. L'un attendait, depuis 1876, qu'on jouât -sa Femme de Socrate, reçue alors à l'unanimité. L'autre, plus nouvellement, avait tracé une esquisse de mœurs contemporaines, sous ce titre modeste et périlleux à la fois :

Un Parisien1. Avec les vers de Banville s'épanchait la veine libre et joyeuse de Gringoire, de Villon, de Ronsard, moussant et pétillant dans une coupe néo-grecque. La prose de Gondinet, c'était le parisianisme de fine essence étincelant en observations

JULES CLARETIE

rapides, en traits heureux et décisifs. Samary s'y montrait charmante, et d'une verve endiablée, comme il convenait à Xantippe;

Coquelin était Brichanteau, répondant à Coquelin cadet sous les traits de Gontran..: On passa, ce soir-là, deux heures exquises, chez Molière.

I. C'était quinze ans après Christine.

Sur ces entrefaites, on eut à éclaircir quelques points noirs : la liquidation du procès Sarah Bernhardt, puis la confusion jetée dans le Comité par les contre-coups de l' « affaire Dudlay ».

Les choses s'étaient gâtées totalement, sous la direction précédente, entre la Compagnie et son ex-sociétaire Sarah Bernhardt. La grande artiste, que les sursauts d'une nature fantasque, le goût des larges bénéfices et des plus larges dépenses n'empêchaient point de revenir, comme à sa religion véritable, aux sincères émotions de l'art, avait offert de rentrer au bercail, pour une période de trois ans, qui eût été consacrée surtout à l'interprétation de la tragédie. En retour de cet acte de. résipiscence elle avait posé des conditions simples, presque modestes, aisément acceptables. Le journaliste et critique dramatique Henry Bauer s'était chargé de la négociation. Vain essai de replâtrage: le messager n'eut à rapporter pour réponse qu'une fin de non recevoir basée, sur de vagues allégations d'emplois déjà distribués : on craignait, paraissait-il, de mécontenter telle ou telle artiste. De sorte que la brisure ne se raccommoda point. Et « doua Sol » s'était enfuie sous d'autres cieux. Elle avait commencé l'une de ces tournées à grand orchestre, qui laissèrent loin derrière elles en éclat, en bénéfices surtout, les excursions provinciales de Préville ou- de Mlle Raucourt et même les fugues transatlantiques de Rachel.

Pendant qu'elle voyageait dans le murmure des admirations, entretenues par une réclame savante, les tribunaux aussi avaient marché. Une facture de cent mille francs de dommagesintérêts lui fut présentée, a son retour, par les huissiers de la Comédie \

i. Ju gement du 25 juin 1880. Sarah Bernhardt perdait, en outre, le montant de ses retenues pour la contribution au fonds des pensions et qui s'élevait à la somme de 43 ooo francs. Cf. Gazette des Tribunaux, 1880, 24 avril, 2 mai, 12, 19, 20, 26 juin ; Edgar Troimaux, Les grands procès de limnée, 1904-1900 ; Edm. de Chauveron, Les grands procès de la Comédie-Française, IgOG.

Vers - le même temps, c'est-à-dire en 1886, fit tapage l'incident qualifié du nom de Mlle Dudlay, simple histoire de coulisses, à laquelle l'intervention de la presse et des conséquences imprévues affectèrent les proportions d'une affaire considérable. Étaitce la tragédie ou la tragédienne, l'une et l'autre peut-être, qui avait perdu les- sympathies de l'aréopage moliéresque? Toujours

est-il que, dans la séance du 28 janvier, les membres du conseil s'étaient refusés à renouveler, pour une période décennale, l'engagement de Mlle Dudlay en qualité de sociétaire. Elle s'était récriée contre « l'iniquité » de cette sentence. Les journaux recueillirent sa plainte. Une campagne fut ouverte et poussée chaudement en sa faveur. L ' autorité gouvernementale crut devoir peser sur la balance. Usant des pouvoirs, que lui conférait la charte de 1812, de trancher en dernier ressort les

COQ U ELI N AINÉ

différends intérieurs de la Compagnie, le ministre avait rapporte le verdict des sociétaires et rendu à Mlle Dudlay le droit d 'exhaler, pendant dix années de plus, les fureurs de Camille.

Les membres du Comité : Got, Delaunay, Constant Coquelin, Worms, F. Febvre, Mounet-Sully, La Roche protestèrent avec fracas. Ils avaient donné leur démission du coup. On n essaya

1. Alors René Goblet.

point de les faire revenir sur leur décision. Après avoir, un moment, envisagé l'éventualité d'une mesure draconienne, qui eût été la suppression même du Comité et son remplacement par une délégation du ministère des Beaux-Arts, on accepta d'entrer en composition avec un nouveau conseil institué d'urgence, et que représentaient Maubant, Mounet-Sully, Thiron, Barré, 1

Coquelin cadet et Silvain. L exercice prit fin sur cet état de choses. Febvrc, W omis et La Roche avaient réintégré leurs emplois respectifs. Got seul refusa de s'incliner et Delaunay donna sa démission, l'année suivante.

En dehors de ces conflits domestiques, dont les grosses conséquences firent perdre de vue la médiocrité de la cause, il semblait que 1 auréole brillant au front de la Comédie-Française s'affaibli ssait. La composition présente de la troupe, la diminution rapide de ses forces inspirait des craintes pour l'avenir. Des vides regrettables se produisaient. Des artistes éprouvés s'vil allaient, ou annonçaient leur proche départ: et Ion n était pas en mesure de les remplacer. Des inquiétudes se trahissaient sur les difficultés qu'on aurait à découvrir de jeunes talents capables seulement de les continuer. A chaque instant disparaissaient d'excellents serviteurs, les uns dans la maturité de la vie, d'autres au plein de leur réputation.

Madeleine Brohan s était éloignée, la première, à 1 instant où commençait une nouvelle étape administrative, et quand on espérait encore beaucoup des fines qualités de cette reine de l'éventail, passée douairière et restée jeune. Les deux cent cinquante représentations du Monde ou l'on s'ennuie furent le couronnement, le dernier et plus complet triomphe de sa vie d'artiste. Il n était point concevable qu'on put trouver, en dehors d'elle, une duchesse de Réville aussi accomplie. Elle n avait jamais été tant acclamée ni si fêtée. Sa loge ne désemplissait pas, durant les entractes: elle avait l'air. en ces moments-là. de la marquise ou de la duchesse véritable de ses rotes, tenant son cercle. Et puis,

la rampe s'était éteinte; par une dernière coquetterie elle voulut quitter lascène avant que n'eût sonné l'heure de l'oubli et garder la certitude, qu'elle emportait .des regrets sincères.

Une cause moins volontaire, la maladie, avait amené Thiron

à prendre une retraite prématurée. Intelligence fine et sûre, artiste original dans ses créations1, personnel encore lorsqu'il abordait les pièces classiques, décidément supérieur et délicatà l'extrême, sous des apparences physiques moins favorables, quand iljouaitduMusset, les fidèles de la Comédie lui savaient un gré in fini des impressions de charme et de gaîté dont ils lui furent tant. de fois redevables.

JEANNE SAMARY, D'APRÈS CAROLUS DURAN

La faialité de la mort, une mort imprévue, brutale, était suspendue sur la tête d'une de ces comédiennes exquises, dont on peut dire qu'elles sont à elles seules l enchantement des plus beaux soirs. Elle s'appelait Jeanne Sa.mary. Elle était entrée, a dix-neuf ans, au Théâtre-Français. La première fois qu 'on l aperçut

i. La dernière fut le marquis de Riverolles dans la pièce d 'Alexandre Damas : Francillon. -

et l'entendit; soùs la cornette de Dorme, l'opinion avait été conquise. N'était-ce pas en elle ISL réincarnation de l'esprit et de la vivacité des Brohari? Nulle ne- faisait sonner plus gaiment le rire de Molière, ni rajoutait plus de sens - et de saveur aux

LES COULISSES

finesses de L'Étincelle et .dù Monde où l'on s'ennuie.. Son œil vif, ses dents blanches découvertes, sa voix claire, son espièglerie mutine étaient le ravissement " de la salle. Pleine de vitalité , exubérante comme ôn la voyait, se fût-on douté, aux derniers jours de 1889, qu'elle fût marquée pour un si prochain sacrifice !

A peu de temps de là retournait à ses lares domestiques un sociétaire modèle : Jules La

Roche, dont le coup

d aile n essorait point dans la" région fréquentée des aigles, mais qui avait marqué d une ferme et nette' empreinte certaines de ses créations, telles que la figure hautaine et farouche du Saxon Ragenhardt, dans le dràme en vers de Bornier : La Fille de Roland, et compris, rendu, presque à l'égal d'un Regnier, des rôles de tradition comme « l'Alceste » de Molière."

Un autre partant avait laissé un vide plus profond, pour ne pas dire irréparable. On n'avait pu retenir Delauuay, l'amoureux par excellence', le Forluriio de légende, diint'la voix,suave et troublante'-avait mis en émoi tant d'imaginations féminines.. Dri était encore sous l'impression de la.mahière unique,dont:il avait

tenu, récemment, le- rôle de Valère, quand fut repris Le Joueur de Regnard. Avec quel charme pénétrant dans les paroles de tendresse ou avec quelle passion dans la colère savait-il exprimer les mouvements alternatifs d'une âme agitée tour a tour par les passions de l'amour et du jeu, pendant que Coquelin apportait l'art le plus fin, le plus consommé à traduire le caractère si amusant d'-Hector !... On y resongeait ; mais Delaunay n'était plus là, pour en renouveler le plaisir. Il fallait en prendre son parti : on n'aurait plus l'amoureux emportement de celui-là, ni la distinc-

LES SOCIETAIRES EN 1894 D'APRÈS LOUIS BÉROUD

tiori spirituelle, - de Madeleine Brohan; ni l'éclat- de., rire de, Samary.' •/ ' - -

. " Et c'étaient dès séparations nouvelles, des deuils encore, ,djnëvitables défections. Pour combien, de temps appartiendraient à-la troupe, participants étT actifs, desi collaborateurs, -précieux autant que Gustave Worms, l'Une des personnifications les plus complétés qu'elle eût jamais, possédées de l'art de dire juste et dé jouer vrai 1,

i. Élève de Beauvallet, il débuta le 14 -févr'ier i858, rue de Richelieu, dans le rôle de Valère, du Tartuffe, et n'abandonna la scène qu après trente années de loyaux et très brillants services. Worms avait épouse Blanche Barrette; -

ou Frédéric Febvre1, un maître artiste aussi, et Constant Coquelin ?

Le fil, qui retenait 'au logis les goûts voyageurs de Coquelin, , était bien fragile. Il menaçait de se rompre au premier heurt. La louange du célèbre comédien était universelle. Il était parvenu au faîte des ambitions artistiques. Jouait-il, sa loge regorgeait de

LES SOCIÉTAIRES EN 18U4, D'APRÈS LOUIS BÉRODD

complimenteurs ; des hommes politiques, des sénateurs y défilaient avec le flot des journalistes empressés à cueillir un mot de ses lèvres, que répétait, le lendemain, la Renommée aux cent voix. On disait couramment du Figaro des jours de débuts, passé maître et seigneur; qu'il faisait la pluie et le beau temps chez Molière et qu Émile Perrin, si jaloux qu'il se montrât de son autorité, avait dû renoncer a l'espoir chimérique de plier à la loi commune son

i. Febvre devait se retirer définitivement en 1893, après avoir joué, au total, près de trois cents rôles, c'est-à-dire plus de mille actes, interprété 96 auteurs et appartenu à onze théâtres, sous 19 directeurs.

pensionnaire ou sociétaire perpétuellement en course hors de Paris, aussitôt qu'il avait quelques heures de liberté. La naturelle indépendance de Coquelin n'avait pu que croître et s'épanouir avec sa fortune. Si glorieuse qu'elle fût, la Maison lui sembla trop étroite. Le besoin lui devint irrésistible d'en sortir, de voir des pays nouveaux et de promener sa gloire à

travers les continents. Il prêta l'oreille aux propositions tintant d'or; des barnums internationaux. Une occasion, un prétexte s'offrit.

11 n'y résista point, et se. rendit maître de ses talents,, de sa per- . sonne, en attendant qu'il eût l'heur \* - de gouverner lui-même les desti-' nées d un grand théâtre.

Ce ne fut point sans risques. ni dommages qu'il donna, suite à cette détermination. Les avoués et les avocats rentrèrent - en campagne, comme avec Sàrah Bernliardt, pour aboutir à pareille fin : obligation de verser à la caisse de la Compagnie la forte somme. Le terrain de défense sur lequel s'était

LES SOCIÉTAIRES EN 1894 D'APRÈS LOUIS BÉROUD

place Loquehn était spécieux; il le fondait sur cette unique raison : la liberté qu'a tout artiste de se conformer à ses goûts. La Comédie lui opposait le devoir qu'a tout homme de faire honneur à sa signature librement donnée. Le spirituel Figaro eut tort devant la loi. Mais, dans le ruissellement des dollars américains, légère lui fut la perte.

Le départ de Coquelin aîné .enlevait a la Comédie-Française l'un de ces artistes du premier rang, comme il ne s'en retrouve qu'à de longs intervalles. Chacun n'en prit pas le deuil,

cependant; car il laissait un fief opulent à partager. Il y eut, de ce fait, des avancements rapides, inattendus, dont un Féraudy, un Le Bargy furent les premiers a recueillir le bénéfice. Quelque méritants que fussent, en particulier, les acteurs de choix auxquels revenaient, en seconde place, les emplois du haut comique. il est certain que tant qu'il fut là, lui Coquelin, l'éclat de sa supériorité couvrait de son ombre les talents de même famille. Volontairement il avait abandonné le cadre où il s était formé. Son héritage fut au mieux distribué. On interpréta ses rôles avec zèle et distinction. Des talents nouveaux s'accusèrent et grandirent. Il n'en était pas moins positif qu'on avait à déplorer la perte d'un comédien éminent, d une verve extraordinaire dans son jeu et possédant la plus merveilleuse voix qu'il y eût au théâtre.

La Comédie-Française endurait ces coups redoublés d'un cœur vaillant, mais 11011 sans trahir les signes d'une légitime inquiétude. Des acquisitions de bon aloi lui redonnèrent confiance : elle eut le prompt espoir de rétablir, tout au moins, ce qui manquait d'essentiel à son organisme. La troupe presque mutilée par la vieillesse, les défections ou la mort, s était reconstituée peu à peu en s'annexant ou en portant aux premières places : Le Bargy. Féraudy, Leloir, Duflos, Laugier, Albert Lambert fils, et M"""s Bartet, Pierson, Brandès, Muller, Ludwig. Céline Montaland.

Les saisons étaient bonnes, les récoltes fructueuses, la tranquillité parfaite. L'heureux administrateur s abandonnait sans crainte au cours d'une onde paisible. Par ces concours unis la tâche lui était rendue si régulière et si normale qu il avait repris sa plume d homme de lettres, pour lui lâcher la bride sur mille sujets, tout comme s il n'eût pas été aussi un homme Cil place. Les rapports annuels se succédaient bondés de chiffres et fleuris d'optimisme.

Dans ces conversations de fin d'année, il était question de toutes choses, un peu de littérature théâtrale, nécessairement aussi de costumes, de décors, des gens, à l'occasion, du personnel

à épurer, conserver, déplacer ou augmenter, et par-dessus tout de finances, de'bonne gestion administrative, de gains réalisés n'émpêchant point les économies recommandables. L'économie : què de fois\* on est revenu sur ce chapitré, l'économie sur la lumière, sur les habillements1,\* sur inille détails, -la précieuse économie

LE CONTRÔLE

toujours, la Comédie-Française .étant devenue, comme chacun sait, la personne la mieux ordonnée dans ses affaires ! La question des toilettes ne deyait pas échapper à ce contrôle sévère, ne

I. « Tout coûte cher, en un. mot, et l'économie que vous avez raison 'de demander collectivement à l'administration, je la réclame aussi individuellement à vous-mêmes. Souvenez-vous que j'avais chargé l'un de vous de veiller sur les costumes et de me proposer, au fur et à mesure des besoins, ceux qu 'on pourrait utiliser. Deux mois ne s'étaient point passés que les difficultés rencontrées auprès. de ses camarades par le sociétaire délégué faisaient qu'il me priait de le relever de ces fonctions toutes nouvelles. » (Rapport manuscrit de M. Jules Claretie sur l exercice 1894.)

fÙt-ce que pour le bon motif de tenir en garde les actrices, faciles aux couturières, contre des tentations de chaque jour. Trop volontiers poussaient-elles à la dépense, semblait-on dire, en des occasions où ces frais d'élégance n'étaient pas réclamés par les besoins de leurs rôles, et ainsi tendaient-elles à diminuer la part de leurs camarades du sexe moins favorisé1- Autrefois, sons la direction d'Émile Perrin, un sociétaire, — La Roche, croyonsnous, — avait hasardé quelques observations et remontrances sur les prodigalités' auxquelles de certaines frivolités féminines entraînaient l'administration'. Celle-ci même étant mise en cause, il fut vertement rabroué. Mais La Roche n'était qu'une voix perdue dans le Conseil. La leçon fut mieux écoutée, venant de plus haut, à la séance du 29 décembre 1889; mais il n'est pas certain qu'elle fut mieux pratiquée.

L'attention ne faisait que glisser sur ces fanfreluches (le comédiennes, doublement enclines, comme femmes et comme artistes, au désir de charmer les yeux, mai-s s'arrêtait à des consldérations de plus d'importance sur la succession des œuvres et la marche générale des affaires.

Si les dispositions du public persévéraient complaisantes et favorables, la tâche et les devoirs du Théâtre-Français n 'étaient pas aussi aisées à remplir que du temps de Thierry et de Perrin, lorsque des éléments d'interprétation de tout premier ordre répondaient aux besoins du répertoire de Musset, de Victor Hugo, d'Augier, de George Sand. Depuis une quinzaine d'années,

1. « C'est l'honneur de la Comédie de subvenir aux dépenses de ses arhstfs, mais il y aurait disproportion d'appointements entre les artistes hommes et les artistes femmes, si celles-ci ne consentaient pas à ces sages économies sur un chapitre qui n'est voté que par la libéralité des sociétaires. » (Rapport manuscrit de M. Jules Claretie sur l'exercice 1889.)

2. Avant Perrin, les actrices étaient dans l'obligation de se fournir de costumes; pauvrement s'habillaient, pour la scène, les sages, les vertueuses, sans connaissance ni protection de banquiers ! Emile Perrin, qui aimait le luxe, le décor, Perrin, qui était très difficile sur la toilette et la manière de la porter, se révéla bon prince et ouvrit des crédits à ses pensionnaires chez les meilleures couturières.

UNE LECTURE An COMM'E-DK LA COMEDIE-FRANÇAISE Lecture , ,le FRANCHILLON le Novembre 1886

la production dramatique semblait. arrêtée chez , les.- maîtres du théâtre ; et presque' tous les grands : comédiens. avaient ou"pris leur retraite ou ' abandonné . la Maison. Les; emplois r étaient occupés, sans, doute. Les vides se' remplissaient! aussi -complèV tement que possible. Il , ne -se- trahissait point, a vrai dire,:'de ■ solution de continuité trop apparente, dans : l'ancien ni : dans 'le

.moderne. - Seulement les ressources artistiques étant moindres, on avait à travailler bien davantage pour arriver a des résultats équivalents1.

Pendant que Victorien Sardou2 faisàit applaudir, ailleurs, sa verve turbulente, son style incisif, rapide et pétillant, aidé d'une merveilleuse science de mise en scène, ses émules ne laissaient pas se fonder le reproche qu'on manquât d'inédit à la ComédieFrançaise. Il .y eut des mois d'abondance, où l'affiche était en continuelle transformation. En 18933, furent montées trois pièces en quatre et cinq actes : Cabotins, Severo Torelli, Vers la joie, une en trois actes : Les Romanesques, et sept en un acte en y comprenant trois à propos, tout cela sans compter les reprises d'Un Mariage sous Louis XV, du Marquis de Villemer, du Supplice d'une femme, d'Oscar, d'Iphigénie, du Fils de Giboyer. Les jours n'étaient plus,

1. Déjà, en i883, Émile Perrin émettait ces justes réflexions dans son rapport de fin d'année :

Je vous ai précédemment entretenus, disait-il à l'assemblée des artistes, des difficultés que pourrait créer à la Comédie-Française la rareté de. production d ouvrages dignes d 'un théâtre dont le répertoire est formé de tant de chefs-d'œuvre. Ce qui réussit, ailleurs, ne réussirait pas également chez nous. Le peuple est difficile pour notre scène ; sa critique y est souvent plus sévère pour les auteurs comme pour les artistes. Nous souffrons donc particulièrement de cette stérilité, qu'il n'est donné à personne de conjurer et qui n'est, il faut l'espérer, qu'un état transitoire »..

2. Au sujet de Victorien Sardou, on ne saurait oublier que Jules Claretie rappela, rue de Richelieu, le chef-d'œuvre de ce grand producteur dramatique . Patrie.

3. C'est en cette année 1893 qu'on perdit Augustine Brohan. Elle s était appelée Lisette et Dorine, à la Comédie-Française, la baronne de Gheest dans le monde, Augustine Brohan pour tous les amis des lettres et du théâtre. Depuis un quart de siècle, elle n'avait plus reparu sur la scène, où tant d applaudissements la fêtêrent pendant \ingt-sept années; depuis 1868 on n avait plus entendu résonner sous les frises cet éclat de rire joyeux, qu'on appelait le rire d 'Augustme.

où l'on pouvait traverser l'année commodément avec une reprise de RuyBlas et sans autres nouveautés que L 'Étincelle et Le Petit Hôtel.

Ces variations de programmes entraînaient de grandes -dépenses, mais les retours de profits étaient larges et mettaient aux paroles de regrets un bâillon doré, — sauf des fluctuations accidentelles, comme en 1894, où le mois de janvier, inquiété par

MADEMOISELLE REICHENBEKG ET LE BARGY DANS « LES ROMANESQUES »

les bandes anarchistes, fut assez maussade . Précédemment, en 1887, dont le succès de La Souris marqua les derniers jours, Francillon et sa triomphante durée procurèrent aux élus du sociétariat de belles étrennes pour fin décembre. En 1889, les résultats de cette année d'Exposition, sans atteindre à l'a-

pogée, comme en 1878, ne furent pas à mépriser, non plus. Des représentations suivies, goûtées, redemandées, comme celles de Henri III et sa cour, avaient permis d'élever à trente-cinq mille francs la part complète1. -

1. Elle avait été de quarante mille, à la fin de l'un des exercices les plus florissants de la précédente administration ! Une comparaison de chiffres : en i833, l'année du Roi s'amuse, on n'avait pu faire aucune distribution; et, en i833, à la fin d'une année, qui passait pour bonne, la part entière n'était pas allée au delà de 733 francs. Il est vrai que, si les bénéfices étaient restreints, on dépensait moins aussi. On put monter, justement en i832, une pièce chargée de tableaux telle que Le -Roi s'amuse, avec 3 i83 francs, devis complet. En 1886, le seul Hamlel coûta 47 5oo francs, pour les achats d'étoffes, les livraisons d'armes, chaussures et coiffures, sans compter le reste.

Avec infiniment de sollicitude, tous les douze mois, on alignait ces beaux chiffres, sondant clair. Triomphes de comptabilité moderne, auprès desquels pâlissait singulièrement la face des antiques budgets ! On en tirait les déductions les plus flatteuses

pour 1 excellence des temps nouveaux, pour le prestige grandissant de la Comédie-Erançaise7 bien que, à prendre les choses en leur pure vérité, ces conditions florissantes dépendissent surtout d'une raison majeure et simple : l'extension de la clientèle théâtrale.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, le noyau d'habitués

LES COULISSES

faisant leur délassement des plaisirs de la scène ne dépassait \_guère, à Paris, le chiffre flottant de sept à huit mille. Avec l'appoint des spectateurs d'occasion, c'était le public d'une demidouzaine de salles. Six à dix représentations, en effet, telle était la moyenne d'une pièce, qui ne réussissait qu'à moitié. Turcaret de Le Sage, la meilleure comédie de mœurs qui eût paru depuis Molière, n'alla pas au delà de sept soirées. L'ouvrage avait-il du retentissement, un surcroît de quinze à vingt mille personnes, tirées de la masse bourgeoise, venait prolonger son existence

jusqu'à la vingtaine, rarement jusqu'à la trentaine. Passé ce terme, c'était l'effet d'une vogue extraordinaire. Le Timocrate de Thomas Corneille, avec ses quatre-vingts représentations successives, fut Le Monde où l'on s'ennuie ou Le Maître de forges du XVIIe siècle. Pour les cent représentations de La Toison d'or, nous

MADEMOISELLE KALB, D'APRÈS BASCHET

en aurions cinq cents, nous en aurions mille.

Car, c'est un vaste peuple qui se presse et se renouvelle, chaque soir, aux abords des théâtres. Aujourd'hui, même, ne souffre plus dè comparaison avec hier,. tant les -différences paraissent énormes, à cinquante où soixante années de distance.

Des recettes de deux mille francs, pendant une quarantaine dé soirées : les grandes victoires dramatiques n'allaient pas au delà, vers 18^7. Alors, on ne se reposait guère sur

ses lauriers : l'œuvre du jour n'était point terminée qu'il fallait préparer le succès du lendemain.

Quelle belle matière d'oppositions intéressantes trouveraient là les amateurs de statistique! Il suffirait d'interroger, -à titre d'exemples, les pièces de comptabilité du Théâtre-Français, en des temps difficiles, dont nous racontâmes l'histoire tout à l'heure, soit en i848. Le total des droits d'auteurs de l'année ne s'élevait qu'à 2 y 000 francs. C'était le tiers à peine de ce que rapporteraient plus tard à Emile Augier les seuls Fourchambaalt.

Victor Hugo était admis à recevoir 817 francs pour onze représentations de Marion Delorme et d'Hernani; d'une seule, maintenant, les héritiers du poète obtiendraient bien davantage.

Alfred de Musset tenait la tête sur la liste avec 4 773 francs pour

cent quarantecinq représentations du Caprice, d'André del Sarle et autres. C'était une moyenne de 82 frarics'par pièce jouée. Naguère, telle comédie procurait, en moins d'un an, et toujours dans la maison de Molière", 14- 2 700' francs. Et 1' on constatait, en 1905, que Le Duel de Henri Lavedan, en trente soirées, avait produit un total de recettes de deux cent soixantetrois mille l !... Il

LELOIR

n'était pas sans intérêt d'établir ces rapprochements en passant.

Quoi qu'il en fût des causes directes ou indirectes, la situation générale, financièrement parlant, se révélait bonne et prospère.

I. Exactement 262 885 francs, chiffre proportionnel qui n avait jamais été atteint jusqu'à ce jour.

Elle l'était encore, en 18981, où se dénoncèrent, à l'intérieur, des symptômes de désordre et d'agitation.

Mil neuf cents, l'année finale venait de sonner au cadran du siècle. On s'en promettait merveilles. Les feux de l'Exposition étaient prêts a jaillir. Vers Paris commençait a se presser une foule cosmopolite avide de plaisirs et curieuse de spectacles. Les flammes de l'incendie du 8 mars détruisirent la meilleure partie de ces espérances.

Étrange ironie des choses ! Peu de jours auparavant, k la matinée du 22 février, s'était produite une fausse -alerte, tandis qu'on jouait le troisième acte d'Andromaque. Des gens étaient là", peut-être, qui avaient eu la terrible vision de la catastrophe récente de l'Opéra-Comique. Leur mémoire en avait gardé -le frémissement et l'horreur... Deux spectatrices, placées au balcon, tout à coup s'imaginant qu'elles avaient senti dans la salle une odeur dénonciatrice de péril, une émanation de roussi, de fumée acre, prirent peur et se levèrent pour partir. Des voisins s'émurent, a leur tour ; des personnes quittaient leur place précipitamment ; des bruits de voix, de portes ouvertes et fermées dans les loges étaient parvenus jusqu'à la scène, arrêtant Pyrrhus au milieu de sa plainte passionnée du troisième acte. Paul Mounet, qui faisait passer sur ses lèvres les sentiments du héros grec pour la veuve d'Hector, s'était écrié, oubliant Racine i « Mais, pourquoi cela? Il n'y a rien. » De sa loge l'administrateur avait répété : « Il n'y a rien. Restez assis. » On s'était calmé. -La représentation avait repris son cours, et, lorsque, à la fin du troisième Mounet fut rappelé, avec Mlle MÕréno, soucieux de tranquilliser complètement 1 auditoire, il l'assura de nouveaù qu'il n'y avait eu aucune odeur, aucune fumée, pas la moindre raison d'alarme, sinon les signes d'une panique incompréhensible. Des acclamations répondirent; la matinée s'acheva toùt au niieux, et les spectateurs

1. L'année suivante, on constatait que le chiffre de la fortune sociale, actif, réserves, titres de rentes, s'élevait à 4 361 517 fr. 7°. - -

LES RUINES DE LA SALLE après L'INCENDIE

étaient sortis, devisant de la singulière berlue des deux spectatrices du balcon. « Les femmes sont si promptes a s'affoler! » Et ils souriaient.

Le souvenir n'en était pas entièrement effacé, lorsque, dans l'après-midi du 8 mars, une nouvelle sinistre fit tressaillir Paris : La Comédie-Française est en feu!

Qu'était-il arrivé? A quoi donc servaient le rideau de fer, les moyens de grand secours proclamés infaillibles, et les rondes, et les mesures de protection si bien prévues qu'elles devaient rendre l'idée seule de la catastrophe impossible? L'électricité n'avait pas été plus inoffensive que le gaz. En plein jour, sans qu'on pÍJt en fixer la cause réelle, l'élément destructeur avait envahi la salle si protégée, croyàit-on, aussi aisément qu'un dépôt d'alcool! Des groupes massés sur la place considéraient avec effarement les jets de flammes et les colonnes de fumée, qui sortaient par le toit béant de l'édifice. Qu'eût-ce été, deux heures plus tard, où l'on s'attendait à voir le rideau se lever sur Bajazet! Et quelques-uns revoyaient la lugubre soirée de l'Opéra-Comique, où tant de victimes périrent dans la fournaise !

Cette fois, au moins, il n'y aurait pas de vies humaines sacrifiées ! On le supposait. Des artistes tout à l'heure en répétition, . Silvain, Albert Lambert et d'autres étaient là, dans la foule: on les reconnaissait. Mle Dudlay, qui, restée dans sa loge, avait appelé a son secours, était hors de. danger ; de nombreux témoins avaient assisté, applaudi même à sa descente périlleuse. Tout au commencement s'était dérobé, presque inaperçu, un brancard couvert. Une voiture d'ambulance rasa le trottoir, puis s'éloigna.1. On n'avait pas eu le temps de s'inquiéter. Hélas! le brancard, la voiture, emportaient morte, étouffée par l'oxyde de carbone, la jeune Henriot, la plus jeune de toute la maison, et si chère à ses camarades, si aimée du public déjà, avec son

i. Le bruit circulait que la voiture d'ambulance avait emporté une habilleuse, du nom de Claire Amblard. La nouvelle exacte ne fut connue qu'une heure après.

regard tendre, sa grâce un peu mélancolique et les promesses de son talent 1 Mais personne encore ne le savait.

Les flammes s'étendaient avec une célérité redoutable. Le préfet de police avait jeté cet avertissement : « Hâtez-vous ! Le feu gagne; parmi tous ces marbres, choisissez ceux qu'il faut pré-

server d'abord. » Mais on ne voulait rien abandonner ni des Caffiéri, ni des Carpeaux, ni des Houdon... Le -colonel dirigeant la manœuvre n'avait plus qu'une idée : garantir le Conseil d'Etat. Ceux de la Maison étaient tout a la pensée de sauver leur statue de Voltaire et leurs autres trésors, des chefs-d'œuvre d'art. Pas une minute n était a négliger. Le plafond de verre volait en éclats. Les étoffes, les tentures se tordaient sous les morsures embrasées...

JANE HENRIOT, D'APRÈS CAROLTJS DURAN

Enfin, on se rendit maître de l'incendie. Statues et tableaux étaient à l'abri et n'avaient pas souffert. Les archives, les reliques du musée, le registre de La Grange et le manuscrit d 'Hernani avaient échappé à l'atteinte des flammes. Une seule et douloureuse perte était à porter au compte de la catastrophe du 8 mars 1900 : la vie de Jane Henriot.

Le feu avait accompli son œuvre dévastatrice. Il fallait, maintenant, réparer le désastre et rebàtir.

En attendant, la troupe était hors de chez soi, incertaine du lieu où s'abriter. Les maçons reconstruisaient lentement; on la verrait, pendant des mois, promener de scène en scène, d'un point à l'autre de la ville, des pièces, qui souffraient terriblement de ces voyages.

Pendant que -la Commission du Budget 1, .les Chambres et le

ALBERT LAMBERT, D'APRÈS GABRIEL FERRIER

pouvoir exécutif s occupaient à faire déblayer les ruines, on avait commencé par s'installer à l'Opéra, jouant, de deux jours - l'un, du classique, où l'on se trouvait tout préparé. Dans ce vaste cadre, MounetSully put imprimer toute sa puissance d'évocation au personnage d'ŒdipeRoi.

Le 26 mars, on n'était plus à l'Opéra, mais a l'Odéon, pour y donner Le Mariage de Figaro, tel qu'il

fut représenté, la première fois, sur ce même théâtre avec le vaudeville final et le cortège des noces figaresques. Le surlendemain, Diane de Lys offrait à Mme Bartet l'occasion de se révéler dans une note de modernité nerveuse, qui lui valut bien des

1. Sur le rapport de M. Dujardin-Beaumetz, confirmé par le vote de la Chambre., le ig mars, la Commission du budget avait accordé le crédit de 2220000 francs pour la reconstruction du Théâtre-Français et une indemnité de 220000 francs pour le transfert provisoire de la Comédie à l'Odéon.

éloges, comme à Le Bargy, peu de temps après, sa compréhension supérieure du caractère de Robert de Chantenelle, dans Les Fossiles, de François de Curel.

Malgré tant de ferveur déployée, le public ne se décidait que

faiblement à passer les ponts, a la suite de la Comédie-Française. On imagina, dans cette phase critique, la série des matinéës littéraires du Trocadéro, qui servirent à atténuer l'insuffisance des encaissements du soir. Certaine fois, la recette était tombée à ia5 francs ! Le 20 août, -la Comédie-Française rendit la salle de l'Odéon à ses détenteurs habituels, pour se transporter, rue Blanche, dans celle du Nouveau-Théâtre.

Les représentations y furent inaugurées par la reprise d'Adrienne Lecouvreur, le drame célèbre qu'elle avait joué, d'original, il y avait cinquante

LAUGIEH

années, et dont le nom seul rappelait tant de souvenirs chers à l'histoire du théàtre : la touchante Adrienne, surnommée « la Rachel du xviii6 siècle » ; Rachel même, qui créa le rôle; Scribe et Legouvé, qui l'écrivirent à son intention .

1. Voir plus haut pages 245-248.

La foule était revenue. Les artistes avaient repris courage. Ils restèrent au Nouveau-Théâtre jusqu'au 3i octobre, où la troupe se dédoubla pour donner, ce jour-là, sa suprême soirée, rue Blanche, sous les auspices de Froufrou, pendant qu'une partie de la Compagnie, Mounet-Sully en tête, prenait possession du théâtre Sarah-Bernhardt, avec Œdipe-Roi. Ce fut sa dernière et plus fructueuse étape, jusqu'à la clôture du 28 décembre sur la centième de la même Froufrou.

Pendant cette difficultueuse période, l'administrateur avait déployé un dévouement, une personnelle activité, qu'on ne saurait passer sous silence ou méconnaître sans injustice. Durant des m^ois d'exil, qui parurent longs autant que des années, il se multipliait pour soutenir le zèle désemparé des artistes, s'enquérir de toute salle disponible, surveiller, pousser les travaux de réédification du monument ; il ne négligeait aucun effort afin de garder de s'affaiblir le prestige de la Compagnie errante.

CHAPITRE XIII

Après l'exode. — Réinstallation de la Comédie-Française, rue de Richelieu. — Changements survenus en voyage dans l'esprit des artistes. — Série de griefs et de reproches dressés tout à coup contre l'administration générale. — Lutte ouverte. — Les phases accidentées d'une révolution de coulisses. — Une réforme radicale : suppression du comité de lecture. — Une séance émouvante au Conseil. — Dénouement de la crise. — Autres orages : Mlle Marthe Brandès et sa séparation bruyante de la Comédie. — Conditions intérieures du théâtre, au sortir de ces incidents. — Les deux troupes tragique et comique. — Quelques artistes en vedette : Mounet-Sully, Le Bargy, Silvain, Leloir, Coquelin cadet, Julia Bartet, Marie Leconte. — Pénurie d'étoiles. — Malgré cette insuffisance, prospérité continue de la Comédie-Française, et les raisons d'un tel état de choses. — Le public d'autrefois et le public d'aujourd'hui. — Tenue générale du répertoire et des œuvres, dans les premières années du xx° siècle. — Conclusion.

Le 29. décembre 1900, la" Comédie-Française rentra chez elle solennellement et l'annonça "par une représentation de gala.

L'architecte Guadet n'avait que discrètement transformé les plans de son devancier Louis. On y. trouva des changements, néanmoins. La maison parut bien neuve aux dévots de Molière. Étaient-ce bien là., se- demandaient-ils; les coins familiers, qui leur avaient été si intimes et si chers? Leur ancien couloir, qui venait du foyer du public à la scène et au foyer des artistes, avec son magasin d'accessoires original, était remplacé par un corridor .

irrégulier, où ne se sentaient plus chez eux les fidèles. Le mobilier aussi semblait différent. D'autres parties du théâtre1 avaientété modifiées, pour des raisons pratiques et justifiables, sans doute, mais qui en altéraient la physionomie. Quelques habitués de l'orchestre en exprimèrent la plainte, quelques âmes sensibles

MARIE MULLER, D'APRÈS AIMÉ MOROT

versèrent un pleur sur les choses disparues. La masse du public n'eut point de ces regrets, n'ayant non plus de ces souvenirs. Contents d'apprendre qu'on avait pratiqué, à leur intention, de plus nombreux dégagements, assuré une circulation meilleure, sans péril d'étouffement ni d'incendie, et qu'ils auraient une salle mieux éclairée, que tout était en fer, ou tout ignifugé jusqu'aux décors mêmes, les spectateurs revinrent en aussi bonnes dispositions qu'avant le désastre.

On n'en aurait su dire autant des artistes.

Leur caractère s'était ressenti des épreuves du voyage. Ils rentrèrent nerveux, irritables. Moins satisfaits que par le passé des comportements de l'administration générale, ils le laissaient voir et I 'e--xprimaient. De son côté, celle-ci ne cachait pas qu'on ne la trouverait point sans dèfense en cas d'attaque.

Les derniers Rapports dénonçaient, sous des formes de style

i. Ainsi le bureau du secrétaire général, le bureau du régisseur, celui de l'archiviste et celui du souffleur. -

enrobées d une bonne grâce un peu contrainte et barbelées d'ironie , des symptômes de refroidissement. Depuis quelques années, un réel esprit de décision, une volonté de gouvernement, un

sens autoritaire, qu'on n'aurait pas soupçonnés d'abord chez le successeur d'Émile Perrin, s'étaient affirmés, dans les actes et les paroles, comme pour avertir que bienveillance n'était pas faiblesse. De temps en temps perçaient, à travers le texte nu des bilans financiers, de certains rappels à l'ordre, de certaines ltllusions , des avis parlant clair du prix qu'on attachait aux concours actifs et

S IL V AIN, DANS LE « PÈRE LEB ONNARD )), DE JEAN AICARD

discrets, aux dévouements silencieux, qui ne devaient pas glisser comme des caresses sur la fibre indépendante des sociétaires. Il y avait plus qu'un conseil amical, plus qu'une légère admonesta-

i. « Les membres de notre Comité m'ont signalé avec une confiance respectueuse, dont je leur sais gré, etc. » (Rapports manuscrits, Bureau des Théâtres.)

tion dans cette semonce directe, qui partait, telle une volée de flèches, du beau milieu d'un compte rendu budgétaire, en 1898 :

Je voudrais et je veux que, si vous attendez de votre 'administrateur, votre chef et votre associé, une collaboration active et qu'il vous donnera, ayant la prétention d'être avant tout un homme de devoir, il attende et réclame de vous une subordination de vos intérêts particuliers à l'intérêt général.

Il réclame un dévouement plus complet et exige, pour la prospérité commune, que d'étranges mœurs nouvelles ne s'introduisent pas dans Une association, qui doit vivre surtout de sacrifice à la cause sociale.

Il s'est établi parmi nous, dans cette maison, qui doit vivre surtout de cordialité et d'union, des pratiques singulières, où le personnalisme de quelques-uns semble prendre des allures qui sont dangereuses pour tous. On a maintenant sa presse particulière, et je m'étonne que, dans un sentiment de dignité artistique, d'ailleurs très compréhensible, quelques artistes, parmi vous, réclament la suppression de la claque vivante.

On pressentait, à ces signes, que la désunion, ne serait pas longue à se produire.

Quoique les répartitions récentes eussent assuré une moyenne très convenable1, surtout après une année d'incendie, de désorganisation imprévue, d'exil errant et de traverses n0111breuses, il y avait eu un réel et inévitable fléchissement dans les bénéfices. :

Cette cause-là ne fut pas étrangère au mécontentement général, d'où sortirent les discordes, je dirais presque "la guerre civile de 1901.

Dans la républicaine association du Théâtre-Français, la conspiration est un goût profondément enraciné. Sans qu'il parût s'en douter, on ne travaillait pas de la veille à dresser la liste des torts de M. Jules Claretie envers la Compagnie. Ils figuraient, volulnineux, au dossier, sans compter un tort secret qu'on avait omis d y joindre : la chance trop continue, qui le maintenait dans la

I. La part de sociétaire fut encore de 16000 francs, en 1901.

[texte\_manquant]

tnême fonction, honorifique et lucrative, depuis trois lustres au moins. Il les apprit tous a la fois. On lui imputait à charge une sorte de détachement manifeste pour les travaux préparatoires de - la- mise en scène, si chère à la vigilance de son prédécesseur.

On lui reprochait de violer, sur plusieurs points, la lettre et l'esprit du décret de Moscou, dont il recommandait l'observance 1 , et d'avoir distribué à la légère toutes les parts disponibles, de sorte que le Comité eût été dans l'impossibilité d'en réserver seulement une à l'artiste de valeur, qu'on aurait eu un intérêt pressant a arrêter. Il gageait le présent, disait-on, sur les réserves de l'avenir. Puis, On touchait le point vulnérable, le défaut de la cuirasse : cette dispersion au dehors, quotidienne, incessante, qui ne pouvait laisser ni assez de temps, ni assez de liberté d'esprit pour vaquer aux soins, aux affaires du dedans. Il était à la connaissance de gens bien informés qu'Edouard Thierry et Perrin eurent aussi leurs intervalles d'occupations accessoires, que l'un était bibliothécaire à l'Arsenal, l'autre conseiller municipal ; mais on savait également qu'ils se dépensaient peu, fort peu, dans ces annexes de leur essentielle fonction. Le matin, l'après-midi, le soir, surtout et par-dessus tout ils administraient. Leur successeur, lui, était resté journaliste, homme de lettres impénitent. Il n'avait point cessé de produire, de toujours produire littérairement. Où, comment trouver la commodité d'écrire ce nombre invraisemblable de lignes sans restreindre la part et les obligations d'une besogne en soi tellement absorbante que, selon le mot d'Émile Perrin, on n'aurait pas trop du jour et de la nuit pour s'y employer autant qu'il le faudrait? La question revenait souvent sur le tapis .

On élevait d'autres objections. D'excellents comédiens, que ne hantaient point des sentiments de rivalité mesquine et jalouse,

i. «..Nos décrets tant de fois attaqués, discutés par ceux mêmes qui les devaient défendre... » (Direction des Beaux-Arts, Rapport manuscrit de M. Jules Claretie sur l'exercice 1895).

Le Bargy, entre autres, opinaient que la Comédie-Française ne se rendait pas assez hospitalière, dans l'intérêt de sa gloire, et qu'elle aurait dû plus largement ouvrir ses portes à des talents enviables, qui brillaient, s'épanouissaient ailleurs, comme Réjane, pour laquelle on avait laissé passer la minute favorable. C'était au moment où Sarah Bernhardt venait de partir, laissant une place à prendre au premier rang-, en dehors des attributions de Mlle Bartet, alors que les ambitions de la comédienne intelligente et hardie du Vaudeville, que ne rendaient pas encore exigeante les gâteries des panégyriques et les grands bénéfices, ne se haussaient pas' au dela des satisfactions -sérieuses du sociétariat. Les choses s'étaient bornées à quelques flirtations sur le seuil de la porte; et Réjane n'était-pas entrée. -

Par une raison inverse, les dévots de la tradition maintenaient que le répertoire subissait une éclipse prononcée. Aux motifs de doit et avoir, tout admissibles qu'ils fussent, ils opposaient la considération des garanties accordées. En dépit des munificences de l'Etat : la gratuité de l'immeuble et l'octroi de deux cent quarante mille livres de rente, les reliques du théâtre national languissaient dans un injuste oubli. H fallait se rendre à la Renaissance pour réentendre Phèdre et Andromaque. On en réitéra la remarque avec un peu d'amertume et une pointe d'exagération, en divers journaux.

Le grief des congés n'était pas oublié dans l'ensemble du réquisitoire. Et cette contradiction même éclata que plusieurs de ceux qui avaient réclamé le plus vivement des congés finissaient par les reprocher à celui dont ils les avaient obtenus. La question des absences perpétuelles, éparpillant la troupe à travers la France et le monde, était de conversation courante, dans la galerie. Je ne sais quel spirituel écrivain avait inventé, par occasion, le petit jeu des sociétaires en voyage; on en avait adopté l'usage dans quelques salons teintés de littérature, où il alternait avec celui des quarante académiciens. Il exigeait peu d'accessoires. Sur la table,

on étalait une carte d'Europe et, sous la main, chaque personne avait ses petits drapeaux à épingler à la bonne place, sauf amende en cas d'erreur.

« Où est M. Coquelin cadet?... A Boulogne. —M. Silvain?... A Florence. — Mme Dudlay?... A Bruxelles. — Mlle Marsy?...

A Auteuil ou à MonteCarlo. »

En réalité, l'exclusivisme de la Comédie tendant, en vertu des contrats établis, à maintenir strictement les sociétaires a leur poste, et, au contraire, le naturel désir d'indépendancè des comédiens les poussant à faire l'école buissonnière, à varier leurs impressions et leur public, en même temps qu'à doubler leurs profits, fut toujours un sujet de litige. Les gentilshommes de la Chambre avaient à mettre -le holà fréquemment pour

JEAN-PAUL MOU NET, D'APRÈS FERRIER

que le délai des vacances ne fût point dépassé. Le Kain, revenant à Paris, quelques jours trop tard, fut mis en prison, sur l ordre de ces aristocratiques surveillants. Pendant le Directoire et le Consulat, la critique s'élevait avec force contre les congés, que s'octroyaient trop libéralement les acteurs. C était une désertion continuelle des talents ; c'était à qui s échapperait de la Maison pour aller, dans les départements, cueillir, après la moisson parisienne, le regain supplémentaire. Il n'y avait autrefois, remarquaient les censeurs, que les premiers sujets suivis d'une

grande réputation et d'une gloire méritée, qui eussent le droit de faire des tournées rares et courtes, en province, donnant aux amateurs quelques heures de plaisir et des années de regret. Désormais, il en était pour tous les grades d'une égale ambition et d'une pareille licence. Thierry, Perrin, eurent une peine infinie à tenir la main à un groupement ferme et serré des forces de la Comédie. Et, sous l'administration présente, ce n'était pas articuler un blâme excessif que de lui imputer un léger àbus de. complaisance1. \_ - ,

Pour avoir énuméré tous les griefs possibles, il ne restait plus qu'apporter la critique sur le terrain des intérêts matériels. On le-fit. De ce côté-là les arguments manquaient de solidité. M. Jules Claretie neut la réplique facile. Calculateur émérite, il répondit à coups de millions... encaissés. Cette plus-value de recettes tenait-elle aux seuls mérites d'une administration habile ?

Evidemment non. 11 en revenait une grosse part, répéterons-nous, à la progression toujours croissante des goûts du grand public pour le théâtre, en général. La Comédie-Française en bénéficiait, à l'instar des autres scènes qualifiées, logiquement. Le fait n'en perdait rien de sa netteté : on incriminait celui qui avait la charge des intérêts de la maison d'en avoir compromis la prospérité ; ses comptes établissaient et prouvaient qu'elle ne s'était jamais mieux portée.

Les chiffres ont de l'éloquience ; ils n'emportent pas toujours avec eux la conviction. On fit remarquer assez âprement, de côté et d'autre, que l'argent n'était pas l'unique raison, que l'Etat ne protégeait et ne subventionnait point la Comédie exclusivement afin de permettre aux sociétaires d'amasser des rentes, qu'il s'agissait d'une fondation nationale, destinée à encourager le grand art en représentant les chefs-d'œuvre de la littérature clas-

1. Le décret de Moscou, qu'il serait malaisé de suivre à la lettre aujourd'hui, est formel : « Il ne peut être accordé plus de deux congés à la fois, ni pour. plus de deux mois; ils ne peuvent avoir lieu que depuis le Ier mai jusqu'au Ier novembre. »

sique ou moderne et en y consacrant toutes les forces d'une troupe composée des artistes les meilleurs du moment.

Telle qu'elle existait en IgOI, la Comédie-Française, sans être en décadence, laissait a désirer dans les détails de son organisation. Elle accusait des défaillances, des abus, qui remontaient à des causes anciennes. Mais elle avait le précieux avantage d'être

RÉPÉTITION AU FOYER DU PUBLIC

et de durer. On comprit, en haut lieu, que celle-là détruite, on n'en rebâtirait jamais une autre, qui fût, au même titre, une gloire, une institution.

Cependant les dispositions du jour étaient tournées à la résistance et à l'agression. L'aventure du Chérubin, de Francis de Croisset, mis a la scène dans des conditions incomplètes, et qui ne put avoir qu'une répétition générale à Paris, en attendant de prendre une pleine et heureuse revanche sur le théâtre du Parc, à Bruxelles; et surtout les démêlés qui surgirent entre auteur et acteurs, à propos d'une pièce honnêtement passable :

Le Roi, de M. Gaston Schefer, furent la double étincelle qui mit le feu aux poudres.

Les origines de cette dernière histoire étaient vieilles d'une dizaine d'années. En 1891, le Comité de lecture avait eu en main et prestement refusé une pièce en cinq actes, à laquelle, pourtant, s'intéressait l'administrateur en fonctions. Faute de pouvoir lui prêter vie sur la scène, on l'avait publiée en librairie presque aussitôt, avec une élogieuse préface d'Édouard Thierry. Elle dormait, oubliée dans les casiers poudreux, lorsque poussé par des amis, l'auteur, en 1898, présenta derechef sa pièce. Les juges, mieux intentionnés, lui demandèrent de la réduire en trois actes. Au mois de juillet 1899, M. Gaston Schefer était convoqué, place du Théâtre-Français, pour qu'on prît connaissance de sa version nouvelle. Pendant la lecture, les membres du Comité s'étaient montrés inquiets : il y avait là des qualités, mais aussi des défauts, et de certains dangers. Ils hésitaient à se lancer dans cet inconnu.

En telle occurrence, le poète, soucieux de son œuvre, crut sage de s'adresser à Le Bargy, sollicitant son concours, sa collaboration même. L'artiste offrit ses conseils. Il y eut une suite de longues entrevues. Des changements devaient être effectués. M. Le Bargy appuyait avec une insistance particulière sur des modifications à pratiquer dans le troisième et dernier acte. Influencé par ces avis pressants et par la considération de la valeur technique de celui qui les lui donnait, M. Schefer avait tout promis. Le 12 septembre eut lieu la lecture définitive. Plusieurs passages furent applaudis et l'ensemble accepté, sous l'unique réserve qu'il y aurait à corriger le dénouement. La pièce entra promptement en répétition. A M. Le Bargy fut confié le soin de la mettre en scène. Les choses se passèrent sans anicroche aucune pour les premier et deuxième actes. Mais lorsqu'on en vint à répéter le troisième, M. Le Bargy refusa net d'aller jusqu'à la fin. L'écrivain qui s'était ressaisi, maintenant qu'il était sûr

d etre joué, avait rétabli son dernier acte comme il l'avait d'abord écrit. C était contraire aux engagements pris. Le metteur en scène déclara qu 'il ne se croyait pas le droit de méconnaître les décisions de ses collègues et qu'il se retirait. Jules Claretie

chargea M. Prudhon de terminer les travaux interrompus de M. Le Bargy.

Alors d'entrer enjeu la menace de démission du brillant comédien-, puis, les protestations de quelques autres, et des lettres, des démarches visant plus haut que l'administrateur, pour faire respecter les droits méconnus du Comité de lecture, enfin tout le fracas des polémiques dans la presse.

La mêlée fut générale. Il n'était pas un écrivain disposant d'un semblant de tribune, du

PRUDHON

moindre coin de journal, qui ne tint à dire son mot dans la question. La Comédie-Française ! Le Comité de lecture ! Il y avait si longtemps qu'on bataillait pour et contre ! Ce fut une plaisante confusion d'idées sur ces thèmes à contradictions. Le ThéàtreFrançais, prononçait Jean Richepin, — un fournisseur attitré dont l'opinion se fût retournée contre ses propres intérêts, si elle eût été prise en considération, — devrait être un musée, un sénat, une consécration définitive. Non, ripostait Paul Adam, l'auteur des

Mouettes, mais une maison ouverte aux jeunes, et créée pour les « fours sublimes ». Sa mission était de répandre la Beauté inédite, Les discussions abondèrent, et si vives qu'il y eut, de retour une affaire Claretie faisant suite à l'affaire Le Bargy ou plutôt n'en faisant qu'une avec celle-ci, pour ceux qui savaient le départ

FENOUX

de' cette levée de boucliers. Gustave Larroumet notamment tira de son écritoire des articles aussi dénués de nlansuétude que le furent les traits -échappés à la verve aristophanesque de Jean Aicard. Lucien Muhlfcld entama sa campagne dans l'Echo de Paris, avec une véhémence, une âpreté, une continuité dans l' attaque, bien faites pour passionner les amateurs de ce genre dJ-escarmouches.

Du côté des acteurs, des obj ections plausibles, des ressentiments décla-

rés et les réveils militants d'un vieil esprit d'indépendance faisaient corps dans la bataille. La place assaillie n'eût pas été tenable si l'occupant n'avait pas eu pour soi, dès le début, l'appui officiel, le soutien très énergique du pouvoir, qui décrète ou abroge, qui élève ou destitue les fonctionnaires. La partie était égale.

Il y avait seize années pleines que Jules Claretie se tenait ferme a son poste, sans qu'on parlât. de lui donner un successeur. De ceux qui le précédèrent aucun n'en avait gardé le titre et les

fonctions aussi longtemps. Il avait manifesté, disait-on, des velléités de retraite. Il eut le dessein presque arrêté de rentrer dans le calme des lettres, après l'Exposition.. Le sinistre de 1900 ne lui en laissa point la liberté. Il avait estimé qu'il était de son -devoir de ne point déserter le pont du navire, au moment du péril. La crise passée, la Comédie-Française relevée de ses ruines,

L' JS S C ALIE H

il avait s#ngé à remettre sa démission au ministre, en présence du Président de la République, le soir même de l inauguration de la nouvelle salle. On le pria lors, de n 'en rien faire. Il s était laissé persuader sans trop de résistance. Et maintenant que l 'air, aux environs, sentait la poudre, allait-il donner les signes d 'un c«eur pusillanime ?

Sous des formes àmènes et douces peut exister un fond de caractère tenace et le plus obstiné du monde a défendre un droit, un principe, une situation acquise. Les événements le

prouvèrent. Et ce fut le Comité de lecture, dont le décret de Moscou1 avait sanctionné l'oligarchique préséance, qui paya les frais de la campagne.

Maints auteurs, convaincus en. eux-mêmes d'avoir de vieux sujets de plainte à l'égard de cet aréopage et supposant que tout irait mieux, au gré de leurs désirs, lorsqu'ils n'auraient plus a dépendre que du jugement ou du bon plaisir d'un seul, étaient partis en guerre contre cette institution du passé, suivant eux décrépite, finie, usée et désormais inacceptable. Était-il juste, était-il admissible que des comédiens eussent à soumettre au critérium de leur critique des hommes de la valeur de Maurice Donnay, de Paul Hervieu, de Lavedan? Ils oubliaient que, sur d'autres théâtres, des acteurs comme ceux-là, Porel, Antoine, Guitry, régnaient souverainement, décidaient en maîtres, et que nul n'y trouvait a reprendre. Ils perdaient de vue, en outre, qu'au Théàtre-Français il n'y avait pas seulement des gens de métier, des interprètes plus ou moins fidèles des pièces qu'on leur donnait à jouer, mais des intelligences cultivées, des poètes souvent, des auteurs dramatiques, des confrères, que depuis Baron et Dancourt — Molière mis à part—jusqu'à Samson et Regnier, depuis Monvel jusqu'à Truffier, Georges Berr ou Féraudy, tout sociétaire se double d'un homme de lettres. N'importe, le procès allait mal pour le Comité : ce tapis vert, ce jury et ce verre d'eau traditionnels avaient fait leur temps. On avait le choix d'un moyen terme : le droit de veto qu'on eût attribué à l'administrateur pour défendre les acteurs eux-mêmes contre des surprises involontaires, ou réagir contre leur tendance naturelle à juger une pièce d'après l'importance des rôles qu'ils étaient appelés à y remplir.

M. Jules Claretie penchait en faveur d'une réforme plus radicale. Et c'était l'opinion également du ministre Georges Leygues.

i. ((La lecture des pièces nouvelles se fera devant un comité de neuf personnes choisies parmi les plus anciens sociétaires. » (Article VIII du Décret impérial sur la surveillance, l'organisation du Théâtre-Français, donné à Moscou le i4 octobre 1812.)

MADEMOISELLE SOREL, DANS M LES CAPRICES DE MARIANNE ))

On ne fut pas longtemps sans savoir que la sentence capitale avait été prononcée, et que le décret était signé, le fatal décret abolissant le Comité de lecture. L'administrateur général fut chargé d'èn instruire les sociétaires de la Comédie-Française. Était-il possible qu'une simple pièce de théâtre dont on parlait tant, alors qu'il. y avait si peu de chose a en dire\ eût provoqué ce renversement des lois et coutumes de la maison de Molière ? La séance fut mémorable.

Vers deux heures de l'après-midi, M. Jules Claretie avait été mandé au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pour y recevoir la notification officielle du décret. A quatre heures, il était de retour à son cabinet, et, trente minutes plus tard, il réunissait dans la salle du Comité de lecture les membres présents du Conseil d'administration. Lorsque MM. MounetSully, Coquelin cadet, Sylvain, Le Bargy, de Féraudy, Lcloir, Prudhon et Baillet, ainsi que M. Monval, eurent pris place sur les fauteuils entourant la table légendaire, il se leva, très pâle. Chacun des assistants partageait cette émotion.

Messieurs, annonça-t-il d'une voix qui n'avait pas sa fermeté habituelle, je suis chargé par le ministre de vous faire connaître le décret que M. le Président de la République a signé, ce matin 2, et qui supprime le Comité de lecture de la Comédie-Française.

i. « Le Roi, sorte de tragédie bourgeoise fleurant le carton d'estime del'Odéon. » (Félix Duquesnel, Gaulois, 12 octobre 1001.)

2. En voici le texte :

Le Président de la République Française,

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, vu les décrets du I5 octobre 1812, du 27 avril 185o et du. IER février 1887,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — L'administrateur général de la Comédie-Française est seul chargé de la réception des pièces nouvelles.

ARTICLE II. — Sont abrogées les dispositions du décret du i5 octobre 1812, du 37 avril 185o et du IER février 1887, qui sont contraires au présent décret.

ARTICLE III. — Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent décret.

EMILE LOUBET.

Par le Président de la République,

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts GEORGES LEYGUES.

Fait à Paris, le 12 octobre 1901.

L'exorde achevé, il lut la page douloureuse, en ajoutant :

Messieurs, j'espère que cette mesure ne doit pas altérer les bons rapports que nous avons toujours eus ensemble, et je suis convaincu que, dans l'avenir, je trouverai en vous, comme par le passé, des collaborateurswst des amis. -

LE FOYER DES ARTISTES

— Vous n'avez pas autre chose à nous faire savoir, monsieur l 'administrateur général ? interrogea Mounet-Sully.

— Non, messieurs.

— C'est bien.

Et, s'adressant à ses collègues, c-alme et solennel :

9 Nous m'avons plus qu'à nous retirer, leur dit-il.

Des saluts froids furent échang-és. L administrateur rentra dans son cabinet et, sans perdre de temps, se fit apporter les premiers manuscrits, que les deux lecteurs de la Comédie eurent a soumettre à son approbation, dorénavant unique et entière. Les

artistes se répandirent dans les couloirs, où les attendaient mesdames les sociétaires et tous les pensionnaires anxieux d'avoir des nouvelles de ce coup d'État. C'étaient des allées et des venues continuelles chez M. Duberry, le secrétaire général, a qui des qualités précieuses de tact et de mesure, une naturelle courtoisie jointe a un doigté spécial, rendaient possible d'entretenir avec tous, en ses difficiles fonctions, les r-apports les plus satisfaisants, au dedans comme au dehors.

L'agitation fut grande dans les esprits. C'était un désarroi général, Le Bargy dénonçait des velléités d'exil volontaire. Quitter la Maison, bàtir ailleurs, élever temple contre temple, il y songea. Tout animé qu'il se fût montré jusqu'alors d'amour et de ferveur pour la grandeur de la Comédie-Française, pour l'accroissement de ses prospérités, il avait failli n'y pas rentrer, un soir, et chercher en des lieux moins battus de l'orage la réalisation de ses rêves artistiques. -

Les sociétaires, au surplus, avaient de qui tenir. On n'est pas pour rien du Théâtre-Français, dont l'histoire n'est qu'un long enchaînement de souvenirs belliqueux. Ils n'étaient pas hommes a s'incliner à la première sommation. Ils ne se soumirent pas d'un cœur facile à ces restrictions, subitement imposées, de leur influence personnelle, de leur autorité collective. Le coup leur paraissait d'autant plus rude qu'ils se souvenaient fort bien qu'en 1897 M. Jules Claretie avait pris ouvertement le parti du Comité de lecture contre ses détracteurs. Des qualités étaient reconnues, alors, à ce Conseil tant de fois attaqué1, et qui, pourtant, à l'ordinaire, s'enveloppait de tant de bonne volonté, de prudence, de

1. Le plaidoyer, toutefois, souffrait de certaines réserves, comme celles-ci : «Oui, c'est surtout lorsqu'il est constitué en comité de lecture que le Comité d'administration a charge du lendemain. Les auteurs déçus ont beau lui reprocher ses sévér rités, le vrai est qu'il a toujours péché par indulgence et que des votes d'amabilité ou de lassitude ont fait contracter à la Société des dettes inutiles et dont l'échéance arrive toujours. » (Direction des Beaux-Arts, Rapport manuscrit de M. Jules Claretie sur l'exercice 1897.)

courtoisie. Et depuis !... C'était la confiscation pure et simple - d'une des. prérogatives les plus anciennes de la Société.

On organisa des réunions dans les loges et les foyers. Des

paroles vives furent prononcées sur la situation toujours déclinante du sociétariat, à partir du décret de 186 2 jusqu'à celui de 1901, qu'on voudrait encore réduire. Quelquesuns décidèrent d'en appeler à l'intervention -du ministre mieux éclairé. Ils demandèrent audience. On les reçut, au jour fixé. En des termes chaleureux et pressants, ils se plaignirent de la suppression du Comité de

MADAME SEGOND-WEBER, D'APRÈS GILBERT

lecture, du décret de rajeunissement des cadres, du dépassement des crédits en 1901, de leurs .faibles bénéfices au courant de l'année qui suivit l'incendie, et, pour tous ces motifs, réclamèrent, en même temps que le rétablissement de leurs droits, le déplacement de l'administrateur, qui les en avait privés. Mais, le secré-

taire d'État avait lié partie avec son fondé de pouvoir. Et c'était la force de M. Jules Claretie, qui ne l'ignorait point, et attendait tranquillement la solution du procès. En signant l'abolition détestée, en nommant Guitry directeur de la scène pour maîtriser les empêchements, qu'on opposait aux répétitions, en approuvant et en encourageant Claretie, dans tous les actes de son administration, le ministre de l'Instruction publique et le directeur des Beaux-Arts s'étaient engagés d'avance; ils devaient en répondre. Ils ne pouvaient se déjuger sans compromettre, d'apparence, la cause de l'État. L'affaire était classée.

Les anciens comédiens du roi n'étaient pas heureux, depuis quelque temps, avec les ministres de la République. L'un d'eux, Léon Bourgeois, leur avait imposé Le Roi et leur avait interdit Thermidor. Un autre, Georges Leygues, avait découronné d'un de ses meilleurs privilèges le sénat tragi-comique. La décision prise était logiquement attaquable. Si le gouvernement, parce qu'il accordait une subvention a la Société, parce qu'il en surveillait toujours l'administration financière, pouvait momentanément suspendre l'exercice de tel ou tel de ses droits, en cas de risques à craindre ou de difficultés survenues, il n'était pas moins exact que les comédiens, à leur point de vue, pouvaient s'estimer lésés. Il était clair que, dans le cas où l'administrateur général eût fait mettre à la scène un ouvrage ou une série d'ouvrages condamnés a l'insuccès, lui-même aurait échappé, pour son propre compte, à toute responsabilité pécuniaire, tandis que la perte d'argent fût restée a la charge de la Compagnie, et qu'elle était exposée à subir des dommages positifs, a raison de faits de gestion, auxquels elle aurait été complètement étrangère. On aurait pu dire aussi... Mais, que servait d'argumenter? Il n'y avait plus a tromper l'évidence. La ligue des comédiens était dissoute. L'État avait eu le dernier mot, dans la question, en la personne de son représentant.

Tandis que se déroulaient les phases accidentées de cette révo-

..'VJj"[TI:FT- é'; J'Y DAN S " ŒDIPE-ROI "

lution de coulisses, le public n'avait prêté qu'une oreille distraite aux sombres prévisions de quelques fâcheux, annonçant le déclin rapide et la ruine prochaine du premier théâtre du monde. Les voies conduisant a la Comédie-Française lui étaient restées familières. L'honneur et la caisse étaient saufs. Les comédiens, qu'on disait éparpillés aux quatre points cardinaux, se retrouvaient a leur poste aussitôt que nécessaires. A l'aide d'une énergique patience et par les moyens d'une diplomatie décisive, le gouvernement le plus discuté qu'on pût voir avait traversé le chaos sans y perdre pied. Toutes choses étaient remises en leur place. Naguère des publicistes, investis d'une part d'autorité, avaient affirmé que si la personnalité dirigeante n'était pas changée, sous peu, dans la maison de Molière, c'en était fait décidément de sa prospérité. Le changement ne s'était pas produit. La même volonté tranquille gérait les intérêts de la Société. Et les noirs pronostics avaient été mis en déroute par des résultats matériels plus rassurants que jamais.

Seulement les- critiques n'avaient pas tout à fait perdu leur encre et leur temps. Des imperfections ou des lacunes évidentes avaient été signalées, des périls même, dans l'organisation de la Compagnie. La leçon n'en fut pas inutile. On s'appliqua, de part et d'autre, à en tirer profit.

La discipline un tant soit peu relâchée se resserra. L'adminis-tration, qui s'était plainte d'avoir tant de peine à maintenir sa troupe sur la i)rèche, se piqua de résolution; elle décida qu'elle n'autoriserait plus, désormais, d'artiste à s'absenter, sinon par arrêt et en limitant par des dates précises cette autorisation.

De la tension régnait encore entre les anciens adversaires.

On ne voyait pas sans regret s'en aller à l'oubli les beaux privilèges d'autrefois. Il demeurait de la rancœur dans quelques âmes, au souvenir de luttes encore chaudes. Enfin tout se calma, par raison ou par accoutumance.

Il n'y avait pas longtemps que la paix était rétablie, lorsque

Mlle Brandès rouvrit une campagne personnelle et finalement se sépara de la Comédie-Française à grand éclat.

Une faveur unanime avait sanctionné les qualités de pénétration intuitive et d'émotion supérieure, dont elle venait de faire

MADEMOISELLE DELVAIR

preuve en créant l'héroïne amoureuse du Passé. Encore sous l'impression des louanges dont on avait fleuri son talent, la Dominique de Porto-Riche s'était dit que le moment ne pouvait être mieux choisi de réclamer du Théâtre-Français la situation qu'elle croyait bien mériter et d'assurer définitivement son avenir. N'étant que sociétaire a six douzièmès et demi, c'est-à-dire ayant encore à enlever successivement les cinq autres douzièmes et demi avant d'être sacrée sociétaire à part entière, ainsi que l'indispensable Bartet ou l'intermittente Mlle Dudlay, elle jugea que ce serait trop languir d'attendre aussi longtemps i, si on l'obligeait tl se conformer aux stricts règlements ; elle estima que ses appointements n'étaient pas en rapport avec le rang

de comédienne, que lui décernaient la presse et l'opinion, et qu 'il était de son droit, sinon de son devoir, de profiter des années qu'elle avait devant soi pour utiliser ses moyens dramatiques d'une façon plus avantageuse. Elle demanda donc un traitement de faveur, à défaut duquel il ne resterait qu'à recevoir sa démission. La forme de cette réclamation parut impérative et

i. Régulièrement les sociétaires ne peuvent être augmentés, chaque année, que d'un douzième.

brusque. Mais on désirait garder Mlle Marthe Brandès. On essaya de la retenir, malgré des indiscrétions commises, dont la répercussion dans tous les journaux de Paris avait beaucoup irrité

certains de ses camarades . Justement le Comité d'administration allait se réunir pour statuer sur les augmentations. A vrai dire, on n'eut pas la main très libérale. Marthe Brandès ne fut augmentée que d'un douzième. Elle envoya sur-le-champ sa démission, dont le texte était préparé d'avance ; car elle avait, au préalable, négocié des arrangements fermes. En vain lui fit-on entrevoir le sociétariat complet, avant l'expiration du délai normal.

M. CLARETIE

S'appuyant sur la décision donnée, elle ne reparut plus, rue de Richelieu. Sa loge d'artiste était prête, à la Renaissance. Un beau jour, le nom de Marthe Brandès s'étala en grande et haute - vedette sur l'affiche de ce dernier théâtre.

La Comédie-Française, n'espérant plus ramener la transfuge, lui adressa le même billet doux, -qu'elle avait fait tenir, en des

circonstances analogues, a Mme Arnould-Plessy \ à Sarah Bernhardt, à Coquelin; c'est-à-dire que, ferme à préserver le principe de l'institution, elle lui intenta le procès de rigueur. M"" Brandès se laissa conseiller par des hommes de loi... et d'affaires. Elle riposta à coups de papier timbré. Les tribunaux instruisirent. Elle fut condamnée, comme de raison; mais, à nouveau, s'était soustraite une force vive aux énergies artistiques du Théâtre-Français.

Malgré le départ de Mlle- Brandès, beaucoup moins sensible, à vrai dire, que la perte d'un Coquelin, malgré des vides regrettables et- Affaiblissement dont souffrait sa troupe de comédie, en particulier dans le bataillon féminin, très appauvri d étoiles, la Compagnie était capàble de supporter ces coups, ayant pu se garder, d'aventure, des talents de résistance comme les Mounet. Le Bargy, Silvain, Leloir, Coquelin cadet, Féraudy, Mmes Bartet, Segond-Weber, et possédant en seconde ligne d'appréciables réserves.

Le fond solide n'en était pas composé de la veille, mais s'était formé dans les rangs, sous l'administration précédente. Bien des ans avaient passé, depuis le jour où Mounet-Sully, tout bouillonnant de jeunesse, traduisait pour la première fois, sur la scène classique, et avec une énergie surhumaine, les fureurs d'Oreste. Sa voix sonore, trop retentissante quelquefois, — n'avait plus cessé de vibrer, comme son âIne, comme son intelligence évocatrice, aux grands sentiments et aux grandes passions. Durant des heures de griserie théàtrale trop rapidement envolées, il avait cru sincèrement penser, sentir, parler, tour à tour, comme Néron, Polyeucte, Rodrigue, Œdipe, Hamlet. Et, toujours aussi passionné de son art, inégal, déconcertant... ou sublime, il demeurait à la tête de ce groupe héroïque, formant avec Paul Mounet, Silvain, Albert Lambert, et Mme Segond-Weber, un ensemble de

i. En juillet 1845. -

tragédiens d'une rare noblesse et d'une grande force, sans équivalent au monde. Au second plan, les rois de tragédie, les sombres personnages commis aux desseins perfides, les messagers à qui sont dévolus les longs récits à tirade, trouvaient des interprètes encore méritants.

Delaunay songeait à l'heure de la retraite, alors que Charles -

LE FOYER DU -PUBLIC

Le 13argy pensait à celle de ses débuts. Une autre incarnation de l'amoureux mondain, moins printanier, moins doucereux et plus pervers, avait pris figure avec ce nouveau Perdican. Got ne s y était pas trompé, la première fois qu 'il l entendit, fort jeune, lui déclamer des vers, d'une voix chaude et mordante : « Vous êtes un amoureux, lui disait-il, et un amoureux de drame. )) C est en cette qualité qu'il pénétra à la Comédie, en 1880, pour en étendre peu à peu les attributions aux grands rôles de comédie dans

le répertoire d'Augier, d'Alexandre Dumas fils, le Dumas de L'Etrangère, d'Henri Lavedan1 et de Paul Hervieu.

Artiste par éducation, légèrement poète, ayant des lettres et de l'esprit, des dehors, possédant l'art de s'habiller avec recherche, se sachant très moderne en ses élégances vestimentales comme dans les raffinements du langage, qu'il tient ou qu'on lui prête, et en faisant passer la conviction dans son jeu; au reste, bien maître de lui, toujours en garde contre un faux mouvement. contre un geste exagéré, une attitude qui nuirait à la correction du rôle; excellent diseur en prose et en vers, lyrique à l'occasion, quoique inclinant plutôt à la froideur, une froideur d'accent contenu, mais habile à nuancer les inflexions; d'une voix naturellement séduisante; curieux d'émotions raffinées, et surtout apte à traduire ce qu'un de ses auteurs a appelé les pires sentiments de grande allure, Le Bargy avait eu le privilège de créer, en peu de temps, presque un personnage nouveau, presque une tradition, un type dans le monde du théâtre.

Silvain et Leloir... Tous deux, en sortant du Conservatoire, avaient pris le chemin de traverse, qui conduisait alors au troisième Théâtre-Français, — une tentative de retour aux purs XVIIe et XVIIIe siècles, qu'avait expérimentée Hilarion Ballande sur la scène de Déjazet. C'était une autre chapelle, une petite chapelle des dieux classiques. On y accédait par un étroit couloir, le long duquel étaient rangés, comme pour donner l'illusion d'une plus fameuse galerie, les bustes sans prétentions marmoréennes de Molière, de Corneille, de Rotrou, de Jean Racine, de Voltaire. Un souffle d'étude austère et fortifiant circulait en ces lieux. Leloir et Silvain donnaient le ton et l'exemple; celui-là, avec sa taille allongée, ses jambes agiles et l'air d'ironie marqué dans tous les traits de son visage, symbolisait la Comédie; celui-ci, avec ses aspects robustes, son énergie d'accent, son

i. Tel, le marquis de Priola, du dramo de Lavedan, sa création la plus caractéristique.

ardeur d'âme, incarnait la Tragédie. Ils n'eurent, l'un et l'autre, qu'à rester eux-mêmes en passant sur un plus large théâtre, en s'y développant par les épreuves répétées du travail, par la diversité des modèles, et par les mille ressources d'une expérience

consommée.

Telles étaient les grandes vedettes, en cette heure critique, où des voix inquiètes se lamentaient sur le faible espoir qu'on avait de les maintenir et de les continuer. On remarquait, non sans re-. gret ni souci, que les qualités propres de la Maison : le naturel, l'aisance, la fantaisie, s'y faisaient moins coutumières. Nombreuse et diversement fournie restait, pourtant, la troupe de comédie. A la suite de Le Bargy, abondaient les jeunes premiers : Henry Mayer, l'amoureux correct et distingué, Louis Delaunay, le comédien consciencieux et utile, auquel le

MOUNET-SULLY "

souvenir de son père aura rendu des services a la lois si précieux par l'exemple et si périlleux par la comparaison, et le sémillant Dehelly, le grave Duflos, Leitner, Jacques Fenoux, enfin les derniers candidats. Dans un rayon plus étendu, Maurice de Féraudy, avec son intelligence vive, avec son talent de composition, imprimait à maints et maints personnages un caractère de vérité net. et expressif. Et Coquelin cadet ne permettait point qu'on regrettât l'absence des grands valets du réper-

toire1, lorsqu'il y apportait son flegme narquois, son humour énorme, son geste très caractérisé de bouffonnerie, ne l'empêchant point, aux bons endroits, de nuancer et de mettre en valeur les

MADAME PIÉ RAT

plus fines intentions.

Du côté des femmes, Mme Bartet ne laissait pas empiéter sur la première place acquise à son talent, fait de délicatesse et de sensibilité. A quelques pas d'elle brillaient, aimables et goûtées, de fines -comédiennes, telles que Marie Leconte. Paris avait appris son nom, à propos d'une reprise des Deux Orphelines, h l'Ambigu.

Beaucoup de naturel et de finesse dans là manière de dire, un air de phy-

sionomie mutin, enjoué, d'autres titres plaidaient pour son admission à la Comédie. Elle y fit carrière assez promptement. Un physique plutôt soubrette paraissait s'opposer a ce qu'elle franchît les limites d'un emploi restreint et défini. Elle sut aller

i. Le jovial Brunot, engagé en 1903, s'est fait une bonne place dans cette catégorie de figures moliéresques, à côté de Croué plus flegmatique et plus froid.

au delà, pourtant, et, après avoir éveillé le sourire qui glisse sur les lèvres, inspirer l'émotion qui pénètre au fond des âmes.

Dans les rôles de large envolée ou de pénétration profonde, en ceux-là surtout où respirent, aiment, frémissent, pleurent

et souffrent les Parisiennes modernes et les êtres de passion, Bartet — pour parler encore d'elle— eût contenté, rempli presque tous les vœux si l'on n'avait pas eu à songer que le temps n'arrêterait pas sa marche et qu'aucune des héritières présomptives — fût-ce MIle Piérat, qu'on a vu faire un chemin si rapide et entrer de plain-pied, dans le sociétariat, objet de tant d' ne paraissait en force de porter seule une aussi lourde succession. Qui reprendrait, après elle, les beaux rôles qu'elle avait recueillis de" Madeleiné - Brohan,de Croizette, de Sarah Bernhardt, et dont la mise en valeur n'exige pas moins

MADEMOISELLE GARHICK.

d'initiative personnelle que d'expérience et de sûreté ? On en avait le souci, parmi les habitués. Et d'une manière plus générale, l'indigence des emplois féminins, a l aube du xx siècle, demeurait la grosse préoccupation des amis du Théâtre-Français. Pour empêcher de se rompre la tradition des grandes coquettes, dans, la haute comédie, était-ce assez, se demandaient-ils, que M Cécile Sorel, sans autre artiste fine et déliée, capable d assez de travail

et d'étude pour s'y porter à son tour et jouer de la bonne manière les évaporées du grand monde? Les Célimènes sont rares, quoique bien nombreuses celles qui s'habillent et babillent à sa ressem-

MADEMOISELLE CLARY

blance. On songeait aussi à l'emploi des mères sensibles et.désolées . La succession en fut heureuse : après Mme Allan, Nathalie; après la cadette des Brohan, Blanche Pierson. Mais qui viendrait après celle-ci? La question se posait, sans que la réponse se fît prompte ni satisfaisante. La critique encore réclamait des ingénues, de vraies ingénues, après Mlle Muller, et des soubrettes, à la suite de M110 Kalb, des soubrettes plus sûres de leurs vraies aptitudes que ne le fut, à ses débuts, la gracieuse Dussane. Elle voulait bien concéder, d autre part, à Mlle Lara une aisance fort aimable, et à Mlle Géniat, à MUe Yvonne Garrick, quelque charme de sincérité touchante On accordait à celles-ci ou à celles-là des promesses ou des retours de talent. Il n'en était pas moins évident, au jugement de

tous, que la troupe féminine allait se trouver dénuée de premiers rôles, si l'on n'y avisait bientôt.

Malgré ces conditions restreintes, avec une élite d'artistes supérieurs, qu'on eût souhaitée moins réduite, et que les heureux engagements de Grand, de Berthe Cerny, de Mmo Robinne, en 1 g06, fortifièrent sans assez l'augmenter, avec une moyenne

suffisante et de bonnes pièces, s'était rouvert un nouveau cycle d'années tranquilles et prospères. On avait rentré les armes de combat. M. Jules Claretie avait repris son aménité coutumière. Cette aménité, d'ailleurs, différenciant de l'exclusivisme de Perrin, s'exerçait à la ronde, aidant les débuts dignes d'intérêt, mettant les grands rôles à la disposition des jeunes sociétaires ou des pensionnaires, qui désiraient s'y essayer, épargnant, autant que

faire se pouvait, aux recrues impatientes les stages déprimants et les attentes forcées. Avec sagesse et un peu par obligation, puisqu'il n'avait pas sous la main les éléments exceptionnels dont disposait son prédécesseur, il faisait crédit a une troupe jeune, applaudie et aimée du public. Paisiblement et - sûrement vivait, jouait, moissonnait la Comédie-Française.

On ne voyait plus se reproduire de ces soirées

MADEMOISELLE ROCII

extraordinaires, emplies d'enthousiasme ou de colère, tumultueuses, débordantes, de ces soirées mémorables, qui furent l'expression 'la plus curieuse de son histoire. De loin en loin prenaient date quelque fête de gala, à l occasion de la visite d'un hôte princier, du passage en grand apparat d 'un prince régnant, d'un roi, d'un empereur, quelque audition privilégiée, ou quelque première a sensation, comme en 1902, lorsque, Paris et la France solennisant le centenaire de Victor Hugo, fut donnée, rue de Richelieu, la belle représentation des Burgraves. On devait se contenter de ces intermèdes d 'exception, tranchant sur la belle ordonnance et la régularité méthodique des repré-

sentations ordinaires, comme elles évoluent sous nos yeux, dans une atmosphère de sympathies fidèles, mais modérées et peu démonstratives.

Autres temps, autres mœurs théâtrales, autre public. Pendant le XVIIIe siècle, sous la Restauration et à l'époque du romantisme, voire même sous le consulat d'Arsène Houssaye, où

LE GARDIEN DE LA SCÈNE

de certaines stridences d'une sonorité aiguë prouvèrent plus d'une fois, au sein du parterre, que l'usage des sifflets n'était pas aboli, les têtes les plus froides s'échauffaient - en ces lieux de tumulte. Chez les contemporains de Voltaire, l'agitation commençait dans la salle, à. l'arrivée, pour ne cesser qu'avec le brouhaha du départ. Des interpellations, des exclamations partaient de tous côtés : place aux dames ! à bas les chapeaux! paix, là! paix la cabale! La fièvre s'accélérait avec les péripéties du drame,

x 1

qu'on applaudissait ou chutait ardemment. Il y avait fort à craindre pour les acteurs qu'ils ne parvinssent pas à être entendus clairement d'un bout a l'autre; mais leur voix prenait-elle un accent plus pathétique, survenait-il un bel endroit, c'était un fracas d'enthousiasme, qui les dédommageait amplement de ces intervalles d'inattention.

Quel changement! Froid on arrive; avec froideur on écoute, et 1 on sort du théâtre comme on y est entré. Le spectateur n est sensible qu'au plaisir d'entendre et de voir à son aise. Toute approbation et toute improbation étrangère, qui ne se contient

pas, 'est importune. Les nerfs sont irritables. Les oreilles n'ont aucune sorte d'indulgence. Qu'une porte de loge indiscrètement s'ouvre ou se ferme, les têtes se retournent, les yeux jettent des regards furibonds dans la direction du bruit malencontreux. Que des voisins échangent à mi-voix une courte impression, une

DÉCOR DE M L'AUTRE DANGER », DE DONNAY

remarque spontanée, aussitôt fusent a droite, à gauche, des chut, des protestations. 11 leur faudra, bon gré, mal gré, se renfoncer dans le silence, jusqu'à ce que l'entr acte libérateur permette aux gens de délier leurs jambes et leur langue. Les artistes sont mieux écoutés. Sont-ils plus goûtés? plus aimés? Il est de pleine évidence que les spectateurs d'aujourd 'hui ont plus de maintien que ceux de jadis, mais qu'ils n ont point la même chaleur, la même passion.

Sans travèrse d'événements saillants ni caractéristiques, sans

heurts ni chocs non plus, la Comédie-Française inscrivait, d'exercice en exercice, des résultats nets sur les registres de sa comptabilité. Sa prospérité matérielle, sinon sa prospérité artistique, croissait journellement. Heureuse et comblée pour une somme mesurée d'efforts, elle ne se renfermait pas exclusivement dans l'égoïste jouissance de ses satisfactions parisiennes. Elle

JULES TRU FFIEK

était assez riche pour se montrer, à l'occasion, généreuse du concours des siens et même ne pas trop marchander des autorisations de congés, dont on lui faisait, naguère, un blâme amer.

En l'état des mœurs dramatiques actuelles, comment échapper à la dissémination partielle des éléments dont se composent les deux troupes du Théâtre-Français, qui n'appartient pas uniquement, jalousement, à Paris, ce qu'on oublie trop, mais qui se doit à toute solennité d'art nationale ou officielle? N'a-t-il pas, en outre, le sollicitant sans cesse : les

nouveautés admises en province, les représentations classiques du Midi, puis, tant de circonstances imprévues, diversement dignes d'intérêt et réclamant un appui qu'il serait injuste de refuser, — sans parler des fantaisies individuelles s imposant par le nom, par la situation acquise de ceux qui les formulent? Ces exodes répétés entraînaient à leur suite des inconvénients réels. Ils comportaient aussi leurs avantages. Il était bon, pour la gloire de la Comédie, pour le maintien de son autorité, qu'on la sentit toujours prête à donner plus d'éclat aux fêtes de l'esprit, en

France et au dehors. Lorsque Mounet-Sully parcourait la Roumanie et recevait, a Bucharest. une ovation triomphale1, les cris

L'ESCALIER DE L'ADMINISTRATION

mille fois répétés : Vive la France et Mounet-Sully ! confondaient dans une même acclamation l'homme et sa patrie.

Quelques-uns réalisaient des tournées particulières fort avan-

1. Il fut rappelé trente-cinq fois, le même soir.

tageuses, où grandissait leur réputation, mais dont le principal objet était de grossir un budget annuel déjà considérable. D'autres, ceux que favorisait particulièrement le bon vouloir de l'administration générale, allaient a travers le pays comme les missi dominici de l'art, du plus passionnant des arts. C'est ainsi que, le 18 février 1908, M. Jean d'Estournelles informait officiellement -le sociétaire Jules Truffier, un Athénien de Paris, joignant a la connaissance pratique des lois du théâtre une âme de poète, un sens littéraire très affiné, qu'on l'avait choisi pour une mission flatteuse et délicate, où il aurait a rehausser, en terre hellénique, le prestige du Théâtre-Français. A la suite de négociations prolongées entre le ministère des Beaux-Arts, la légation de France dans la capitale grecque et le Comité du Conservatoire, récemment fondé à Athènes et d'abord exclusivement musical', on le chargeait de créer, dans ces lieux consacrés; où les Muses dramatiques eurent leur berceau, une école de poésie, de diction et de théâtre.

Les Athéniens, qui possédaient, depuis trois années, un Théâtre-Royal, dont le règlement fut calqué minutieusement sur celui de notre Comédie, avaient réclamé, pour en être l'initiateur et le conseiller technique, un membre de la maison de Molière. Truffier s'en acquitta de tout son zèle, institua un programme complet d'enseignement, des mieux conçus en soi, et reprit le navire, qui le ramenait en France, avec la légitime fierté d'avoir accompli cette tâche, comme une tendre restitution de Molière envers Aristophane, des petits-fils envers leurs lointains aïeux.

Un an plus tard, Silvain passait par Athènes, au cours d'une tournée d'Europe. En rendant aux Grecs modernes, dans le Stade olympique, sans autre décor qu'un rideau de verdure, Ylphigénie d'Euripide traduite par l'Athénien Jean Moréas, il emportait un

1. L'Odcion, institué en 1871, réorganisé par M. Nésos, qui prit la direction de cet établissement, en 18go.

MME BARTET

vrai triomphe. Et l'excellente artiste de la Comédie partageant son nom et ses succès, Mme Louise Hartmann-Silvain, l'avait précieusement secondé. Il avait été mis en goût : en 1905, il foula de nouveau le sol attique, en compagnie de Jules Trufficr : c'était à l'occasion des fêtes du Congrès international. Malgré des susceptibilités locales tenant au caractère exagérément nationaliste des néo-grecs, il y eut là encore de belles journées pour les lettres françaises.

La Grèce, la Provence : les mêmes flots baignent le rivage de l'une et de l'autre contrées. Elles se réchauffent au même sourire d'un ciel divin. C'est au concours des tragédiens de la ComédieFrançaise, encore, que le théâtre d'Orange dut le relèvement de sa gloire antique. Dans ces ruines romaines, où s'étagent les gradins circulaires, devant cette grande muraille, d'où l'on n'entendait plus sortir que le hululement des chouettes1, s'éleva tout à coup la voix de Sophocle et d'Euripide. Quel cadre pouvait mieux s'adapter a ces restitutions des éternels modèles? Des

I. Il nous revient, à cet égard, un souvenir. C'était au jour inoubliable d'inauguration dil théâtre antique d'Orange, en 1885, Sous la clarté d'un beau ciel lunaire, devant une foule immense et compacte où ne perçait aucun son de voix, aucun murmure et qui, dans ce calme religieux, suivait avec une émotion poignante le dénouement d'un drame shakespearien, on représentait la scène des tombeaux de Roméo et Juliette. La blancheur des linceuls se détachait tragiquement des ombres environnantes. -Tout d'un coup, l'on entendit des froissements d'ailes étranges dans ce silence. Des trous béants de la muraille venaient de s'échapper, étourdis par la voix des acteurs les venant troubler dans leurs obscures retraites, des oiseaux de nuit au cri lugubre, importunœque volucres. Lourdement ils avaient éployé leur vol circulaire autour de la scène; puis, d'un même battement d'ailes ils avaient plongé droit dans la direction des suaires enveloppant le corps des deux amants. Ce fut, dans le public, une impression indescriptible; les artistes eux-mêmes étaient demeurés frissonnants sous l'émoi de cette brusque intervention des hiboux, au milieu d'une scène de mort. Jamais coup de théâtre savamment préparé égala-t-il celui-là? Mais l'artifice n'abandonne jamais ses droits. Mounet-Sully, qu'avait beaucoup frappé l'incident, et surtout son effet sur l'assistance, en voulut essayer une reprise. Il chargea quelqu'un de lui procurer, à prix d'argent, un couple ou deux de ces oiseaux nocturnes. 'On les eut, pour le moment indiqué; on devait répéter la scène. Les chouettes avaient leur rôle. A l'instant pathétique on leur donna la volée ; seulement elles prirent le chemin opposé dans les airs, s'échappèrent et ne reparurent plus.

évocations superbes sous un ciel clément, un encadrement magnifique, des artistes pleins d'entraînement, un auditoire chaleureux, où les esprits les plus simples (on en avait l'impression communicative) vibraient aux émotions si touchantes ou si fortes, que porte dans le cœur la passion humaine, lorsqu'elle est transfigurée par la puissance du génie : on eut là de grands et beaux spectacles.

A Paris, dans l'enceinte classique, les choses suivaient leur cours norinàl. Tout ne'fut pas ^réussite et satisfaction. Il ne dépendait pas -de l'administration du Théàtre-^ran'çais de faire éclore les chefs-d'œuvre, et, avec la- meilleure volonté du monde, elle ne pouvait transmettre au dehors que ce qu'on lui donnait a elle-même de- qualité supérieure ou médiocre. Dans la pleine saison hivernale-parurent et disparurent des pièces trop dénuées de "chaleur; et, par les jours d'été, il en vint d'autres trop à la glace. Quelques-unes, desquelles on avait beaucoup espéré et fait grand bruit à l'avance, aboutirent à de grosses déceptions. La Martyre de Richepin s'était annoncée fastueusement, en 1899, — date lointaine déjà. La mise en scène très soignée et très -variée avait grossi1 de cinquante-cinq mille francs la note des dépenses. Les prodigalités décoratives ne servirent qu'à accuser l'insuccès du drame. Il en fut de même, et plus sensiblement encore en octobre 1906 avec la malheureuse Courtisane de M. Arnyvelde, trop annoncée, trop attendue, et que la décoration la plus brillante ne sauva pas de ce sort funeste. Le Don Quichotte de Jean Richepin n'avait guère été plus heureux, dans les derniers mois de 1905. Il y eut d'autres déconvenues du même genre, et de plus accusées. On n'avait pas encore oublié la complète déconfiture du drame mérovingien de M. Dubout1. Mais les compensations abondèrent. La salle ne désemplissait pas avec les représentations de L'Enigme, en 1901, où Rartet et

1. Frédégonde.

Brandès tenaient en suspens, pendant une minute tragique, les sympathies et l'angoisse des spectateurs. Le Dédale, également de Paul Hervieu, monté a grands frais1, dans un décor éblouissant d'élégances mobilières et de toilettes, ne démentit point les espérances qu'avait fait entrevoir cette œuvre délicate et forte. Les applaudissements, qui commencèrent à la fin de 1903, se

RÉPÉTITION SUR LA SCÈNE (PARAITRE)

prolongèrent en sa faveur, durant une grande partie de l exercice suivant, pour se reporter sur Le Réveil, joué en 1905 et 1906. Enfin, L'Autre Danger, Paraître, de Maurice Donnay et Le Duel d'Henri Lavedan, après les brillantes soirées de Priola, touchèrent au maximum de ce qu'on pouvait atteindre, au Théâtre-Français.

Intérieurement le baromètre semblait au beau fixe. Le ciel ne peut rester immuablement d'azur. De légers nuages passèrent sur la Comédie. L'harmonie des rapports faillit se brouiller a nouveau

1. La mise en scène du Dédale avait coûté 28 388 fr. 5o,

entre l'administration générale et M. Le Bargy. -C'était à la suite d'une question de reprise et d'attribution de rôle, indirectement soulevée par le- critique hebdomadaire du Temps, Adolphe Brisson, dans sa chronique du lundi. Il y avait eu envoi de lettre du sociétaire, - toute-pleine d'ironie et-de sous-entendus fâcheux à comprendre pour celui qu'ils visaient. Et la-réplique n'avait pas tardé, administrative, autoritaire, sous forme d'amende et d'exclusion du Comité. Mais les esprits se rapaisèrent, peu de jours après. On eut, au courant de la même année l'incident Garry, et la démission de ce pensionnaire, un comédien a regretter. On ne s'en souvenait plus, au bout de quelques semaines lorsque, en fin d'année (heure critique), se réchauffèrent les discussions autour de deux actrices de tragédie : Mmes Segond-Weber et Adeline Dudlay, l'une voulant partir sous le prétexte que le Conseil des Sept avait manqué de largesse et de justice à son égard', l'autre s'obstinant à rester, quoi que fissent ses camarades, après dix ans qu'ils essayèrent déjà de se priver de ses services, pour la forcer d'admettre la nécessité de prendre une retraite non volontaire2.

De temps à autre, quand leur en accordaient le loisir les rares accalmies de la politique intérieure ou étrangère et qu'ils en avaient la fantaisie, des escarmoucheurs de la presse3 retournaient a la charge contre le proconsulat du Théâtre-Français,

i. Au terme de l'exercice 1905, lors de l'augmentation des parts de sociétaires, Mme Segond-Weber n'avait obtenu qu'un demi-douzième. Estimant celte sorte de défaveur comme un acte d'hostilité" contre elle, la tragédienne offrit sa démission, qui ne fut point acceptée. La paix se fit. On rendit à Mmo Segond-Weber le demidouziènie qui manquait à sa part. Elle retira sa démission. Dans la même réunion avaient été annoncés et approuvés l'engagement de Mlle Berthe Cerny et celui de M. Grand, deux excellents artistes du Théâtre Antoine. -

2. Mllc Dudlay n'avait plus créé de rôle depuis trois ans. Elle obtint du soussecrétaire d'État, directeur des Beaux-Arts, M. Dujardin-Deamnetz, de rester dans la place, temporairement. La Rome vaincue de Parodi devait être reprise, à sou intention, et pour qu'elle justifiât, en y occupant un rôle important, de son maintien à part entière.

3. Le Cri de Paris, la Liberté,

APRÈS 1 I' SPECTACLE

ou prenaient l'avance pour dénoncer un changement prochain de direction 1 .

Cependant, il y avait vingt années, en octobre 1905, que le même administrateur avait en main les intérêts de la Compagnie. De nos jours, on aime à commémorer les anniversaires. Il parut juste de célébrer ces noces de cristal, comme on les appela, — sorte d'anneau intermédiaire nouvellement inventé entre les noces d'étain connues aux États-Unis après quinze ans d'union sans divorce, et les noces d'argent, adoptées un peu partout. La cérémonie fut simple et cordiale. Un dimanche, à cinq heures du soir, tout Je personnel s'assemblait dans le foyer du théâtre. En l'absence accidentelle ou voulue du doyen Mounet-Sully, le vicedoyen de la Maison, Coquelin cadet, prit la parole et s'adressant à l'heureux héritier d'Emile Perrin, au nom des sociétaires et des pensionnaires, il rappela les années vécues ensemble, pacifiques ou tumultueuses, les querelles oubliées et les espérances qu'on gardait encore d'une autonomie artistique mieux reconnue et de la résurrection de ce fameux Comité de lecture, qui fut cher aux comédiens, qu'ils n'avaient abandonné que sur la promesse qu'on le leur rendrait, un jour, et que, d'ailleurs, la Direction des Beaux-Arts songeait à leur restituer bientôt2, amendé, transformé, et, pour les sociétaires femmes, agrémenté du droit d'en faire partie, comme autrefois.

Puis, ainsi qu'il convenait en pareille assemblée l'estivale, Silvain lut des vers, habilement tournés, et pour lesquels il

1. Le Matin, et divers, IQO6.

2. « J'estime, répondit M. Dujardin-Beaumetz, le 18 février 1906, au moment de la discussion du budget des Beaux-Arts, à la Chambre des députés, j'estime que la situation doit être modifiée, et que les sociétaires de la Comédie-Française, réunis en société, comme leur nom l'indique, ont bien quelque droit à- donner leur avis sur les pièces qu'ils doivent jouer. Le Comité de lecture, renouvelé environ tous les deux ans, comprendrait l'administrateur du théâtre, lequel aurait droit à plusieurs voix dans les délibérations, puisqu'il représente le pouvoir de l'État, des sociétaires de la Comédie-Française, des auteurs dramatiques auxquels serait faite une large part. »

n avait pas eu besoin d'emprunter d'autre plume que la sienne, des vers sereins et tout à l'honneur du pilote conduisant sur les flots, redevenus limpides, l'arche de Molière,

Nef qui flotte toujours et n'a jamais sombré.

Ces paroles dites, ces allusions placées et comprises, le sonnet goûté et applaudi, de chaudes accolades avaient mis fin aux discours. Et un vingt-et-unième exercice avait commencé pour M. Jules Glaretië, sous ces belles apparences de discipline assagie et d'apaisement satisfait.

On avait souhaité que Corneille, Racine, Marivaux, Beaumarchais, Regiiard, Molière revinssent plus souvent sur le devant de la scène, sans qu'ils parussent faire tort à la veine facile et souriante de M. Alfred Capus. Il fut tenu compte un peu davantage des honneurs ou des sacrifices qu'on devait au répertoire. L'ordre des choses existant n'en fut pas autrement modifié. Les procédés changent. La littérature dramatique est astreinte a suivre le mouvement des mœurs. L'affiche obéissait à des mouvements aussi variés que possible, passant de l'antique au moderne, s arrêtant de préférence aux pièces rémunératrices du présent, mais tenant en haleine suffisamment les nécessaires traditions, sans lesquelles la Comédie-Française mentirait à son titre et n'aurait plus de raison d'être, alternant, parfois, de vers héroïques et de réminiscences romantiques, — comme pour montrer, de temps en temps, que la poésie n'est pas tout à fait morte, — le langage courant de la prose, enfin réussissant a contenter, moyennement, au jour le jour, un public plus divers, moins ergoteur et plus accommodant en détail, plus facile en un mot que ne le fut, a beaucoup près, le groupe homogène et militant des habitués de jadis.

Ainsi se comportaient l'administration, les auteurs et les artistes du Théâtre-Français, et telle était la tenue générale de son répertoire, aux environs de l'an 1907.

C'est la date extrême où nous devons forcément borner le cours de notre récit.

Avec l'histoire de la Comédie-Française, prise à son humble berceau, c'est-à-dire aux origines propres du théâtre, dans le pays de Molière, de Racine, de Voltaire, de Victor Hugo, d'Augier, et menée, d'étape en étape, jusqu'à l'heure la plus rapprochée de

MADEMOISELLE DUSSANE ET L'AUTEUR DE « LA COMÉDIE-FRANÇAISE ))

nos impressions, nous avons pu voir se détacher nettement, sous la métamorphose perpétuelle des noms, qui brillent et s'effacent, tour à tour, les grandes phases du mouvement dramatique. Des créations supérieures auront jalonné, comme autant de signaux lumineux, l'espace parcouru, si varié d'aspects, si riche d'enseignements, qu'on y trouverait encore mille sujets particuliers d'études, capables d'éclairer non seulement les traces de la révolution permanente des Idées, mais tout ce que représente de mobile

etjle divers, dans le ton ou dans l'esprit des œuvres, les goûts, les mœurs, les tendances de la société.

Cet admirable répertoire, de la première de nos scènes françaises, la première par droit de naissance et de génie, devait subir des atteintes, avec le temps. Le Théâtre-Français,

M. DUBERRY

peu à peu, s'est écarté du caractère de comédie consacré par les modèles des précédents siècles. Il n'a pas conservé, sans y Souffrir quelques alliages, quelques altérations, cette union exemplaire du style et du naturel, qui est sa marque et la raison essentielle de son autorité. Il a perdu notoirement de la couleur tranchée, qui le distinguait des théâtres de genre. Effets inévitables, et qui n6 pouvaient manquer de se produire avec les transformations de l'art théâtral. Ils fournissent de la matière à la - critiqme, mais n'entament point la force incomparable,

qui réside dans l'enchaînement de ses gloires artistiques et littéraires.

En différentes périodes de son histoire, bien des pamphlets se sont abattus au pied de l'édifice, qu'on appelle tout court la Maison. Bien des plumes, qui se croyaient certaines de leur verdict, prononcèrent sa condamnation. Elle n'était plus, à les en croire, qu'une survivance depuis longtemps quasi morte d'un illustre passé, une légende vénérable, que dis-je! un musée. Cependant, elle continuait A surmonter les épreuves auxquelles n'échappe aucune institution humaine, les attaques du dehors aussi bien que ses propres défaillances, et a rendre vaines des crises passagères par la persistance de sa tradition même. Maintes fois l'orage ébranla fortement ses portes et ses murs. Elle demeurait, en dépit de ces secousses, la Maison, qu'on ne remplace point, de la perfection classique et du plus grand effort moderne . En des temps comme le nôtre, rien moins que favorable, pourtant, au monopole de l'art, aux monopoles d'aucune sorte, les intérêts de la Comédie sont restés inséparables des intérêts de l'esprit français.

Il y subsistait encore deux ou trois points faibles. Il y aura là toujours des éléments de discorde intérieure. On y verra revenir plus d'une querelle sur le terrain d'opposition des deux régimes monarchique et républicain, qui s'y sont disputé de tout temps la préséance., sur la suppression faite ou la réorganisation attendue du Comité de lecture, et sur l'éternelle question du sociétariat, préconisé par les uns, fort combattu par les autres. Nous le disions tout à l'heure, l'histoire du Théâtre-Français n'est qu'un long enchaînement de souvenirs belliqueux. En réalité, toutes ces agitations intérieures, dont nous avons, à plusieurs reprises, effleuré le sujet mouvant, tiennent au caractère propre de l'institution, dont le mode de fonctionnement est unique; elles résultent des conditions spéciales d'une administration de comédiens se gouvernant eux-mèmes et cependant soumise au pouvoir d'une délégation de l'autorité officielle, dont la subvention est le gage.

De la des conflits sans cesse renaissants et inévitables. Il en advint des troubles assez graves pour compromettre, parfois, la :stabilité de la Comédie. En revanche, le Théâtre-Français gagna au

M. PAUL HERVIEU ET MtLB BRANDÈS

stimulant de la lutte, dans la défense de ses prérogatives, un accroissement de vitalité artistique; et, nous aimons a le redire, ces continuels débats, ces mille rivalités particulières, d 'où sortait sain et sauf l'esprit de corps, ne firent souvent qu imprimer plus de ressort aux qualités propres d'interprètes dramatiques de premier ordre, sensibles, irritable s, chatouilleux à l extrême sur

le chapitre de leurs droits véritables ou illusoires, prompts a se rebeller sous le frein, mais, en tout temps, pleins d'ardeur et. de zèle à soutenir, aussi bien que leur réputation acquise, les avantages impersonnels, la dignité de la Maison « toujours une sous sa devise impérissable ».

APPENDICES

PIÈCES JUSTIFICATIVES, AUTOGRAPHES, DOCUMENTS ADMINISTRATIFS INÉDITS

Nous avons tourné le dernier feuillet de l'histoire de la Comédie-Française, depuis l'année i658, date de l'installation, à Paris, de Molière et de sa troupe, jusqu'à la limite des faits, au delà desquels ne pourraient plus se produire que de spécieuses conjectures. A ce récit, que nous avons voulu surtout rendre facile et animé il nous paraît bon, maintenant, de joindre, en manière d'appendices, certaines des pièces les plus curieuses, qui ont servi à en guider ou à en établir les développements. Elles serviront à en justifier la précision. Elles auront une autre valeur. En dehors des fac-similés d'actes administratifs — échantillons variés du fonctionnement de la machine théâtrale, — on remarquera maintes pages inédites, tirées des archives du Bureau des théâtres, et qui fourmillent de détails piquants sur l'état d'esprit respectif des administrateurs et des administrés de la Comédie-Française. Et ce seront encore de précieux autographes, pour la plupart détachés de la riche collection du sociétaire Louis Leloir, des feuillets intimes, qui n'intéresseront pas seulement les yeux, comme des curiosités de la plume rehaussées par le prix des signatures, mais aussi la pensée, par les lumières inattendues qu'ils jettent sur la vie ou le caractère des plus illustres artistes.

ACTE PASSÉ ENTRE JEAN MONCHAINGRE, SIEUR DE FILLANDRE

ET LE SIEUR ROLLET RELATIVEMENT A UNE CRÉANCE DE TROIS CENTS LIVRES DONT MOLIÈRE SE PORTE GARANT

(Archives de la Comédie-Française. Pièce originale.)

RÈGLEMENT DE COMPTE

(Extrait du Registre pour la Troupe du Roy, commencé après Pasques, le mardy 30e avril 1680.)

RÉUNION DES DEUX TROUPES DE COMÉDIENS DU ROI

(Extrait du Registre pour la Troupe du Roy, commencé après Pasques, le mardy 30e avril 1680.)

APRÈS 1, v « JONCTION » ni: lG8o

ÉTAT DES COMÉDIENS ET COMÉDIENNES COMPOSAIT LA NOUVELLE TROUPE.

AVEC INDICATION DE LEUR PART.

(Extrait du Registre pour la Troupe du Roy, commencé après Pasques,

le mardy 30, avril 1680.)

RECETTE ET DÉPENSE DE LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DONNÉE PAR LES DEUX TROUPES RÉUNIES, LE 25 AOUT 168o

(Extrait du Registre pour la Troupe du Roy, commencé après Pasques,

le mardy 30e avril 1680.)

Aujourd'hui dimanche jour d'aout Cgo: ~A Phedre, et Les carosses d'orleans.

Theatre cinquante billets CL3 .. 450 YreriÍieres Logés cinquante cinq billets ... 165 Amphithéâtre Secondes Loges deux c&ruj quinze bdLfr .. 3 % 4 : 0 J< Troifiémcs Loges soixante ef douze billets ^ Parterre cinq cens cinquante trois j billets .. /j ( Ij R eceu en tout ^ \_ .. " 14245

- -

Frais ordinaires - - J O . Q, J ^

Pensons - .. r \_ .... L 3 : IOJ Frais extraordinaire de la petite piece, ..... 6 Minus frais \_\_ \_\_ - | ^ II if

............. de Mr de la Grange - te

Douze le quatre Vingtz ~dix huit aihLucHiûny ~seize 1 6if P ART Neant en ~lequestre

Refte és mains de Monfietif d la grange Trente - aLuiris pour les fermis y - -3 Q .

RECETTE ET DÉPENSE DE (, V REPRÉSENTATION

Dl; DIMANCHE Ier SEPTEMHHE l68o

(Extrait du Registre pour la Troupe du Roy, commencé après Pasques, le mardy 30e avril 1680.)

Aujourd'hui d i m anche premier m i jour de Septembre i

A Sectorius et les carosses d'Orleans

• .

Theatre Soixante cinq billets - 9s

Premieres Loges Vingt billets ... 6 0

~Amphitheatre trois Logis de 44 chacune 1 J ^ ^ Secondes Loges cent un billets - J

Troifiémes Loges neuf billets ----Parterre Deux cens quatre Vingtz cinq billets 0, \$J

• n\_ /| -

• Receu en tout , ^ 6 l S

Frais ordinaires &S 10 Penfions et Loyers -7 0

Frais extraordinaires de la petite piece - ®^ J ^t Vin de la repetition des danseurs -. - ----- l Pour la piéce, de Cris pin musicien - , - - - Minus frais a madame (XJ n car - ^ \*7^ De Talque - - .. 18 PART Neant

Relie es- mains de Monfieur^il/2^ari^ s CU1J cinquante cinq ~Luiris Cy \*■ - ~ ~ ô O

Despence - - - - ■ \*1 S J

BREVET DE LA PENSION DE 12 000 LIVRES

ACCORDÉE PAR LOUIS XIV, LE 24 AOUT 1682, AUX COMÉDIENS FRANÇAIS (Archives de la Comédie-Française. Pièce originale)

</yM-UJ/HH ./(9 17,,o„ {<■.< //,///,\v/i 2 4 ercajrthSz

/y y)7

j uijomnny Umcjujuam-Siii^ouv diiutout-à Cloii>f uuf OiXt'tiui

^ux> Jc<.JLoy. sfam a. IVoJaifCiVjt.H.uiCaiti ^u\ri|uM iiiTaiiiv .ta liKmpV t. ^ CONU-î)I4III.T\_Jortiioxi\*-4m\ïiiji>ix»£iiw!t 3LV JuïiuaV•jnïfauiiôtiiLa .KVOu!ivii»tiiioi',«—cC^. <■ /Vfx

^ faio a ajxot&ï \*1 Jan 0<>ilSi"C«x ^untui.\*' Di'dotu^' iui£ (iin.V 0\*\* .jutiaioii Ulû^u A- \*~

/ \*S f»r Jirw C.Ut.'l. «mtliaiuVtf '"yao Cd GaidiY IDAHJ Y \*yn.x—^ ! ' J -1 cLOiit'iv chacun ai ( ami.'v J« Ùon jcan-ic^tii uttftui>a^iu éttu.lau- Jao a »pouuN. / A>Sai\*eaiu\b îiVa. Oofoiili' 'jiqu.\* di'Ja niant ci «rpaomov \*\*wi «tairions\*

•S o>u 1 uiaiî^titnitil Jiuaiia^ j

REPERTOIRE PO VR L'A NN EE iâSy.

TRAG EDIE S. Phcdie. Bajazer. Bricannicus. Mitridare. Andromaque 1 phigenie. Berenice.

La Thebaïde^ Alexandre. CtBoa. Huaclius. Le Cid,

S= rius. Rodogune. Polieucte. Oddypc.

Les Horaces. NitomeJe. Mort de Pompée. Venceslas, Marianne. Soliman. Agamemnon. Zlïde.

Ali. inc. Piranc. Scevole.

Hercule. Cfeoparre. Zelonide, Othon. Penelope, Átminius. Vâjinie. ~Edierophon Aachonic. D.S. d'Arragon. Le C. Dessex. SlÜicon. Anila. Alubiade. Gaa, Regulus.

J ~Paodamie ~ut cidrian

C O M E D I E S.

Tartusse.

L'Avare.

Le Mifantrope.

L'Ecolle des Femmes & là Critique. Triflotin.

L'Eftourdy.

Le Dépit AmoUreuX» Amphitrion.

L'Ecolledcs Maris &Gtforge Dandin. Les Fafcheux &: Scapin.

Le Sicilien & le Pourceaugnac. Le Bourgeois Gentilhomme.

Le Malade Imaginaire.

Le Feftin de Pierre.

Le Crifpin Muficien.

Les Fous divertissans. •

Le Comédien Poète.

La Mere Coquette..

Le Menteur.

Les Vifionnaires.

L'Héritier Ridicule.

Dom Jâphet.

Les Coquettes, 011 Fructus-Belli. Le Jodelet Maiftre-Valet.

La Jaloufe d'elle-même L'Inconnu.

Le Dom Bertrand.

La Devinerefre.

Le Geôlier de soy-même. Albicrax,

Le PariGcn.

Le Rendez-vous.

La Comedie fans Titre\* L'Erprit Follet.

La Fille Capitaine.

La Femme Juge.

L'Homme i bonne Fortune\* La Coquette.

Le Chevalier à la Mode. Le Jaloux. de la Coquette Esope

y PETITES PIECE Le Cocu Imiginaire. Le Mariage forcé.

Les Médecins. Efcarbagnas.

Le Médecin malgré-luy. Les Prccieufcs.

Le Dcüil.

Les Carroiles d'Orléans. Crifpin Medecin.

Le Souper nul-aprefté. La Soirée des Auberges. Le Semblable à soy-même. Le Baron de la Craffe. L'Avocat fans Eftude, Le Fou de Qùalité.

La Nopce de Village. Crifpin Bel.Efprit.

Les Plaidcurs.L'Ombre de Moliere. D. Pafquin d'Avalot. Les Nicandres.

.Le Grand Turc.

Le Cocher fuppofé. Crifpin Chevalier.

Le Médecin Volanr. Le Notaire Obligeant. Les Enlcvemcns.

Le Florentin.

Angélique & Medot. Les Dragons.

Renaut &: Armidc.

Le Brutal de fang froid. Les NouvelUaes.

Le Niais de Sologne\* La femme Tefto».

Le Petit Homme.

Les Joüeuses. n S\* maison de Sampagne La Repetition. .

Jl Con cert Ridi J\*c veau perou

TABLE DES BILLETS EN 1 689

TAB LE

D E S BILLETS

PREMIERE

CLASSE

M''de Champmeflé. MrRaifin. Mr Dancourt.

Mr le Comte.

Mr de ~ seuigny Mi- de la Grange. Mlle de la Grange. Mr Guerin. M',eGuenn. Mr Raisin l'aîné. M' de Villiers.

~Mr du Croify M'PoiQon.

'Mi Dauvilliers.

Mlle Defhayes.

SECONDE

CLASSE

M"e de Champmeflé. Mlle Raisin. MllcDancourt. Mlle le Comte.

Ml,edeBeauval. M'Baron. i Mlle Baron. j Mlle du Rieux. j MrduPerrier. : t Mr de la Torilliere.

Mr de Roselis. Mr de Mlle PoifÏon. Mlle Desbroffes. MrDelmarres.

VIE PRIVÉE DES COMÉDIENS (1690)

Texte original d'un accommodement à l'amiable intervenu entre les acteurs Poisson et Raisin, à la suite d'un différend personnel

TEXTE ORIGINAL D'UNE CURIEUSE DEMANDE DE PRÊT DE COSTUMES ADRESSÉE A L'INTENDANT DES MENUS EN 1763 -

ARCHIVES DE LA COMÉDiE

(Pièce originale de 1770)

BILLETS DE LOCATION

1780

COMÉDIE

FRANÇAISE.

TROISIEMES LOGES.

N°. 4.

COTÉ DU ROI. Loge de quatre Places.

Pour Perforant.

Ce

[texte\_manquant]

THÉATR E

FRANÇAIS.

REZ DE-CHAUSSEE. CO T E' D ELA REINE.

N o. 4.

Loge de quatre Places.

Pour Personnes. Ce ~

AFFICHE DU 17 DÉCEMBRE 17 78

AFFICHE DU 2 FÉVIUEH 1 786

UNE POKiNKi; I) U TOGRAPHES INÉDITS

$ 1

LETTRE DE GRANDMESNIL AU CHEF DU HURE A U DES THÉÂTRES

1-A FRANCE C OURONNAOT M OLlEP.E, CORNEILLE ET PAGINE planton du Theàtre Français)

§ 2

ADRESSE DE DAZINCOURT AU NO't D.U COMITÉ

§ 3

GRATIFICATION EXTRAORDINAIRE ACCORDÉE A MOLE

LE 23 GERMINAL AN IV (l2 AVRIL 1796), PAYABLE ..... EN ASSIGNATS AVEC LE REÇU DE L'ARTISTE

ANNÉE

Moi.

N\* to.

THEATRE

'PE LA RUE FËYDEÀU

DÉLIBÉRATION du an IL SEg A Èd r t, A LA CAISSE D U T'H È ATRE,

au Citoyen. w

On paye les quartidis et octidis matin.

ta somme it

Suivant tarnté. qui g, ili fait au Comite -de l'Administration ; laquelle somme sera allouée en dépensé dans les comtes de l'Administration.

Fait au Bifreau - général du Comité,

Vu bon pour

§ 4

LETTRE DE LARIVE AUX MEMBRES DE L'ACADÉMIE

S 5

BILLET DE TALMA

§ 6

FRAGMENT D'UNE LETTRE DE Mlle GEORGE

OU LA GRANDE ACTRICE RAPPELLE OCCASIONNELLEMENT SES ÉTATS DE SERVICE A LA COMÉDIE

S 7

LETTIIE DE Mlle M VUS V L'AUTEUR DES DEUX GENDRES

LA DIRECTION DE VEDEL

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LES SOCIÉTAIRES CONCERNAIT LE MONTANT

DE LA PENSION A LAQUELLE VEDEL AURAIT DROIT AU MOMENT DE SA RETRAITE

COMÉDIE-FRANÇAISE "

Comité d'administration.

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration.

SÉANCE DU VENDREDI 10 NOVEMBRE 1837

Il est fait lecture d'une lettre par laquelle M. Vedel expose au Comité que, sur sa réclamation, M. le Ministre de l'Intérieur, ayant modifié les dispositions d'un arrêté en date du Ier mars, par lesquelles il s'était réservé de fixer annuellëment et d'imputer sur la subvention les émoluments du directeurgérant de la Comédie-Française et ayant reconnu qu'il appartenait à la Société d'y pourvoir, il est resté, jusqu'à ce jour, dans l'ignorance des conditions de la place qu'il occupe au Théâtre-Français.

Il expose, en outre, qu'il compte aujourd'hui seize années de services consécutifs au Théâtre-Français ; qu'il n'a pu renoncer aux avantages de la carrière qu'il a parcourue et à l'emploi de caissier qu'il exerçait depuis pour accepter les fonctions pénibles et l'état précaire d'un directeur de la ComédieFrançaise, sans être assuré du traitement de retraite acquis à ses anciens services. Il demande en conséquence qu'il y soit pourvu, tant pour le passé que pour l'avenir.

Le Comité, après en avoir délibéré, avec toute la maturité commandée par l'importance de la double décision par laquelle il se trouve appelé à prendre l'initiative, reconnaît, à l'égard de la première, qu'il s'agit de rétribuer non seulement les fonctions de directeur gérant de la Comédie-Française, mais celles qu'il doit exercer dans l'exploitation du théâtre royal de l'Odéon au profit de la Société du Théâtre-Français. En conséquence il a été unanimement d'avis que les émoluments pouvaient être portés à la somme annuelle de 18000 francs. Savoir: 12000 francs pour la gérance du Théâtre-Français, 6000 pour celle de l'Odéon.

Sur la seconde question, des considérations d'un ordre tout particulier ont dominé la délibération et fait reconnaître unanimement à tous les membres du Comité qu'il s'agissait d'une mesure exceptionnelle, sans précédent à consulter, comme sans exemple à léguer à l'avenir. On a rappelé au nombre des

services rendus par M. Vedel ceux qui, dans les adversités de la Comédie, avaient été de nature à compromettre sa propre fortune de caissier, et qui, seuls peut-être, ont permis à la Société de sortir honorablement des embarras suscités par des circonstances difficiles. On a dû se dire qu'il s'agissait moins d'appliquer les errements réglementaires de la Comédie-Française, de faire justice en un mot, que de payer une dette d'affection; et, faisant deux parts des services rendus et de ceux à rendre par M. Vedel, le Comité a cru pouvoir proposer de fixer arbitrairement la rémunération des premiers à 3 ooo francs de traitement annuel de retraite, pour les quinze années de services antérieures il sa promotion au directoriat ; puis, prenant pour base, à l'égard des services en qualité de directeur, l'accroissement successif dont est susceptible la pension sociale de la part entière, le Comité a proposé, pour chacune des années pendant lesquelles M. Vedel se trouvera avoir exercé les fonctions de directeurgérant, un accroissement annuel de 25o francs ; dans le cas où il accomplirait en cette dernière qualité vingt années de services, il a proposé de porter son traitement définitif de retraite à 5 ooo francs au lieu de 4 25o francs qui seulement se trouveraient acquis, tant pour les quinze premières années liquidées à 3 ooo francs que pour les cinq dernières qui, à raison de 25o, ne se seraient élevées qu'à i 25o francs.

Ces dernières dispositions extra-réglementaires étant, de leur nature, essentiellement subordonnées à l'approbation de l'assemblée générale des sociétaires, M. Vedel reste juge de l'époque où il conviendra à ses intérêts de provoquer cette sanction, aussi bien que celle du Ministre de l'Intérieur.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire du Comité d'Administration, B. LOHAUX.

Dessin de Rachel en 181i <a lb sf

PIÈCES RELATIVES AU LONG CONFLIT D'ARSÈNE HaUSSA lE AVEC LES SOCIÉTAIRES

(Documents inédits).

S 1

COMÉDIE-FRANÇAISE

Conseil d'administration.

PREMIÈRE RÉCLAMATION DES COMÉDIENS FRANÇAIS CONTRE LA NOMINATION A EUX IMPOSÉE, ET TOUTE PROCHAINE, D 'UN COMMISSAIRE-ADMINISTRATEUR

Paris, 13 novembre 1849.

Monsieur le Ministre,

Le Comité d administration a réuni, aujourd 'hui, l'assemblée générale de tous les sociétaires pour lui communiquer une proposition tendant à confier ses pouvoirs administratifs à un directeur t dont les fonctions expireraient, au mois de février prochain.

Le Comité nous a en même temps fait connaître une délibération du Conseil judiciaire de la Comédie-Française, que nous avons l'honneur de vous transmettre, et qui ne laisse aux comédiens que le vif regret de ne pouvoir adopter une combinaison à laquelle vos préférences semblent acquises. Un vote unanime avait accueilli l avis de notre Conseil judiciaire, lorsque M. le directeur des Beaux-Arts et M. le commissaire du gouvernement sont venus, en votre nom, insister sur la proposition déjà faite dans l'intention d'une conciliation vivement désirée de nous tous.

L accueil bienveillant dont vous avez honoré trois membres de notre Société, l'intérêt que vous avez témoigné non seulement à notre institution, mais encore aux artistes qui composent notre théâtre, nous ont fait vivement souhaiter de pouvoir nous rendre a l'expression réitérée de vos désirs. Mais, gardiens des intérêts qui nous furent confiés par nos prédécesseurs, enchaînés par la délibération de notre Conseil judiciaire, qui établit que le défaut d'adhésion d'un sociétaire, soit retraité, soit en exercice, suffirait pour invalider le consentement de tous les autres, nous sommes dans la pénible nécessité de ne pas abandonner des droits qu'il nous est commandé de maintenir.

Le renversement de notre institution, l'anéantissement des contrats qui nous lient, sont des sacrifices au-dessus de nos forces et de nos devoirs et qui,

i. Edmond Se veste.

nous l'espérons encore, ne seront pas nécessaires pour ramener parmi nous l'éminente artiste 1 à laquelle nous n'avons jamais cessé de donner des témoignages d'admiration et de sympathie2.

Nous sommes avec respect,

Monsieur le Ministre,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs.

Les sociétaires de la Comédie-Française.

P. LEROUX, P. LIGIER, DESMOUSSEAUX, A. NOBLET, T. MÉLINGUE, L. BRINDEAU, PROVOST, ANAIS AUBERT, BEAUV ALLET, MAILLART, GEFFROY, SÀMSON, BROILAN, DENAIN.

§ 2

SUIT LÀ PIÈCE :

COMITÉ D'ADMINISTRATION

LE CONSEIL JUDICIAIRE,

Consulté sur la question de savoir s'il y a lieu d'accepter la proposition de M. le Ministre de l'Intérieur, qui consisterait à consentir à la nomination d'un administrateur provisoire, investi de tous les pouvoirs du Comité et nommé par le ministre,

Considérant que l'acceptation de cette proposition serait l'abandon des droits incontestables du Comité, le sacrifice des vrais intérêts de la ComédieFrançaise, qu'il y aurait dans cette détermination un précédent, qu'il serait possible d'invoquer, lors de la réorganisation, qui est, dit-on, projetée ;

Considérant, en droit, que l'abdication que ferait le Comité de ses pouvoirs serait, d'ailleurs, l'annulation complète de la Société, qu'une pareille résolution ne pourrait être valablement prise que par toutes les parties intéressées sans aucune exception, c'est-à-dire non seulement par les sociétaires actuels, mais même par les sociétaires retirés ;

Par ces motifs, est d'avis qu'il n'y a pas lieu -d'accepter les propositions ministérielles..

Délibéré, le. 12 novembre 1849.

Les membres du Conseil judiciaire,

Ont signé : MM. DENORMANDIE, MARIE, DUVERGIER, RIPAULT, PETIT-JEAN, SEBERT.

1. Rachel.

2. D'admiration, peut-être; de sympathie, l'affaire est plus douteuse.

§ 3

EN RÉPONSE : DÉCHET DU GOUVERNEMENT

Voici ce décret, modifiant la constitution administrative du ThéâtreFrançais.

i5 novembre 1849.

Au nom du Peuple français :

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Sur le rapport du ministre de l'Intérieur,

Considérant qu'il résulte des lois de février 1847 et exercices suivants qu'une augmentation de subvention et des annuités temporaires ont été accordées au Théâtre-Français, afin de faciliter la liquidation de son passif;

Que la condition de ces nouveaux et importants avantages était une réorganisation, tendant à concentrer dans les mains d'un administrateur unique tous les pouvoirs jusque-là partagés entre les Sociétaires et le Commissaire du gouvernement, et d'établir ainsi une surveillance utile de l'emploi des dons provenant de la munificence nationale;

Considérant que cette organisation a été réalisée par l'ordre royal du 27 août 1847, qui consacrait ainsi une sorte de contrat entre l'Etat et les sociétaires;

Que cette ordonnance a été exécutée jusqu'au 2 mars 1848, où le ministre de l'Intérieur, membre du gouvernement provisoire, crut devoir abroger l'ordonnance de 1847 et replacer le Théâtre-Français sous l'empire du décret du i5 octobre 1812, jusqu'à ce qu'il eût été pourvu à une organisation définitive;

Considérant que la commission des théâtres, saisie de cette question, en a fait l'objet d'un travail soumis par le précédent ministre de l'Intérieur aux délibérations du Conseil d'État;

Considérant, cependant, que les allocations financières en vue d une réorganisation continuent d'être servies depuis le premier janvier i848, qu 'il résulte des divers rapports de la commission des théâtres que, malgré ces ressources, la position du Théàtre-Français est loin d'être améliorée;

Que, dans les circonstances présentes, il y a urgence d'y pourvoir;

Qu'il importe, en attendant une réorganisation définitive, de prendre des mesures propres à mettre à couvert les responsabilités du pouvoir, qui a la gestion des deniers subventionnels,

A décrété ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Les fonctions administratives attribuées au Comité des Sociétaires du Théâtre de la République, par l'article 32 et le titre IV du décret du i5 octobre 1812, sont provisoirement confiées à un commissaireadministrateur.

ARTICLE 2. — Tous traités et engagements d'acteurs, dont la durée excéderait six mois, seront préalablement soumis à l'approbation du ministre de l'Intérieur.

ARTICLE 3. — Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Signé : LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Le ministre de l'Intérieur,

Signé : FERDINAND BARROT.

Fait, à Paris, à l'Elysée national,

le i5 novembre 18i g.

§ 4

NOUVELLE ADRESSE AU MINISTRE, NOUVELLES PLAINTES

(Lettre originale)

COMÉDIE-FRANÇAISE

Paris, 17 novembre 18^9.

Monsieur le Ministre,

C'est avec un vif sentiment de douleur que nous avons entendu la lecture du décret, qui confère à M. Arsène Houssaye la double qualité de commissaire du gouvernement et d'administrateur de la Société du ThéâtreFrançais. Conformément à la ligne de conduite, qùi lui a été tracée par son Conseil judiciaire, la Société, tout en vous assurant de son profond respect pour votre autorité, a cru devoir protester unanimement par un acte conservatoire que nous avons l'honneur de vous adresser.

Nous sommes avec respect, Monsieur le Ministre,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs.

Les membres de la Société délégués,

SAMSON, REGNIER, BEALVALLET, LIGIER, MAUBANT. GEFFROY, PROVOST.

§ 5

PIÈCE RELATIVE AU PROCÈS INTENTÉ PAR LES SOCIÉTAIRES A LEUR NOUVEAU DIRECTEUR, ARSÈNE IIOUSSAYE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL D'ÉTAT

Section du Contentieux.

Paris, le 12 janvier 185o.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Les Srs Samson, Provost, Ligier et autres se sont pourvus devant le Conseil d'État contre deux décrets du Président de la République, du i5 novembre 1849, le premier qui a décidé que les fonctions administratives attribuées au Comité des sociétaires par l'article 32 et le titre 4 du décret du i5 octobre 1812, seraient provisoirement confiées à un commissaire-administrateur; le deuxième qui a nommé commissaire-administrateur de la République le Sr Arsène Houssaye.

Le jugement de cette affaire étant vivement sollicité par les requérans, je vous prie de vouloir bien m'adresser votre réponse le plus tôt possible.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Président de la Section, CHARLES MAILLART.

§ 6

OBSERVATIONS MINISTÉRIELLES

Bureau des Théàtres (Pièces manuscrites), 28 février i85o.

Le décret du i5 novembre 1849 contre lequel se sont pourvus les Comédiens-Français n'est que l'exécution des prescriptions législatives et la garantie provisoire donnée à l'État pour assurer le légitime emploi des fonds, qui ont été votés en faveur de la Comédie-Française.

M. Bignon, rapporteur du budget de 1848, disait dans son rapport, en proposant aux Chambres d'élever la subvention de 200000 à 240000 francs et d'allouer cinq annuités de 60000 francs, soit 3ooooo francs :

« A ce vote que nous vous proposons et auquel nous espérons que vous voudrez bien souscrire, nous mettons plusieurs conditions :

« La première, c'est que le gouvernement fera consacrer par une ordonnance royale les réformes proposées, dont nous avons rappelé les bases principales et qui modifient le décret d institution du 1 j octobre 1812.

« La seconde, c'est d'affecter la subvention par priorité au paiement des dépenses d'exploitation proprement dites avant d'en appliquer une portion quelconque en feux ou indemnités ou pensions de sociétaires. »

Plus loin, M. Bignon ajoutait :

« Tant que l'Etat interviendra dans les dépenses de cette compagnie, même par voie de subvention, il conserve le droit de s'assurer, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, du bon emploi de cette subvention. »

Les considérations, qu'exposait le rapporteur de la loi de finances de 1848, ont déterminé les Chambres à voter des avantages considérables à la ComédieFrançaise, et les moyens d'exécution qu'il indiquait ont été consacrés dans l'ordonnance du 29 août 1847, qui avait créé un système nouveau d'administration.

Au mois de mars 1848, les comédiens réclamèrent auprès du ministre de l'Intérieur et en obtinrent l'abrogation de l'ordonnance du 29 août 1847.

Mais les motifs mêmes de l'arrêté du 2 mars 18/48, qui prononça cette abrogation, démontrent qu'il ne s'agissait que d'une mesure provisoire. ......................................

Le décret du i5 novembre 1849 n'a fait que régulariser un état de choses anormal.

Les pouvoirs accordés au commissaire-administrateur ne sont que temporaires, puisqu'il ne peut, sans l'assentiment du ministre, faire d'engagement et de traité, qui excèdent six mois. Il n'y a donc aucun péril dans la situation créée au théàtre. Les intérêts de la Société ne peuvent être compromis, et, le jour où le Conseil d'Etat aura fini d'examiner lervprojet de décret, qui lui a été soumis, le ministre s'empressera de régulariser la position et de donner à tous les intérêts la satisfaction qui leur est due.

§ 7

CONTINUATION DE LA LIGUE DE RÉSISTANCE

Timbre du Ministère de l'Intérieur, I7 mars i85o.

Monsieur le Ministre,

En nous préparant à une résistance douloureuse, qui nous est commandée par nos devoirs de sociétaires, nous avons promis de rester fidèles à nos devoirs de comédiens, et cette promesse est religieusement remplie. Il nous était permis d espérer que M. Arsène Houssaye, à qui nous aplanissions une partie des difficultés attachées à sa position, ne tenterait pas d'aggraver la nôtre

par des actes arbitraires et des procédés outrageants. Les deux décrets du i5 décembre dernier' ne lui avaient confié que les fonctions administratives, déférées au Comité par l'article 32 et le titre IV du décret du i5 octobre 1812. Loin de se renfermer dans le cercle d'attributions tracé par l'autorité dont il est le mandataire, il a transformé en un pouvoir directorial son autorité limitée et définie; il a violé la loi même, qui l 'instituait, et déchiré son propre titre. Des distributions de rôles ont porté atteinte à des droits incontestables ; des éléments étrangers à la Société vont être introduits dans le Comité de lecture; on doit représenter, le i5 janvier, jour anniversaire de la mort de Molière, un ouvrage connu seulement de M. le commissaire-administrateur et reçu par lui, dit-on, avant que l'auteur 2 en eût écrit un seul mot. La création d'un nouveau conseil judiciaire a surpris et blessé l'ancien conseil judiciaire...

Ce n'était point assez de ces flagrantes usurpations de pouvoir, de ces provocations successives auxquelles nous ne répondions que par le silence et le travail; une note, sortie du cabinet de M. le commissaire-administrateur, a paru le 3 janvier dans plusieurs journaux, oti, étranger au théâtre, non seulement il s'attribue le mérite des résultats que, seuls, nous avions préparés et que nos efforts l'ont mis à même de recueillir; mais où il feint de croire que cette république de sociétaires, qui compte deux siècles d'existence et de gloire, doit encore, après avoir été dépouillée, subir la raillerie et l'insulte.

Il est peut-être quelque chose de plus cruel que l'injustice; c'est l'outrage. En osant nous l'infliger, M. Arsène Houssaye a méconnu, nous en sommes certains, la lettre et l'esprit de son mandat, et une si étrange interprétation de votre pensée nous semble, M. le Ministre, moins injurieuse encore pour les sociétaires que pour vous-même. C'est donc à vous que nous portons nos plaintes; nous n'avons point voulu les confier à la presse, quoique l'affront que nous vous signalons nous soit arrivé par cette voie. Vous ne tromperez pas notre espérance; vous ne permettrez pas que M. le commissaire-administrateur nous punisse de la lutte qu'il nous faut soutenir et dans laquelle nous savons concilier le respect dti à votre autorité avec le courage pénible dont nous avons besoin.

Nous avons l'honneur d'être avec un profond respect,

Monsieur le Ministre,

Vos très humbles serviteurs.

REGMER, LICIER, BEAUVALLET, PROVOST, MAILLART, GEFFROY.

1. Ils l'avaient affermi dans sa charge.

2. Alexandre Dumas père.

§ 8

PROTESTATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'ADMINISTRATION DE LA COMÉDIEFRANÇAISE CONTRE LA CONDUITE DE M. ARSÈNE HOUSSAYE

(Pièce originale)

Griefs reprochés : Prêt de décors et costumes pour le drame de Henri 111. — Engagement irréfléchi de Mlle A. Jouvente. — Éloignement du répertoire de la Comédie des Deux Célibats etdu drame d'Adrienne Lecouvreur. — Réclamations injurieuses contre la république sociétaire, contre le comité de lecture. — Lettre injurieuse adressée à Mlle Allan. — M. A. Dumas a reçu une somme fixée à 500 francs pour billets d'auteur, ce qui ne l'empêche pas de recevoir des billets signés par M. Houssaye. — Profanation de l'anniversaire de la naissance de Molière. — Omnipotence de M. Houssaye qui ne soumet même pas le budget à l'assemblée générale des sociétaires.

■ A Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

r

Monsieur le Ministre,

Quelque résignation que nous nous soyons imposée, le silence ne nous est plus permis en présence des faits gravés, qui, chaque jour, porfent atteinte aux intérêts et à la' dignité de la Comédie-Française. En vous les signalant, nous croyons remplir un devoir d'honneur, et seconder vos bienveillantes intentions. Nous nous bornerons à une narration succincte, pour ne point abuser de vos précieux moments..

Le drame de Henri III, créé sur notre théâtre, vient d'être transporté sur une scène -nouvelle. "M. Arsène Houssaye a prêté un décor et huit costumes appartenant à la Comédie, heùreux de faciliter à la direction du Théâtre Historique les moyens de nous priver 'de l'œuvre de M. Dumas.

Une jeune personne .a été arrachée à ses études théâtrales, pour venir, sans débuts préalables, remplir le rôle de Charlotte Corday dans le drame de M. Ponsard. Ce rôle lui a été ôté tout récemment ; mais l'actrice reste en vertu d'un engagement irréfléchi. Elle reste amoindrie et déconsidérée par le brevet d'incapacité, que lui délivre publiquement l'Administration provisoire.

La comédie des Deux Célibats de MM. Jules de Wailly et Overnay n'a pu obtenir un nombre convenable de représentations. L'Administrateur allègue la modicité des recettes produites par 'cette comédie. Mais d'un autre côté MM. Scribe et Legouvé ont vu écarter du répertoire le drame d'Adrienne Lecouvreur, au milieu des plus brillantes recettes !

Les écrivains dramatiques demanderont sans doute à quel taux est fixée définitivement la bienveillance de M. l'Administrateur.

Des réclames injurieuses pour la Société avaient mérité votre blâme. On y

RIDEAU DE TER DE LA COMEDIE-FRANÇAISE

Composition de M Hector a Espouy. execiitee en collaboration avec M. Antoine Calbet

comparait, en les commentant, les recettes de l'administration actuelle aux recettes de la république sociétaire. A part cette appellation ironique, des réclames semblables ont reparu dans plusieurs feuilles.

Le Comité de lecture, dont l'anéantissement avait été projeté, a repris ses fonctions, grâce à votre volonté formellement exprimée. Mais un mémoire sans signature, destiné au Conseil d'État, a reproduit contre ce comité des attaques empruntées à certains journaux peu favorables aux sociétaires. Ces attaques étaient déplacées dans un écrit qui n'avait à traiter qu'une question de droit. Que faisait à la légalité des décrets du i5 novembre 1849 la bonne ou mauvaise composition du Comité de lecture? Pourquoi ce système de provocation vis-à-vis des comédiens, qui ne combattent M. Houssaye que devant le Conseil d'État, qui lui prêtent au théâtre le loyal concours de leur travail et de leur zèle? Il n'est pas hors de propos de faire observer que si le Comité eût fonctionné régulièrement, cinquante auteurs n'attendraient pas encore la lecture pour laquelle ils sont inscrits depuis longtemps!

Nous apprenons qu'une comédienne distinguée, pensionnaire du ThéâtreFrançais, vient de recevoir de M. Arsène Houssaye une lettre débarrassée des formes de la plus simple politesse. Pour quelle femme M. l'Administrateur réserve-t-il ses égards, s'il les refuse à une artiste qui jouit à si juste titre de l'estime et de la considération publique !

L'auteur de Mlle de Belle-Isle a échangé son droit de signer des billets d'auteur, contre une somme de cinquante francs par chaque représentation, et a reçu d'avance cinq cents francs, qui impliquaient et nécessitaient dix représentations de cette comédie, quel que fut le succès de sa reprise. En outre, l'auteur reçoit encore, toutes les fois que la pièce est jouée, des billets signés par l'Administrateur! C'est un fait que nous croyons pouvoir affirmer et sur lequel une enquête ordonnée par vous jetterait une lumière complète.

Les théâtres du département de Seine-et-Oise sont exploités périodiquement par une portion de notre personnel, transformée en troupe ambulante. M. l'Administrateur crée de cette façon des difficultés de service, que les sociétaires évitent de lui susciter.

Nous ne rappellerons point une profanation sans exemple, qui s est commise sous vos yeux mêmes, Monsieur le Ministre, et le bruit scandaleux des sifflets troublant une grande solennité nationale.

M. Ars. Houssaye parle et agit au nom d'une omnipotence, que ne lui donnent pas les décrets du 15 novembre 49. S'il les avait lus attentivement, il se bornerait à l'exercice des fonctions administratives attribuées au comité par l'art. 32 et le titre 4 du décret du i5 octobre 1812, et se ferait un devoir de les remplir. Il n'aurait pas négligé de se conformer aux prescriptions des articles 38, 39 et 42 du décret impérial. Le budget de i85o eût été soumis à l'Assemblée générale des sociétaires ainsi que les comptes de 1849, et la

Société n'eût pas été dépouillée de son droit légal de vérification et de contrôle.

Nous n'ajouterons aucune réflexion, Monsieur le Ministre. Les faits parlent et vous les jugerez.

Nous avons l'honneur d'être, avec respect, Monsieur le Ministre,

Vos très humbles serviteurs,

Les Membres du Comité d'administration de la Comédie-Française.

PROVOST BEAUVALLET

LIGIER SAMSON BRI:NDEAU

C. MAILLART

GEFFROY REGNIER Paris, 23 février i85o.

§ 9

RÉPLIQUE D'ARSÈNE IIOUSSAYE

COMÉDIE-FRANÇAISE

Paris, le 26 avril i85o.

Monsieur le Ministre,

Le i5 novembre 18^9, M. le Président de la République m'a nommé Commissaire-Administrateur de la Comédie-Française.

Je n'ai point sollicité cette position; elle m'a été offerte par plusieurs notabilités dans la presse et dans les arts. J'ai abandonné la rédaction en chef de L'Artiste, une collaboration active au Constitutionnel, ne croyant pas venir au Théâtre-Français pour ne faire qu'y passer et en sortir aussitôt les premières difficultés vaincues.

J'ai du lutter avec persistance contre des hostilités qui, pour n'être pas personnelles, n'embarrassaient pas moins la gestion des affaires de la Comédie très fort compromises à cette époque.

Mon premier acte a été le réengagement de Mlle Rachel, à des conditions tout à fait favorables, puisque ses 42000 francs d'appointements, il ne lui a fallu que ses représentations d'un mois pour les couvrir.

Je crois avoir été heureux dans la disposition du répertoire par le choix et la variété. Il y a eu à peine. depuis cinq mois, trois ou quatre soirées sans recettes importantes, et encore cette dernière cause doit-elle être attribuée au changement forcé du spectacle.

On a beaucoup travaillé, tout cet hiver; le succès d'une pièce n'empêchait pas les répétitions immédiates de celles qui devaient suivre.

J'ai préparé un travail sur le répertoire à venir du Théâtre-Français, que j'aurai l'honneur de soumettre prochainement à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et à la Commission des Théâtres.

Après quelques conférences avec M. le Liquidateur général de la Liste civile, j'ai obtenu, moyennant un paiement immédiat de 20 000 francs, avec l'approbation de M. le Ministre de l'Intérieur, une réduction de 55000 francs sur la dette de la Comédie pour les réparations de la salle.

Le hasard m'a servi : grâce à la rentrée de Mlle Rachel, à son zèle soutenu, à la représentation de Gabrielle, à la reprise de Mlle de Belle-Isle, à la représentation de Charlotte Corday et au talent des comédiens, la fortune est revenue au Théâtre-Français au point qu'aujourd'hui le déficit, qui était de 7^682,81 à mon arrivée, est comblé, et qu'en outre la Comédie a un excédent d'actif de 40 980 fr. 88, ainsi qu'il résulte de l'état ci-joint offrant la comparaison entre les deux époques. Je ne crois pas qu'il soit jamais arrivé, depuis plus de dix ans, que la Comédie ait rencontré dans ses comptes, aux époques les plus favorables, non pas balance, mais un excédent d'actif.

Cinq mois et demi d'un travail sérieux et surtout d'études pour l'avenir m'ont acquis, je crois, la confiance des comédiens; mes intérêts étant les leurs et le succès étant pour tous, il m'est permis de compter sur plus de sympathies que je n'en avais éveillées en m'imposant à eux par anticipation du décret et du règlement, qui va consacrer tous les droits.

Si je n'ai pas toujours été heureux sur la question littéraire; — car je ne veux pas trop insister sur la question des chiffres, — il faut s'en prendre aux auteurs; le nombre des chefs-d'œuvre est très limité. Ce qui est certain c'est que j'ai cherché à attirer au Théâtre-Français tous les talents de quelque école qu'ils fussent : M. Scribe comme M. Ilugo, M. de Musset comme M. Augier.

L'avenir prouvera que je n'ai de sympathies et de sollicitudes que pour les œuvres sérieuses. Du reste, jusqu'ici, j'ai accepté la succession du Comité de lecture, qui n'a pas cessé d'exister et que je conserverai si j 'ai toujours l'honneur de le présider.

J'ai l'espoir, Monsieur le Ministre, que ce rapide exposé, présentant des résultats tout à fait heureux, contribuera à m'assurer la continuation de votre confiance et de votre bienveillant appui.

Je suis avec respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et obéissant serviteur,

Le Commissaire-Administrateur de la Comédie-Française, ARSÈNE Il()l SSAYE.

S 10

FIN DE PROCÈS

CONSEIL D'ÉTAT

Section du Contentieux.

22 juin i85o.

Acte est donné tant aux sieurs Samson, Provost, Ligier, Regnier, Geffroy, Beauvallet, Brindeau, Maillart, Leroux et dames Desmousseaux, Noblet, Anaïs Aubert, Denain, Brohan et Mélingue, qu'aux sieurs Rougeot, dit Dupont, Roussel, dit Armand, Michelot, Cartigny, Becquerel, dit Firmin, David, Saillot, dit Desmousseaux, Peignon, dit Saint-Aulaire, Menjaud, Périer, Guyon et dames Petit-Vanhove, veuve en premières noces du sieur Talma et en deuxièmes noces du sieur de Chalot, Demerson, épouse du sieur Bonnard, Rose Dupuis, Hervey et Tousez, née Regnier, du désistement des pourvois par eux formés contre les décrets du Président de la République, en date du i5 novembre 1849.

Le Président de la Section, CHARLES MAILLARD.

§ II

LETTRE INÉDITE D'AUSÈNE HOUSSAYE, SUR LES RÉSULTATS DE SON ADMINISTRATION

COMÉDIE-FRANÇAISE

Monsieur le Ministre,

Il en est de la Comédie-Française comme de l'Académie Française, depuis qu'elles existent, et elles sont à peu près contemporaines : on a toujours dit qu'elles allaient en dépérissant, tant il est facile de critiquer les vivants avec le souvenir des morts. Mon administration ne pouvait pas échapper à la loi commune, rien ne réussit moins que le succès.

Quand l'Empereur daigna m'appeler à la direction du Théâtre-Français, voici quelle était la situation : des dettes devenues proverbiales, des décors surannés, un orchestre ridicule, un répertoire sans attrait et un public absent. Le jour de mon entrée (c'était dans la meilleure saison de l'année) la recette était de 256 francs; on donnait, si j'ai bonne mémoire, L'Aventurière et Le Barbier de Séville.

Pendant six mois je fus en lutte ouverte avec les sociétaires, qui m'avaient accueilli par le ministère d'un huissier. Il me fallut triompher de leur mauvais vouloir, mais le public fut pour moi. Il me fut d'autant plus sympa

thique que ces luttes intestines étaient connues. J'entrais, d'ailleurs, en ramenant Mlle Rachel. C'était la première fois qu'un homme de lettres dirigeait le Théâtre-Français, ce qui donna confiance au public et contribua à lui faire reprendre le chemin oublié de la Comédie. Si le public me fut sympathique, la presse tout entière espéra en moi. Les études jusque-là d'une lenteur traditionnelle furent conduites avec une activité inconnue. Outre la rentrée très éclatante de Mlle Rachel, qui, pour la première fois, abordait les poètes contemporains, Victor Hugo et Alexandre Dumas, je montai coup sur coup Gabrielle de M. Émile Augier, Charlotte Corday, de M. Ponsard, Le Carrosse du SaintSacrement, de M. Mérimée, La Queue du chien d'Alcibiade, de M. Léon Gozlan, La Faute du Mari de Mme Émile de Girardin et Le Chandelier, de M. de Musset. Certes, on ne pourra pas me reprocher de ne m'être pas entouré des noms les plus célèbres de la littérature vivante.

Au bout de quelques mois, les sociétaires avaient abdiqué, le public était revenu, les auteurs s'empressaient à la porte du comité, ma bataille était gagnée. Les recettes qui, pendant une période de quatre années (1846, 1847, 1848 et 1849), n'avaient pas dépassé une moyenne de 35oooo francs, s'élèvent désormais, sans y comprendre la location des loges et des stalles à l'année :

185 o 612000 1851 ... 68 l 000 1852 660000 1853 6o3ooo 185 4 634 ooo 1855 ............. 920000

De tels résultats, inouïs dans l'histoire d'un théâtre dont le devoir est de jouer périodiquement un répertoire, qui rapporte plus d'honneur que d'argent, m'ont permis de payer toutes les dettes. Le matériel (meubles, décors, costumes) a été considérablement augmenté, les droits d'auteurs qui ne s'élevaient guère en moyenne à plus de 3o.ooo francs, dépassent trois fois ce chiffre; la position de tous les sociétaires et de tous les employés a été fort améliorée; la maison de Molière était une maison glorieuse, elle est devenue une maison riche.

Comme on reproche toujours quelque chose à la Comédie-Française, on lui reproche aujourd'hui son argent. Je suis le premier à reconnaître que ce beau théâtre est institué pour faire de l'art plutôt que pour faire de l'argent. Mais l'argent c'est le public qui l'apporte et si le public l'apporte, c'est qu'il est content. Le public serait encore plus content si on lui jouait des œuvres supérieures, mais le théâtre les appelle de toutes ses forces; est-ce sa faute si les auteurs ne répondent pas?

L'affiche du Théâtre-Français, depuis six ans, a, d'ailleurs, toujours donné l'hospitalité aux meilleurs noms de la littérature dramatique. Nous avons joué de M. Ponsard, Charlotte Corday, Ulysse et Horace et Lydie; de M. Scribe, Les Contes de la Reine de Navarre et La Czarine; de M. Legouvé, Bataille de dames et Par Droit de Conquête; de M. Jules Sandeau, Mlle de la Seiglière1 et La Pierre de touche; de M. Alfred de Musset, Le Chandelier et Les Caprices de Marianne; de M. Mallefille, Le Cœur et la dot; de M. Émile Augier, Gabrielle, Diane et Le Joueur de flûte; de M. Méry, Le Sage et le Fou; de M. Alexandre Dumas, Romulus et la reprise des Demoiselles de Saint-Cyr1; de Mme Émile de Girardin, Lady Tartuffe et La Joie fait peur; de M. Laya, Les Jeunes gens de M. Léon Gozlan, Le Gâteau des Reines et La Fin du Roman; de M. Octave Feuillet, Péril en la demeure; de MM. Jules Lacroix et Auguste Maquet, Valéria. A tous ces noms il faut joindre celui de Mme George Sand, dont nous allons jouer une comédie en cinq actes, et celui de M. Alfred de Vigny, dont nous allons reprendre le répertoire.

Je ne dois pas oublier, Monsieur le Ministre, qu'une part du succès le plus récent revient à votre initiative. Vous avez, par l'engagement de M. Bressant et par le rappel de Mme Plessy-Arnould contribué aux belles soirées des deux dernières années.

Maintenant, Monsieur le Ministre, ma mission est remplie. Les mauvais jours du Théâtre sont pour longtemps passés, grâce surtout à la haute sollicitude, qui préside à ses destinées. Je viens vous prier de vouloir bien accepter ma démission, que vous avez eu la bonté de me refuser il y a un an. Je subis pour la seconde fois les atteintes assez vives d'une affection au cœur. Je désire, d'ailleurs, continuer à servir le gouvernement de l'Empereur, surtout (si cela est possible) en demeurant dans vos attributions.

Quand Mlle Rachel a dit mes vers à l'Empereur, au retour de son voyage de Bordeaux, on me fit espérer une distinction à laquelle j'attache le plus grand prix pour prouver au public que je quitte la Comédie-Française et que ce n'est point elle qui me quitte.

Vous m'avez promis, Monsieur le Ministre, dans votre extrême bienveillance, de vous montrer favorable à cette ambition.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon très respectueux dévouement.

ARSÈNE HOUSSATE.

29 janvier i856.

I. A propos de Mlle de la Seiglière, de Jules Sandeau, il ne sera pas sans intérêt d'apprendre ce détail ignoré que la meilleure part de la pièce sortit de la main de Regnier. Il apporta d'importants changements scéniques à La Joie fait peur, de Mmc de Girardin, au Romulus et aux Demoiselles de Saint-Cyr, d'Alexandre Dumas père.

UNE AUTRE POIGNÉE D'AUTOGRAPHES

§ i

UN BILLET DE RACHEL

LETTRE DE MONROSE AU COMMISSAIRE DU ROI

(On remarquera qu'elle est adressée de la maison de santé, Oll des troubles cérébraux avaient conduit le célèbre comédien)

^iîtausoit ~9, Saiilé Dtk Oocteut ÔBfaucÊe.

[texte\_manquant]

\\

M. Blanche reçoit de dix heures à cinq.

§3

FRAGMENT D'UNE LETTRE DE BEAUVALLET A L'ADMINISTRATION DU THEATRE-FRANÇAIS

(Dans cette missive irritée, le tragédien menace de donner sa démission parce qu'une avance d'argent lui a été refusée sur la caisse du théâtre.)

§ !,

UNE RECOMMANDATION DE PROVOST

(Le jeune homme sur lequel on fonde des espérances n'est autre que Delaunay.)

§ 5

FRAGMENT DU MANUSCRIT ORIGINAL DU DISCOURS PAR LEQUEL SAM SON REÇUT LE NOUVEL ADMINISTRATEUR ÉDOUARD THIERRY

(Parlant au nom de la Compagnie, satisfaite de lui souhaiter la bienvenue, mais ne se consolant pas d'avoir un maître,

le spirituel sociétaire n'y ménage pas les grains de sel.

C'est un petit chef-d'œuvre d'ironie.)

Et Samson terminait sur cette constatation rien moins qu'encourageante pour le récipiendaire :

« Tant de dynasties se succédant et se poussant dans l'abîme vous disent assez, Monsieur, que le sol de la Comédie est mouvant comme le sable ; il est sans exemple qu'un administrateur de la Comédie-Française ait laissé le pouvoir à son fils. »

§ 0

PENDANT LA GUERRE

(Signé : Madeleine Brohan, Marie Favart, Clémentine J ouassain, Édile Riqucr.)

AMBULANCE De LA

COMÉDIE FRANÇAISE

[texte\_manquant]

Les représentations du théâtre français ont cessé. La Comédie-Française, à qui les circonstances présentes montrent un devoir nouveau, a conçu la pensée de transformer son foyer en ambulance. Pour mettre ce projet à exécution, elle fait appel au concours de tous ses amis. Lits et literie, linge, charpie, vin et argent, nous accepterons tout ce qu'on voudra bien nous donner ou mettre pour un temps à notre disposition. Il y a de grandes souffrances, mais elles ne seront pas plus grandes que les sympathies qu'elles inspirent; et nous demandons avec confiance, lorsque nous demandons a.u nom de ceux qui ont été frappés en défendant le sol du pays.

Agréez, s'il vous plaît, avec mes remercîments, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Septembre 1870.

Le service.sanitaire sera fait par le corps médical dn Théâtre Français, avec lo concours des docteurs NÊLATON et MANEC, chirurgiens consultant;.

COMEDIE FRANÇAISE

RÈGLEMENT

0ur 1rs tostumee rt toilettes Dr Dillr

DES DAMES ARTISTES

A partir du 1" Mars 1881,

Les toilettes de ville que les dames artistes de la Comédie-Française seront autorisées à faire confectionner par les couturières du dehors seront divisées en quatre catégories à chacune desquelles il est attribué un prix spécial, savoir :

10 Les robes de bal, de soirée, en satin ou faille à broderies, dentelles, fleurs, etc., devront rester dans les limites de 1,000 à 1,200.

2° Les costumes de grande toilette de ville en velours ou faille avec manteaux ou pardessus assortis ou non seront payés de 800 à 1,000.

3\* Us costumes de demi-toilette, cachemire ou faille légère avec manteaux ou pardessus s'il y a lieu : 500 à 700.

41 Enfin les costumes ordinaires ou de voyage en mérinos, foulard, toile ou tous autres de même espèce ne devront pas dépasser les prix de 300 à 500, suivant les cas.

Ces chiffres comprennent tous les accessoires que les couturières ont l'habitude de fournir, comme jupons de dessous en mousseline, morceaux d'étoffe pour les chaussures à assortir, bouquets de corsage, etc.

Les chapeaux de ville ne devront pas dépasser les prix de 80 à 100 francs pour la 2me catégorie, ni ceux de 40, 50 à 70 pour les 3.. et i" catégories.

Les bottines d'étoffe assorties aux toilettes seront payées de 24 à 26. — Los souliers en satin ou faille à talon en bois ne devront pas dépasser les prix de 22 à 24.

Les bottines en étoffe noire et celles en chevreau noir demeurent à la charge des artistes.

Le contrôleur général délivrera un bulletin de commande indiquant la catégorie du costume à fournir et les factures ne seront soldées qu'autant qu'elles seront conformes aux indications du dit bulletin.

Noie autographe de M. Claretie : « Depuis, les prix ont augmente, les manteaux et chapeaux, en particulier. Les cheveux, nattes, bas, repassages, blanchissages, tout est pa\é par la Comédie. Une honnête fille peut vivre de ses appointements. »

EXTRAITS DES RAPPORTS D'ADMINISTRATION

(Documents inédits.)

1884.

L'année 1884 est loin d'avoir donné des résultats aussi satisfaisants que les précédents exercices. Les recettes ont été de 2087 100, les dépenses de 1 1666 3â2 francs. L'excédent en faveur des recettes est donc de 1120 768. En i883, ce même excédent avait donné 56oooo francs; c'est une diminution de 140768. Cette diminution considérable est due à des causes générales, qui ont affecté non seulement les entreprises théâtrales, mais toutes les industries et toutes les fortunes ; elle est due aussi à l'absence d'un de ces grands succès, que nous avons obtenus fréquemment, depuis quelques années, et qui ont exercé une si heureuse influence sur la prospérité de la maison. Dans mon dernier rapport annuel, je me plaignais de la rareté toujours croissante des œuvres importantes véritablement dignes de la première scène française; après une stérilité momentanée, nous avons lieu d'espérer que l'année prochaine va s'ouvrir sous de meilleurs auspices.

É. PERRIN.

i885.

La Comédie a mené le deuil de l'administrateur éminent, qui l'avait, au point de vue matériel, conduite à la fortune, élevée à un degré de prospérité inconnu jusqu'à lui... La tâche, après M. Émile Perrin, pouvait paraître lourde... Mais, ne restez-vous pas, vous? Et, je voudrais appuyer sur le mot, vous qui avez apporté à l'oeuvre commune le talent applaudi, la popularité artistique et la gloire?

1888.

Quand j'ai accepté le périlleux honneur de succéder à M. Perrin, la compagnie de la Comédie-Française présentait encore au public une tête de troupe indiscutée. M. Perrin avait admirablement utilisé les collaborateurs de premier ordre, que lui avait préparés ou que lui laissait M. Édouard Thierry. Dès les premiers jours de ma gestion, l'âge, la maladie ou la fatigue forçaient plusieurs artistes hors de pair à s'éloigner. J'entrais pour voir sortir Madeleine Brohan et Mme Jouassain, et, quelques semaines après, un regrettable incident, heureusement oublié aujourd'hui, mais dont les conséquences pèsent encore sur la Comédie-Française, puisqu'elles aboutiront vraisemblablement à un procès, amenait la retraite de M. Delaunay et la démission de

M. Coquelin... C'est avec cette troupe, en partie décapitée, que nous avons, depuis trois ans, livré nos batailles dramatiques.

1894.

Sans m'arrêter aux inquiétudes pessimistes de ceux qui redoutent l'avenir, je dis qu'il faut l'assurer, cet avenir, par une étude attentive des réformes qu'on peut apporter au présent. Là-dessus, nous sommes d'accord. Mais je ne peux laisser croire, comme l'affirmation s'est produite, non pas dans une séance, mais dans une sorte de causerie du Comité, que la Comédie ne doive sa prospérité qu'au secours de l'Etat. Depuis bien longtemps il n'en a pas été ainsi, je peux dire depuis l'heure où les comédiens qui s'administraient euxmêmes étant en défaut, l'Etat leur reprit la gestion de leurs intérêts et leur donna un administrateur... Jamais la situation n'a été plus assurée, et vos aînés, qui ont traversé tant d'épreuves, n'avaient pas, pour braver l'aléa, les économies que vous avez pu faire, et qui dépassent, aujourd'hui, un million.

Il y a ici comme une sorte d'acoustique spéciale où, seules, sonnent bien et clair certaines œuvres d'une tonalité supérieure dans le rire ou dans la poésie. Faites que certaines manifestations d'art, certaines reprises éclatantes ne soient pas retardées par les nécessités courantes, les impatiences et les réclamations légitimes des auteurs, que nous avons accueillis et qui attendent. Apportez, dans le choix des oeuvres à venir, cette autre économie, qui vaut bien celle que vous réclamez dans le domaine des chiffres et que j'appellerai de l'économie littéraire, artistique, esthétique.

En un mot, veillons partout et sur tout. Il ne me déplaît pas de vous associer plus intimement au labeur de ce grand théâtre; je demanderai à chacun de vous de me signaler tel ou tel détail, qui lui paraîtra susceptible de réforme ou de progrès. Ce qui çe dit dans le cabinet de l'administrateur ou dans la salle du Comité vaut mieux, pour l'intérêt général, que ce qui se murmure dans les couloirs des loges ou les cours du théâtre. Et la vérité est que, depuis près de dix ans, alors que la production dramatique semble arrêtée chez les maîtres et hésitante chez les nouveaux, lorsque presque tous les grands comédiens ont pris leur retraite ou déserté une maison, qui travaille encore pour eux, alors qu'ils la combattent, j'ai la satisfaction de me dire que j'ai donné le crédit à une troupe jeune et applaudie, aimée du public, et que la Comédie-Française n'a rien perdu de son prestige entre mes mains, entre les vôtres, mes chers collaborateurs.

JULES CLARETIE.

Pour les années 1898, 1900, 1901 et suivantes, voir le texte et les renvois.

PLAFOND DU THÉÂTRE FRANÇAIS (ESQUISSE)

UNE DERNIÈRE NOTE

L'ÉTAT ET LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Les simples réflexions, effleurées au cours de notre récit, sur la suppression ministérielle, en 19oi, du Comité de lecture, qu'avait déjà modifié très sensiblement, dans sa forme, le décret du icr février 1887, nous amènent à préciser la situation fondamentale du Théâtre-Français vis-à-vis de l'Etat.

Cette institution théâtrale revêt le double caractère d'entreprise particulière et d'établissement public.

L'entreprise particulière a été constituée par l'acte de société du 27 germinal an XII. Son privilège initial consiste en la faculté de gérer, d'administrer sa propriété, ses intérêts matériels.

Le gouvernement, dans le but d'assurer aux chefs-d'œuvre de l'art dramatique une interprétation irréprochable, a élevé l'entreprise particulière au rang d'institution publique.

Le décret de Moscou a réglé les rapports de l'entreprise particulière avec l'Etat, mais il n'a pas modifié les bases du contrat particulier. En effet, le titre III :

De V administration des intérêts de là Sociéte,

et le titre IV :

De l'administration théâtrale,

chargent la Société, représentée par un Comité de six sociétaires hommes, de gérer ces intérêts.

L'article 45 notamment dispose que le Comité est chargé de tout ce qui concerne la formation des répertoires, la réception des pièces nouvelles, etc.

Dans ces conditions, et LOGIQUEMENT, toute représentation se

résolvant par un gain ou par une perte d'argent, la Société a seule qualité pour choisir les ouvrages représentés à ses risques et périls, — sauf le droit du gouvernement d'interdire une pièce, qui lui paraîtrait léser un intérêt d'art ou un intérêt d'ordre public.

Reste- le cas prévu où le gouvernement pourrait se substituer à la Société, pour la gestion de tout ou partie de ses intérêts matériels.

L'Etat a toujours accordé une subvention à la Compagnie, il en a toujours, de plus ou moins près, surveillé l'administration financière; et, en cas de déconfiture, il serait, par là même, tenu des charges et des dettes de la Société. Dans cette hypothèse — que rendent fort lointaine les réserves accumulées — s'il était prouvé que la Société des Comédiens Français se trouvât en mauvaise posture budgétaire, l'État, afin de se garantir, se verrait conduit à suspendre l'exercice des droits et pouvoirs de la Comédie et a s'en charger lui-même jusqu'au rétablissement de la situation.

TABLE DES MATIÈRES

Pages. PRÉFACE . v.

CHAPITRE PREMIER

En l'assemblée de l'Hôtel de Bourgogne. — Émoi des grands comédiens, à l'arrivée de la troupe rivale de Molière. — Un bref historique de l'Illustre théâtre. — Sous les yeux du roi : au Petit-Bourbon. — Déménagement forcé. — On s'établit au Palais-Royal. — Grandissement du nom de Molière. — Ses représentations : la vogue de ses pièces et les inimitiés qu'elles provoquent. — En manière de comparaison : un feuilleton dramatique au XVIIe siècle. — Amis, adversaires, compagnons. — Madeleine Béjart. —

Mlle de Brie. — Les Duparc. — La femme de Molière. — Le jeune premier de la troupe : Charles Varlet de la Grange. — Une autre physionomie : le sieur de Brécourt. — Mlle de Beauval et les soubrettes de Molière.

— Comment il conduisait ses acteurs et administrait son théâtre. — Le sort de la troupe après la disparition de son chef. — Emigration à l'hôtel de Guénégaud. — Une date mémorable : 1680; fondation officielle de la Comédie-Française 1 (

CHAPITRE II

Désagréable réveil. — Les « comédiens du roi » sont invités d'une façon pressante à s'enquérir d'un autre gîte. — Le choix rendu difficile. — Longues

Pages. pérégrinations d'acteurs sur le pavé. — Enfin permission leur est acquise de bâtir et de s'établir rue des Fossés-Saint-Germain. — Un regard jeté dans l'intérieur du nouveau théâtre. — La salle. — Le public. — Solennité d'ouverture avec Baron et Mlle de Champmeslé. — Intervalles d'existence administrative; arrêt, procès-verbaux d'assemblée; règlements. — Sous l'œil et la surveillance de Leurs Seigneurs les gentilshommes de la Chambre. — Rapports entre les comédiens et ces patrons incommodes. — Contestations, procès, démêlés extérieurs. — Longue querelle avec les Italiens et les forains. — Pour le maintien du privilège 37 CHAPITRE III

Sur la fin du grand siècle et dans les premières années du XVIIIe. — Les coryphées d'alors. — Signes du déclin littéraire et financier de la Compagnie. — Une revue satirique des acteurs en vedette, aux alentours de 1715. — Années de langueur. — Voltaire va rendre le mouvement à la scène française. — Il étend son action sur tous les points de la vie théâtrale. —On s'attache à tout réformer : la déclamation, la mise en scène, le costume. — Influence exercée par des artistes supérieurs : Adrienne Lecouvreur, la Clairon, Le Kain. — Quelques traits curieux des changements apportés dans la mise en scène. — L'enlèvement des banquettes. — Les habits de théâtre, à la Comédie-Française, et leur lente transformation 57 CHAPITRE IV

Au dedans et au dehors. — Quelques formules administratives. — Circonstances imprévues. — Les préludes d'une grosse agitation : querelle d'artiste et de poètes. — Saint-Foix, Mlle Clairon et Fréron. — En 1765 ; les gentilshommes de la Chambre du roi en lutte avec les sociétaires. — L'affaire Dubois et « la journée de Calais ». — Une véritable levée d'armes au Théâtre-Français. — Décret d'emprisonnement des principaux comédiens. — Mlle Clairon et ses camarades à For-Lévêque. — La fin de cette aventure. — Mœurs théâtrales du jour. — Intrigues et cabales. — État de la production dramatique, au plein du siècle de Voltaire. — Des années de disette. — Les comédiens du roi en profitent pour voyager. — Changement de séjour. — Du théàtre de la rue des Fossés, après quatre-vingts années d'exercice, on passe aux Tuileries. — Quelques représentations éclatantes dans cette aile du palais. — Irène et le couronnement de Voltaire. — Autre changement, autre résidence. — La nouvelle salle de l'Odéon et le parterre assis ................... 95

CHAPITRE V

Pages. La période de l'hôtel de Condé. — Les oeuvres ; les artistes ; les événements. — Une représentation sensationnelle, en 1784 : La Folle Journée de Beaumarchais. — Cinq années plus tard. — Marie-Joseph Chénier inaugure la Rérvolution, au théâtre. — Après la comédie politique, la tragédie nationale.. — Émotion extraordinaire, que provoquèrent les incidents de la représentation de L'École des Rois. — Révélation du génie de Talma. — Une digression d'histoire théâtrale. — Après Charles IX, L'Ami des Lois. — Après L'Ami des Lois, les préludes de Paméla et les suites tragiques d'une pièce inoffensive. — Scission de la troupe du Théâtre-Français, appelé le Théâtre de la Nation. — Lutte ouverte des comédiens restés fidèles à la maison de Molière avec la Société des Jacobins. — La Commune de Paris ordonne la fermeture du « Théâtre de la Nation » et l'emprisonnement des artistes. — Sous le régime de la Terreur; sombres perspectives. — Charles de La Bussière, au Comité de Salut public. — Comment il sauva les comédiens d'une mort certaine. — Leur libération, après Thermidor. — Ils remontent sur le théâtre 129 CHAPITRE VI

Le Théâtre de la République. — Désunion persistante. — François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur, se propose de reconstituer l'ancienne comédie sur des bases nouvelles. — Un homme de bien ramènera l'apaisement entre les sociétaires ennemis et séparés. — Retour des belles années artistiques. — Sous le Directoire et le Consulat. — Une élite de comédiens : Mole, Fleury, Louise Contat, Mlle Lange, Mlle Mars. — Dans le sénat tragique, MIle Duchesnois, Mlle George et Talma. — Ce qui manque à tant de gloire. — Disette d'oeuvres ; absence de liberté. — Napoléon et « sa » Comédie-Française. — Le surintendant des théâtres. — Suppléante féminine; une administratrice officieuse; curieux détails sur l'ingérence de Mme de Rémusat, entre 1805 et 1807. — Aux ordres de Sa Majesté l'Empereur et Roi. — Déplacements des comédiens. —Les libéralités du maître et les rigueurs de la censure impériale. — Asservissement des lettres. — Des exemples inouïs de la contrainte exercée sur toutes les formes de la pensée dramatique. — La Restauration va rendre aux arts une liberté relative. =— En avril 1814. — Retour à l'ancien état de choses. — Les gentilshommes de la Chambre, redevenus seigneurs et maîtres. — Quelques événements de cette période théâtrale. — La tumultueuse soirée de Germanicus. — Une fondation importante. — L'Odéon et la situation nouvelle qui lui est faite, à l'égard du Théâtre-Français. — Les symptômes d'une prochaine révolution dramatique ............... 167

CHAPITRE VII

J'ages. L'état des esprits dans le monde dramatique de i83o. — Entre les écoles ennemies, classique et romantique, entre Racine et Victor Hugo, la Comédie-Française hésite à prendre parti. — Dernières résistances. — Irruption d'Hernani. — Après la victoire, double défection des auteurs romantiques et du public. — Les années maigres. — Désarroi dans les finances et l'administration intérieure de la Compagnie.—Difficultés de toutes sortes, procès, divisions intestines. — Un directeur est chargé, en haut lieu, d'entreprendre l'œuvre de sauvetage. — Jouslin de la Salle. — Heureux commencements. — De belles soirées. —Angelo, Chatterton.—Révélations artistiques. — Les débuts de Mlle Plessy, entrant dès le premier jour en " rivalité avec Mlle Mars. — Relèvement des finances. — Une ombre au tableau. — Les revendications, des sociétaires contre leur directeur. — Circonstances qui provoquèrent la disgrâce de Jouslin de la Salle et son remplacement par le caissier Vedel 201 CHAPITRE VIII

Yedel est sur la brèche. — La gestion directoriale ne sera qu'un long combat.

— Efforts méritoires couronnés par les résultats. — L'engagement de Rachel et la renaissance de la tragédie. — Une série de représentations à succès, dans l'ancien et le moderne. — Le comité de la rue de Richelieu s'est chargé du privilège de l'Odéon ; échec de cette tentative d'exploitation parallèle. — Larges compensations. — Dans ce renouveau de conditions prospères, la Comédie recommence à s'agiter. — Coalitions contre Vedel. — Il se débat en vain ; la place n'est plus tenable ; il cède aux comédiens impatients de reprendre leur autonomie. — Conséquences.de cette révolution administrative. — Buloz, nommé commissaire royal, ne ramènera pas l'abondance. — Lockroy lui succède. — Symptômes précurseurs d'orages. — Des rivalités aiguës : Rachel et ses camarades. —Réclamations, doléances.

— Une entrevue mouvementée. — Destitution de Lockroy. — Dans l'intervalle : les pièces et les artistes. — Une période critique de 1847 à i 85o 23 l CHAPITRE IX

Au plus bas de la recette. — Troubles et discordes. — L'anarchie organisée.

— Intervention du gouvernement. — Rachel est appelée, chez le ministre, en consultation, — Elle ramène avec elle dans la place un directeur de son choix.—Les sociétaires s'insurgent contre la nomination d'Arsène Houssaye.

Pages.

— Protestation collective. — Un administrateur de résistance : Edmond Seveste. — Arsène Houssaye l'oblige à lui céder le pas. — Ses premiers actes. — Concours exceptionnel de talents et de circonstances. —La vedette artistique : Samson, Provost, Leroux, les Brohan. — Portrait d'Augustine Brohan. — Enrichissements du répertoire moderne. — Le théâtre de Musset et ses interprètes. — Embellissements apportés à la maison et dans les décors. — Arsène Houssaye recevant, administrant. — Les beaux soirs d'un directeur du Théâtre-Français, aux environs de i85o. — Tant de bonheur ne dure. — Affaiblissement sensible de l'autorité d'Arsène Houssaye. — On l'invite à quitter le pouvoir. — Empis prend la suite de cette direction mouvementée. — Tendances classiques du nouvel arrivant. — Ses quatre années de gestion. — Comment elles furent interrompues.

— Une double version 251 CHAPITRE X

Inauguration du consulat d'Édouard Thierry. — Avec Le Duc Job a commencé la série des pièces à centaines. — Grand éclat littéraire et artistique du Théâtre-Français. — Des œuvres. — Quelques pièces à fracas.— La soirée d'Henriette Maréchal. — Le Supplice d'une femme; collaboration étrangement mouvementée d'Émile de Girardin et de Dumas fils. — Au sortir de ces agitations. — Les détracteurs d'Édouard Thierry. — Ses démêlés avec Got. — Réponse victorieuse à la critique, —Les deux répertoires. — Dans le plein de ces heures florissantes éclate une terrible nouvelle. — La déclaration de guerre à l'Allemagne. — Pendant le siège. — Agar et La Marseillaise. — Dévouement des artistes. — L'ambulance du Théâtre-Français. — Représentations patriotiques. — Sous la Commune. — Un singulier public. — Misère dans la caisse. — Le voyage de Got à Londres, pour le salut de la Compagnie 287 CHAPITRE XI

Un nouvel ordre de choses. — Émile Perrin est appelé à en assurer la réalisation fructueuse. — Il pose les bases d'un état de fortune inconnu jusqu'alors pour la Comédie-Française et les sociétaires. — Caractère de la direction artistique d'Émile Perrin. — Les nouveautés mises à la scène. Admirable composition de la troupe. — Années d'abondance. — Quelques traverses. — Entre Sarah Bernhardt et Croizette. — Les répétitions tourmentées du Sphinx; un. amusant épisode. —Difficultés grandissantes de l'administration avec la moins soumise des sociétaires. — A la reprise d'une pièce d'Augier. — L'incident de L'Aventurière et la démission de Sarah. — Peu de temps après. — La maladie et la mort d'Émile Perrin. — Trop de candidats à la succession 317

CHAPITRE XII

Pages. Un prudent conseil d'Alexandre Dumas fils à l'héritier d'Émile Perrin. — Les deux premières décisions de Jules Claretie. — La liquidation du procès intenté à Sarah Bernhardt. — Autre incident. — Suite d'années calmes et prospères. — Des vides regrettables se produisent coup sur coup, dans la Compagnie. — Départ de Madeleine Brohan, de Thiron, de La Roche,

de Delaunay. — Des pertes encore. — Constant Coquelin s'éloigne de la Comédie-Française. —Amoindrissement notable des ressources artistiques.

— On n'en travaille que davantage. — Les variations du programme. — Faveur du public. — Satisfactions budgétaires., — Une catastrophe bouleverse ces heureuses conditions. — Incendie du Théâtre-Français. —Tableau de l'existence errante des comédiens du 8 mars au 29 décembre 1900... 347 CHAPITRE XIII

Après l'exode. — Réinstallation de la Comédie-Française, rue de Richelieu. — Changements survenus en voyage dans l'esprit des artistes. — Série de griefs et de reproches dressés tout à coup contre l'administration générale. Lutte ouverte. — Les phases accidentées d'une révolution de coulisses. — Une réforme radicale : suppression du Comité de lecture. Une séance émouvante au conseil. — Dénouement de la crise. — Autres orages :

Mlle Marthe Brandès et sa séparation bruyante de la Comédie. — Conditions intérieures du théâtre, au sortir de ces incidents. — Les deux troupes tragique et comique. — Quelques artistes en vedette : Mounet-Sully, Le Bargy, Silvain, Leloir, Coquelin cadet, Marie Leconte.—Pénurie d'étoiles.

— Malgré cette insuffisance, prospérité continue de la Comédie-Française,

et les raisons d'un tel état de choses. — Le public d'autrefois et le public d'aujourd'hui. — Tenue générale du répertoire dans les premières années du xxe siècle. — Conclusion ... ^ ...... 373 ' - t

APPENDICES ............ '. 421 \ ,.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pages. Une loge à la Comédie-Française, par GEORGES SCOTT, eau-forte de. DECIST.

Face aa titre.

Les acteurs de l'Hôtel de Bourgogne, par ABRAHAM BOSSE (Bibliothèque

Nationale, cabinet des Estampes) 3 Molière et Scaramouche, par GEORGES SCOTT 5 Les Comédiens de Molière comptant et se pàrtageant la recette, par

GEORGES SCOTT 7 Farceurs français et italiens (C.-F.). Héliogravure. Face à la page 8 Scène du théâtre du Palais-Royal, par ABRAHAM BossE (collection de

M. G. Hanotaux) 11 Corneille, buste par J.-J. CAFFIÉRI (G.-F.) 12 Racine, buste par L.-S. BOIZOT (C.-F.) J 3 Scène de l' « École des Femmes », par CHARLES COYPEL (B. N. Estampes) .. i5 Scène de « Tartuffe ou l'Imposteur », par GEORGES SCOTT 17 Molière', par MIGNARD (C.-F.) 21 Molière, attribué à ROLAND LEFEBVRE (à la Comédie-Française). Héliogravure

Face à la page 24 Mort de Molière, par GEORGES SCOTT 29 Scène du « Misanthrope », par MOREAU le Jeune (B. N. Estampes) 31 Scène d' M Andromaque », par GRAVELOT (collection Dutuit) 33 Baron, par J.-F. DE TROT (C.-F.). Héliogravure. Face a la page 4o Façade du théâtre de la rue des Fossés-Saint-Germain; par BLOKDEL (B. N.

Estampes) 42 Scène des « Plaideurs », par GRAVELOT (collection Dutuit) 43 Scène du théâtre de la rue des Fossés-Saint-Germain, par BLONDEL (B. N.

Estampes) 45 MUE Duclos, par N. DE LARGILLIÈRE (C.-F.). Héliogravure. Face à la page.. 48 Les Comédiens en route ,pour Versailles, par GEORGES SCOTT ....... 49

Pages. Baron et Dominique devant le Roi, par GEORGES SCOTT 51 Départ des Comédiens italiens, par WATTEAU (B. N.. Esta«mpes)-. 53 Les Comédiens français, par WATTEAU (B. N. Estampes) 59 Regnard, buste par Foucou (C.-F.) 60 Scène du « Glorieux », par LANCRET (B. N. Estampes) - 61 Dangeville le père, par GILLOT (collection de M. Victorien Sardou) 63 Mlle Dangeville, par VIGÉE le père (C.-F.) . 65 Grandval, par LANCRET (B. N. Estampes) 67 Scène du « Philosophe marié », par LANCRET (B. N. Estampes) 69 Adrienne Lecouvreur, par COYPEL (B. N. Estampes) 71 Mlle Clairon (G.-F.). Héliogravure. Face à la page 72 Marivaux, buste par J.-A. FAUGINET (C.-F.) 70 Mlle Clairon dans le rôle de Médée, par CARLE-'VAN Loo (B. N. Estampes) .. jq Mlle Dumesnil (C.-F.) 79 Duchemin le père, par GILLOT (collection Sardou) 80 Montmenil, par GILLOT (collection Sardou).. 81 La Thorillière le père, par GILLOT (collection Sardou) 82 Décor de « Psyché », par JOACHIM PIZZOLI (C.-F) 83 Les Spectateurs sur la Scène, par GEORGES SCOTT. 85 Catherine de Seine, épouse de Dufresne (B. N. Estampes) 86 Préville, par CARLE VAN Loo (C.-F.) ; 87 Marie-Anne Botot Dangeville, Buste par LE MOYNE (C.-F.) 91 Léandre, Octave, Scapin (C.-F.) = 92 Pompée, Perpenna (C.-F.) 93 Au seuil d'une loge : Adieux, par MOREAU le Jeune (B. N. Estampes) .... 97 Agamemnon, Achille (C.-F.) 100 Pharnace, Mithridate, Xipharès (C.-F.) 101 Le Kain, par S.-B. LE NOIR (C.-F.). Héliogravure. Face à la page io4 Un garde, par GEORGES SCOTT 106 Mlle Clairon conduite à For-Lévêque, par GEORGES SCOTT 107 La Mort de César, dans le « Brutus » de Voltaire, par MOREAU le Jeune (B. N.

Estampes) 109 Crébillon, par AUG. DE SAINT-AUBIN (B.-N. Estampes) 111 Au café Procope, par GEORGES SCOTT 115 Angélique Duval-Desroziers, portrait attribué à VESTIER (C.-F.) 119 Couronnement de Voltaire au Théâtre-Français (collection Sardou). Héliogravure. Face à la page • 120 Couronnement du buste de Voltaire (B. N. Estampes) ia3 Statue de Voltaire, par HOUDON (C.-F.) 120 L'Odéon, dessin de LALLEMAND, gravé par Née (Bibliothèque de l'Opéra) ... 126 Une loge d'artiste (B. N. Estampes) "127 Mlle Doligny, par VAN Loo (B. N. Estampes) ........ i3o Brizard, dans « le Roi Lear » (B. N. Estampes) Iâl Beaumarchais (B. N. Estampes) 132 Scène du « Barbier », par MOREAU le Jeune (B. N. Estampes) ....... 133

Pages. L'affiuence aux portes de la Comédie-Française, par GEORGES SCOTT .... 134 Le Foyer en 1784, par GEORGES SCOTT i35 Préville, par CHAMPION fils (C.-F.). Héliogravure. Face à la page i36 Mlle Contat, dans le rôle de Suzanne (B. N. Estampes) 139 Portrait présumé de Talma, attribué à BOILLY (C.-F.) 141 Tumulte de « Charles IX », par GEORGES SCOTT 143 MME Vestris, par S.-B. LE NOIR (C.-F.). Héliogravure. Face à la page .... 144 Larive, portrait attribué à L. DAVID (C.-F.) 147 Dugazon, par DUPLESSI-BERTAUX (B. N. Estampes) 151 Mlle Joly, portrait attribué à L. DAVID (C.-F.). Héliogravure. Face à la page. 152 Mlle Sainval l'aînée, par CARMONTELLE (collection Sardou) 155 Monvel, par GEFFROY (C.-F.) 157 Mlle Raucourt, par S. FREUDEBERG (C.-F.) 159 Santerre fait braquer des canons devant la Comédie-Française, par

GEORGES SCOTT - 161 Labussière, par GEORGES SCOÏT I65 Grandmesnil, par J.-B.-F. DESORIA (C.-F.). Héliogravure. Face à la page.. 168 Le Théâtre de la rue Richelieu (C.-F.) 171 La Salle du théâtre de la rue Richelieu (B. N. Estampes) 173 Fleury, par GÉRARD (C.-F.) 174 Mlle Mars et Saint-Phal dans « l'Abbé de l'Épée » (B. N. Estampes) .... 175 Talma, par EUGÈNE DELACROIX (C,-F.). Héliogravure. Face à la page .... 176 Mlle George, par le baron GÉRARD (collection Sardou ; l'original appartient à Mme de Pourtalès) : .. 177 Lafon, par BELLIER (C.-F.) 179 La loge de Mlle George, par GEORGES SCOTT 181 Représentation à Erfurth, par GEORGES SCOTT I83 Baptiste aîné, par M. DROLLIKG (C.-F.). Héliogravure. Face à la page..... 184 Les Comédiens aux armées, par GEORGES SCOTT 187 Napoléon et Talmâ, par GEORGES SCOTT 189 Derniers moments de Tahna, par J.-N. ROBERT-FLEURY. (C.-F.). Héliogravure.

Face à la page 192 Le Tumulte de « Germanicus », par GEORGES SCOTT 193 Mlle Bourgoin (collection Sardou) - 197 Grandville, par RIESENER (C.-F.) 203 Alexandre Dumas, par DEVÉRIA (B. N. Estampes) 205 Firmin dans le rôle d'a Hernani » (B. N. Estampes) 207 Mlle Denain, par E. GEFFROY (C.-F.) 209 Bocage, par LÉON NOËL (B. N. Estampes) 2i3 Scène d'« Othello », par CHASSÉRIAU (Bibliothèque de l'Opéra) 210 La Bataille d' « Hernani », par ALBERT BESNARD (C.-F.). Héliogravure. Face à la page 216 Scribe (B.-N. Estampes) 219 Alfred de Vigny, par LAFOSSE (B.-N. Estampes) 221 Victor Hugo, par PUECH (C.-F.) - .. 2 23

Pages. « Le Roi s'amuse », par VICTOR HUGO (C.-F.), Héliogravure. Face à la page.. 224 Plessy, Mars et Samson, par GEORGES SCOTT 225 MRAE Arnould-Plessy, par TOUDOUZE (collection de M. Édouard Pasteur) ... 227 Scène de « Ruy Blas », par GEORGES SCOTT 228 M" u Mars, d'après F. GÉRARD (C.-F.). Héliogravure. Face à la page 233 Rachel offrant des fleurs à Provost, par GEORGES SCOTT .... 234 Rachel, par DUBUFE (C.-F.) 237 Samson, buste par CRAUK. (C.-F.) . 239 Les Sociétaires de la Comédie-Française, en i84o, par E. GEFFROY (C.-F.).

Héliogravure. Face à la page 240 Anaïs Aubert, par HENRY SCHEFFER (C.-F.) 243 Legouvé lisant chez Rachel, par GEORGES SCOTT 247 Rachel, par DEVÉRIA (C.-F.). Héliogravure. Face à la page 248 Arsène Houssaye, par EDMOND GEFFROY (C.-F.) 253 L'Orchestre turc du « Bourgeois gentilhomme », par GEORGES SCOTT .... 255 Arsène Houssaye et Seveste, par GEORGES SCOTT 267 Alfred de Musset, par GAVARNI (B.-N. Estampes) 262 Regnier, par ÉLIE DELAUNAY (C.-F.). Héliogravure. Face à lapage 2.64 Un souper chez Rachel, par GEORGES SCOTT 267 Augustine Brohan, buste par G.-J. GARRAUD (C.-F.) 269 Manœuvre du rideau, par GEORGES SCOTT 271 Scène de « Un Caprice », par GEORGES SCOTT 273 George Sand (B.-N. Estampes) 277 L'administrateur de la Comédie-Française portant un flambeau, par

GEORGES SCOTT 279 Les Sociétaires de la Comédie-Française en 1864, par E. GEFFROY (C.-F.).

Héliogravure. Face à la page 280 Le Magasin d'armes, par GEORGES SCOTT 282 Bressant (d'après une statuette, collection Pasteur) 283 Molière et les caractères de ses comédies, par E. GEFFROY (C.-F.) 285 ÉD. Thierry, par PAUL MERWART (C.-F.) 289 Émile Augier, par F. COURBOIN, d'après Dubuie (B.-N. Estampes) 291 Scène d' «( Henriette Maréchal », par GEORGES SCOTT 293 Provost, buste par J.-J. FEUCHÈRE (C.-F.) 295 Madeleine Brohan, par PAUL BAUDRY (Musée du Luxembourg). Héliogravure.

Face à la page . - 296 Mlle Favart, par CHARTRAN (collection Pasteur) 299 Le Jardin d'Esther, par JOSEPH THIERRY (C.-F.) 3oi Le Palais de l'Amour ((( Psyché ») (C.-F.) 3o3 Delaunay, par E. L. DUPAIN (C.-F.). Héliogravure. Face à la page 3o4 Sophie Croizette, buste par FRANCESCHI. (C.-F.) 30G L Ambulance de la Comédie-Française, par TISSOT (C.-F.) .. 3og Le Foyer du public pendant le Siège, par GEORGES SCOTT 31 1 Edmond Got, par F. SCHOMMER (collection Pasteur). Héliogravure. Face à la page ............................. 3L2

Pages. Maubant, par GHARTRAN (collection Pasteur) : 3i4 Didier Seveste, statuette par L. FAGEL (G.-F.) 315 Émile Perrin, par GASTON THTS (C.-F.) 319 Céline Montaland, par BOLDINI (C.-F.) 83 1 Émilie Dubois, par VIDAL (C.-F.) 323 Décor de « Jean de Thommeray », par RUBÉ et CHAPERON (C.-F.) 324 Ch. Thiron, par SCHOMMER (collection Pasteur) 327 Entr'acte d'une première à la Comédie-Française, par E. DANTAN (C.-F.).

Héliogravure. Face à la page 328 Mlle Jouassain, par V. GIRAUD (C.-F.) 331 Mounet-Sully (rôle de Gérald), par A. de NEUVILLE (C.-F.) . 332 Frédéric Febvre, par CHARTRAN (collection Pasteur) 333 Vue de la Comédie-Française 335 Mmo Sarah Bernhardt, par GEORGES CLAIRIN (collection de M"° Sarah Bernhardt). 337 Scène du « Sphinx », par GEORGES SCOTT 339 Baillet, dans « Ruy Blas », par GEORGES SCOTT .... 34o Julia Bartet, par GEORGES SCOTT 341 De Féraudy, par AIMÉ MOROT (collection Pasteur) 342 Coquelin aîné dans sa loge à la Comédie-Française. 343 Worms, par ALBERT MAIGNAN (C-F.) Héliogravure. Face à la page .... 344 Jules Claretie, par GEORGES SCOTT. 349 Coquelin aîné 351 Jeanne Samary, par CAROLUS DURAN (C.-F.) 353 Les Coulisses, par GEORGES SCOTT 354 Les Sociétaires de la Comédie-Française en 1894, par Louis BÉROUD. (C.-F.)

355, 356 et . 357 Le Contrôle 359 Une lecture au Comité de la Comédie-Française, par H. LAISSEMENT (C.-F.).

Héliogravure. Face à la page 36o Mlle Reichenberg et Le Bargy dans les « Romanesques » (collection de

M. le baron de Bourgoing) 362 Les Coulisses, par GEORGES SCOTT 363 Mllc Kalb, par BASCHET (collection Pasteur) 364 Leloir, par GEORGES SCOTT ... 365 Les Ruines de la salle après l'incendie, par GEORGES SCOTT 367 Jane Henriot, par CAROLUS DURAN (C.-F.) 369 Albert Lambert, par FERRIER (collection Pasteur) 370 Laugler, par GEORGES SCOTT 371 Marie Muller, par AIMÉ MOROT (collection Pasteur) 374 Silvain, dans « Le Père Le,bonnard. », par GEORGES SCOTT \ .. 375 Coquelin cadet, par E. FRIANT (collection de M. Coquelin cadet). Héliogravure.

Face à la page 376 Jean-Paul Mounet, par FERRIER (collection Pasteur) 379 Répétition au foyer du public, par GEORGES SCOTT 381 Prudhon, par GEORGES SCOTT ....... -. ............. 383

Pages. Fenoux, par GEORGES SCOTT 384 L'Escalier : 385 Mllc Sorel, dans les « Caprices de Marianne », par GEORGES SCOTT 387 Le Foyer des Artistes 389 Mme Segond-Weber, par GILBERT 39 1 Mounet-Sully, par H. BELLERT-DESFONTAINES. Héliogravure. Face à la page . 392 Mlle Delvair, par GEORGES SCOTT 394 M. Claretie, par GEORGES SCOTT 395 Le Foyer du Public 397 Mounet-Sully, par GEORGES SCOTT 399 Mlle Piérat, par GEORGES SCOTT 400 MIle Yvonne Garrick, par GEORGES SCOTT 401 M"' Clary, par GEORGES SCOTT . 402 MUe Roch, par GEORGES SCOTT '....■ 4o3 Le Gardien de la Scène, par GEORGES SCOTT 404 Un décor moderne (l'Autre Danger) 4o5 Jules Truffier, par GEORGES SCOTT 406 L'Escalier de l'Administration, par GEORGES SCOTT 407 MMO Bartet, par AIMÉ MOROT (collection Pasteur). Héliogravure. Face à la page . 4o8 Répétition sur la Scène (Paraître), par GEORGES SCOTT 411 Après le Spectacle, par GEORGES SCOTT ... 413 Mlle Dussane et l'auteur de La Comédie-Française, par GEORGES SCOTT.... 416 M. Duberry, par GEORGES SCOTT 417 M. Paul Hervieu et MLLE Brandès, par GEORGES SCOTT 419 La France couronnant Molière, Corneille et Racine, par A. J. MAZEROLLE, ancien plafond du Théâtre-Français (B.-N. Estampes). Héliogravure.

Face à la page

Rideau de fer du Théâtre-Français, composition d'HECTOR D'Espouy, exécutée en collaboration avec ANTOINE CALBET. Héliogravure. Face à la page 456 Plafond du T héâtre-Français, par ALBERT BESNARD (Esquisse). Héliogravure.

Face à la page ......................... 47,2

INDEX ALPHABÉTIQUE ET CHRONOLOGIQUE DES

NOMS D'AUTEURS, D'ACTEURS, DE PERSONNAGES DRAMATIQUES HISTORIQUES OU ANECDOTIQUES

DES PIÈCES ET DES LIEUX DE SPECTACLES MENTIONNÉS DANS L'OUVRAGE

Les noms de tous les sociétaires de la Comédie-Française, depuis la fondation,

sont précédés d'un astérisque (\*).

A

Abbé de l'Épée (L'), pièce de Nicolas BOUILLY (1799), 175.

Abner, personnage d'Athalie, 188. ABOUT (Edmond) [1828-1885], 285, 293, 299

Absalon, tragédie, 223. (Un autre Absalon, de Duché, avait été représenté le 7 avril 1712.)

Acajou, opéra-comique de FAVART (1744), 84.

Acaste, personnage du Misanthrope, 45. Achille, héros de tragédie, 292. Acrobale (L'), comédie d'Octave FEUILLET (1873), 322.

ADAM (Paul) [né en 1862], 383. Adieux au pouvoir (Les), comédie de d'ÉPAGNY et de d'AuBIGNY (1838), 238.

Affiches (Les Petites), 178. Agamemnon, héros grec, personnage de la tragédie du même nom de Népomucène LEMERCIER, 204.

AGAR (Marie-Léonide CHARVIN dite Mlle) [1836-1891], 3o8, 309, 3io, 3i2, 314.

Agathocle, tragédie inachevée de VOLTAIRE (3i mai 1779), 124. (Le 10 mai 1690 fut représenté un Agathocle en cinq actes et en vers d'AuBRY DES CARRIÈRES.) Agnès, personnage de L'École des Femmes, 19, 20, 175.

Agramant, personnage du Roland furieux de l'Arioste, i5o.

Agrippine, personnage du Britannicus de RACINE, 14.

Agrippine, personnage du Germanicus d'ARNAULT, 194.

Agrippine, personnage d'Une Fête de Néron, d'Alexandre SOUMET et BELMONTET, 3o8.

ATCARD (Jean) [né en 1848], 384. Alain, personnage de L'École des femmes, 25.

. Alceste, personnage du Misanthrope, 354, ALEMBERT (Jean le Rond d') [1717-1783], 100. ^

Alexandre, tragédie de RACINE (1665), 19, ALLAN-DESPRÉAUX (Mme), [1810-1856], 242, 252, 260, 274, 402, 456.

Almaviva (Comte), personnage du Barbier de Séville et du Mariage de Figaro, 283.

Ambigu (théâtre de 1'), 4oo.

Ambitieux (L') et l'Indiscrète, tragi-comédie de DESTOUCHES (1737), i38.

AMBLARD (Claire), habilleuse, 368. AMEL (Mme), 330.

Aménaïde, personnage du Tancrède de VOLTAIRE, 236.

Ami des Lois (L'), tragédie de Louis LAYA (1793), 156-161.

Ami Fritz (L'), pièce d'ERc&MANN-CHATRlAN (1876), 322, 329.

Amours de Calotin (Les), comédie de.

CHEVALIER (1663), 12.

Amphitryon, comédie de MOLIÈRE (1668). \* AN A:is. Voy. AUBERT.

ANCELOT (Jacques-Arsène) [1794-1854], 198.

ANCESSY, chef d'orchestre du ThéâtreFrançais, 3o8.

André del Sarto, pièce d'Alfred de MusSET (1835), 365.

Andrienne, comédie de TÉRENCE, 91. (La Comédie eut une Andrienne de Baron (1703) attribuée au P. DE LA RUE.)

ANDRIEUX (Jean-Stanislas) [1759-1833], i48, i54, 265, 278, 289.

Andromaque, tragédie de RACINE (166.7), 176, 235, 366, 378.

Andromède, drame lyrique de Pierre CORNEILLE (165o), 6.

Angélique, personnage de l'Épreuve de MARIVAUX, 196.

Angelo, drame de Victor HUGO (1835), 220, 222, 262,

Angelo, podestat de Padoue, le héros d-u drame, 220.

Anne de Kerviler, pièce de LEGOUVÉ (1879), 322.

Année littéraire (L') ,j our nal de F HÉRON , 98. ANTOINE (André), acteur.

Antoinette Rigaud, pièce de RAYMOND DESLANDES (1885), 322.

Antony, drame d'Alexandre DUMAS père (1831), 200, 207.

Apollon, 267.

Araminte, personnage des Fausses Confidences de MARIVAUX. Voy. MARITAUX.

A roogas le tragédie deV IENNET (184 1), 2 38. ARGENTAL (Comte d'), 116.

ARGOUT (Comte d') [1782-1858], 2 11. Aricie, personnage de Phèdre, 73. Aristide, personnage du Lion amoureux, 299-

ARLEQUIN. Voy. DOMINIQUE.

A rlequin; roi de Serendib, pièce à écriteaux de LESAGE (1713), 54.

ARMAND (Armand ROUSSEL dit) [16991763], 460.

Armande, personnage des Femmes savantes, 328.

ARNAULT (Antoine-Vincent) [1766-1834J, r56, 193, 194, 196, 204.

ARNOULD (Sophie), 20, 269. AnNOULD-PLESSY (MME). Voy. PLESSY. ARNYVELDE (André Lévy, dit par anagramme), 410.

Arsace. Voy. Ninias.

Artaxare, tragédie de l'abbé PELLEGRIN (1718), 58.

Arlaxerce, tragédie de DELRIEU (1808), 223. (Le Théâtre-Français avait représenté déjà trois Arlaxerce.)

Artenice, héroïne de tragédie, 64. ARTOIS (Comte d'), i35.

Assommoir (L'), drame Liré du roman d'Émile Zola (Ambigu, 1879), 329, 34i.

Athalie, tragédie de J. RACINE (1691), 84, 121, 188.

AUBERIVE (Marquis et marquise d'), personnages des Effrontés d'Émile Augier, 290, 291.

\*AUBERT (Anaïs) [1802-1871], 218, 243, 244, 259, 45o, 460.

AuBERVAL (d'), Voy. DAUBERVAL. AUBIGNY (BAUDOIN d'),\ 238.

AUBRY (Léonard), 5.

AUBRT (M""), 32.

Auch (Hôtel d'), 41.

AUDE (Joseph) [1735-1811], 141. AUGIER (Émile) [1820-1889], 265, 273, 275, 288, 302, 3o5, 322, 34o, 342, 364, 398, 416, 45g.

AUMONT DE LA ROCHE-BARON (duc d'), 9, 48, 5o.

Autre danger (L'), comédie de Maurice DONNA Y (1904), 4 11.

Autre motif (L'), comédie d'Edouard PAiLLERON (1872), 322.

Au VILLIERS (Nicolas DORNÉ, sieur, d') [m. en 1690], 34, 35.

\* AUVILLIERS (Françoise-Victoire POISSON, dite Mlle d') [m. en 1733]1 34. AUZILLON (Pierre), 34.

\* AUZILLON (Marie Du MON, veuve de DoRIMOND, femme) [m. en 1693], 34.

Avare (L'), comédie de MOLIÈRE (1668), 262.

Aventurière (L'), comédie d'Émile AUGIER (1848), 34o, 342, 46o. Réduite de 5 à 4 actes, à la reprise du 10 avril 1860.

Axiane, personnage de la tragédie d'Alexandre, 19.

B

BACIOCCHI (Comte F élix) [ 18 10-1866] 2 65. \*BAiLLET (Georges-Julien-Victor) [né en 1848], 33o, 388.

BAILLY (Jean-Sylvain) [1736-1793], iSg. Bajazet, tragédie de RACINE (1672), 368. Bal d^Auteuil (Le), comédie de BOINDIN '(1702), 5i.

BALLANDE (Hilarion) [1819-1881], 398. BALZAC (Honoré de) [1799-1860], 295, 3o3.

BANVILLE (Théodore de) [1823-1891], 94, 224, 348, 349.

\* BAPTISTE aîné (Nicolas P...-Baptiste ANSELME, dit) [1761-1835], 202, 224.

\* BAPTISTE cadet (Paul-Eustache ANSELME, dit) [1765-1839], 202.

BAPTISTE (Mme) 202. (Cf. pour M"" BAPTISTE, Mme DESMOUSSEAUX.)

BARANTE (A. G. Prosper BRUGIÈRE, baron de) [1782-1866], 25o.

Barberine, comédie d'Alfred de MUSSET, jouée à la Comédie-Française en 1882, p. 322.

BARBIER, acteur, I85.

Barbier de Séville (Le), comédie de BEAUMARCHAIS (1775), 133, 134, 46o.

BARDOUX, 326.

BAROCHE (Pierre-Jules) [1862-1817], 277. BARON (Michel BOYRON, dit) [1653-1729J, 27, 3o, 35, 52, 57, 68, 386.

\* BARON (Charlotte LE NOIR DE LA THORILLIÈRE, dite Mlle), femme du précédent [1661-1730], 35.

BARON, caissier du Théâtre-Français, 81. BARRAS [1755-1829], 299.

\* BARRÉ (Pierre-Jean, dit LÉOPOLD) [18191899], 288, 299, 314, ■

\*BARRETTA (Marie-Blanche), Mmc WORMS [née en i855], 33o, 355..

BARRIÈRE (Théodore) [1823-1877], 27.3, 289, 3o2.

BARROT (Ferdinand), 254, 256, 452. \*BARTET (Jeanne-Julia REGNAULT, dite

Julia) [née en i854], 341, 343, 35o, 358, 370, 378, 394, 396, 400, 401, 410. BARTHE (Nicolas-Thomas) [1734-1786], 172.

. BARTIIET (Armand) [1820-1874], 262.

Bartholo, personnage du Mariage de Figaro et du Barbier de Séville, 136.

BARY, charlatan du xviie siècle, 4. Bastienne, personnage de la paysannerie de FA VA RT : Bastien et Bastienne, 91.

Bataille de Dames, comédie d'Ernest LEGouvÉ et de SCRIBE (1851), 462.

Baucis, pèrsonnage de fable, 63. BAUER (Henry), 35o.

BAZENERYE, 252.

Béatrix Cenci, pièce du marquis de CusTINE (1833), 210.

BEAUBILLET, huissier de la ComédieFrançaise, 257.

\*BEAUBOUR (Pierre-TrQchon, sieur de) [1662-1725], 62.

\*BEAUBOUR (Louise PITEL, femme BERTRAND, femme DESHAIES et enfin femme du précédent, dite M"") [1665-1740], 68, 234.

BEAUCHATEAU (Madeleine DU POUGET, dite MUe), femme de François CHATELET DE BEAUCHATEAU [m. en 1683], 234.

BEAUMARCHAIS (Pierre CARON de) [17321799], i33, 136, 137, 4i5.

BEAUMENARD. Voy. BELLECOUR (Mme). BEAUPLAN (A. de), 3o4.

\*BEAUVAL (Jean, sieur de) [1635-1709], 18, 3o, 35, 65.

\* BEAU VAL (Jeanne-Olivier BOURGUIGNON, femme du précédent, dite MUe) [16481720J, 18, 26, 3o, 35.

\*BEAUVALLET (Pierre-François) [18011873], 94, 202, 217, 220, 237, 258, 259, 261, 268, 3o4, 355, 45o, 455, 458, 465.

BEAUVOIR (Éléonore-Léocadie DOZE, madame Roger de) [1822-1859], 276.

BECQUE (Henry) [1837-1899], 322. \*BÉJART aine (Joseph), dit DE LA BORDE-

RIE [fin 1616 ou commencement 16171659], 18, 20.

\*BÉJART cadet (Louis), dIt l'ÉGUISÉ [16301678], 18.

\* BÉJART (Armande-Élisabeth), femme de MOLIÈRE (20 février 1662), puis de GUÉRIN D'ESTRIGNÉ (29 mai 1677), [née vers i643, m. en 1700], 20, 22, 23, 24, 28, 3o, 32, 34, 35.

\* BÉJ-&RT (Madeleine) [1618-1672], 18. Bélise, personnage des Femmes savantes, 328.

\* BELLE COUR (Jean-Claude-Gilles COLSON, dit) [1725-1778], 76, ID2, 103, 107, 108, 154.

\*BELLECOUR (Rose-Perrine LE- Roy DE LA CORBINAYE, dite BEAUMENARD, puis Mme), femmeduprécédent[i73o-i 799], io5, 118.

Belle-Isle (Mademoiselle de), pièce d'Alexandre DUMAS (1839), 239, 262., 271, 33i, 459.

\*BELLEMONT (J. B. COLBERT DE BEAULIEU, dit) [1728-1803], 163.

Belle-Paule (La), comédie deDENAiRousE (1874), 322.

BELLEROSE (Pierre LE MESSIER, dit) [m. en 1670], 25. j

BELLOY (Pierre-Laurent BUIRETTE, dit de) io8, lll-

BELOT (Adolphe) [1829-1892], 3a2. Beppo, personnage de Souvent homme varie, d'Auguste VACQUERIE, 284.

BERGERAT (Émile), 3i3.

Bérénice, héroïne du théâtre de RACINE, 34.

\* BERNHARDT ( Sarah - Henriette - Rosine BERNARD, dite Sarah) [née en L844], 221, 3o6, 33o, 33i, 334, 335, 33G, 337, 338, 34o, 34i, 342, 344, 35o, 378, 396, 4oi.

BÉROUD (Louis), peintre, 355, 356, 357. \*BERR (Georges) [né en 1867], 386. BERTRAND (Alexandre), entrepreneur de spectacles, 52.

Bertrand et Raton, comédie de SCRIBE (1839), 219.

Bertrànd de Rantzau, personnage de Bertrand et Raton, 219.

BIÉVILLE (Charles DESNOÏERS DE), 284. BIÈVRE (maréchal marquis de) [17 17. 1789], 172.

BILLARD (M'), avocat, 4o.

BISSON (Alexandre) [né en 1848], 322. BLAIN VILLE, 102.

BLANC (Charles) [1813-1882], 257. BOCAGE (Pierre Martinien TOUSEZ, dit) [IJ97-18G3], 63, 212, 2i3, 223, 262. BOILEAU-DESPRÉAUx (Nicolas) [16361711], i4, 15.

BOILEAU-PUYMORIN, frère du précédent, 35, 36.

BOILLY, peintre, 141.

BOINDIN (Nicolas) [1676-1761], 51. BOLDINI, peintre, 321.

BONAPARTE. Voy. NAPOLÉON Ier.

BONDY (Comte de), 238.

BONJOUR (Casimir) [1796-1856], 2o3. BONNASSIES (Jules), 130.

BORNIER (Henri de) [1825-1901], 322, 329, 354.

\* BOUCHER (Jules-Théophile) [né en. 1847], 3o6.

Bouffons (Théâtre des), 122. BOUILHET (Louis) [1824-1869], 3o2. Boule-Rouge (Théâtre de la), I45. BOURBON (Connétable de) [1490-1527], 6. BOURBON (Duchesse de), i36. Bourbon (Petit), salle de spectacle démolie en 1660, 6, 10, 20, 216.

Bourbons (les), 189, 193.

\* BOURET (Antoine-Claude) [1732-1783], 104, 118.

BOURGEOIS (Léon), [né èn i85i], 392. Bourgeois gentilhomme (Le), comédie de MOLIÈRE (1670), 23, 26, 66, 267.

Bourgeois de Gand (Le), drame d'Hippolytc RoMAND (1838), 237. (Reprise au Français; 29 juin 1841).

Bourgogne (Hôtel de), 1, 7, 8, 9, 10,

i3, 19, 25, 3o, 34, 38, 52, 68, 80, 89.

\* BOURGOIN (Marie- Thérèse-Étiennette) [1781-1833], 175, i85, 195, 196, 217.

Bourru bienfaisant (Le), pièce de GOLDONI (1771). V. le Fabricant de Londres.

BOURSAULT (Edme) [1638-1701], 14, 15, 16.

\* BRANDÈS (Marthe-Joséphine BRUNSCHWIG dite Marthe) [née en 1862], 358, 394, 3g5, 396, 411.

\* BRÉCOURT (Guillaume MARCOUREAU , sieur de) [1637-1665], i5, 18, 20, 25, 26, 29. Cf. URLIS (dès).

\*BRESSANT (J.-B. Prosper) [1815-1866], 268, 283, 299, 3o8, 3ig.

Brichanteau, personnage d'Un Parisien, de GONDINET, 349.

Brid'oison, personnage du Mariage de Figaro, 284.

BRIE (de). Voy. DE CRIE.

BRIFAUT (Charles) [1781-1857], 190. \*BRINDEAU (Louis-Paul-Édouard) [18141882], 241, 261, 45O, 458.

BRISSOÑ (Adolphe)-[néen 1860], 33o, 4i2. Britannicus, tragédie de RACINE (1669), 14. Britannicus, le héros de cette tragédie, i5, 3o6.

\*BRIZARD (J.-B. BpITARD dit) [1721-1791], io3, io5, 109, 118, 123.

\* BROHAN (Joséphine-Félicité-Augustinc), femme d'Edmond de GHEEST [18241893], 224, 243, 252, 258, 259, 268, 269, 270, 271, 276, 311, 31 4, 319, 361, 45o.

\* BROHAN (Madeleine-Emilie), femme du romancier Mario UCHARD [1833-1900], 269, 271, 276, 283, 3n, 3i4, 319, 328, 344, 352, 355, 4oi, 402, 469.

BROHAN (Suzanne) [m. en 1887], mère des précédentes, 270, 276.

\*BROISAT (Emilie), femme PANNETIER DE MILVILLE [née en 1848], 329, 33o.

BRUNOT, 400.

Brutus, tragédie de VOLTAIRE (1730), 147, i56. (Le 18 décembre 1690, les

Comédiens Français avaient joué un Brutus de mademoiselle Catherine BERNARD.)

Brutus, le héros de cette tragédie, 148. BULOZ (François) [1808-1877], 240, 242, 246.

Burgraves (Les), drame de Victor HUGO (1843), 245, 4o3.

C

Cabotins ! comédie d'Édouard P AILLER ON (1893), 36i.

CAFFIÉRI, sculpteur, 82, 369. (V. sur ce sujet : Le Musée de la Comédie-Française, par Émile DACIER, 1904.)

Caïus Gracchus ou le Sénat et le Peuple, tragédie par DARTOIS (1833), 210.

Caligula, drame d'Alexandre DUMAS père (1837), 222, 238.

Calomnie (La), comédie de SCRIBE (1840), 240.

Camaraderie (La) ou -La Courte échelle, comédie de SCRIBE (1837), 229, 2G8.

CAMBERT, musicien de la reine (xvne s.), 32.

Camille, héroïne de la tragédie d'Horace, 234, 235, 292, 310.

Camille, personnage féminin dù proverbe d'Alfred de MUSSET : On ne badine pas avec l'amour, 290.

CAMPISTRON (Jean-Galbert de) [i6561723], 57, 60.

\* CANDEILLE (Julie-Emilie, femme Laroche, femme Jean SIMONS, femme I-lilaire- Henri PERIÉ DE SENOVERT) [1767-1834], 131, 152.

Capitolin, surnom de Jupiter, i5. Caprice (Un), comédie de MUSSET (1847), 271, 365.

Caprices de Marianne (Les), comédie d'Alfred de MUSSET (T85I), 462. CAPUS (Alfred) [né en i858], 4i5.

Carcassiens (Les), nom donné aux partisans de la DUCHESNOIS contre MUe GEORGE, 178, 218.

Cardinal Voltaire (Le), comédie, 2TO. CARPEAUX, sculpteur, 169.

CARRON DE FLINS, 142.

Carrosses d'Orléans (Les) (1680), 35,431. Carrosse du Saint-Sacrement (Le), pièce de MÉRIMÉE (1850), 263, 461.

\* GARTIGNY (Claude-Charles) [1782-1852], 214.

Cas de conscience (Un), comédie d'Octave FEUILLET (1867), 302.

Catarina, personnage d'Angelo, 221. Catherine de Médicis, 149.

Catilina, tragédie de CRÉBILLON (1748), 112. VOLTAIRE donna sur le même sujet sa Rome sauvée.

Cavalier, personnage anecdotique, 293. CAVÉ (Edmond-Ludovic-Auguste), directeur des Beaux-Arts, 229.

Célimène, personnage du Misanthrope, 22, 24, 172, 271.

CERNY (Berthe), 402, 412.

CÉSAR, 88, 90.

Chaîne (La), comédie de SCRIBE (T84I), 248.

CHAMBON, 160.

CHAMFORT (SébasLien Rocli NICOLAS, dit) [1741-1794], 269.

CHAMPERON (François-Bersac de FONDANT sieur de), 32.

\* CHAMPMESLÉ(Charles Ghevillet de) [16421701], 24, 34, 35.

\* CHAMPMESLÉ (Marie DES MARES, femme de Pierre FLEURY, puis femme du précédent) [1642-1698], 34, 35, 46, 47, 57, 58, 234.

\* CHAMPVALLON (Judith CHABOT DE LA RINVILLE, fille de Mllc VALLIOT, femme de J.-B. DE l'HOSTE, sieur de) [16671742], 65.

CHAMP VILLE, 163.

Chandelier (Le), comédie d'Alfred de MUSSET (1848), 263, 461, 462.

Chantenelle (Robert de), personnage des Fossiles, 371 -

CHANVALLON, Voy. CHAMP VALLON. CHAPELAIN (Jean) [1595-1674], 8. CHAPELLE (Claude-Emmanuel LHUILLIER dit) [1662-1686], 23.

CHAPTAL, 175, 191.

CHAPUZEAU (Samuel) [1625-1701], 25. CHARLES DE VALOIS (CHARLES IX), 148. Charles IX ou l'École des Rois, tragédie de Marie-Joseph CHÉNIER (1789), 139, 141, 142, i43, 149, 204.

Charlotte Corday, drame de PONSARD (1850), 263, 459, 461, 462. (On avait joué, précédemment, au Théâtre-Français, une Charlotte Corday par REGNIER DESTOURBET (1831)\.

CHARPENTIER, acteur, 314. CHARPENTIER, poète tragique, 80. CHARTRAN, peintre, 3-14. CHATEAUBRIAND (François René de) [1768-1848], 190.

CHATEAUBRUN (J. B. Vivien de) [168617751, 87.

Châtiments (Les), de Victor HUGo, 313. Chatterton, drame en trois actes en prose d'Alfred de VIGNY (1835), 221. CHAUVERON (Edmond de), 35o. CHENAVARD, peintre, 2i5, 216. CHÉNIER (Marie-Joseph de), 138, I39, 140, 142, 153, 188, 2o5, 234. CHÉRON, 205.

Chérubin, personnage du Mariage de Figaro, i36, 284.

Chérubin, comédie en vers de Francis de CROISSET (1901), 38r.

CHEVALIER, 12.

Chevalier à la mode (Le), comédie de DANCOURT (1687). La paternité de cette pièce célèbre fut attribuée à SAINT- y ON. Chez l'Avocat, comédie de Paul FERRIER (1873), 32-2.

Chicard, personnage anecdotique, 292. Childéric, tragédie en cinq actes en vers, par de MORAND (1736), 34.

CHOISEUL (César duc de) [1719-1785], 100.

Christiane, comédie en quatre actes de GONDINET (1871), 349.

Cid (Le), tragédie de Pierre CORNEILLE (1636), 169, 180, 294, 329.

Cigale chez les Fourmis (La), comédie de LEGOUVÉ et LABICHE (T876), 322.

Cinna, tragédie de CORNEILLE (1640), 236. Circé, féerie du xvnc siècle (1675), 80. CLAIRIN, (Georges), peintre, 337. CLAIRON (Claire Hippolyte LERIS DE LA TUDE, dite Mlle) [1723-1803], 68, 71, 72, 73,74, 75, 92, 93, 98, 99, 100, 101, io3, 104, io5, 106, 108, 109, 1 18, 121, 146, 176,.234, 336.

CLARETJE (Jules) [né en 1840], 81, 219, 3i3, 346, 347, 359, 36o, 376, 377, 38o, 388, 390, 392, 4o3, 415, 470, 471, 472.

CLARY (Mlle), 402 .

Cléanthis, suivante d'Alcmène,dans Amphitryon, 64.

Clélie, roman de Mlle de SCUDÉRY (1656), 328.

Cléonte, personnage du Bourgeois gentilhomme, 23.

CLÉRY (Léon), avocat, 3oi.

Clitandre, amoureux de comédie, 24. Clorinde, héroïne de L'Aventurière, 34o, 34i.

Clotilde, drame de Frédéric SOU LIÉ (I832), 211.

Clovis, tragédie de LEMERCIER (1830), 204.

Il y eut sur la même scène un autre Clovis, en cinq actes en vers, de VIEKNET (1820).

Clytemnestre, héroïne de tragédie, 176, 310.

Cneius, personnage de tragédie (Germanicus), 188.

Cœur et la dot (Le), comédie de Félicien MALLEFILLE (1852), réduite de cinq en quatre actes, pour la reprise du 27 juin 1860, 462.

COLBERT (Jean-Baptiste) [1619-1683], 33, 35, 36.

COLLÉ (Charles) [1709-1783], 88, 118, 119, 120, 157.

COLLIN D'HARLEVILLE (Jean-François) [1755-1806], i54, 172, 265, 278, 289, 304.

COLLOT D'HERBOIS, 165.

Comédie de Molière (La), ouvrage de LARROUMET, 24.

Comme il vous plaira, comédie en trois actes de George SAND ( 1856), 3o4. Commedia dell' arte (La), 52.

Condé (Hôtel de), 125, 127, 131. Confessions (Les), ouvrage d'Arsène HousSAYE, 278, 285.

Conjuration d'Amboise (La), drame en vers de Louis BOUILHET (1866), 3o2. Considération (La), comédie en vers de Camille -DOUCET (1860), 289.

Constance, personnage de la tragédie d'Inès de Castro, 73.

CONSTANT (Benjamin) [1767-1830], 190. Comtesse Tation (La), comédie du marquis de BIÈVRE, 117.

\* CONTAT aînée (Louise), femme du marquis de PARNY-DEFORGES [1760-1813], 123, i35, i36, i38, 148, 152, i63, 166, 168, 172, 175, 2l8, 224.

\* CONTÂT cadette (Emilie), femme de M. B. CHAGOT DEFAYS [1771-J846], 131, 152, 163, i85.

Contes de la reine de Navarre (Les), ou La Revanche de Pavie, comédie de SCRIBE et LEGOUVÉ (i85o), 462.

CONTI (Prince de), 2.

Conti (Hôtel de) 121, 128.

Contrat social (Le), traité de J.-J. Rousseau, 187.

Cope (Le colonel), personnage d'Edouard en Écosse, 18g.

COPPÉE (François) [né en 1842], 322.

COQUELIN aîné (Constant-Benoît) [né en 1841], 3o5, 3o8, 314, 3i5, 328, 35i, 355, 356, 357, 396.

\* COQUELIN cadet (Ernest-Alexandre Henri) [né en 1848], 3o6, 312, 3r4, 3i5, 33op 349, 352, 379, 388, 396, 399, 414.

Corbeaux (Les), pièce de Henri BECQLK [1882), 322.

Corbulon, général romain,1 12. Corday (Charlotte). Voy. Charlotte Corday. CORNEILLE (Pierre) [1606-1684], 2,6, i3 14, 29, 182, 246, 253, 3o4, 415.

CORNEILLE (Thomas) [1625-1709], 34, 80, 364, 398.

CORNEILLE (Mlle), actrice, 124.

Corneille el Richelieu, à propos d'Emile MOREAU (1883), 322.

Correspondance littéraire (La), 122. Cosroès, tragédie, 223. (On eut plusieurs Cosroès, au Théâtre-Français : celui de ROTROU (1704), qui fut joué au Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, en 1648 ; un de MAUGER, en 1752, et un troisième Cosroès de LEFÈVRE, en 1767.

COUET (Jules) , archiviste de la ComédieFrançaise, 5 18.

COURBOYER (Marquis de), 14. Courtisane (La), pièce de M. ARNYVELDE, (1906), 4io.

COYPEL, peintre, 22.

CRÉBILLON (Prosper Jolyot de) [1674' 1762], 60, 92, III, 112, 132.

Cri ' de Paris (Le), journal satirique, 4i3.

Crispin, valet de comédie, 26, 110. Critique de l'École des Femmes (La), comédie de MOLIÈRE [16631, 224.

CROISAC, 18.

CROISSET (François de), 38 1.

\* CROIZETTE (Sophie-A l exandrine CROISETTE, dite), femme du banquier STERN [1847-1883], 3o6, 307, 3i3, 329, 334, 336, 4oi.

CROUÉ, 400.

Cuirassiers de Reichshoffen (Les), poème patriotique d'Émile BERGERAT, 3i3.

CUSTINE (Astolphe, marquis de), 210.

Czarine (La), comédie de SCRIBE (1855), 462.

D

DACIER (Emile). Index, Caffieri.

Dacier (Jean), drame de Charles LOMON (1877), 322.

Dalila, pièce d'Octave FEUILLET (Vaudeville, 1857), Ce drame en 4 actes et six tableaux en prose fut porté au Théâtre-Français en 1870 (28 mars). Damis, personnage de la Métromanie, 296.

\*DANCOURT (Florent CARTON, sieur de) [1661-1725], 60, 62, 386.

\* DAN COURT (Marie-Thérèse LE NoiR DE LA THORILLIÈHE dite Mlle), femme du précédent et filleule de MOLIÈRE [16631725], 63, 64.

\* DANCOURT (Marie-Anne-Michelle CARTON, dite Mimi) [1085-1780], 64, 91, 270.

DANGEVILLE (Antoine), 6'3.

\* DA,NGE-VILLE (Catherine DES MARES, dite MUE) [1688-1772], 64.

\* DANGEVILLE (Marie-Anne BOTOT, dite Mlle), fille de la précédente [17141796], 64.

Daniel Rochat, pièce de Victorien SARDOU (1880), 322, 328.

DANTON, 140, 144.

\*DAUBERVAL (Étienne-Dominique BERCHER, dit) [1725-1800], io3, 105, 109, 118.

DATJDET (Alphonse) [1840-1897], 296. David (Achille) et Madame David, personnages du Duc Job, 288.

DAVID (Louis), peintre, L46. DAVILLIERS, 199.

\* DAZINCOURT (Joseph J.-B. ALBOUY, dit) [1747-1809], 123, I52, 163, 173, 178, 441.

\*DE BRIE (Edme VILLEQUIN, sieur) [1607-1676], 18.

\*DE BRIE (Catherine LE CLERC DU RoZET, dite M"°), femme du précédent, [née vers i63o, morte en 1706J, 18, 27, 32, 35.

DECOURCELLE (Pierre), 322.

Dédale (Le), pièce de Paul HEHVIEU (1903), 411.

DEGARCINS. Voy. DESGARCINS. \*DEHELLY (Emile-Léon-Auguste) [né en 1871], 399.

Dehors trompeurs (Les). Voy. Homme du jour (L').

DELACROIX (Eugène), peintre, 275. DELAIR (Paul), 328.

DELAROCHE (Paul), 219. Délassements-Comiques' (Théâtre des), 151.

\* DELAUNAY (Louis-Arsène) [1826-1903], 274, 284, 290, 296, 279, 3o5, 3o6, 319, 35i, 352, 355, 397, 466.

DELAUNAY (Louis), fils du précédent, 399'

DELAVIGNE (Casimir) [1793-1843], 198, 207, 208, 219, 227.

DELAVILLE. Voy. LA VILLE.

DELILLE (Jacques) [1738-1813], 190. DELPIT (Albert), 322.

DELRIEU (Etienne-Joseph Bernard) [1763i836], 223.

DELVAIR (Mlle), 395.

\*DEMERSON (Anne), femme BONNARD [1786-1872], 283.

Demi-Monde (Le), comédie d'Alexandre DUMAS fils (1855), 3o2.

Demoiselles de Saint-Cyr (Les), comédie d'Alexandre DUMAS père (1843), 462. La pièce fut réduite de cinq à quatre actes pour la reprise du 8 septembre 1851.

DEMOUSTIERS (Charles) [1760-1801], 289. \*DENAIN (Pauline-Elisabeth MESNAGE, diteMlle) [1823-1892], 206, 458.

DENAYROUSE (Louis), 322.

Denise, pièce d'Alexandre DUMAS fils (1885), 322.

Dépit amoureux (Le), comédie de MOLIÈRE (1656), 9, 12, 3o5.

Député de Bombignac (Le), comédie d'Alexandre BISSON (1884), 322.

Dernier Quartier (Le), comédie en vers d'Édouard PAILLERON (1863), 290.

\*DESESSARTS (Denis DECHANET, dit) [1737-1793J, 49, I23-

\* DESGARCINS ou DEGARCINS (MadeleineMarie, dite Louise et Juliette) [176917971; 131, i5o.

DESLANDES (Raymond), Antoinette Rigaud (1885), 322.

\* DESMARES (Christine-Antoinette-Charlotte), fille de Nicolas DESMARES\* et nièce de la CHAMPMESLÉ \* [née vers 1682, morte en 1753], 27, 57,64, 68, 234.

DESMOULIKS (Camille) [1762-1794], i4o. \*DESMOUSSEAUX (Félicité-Auguste SAILLOT, dit) [1785.1854], 194, 206, 218.

\* DESMOUSSEAUX (Françoise-Joséphine ANSELME Baptiste, dite Mme), fille de Baptiste aîné, femme du précédent [1790-1857], 46o.

DESOEILLETS (M"" DES). Voy. OEILLETS (Mlle des).

\*DESPREZ (Nicolas-Gabriel POULLOT, dit) [1759-1829], i85.

DESROZIERS (Angélique DUVAL, connue au théâtre sous le nom de Mlle) [17761807], 119.

DESTOUCHES (Philippe NÉRICAULT) [16801754], 60, i38, 282.

\*DESURLIS. Yoy. URLIS (des).

Deux Célibats (Les), comédie de Jules de )VAILLY et d'OvERNAY (i85o), 260,

456.

Deux Mondes (Revue des), 2^1.

Deux Orphelines (Les), mélodrame de DENNERY (1814), 400.

DEVÉRIA (Eugène), peintre, 2o5.

\* DEVIENNE (Jeanne-Françoise Sophie TUEVENIN, dite Mlle), femme GÉVAUDAN [1763-1841], 131, 154, 175.

DEWINTRE (Mlle), 314.

DEVOYOD (Élise-Pierrette de VOYOD, au théâtre M""), 3i 1.

Diane, drame d'Émile AUGIEB. (i85a), 462.

Diane de Lys, pièce de DUMAS fils (i853), 370.

DiAz, peintre, 275.

DIDEROT (Denis) [ 1713-1 784], 70,132, 193. Didon, tragédie de LE FRANC DE POMPIGNAN (1734), 93.

Didon, l'héroïne de cette tragédie, 72. DINAH FÉLIX. Voy. FÉLIX.

Docteur amoureux (Le), farce de MOLIÈRE , 8. Docteur de verre (Le), parade représentée, en 1689, à la foire Saint-Laurent, 52.

\* DOLIGNY ou DOLLIGNY (Louise-Adélaïde BERTON-MAISONNEUVE, dite Mlle), femme de DUDOYER DE GASTELS,puis deM. LEVERRIER [1746-1823], 93, 123, 13o.

Dolorès, drame en vers de Louis BOUILHET (1862), 302.

DOMINIQUE, acteur italien, 52. Dominique Brienne, héroïne du Passé, de Georges de PORTO-RICHE, 394.

Don Juan d'Autriche, pièce de Casimir DELA VIGNE (I835), 224, 227.

Don Quichotte, pièce en vers de Jean RICHEPIN (1905), 410.

Don Sanche d'Aragon, tragédie de Pierre CORNEILLE (i65o), 3o4, Un fragment de Don Sanche fut intercalé dans l'Illusion comique, lors de la reprise de cette comédie, en 1861.

DONNAY (Maurice) [né en 1860J, 386, 4i r. DORAT (Claude-Joseph) [1734-1780], 88. DORGEMONT ou d'ORGEMONT, orateur de la troupe duMarais vers la fin de 1636, 25. (Sa femme était la veuve de TURLUPIN.)

Dorine, soubrette dans Tartuffe, i3, 26, 27, 270, 354, 361.

DORMEUIL (Charles Contat DESFON TAINES, dit), acteur et directeur de théâtre [1794-1882], 279.

- DORNÉ. Voy. D'AUVILLIERS.

DoRVAL (Marie-Amélie-Thomas DELAUNAY, Mme), femme d'Alban DORYAL, maître de ballet [1792-1849], 211, 220, 221, 222, 223, 26g.

DOUCET (Camille) [1812-1895], 278, 279, 281, 289, 3oo, 334.

Doyen (Théâtre), 15 1.

\* DROUIN (Françoise-Élisabeth GAULTIER [1720-1803], Úo.

Drury-Lane (Théâtre de), àLondres, 145. Du BARRY (Mme), 121.

DUBERRY, secrétaire général de la Comédie-Française, 39.2, 417.

\* Du BOCCAGE (Antoine ClIANTRELLE, dit) [1674-1757],

\* DUBOIS (Louis BLOUIN, dit) [1706-1775], 101, 102,103, 104, 108,109,110,118. \* DUBOIS (Marie-Madeleine BLOUIN, dite Mlle), fille du précédent [1746-1779], 104.

\*DUBOIS (Emilie) [1837-1871], 288, 3og, 311, 3i4, 320, 323.

DUBOS (L'abbé) [1670-1742], 2$. DUBOuRG, 5.

DUBOUT (A.), 4io.

Duc Job (Le), comédie de Léon LAYA (1859) 288, 307.

\*DUGHEMIN père (Jean-Pierre CHEMIN, dit) [1674-1754], 80.

\*DUCHESNOIS (Catherine-Joséphine RAFUIN, dite Mlle) [1777-1835], 176, 177, 192, 194, 202, 218, 234, 336.

Duchesse Martin (La), comédie de MEILHAC (1884), 322.

Ducis (Jean-François) [1733-1816], 117, 12-5, 132, 190.

\*DUCLOS (Marie-Anne de CHATEAUNEUF, dite M'") [1668-1748], 58,64,68,234, 336.

\*Du CROISY (Philibert GASSOT, sieur) [1626-1695], 20, 32, 35.

\*Du CROISY (Angélique, dite Mlle), fille du précédent, femme de Paul POISSON [1657-1756], 36.

\*DUDLAY (Adeline-Françoise DULAIT, dite MUe) [née en i858], 35o, 35i, 379, 394, 412.

Duel (Le), pièce d'Henri LAVEDAN (1905), 365, 411.

DUFAURE (Jules) [1798-1881], 2Ô2.

\* DÙFLOS (Émile-Henri) [né en 1857], 399.

\* DUFRESNE DE POSTEL [né vers 16 11, mort, vers 1684], 18, 20.

DUFRESNE. Voy. QUINAULT-DUFRESNE. DUFRESNY (Charles-Rivière) [1648-1729], 60.

\*DUGAZON (J.-B. Henri GOURGAUD, dit) [1746-1809], 9J, 123, 144, 145, r47, i5o, i52, 153, i63, 173, 217.

DUGAZON (Rose LEFÈVRE. Mme), femme du précédent, 153.

DUJARDIN-BEAUMETZ (H. C. BEAUMETZ, dit) [né en 1852], 370, 413, 414.

DUMAS père (Alexandre), [1863-1870], 200, 205, 207, 211, 222, 238, 260, 261, 262, 265, 273, 275, 456.

DUMAS fils (Alexandre) [1824-1896], 294, 296, 297, 298, 3o2, 303, 319, 321, 328, 348, 398.

\*DUMESNiL (Marie-Françoise MARCHAND, dite Mlle) [i7r3-i8o3], 73, 121, 131, 234, 336.

\*Du MIRAIL (Vincent-Charles de LESTOILLE, dit) [mort vers 1754], 64.

DUMONT (M"°). Voy. AUZILLON.

\* DUPARC (René Berthelot, dit Gros-René, dit) [i63o-i664], 18, 20.

\*DUPARAI (Philippe-Étienne-Louis, dit) [1768-1852], 217.

DUPARC (Marquise-Thérèse de GORLE, dite Mlle), femme du précédent [1633-1668], 18, 19, 20, 29.

Du PÉRIER, 28.

Du PIN (Joseph du LANDAS, sieur du BiGNON, dit) [1639-1696], 34.

\*PiN (Louise Jacob de Montfleury, Mlle), 34.

\* DUPONT, 154.

\* DUPONT (Charlotte-Louise ROUGEAULT

de la Fosse, dite Mlle) [1791-1864], 2 1 i, 218, 224.

DLPOHT, danseur, J80.

\* DUPUIS (Rose), 202, 208, 218. 460. DUPUY, 124.

DUQUESNEL (Félix), 388.

DURAS (Jean-Baptiste, duc de) [1 G341770], 100, 101.

DLHAS (Duchesse de), femme du précédent, 106.

DURAS (Amédée-Bretagne, duc de) [ 17701836], 192.

DUSSANE (M"°), 402. Fut engagée à seize ans (igo3), à la Comédie-Française. DUTHÉ (M"°), 136.

\* DUVAL (Alexandre) [1767-1842], 163, 182, 189, 190, 265, 289.

DUVAL-DESROZIERS (Angélique). ^ ov.

DESIIOZIERS.

E

Écho de Paris (L'), journal, 381.

Ecole des Femmes (L'), comédie de MOHÈRE (1662), JO, Ig, a3, 25, Ij5.

Ecole des Maris (L'), comédie de' MOLIÈRE (1661), 23, 1G9, 192, 198.

École des Vieillards (L'), comédie de Casimir DELÀ VIGNE (1823), 207.

Edouard en Écosse, tragédie d'Alexandre Du VAL (1802), 189.

Effrontés (Les), comédie d'Emile AUGIER (1861), 290, 3o5.

Electre, tragédie deCRÉBILLON (1708), 74. Electre, héroïne de tragédie, 74, 92. Elisabeth, héroïne de la tragédie du Comie d'Essex, 7o.

Elmire, personnage de Tartuffe, 1,5. Emilie, personnage de Cinna, 236. EMPIS (Adolphe SIMON is) [1790-1868], 203, 223, 259, 279, 280, 281, 282, 280, 286, 3o4.

Émulation (Théâtre de l'), 151.

Enfants d'Edouard (Les), tragédie île Casimir DELAVIGNE (1833), 219, 222.

Énigme (L'), pièce de Paul IIEHVIEU (1901), 4io.

Énlr'acles (Les), titre d'un recueil d'articles de DUMAS fils, 297.

ÉPAGNY (Jean-Baptiste \ IOLET d') [ 17931868], 238.

ÉPERNON (Duc d ), 2.

Epicharis, atTranchie romaine et personnage de tragédie, 5.

Epictèle, personnage du Lion amoureux, de PONSARD, 299,

Épiménide, \oy. Réveil d'Epiménide. ÉPINE (L'). ^ oy. QUATHELLES.

Épreuve (L'), comédie de MARIVAUX (1j40), 195.

Eraste, personnage des Edcheux, 43. ERCKMANN-CHATRIAN, 33 2 .

Eriphile, personnage d'Iphigénie, 72, 235.

Esculape, 102.

ESPY (L'), LESPY ou de L'ESPY (François BEDEAU, dit GORGIBUS et) [111. avant 1674], 20. (C'était le frère aîné de Jodelet.)

Essex (Le comte d'), tragédie de Thomas CORNEILLE (1678), 70.

ESTOURNELLE (Jean d'), 408.

États de Blois (Les), drame historique de RAYNOUARD (1814).

Été de la Saini-Martin (L'), comédie de MEILHAC et d'HuÉYY (1873), 322.

Etincelle (L'), comédie de PAILLERON (1879), 32 2, 354.

Etourdi (L'), comédie de MOLIÈRE ( 1653), 12.

Etrangère (L'), pièce d'Alexandre DUMAS fils (1876), 329, 398.

Euripide, 125, 409'

Eve, pièce de Léon GOZLAN ( 1843), 245.

Évrard (M""'), personnage du Vieux Célibataire, 217.

F

Fabricant de Londres (Le), drame de FENOUILLOT DE FALBAIRE (1771), 117. N'eut qu'une seule représentation. Il faut ajouter au texte qu'en cette année disetteuse on eut, par compensation, le Bourra bienfaisant, de GOLDONI.

Fâcheux (Les), de MOLIÈRE (1661), 45. Fameuse comédienne (La), libelle publié contre Armande BÉJART, 24.

Fantasio, comédie d'Alfred de MUSSET (1866), 274.

Fausse prude (La), parade du ThéâtreItalien (1697), 52.

FAUSSER (Antoine), maître chandelier, 5. Fausses infidélités (Les), comédie de BARTHE (1768), 172.

Faute du Mari (C'est la), proverbe en un acte, en vers, de Mme Émile de GIRARDIÎS (185r), 263, 461.

Faux bonshommes (Les), comédie de Théodore BARRIÈRE (1867), 3o2.

FAVART (Charles-Simon) [ 171 0-179 2], 84 • FAYART (Marie-Justine-Benoîte DURONCERAY, Mm), femme du précédent [17271772], 84.

\*FAVART (Pierrette-Ignace-MARIA PINGAUD, dite MIle) [1833-1881], 276, 277, 290, 298, 3o5, 3n, 3i3, 3i4, 319, 328, 333, 469.

FAT (Léontine). Voy. M'"\* VOLIHS. Fayel (Sire de), personnage de Gabrielle de Vergy, 192.

FAYOLLE (MME), 330.

\*FEBVRE (Frédéric) [né en i833], 3o6, 3i4, 333, 352, 356.

Fédora, drame de Victorien SARDOU (1882), 329.

FÉLIX (Dinah, Lia, Sarah, Rébecca), sœurs de Racliel, 243, 249, 276, 314. FÉLIX (Raphaël), frère de Rachel, 243, 249.

Femme de Socrate (La), comédie en vers de Théod. de Bu VILLE (I885), 348.

Femmes savantes (Les), comédie de MoMÈRE (1672), 13, 316, 328.

FENOUILLOT DE F ALBAIRE (Charles-George) [1727-1800], 117.

FENOUX (Jacques), 385, 399.

\* FÉRA UDY (Marie-Maurice de) [né en 1859], 342, 358, 386, 388, 396, 399.

FERRIER (Paul), 322.

Fête de Néron (Une), tragédie de SOUMET (1829), 307, 3o8.

Feu au couvent (Le), comédie de BARRIÈRE (1860), 289, 3O2.

Feuille du Salut public (La), 164. FEUILLET (Octave) [1821-1891], 273, 3o2, 3o3, 3o4, 322, 329, 336.

FEUILLET (Mme Octave) [m. en 1906], 339. FEYDEAU (Théâtre), 122, 174.

FEYDEAU (Ernest) [1821-1873], 294. Figaro (Le Mariage de), comédie de BEAUMARCHAIS (1784), i33, 134, 137, 283, 370.

Figaro, personnage de théâtre, i33, 136, i38, 284, 356.

Figaro (Le), journal, 341.

Fille de Roland (La), drame d'Henri de BORNIER (1875), 322, 329.

Fils (Le) comédie d'Auguste VACQUERIE (1866), 3oi.

Fils de Cromwell (Le) ou Une Restauration, pièce de SCRIBE (1842), 245.

Fils de Giboyer (Le), comédie d'Emile ÀUGIER (1862), 268.

Fils naturel (Le), drame d'Alexandre DUMAS fils (Gymnase, i858, C. Fr., 1878), 322.

Fin du roman (La), ou Comment on se débarrasse d'une maîtresse, comédie en un acte de Léon GOZLAN (185 1), 462.

\*FiRMtN (J.-Baptiste-François BECQUERELLE, dit) [1784-1859], 204, 207, 214, 216, 46o.

\*Fix (Delphine-Éléonore), femme Casimir SALVADOR [1832-1864], 277, 284.

\* FLEURY (Abraham-Joseph BÉNARD, dit) [1750-1822] 123, 145, 149, 152, i54,

163, 166, 171, 172, 174, 185, 192. \* FLEURY (Marie-Anne-Florence BERNARDY Nones, dite M"''), femme CHEVETEL [1766-1818], 131, 183. FLEURY (Emma), 314. FLINS (Carbon de) [1757-1806], 142.

\* FLORENCE (Nicolas-Joseph BILLOT DE LA FERRIÈRE, dit) [1712-1816], 163.

FLORIDOR (Josias de SOULAS, sieur de PRINEFOSSE, dit) [1608-1672].

Florinde, tragédie de LEFÈVRE (1770), 117.

Florinde, personnage de Don Juan d'Autriche, 224.

Foire (Théâtre de la), â2 et suiv.

Folle journée (La), Voy. Mariage de Figaro.

\*FONPRÉ (Elisabeth-Françoise CLA VEL, dite MUe) [1674-1719], 65.

FONTAINE, architecte, 216.

\* FONTENAY (François-Charles BAsouiN de) [né en 1733], 62,

Fortunio, personnage du Chandelier, de MUSSET, 355.

Fossés (Théâtre de la rue des), 4i, 42, 45, 81, 119, 120, 121, 122, 126, 127.

Fossiles (Les), pièce de François de CUREL (Théâtre-Libre), (1892). Reprise à la Comédie-Française, en 1892. FOUCHÉ, Duc D'OTRANTE, 187, 190. FOULD (Achille), homme politique, a85. FOUQUET (Nicolas), 9. FOUQUIER-TINVILLE, 164, 165. Fourchambault (Les), comédie d'Émile AUGIER (1878), 322, 364.

FOURNIER (Edouard) [1819-1880], 322. Foy (Général), 200.

FRANCESCHI, sculpteur, 3o6.

Francillon, comédie d'Alexandre DUMAS fils (1887), 353, 362.

Frédégonde, drame historique de M. DuBOUT (1897), 4io. Le 27 mars 1821, l Odéon avait représenté Frédégonde et Brunehaut, de LEMERCIER, reprise à la Comédie, le 5 novembre 1842.

FRÉDÉRIC II, 78.

FRÉRON (Élie-Càtherine) [1719-1776], 98 99, 100, 101, 178.

FRONSAC (Duc de), io3.

Frontin, valet de comédie, 196, 198. Frosine, soubrette de comédie, 64. Froufrou, pièce de MEILHAC et HALÉVY (1868), 372.

G

Gabrielle, comédie en vers d'AuGIER (1849), 459," 46i.

Gabrielle de Vergy, tragédie de P. DE BELLOY (1777), 192.

Gabrielle, l'héroïne de cette pièce, 192. Gaëtana, pièce d'Edmond ABOUT (1862), 293.

Gaiety Theater, théâtre de Londres, 342. Garin, drame en vers de Paul DÉLAIS (1880), 328.

\* GARRAUD (Louis-Eugène) [1831-1893], 314.

GARRICK (David) [1716-1779], i54. GARRICK (Yvonne), 401, 402.

GARRY, 412.

GASPARIN (Comte de), 229, 23a. GASSENDI, 3.

Gaston et Bayard, tragédie de Pierre de BELLOY (1771),

GASTON D'ORLÉANS, frère de Louis XIII, 2, 6, 8, 9, 11.

Gâteau des Reines (Le), comédie de Léon GOZLAN (1855), 462.

Gaulois (Le), journal, 388.

\*GAUSSIN (Jeanne-Catherine GAUSSEM, dite Mlle), femme de M. de L ASSENA Y [1711-1767], 67, 68, i36.

\* GAUTIER (Marie-Jeanne), en religion sœur Augustine de la Miséricorde [1692-1757], 69.

GAVARNI, 262.

Gazette des Tribunaux, 35o.

\*GEFFROY (Edmond) [1804-1895], 202,

217, 220, 229, 253, 261, 45o, 455, 458.

-Gendre de M. Poirier (Le), comédie d'Émile AUGIER (1854), 290.

Gengis-Khan, héros de la tragédie de VOLTAIRE, 75.

GÉNIAT (MUE), 402.

GEOFFROY (Julien-Louis) [1743-1814], 172, L78, 296.

\* GEORGE (Marguerite-Joséphine WEIMEH, dite Mlle) [1787-1867], 176, 177, 178, 180, 182, i85, 194, 212, 218, 234, 265, 336.

Georgiens, partisans de MLLE GEORGE contre MU". DUCHESNOIS, 178, Cf. Carcassiens.

. GÉRARD (Baron), peintre, 174, 177.

GÉRARD DE NERVAL (Gérard LABRUNIE, dit) [1808-1855], 204.

Germanicus, tragédie d'Antoine ARNAULT (1817), 193, 194, 195.

Germanicus, héros de cette tragédie.

194.

GESVRES (Duc de), 5o.

GHEEST (Baronne de). Voy. Augustine BROHAN.

GIBEAU (reçu pensionnaire en i863), 3i4.

Giboyer, personnage des Effrontés et du Fils de Giboyer, 290.

GILBERT, acteur, 32.

GIL NAZA, acteur, 329.

GIRARDIN (Émile de) [1802-1881], 296, 297, 298.

GIRARDIN (Delphine GAY, Mme Émile de) [i8o4-i855], 245, 263, 273, 276.

GOBLET (René), homme politique, 345. GOLDONI (Carlo) (1707-1793), 117. Cf.

Index. Bourru bienfaisant.

GOHGOURT (Edmond de) [1822-1896] et Jules de GONCOURT [1830-1870], 292, 294, 295.

GONDINET (Edmond) [1820-1889], 348, 349.

Gontran, personnage d'Un Parisien, 349.

\*GOT (Edmond) [1822-1901], 288, 290, 294, 3oo, 302, 3o3, 3o4, 3o5, 313, 316, 319, 334, 397.

GOZLAN (Léon) [i8o3-i866], 273, 461. Grâces (Les), comédie mythologique de SAINT-FOIX (1744), 98.

\* GRAMMONT DE ROSELLY (J.-B. NOURUY) [1747-1794], i44.

GRAND, 402, 412.

Grands procès de la Comédie-Française (Les), 35o.

Grandes dames (Les), série d'ouvrages romanesques d'Arsène HOUSSAYE, 277, 280.

\*GRANDMESNIL (J .-B. FAUCHARD de) [1737181.6], i5o, i52, 161, 440.'

GRANDVAL père (Nicolas RACOT de) [16761753], 22.

\* GRANDVAL (J.-B. Charlès-François-Nicolas RACOT de) [1710-1784], 67, 76, 145.

\*GRANGER (Pauline ROSIER, dite M""), femme MÉTREME [1833-1895], 314.

\*GRANVILLE ou GRANDVILLE ( Charles7 François GRANDIN, dit) [1772-1836],

201,217.

GRIMAREST (Jean-Léonor LE GALLOIS, sieur de) [né en 1720,] 28.

GRIMM: (Frédéric-Melchior) [1723- 1807], 75, 108, 125.

Gros-René, personnage de valet dans le Dépit amoureux, 19, 3o5.

GUADET, architecte, 373.

Guanhumara, héroïne des Burgraves,245.

Guénégaud (Hôtel de), 34, 37, 38, 44, 80, 81. »

GUÉRET (Gabriel) [1641-1688], 28. \* GUÉRIN D'EsTRiCHÉ (François), second mari d'Armande BÉJART, la veuve de MOLIÈRE [1636-1728], 34, 35, 64.

\* GUIAUD (Joseph-François), [1777-1846], 224.

GUILLARD, archiviste de la Comédie-Française, 3 11, 3i5.

GUIRAUD, 238.

GUITRY (Lucien) [né en 1860J, 386, 392. Gustave-Adolphe, ou la Bataille de Lutzen, tragédie de E. ARNAULT (i83o), 204.

\*GuYON (Émilie), femme du sociétaire François-Georges GCYON, puis de Mathieu PLESSIS [1821-1878], 320, 46o.

\*GuYOT (Judith-Nevers, M""), 34, 36. Gymnase (Théâtre du), 2o3, 224, 265, 279, 288, 289, 290, 302.

H

HALÉVY (Ludovic) [né en 1834], 321, 322. Hamlet, le héros de SHAKESPEARE, 396. Hamlet, adaptation shakespearienne de Paul MEURICE, 362.

HAUTEROCHE (Noël Le BRETON de) [né vers 1616, m. en 1707], 25, 36.

Hector, héros troyen, 366.

\_ Hector, valet du Joueur, 355.

HÉNIN (M°" d'), 79.

Henri III et sa cour, drame d'Alexandre DUMAS père (1829), 200,204,260,362.

HENRI IV, 190.

Henri VIII, tragédie de Marie-Joseph CHÉNIER (1791).

Henrielte Maréchal, pièce des GONCOURT (1865), 291, 292, 293, 296, 298.

Henriette et Raymond ou l'Artisan jaloux, comédie en un acte en prose par CHAUMONT (1832), 211. Attribuée aussi à CASIMIR DELA VIGNE, à son frère Germain DELA VIGNE, enfin à la collaboration de Germain DELAVIGNE et de L^DIÈRES.

HENRIOT (Jane), 368, 36o.

Héraclius, tragédie de CORNEILLE (164647), 3o4.

Héritiers (Les), comédie en un acte d'A. DUVAL (1796), 227. Reprise le 17 juillet 1856.

Hermann et Dorothée, roman poétique de GOETHE, 3 2 9.

Hermione, héroïne d'Andromaque, 70, 235, 269, 272, 3io.

Hernani, drame de Victor HUGO (1830), 200, 204, 3o5, 313, 331, 365, 369.

Hernani, le héros du drame, 2o4. Hérode et Mariamne, tragédie de VOLT Al RÉ (1725), 69, (C'est la même pièce que Mariamne, saufquclques changements.) Hersilie, 319.

\* HERVÉ (Geneviève-BÉJAHT, dite Mlle), femme de Loménie de VILLAUBRON, puis d'AuBRY DES CARRIÈRES [16241675], 18.

Hervey (Adèle d'), l'héroïne d'Anlony, 207.

HERVIEU (Paul) [né en 1857], 386, 398, 4n, 4i6.

HERVIEUX (Léopold), 346.

Histoire du supplice d'une femme, brochure d'Alexandre DUMAS fils, 297.

Homme dangereux (L') ou le Satirique, comédie de Palissot (1782), 12 2.

Homme du jour (L'), ou les Dehors trompeurs, comédie en cinq actes en vers par BOISSY (1740), 192.

Homodéi, personnage d'Angelo, 220. Honneur et l'argent (L'), pièce de PONSARD (1862), .3o8.

Horace, tragédie de CORNEILLE (1640), 180, 236, 3i3.

Horace et Lydie, comédie de PONSARD (1851), 462.

Horace, héros de. cette tragédie, 234. HOUDON, sculpteur, 22, 36g.

HOUSSAYE (Arsène) [1815-1899], 22, 249j 253, 255, 256, 258, 259, 260, 203, 273, 276, 278, 280, 281, 280, 304, 449-462.

\* HUBERT (André) [1634-1700], 20, 27, 32,35.

HUGO (Victor) [1802-1885], 190, 200, 204, 22il 222, 25o, 2GI, 2G2, 2G5, 273,275, 300, 313, 360, 403, 403, 459. Humbert, personnage principal du Lion amoureux de PONSARD, 299,307.

1

Idées de M"™ Aubray (Les), comédie d'Alexandre DUMAS fils (1867), 30.2, Illusion comique (L'), comédie de CORNEILLE (1636), 3o4.

Illustre théàtre (L'), 2.

biBERT (Barthélemy) [1747-1790], 126, i38.

Impromptu de Versailles (L'), comédie de MOLIÈRE (1663), 19.

Inconnu (L'), féerie du XVIIe siècle, 80. Inès de Caslro, tragédie de LA MOTTEHOUDARD (1723), 73.

Intimé (1'), personnage des Plaideurs, 3o6.

Iphigénie, tragédie d'EuRIPIDE, 4o8. Iphigénie, . tragédie. de RACINE (1674), 34, 126, 361.

Iphigénie en Aulide, adaptation de la tragédie d'EuRiPiDE par Jean MORÉAS, 4o8.

Iphigénie, l'héroïne, 64, 292.

Irène, tragédie de VOLTAIRE (1778), 124, 125.

Italiens (Théâtre des), 52, 58, 60, 7 [, 91.

J

Jacob, patriarche de la Bible, 249. Jacobins (Club des), 163.

Jacques II, tragédie de V ANDERBURCH (1835), 227.

Jaloux sans amour (Le), comédie en vers libres, par IMBERT, attribuée par erreur p ROCHON DE CHABANNES (1781), 172.

Jean Baudry, drame d'Auguste YACQUERIE (1863), 29o.

Jean Dacier, drame de Charles LOMON (1877), 322.

Jean de Thommeray, pièce d'Émile AuGIER (1873), 322, 324.

Jeu de l'Amour et du Hasard (Le), comédie de MARIVAUX (1734), 244-

Jeunes gens (Les), comédie de Léon LAYA (1855), 462.

Joad, personnage d'Athalie, 62, i83. Joannidès, Index, Le Chevalier à la mode, 518.

\*JOANNY (J. Bernard BRISEBARRE, dit) [1775-1849], 197, 202, 2o4, 216, 238.

Jocaste, héroïne de la Thébaïde, 64. \*JoDELET [né vers 1600, m. en 1660], 20. Joie fait peur (La), comédie de Mme Émile de GIRARDIN (1854), 462.

\* JOLY (Élisabeth, femme DULOMBOY, dite Mlle) [1761-1798], 154.

JOSÉPHINE DE BEAUHARNAIS, 178..

\* J OUASSAIN (Catherin e-Clémentine, femme A. de TOURNIÈRE,dite Mlle) [1829-1902], 284, 3I1, 3i4, 320, 328, 33i, 469.

Joueur (Le), comédie de REGNARD (1696), 355.

Joueur de flûte (Le), comédie d'AuGiER (i85o), 462.

Jourdain (Madame), personnage du Bourgeois gentilhomme, 18.

Journal (Le) de COLLÉ, 118.

Journal de Paris (Le), 146.

Journal (Le) de E. THIERRY, 3 15. Journal des Débats (Le), 178. Journaliste des Ombres (Le), pièce de Joseph AUD.E (1790), 142.

JOUSLIN DE LA SALLE (Armand-François) 11794-1863], 2L5, 218, 219, 223,224, 228, 229, 239.

JOUVENTE (Mlle), 260, 456.

Jouy (Victor-Étienne, dit de) [1764-1846], 200.

\* JUDITH (Julie BERNAT, dite MUE), femme Bernard DEROSNE [1827-1866], 242, 243, 276, 299.

Judith, tragédie biblique de MMO Émile de GIRARDIN (l843), 245.

Jugement des rois (Le), pièce révolutionnaire de Sylvain MARÉCHAL,. 162.

Jupiter, i5.

K

KAEMPFE (Albert), 345.

\*KALB (Marie-Caroline) [née en 1854], 364, 4I2.

KARR (Alphonse) [i8o8-i892], 261, 273. KIME (Louis-Alphonse de BLONDE, dit) [né en 1808], 314.

L

LABICHE (Eugène) [1815-1888], 322. LA BRIE, huissier de la Comédie, 257. LABUSSIÈRE (Charles de), 164, 165.

LA CALPRENÈDE (Gautier de COSTES de) [1610-1663], 260.

LA CHAUME, huissier de là Comédie, 257. LA CHAUSSÉE (Pierre-Claude NIVELLE de) [1692-1754], 132.

LACROIX (Jules), 462.

Lady Tartuffe, comédie de MME de GIRARDIN (I853), 462.

LA FEUILLADE (Maréchal de), 4i. LAFFEMAS (Maximilien), 3i.

\*LAFON (Pierre RAPENOUILLE, dit) [17731846], 178, 179, 199, 202.

LA FONTAINE (Jean de) [1621-1695], 200. \*LAFONTA1NE (Louis-Marie-Thomas, dit Charles RoocH et) [1826-1898], 3oo, 3i3.

\* LAFONTAINE (Victoria VALOUS, Mme), femme du précédent [née en 1840], 3i2, 314, 320.

LA FOSSE (Antoine d'AUBIGNY de) [i6531708], 58.

\*LA GRANGE (Charles VARLET de) [1639, 1692], 20, 24, 25, 27,30, 31, 32, 34, 35, 36, 369.

\*LA GRANGE (Marie RAGUENEAU, femme de l'EsTAf\G, dite Marotte, puis Mlle de), femme du précédent [1639-1727], 27, 32, 35.

LA GRANGE-CHANCEL (François-Joseph de CHANCEL, dit de) [1677-1758], 60.

LA HARPE (Jean-François de) [1739- 1803], 117.

\* LAMBERT fils (Albert) [né en i865], 358, 368, 370, 396.

LAMBRECHONS (Le P.), 4o.

LA MEILLERAIE (Maréchal de), 9.

LA MORLlÈRE (Charles-Auguste, de LA ROCHETTE, chevalier de).[1719-1785], 112, 113.

LANCIVAL (Luce de) [1764-1810], 193. Lancry (Théâtre), 224-0 - •.\* LANGE (Anne-Françoise-Élisabeth, femme J. SIMONS [1772-1816], 131, 142, i5o, I52,- 173.

\*LA NOUE (Jean-Baptiste SAUVÉ de) [ 17011760], 89.

Laquais de Molière (Le), ouvrage de Georges M ON VAL, 28.

\*LARA (Mlle) [née en 1876], 4o2.

LA RETNIE (Nicolas-Gabriel de), 35, 38. LARGILLIÈftE, peintre, 58.

\*LARIVE (Jean MAUDUIT, dit de) [17471827], 94, 123, 147, 149, i54, 163, 176.

\*LA ROCHE (Jules) [né en 1841], 352, 354, 36o..

\* LA RoQuE (Pierre-Regnault PETrr-J EAN , sieur de) [1595-1676], z5, 33.

LARROUMET (Gustave) [1852-1903], 24, 346, 384.

LASSERRE. Voy. PELLEGRIN (Abbé).

\*LA THORILLIÈRE (François LE NOIR, sieur de), 'gendre de LA ROQUE [1626-1680], 20, 27, 3o, 63, 82.

\*LA TBORILLlÈRE (François JUVENON de), 63.

LA TRÉMOILLE (Duc de), prince de TARENTE, 48, 5o.

\*LA TUILLERIE (Jean-François JUVENON, sieur de) [i65o-i688], 35.

\* LAUGIER (Louis-Pierre) [né en 1864], 358, 371.

LAURAGUAIS (Comte de), 86.

LAVEDAN (Henri) [né en 1862], 365, 386, 398.

LA VILLE DE MIRMONT (Alexandre) [1782i845], ao3.

LAVOY, 64.

LAYA (Jean-Louis) [1761-1833], i56,167, i58, 159, 160.

LAYA (Léon) [1810-1872], 288. (A la suite

.de chagrins domestiques, Léon LAYA s'était suicidé.)

\*LE BARGY ( Charles - Gustave - Auguste ) [né en 1858],358, 36a, 371, 382, 385, 388, 390, 392, 396, 397, 399, 412. LEBRUN (Ponce-Denis Écouchard) [17201807], i83.

\*LE COMTE (Jean GUYOT, dit) [1649-1707], 25, 36.

\*LE COMTE (Françoise CORDON, dite Belonde, puis Mlle), femme du précédent [née vers i656, m. en 1716], 35. \* LEÇON TE (Marie) [née en 1874], 4oo.

\*LECouvREUR (Adrienne COUVREUR, dite Mlle) [1692-1730], 58, 65, 68, 69, 70, a34, 248, 336, 371.

Lecouvreur (Adrienne), comédie-drame de SCRIBE et LEGOUVÉ (1849), 246, 248, 262, 371.

LECZINSKA (Marie), reine de France, 100. LEFÈ v RE ( Pierre - François - Alexandre ) [I74I-i8i3], 117.

LE FRANC DE POMPIGNAN. Voy. POMPIGNAN. Légataire universel (Le), comédie de Regnard (1708), 437.

LEGOUVÉ (Gabriel-Jean-Baptiste) [17641812], 176, 178, 182, 193.

LEGouvÉ (Ernest) [1807-1903], 239, 246, 247, 248, 322, 37I.

\*LEGRAND (Marc-Antoine) [1673-1728], 63.

Legs (Le), comédie de MARIVAUX (1736), 207.

\*LEIn\ER (Jules) [né en 1862], 399..

\*LE KAIN (Henri-Louis CAIN, dit) [17291'778], 49, 55, 68, 75, 76, 78, 79, S2, 85, 93, io3, io5, 109, 118, 121, 145, I52, 379.

Lélie, amoureux de comédie, 24.

\*LELOIR (Louis-Pierre) [né en 1860], 358, 365, 388, 396, 398, 43 1.

LEMAITRE (Frédérick) [1798-1875], 212, 261.

LEMAURE (Mlle), cantatrice de l'Opéra, 72. LEMERCIER (Népomucène) [1771-1840], 182, 190, 193, 204.

LEMIERRE (Antoine-Marin) [1733-1793], 117.

LEMONTEY (Pierre-Édouard) [1762-1826], 188.

LENOIR (Alexandre), archéologue, 3. Léonie, tragédie de DELRIEU (1836), 223.

(Il faut lire non Lé.onide, mais Léonie).

\*LÉPY. Voy. ESPY (L').

\* LEROUX (Paul-Louis) [1819-1874], 268, 3,3, 45O.

LE SAGE (Alain-René) [1668-1747]. 54. Lettres persanes (Les), ouvrage de MONTESQUIEU, 187.

\*LEVERD (Jeanne-Émilie), femme CASENEUVE [1788-1843], 194, 202, 214, 217.

LEYGUES (Georges), homme politique, 388, 392, 396, 398.

Liaison (Une), pièce de MAZÈRES et EMPIS (1834) A^3.

Liberté (Théâtre de la), i5i.

Liberté (La), journal, 413.

\*LIGIER (Pierre-Mathieu) [1796-1872], 202,208,209,214,258,261,268,450, 455, 458.

Lion amoureux (Le), pièce de PONSARD (1866), 298, 307, 3og.

Lionnette, personnage de la Princesse de Bagdad, 328, 343.

Lions et Renards, comédie d'AuGiER

(1869), 3o5.

Lisette, soubrette de comédie, 27, 60, 196, 36i.

\*LLOYD (Marie-Émilie JOLLY, dite Mlle), femme du peintre Georges VIBERT, [1842-1897], 3i4.

LOCKROY (Joseph-Philippe SIMON, dit), 243, 245.

LOCUSTE, 308.

LOUÉE (Frédéric) [né en 1856], 186, 416. LOMON (Charles), 322.

LORRAINE (Cardinal de), 144.

LOUBET (Émile), 388.

Louis, architecte de la Comédie-Française, 169.

Louis IX, tragédie d'ANCELOT (1819), 198. Louis XI, tragédie de Casimir DELÀ ViGNE (I832), 208, 209.

Louis XIII, 2.

Louis XIV, 6, 9, 18, 23, 25, 26, 27, 3i, 35, 36, 38, 4o, 41, 52, 89, 93, 187, 190, 432.

Louis XV, 187.

Louis XVI, 121, i54, 164, 187, 188. LOUIS-PHILIPPE, 236.

Louise de Lignerolles, drame en cinq actes de DiNAux et Ernest LEGOUVÉ (1838), 239.

Louvois (Michel LE TELLIER, marquis de), 38.

Lucinde, personnage du Médecin malgré lui, 3i5.

\* LUDWIG (Jeanne-Clarisse-Victoire) [18671898].

LULLI, 31, 33, 40, 273.

Lussan (Hôtel de), 4i.

Luthier de Crémone (Le), pièce de François COPPÉE (1876), 322.

\*Luzy (Dorothée DORINVILLE, dite Mlle), femme de P. F. GUILLOU, avocat, puis de J. G. MARIS, avoué [1747-1830], 154.

Lys dans la Vallée- (Le), drame en cinq actes, d'après le roman de BALZAC, par Th. BARRIÈRE, en collaboration avec A. DE BEAUPLAN (1853), 302.

M

Macbeth, tragédie shakespearienne de Ducis (1784), i32.

MADAME, belle-sœur de Louis XIV, 18.

Madame (Théâtre de). Cf. Gymnase. MAHÉRAULT, 169, 170, 17I.

Mahomet, tragédie de VOLTAIRE (1742), 75.

MAILLARD (M""), 234.

\*MAILLART (Adolphe) [1810-1891], 45o, 455, 458, 46o.

MAILLART (Charles), conseiller d'État, 261, 453.

MAINTENON (MME de), 52.

Maire du Palais (Le), tragédie d'Ai\CELOT (1823), 198.. N'eut que cinq représentations.

Maître. de Forges (Le), drame de Georges OHTJET (Gymnase, i883), 364.

Maître Favilla, pièce de George SAND (1855), 3o3.

Maître Guérin, comédie d'Émile ALGIER (1864), 3o5.

Maître Pathelin. Voy. La Vraie Farce de Maître Pathelin.

Malade imaginaire (Le), comédie de MOLIÈRE (1673), 266.

MALIBRAN (La), 248.

MALLEFILLE (Félicien) [1813-1868], 3o3 \*MANTE (Louise-Charlotte ThéophileDelphine ESCOFFIÉ, dite M"') [I79D1849], 201, 202, 2O3, 204, 207, 209, 218, .224.

Mantistes, partisans de M"0 MAis rE contre Mlle MARS, 218.

MANUEL (Eugène) [1825-1901], 296,3og. MANUEL. Voy. L'ÉPINE.

MAQUET (Auguste) [1813-1888], 462. Marais (Théâtre du), 2, 9, 20, 31, 32, 33, 80.

MARAT, I58.

Marcel, pièce de SANDEAU et DECOURCEU.E (1872), 322.

Marceline, personnage du Mariage de Figaro, 284.

Marcus, fils de Pison., personnage de Germanicus, 194.

MARÉCHAL (Sylvain) [1760-1803], i56, 161.

Maréchal de l'Empire (Le), comédie en un- acte, en prose, de MERVILLE (1836), 229.

Mareux (Théâtre), 151, 164.

Mari de la veuve (Le), comédie en un acte en prose, par Alexandre DUMAS père, DURIEU et Anicet BOURGEOIS (I832), 211.

Mariage d'argent (Le), comédie de SCRIBE (1827)' 219.

Mariage de Figaro (Le). Voy. Figaro. Mariage sous Louis XV (Un), pièce de DUMAS père (1841), 36i. Fut réduite de cinq à quatre actes, pour la reprise du 21 mai 1861.

Mariage de Victorine (Le), comédie de George SAND (Gymnase 1861 ; Comédie-Française, 1876), 322. MARIE-ANTOINETTE, 121.

Marinette, personnage du Dépit amoureux, 3o5, 314.

Marion Delorme, drame de Victor HUGO (1831), 365.

Marius à Minturnes, tragédie d'AntoineVincent ARNAULT (1791), i56.

MARITAUX (Pierre CARLET DE CnAMBLAIN de) [1688-1763], 60, 70, 88,196, 207, 244, 274, 415.

MARMONTEL (Jean-François) [1728-1799], 74-

Marotte, suivante des Précieuses ridicules, 2';.

MAROTTE. Voy. LA GRANGE (Mlle de). MARQUET, 314.

Marquis de Villemer (Le), comédie de George SAKD (1864), 302, 361.

Mars, dieu de la guerre, 218.

\*MARS (Anne-Françoise-Hippolyte BouTET, dite Mlle), fille de Mlle SALVÉTAT, dite MARS, et de BOUTET, dit Monvel, [T779-I847], 19, i85, 192, 196, 210, 211, 214, 217, 218, 220, 221, 225, 226, 233, 239, 271, 280, 313, 446.

Marsan (Pavillon de), 121.

Marseillaise (La), 307, 3o8, 309. \* MARSY (Anne-Marie-Louise- Joséphine BROCHARD, dite Mlle) [1866-1891], I63, 379-

MARTEL, 330.

Martine, personnage des Femmes savantes, 26, 27, 224.

Martyre (La), drame en 5 actes en vers de Jean RICHEPIN (1898), 410.

Matin (Le), journal, 414.

MASSIN (Mlle), actrice du Gymnase, 329. \*MAUBANT ( Henri - Polydore). [18211902], 268, 313, 352.

Maucroix (Les), drame d'Albert DELPIT (I883), 322.

Mauny, personnage du Siège de Calais, io3, 108.

Maupas (Mme de), héroïne du Lion amoureux, 307.

MAUPIN (Mlle), de l'Opéra, 91.

Maurice de Saxe, drame en cinq actes en vers, de Jules AMIGUE et Marcellin DESBOUTIN (1870), 307'

\* MATER (Henri) [né en 1857], 399. MAXIME (Mlle), 245.

MAZARIN (cardinal), 6, 89.

MAZÈRES (Édouard) [1796-1866], 2o3, 206, 223, 254, 255, 2a9, 261, 276, 277, 279.

MAZOUDIER, 314.

Médée, héroïne de tragédie, 99. Médecin malgré lui (Le), comédie de MoLIÈRE (1666), 45, 3 15.

MEILHAC (Henri) [1832-1897], 321, 322. MÉLINGUE, 262.

\*MÉLINGUE (Rosalie-Théodorine THIESSET MME) [1813-1865], femme du précédent, 245, 450, 460.

Melpomène, 63, 176, 296.

Mémoires de Mle George, 176.

MENDÈS (Catulle) [né en J840], 322. \*MENJAUD (Jean-Adolphe GRANET, dit) [1795-1864], 206, 217, 268.

\*MENJAUD (Armantine-Émile, MME), 218, 460.

Menus plaisirs du Roi (Les), ouvrage d'Henri de CHENNEVIÈRES.

Mercadet, drame de BALZAC (1838), 3o3. MERCOEUR (Duc de), 9.

Mercure galant (Le), ou La Comédie sans titre, comédie en cinq actes en vers de BOURSÂULT (I683), 14. Fut réduite en quatre actes, pour la- reprise du 28 octobre 1753.

MÉRIMÉE (Prosper) [1803-1870], 263. Mérope, tragédie de VOLTAIRE (1763), 188, 3o5.

MERVILLE (Pierre-François CAMUS, dit) [I783-I853], 229.

MÉRY (Jules) [1798-1866], 275. MERWART, peintre, 289.

MESNIL (Révérend du), 3.

MÉTASTASE [1698-1782], 93.

Métromanie (La), comédie en vers de PIRON, 296.

MEURICE (Paul) [1820-1905], 219. \* MÉZERAY (Marie-Antoinette-Joséphine) C17 774-18 2 3]. (Monval fait cette remarque, en son Dictionnaire des Sociétaires de la Comédie-Française, qu'elle était la fille du limonadier de la Comédie, rue Molière.) 13J, 154, 163, 185.

Michel (Théâtre), à Saint-Pétersbourg, 274.

\* MICHELOT (Pierre'- Marie - Nicolas, dit Théodore) [1786-1856], 185, 194, 2o4, 214.

MIGNARD (Pierre), peintre, 22.

MIRA, 240.

MIRABEAU (Gabriel-Honoré RIQUETTi, comtede), [1749-1791], 140, 141, i4g. Mirame, tragédie du cardinal de RICHELIEU (IG41), 10.

Misanthrope (Le), comédie de MOLIÈRE (1666), 3o, 45, 233, 313,-316.

Mithridate, tragédie de RACINE (1673), 235.

Mœurs du jour (Les), ou lÉ8de des jeunes femmes, en cinq actes en vers, de COLLIN D'HAHLEVtLLE (1800), 17.2.

MOGADOR, danseuse de Mabille, 292. Moineau de Lesbie (Le), comédie d'Armand BARTHET (1849), 262.

\*MOLÉ (François-René) [1734-1802], 55, 103, io5, 109, 117, 118, 123, 129, i36, 138, 141, i45, 152, i63, 171, 172, 217, 442. (La femme du célèbre acteur, Pierrette-Claudine-Hélène PINET, dite d'ÉpiNAY, puis Mine MOLÉ [1740-1782] fut aussi sociétaire de la Comédie Française.)

MOLIÈRE (Jean-Baptiste POQUELIN, dit) [1622-1673], 3, 5, 6, 8, 9, 12, i3, i4, 16, 18, 19, 20, 22, 23,24, 25, 26, 28, 29, 32, 33, 36, 45, 58, 67, 80, 175, 180, 186, 198, 200, 207, 216, 2 r8, 260, 270, 273., 274, 282, 284, 285, 296, 3o5, 3i3, &14, 354, 363, 373, 386, 415, 416, 422, 424- -

MOLIÈRE (M"°). Voy. BÉJART (Armande). Molière, sa vie et ses œuvres, ouvrage do Jules CLARETIE, 347.

Molière (Théâtre), 151.

Momus aux Champs-Elysées, Journaliste des Ombres (1790), 142.

Monde où l'on s'ennuie (Le), comédie de PAILLERON (1881), 322, 33o, 344, 352, 354, 364.

MONDORY (mort en 1651), 2, 25. Monime, héroïne de Mithridate, 236. \* MONROSE Père (Claude-Louis-Séraphin BARIZAIN, dit) [1783-1843], 173, 202, 206, 217, 224, 229, 238, 288, 464-

MONSIEUR, frère du ROI. Cf. GASTON D'ORLÉANS.

\*MONTALAKD (Céline) [1843-1891], 320, 321,-358.

Moritarcy (Mme de), drame en vers de Louis BOUILHET (1856), 302.

MONTESQUIOU (Comte de), 137 MONTFLEURY (Zacharie JACOB, dit) [16001667], 18.

MONTIGNY, 279MONTMÉNJL, 8T.

Montpensier (Théâtre), 15 r.

MONVAL (Georges), 28, 388 ; Index, M"\*' MÉZERAY.

\*MONVEL (Jacques-Marie BouTET, dit de) [1745-1812], 152, I53, 157, 173, 176, 280, 386.

MORÉAS (Jean), 4o8.

MOREAU (Emile), 32 2.

MOREAU LE JEUNE, 133.

MORÉNO (Mlle), 366.

MORNT (Duc de), 236, 275, 307. MOROT (Aimé), peintre, 374.

Mort de Pompée (La), tragédie de Pierre CORNEILLE (1643), 3o4.

M01JHY (Charles de FrEux, chevalier de) [1701-1784], 114, 120.

Mouettes (Les), pièce de Paul ADAM (1906), 384.

\*MouNET (Jean-Paui), [né en 1847], 366, 379, 396.

\* MOUNET-SULLY (Jean-Sully MOUNET, dit), frère du précédent, [né en 1841], 351, 352, 370, 372, 388, 389, 407, 409, 414.

MUHLFELD (Lucien), 384.

\* M ULLER (Marie-Rose-Eugénie) [née en 1.865], 358, 374, 402.

MURET (Théodore), 196.

MURGER (Henri) [1822-1861], 273. MUSSET (Alfred de) [1810-1857], 259, 262, 263, 265, 273, 274, 275, 290, 3o5, 322, 459.

N

Nana, drame tiré du roman de ZOLA pour l'Ambigu (1881), 329.

Nany, comédie de MEILHAC et NAJAC (1872), 322.

NAPOLÉON Ier, 170, i85, 186, 188, 190, 191, 194, 299.

NAPOLÉON III, a54, 452.

\* NATHALIE (Zaïre-Nathalie MARTEL, dite Mlle) [1816-1885], 288, 319, 402. Nation (Théâtre de la), 152 et suiv.

\*NAUDET (J.-B. Julien Marcel), père du savant Joseph NAUDET [1743-1830], 144.

NECKER, 138.

NECKER (Mme), 138.

NÉELLE, caissier du théâtre, 8r, 12 7 Nègre (Le), drame en quatre actes, en vers libres, d'OzANEAux (i83o), 204.

Nemours (Hôtel de), 39.

Néron, personnage de Britannicus, 5, t4; d'Une Fête de Néron, 3o8, 396.

NEUFCHATEAU (François de) [1750-1828], 163, 166, 168, 169.

Nicole, soubrette du Bourgeois gentilhomme, 224.

Nicomède, tragédie de P. CORNEILLE ( 1 65 1 ;

Comédie-Française, 1680), 2, 304.

NIEUWERKERKE (Comte de), 275.

Ninias, personnage de Sémiramis, 93. Ninus, personnage de Sémiramis, 84. Ninus II, tragédie de BRIFAUT ( 1 8 1 3), J 90. \*NOBLET (Alexandrine-Louise), femme DELAMARRE [1810-1876].

Noce de village (La), comédie de BRÉCOURT (1666), 29.

NOËL, guide de la Comédie, 49.

NOËL (Léon), peintre, 213.

NOLAU, décorateur, 267. Nouveau-Théâtre (Le), 122.

0

Observateur (L'), 178.

Odéon (Théâtre de l'), 126, 197, 198, 211, 214, 236, 302,370. (Cf. Hôtel de Condé).

Odeïon, école de musique et de déclamation, à Athènes, 4o8.

Œdipe, personnage tragique, 370, 396. Œdipe chez Admète, tragédie de Ducis (1778), 126, 437, 439.

Œdipe-roi, incarnation du personnage de tragédie, 372.

OFFENBACH (Jacques), 273, 3o8.

OEillet blanc (L'), comédie d'Alphonse DAUDET et L'ÉPINE (1865), 296.

ŒILLETS (Louise des), [1621-1670], 234. \* OLIGNY (MUe d'), Voy. DOLIGNY.

\* OLIVIER (Jeanne-Adélaïde GÉRARDlN, dite Mlle) [1764-1787], i36.

Olympie, tragédie en cinq actes, en vers, par VOLTAIRE (1764), 98.

Ombre de Molière (L'), comédie de BRÉCOURT (mars 1674). N'eut qu'une seule représentation, à l'Hôtel de Bourgogne. On ne badine pas avec l'amour, proverbe d'Alfred de MUSSET (1861), 290. Fut publié d'abord dans la Revue des Deux Mondes, Ier juillet 1834.

Opéra (Théâtre de l'), 58, 72, 80, 88, 9 r, 93, 116, 157.

Opéra-comique, 31 o.

Orange (Théâtre d'), 409.'

ORBAY (François d'), architecte, 42. Oreste, personnage de tragédie, 93, J4I. Oreste, tragédie de VOLTAIRE (1750), 74. Orosmane, personnage de Zaïre, 75, 88. ORSAY (Comte d'), 275.

ORVIÉTAN (L'), charlatan du XVIIe siècle, 4. Oscar, ou le Mari qui trompe sa femme, comédie de SCRIBE et DUVEYRIER (1842), 36i.

Olhello, drame shakespearien d'Alfred de VIGNY (1829), 200, 215.

Ourika, pièce d'Alexandre DUVAL, 227. Ouvriers (Les), drame en un acte, en vers, d'Eugène MANUEL (1870), 296, 309.

OvERNAY, 260, 456.

OZANEAUX (Georges) [1795-1852], 204.

P

PAILLERON (Édouard) [1834-1899], 290, 3o3, 321, 322, 33o, 332.

Palais-Royal (Ancienne salle do spectacle et troupe du), II, 18, 25, 31, 4o, 46, 80.

PALATINE (Anne de GONZAGUE, princesse palatine, dite la), 5i.

PALISSOT (Charles) [1730-1814], 122. Paméla ou la Vertu récompensée, comédie en cinq actes, en vers, imitée de GOLDONI, par François de NEUFGHATEAU (1793), 162, 164.

Paméla, l'héroïne de cette pièce, 162. Paméla, danseuse de Mabille, 292. Papillonne (La), comédie de Victorien SARDOU (1862), 290.

Paraître, comédie de Maurice DONNAI (1905), 4n.

Parc (Théàtre du), à Bruxelles, 38i. Par droit de conquête, comédie d'Ernest LEGOUVÉ (1855), 462.

Parisien (Un),. comédie de GONDINET (1886), 349.

Parisiens (Les), pièce de Théodore BARRIÈRE (1855), 30'2.

PARODI (Alexandre) [1840-1901], 322. Part du roi (La), pièce de Catulle MENDÈS (1872), 322.

Partie de chasse de HenriIV(La), comédie COLLÉ (1774), 156.

Passé (Le), pièce de Georges de PORTORICHE (Odéon, 1897, Comédie-Française, 1902), 394.

Passion secrète (La), comédie de SCRIBE (1834), 225.

PASTEUR (Édouard). Voy. Table des Illustrations.

Patin (Madame), personnage du Chevalier à la Mode, de DANCOURT, 217.

Patrie, drame de Victorien SARDOU (1869), 36i.

Paul Forestier, comédie d'AUGIER ( 1868), 3o5.

Pauline, héroïne de Polyeucte, 70. PELLEGRIN (Abbé) [1663-1745], 58. Pénélope, héroïne de tragédie, 64. Perdican, personnage du proverbe : On ne badine pas avec l'amour, 290, 397-

Père Lebop.nard (Le), comédie de Jean

AICARD (1889), 370. Fut joué d'abord au Théâtre-Libre.

PÉRIER. Voy. PERRIER.

Péril en la demeure, comédie d'Octave FEUILLET (1855), 462.

Pernelle (Madame), personnage de Tartuffe, 18.

PÉRIER (Du), valet de chambre de MoLIÈRE, acteur, 28.

\* PERRM,R (Antoine Périer, dit) [178418631, 217, 238.

PERRIN (Abbé), 32.

PERRIN (Émile) [1814-1885], 310, 319, 323, 325, 326, 33o, 333, 334, 338, 34o, 342, 34'1, 345, 356, 3Go, 361, 375, 377, 38o, 4i4, 471-

PERRIN-THÉNARD (Mme), voy. THÉNARD. PERSIGNT (Duc de), 275.

- PETIT (M1 "), 154.

Petit Hôtel (Le), comédie en un acte en prose, par MEILHAC et HALÉVY (1879), 362.

Petit-Jean, personnage des Plaideurs, 3o6. Petite pluie, comédie de P AILLERON (1875), 322.

PEYRE, architecte, 125.

Phèdre, héroïne de tragédie, 34, 64, 70, 73, 3io.

Phèdre, tragédie de RACINE (1677), 35, 45, 46, 73, 378.

PnÈDRE, fabuliste latin, 346. Philaminte, personnage des Femmes savantes, 18, 3a8.

Philémon, personnage mythologique, 63. Philippe II, tragédie de BRIFAUT, 190. Voy. Ninus II.

Philosophe sans le savoir (Le), comédie de SEDAINE (1765) 172.

PICARD (Louis-Benoil) [1769-1828], 186, 279, -286.

\* PlÉRAT, 400, 401.

Pierre de touche (La), comédie d'Augier et de Jules Sandeau (1854), 462.

\* PIERSON (Blanche) [née en 1842], 358.

402.

PIRON. Voy, Métromanie.

Pison, personnage de Germanicus, 194. PIZZOLI (Joachim), 80, 83.

Plaideurs (Les), comédie de Jean RACINE (1668), 298.

PLANARD, 240.

Plancine, femme de Pison, personnage de Germanicus, 194.

\* PLESSY ( Jeanne-Sylvanie-Sophie,Mme A RNOULD-) [1819-1897], 225, 226, 271, 280, 290, 333, 34o, 462.

PLU TON, 90.

\* PoissoN père (Raymond), dit de BELLEROCHE [né vers i63o, mort en 1690], 35, 68, 435.

\* PoissoN (Paul), fils du précédent, époux de Marie-Angélique Du CROISY [16581735], 63, 68.

\* POISSON (Philippe), petit-fils de Raymond et fils aîné de Paul [1682-1743], 63, 68. Il y eut plusieurs sociétaires femmes portant, à la Comédie-Française, ce nom dynastique, telles que Marie Catillon POISSON, femme de POISSON DE ROINVILLE, le fils cadet de Paul; Mlle POISSON, femme de ce dernier; Victoire-Françoise POISSON, femme de DAUVILLIERS ; et Louise-Catherine, femme de LA TUILLERIE.

Polyeucte, héros de CORNEILLE, 94, 396. Polyxène, héroïne de tragédie, 64. Pomme (La), comédie de BANVILLE, en un acte, en vers (1865), 296.

POMMIER (François), 5.

Pompée, personnage du Tibère, de MarieJoseph CHÉNIER, 188.

PoMPiGNAN (J. LE FRANC, marquis de) [1759-1784], 93.

\* PONSIN (Adélaïde-Zélia, dite Mme), femme d'Henri PROVOST fils, caissier de la Comédie [1843-1885], 292, 314.

PONSARD (François) [1814-1867], 263, 298.

\* PONTEUIL (Nicolas-Étienne LE FRANC,

sieur de) [1673^1718,] 62.

POPELINIÈRE (M"° de LA), 64.

POPPÉE, 3o8.

.POQUELIN (Jean), 4.

POQUELIN (Jean-Baptiste). Voyez MoLIÈRE.

POUEL (Paul PARFOURU, dit), 386. Porte-Saint-Martin (Théâtre de la).

Voy. Saint-Martin.

PORTO-RICHE (Georges de) [né en 1849], 394.

Portraits de la marquise (Les), comédie d'Octave FEUILLET (1859), 322.

POURTALÈS (Comtesse Edmond de). Voy.

Table des Illustrations.

PRADON (Nicolas) [1632-1698], 46. Précieuses ridicules (Les), comédie de MOLIÈRE (1669), 9, 12, 27.

\*PRÉVILLE (Pierre-Louis DUBUS, dit) [1721-1799], 55, 87, 88, io5, 123, 136, i54, 173, 217, 269, 284, 35o. Préville et Taconnet, vaudeville, 118.

\* PRÉVILLE (Madeleine- Angélique-Michelle DROUIN, dite Mme), femme du précédent [1731-1794], i54Priam, roi des Troyens, 90.

Prie (La marquise de), personnage de Mlle de Belle-Isle, 27 I.

Princesse Aurélie (La), comédie de Casimir DELÀ VIGNE (1828), 208.

Princesse de Bagdad (La), comédie d'Alexandre DUMAS fils (1881), 328, 343.

Priola (Le marquis de), personnage de la pièce de Henri LAVEDAN (1902), 398, 4n.

Procope (Café), 44, 88, n3, 115. Proculus, personnage du Brutus, de VOLTAIRE, 147, 148.

\* PROVOST (Jean-Baptiste-François) [ 1798i865], 198, 220, 233, 234, 258, 259, 261, 268, 274, 288, 296, 319, 45o, 452, 455, 458, 466.

PROVOST fils (Eugène) [1836-1885], 288, 299-

PRUD'HON, peintre, 173.

\* PRUDHON (Charles-François-Joseph) [né en 1843], 299, 3i4, 383, 388.

Psyché, tragédie-ballet de MOLIÈRE, CORN'EILLR et QUINAULT (1671), 80, 3o4.

PUECH (Denys), sculpteur, 223. Pylade, héros de tragédie, 146. Pyrrhus, personnage d'Andromaque, 85, 94, 366.

Q

Quatrelles, pseudonyme de L'ÉPINE, U96. Queue du chien d'Alcibiade (La), comédie de LÉON GOZLAN (1850), a63, 461.

\* QUINAULT l'aîné (J.-B. Maurice) [16871745], 63, 68. Il était le fils de \* Jean QUINAULT OU QUJNAULT père [né vers 1660, mort avant juin 1728].

\* QUINAULT cadet, dit QUINAULT-DUFRESNE (Abraham-Alexis), frère de Maurice QUINAULT [1693-1767], 63, 68,69, 76.

\* QUINAULT, dite l'aînée (Mari-e-AnneCatherine), sœur de J.-B. Maurice et de QUINÀULT-DUFRESNE, [1695-1791], et QUINAULT, dite la cadette [1700-1783], 64, 68.

R

\* RACHEL (Élisabeth FÉLIX, dite Élisa) [1820-1858], 221, 224, 133, 237, 241, 249, 254, 255, 262, 264, 267, 268, 272, 273, 276, 277, 342, 371, 448, 458, 461, 463.

RACINE (Jean) [1639-1699], 13, i4, 19, 29, 34, 45, 46, 58, 180, 182, 208, 246,253, 256,3o4,366,398, 4i5,4i6.

RagenhardL, personnage de la Fille de Roland, 354.

Ragolin, comédie de CHAMPMESLÉ, en collaboration avec LA FONTAINE (1 684), 24.

\*RAGUENEAU (Marie). Voy. M11\* LA GRANGE.

\* RAISIN l'aîné (Jacques) [1653-1702] et Raisin le Cadet, dit le petit Molière [1655-1693], 35, 41, 335.

\* RAISIN (Françoise, dite Fanchon PITEL DE LONGCHAMPS et, par son mariage, en 1679, avec RAISIN le cadet, M"") [1661ou 1662-1721], 36, 57, 234.

RAMBOUILLET (Élisabeth de), 12. Rantzau (Les), pièce d'ERCKMANN-CHATRIAN (1882), 322.

RAPHAËL Félix. Voy. FÉLIX.

RATABON (sieur de), 9, 10, 216.

\* RAUCOURT (Françoise-Marie-Antoinette SAUCEROTTE, dite M"') [1756-1815], 118, 119, 123, 152, 154, 163, 176, 177, 178, i83, 234.

RAYNOUARD (Juste-L\larie) [1761-1836], 182, 190.

REGNARD (Jean-François) [1655-1709], 27, 218, 282, 3o5, 355, 415.

\* REGNIER DE LA BRIÈRE (François-J osephPhiloclès), fils de Mme TOUSEZ\* [1807i885], 217, 237, 259, 261, 268, 276, 277, 290, 3o5, 319, 452, 455, 458.

\* REICHENBERG (iSuzanne-Angélique-Charlotte), filleule de Suzanne BROHAN, femme du baron Pierre DE BOURGOING [née en i853], 19, 3o6, 311,314,392, 362.

RÉMUSAT(Auguste-Laurentde), 179, i83, i85.

RÉMUSAT (Claire-Êlisabeth-J eanne de V ERGENNES, comtesse de), femme du précédent, 179, 180, i83.

RÉMUSAT (Charles-François-Marie de), 254.

Réveil (Le), pièce de Paul HERVIEU (1905), 4n.

Réveil d'Épiménide (Le) ou les Étrennes de la Liberté, pièce de Carbon de FLINS (1790), 142, 143.

Rêves d'amour, comédie de SCRIBE et de BIÉVILLE (1859), 284.

Réville (Duchesse de), personnage du Monde on 1-'on s'ennuie, 352.

Rhadamiste, personnage de la tragédie de CRÉBILLON : Rhadamiste et Zénobie (1711).

RIBOU (Mlle), I63.

Richard III,drame de SHAKESPEARE, 21 9. RICHELIEU (cardinal de), 10.

RICHELIEU (maréchal de), 99, io3, 120. RICHEPIN (Jean) [né en 1849], 383, 410. RIEUX (DE).. Voy. marquis de SOURDÉAC. Rieux (Marquis de), personnage du Duc Job, 288.

RIGAULT (Raoul), membre de la Commune, 316.

\*RIQUER (Édile), 3n, 3i4, 466.

RISTORI (Adélaïde) [1821-1906], 280. RIVAROL (Antoine) [1753-1801], 269. Riverolles (Marquis de), personnage de Francillon, 353.

ROBECQ (Princesse de), 78.

ROBESPIERRE, 166.

ROBINNE (Mmo), 412.

ROCHON DE CHABANNES (Marc-AntoineJacques) [1730-1800], 172.

ROCH (Mlle), 4o3.

Rodogune, tragédie de P. CORNEILLE (164344), I32,

Rodogune, héroïne de cette tragédie, 68. Rodolfo, personnage d'Angelo, 220. Rodrigue, héros du Cid, 94, 366.

Roi (Le), pièce de Gaston SCHEFER (1901), 392.

Roi de Cocagne (Le), comédie de LE GRAND (1786), 439.

Roi Lear (Le), tragédie shakespearienne de Ducis (1783), i32.

Roi s'amuse (Le), drame de Victor HUGO (I832) 211, 222, 291, 362. (La pièce n'eut tout d'abord qu'une seule représentation.)

ROLAND (M""), l63.

ROLLE (Hippolyte) [i8o4-i883], 272. ROLLET (Sieur), 422, 424.

ROMAND (Hippolyte), 237.

Romanesques (Les), comédie en vers de ROSTAND (J894), 361, 362.

Rome vaincue, tragédie d'Alexandre PARODI (1876), 322, 412.

Roméo et Juliette, drame de SHAKESPEARE, imitée par DUCIS (1772), 409. V. DUCIS. Romulus, comédie d'Alexandre DUMAS (1854), 462.

RONCE LIN (Alexandre), 164.

RONSARD (Pierre) [1524-1585], 349. ROQUELAURE (Duc de), 9.

ROQUEPLAN (Nestor) [1804-1870], 240, 277, 294.

ROQUES, chef d'orchestre du ThéâtreFrançais, 3o8.

Roscius, 3o.

\* ROSIMOKD (Claude LA ROZE DE) [né vers 1640, mort en 1689], 32, 35.

ROTROU (Jean) [1609-1650], 198, 398. ROUGET DE L'ISLE, 3o8.

ROUSSEAU (Jean-Jacques) [1712-1778], 70, 187.

ROUVIÈRE, 262.

Roxane, héroïne de Bajazet, 34, 74. \*RoYER (Marie-Catherine) [1841-1873], 309, 314.

RUBÉ, peintre, 267, 324.

Ruy Blas, drame de Victor HUGO (1838), 362.

S

SADA-YACCO, artiste japonais, 329. Sage et le fou (Le), comédie en. trois actes, par MÉRY et LOPEZ (1852), 462. SAINT-AUBIN (Mlle), 224.

\* SAINT-AULAIRE (Pierre-Jacques PORLIER PAGNON, dit) [1793-1864], 224, 46o.

Saint-Barthélémy (Journée de la), T4o. SAINT-CLAIR, 152.

SAINT-CLAIR (MME), 152.

\* SAiNT-FAL(Etienne MEYNiER.dit) [r 752i835], 131, 148, i54, 224.

SAINT-FLORENTIN (le Comte de), homme d'Etat, 101.

SAINT-FOIX (Poullain de) [1698-1776], 98.

SAINT-HUBERTY (Anne-Antoinette CLAVEL, dite) 93.

Saint-Laurent (Théâtre de la foire), 53 et suiv.

Saint-Martin (Théâtre de la Porte-), 208, 215, 313.

SAINT-PHAL. Voy. SAINT-FAL.

\* SAINT-PRIX (Jean-Aimable- FOUCAULT, dit) [1758-1834], i54, 169, 194.

SAINT-VICTOR (Paul de) [1827-1881], 294.

SAINTE-BEUVE (Charles) [1804-1869], 318. \*SAINYAL l'aînée ou SAINT-VAL (MariePauline-Christine ALZIARI DE ROQUEFORT, dite Mlle) [1743-1830], ia3, i55, 234, 336.

\* SALLÉ (Françoise THOURY, dite MUe), femme de \*J.-B. Louis-Nicolas SALLEY, dit SALLÉ [1669-1745], 65.

Salomé, personnage de la tragédie d' Herode, par VOLTAIRE, 69.

\* SAMARY (Jeanne) [1857-1890], 349, 353, 355.

\*SAMSON (Joseph-Isidore) [1793-1871], 198, 214, 224, 225, 25a, 258, 259, 261, 263, 267, 268, 274, 284, 290, 296, 45o, 452, 458, 467, 468.

SAND (George) [1804-1876], 245, 273, 276, 277, 3o3, 322, 36o, 4^2.

SANDEAU (Jules) [1811-1883], 268, 273, 321, 322, 462.

SANTERRE, 160, 161.

SARCEY (Francisque), [1827-1899], 253, 269, 270, 288,3o4, 315, 344, 346.

SARDOU (Victorien) [né en 1831], 3o2, 321, 322, 328, 361 et Table des Illustrations.

SARTINES (Gabriel de), lieutenant-général de police, io5, 106.

Satirique (Le). Voy. Homme dangereux (L).

SAUVIGNY (Mœe DE), 105, 106.

SAVARY, duc de Rovigo, 187.

Savigny, personnage du Sphinx, 338. Saxe (Maurice de). Voy. Maurice.

Scapin, valet de comédie, 26. SCARAMOUCHE (Tiburcio FIORELLI, surnomllié) [1608-1694], 4, 26. SCARRON (Paul) [1610-1660], 63. SCHEFER (Gaston), 382.

SCOTTO (Joulliani), 52.

SCRIBE (Eugène) [1791-1861], 2o3, 207, 219, 222, 225, 229, 240, 245, 246, 247, 25o, 261, 265, 268, 371.

SCUDÉRY (Madeleine de) [ 1 607- 170 1], 328.

SECOND (Alhéric) [1817-1887], 299. Seconde surprise de l'amour (La), comédie de MARIVAUX (1727) 70. (Réduite de trois eu deux actes, le 23 juin 185 2, remise en trois actes le 25 mai 1890 et réduite de noùveau en deux actes, le IER janvier 1891.)

SEDAINE (Michel) [1719-1797], 132, 172. Séducteur (Le), comédie du marquis de BIÈVRE (1783), 172.

\*SEGOND-YVEBER (MME). Voy. WEBER. SEGRAIS (Jean-Regnault de) [1624-1701], 18.

Seiglière (Le marquis de la), comédie de Jules SANDEAU (1851), et le personnage, 268.

SEIGNELAY (J.-B. COLBERT de), 38, 40, 41. ~

SEINE (Mlle de). Voy. SEYNE.

Séjan, personnage de Germanicus, 194. Sémiramis, tragédie de CRÉBILLON (1717), 112; de VOLTAIRE (1748), 84, 112. SÉNART, homme politique, 244Sertorius, tragédie de CORNEILLE (1662), 431.

Severo Torelli, drame de François COPPÉE (I883), 361.

SEVESTE (Edmond), 240, 24-5, 258, 449. SEVESTE (Didier) [1846-1871], 314, 3I5. SEYNE (Catherine de), femme de QuiNAULX-DUFRESNE, 69, 86.

SganareUe, comédie de MOLIÈRE ( 1660), 9. SHAKESPEARE (William) [1564-1616], 125, 219,-274.

Siège de Calais (Le), tragédie de P. de BELLOY (1765), 102, io3, 104, 108, 121.

\* SILVAIN (Eugène-Charles-Joseph) [né en 1851], 352, 368, 375, 379, 388, 396, 398, 4o8, 409, 414.

SILVAIN (Louise HARTMANN, Mmo), femme du précédent, 409.

Silvia, personnage de Marivaux, 60, 70, 210.

SIMON (Jules) [1814-1896], 3i2, 3i8. SIMONIS. Voy. EMPIS.

SISOS (Raphaële), 207.

Sol (Dona), héroïne d'Hernani, 331. SOLEIROL, 23.

SOPHOCLE, 125, 409.

\* SOREL (Cécile) [née en 1872], 401, Sottenville (Madame de), personnage de Georges Dandin, 18.

SOULIÉ (Frédéric) [1800- 1 847J, 2 1 1 • SOUMET (Alexandre) [1788-1845], 3o8. SOURDÉAC (Abel de RIEUX, marquis de), 32.

Sourdis (Hôtel de), 39.

Souris (La), comédie de PAILLERON (1887), 362.

Souvenirs et correspondance,par MMC Octave FEUILLET, 339.

Souvent homme varie, comédie d'Auguste VACQUERIE (r856), 284.

SOYECOURT. Voy. LAFFEMAS.

Sphinx (Le), drame d'Octave FEUILLET (1874), 322, 329, 336, 338.

STAËL (Germaine Necker, Mme de) [17661817], 190.

STERN (Jacques), banquier, 343. Struensée, personnage historique, 219. Struensée, drame en vers de Paul MEuRICE, 219.

Stuarts (Les), 189.

SUARD (Jean-Baptiste) [1733-1817], 137. SUÉTOX^, 12.

Suite d'un bal masqué (La), comédie en un acte en prose de Mme de BAWR (1813), 192.

Supplice d'une femme (Le), drame d'Émile de GIRARDIN et Alexandre DUMAS fils (1865), 296, 298, 36i.

Suzanne, soubrette du Mariage de Figaro, 136, 269.

Suzel, l'ingénue dans l'Ami Fritz, 339. Sylla, tragédie de JOUY (1821), 200.

T

Tabarin, comédie de FERRIER (1874), 322.

\*TALBOT (Denis-Stanislas MONTALANT, dit) [1824-1904), 288, 3i& Il avait épousé la fille de GEFFROY.

TALLEMANT DES RÉAUX (Gédéon) [16191692], 11, 12.

\*TALMA (François-Joseph) [1763-1826], 94, i3i, 142, 143, 144, i45-i5o, I52, 153, 178, 182, i85, 188, 192, 194, 195, 197, 198, 199, 208, 269, 444.

\*TALMA (Charlotte, dite Caroline VANHOYE cadette; MME), femme PETIT, puis épouse de TALMA (1802), et, en 1828, du comte de CHALOT [1771-1860], 13 1, 46o.

Tancrède, tragédie de VOLTAIRE (1760), 75, 235.

Tartuffe, comédie de MOLIÈRE (1664), 16, 28, 34, 175, 188, 207, 262, 266, 298, 3oo.

TAYLOR (Baron), 205, 206, 229, 238, 240.

Templiers (Les), tragédie de RAYNOUARD (1805), 182.

Temps (Le), journal, 294, 346, 412. TÉNIERS, 62.

Testament (Le), comédie d'Alexandre DUVAL (1836), 227.

Testament de César Girodot (Le), oomédie d'Adolphe BELOT et VILLETARD (1873), 322.

Thalie, 63, 117, 267.

Théâtre-Français (Second). Voy. ODÉON. Théâtre-Français (Troisième), 398.

Thébaïde (La), tragédie de RACINE (1664), 18.

Thémire, poème de W ALEF, 62, 65.

\* THÉNARD (Marie - Madeleine - Claudine CHEVALIER-PERRIN, dite Mme) [17571849], i63, i85.

Thermidor, drame de Victorien SARDOU (1891), 392. La pièce, interdite à la troisième représentation après qu'elle eut été l'objet de manifestations tumultueuses, au théâtre, dans la rue et à la Chambré, cette pièce fut reprise dans la tranquillité, 'à Paris et à Bruxelles.

Thésée, roi fabuleux d'Athènes, 63. Thésée, tragédie de LA FOSSE (r700), 58. Thespis, 6.

THIERRY (Édouard) 287-291, 398-302, 3o5, 307, 3i3, 317, 319, 321, 377, 38o, 382, 467, 468, 471.

Tibère, tragédie de Marie-Joseph CHÉNIER (1814), 188.

Timocrate, tragédie de Thomas CORNEILLE (1656), 364.

Tisbé, personnage d'Angelo, 221. Toinette, soubrette du Malade imaginaire, 37-

Toison d'or (La), tragédie en cinq actes, en vers, et un prologue en vers libres, par Pierre CORNEILLE (1661), 364- Jouée à la Comédie-Française, le 9 juillet 1683, avec un prologue par LA CHAPELLE.

Torelli, 10.

TOUSSAINT, caissier du Théâtre-Français, 3io.

Tragaldabas, drame d'Auguste VACQUERIE (1848), 29I.

TRESMES (Duc de), 48, 5o.

Trissotin, personnage des Précieuses ridicules, 328.

TROIMAUX (Edgar), 35o.

Trois sultanes (Soliman 11 ou les), comédie en vers libres par FAVÀRT (1761), (Théâtre-Italien, 1761; C. Fr., i8o3).

Troyennes (Les), tragédie de CHA TEA UBRUN (1764), 87.

\*TIIUFFIER (Jules-Charles) [né en i856], 33o, 386, 4o5, 4o8, 4io.

Tuileries (Salle de spectacle des), 119, 121, 127.

TURLUPIN, 63.

u

Ulysse, tragédie de POKSARD, tirée de son poème d'Homère (1852), 462.

Un Caprice. Voy. Caprice.

Un Cas de conscience. Voy. Cas de conscience.

Un Mariage sous Louis XV. Voy. Mariage. Une Fête de Néron. Voy. Fête.

Une Liaison. Voy. Liaison.

\*URLis (Catherine DES), 34.

V

VACQUERIE (Auguste) [1819-1895], 284, 290, 3oi.

Vadius, personnage des Précieuses; 328. V ÁLBELLE (Comte de), 106.

Valère, personnage de Tartuffe, 3oo, 355. Valère, personnage du Joueur, 355. Valéria, pièce d'Auguste MAQUET et Jules LACROIX (1851), 462.

Valérie, comédie de SCRIBE et MÉLESVILLE (1822), 2O3, 207.

VALLÉE (Marie), 34.

VALLÈS (Jules), 294.

\* VALMONZEY (Catherine-Caroline COMTE, dite Mme) [1799-1835], 204. VANDERBURCH, .227.

\* V ANHOVE aîné (Charles-Joseph) [1739i8o3], 147, 154.

\* VA^HOYE (Mme). Voy. TALMA (Mme). Variétés amusantes (Théâtre des), i52. VARLET. Voy. VERNEUIL.

VATOUT (Jean) [1792-1848], 24o. Vaudeville (Théâtre du), 224. 3o2, 3o6.

VAUDREUIL (Marquis de), 79,

Vaugris (Vicomte de), personnage du Lion amoureux.

VEDEL, 224, 230, 23l, 232, 233, 236, 240, 447, 448.

VEGA (Lope de). [1563-1635], 89. Venceslas, tragédie de ROTROU (1649), 198.

Ventadour (Salle), 266.

Vénus, 2 18.

Vêpres siciliennes (Les), tragédie de Casimir DELA VIGNE (1819), 198.

Veranius, personnage de Germanicus, 194.

Vercingétorix, pièce à calembours du marquis de BIÈVRE, 117.

VERGENNES (Comtesse de), 182. VERGNIAUD (Pierre-Victorin) [1753-1793], 160.

VERNEUIL (Achille Varlet de), 36.

Verre d'eau (Le), comédie de SCRIBE (1840), 245.

Vers la Joie, pièce de RICHEPIN (1893), 361.

VERTEUIL (de), secrétaire général du Théâtre-Français, 259.

VESTRIS, 180.

\* VESTRIS (Françoise-Marie-Rosette GOURGAUD, Mme), sœur aînée de DUGAZON et femme d'Angelo VESTRIS [ 17431804], 123, 143, i44, i5o, I52, 234, 336.

Veuve du Malabar (La), tragédie de LEMIERRE (1770), 117.

VIBERT (Paul), 346.

Victimes cloîtrées (Les), drame de BOUTET DE MONVEL (1791), 153.

VICTOR (Pierre), acteur, 2o5.

'VIDAL, peintre, 323,

V1ENNET (Jean-Pons-Guillaume) [17771868], 238, 259- 265.

Vieux célibataire (Le), comédie de COLLIN D'HARLEViLLE (1792), 172.

VIGNY (Alfred de) [1797-1863], 200, 210, 221, 222, 462.

VILLEMOT (Auguste), 294.

VILLEROI (Duchesse de), 106, 121. VLLLETARD, 322.

VILLETTE (Marquis de), 124.

\*VILLIERS (Jean Deschamps, sieur de), [1648-1701], 36.

\*VILLIERS (Catherine RAISIN, dite Mlle de), sœur aînée'de Jacques et de Jean RAISIN, femme du sieur de VILLIERS, [1649-1701], 52.

VILLON (François) [R43I-I484], 349. Virginie, personnage de l'Assommoir, de Zola, 3 4 1.

VISÉ (Donneau de) [1638-1710], 80. VITET (Louis) [1802-1873], 260.

VITU (Auguste), 4, 341.

VOISENON (l'abbé de) [1708-1775], 91.

\* VOLNAIS (Claudine-Placide CROIZETFERREIRE, dite Mlle) épouse de Philippe ROUSTAN, du Vaudeville [1786-1837], 178.

VOLNYS (Léontine FAT, Mme), 224. VOLTAIRE (François-Marie AROTJET, dit de) [1694-1778], 67, 69, 74, 75, 78, 85, 88, 93, 110, 114, 116, 123, 124, 182, 198, 3o5, 312, 369, 398, 4o4, 416.

Voyage de Scapin, à-propos d'Albert DELPIT (1875), 322.

Vraie farce de maître Pathelin (La), adaptation de la célèbre farce du

xve siècle, par Édouard FOURNIER (1872), 322.

W

WADDIRGTON, homme politique, 325,326. WAILLT (Auguste-Jules de) [1806-1866], 259, 456.

WAILLT (Charles de), architecte, 125. WALEF (Baron de), 62, 65.

\* WEBER (Caroline-Eugénie) [née en 1867, mariée en 1886 avec Léon Segond], 391, 396.

WEI MER (M"° George). Voy. GEORGE. WOLFF (Albert), 294.

\*WopMS (Gustave-Hippolytc) [né en i836], 288, 3oo, 35i, 352, 355.

\*WORMS (MOI"), femme du précédent, Voy. BARKETTA.

X

Xantippe, femme de Socrate, dans la pièce de BANVILLE, 349.

Z

Zaïre, tragédie de VOLTAIRE (1732) 75, 88, 3o5.

Zaïre, l'héroïne de cette tragédie, 68. Zamore, personnage de la tragédie d'Alzire (1736), de VOLTAIRE, 75.

NOTE. — Les répertoires particuliers de MM. MOJlivAL, JOANTIIOÈS, DACIER, nous auront été, pour ce travail, d'une utilité très appréciable et surtout, pour 1'61!Selilbie-ùes JW!tificatioDs tiona du livre, les lumières du savant archiviste de la Comédie-Française, M. Jules COÜET.

IMPRIMÉ

PAR

PHILIPPE RENOUARD

19, rue des Saints-Pères

PARIS

Les Planches sur cuivre ont été tirées par CH. WITTMANN Les Gravures sur bois ont été exécutées par

G. et F. BAUCHART, DAUVERGNE, E. DETÉ, H. DOCHY.

L'Eau-for te par DECISY

- Les Héliogravures par CHAUVET ^

FRÉDÉRIC LOLIÉE

LA

COMÉDIE-FRANÇAISE

1658-1907

PARIS

LUCIEN LAVEUR, EDITEUR 1 9 0 7